Nous avons l'honneur de vous prévenir
d'élever une fabrique de sondes, bougies,
giennes, à bidet, à lavemens et à injection, d
sons, suppositoires, plaques à cautère, seringu
bouts de sein et autres instrumens de gomm
inaltérables par l'action des urines, de la saliv
de ce genre, que ceux connus jusqu'à ce jour
de grands services à la chirurgie.

Depuis long-temps plusieurs établissem
étaient seuls en possession de fournir ces i
privilège exclusif était fondé sur la supériorit
les fabriquaient, supériorité qu'aucun aut
n'avait pu atteindre. Parvenir à ce degré de pe
y ajouter, rendre l'usage de ces instrumens
donnant aux chirurgiens, aux médecins et a
toutes les facilités de se les procurer; telle est
que nous nous sommes imposée, et que nous

CONNOISSANCE PRATIQUE DES MÉDICAMENS LES PLUS SALUTAIRES.

E IV
27

ACCADEMIA DI MEDICINA DI TORINO

CONNOISSANCE PRATIQUE DES MÉDICAMENS LES PLUS SALUTAIRES,

Simples & compoſés, officinaux & extemporanés ou magiſtraux, internes & externes, &c.

OU

NOUVEAU DISPENSAIRE,

QUI CONTIENT

1°. La Chymie Pharmaceutique.
2°. Les noms, la deſcription, les qualités, propriétés, vertus, doſes & uſages des médicamens ſimples.
3°. Les préparations & compoſitions des Pharmacopées de Londres, d'Edimbourg, &c.
4°. Les formules ou recettes choiſies des hôpitaux Anglais, celles des Médecins les plus célèbres.

PAR M. LEWIS.

OUVRAGE TRADUIT DE L'ANGLOIS,
Avec des augmentations de l'Editeur.

TOME PREMIER.

A PARIS,
Chez MÉQUIGNON, l'aîné, Libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n°. 3, vis-à-vis la rue Haute-Feuille.

AN XI — 1803.

CONNOISSANCE PRATIQUE DES MÉDICAMENS LES PLUS SALUTAIRES,

simples & composés, officinaux & extemporanés ou magistraux, internes & externes, &c.

OU

NOUVEAU DISPENSAIRE,

QUI CONTIENT

1°. *La Chymie Pharmaceutique.*

2°. *Les noms, la description, les qualités, propriétés, vertus, doses & usages des médicamens simples.*

3°. *Les préparations & compositions des Pharmacopées de Londres, d'Edimbourg, &c.*

4°. *Les formules ou recettes choisies des hôpitaux Anglois, celles des médecins les plus célèbres.*

PAR M. LEWIS.

OUVRAGE TRADUIT DE L'ANGLOIS.

Avec des augmentations de l'Éditeur.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez Méquignon, l'aîné, Libraire, rue de l'École de Médecine, n°. 3, vis-à-vis la rue Haute-Feuille.

AN [illegible]

AVERTISSEMENT

De l'Editeur de cette Traduction.

IL ſeroit difficile de trouver un Ouvrage ſur les médicamens, qui fût auſſi convenable que celui-ci, pour quiconque ſe deſtine ou s'occupe à la pratique de la Médecine. En effet aucun livre latin ni françois ne renferme auſſi complétement ce que le Praticien doit preſque toujours avoir préſent à la mémoire ſur la Chymie Pharmaceutique, ſur la nature, les effets & les vertus des médicamens ſimples, des préparations & des compoſitions médicales. Aucun n'offre un choix auſſi bien fait de remedes officinaux & magiſtraux, actifs & ſûrs, ainſi que les plus propres à remplir toutes les indications des maux curables chez toutes ſortes de ſujets, ou à remplacer, quand il en eſt beſoin, tous les remedes que conſeillent les Auteurs anciens & modernes.

Les diverſes parties que contient ce Diſpenſaire ſont traitées avec clarté, avec préciſion, avec le plus profond ſavoir, ſoit de la nature & des effets des remedes, ſoit des principes de Pathologie & de Médecine clinique : on y a fait uſage de toutes les

obſervations & expériences faites depuis trente ans pour apprécier les remedes & les idées qu'on en avoit précédemment.

La réunion de ces connoiſſances néceſſaires au Praticien dans l'exercice journalier de ſa profeſſion le diſpenſera de conſulter ſur ces matieres un grand nombre de livres de Pharmacie, de Chymie, de matiere médicale, de formules officinales & magiſtrales. Outre qu'on n'eſt pas toujours à portée de lire ces Ouvrages, & que le tems manque ſouvent pour trouver ce qu'on y cherche ; on ſait que ces livres n'ayant pas été faits, comme celui-ci, pour venir au ſecours de la mémoire du Praticien de tout âge, ils ſont ou des abrégés pour des commençans, ou des recueils conſidérables dans leſquels on a raſſemblé ce qui n'eſt que curieux avec ce qui eſt utile ou pratique, & où on a confondu les préſomptions, vraiſemblances, oui-dires, avec ce qui eſt certain & éprouvé. Ces recueils doivent être lus pour prendre des notions de tout ce qui a été écrit ; mais celui qu'on publie aujourd'hui, nous paroît contenir tout ce que les premiers renferment de plus certain & de pratique ; en un mot tout ce qui eſt fait pour être retenu & mis en uſage.

C'eſt un Ouvrage à relire chaque année, & qui ſera conſulté chaque jour avec fruit pour le ſalut des malades & l'honneur des Praticiens.

Ce Diſpenſaire a été diviſé en trois Volumes, parce qu'on avoit deſſein d'y joindre tous les divers noms ou titres latins & françois, tant des remedes dont il eſt parlé dans ce Livre, que de ceux qui ont été omis à deſſein, ſoit remedes ſimples, ſoit préparations, ſoit compoſitions, ſoit formules officinales & magiſtrales qui ſe trouvent dans les Pharmacopées, Recueils de formules & Traités de maladies. A l'article de chaque remede omis ici, comme n'étant pas aſſez actif, ou aſſez ſûr, ou aſſez bien compoſé, on joignoit la raiſon de ſon excluſion, une idée de ſa nature & de ſes effets, avec l'indication des remedes de ce Livre qui peuvent ſe ſubſtituer avantageuſement au remede omis. Mais ce travail étant devenu trop conſidérable pour n'occuper que l'eſpace qui nous reſtoit, nous en avons ſeulement extrait quelques remedes ſouvent cités dans les Livres Anglois, comme les pilules de Plummer, la poudre de Dover, les pilules de Ward, la poudre

de James, l'eſſence antimoniale d'Huxham; quelques préparations fort vantées récemment, comme la magnéſie blanche & calcinée, le remede de Blackrie, ou dont on étend l'uſage, comme l'air fixé, la teinture de cantharides, les décoctions de Mezereon, de Morelle, &c.; l'explication de pluſieurs compoſitions, & des Tables qui nous ont paru utiles.

On ſait que la diete ou les alimens légers & boiſſons qui ſe preſcrivent aux malades, contribuent ſouvent à leur guériſon autant que les autres parties du régime & que les remedes mêmes: mais les alimens uſités en Angleterre ne ſont pas familiers aux autres nations; & les ouvrages Anglois, ſoit les originaux, ſoit les traductions, ne font que les indiquer par les noms & titres qu'ils portent dans le pays; ce qui embarraſſe la plupart des lecteurs étrangers, & les empêche de bien entendre les traitemens des maladies, publiés par des Anglois, ainſi que de les imiter. Ces conſidérations nous ont engagé à joindre à ce Recueil les formules ou recettes de ces boiſſons & alimens médicinaux.

PRÉFACE.

EN compoſant ce nouveau Diſpenſaire, tel qu'il eſt dans la premiere édition publiée en 1756, l'Auteur s'étoit propoſé & efforcé de faire un traité complet de Pharmacie pratique & raiſonnée, qui fût établi ſur les principes chymiques & médicinaux conformes à ceux qu'avoient ſuivi les Médecins d'Edimbourg & de Londres, dans la réforme ſi utile de leurs Pharmacopées; qui contînt dans un ordre naturel & facile les procédés des préparations & compoſitions pharmaceutiques, décrits avec clarté, & accompagnés de tous les détails que l'expérience démontre néceſſaires ou utiles; enfin un traité qui attribuât à tous les médicamens, avec le plus d'exactitude & de préciſion poſſibles, les vertus qu'ils poſſedent réellement, & les uſages auxquels ils ſont propres. Quoique ces divers objets ſoient de la plus grande importance pour le mérite des ouvrages de Pharmacie & Matiere médicale, ils ne paroiſſoient pas avoir été remplis dans les Diſpenſaires publics juſqu'à ce jour.

L'Auteur a eu la ſatisfaction de voir ſon plan approuvé, ſes efforts applaudis; & malgré ce qui manquoit alors à ce Diſpenſaire pour être au degré de perfection qu'il a acquis par le travail fait aux nouvelles éditions, il a été généralement goûté, & a remplacé chez ceux qui entendoient l'Anglois, tous les ouvrages de ce genre.

mixte réſide ſpécialement la vertu qui le fait employer ; 2°. par quel moyen on réuſſit le mieux à extraire & à conſerver le principe actif ; 3°. ſous quelle forme il eſt le plus commode & le plus avantageux d'adminiſtrer chaque médicament. A la fin de cette ſeconde Partie ſe trouvent des conſeils pour récolter les ſubſtances médicinales dans l'état de leur plus grande vertu, & pour les conſerver ſans qu'elles s'alterent.

La troiſieme & la quatrieme Parties contiennent toutes les préparations & compoſitions des nouvelles Pharmacopées de Londres & d'Edimbourg, en outre quelques-unes des anciennes, qui ſont encore demandées & ſe trouvent chez les Apothicaires. J'y ai joint celles de France & d'Allemagne, dont on fait le plus de cas ; celles des hôpitaux Anglois que leur efficacité a fait diſtinguer ; enfin un choix des formules ou recettes les plus eſtimées ou uſitées parmi les Praticiens expérimentés. Dans la diſtribution des préparations & compoſitions médicales, j'ai été obligé d'abandonner l'ordre que l'on ſuit d'ordinaire. La diviſion de ces médicamens en officinaux & magiſtraux ou extemporanés, qui eſt adoptée dans la plupart des Diſpenſaires, eſt très-fautive, puiſque pluſieurs des médicamens appellés officinaux ſont, dans le fait, du nombre des extemporanés, c'eſt-à-dire de ceux qui ne doivent être préparés qu'au moment du beſoin. Si on ne ſurnomme officinaux que les préparations & compoſitions qui ſont adoptées par des Facultés ou Colleges de Médecine, il en réſul-

ſera cet inconvénient, que des médicamens qui exigent la plus longue préparation, par exemple, l'extrait d'opium de Baumé, qui doit bouillir continuellement durant pluſieurs mois, ſeront de la claſſe des médicamens extemporanés. Pour éviter donc de placer des préparations & compoſitions dans des claſſes où l'on ne doit pas naturellement les chercher, & pour ne point répéter dans diverſes parties du livre la dénomination des mêmes formules ou recettes, & ſouvent auſſi des formules qui different très-peu en qualités, propriétés, vertus, j'ai rangé dans une même claſſe les médicamens qui ſe préparent de la même maniere, ceux auxquels on donne la même forme, &c. ſans avoir égard aux circonſtances acceſſoires, c'eſt-à-dire, ſoit qu'on les ait pris dans le Diſpenſaire de Londres ou d'E dimbourg, ſoit qu'on les ait tirés des Diſpenſaires particuliers des hôpitaux; que les Apothicaires les tiennent pour le Public, qui y eſt attaché, malgré leurs imperfections, ou qu'ils ſoient compoſés ſur l'ordonnance du Médecin, j'ai tâché de les diſpoſer de maniere à former, autant que cela ſe pouvoit faire avec de pareils matériaux, un tout régulier, un ſyſtême de Pharmacie pratique.

Lorſqu'un procédé s'eſt trouvé obſcur ou trop briévement expliqué, j'y ai ajouté les détails néceſſaires pour l'exécuter avec plus de facilité; mais j'ai porté la plus grande attention pour ne pas changer l'opération ni le remede.

Il y a des préparations & compoſitions auxquelles j'ai joint, quand cela m'a paru néceſſaire,

les principes ſur leſquels eſt fondé leur procédé.

A l'article de chaque médicament on trouve les qualités, propriétés, vertus, uſages & doſes, ſuivant les opinions les plus reçues parmi les Praticiens, d'après l'expérience & l'obſervation, avec les précautions qu'il eſt prudent ou néceſſaire d'employer quand on l'adminiſtre.

En décrivant les opérations difficiles ou dangereuſes, j'ai donné dans le plus grand détail, la maniere de les faire avec ſuccès, facilité & ſûreté.

Aux médicamens ſujets à être altérés, ſophiſtiqués, j'ai joint les moyens de diſtinguer la vraie & bonne préparation ou compoſition d'avec celles que l'ignorance ou la fraude lui ſubſtituent.

Les remarques pratiques ſur chaque préparation ou compoſition, & celles qui ſont à la tête de chaque ſection ou claſſe, ont été faites avec la plus grande exactitude, l'intention de l'Auteur ayant été que les procédés fuſſent ſi bien décrits, que tout artiſte fût en état de les exécuter avec ſuccès.

LA CONNOISSANCE DES MÉDICAMENS.

PREMIERE PARTIE.

Elémens de Pharmacie.

CHAPITRE PREMIER.

Définition & diviſion de la Pharmacie.

LA Pharmacie eſt l'art qui enſeigne à connoître, choiſir, préparer, & compoſer diverſes ſubſtances naturelles & artificielles dont on peut faire quelque uſage en médecine, & à les mêler d'une maniere qui ſoit conforme aux propriétés reſpectives de ces ſubſtances, & aux vûes qu'on ſe propoſe dans leur application pour le traitement des maladies.

Cet art eſt compoſé de deux parties: la premiere apprend à reconnoître les ſubſtances elles-mêmes, enſeigne les caracteres qui font diſtinguer celles qui ſont falſifiées d'avec celles qui ne le ſont pas, les marques de leur bonté & de leur pureté, leurs propriétés & leurs qualités différentes, le rapport de miſcibilité qu'elles ont les unes avec les autres, leur plus ou moins de convenance dans

différens traitemens, & les effets généraux qu'elles produiſent ſur le corps humain : la ſeconde s'occupe entiérement des différens procédés & des manipulations qu'on eſt obligé d'employer ſelon les différens uſages auxquels on deſtine ces ſubſtances médecinales.

On a diviſé communément la Pharmacie en deux branches ou parties ; la Pharmacie *Galénique*, & la Pharmacie *Chymique*. La Pharmacie *Galénique* eſt uniquement l'art de mettre les ſubſtances médecinales ſous une telle forme, que les malades puiſſent en faire uſage, ſoit ſéparément, ſoit réunies en un nombre plus ou moins grand. * La Pharmacie *Chymique*, au contraire, enſeigne à extraire & à ſéparer les parties efficaces d'un corps d'avec celles qui ſont inutiles & ſans vertu ; à réſoudre au moyen de l'analyſe des corps mixtes en d'autres plus ſimples, dont les propriétés different de celles du corps dont ils faiſoient partie auparavant, * & à faire en ſorte qu'il réſulte du mêlange de différentes ſubſtances des compoſitions artificielles qui ayent des vertus qu'aucune des ſubſtances qui eſt entrée dans la compoſition ne poſſédoit ſeule avant ce mélange. Réduire des corps en poudre, former des pi-

---

* Cette partie de la Pharmacie a reçu le ſurnom de Galénique, parce que Galien dont les écrits ſur les médicamens ſont très-étendus, ne traite que du choix des médicamens & de leur mêlange, ſans rechercher leur nature, leurs propriétés, les phénomenes qu'offrent les divers mêlanges, & qu'il ne recommande que très-peu de remedes, de préparations ou compoſitions, pour leſquels il faille beaucoup d'art, des opérations difficiles, & des inſtrumens particuliers. D'ailleurs il a auſſi jetté les fondemens de la partie de la Pharmacie à laquelle on a donné ſon nom. Il n'eſt pas néceſſaire de dire qu'elle eſt la plus ancienne, parce que l'on ſçait que les hommes ont partout employé les ſubſtances & les moyens les plus ſimples, avant de faire uſage des remedes compoſés, & des pratiques qui demandent plus de connoiſſance, de peine ou d'adreſſe ; auſſi cette Pharmacie Galénique a-t-elle été la ſeule pratiquée par les Grecs, les Romains, & les Arabes.

* Cette Pharmacie a été ſurnommée Chymique, parce que les opérations & pratiques qui y ſont en uſage font partie de la Chymie, & ſont employées dans cet art pour connoître la nature & les propriétés des ſubſtances ſimples, ainſi que les effets qu'elles ont les unes ſur les autres quand on les mêle. Cette Pharmacie n'eſt en uſage que depuis peu de ſiecles, & a été beaucoup perfectionnée de nos jours par les travaux des Sthal, Neumann, Boerhaave, Lemery, Geoffroy, Rouelle, Lewis.

lules, des trochiſques, des électuaires, des conſerves, des emplâtres, eſt du reſſort de la Pharmacie Galénique. Les huiles eſſentielles, les eſprits, les extraits, les réſines, les ſels fixes & volatils, les ſels neutres artificiels, les préparations des métaux & autres ſubſtances minérales, ſont l'ouvrage de la Pharmacie Chymique.

Pluſieurs Auteurs refuſent avec raiſon, d'admettre cette diviſion de la Pharmacie en deux parties, parce qu'on n'a point de principes raiſonnés qui fixent l'étendue de chacune des branches, & d'après leſquels on puiſſe diſtinguer les procédés ou opérations qui ſont du reſſort de la Pharmacie Galénique, de ceux qui appartiennent à la Pharmacie Chymique. En effet ſi on regarde comme un procédé Chymique, de faire évaporer du ſuc de plantin ſur un feu doux juſqu'à ce qu'il ſoit devenu épais; ce n'eſt certainement pas un procédé moins chymique, que de faire évaporer ou épaiſſir de la même maniere du jus de prunes ſauvages; & cependant on met la premiere opération au nombre des procédés chymiques, tandis que la ſeconde ſe trouve parmi les procédés Galéniques. Le manque de principes fixes ſur cette matiere, eſt cauſe que l'on voit fréquemment une même préparation, rangée tantôt dans la Pharmacie Galénique, tantôt dans la Pharmacie Chymique, ſelon les diverſes pharmacopées; par exemple, les eaux & les eſprits que l'on obtient par la diſtillation, ſont à la tête des articles Galéniques dans une pharmacopée, tandis qu'ils commencent les articles Chymiques d'un autre ouvrage du même genre.

On s'accorde à dire que les huiles eſſentielles, les extraits, les réſines, les ſels fixes, les ſels volatils, les ſels neutres, les préparations des métaux & autres productions ſemblables de la Pharmacie, appartiennent à la Pharmacie Chymique; & que les pilules, les bols, les trochiſques, les électuaires, les opiats, les potions, les onguens, les cataplaſmes, les emplâtres, &c. ſont du reſſort de la Pharmacie Galénique. Cette diviſion & cette diſtinction ne ſont fondées ni ſur la nature de l'opération, ni ſur les matériaux qui ſervent à l'exécuter, ni ſur ce qui arrive à la ſubſtance ſur laquelle on a opéré; mais elles dépendent uniquement de la forme du médicament, &

ce ſont les circonſtances qui déterminent cette forme ; par exemple, la diſſolution du mercure dans l'eau forte ſe met au nombre des préparations chymiques, tandis que ce même procédé, auquel on ajoûte d'unir le mercure avec une ſubſtance onctueuſe, ce qui le rend encore plus un procédé Chymique, eſt néanmoins régardé comme une opération Galénique, parce que le produit eſt employé en onguent. Quelqu'un pretendra-t-il que cette diſtinction eſt bien juſte, ou que le même procédé, la même préparation, peut être chymique ou non chymique, ſuivant la deſtination ou la forme ſous laquelle elle ſert ?

Si on mêle enſemble dans de l'eau commune, & avec des proportions convenables, le vitriol de mars, c'eſt-à-dire le fer uni à un certain acide, & un ſel alkali volatil, tel que le ſel de corne de cerf, ou le ſel ammoniac, on ne ſentira bientôt plus l'odeur vive, piquante du ſel volatil, parce que ce ſel s'uniſſant avec l'acide du vitriol formera un nouveau compoſé, tandis que le fer que l'acide aura abandonné ſe précipitera au fond du vaſe. Perſonne ne doute que ce ne ſoit là un effet chymique, & il arrive toutes les fois que les deux ſubſtances dont il s'agit ſe rencontrent dans un état humide, quelle que ſoit la forme du médicament. Ainſi il eſt évident que les formes de médicamens que l'on nomme Galéniques ou qui font partie de la Pharmacie Galénique, ne ſont nullement indépendans de la Chymie, & que cette derniere ſcience renferme les mêlanges les plus ſimples.

Le Collége des Médecins de Londres a agi très-judicieuſement en rejettant cette diviſion de la Pharmacie que nous venons de combattre ; une telle diſtinction dans cet art eſt venue apparemment du préjugé & des connoiſſances ſuperficielles, & on a continué à le ſéparer ainſi en deux branches, ſeulement pour ſe conformer à l'uſage. La Pharmacie priſe dans ſa plus grande étendue eſt une branche de la Chymie ; & les plus ſimples préparations pharmaceutiques ſont autant Chymiques qúe celles qui dépendent entiérement des propriétés ou rapports qu'ont entr'elles les ſubſtances ſur leſquelles on opere.

D'après notre définition on peut diviſer la Pharmacie en théorique & pratique; la Pharmacie théorique apprend

à connoître les ſubſtances médecinales, leurs diverſes propriétés & qualités, les rapports qu'elles ont les unes avec les autres, ou leur action l'une ſur l'autre, enfin les effets généraux qu'elles produiſent ſur le corps humain. La Pharmacie pratique conſiſte à exécuter avec habileté & adreſſe les différens procédés ou opérations, au moyen deſquelles les ſubſtances médecinales deviennent propres à remplir l'objet auquel elles ſont deſtinées.

Nous ne voudrions pas que par le mot de *théorie* de la Pharmacie que nous employons ici, on entendît une ſcience qui ne renferme que des vérités ſpéculatives ou des recherches phyſiques, dont l'unique but eſt d'expliquer des phénomenes, ou de découvrir les cauſes des effets ſenſibles. La théorie de la Pharmacie eſt l'aſſemblage des réſultats directs de l'expérience & de l'obſervation, ou plutôt une connoiſſance générale & raiſonnée, ou intellectuelle des expériences & des faits eux-mêmes; il ſeroit à propos de la nommer Pharmacie ſcientifique, pour la diſtinguer de celle qui ne conſiſte qu'à opérer.

La Pharmacie ſcientifique renferme tous les faits qui ont rapport aux divers objets ſuivans; 1°. aux différens changemens de formes que les ſubſtances médecinales peuvent ſubir, & aux formes ſous leſquelles il eſt plus commode ou plus avantageux d'employer chaque ſubſtance particuliere; 2°. aux rapports qu'elles ont l'une avec l'autre quand on les mêle, & aux moyens qu'on peut employer pour que les ſubſtances qui ne ſe mêlent pas d'elles-mêmes avec d'autres, y ſoient cependant unies quand il en eſt beſoin; 3°. à la ſéparation ou extraction, ſoit du principe médecinal ou actif, d'avec les matieres qui ne peuvent contribuer à produire les effets ſalutaires que l'on attend d'un médicament, ſoit des diverſes eſpeces de ſubſtances actives ou médecinales les unes d'avec les autres, lorſqu'il y en a pluſieurs mêlées enſemble dans le même corps, & cette ſéparation ou extraction eſt fondée ſur les principes ſuivans; que l'une de ces ſubſtances eſt diſſoluble dans des liqueurs qui n'attaquent pas les autres, ou que l'une s'évapore étant expoſée au feu, tandis que l'autre demeure fixe, &c. 4°. aux altérations que les principes actifs ou ſalutaires éprouvent eux-mêmes dans

diverſes circonſtances, & ſuivant différens procédés auxquels on les ſoumet; 5°. à la production de nouvelles propriétés & de vertus médecinales qui réſultent de l'union de pluſieurs principes; enfin à une infinité d'autres phénomenes analogues à ceux que nous venons d'expoſer.

On ſent aiſément que pour pratiquer la médecine avec ſuccès, quant à la preſcription des remedes convenables, de leur mêlange & de leur forme, il faut avoir abſolument une connoiſſance parfaite de la Pharmacie conſidérée ſous le point de vûe ſous lequel nous préſentons cet art. Il eſt preſque impoſſible que celui qui ordonne des médicamens ſans être très-inſtruit dans cette partie de l'art de guérir, ne ſe trompe ſoit ſur les choix des matieres à employer pour les différentes formes de préparation ou de compoſition, ſoit en préférant une préparation à une autre dans l'adminiſtration des diverſes ſubſtances médecinales; & qu'il ne réſulte de ſes preſcriptions ou ordonnances compoſées des effets tout différens de ceux que les vertus reconnues dans chacune de ces ſubſtances donnent lieu d'attendre de leur uſage. Si on néglige l'étude de la Pharmacie, non-ſeulement on confondra des corps qui ſe reſſemblent beaucoup en apparence, mais encore on aſſujettira des ſubſtances dont l'efficacité eſt certaine dans leur état naturel, à des opérations qui détruiſent leur vertu; on les mettra infuſer dans des menſtrues incapables d'en tirer les ſeuls principes dont on a beſoin; on les mêlera avec des corps, auxquels ils ne peuvent s'unir autant qu'il eſt néceſſaire, ou qui alterent & diminuent leurs vertus.

Il manqueroit quelque choſe dans un diſpenſaire, ſi on n'y trouvoit point la partie théorique ou ſcientifique de la Pharmacie, avec celle qui eſt plus directement pratique, la ſcience ou la théorie d'un art ſe formant par degrés, des phénomenes que préſentent les opérations ou détails pratiques. On a jugé qu'il étoit à propos de mettre à la tête de cet ouvrage une courte expoſition des élémens généraux de l'art, ſoit de la théorie, ſoit de la pratique, afin que le lecteur fût plus en état de comprendre, & ce qui eſt dit ſur chaque ſujet en particulier, & les procédés qui ſont rapportés dans la troiſieme & quatrieme partie.

CHAPITRE II.

Des propriétés & des rapports des ſubſtances médecinales.

SECTION PREMIERE.

Des Végétaux.

LES végétaux ſont des corps organiſés qui renferment dans des vaiſſeaux particuliers des ſucs huileux, réſineux, gommeux, ſalins, &c. deſquels dépendent & où réſident leurs vertus médecinales ou ſalutaires. L'expérience démontre que ces ſucs varient beaucoup, non ſeulement dans leur quantité, mais auſſi dans leurs qualités, ſuivant la ſaiſon de l'année, l'âge de la plante, & le terrain où elle végete.

Il y a des plantes qui contiennent beaucoup de principes aromatiques ou odorans dans leur jeuneſſe, tandis que d'autres n'en ont que fort peu, ou même en manquent abſolument juſqu'à ce qu'elles ſoient parvenues à un âge plus avancé. Beaucoup de fruits contiennent, tandis qu'ils ne ſont pas mûrs, un ſuc acide, auſtere ou acerbe, qui par la maturité ſe change en un ſuc doux; d'autres fruits, comme l'orange, ſont d'abord échauffans & aromatiques, mais enſuite ils ſe rempliſſent en mûriſſant d'un ſuc fort acide. Les grains ou bleds, & beaucoup d'autres ſemences ont une ſaveur douce très-ſenſible, quand ils commencent à végéter, au lieu que les graines de certains fruits deviennent pour lors extrêmement âcres. Les racines de quelques-unes de nos plantes indigènes, ne donnent qu'un ſuc très-fluide & aqueux pendant l'été, mais étant coupées au commencement du printems, elles fourniſſent des ſucs viſqueux & balſamiques, qu'il ſuffit d'expoſer quelque tems à une chaleur douce, pour qu'ils s'épaiſiſſent & forment des gommes-réſines, qui ſurpaſſent de beaucoup en vertu celles qu'on nous apporte des pays

étrangers. Dans les lieux expoſés au ſoleil, dans les terreins ſecs, & dans les ſaiſons chaudes, les plantes aromatiques ont une odeur plus forte & plus gracieuſe, & les plantes fétides ont une moins mauvaiſe odeur que quand elles ſe trouvent dans des circonſtances oppoſées. C'eſt pourquoi lorſqu'on fait la récolte des plantes pour l'uſage de la médecine, on doit avoir égard à toutes ces particularités.

Il eſt à propos d'obſerver ici que les diverſes parties d'une même plante ont ſouvent des qualités très-différentes ; par exemple, l'abſynthe dont l'herbe a une vive amertume eſt le produit d'une racine aromatique, & les têtes de pavot qui ſont narcotiques, renferment des ſemences qui n'ont aucune vertu aſſoupiſſante. Il ne me paroît pas que ces différences, quoique très-communes parmi les plantes qui nous ſervent en aliment ou en aſſaiſonnement, ayent été ſuffiſamment obſervées, ou qu'on y ait eu égard dans l'examen des plantes qui ſont médecinales.

Les ſucs des végétaux que l'on employe comme médicamens, & les parties actives ou ſalutaires qu'ils contiennent, peuvent en général s'extraire ou ſe ſéparer des autres parties de ces végétaux par des opérations ſimples, ſans qu'il arrive aucune altération à leurs qualités naturelles. Il n'eſt pas moins facile de leur faire éprouver des altérations & des changemens par des opérations également ſimples. La fermentation & l'action du feu changent entiérement la nature des végétaux & de toutes les ſubſtances qui entrent dans leur compoſition, excepté le principe aqueux pur, & ces agens les convertiſſent ou réſolvent en produits d'un ordre ou genre différent. Nous croyons devoir examiner d'abord les produits du feu & de la fermentation, parce qu'il y en a pluſieurs qui s'employent à ſéparer ou extraire les principes naturels, & à faire mieux comprendre leurs propriétés.

§ I. *Produits des végétaux ſoumis à la fermentation.*

Les ſucs de fruits qui ſont doux & un peu acides, les infuſions de grain préparé pour faire de la biere, & la plûpart des ſucs des végétaux ou des infuſions qui ſont

ou uniquement doux ou d'une douceur mêlée d'acidité, étant tenus dans un lieu dont l'air a une chaleur tempérée & dans un vaiſſeau qui ne ſoit pas exactement fermé, ces ſubſtances, dis-je, entrent en fermentation, deviennent troubles, rejettent à leur ſurface une grande quantité de matiere groſſiere; & ſe convertiſſent par degrés en une *liqueur vineuſe* de laquelle on peut extraire, par des moyens que nous expoſerons dans la ſuite de cet ouvrage, un *eſprit inflammable* pur ou ſans mêlange d'aucun principe fixe.

Il n'eſt pas beſoin de remarquer combien ces diverſes productions ſont différentes des ſubſtances qui les ont fournies, tant par leurs propriétés médecinales, que par celles qu'on leur reconnoît plus généralement. Les ſucs naturels des fruits atténuent, rendent fluides les humeurs animales & relâchent les ſolides; propriétés qu'ils poſſedent au point de devenir dans certains cas d'utiles médicamens apéritifs, & de cauſer des devoiemens dangereux quand on en fait uſage mal-à-propos ou en trop forte doſe. Les liqueurs vineuſes & ſpiritueuſes produites par les végétaux en fermentation, ont des effets oppoſés à ceux de leur jus exprimé, elles reſſerrent les ſolides & épaiſſiſſent ou coagulent les fluides.

On remarque de très-grandes différences dans les liqueurs vineuſes, indépendamment de ce qu'elles ſont plus ou moins aqueuſes; car quelques-unes des qualités naturelles des ſucs & des infuſions des végétaux, telles que la couleur, l'odeur, la viſcoſité, &c. ſe retrouvent ſouvent dans le vin, parce qu'elles n'ont pas été entiérement détruites ou changées par le premier degré de fermentation, au moyen duquel la liqueur eſt devenue vineuſe: mais on ne remarque pas que l'eſprit qui eſt également un produit de la fermentation, participe jamais de la couleur, de l'odeur, de la viſcoſité des liqueurs qui l'ont fourni.

Outre la matiere groſſiere qui s'éleve à la ſurface des liqueurs en fermentation, il ſe ſépare des vins aqueux, après que la fermentation eſt ceſſée, une ſubſtance différente des deux premieres. Le fond & les parois du vaiſſeau s'incruſtent par degrés d'une concrétion ſaline, que l'on nomme *le tartre*; ſubſtance dont le goût eſt acide &

la couleur blanche ou rougeâtre, ſelon celle du vin qui l'a dépoſée. La couleur de ce ſel eſt accidentelle ; car on peut la lui ôter en le faiſant fondre dans de l'eau : lorſqu'il a été ainſi purifié, & qu'il a repris ſa forme concrete par l'évaporation, le tartre de tous les vins ſe trouve abſolument le même.

Il ſe ſépare encore des végétaux par la fermentation, une quatrieme ſubſtance qui de ſa nature eſt beaucoup plus active qu'aucun des précédens produits. Lorſque la fermentation eſt à ſon plus haut degré, il s'éleve de la liqueur une vapeur ſubtile, vive, piquante, élaſtique & incoercible, qui ſe trouvant raſſemblée en grande quantité dans des chambres où l'air extérieur n'a point un accès libre, éteint le feu & ſuffoque en un inſtant les animaux, ſans produire aucun mal apparent, ni aucun vice que l'on puiſſe reconnoitre dans la diſſection des cadavres.

On ne connoit point encore, dit Boerhaave, de poiſon auſſi ſubtil, auſſi prompt dans ſon action, & qui cauſe auſſi certainement la mort à tous les animaux, que cette vapeur. Si un tonneau ou autre vaiſſeau d'une grande capacité, rempli de jus de raiſins de bonne qualité, & qui eſt à ſon plus haut degré de fermentation ou dans l'ébulition, n'a qu'un petit orifice à ſa partie ſupérieure, par lequel la vapeur ſort condenſée, & que l'homme le plus robuſte la reçoive dans ſes poumons par les narines & en une ſeule inſpiration, il tombe mort au moment même : quand il ne reſpire qu'une petite quantité de cette vapeur, il eſt frappé d'apoplexie : s'il en pénetre encore moins dans ſes poumons, il reſte ſtupide, imbécile le reſte de ſes jours, ou devient paralytique. Ceux qui paſſent imprudemment trop de tems dans des celliers fermés, où il y a une grande quantité de jus de raiſins qui fermente, éprouvent quelqu'un de ces divers accidens. Je dois cependant obſerver que ſi cette vapeur ne ſe trouve pas raſſemblée en aſſez grande quantité pour éteindre une petite flamme, telle que celle d'une chandelle ou bougie, elle n'eſt pas en général dangereuſe pour les animaux, ou du moins elle ne leur cauſe pas la mort.

Il y a des ſubſtances qui ne ſont pas d'elles-mêmes ſuſceptibles de fermentation, mais qui peuvent le devenir,

lorſqu'elles ſe trouvent mêlées avec des ſubſtances capables de fermenter ; par exemple, ſi on leur joint avec une certaine quantité d'eau, une portion de levure ou de l'écume qui s'éleve à la ſurface des liqueurs en fermentation. On a quelquefois recours à ce procédé pour détruire le tiſſu compact de certaines matieres végétales très-dures, afin de les mettre dans le cas de fournir une plus grande quantité de leurs principes actifs ou ſalutaires. En pareil cas on ne doit laiſſer durer la fermentation que peu de tems, car autrement la ſubſtance ſoumiſe à la fermentation eſt plus décompoſée qu'on ne le ſouhaite, & les principes qu'on s'attend à en retirer à l'aide de la fermentation, ſont convertis en produits d'un autre genre.

Les jus de fruits ſuſceptibles de fermentation, & que l'on a fait bouillir juſqu'à ce qu'ils ſoient devenus épais, n'ont plus de diſpoſition à fermenter ; on le remarque non-ſeulement dans leur état d'épaiſſiſſement, mais même quand ils ſont délayés ou fondus dans de l'eau ; cependant on a peine à reconnoître dans ces jus de fruits épaiſſis, d'autre altération produite par le feu que leur épaiſſiſſement ou forme ſolide ; nous apprenons par-là un moyen de conſerver les liquides qui ſont fort ſuſceptibles de fermenter. Mais la diminution qu'éprouvent ces ſubſtances dans leur diſpoſition à fermenter, n'altere-t-elle pas leurs vertus médecinales, & juſqu'à quel point le fait elle ? c'eſt ce que nous ignorons.

Ce degré ou cette eſpece de fermentation dont les vins & les eſprits inflammables ſont le produit, ſe nomme *fermentation vineuſe*. Si on laiſſe la fermentation durer plus long-tems que le moment où le vin & l'eſprit ſont formés, il s'éleve de nouveau à la ſurface de la liqueur une matiere groſſiere, & il s'y opere un ſecond changement, mais celui-ci ſe fait d'une maniere plus lente & eſt accompagné de moins de mouvemement que le précédent. Le vin qui eſt une liqueur échauffante & capable d'enivrer, devient par degrés un vinaigre acide rafraîchiſſant, qui ſemble détruire les effets du vin : plus le vin contient d'eſprit inflammable, plus auſſi il y a d'acide dans le vinaigre qu'on en obtient.

Nous connoiſſons néanmoins certains genres de végé-

taux qui ne perdent pas entiérement leur nature, même par ce ſecond degré de fermentation, quelques vinaigres étant ſenſiblement plus colorés, & contenant une plus grande quantité d'huile & de matiere viſqueuſe que les autres. En mettant dans des liqueurs qui fermentent des ſubſtances d'un autre genre, on peut varier les qualités, ſoit des vins, ſoit des vinaigres, au point de les faire ſervir à des uſages médecinaux, ſelon les indications qu'on ſe propoſe de remplir.

Il eſt à remarquer que, quoique la fermentation acide ſuccede toujours à la fermentation vineuſe, à moins que l'on ne mette en uſage des moyens propres à l'empêcher, cependant la fermentation vineuſe ne précede pas néceſſairement la fermentation acide. En effet, on peut faire enſorte qu'un grand nombre de liqueurs ſuſceptibles de fermentation, & peut-être toutes, paſſent à la fermentation acide ſans s'être trouvées en aucun tems dans une vraie fermentation vineuſe.

Si on laiſſe la fermentation durer plus long-tems que la formation du vinaigre, il ſe fait encore de nouveaux changemens dans la liqueur. La matiere ſe putréfie, & le mouvement fermentatif étant abſolument ceſſé, le peu de liqueur qui reſte ne ſe trouve que de l'eau, & la ſubſtance ſolide qui s'eſt précipitée au fond du vaſe, paroît être de la terre commune. Les Chymiſtes regardent ce qui ſe paſſe en pareil cas comme un degré ou une eſpece de fermentation qu'ils diſtinguent des fermentations vineuſe & acide, en lui donnant le nom d'*état de putréfaction*, ou de *fermentation putride*, & il y a encore plus d'objets ou de ſubſtances végétales qui ſont ſoumiſes à ce troiſieme & dernier degré de fermentation, qu'aux deux autres degrés ou eſpeces de fermentation; car toutes les matieres végétales ſont ſuſceptibles de la putréfaction, au lieu qu'il n'y a que certains végétaux qui puiſſent éprouver la fermentation vineuſe ou acide.

La fermentation nous découvre une différence entre les végétaux; & quoique cette différence n'ait été remarquée par aucun auteur, à ce qu'il me ſemble, je crois cependant qu'elle mérite qu'on y faſſe attention. La plûpart des végétaux ſe putréfient & ſe changent en

une matiere terreuſe ſans rendre une odeur très-forte, depuis le commencement juſqu'à la fin de leur décompoſition; mais il y en a quelques-uns, qui pendant tout le tems de la fermentation putride, exhalent une vive puanteur qui approche beaucoup de celle que l'on ſçait accompagner la putréfaction des ſubſtances animales.

§ II. *Produits des végétaux auxquels on fait éprouver immédiatement l'action du feu.*

Le feu qui n'eſt pas un agent moins puiſſant que la fermentation pour opérer l'analyſe des corps, produit dans les végétaux diverſes eſpeces de décompoſitions. Les effets généraux du feu ſont les ſuivans.

Les ſubſtances végétales brûlées à l'air dans des vaiſſeaux ouverts, ſe réduiſent en partie en cendres, en partie en flamme & en fumée; ce dernier produit ſe condenſant dans de longs tuyaux ou autrement forme une ſuie noire, amere, & qui ſouleve l'eſtomac. Durant la combuſtion de beaucoup de végétaux, il s'éleve avec la fumée une vapeur acide, mais on n'a jamais remarqué que la ſuie participât de cette acidité.

Les végétaux auxquels on fait éprouver une chaleur très-forte dans des vaiſſeaux fermés, au moyen de l'appareil pour la diſtillation à feu nud, ces végétaux, dis-je, donnent 1°. une liqueur aqueuſe qu'on nomme *phlegme*; 2°. une liqueur acide qu'on appelle *eſprit*; 3°. une vapeur élaſtique, incoercible, qui ſemble être de l'air, & à laquelle il faut ménager une iſſue pour qu'elle ne briſe pas les vaiſſeaux, voyez *diſtillation*; 4°. une huile tenue, ſubtile; 5°. une huile noire très-épaiſſe; ces huiles ont une ſaveur fort âcre, brûlante, & une odeur fétide de brûlé ou d'empyreume, ce qui les fait nommer huiles empyreumatiques: il reſte au fond du vaſe un charbon noir qui n'eſt, ni diſſoluble dans aucune eſpece de liqueur, ni ſuſceptible de putréfaction, & qui lors même qu'on l'expoſe au feu le plus violent, ne peut recevoir la moindre altération, le plus léger changement, tant qu'on ne laiſſe pas parvenir l'air dans le vaiſſeau qui le renferme; mais du moment où l'air a un accès libre juſqu'au charbon, ce-

lui-ci brûle ſans s'enflammer avec peu ou même point de fumée, & il laiſſe une très-petite quantité de cendres blanches.

Les cendres blanches des végétaux qu'on met infuſer ou bouillir dans de l'eau, lui communiquent une ſubſtance ſaline, âcre, brûlante, que l'on nomme *ſel alkali fixe;* on peut ſe le procurer ſous une forme concrete ou ſolide, en faiſant évaporer l'eau qui le tient en diſſolution : la portion de cendre qui reſte & dont la quantité excede de beaucoup celle du ſel, eſt une pure terre. Cette terre differe de celle que nous avons dit être un des produits de la putréfaction, en ce que la premiere eſt parfaitement diſſoluble dans toutes les liqueurs acides, tandis qu'aucun acide n'a d'action ſur cette derniere.

Telle eſt l'analyſe ou décompoſition générale des végétaux par le moyen du feu; mais certaines plantes qui ſemblent nous montrer durant la putréfaction, qu'il y a quelque analogie entre leur matiere & celle qui conſtitue les corps des animaux, nous font voir également cette même analogie dans l'analyſe par le feu. En effet elles donnent peu d'acide ou même n'en donnent point du tout; & au lieu du ſel alkali fixe qui ſe trouve dans les cendres des autres végétaux, ceux-ci fourniſſent un ſel alkali volatil qui s'éleve avec les principes aqueux & huileux.

On regarde les ſels alkalis & les ſubſtances acides ou aigres, comme étant oppoſées les uns aux autres par leur nature. La plûpart des corps qui ſont diſſolubles dans des liqueurs alkalines, ſont précipités ou ceſſent d'être tenus en diſſolution quand on ajoûte quelque acide à la liqueur; & preſque tous les corps diſſolubles dans les acides ſont précipités par les alkalis. Quand on mêle immédiatement enſemble un acide & un alkali, il arrive en général durant ce mélange une effervescence ou mouvement inteſtin, & on en voit ſortir des bulles d'air qui s'élevent & crevent à la ſurface. Cependant les alkalis tant fixes que volatils, peuvent recevoir une telle préparation, qu'on les mêle enſuite avec les acides, ſans qu'il y ait d'efferveſcence ſenſible; & ceux des alkalis qui ſont ainſi préparés ont une ſaveur plus brûlante que dans leur état ordinaire.

Un acide & un alkali étant mêlés enſemble, ils compoſent, dans quelque cas que ce ſoit, un nouveau corps, une nouvelle ſubſtance qui ſe nomme *ſel neutre*; le ſel neutre n'a ni l'acidité de la ſubſtance acide, ni la ſaveur âcre brûlante de l'alkali, & il n'eſt pas propre à diſſoudre les ſubſtances que l'acide ou l'alkali diſſolvent quand ils agiſſent ſéparément.

On peut ajoûter aux caracteres précédens, que les ſels alkalis changent en verd la couleur des fleurs bleues ou leurs infuſions, comme celles de la violette; & que les acides changent les mêmes couleurs en rouge : au lieu que les composés neutres formés par l'union des acides & des alkalis, ne produiſent aucune altération ſur ces couleurs.

On doit obſerver néanmoins que la vertu de changer en verd les couleurs bleues, n'eſt pas toujours une preuve de la préſence d'un alkali; car il y a des diſſolutions de corps terreux faites par les acides qui ont le même effet. On peut diſtinguer ces dernieres ſubſtances des alkalis, en mêlant avec elles un alkali connu pour tel, qui précipitera auſſi-tôt la terre, & formera avec l'acide qu'elles contiennent une ſubſtance neutre.

Les ſels alkalis fixes parfaitement purifiés paroiſſent une ſeule & même ſubſtance, de quelque plante que ce ſoit qu'on les ait extraits : il faut cependant en excepter les plantes marines dont nous parlerons dans la ſuite. Il paroît y avoir reſpectivement la même identité entre les alkalis volatils, ainſi que dans la partie terreuſe pure des cendres de tous les végétaux.

Les huiles empyreumatiques ont entre elles quelque différence, quant à leur degré d'acrimonie & de fétidité. Les eſprits acides different également dans le degré de force ou dans la quantité d'eau qu'ils contiennent : on ne connoît pas encore combien il peut y avoir de différence entre les ſubſtances précédentes, quant à leurs autres qualités, parce qu'on a rarement employé & ſoumis aux expériences néceſſaires ces divers produits.

Il faut obſerver que les ſels alkalis, ſoit fixes, ſoit volatils, ſont entiérement des produits du feu; on ne les a jamais trouvés exiſtans en aucun végétal dans leur état naturel. Il n'eſt pas douteux que les huiles ſont préexiſ-

tantes dans les plantes, mais elles doivent au feu leur acrimonie & leur fétidité ; car les huiles les plus douces & les plus inſipides deviennent âcres & fétides lorſqu'on leur fait éprouver le même degré de chaleur qu'aux ſubſtances qui donnent des huiles empyreumatiques. L'acide qui ſe trouve de même naturellement dans les végétaux, eſt toujours altéré quand on le ſoumet à un feu ſemblable : il a la mauvaiſe odeur & l'âcreté de l'huile dont il monte une partie avec lui ; mais on ignore ſi l'acide lui-même éprouve quelque changement dans ſa nature.

Lorſque la Chymie commença à devenir une ſcience raiſonnée ou fondée ſur des principes certains, & à s'occuper de l'examen des parties conſtituantes & de la nature des corps, on imagina que l'analyſe des végétaux par le feu nous découvrant leurs principes actifs déſunis, & diſtincts les uns des autres, procureroit le plus ſûr moyen de juger de leurs vertus médicinales. Mais en multipliant ces expériences, on s'apperçut bientôt, 1°. qu'elles étoient inſuffiſantes & incapables d'apprendre ce qu'il étoit important de ſçavoir ; 2°. que les analyſes des plantes veneneuſes & de celles que nous mangeons, ſans en être incommodés, ont ſouvent autant de reſſemblance que deux analyſes d'une même plante ; 3°. qu'une chaleur conſidérable qui agit ſur des végétaux n'en ſépare pas ſeulement les principes, mais les altere, les tranſpoſe, & les combine ſous de nouvelles formes. On a donc éprouvé qu'il eſt impoſſible de reconnoître dans l'analyſe des plantes par le feu, ſous quelle forme leurs principes prochains y exiſtent, & quelles qualités elles poſſedent avant les changemens, les tranſpoſitions, les nouvelles combinaiſons que le feu y occaſionne. Par exemple, ſi on voit que vingt-deux onces d'une ſubſtance végétale rendent dix onces & demie de phlegme acide, plus d'une once cinq gros d'huile, & trois gros & demi de ſel alkali fixe, quelle idée cette analyſe peut elle donner des qualités médicinales de la gomme arabique ?

§ III.

§. III.

Subſtances contenues naturellement dans les végétaux, & qu'on en peut extraire par divers procédés ſans altérer leurs qualités eſſentielles ou qu'elles tiennent de la nature.

1. *Huiles groſſieres qu'on nomme huiles graſſes ou douces.*

C'eſt principalement dans les amandes des fruits & dans certaines graines que ces huiles ſe trouvent en abondance. Comme on les en retire communément en exprimant ces fruits, on les diſtingue des autres huiles en les nommant huiles par expreſſion. Elles ſont encore contenues dans toutes les parties de tous les végétaux que l'on a ſoumis aux opérations propres à les découvrir, & on peut les en faire ſortir par la violence du feu. Il eſt vrai que leurs qualités s'alterent beaucoup dans les procédés que l'on employe pour les extraire ou les rendre ſenſibles.

Les huiles par expreſſion qui ſont dans leur état ordinaire, ne ſe diſſolvent ni dans l'eſprit de vin ni dans l'eau; mais en faiſant uſage de certains intermedes, on parvient à les unir avec l'une & l'autre de ces ſubſtances. Ainſi en mêlant ſelon l'art, du ſucre avec les huiles par expreſſion, on les rend miſcibles à l'eau; c'eſt ce qui ſe fait dans la préparation des looks & des potions huileuſes: elles peuvent encore ſe mêler avec l'eau, quand on a interpoſé une gomme ou mucilage, & alors il ſe forme une liqueur laiteuſe. Si l'on unit ou combine ces huiles avec des ſels alkalis, il ſe forme un ſavon qui ſe mêle également avec les liqueurs aqueuſes & ſpiritueuſes, & qui étant diſſous dans l'eſprit de vin préſente un fluide tranſparent homogène. Lorſque l'on ajoûte quelque acide dans une diſſolution de ſavon par l'eſprit de vin, l'acide abſorbe le ſel alkali; & l'huile qui quitte auſſi-tôt l'alkali, ſe trouve avoir éprouvé un changement digne d'être remarqué; c'eſt qu'elle peut dès-lors ſe diſſoudre dans l'eſprit de vin pur ſans aucun intermede.

Les huiles douces ou tirées par expreſſion, perdent beaucoup de leur fluidité, quand elles ſont expoſées au froid;

& même quelques-unes prennent une aſſez ferme conſiſtence en éprouvant un léger degré de froid. Ces huiles conſervées un certain tems dans un air chaud deviennent fluides claires, & contractent une forte rancidité; pour-lors leur nature douce, lubrefiante, & relâchante, ſe change en une vive acrimonie. Auſſi celles qui ſe trouvent dans cet état, au lieu de procurer du ſoulagement, cauſent de l'irritation; & bien loin d'émouſſer les humeurs corroſives, elles rongent & enflamment. Les huiles douces ſont ſujettes à éprouver les altérations précédentes, tandis qu'elles ſont encore renfermées dans les végétaux dont nous les tirons; c'eſt ainſi que les ſemences huileuſes, telles que les amandes proprement dites & celles qu'on appelle ſemences froides, deviennent rances quand on les garde long-tems. Si l'on triture ces ſemences ou amandes avec de l'eau, l'huile s'unit à l'eau au moyen d'une autre matiere que renferme la ſemence, c'eſt le mucilage; & il ſe forme de ce mêlange une émulſion ou liqueur laiteuſe, qui, au lieu de devenir rance, tourne à la putréfaction quand on la garde quelque tems ſans l'agiter.

Lorſqu'on fait éprouver à ces huiles la chaleur de l'eau bouillante, & même un degré qui ſoit autant ſupérieure à celle-ci que la chaleur de l'eau bouillante ſurpaſſe celle du corps humain, il ſe fait peu de diſſipation de leurs parties. Si on les ſoumet à une très-grande chaleur elles exhalent une vapeur irritante qui ſemble être de la nature des acides. Quand après cela on les a laiſſé reffroidir, on obſerve qu'elles ont acquis une conſiſtence plus ferme que celle qu'elles avoient avant que le feu eût agi ſur elles, ainſi qu'une ſaveur âcre. Ces huiles éprouvent-elles dans des vaiſſeaux fermés une chaleur qui approche du degré de l'ignition, la plus grande partie paſſe à l'état d'huile empyreumatique & il ſe forme un charbon noir.

2. Matiere ſébacée groſſiere ou ſubſtance ſuifeuſe, huile douce concrete.

Des amandes de quelques fruits, tels que le cacao, on retire, au lieu d'une huile fluide, une ſubſtance qui a la conſiſtence du beurre; d'autres fruits, tels que la noix muſcade, donnent une matiere ſolide auſſi ferme que le ſuif. Le

moyen le plus facile pour obtenir ces ſubſtances concretes, c'eſt de faire bouillir les fruits qui les renferment dans de l'eau, la matiere ſébacée ou ſuifeuſe étant alors liquéfiée par la chaleur, abandonne les autres principes prochains de ces fruits, s'éleve à la ſurface de l'eau, & reprend enſuite ſa conſiſtence naturelle dès que la liqueur ſe refroidit.

Les ſubſtances huileuſes concretes de cette claſſe, poſſedent les mêmes propriétés générales que nous obſervons dans les huiles tirées par expreſſion ; mais quand on garde ces matieres huileuſes concretes, elles ont moins de diſpoſition à devenir rances que les huiles fluides communes. Les Chymiſtes préſument que la conſiſtence plus ferme de ces huiles figées dépend de ce qu'il ſe trouve une plus grande quantité du principe acide mêlée avec elles, qu'avec les huiles fluides : en effet, dans leur analyſe par le feu, elles donnent une vapeur plus ſenſiblement acide que les huiles fluides ; & quand on mêle quelque acide concentré aux huiles fluides, elles prennent une conſiſtence épaiſſe ou forment une maſſe ſolide.

3. *Huiles eſſentielles.*

Les huiles eſſentielles ne ſe retirent que des végétaux ou des parties des végétaux qui ſont très-aromatiques ou odorans : elles ſont le principe dans lequel réſident l'odeur & ſouvent la qualité échauffante, irritante, & les vertus des plantes qui les contiennent; c'eſt de-là que vient à ces huiles les noms d'eſſences ou huiles eſſentielles.

Les huiles eſſentielles s'uniſſent à l'eſprit de vin rectifié, & compoſent avec lui un fluide tranſparent, homogene : à la vérité quelques-unes de ces huiles ont beſoin d'une plus grande quantité d'eſprit de vin que les autres, pour qu'il ſe faſſe un mêlange parfait. L'eau même qui ne diſſout pas toute leur ſubſtance, peut à l'aide de certains procédés, ſe charger d'une certaine portion de la matiere la plus ſubtile de ces huiles, juſqu'à être conſidérablement impregnée de leur odeur : en effet ces huiles deviennent parfaitement diſſolubles dans l'eau quand on employe du ſucre, de la gomme, du jaune d'œuf, ou des ſels alkalis. Ces mêmes huiles eſſentielles tenues en

digeſtion avec les alkalis volatils, éprouvent divers changemens de couleur ; & il y a quelques-unes de celles qui ſont naturellement les moins odorantes dans leur état naturel dont les alkalis fixes augmentent conſidérablement le parfum, tandis qu'ils diminuent généralement l'odeur de ces huiles.

Les huiles eſſentielles expoſées au degré de chaleur de l'eau bouillante s'exhalent entierement, & c'eſt ſur ce principe qu'eſt fondé l'art d'extraire ces huiles des corps qui les contiennent ; car de tous les fluides qui exiſtent naturellement dans les végétaux, il n'y a que l'huile eſſentielle qui s'éleve à ce degré de chaleur, ſi ce n'eſt un phlegme aqueux duquel il eſt aiſé de ſéparer la plus grande partie de l'huile. Quelques-unes des huiles eſſentielles s'élevent à un degré de chaleur beaucoup moins grand que celui de l'eau bouillante, il ſuffit pour celles-là d'un degré un peu plus fort que celui auquel l'eau commence à s'évaporer ſenſiblement. Quand ces huiles ſont ſoumiſes à l'analyſe par le feu elles paroiſſent peu différer des huiles tirées par expreſſion.

Les huiles eſſentielles qui reſtent quelque tems expoſées à un air chaud, éprouvent une altération très-différente de celle que ſubiſſent les huiles tirées par expreſſion. Au lieu de devenir plus tenues, claires, rances & acres, elles s'épaiſſiſſent par degrés & forment enfin une ſubſtance concrete, ſolide, caſſante, & elles perdent ſenſiblement de leur volatilité, de leur parfum, de leur âcreté, & de leur qualité échauffante & ſtimulante. On les trouve alors ſéparées en deux eſpeces de matieres ; qui ſont, 1°. une huile fluide, volatile à la chaleur de l'eau bouillante & poſſédant preſque les mêmes qualités qu'avoit précédemment cette même huile étant nouvelle ; 2°. une ſubſtance groſſiere qui occupe le fond du vaſe & qui ne s'éleve qu'à une chaleur très-grande, ou propre à changer ſa nature & à la décompoſer en un acide, une huile empyreumatique & un charbon noir.

Quand on mêle aux huiles eſſentielles un acide concentré, elles éprouvent dans le moment un changement preſque ſemblable à celui que le tems opere ſur elles. En faiſant ces eſpeces de mêlanges l'opérateur doit être ſur

ſes gardes; car lorſqu'un acide violent & particuliérement celui du nître dont nous parlerons plus bas, eſt verſé promptement ſur une huile eſſentielle, il s'enſuit une grande chaleur, une ébulition conſidérable; ſouvent il arrive une exploſion, où le mêlange s'enflamme. L'union des huiles tirées par expreſſion avec les divers acides, eſt accompagnée de beaucoup moins de mouvement.

4. *Huiles eſſentielles concretes.*

Quelques végétaux comme les roſes & les racines d'aulnée, au lieu de donner une huile eſſentielle fluide, fourniſſent une ſubſtance qui eſt douée des mêmes propriétés générales que cette huile, mais épaiſſe & d'une conſiſtence ſuifeuſe. Cette ſubſtance paroît composée de parties d'une auſſi grande tenuité & volatilité que les huiles fluides; elle s'éleve également à la chaleur de l'eau bouillante, & ſi l'on raſſemble cette vapeur, elle prend à ſa ſurface une forme concrete L'évaporation entiere de cette eſpece d'huile, & ſa propriété de reprendre une ſeconde fois ſa premiere forme concrete, ſans qu'elle ſe ſépare en une partie fluide & une ſolide, la diſtinguent des huiles eſſentielles qui ſe ſont endurcies ou épaiſſies par l'ancienneté ou le mêlange des acides.

5. *Camphre.*

Le camphre eſt une ſubſtance concrete, ſolide, qu'on retire principalement des parties ligneuſes de certains arbres de l'Inde. Le camphre a une volatilité égale à celle des huiles eſſentielles, & il eſt ſoluble dans les huiles ainſi que dans les eſprits inflammables; il s'unit très bien avec l'eau à la faveur d'une gomme, mais fort difficilement & imparfaitement quand on ſe ſert des autres intermedes qui rendent les huiles miſcibles aux liqueurs aqueuſes. Le camphre differe des matieres ſébacées, ainſi que des huiles eſſentielles fluides, par les phénomenes ſuivans: il n'éprouve point d'altération ſenſible lorſqu'on le garde longtems. Il s'évapore en entier, non-ſeulement par la chaleur de l'eau bouillante, mais encore quand il eſt dans un air

chaud, ſans qu'il ſe faſſe aucun changement ni ſéparation de ſes parties; la plus petite particule qui ne s'eſt pas diſſipée paroiſſant être de la même nature que le morceau de camphre mis en expérience ou avant qu'il eût perdu de ſon volume. Les parties du camphre ne contractent aucune odeur empyreumatique, ne ſouffrent aucune décompoſition, quelque degré de chaleur qu'on lui faſſe éprouver dans les vaiſſeaux fermés, quoiqu'il s'enflamme & ſe conſume à l'air libre; les acides concentrés le diſſolvent & le réduiſent ſous une forme liquide; enfin il conſerve diverſes autres propriétés qu'il n'eſt pas beſoin de rapporter ici en détail.

6. *Réſine.*

Les réſines ſont des huiles eſſentielles devenues épaiſſes & dures par leur ancienneté ou le mêlange des acides. Lorſqu'une telle maſſe endurcie a été expoſée à la chaleur de l'eau bouillante juſqu'à ce que ſes parties les plus ſubtiles ou l'huile eſſentielle pure qu'elle contenoit ſe ſoit élevée ou diſſipée, la matiere groſſiere qui reſte au fond du vaſe ſe nomme également réſine. Nous trouvons dans beaucoup de végétaux des réſines analogues à l'une & l'autre de ces ſubſtances concretes; quelques-unes contiennent une huile ſubtile qui s'en ſépare quand elles éprouvent le degré de chaleur de l'eau bouillante; d'autres ne contiennent rien qui ſoit propre à s'élever à ce degré de chaleur.

En général les réſines ſe diſſolvent dans l'eſprit de vin rectifié; à la vérité quelques-unes d'elles le font plus difficilement que d'autres. C'eſt principalement par le moyen de ce diſſolvant que ces huiles ſe retirent des plantes dans leſquelles elles ſont renfermées. Elles ſe diſſolvent encore & dans les huiles eſſentielles & dans les huiles tirées par expreſſion: on peut auſſi les unir avec les liqueurs aqueuſes, par le moyen des mêmes intermedes qui rendent les huiles fluides miſcibles à l'eau. Les réſines expoſées à un degré de chaleur inférieur à celui de l'eau bouillante, ſe liquéfient & prennent l'apparence d'une huile fluide; quand elles ſont dans cet état, on peut les incorporer l'une avec l'autre. Lorſqu'on en fait l'analyſe par le feu dans les vaiſſeaux fermés, elles donnent

un acide ſenſible & une grande quantité d'huile empyreumatique.

7. *Gommes.*

Les gommes different des ſubſtances précédentes en ce qu'elles ne ſont pas inflammables; car quoiqu'elles puiſſent être réduites en charbon, & enſuite en cendres, elles ne s'enflamment jamais. Les réſines & les gommes different auſſi beaucoup quant à la proportion des principes que le feu en retire; la quantité de l'huile empyreumatique des gommes étant beaucoup moindre, & celle de l'acide plus conſidérable que dans les réſines, il ne s'éleve rien de la gomme qui éprouve le degré de chaleur de l'eau bouillante, & elle ne ſe liquéfie point comme les réſines, mais elle reſte ſans altération juſqu'à ce que la chaleur qu'elle éprouve ſoit augmentée au point de la rôtir ou de la réduire en charbon.

La gomme conſervée quelque tems dans une petite quantité d'eau s'amollit & forme une maſſe viſqueuſe qui s'attache aux corps qu'elle touche, c'eſt ce qu'on nomme mucilage. Si on la met dans une plus grande portion d'eau, elle ſe fond davantage, & forme un fluide qui eſt plus ou moins gélatineux ſuivant la proportion de la gomme à l'eau. La gomme ne ſe diſſout pas dans l'eſprit de vin, ni dans aucune eſpece d'huile; cependant lorſqu'elle eſt amollie par l'eau de maniere à former un mucilage, elle ſe mêle facilement ſoit avec les huiles fluides, ſoit avec les réſines qui de cette maniere deviennent ſolubles dans les liqueurs aqueuſes conjointement avec la gomme, & ſont dès-lors très-propres aux uſages de la médecine.

Cette méthode d'unir les huiles avec les liqueurs aqueuſes, qui n'a été pendant long-tems connue que d'un petit nombre de perſonnes qui en faiſoient un ſecret, paroît avoir été ſçue du Docteur Grew? « J'ai pris, dit-il, » de l'huile d'anis, & l'ayant verſée ſur une autre ſubſtance, je fis enſorte qu'elle ſe tournât en un baume » parfaitement laiteux, ou en eſpece de beurre; par ce » moyen l'huile devint miſcible avec les liqueurs vineuſes » & aqueuſes, elle s'y diſſolvoit dans l'inſtant ſous une

» forme laiteuſe. Il faut obſerver, continue M. Grew, » que tout ceci ſe paſſe ſans que l'huile perde aucunement de ſon odeur, de ſa ſaveur, ou de ſa nature. » Par une manipulation à peu-près ſemblable, on peut » changer toute autre huile diſtillée en beurre blanc com» me du lait, qui ſe mêlera également avec l'eau ou » toute autre liqueur ſemblable. Ce mélange ſert à » divers uſages en médecine, & je l'ai ſouvent trouvé fort » commode & très utile ».

Cette découverte a encore été portée plus loin dernierement : on peut voir dans le premier volume des obſervations de médecine, publiées par une ſociété de Médecins de Londres, des expériences ſur les divers moyens de rendre les huiles eſſentielles, les huiles tirées par expreſſion, & les différentes ſubſtances huileuſes & réſineuſes ſolubles dans l'eau par l'intermede de la gomme.

Si l'on unit ainſi à l'eau, par le moyen d'une gomme, les ſubſtances huileuſes & réſineuſes, on peut également unir les gommes à l'eſprit de vin par l'intermede des huiles eſſentielles & des réſines : à la vérité l'eſprit de vin ne ſe charge pas à beaucoup près d'autant de gomme que l'eau ſe charge de réſine ou d'huile.

Les liqueurs acides qui épaiſſiſſent les huiles pures, ou leur donnent une conſiſtence ferme, n'empêchent pas la diſſolution des gommes & des huiles mêlées avec de la gomme. Les ſels alkalis au contraire, ſoit fixes, ſoit volatils, quoiqu'ils rendent les huiles pures diſſolubles dans l'eau, empêchent la diſſolution de la gomme & des mélanges de gomme & d'huile. Quand on a quelque gomme pure diſſoute dans de l'eau, l'addition d'un ſel alkali à cette ſolution eſt cauſe que la gomme quitte l'eau & ſe précipite au fond ſous une forme épaiſſe, ſolide ; ſi on a un mélange de quelque ſubſtance huileuſe ou réſineuſe avec de la gomme, l'addition d'un ſel alkali occaſionne de même la ſéparation de la gomme d'avec l'eau, la gomme tombant au fond de la liqueur ou s'élevant à ſa ſurface ſelon ſa peſanteur ſpécifique.

8. *Gomme-Réſine.*

Par le nom de gomme-réſine, on entend un mêlange de gomme & de réſine. Pluſieurs végétaux contiennent des mêlanges de cette nature, dans leſquels les parties qui les compoſent ſont ſi intimement unies, peut-être par l'intermede de quelque autre matiere que dans les raiſonnemens & les opérations pharmaceutiques, cette ſubſtance peut être conſidérée comme une eſpece de principe diſtinct des autres ; toute la maſſe de la gomme-réſine ſe diſſolvant à-peu-près également dans les liqueurs aqueuſes & dans les liqueurs ſpiritueuſes, & leur diſſolution n'étant ni trouble ni laiteuſe, comme celle des mêlanges artificiels de gommes & de réſines, mais parfaitement tranſparente. On peut mettre dans cette claſſe des gommes-réſines la matiere aſtringente de la racine de biſtorte, & la matiere amere que fournit la gentiane. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il y eût un nom particulier pour exprimer cette eſpece de ſubſtance, parce que le terme de gomme-réſine appartient & convient aux mêlanges plus groſſiers ou moins parfaits, dans leſquels les parties gommeuſe & réſineuſe n'ont qu'une légere union l'une avec l'autre, & ſe ſéparent aiſément l'une de l'autre.

9. *Matiere ſaline.*

Il y a dans les végétaux des ſucs ſalins de différentes eſpeces, qui juſqu'ici n'ont été que fort peu examinés ; les ſucs ſalins doux & les acides, ſont & les plus abondans & les plus connus.

Les ſucs des végétaux étant expoſés à une chaleur égale à celle de l'eau bouillante, n'éprouvent en général aucun changement que l'évaporation de leur humidité aqueuſe ; la matiere ſaline reſtant dans le vaſe, ainſi que les autres parties non volatiles qui dans les ſucs ſe trouvent unies avec elle. Il y a beaucoup de ces ſucs de plantes dont après l'évaporation d'une grande partie de l'eau, & quand on les garde quelque tems, il ſe ſépare par degrés une matiere ſaline qui prend une forme concrete, & paroît en petites

maſſes ſolides, laiſſant les autres ſubſtances dans l'état de diſſolution ou ſous la forme humide. D'autres plantes fourniſſent des ſucs dont on n'a pas encore trouvé le moyen d'extraire un ſel pur qui eût la forme concrete.

Ces ſels des ſucs végétaux ſe diſſolvent non-ſeulement dans l'eau comme les autres corps ſalins; mais pluſieurs ſels & ſpécialement ceux qui ſont doux, ſe diſſolvent auſſi dans l'eſprit de vin rectifié. L'huile groſſiere & la matiere gommeuſe auxquelles ces ſels ſe trouvent preſque toujours unis dans le végétal, ſe diſſolvent facilement avec eux dans l'eau, mais l'eſprit de vin en laiſſe la plus grande partie ſans l'attaquer. Les matieres hétérogenes dont l'eſprit de vin s'eſt chargé lui demeurent attachées preſque en entier, tandis que les ſels prennent une forme concrete; mais il y a une partie conſidérable des matieres dont l'eau ſe charge, auxquelles il reſte toujours uni du ſel des végétaux. C'eſt pourquoi on éprouve conſtamment que les ſels appellés ſels eſſentiels extraits des ſucs aqueux des végétaux ſelon la méthode ordinaire, contiennent beaucoup des autres principes ſolubles du même végétal, au lieu que ceux que l'on retire par l'eſprit de vin, ſont beaucoup plus purs. On peut au moyen de l'eſprit de vin rectifié purger parfaitement de toutes leurs impuretés quelques-uns de ces ſucs ſalins des végétaux, & on retirera de beaucoup de plantes de ce pays qui ſont douces au goût, du ſucre parfait ſous la forme concrete.

Il y a encore une autre eſpece de matiere ſaline que l'on retire de quelques corps réſineux, & en particulier du benjoin; elle eſt d'une nature différente de la précédente, & des Chymiſtes préſument que c'eſt une partie de l'huile eſſentielle de la réſine coagulée par un acide, & que cet acide eſt plus actif ou plus pur que les autres eſpeces d'acides qui rendent d'autres huiles épaiſſes ou ſolides. De telles ſubſtances ſalines concretes ſe diſſolvent dans l'eau & dans l'eſprit de vin: à la vérité ces liqueurs les diſſolvent difficilement & en tiennent peu en diſſolution: elles donnent quelques marques d'acidité: elles ont une partie conſidérable d'odeur ſemblable à celle de la réſine qui les a fournies; elles s'élevent en va-

peurs, quand elles éprouvent un degré de chaleur égal à celui de l'eau bouillante, ou un degré plus conſidérable, & s'enflamment dans le feu.

Obſervations générales ſur les principes prochains des végétaux.

I. Les huiles eſſentielles, comme on l'a déja obſervé, ne ſe retirent que d'un petit nombre de végétaux; il y en a beaucoup moins encore dont on obtienne du camphre; mais il paroît que l'huile groſſiere ou douce, la réſine, la gomme & la matiere ſaline ſe trouvent dans toutes les plantes en plus ou moins grande quantité. Il y en a qui contiennent plus de l'un de ces principes que de tout autre, & dans d'autres plantes c'eſt une ſubſtance différente qui domine.

II. Les divers principes prochains ſont dans beaucoup de cas intimement combinés, de façon qu'ils doivent être extraits enſemble du ſujet qui les unit, par des diſſolvans dans leſquels quelques-uns d'eux ne pourroient être diſſous ſéparément. C'eſt pourquoi les infuſions aqueuſes & les teintures ſpiritueuſes d'une plante, contiennent proportionnément plus de principes que l'eau ou l'eſprit de vin qui en eſt le propre diſſolvant.

III. Après qu'une plante a ſuffiſamment infuſé dans de l'eau, tout ce que l'eſprit de vin retire du réſidu peut être regardé comme n'étant qu'une ſubſtance qui ne peut être attaquée que par l'eſprit de vin; & au contraire quand c'eſt dans l'eſprit de vin que l'on a mis d'abord quelque ſubſtance végétale, tout ce que l'eau parvient enſuite à en extraire peut être regardé comme une matiere de laquelle l'eau eſt le propre diſſolvant.

IV. Si on fait bouillir dans l'eau une ſubſtance végétale qui contient tous les principes prochains dont nous avons parlé, l'huile eſſentielle ſoit fluide ſoit concrete, le camphre, & le ſel eſſentiel volatil s'éléveront par degrés avec la vapeur de l'eau, & on pourra les recueillir en recevant cette vapeur au moyen d'un appareil convenable durant tout le tems de l'action du feu. Les autres principes prochains du végétal n'étant pas volatils à ce degré de chaleur de l'eau bouillante ne s'éleveront pas comme les pre-

miers, on les retrouvera dans le vaiſſeau; on verra l'huile groſſiere & la matiere ſébacée nager ſur la ſurface de la liqueur. Les ſubſtances gommeuſes & ſalines & une partie de la réſine ſont diſſoutes dans l'eau, & on peut les en retirer ſous une forme ſolide en paſſant la liqueur & l'expoſant à une chaleur douce juſqu'à ce que l'eau ſoit évaporée. Quant au reſte de la réſine qui eſt encore retenu par le corps végétal, on peut l'en extraire au moyen de l'eſprit de vin, & enſuite le ſéparer de cette liqueur en faiſant évaporer l'eſprit de vin qui le laiſſera ſous une forme ſolide. En faiſant l'application de ces principes dans la pratique, on peut extraire la plûpart des ſubſtances que contiennent les végétaux, & ſe les procurer dans un état de pureté, de quelque maniere qu'ils ſoient mêlés & unis dans le végétal.

V. On trouve quelquefois un ou pluſieurs des principes prochains d'un végétal naturellement ſéparés ou diſtincts des autres contenus dans des receptacles particuliers qui ſont partie des organes de cette plante, ou extravaſés, & réunis en maſſe à ſa ſurface. Par exemple, ſi l'on examine avec les verres des racines d'angélique coupées en long ou fendues, on y voit des veines de réſine. On diſtingue à l'œil nud dans les calices des fleurs, & les feuilles de l'hypericum ou mille-pertuis, & dans les feuilles de l'oranger, des points tranſparens qui au premier regard paroiſſent des trous, mais qu'un examen plus attentif découvre être de petites veſſicules remplies d'huile eſſentielle. Dans l'écorce des ſapins, des pins, des melezes & de quelques autres arbres, les réceptacles qui contiennent de l'huile ſont en très grand nombre & tellement remplis de fluides huileux & réſineux, qu'il s'en trouve fréquemment & principalement dans les climats chauds, qui verſent en grande quantité ce qu'ils renferment & ce qui y aborde juſqu'à ce que la plaie ſoit deſſéchée. Les acacias dans les climats chauds, ainſi que les pruniers & les céríſiers chez nous, donnent par de ſemblables extravaſations & tranſſudations une gomme preſque pure. C'eſt d'une eſpece de frêne que découle de cette maniere la manne que l'on connoît pour une ſubſtance douce ſaline, & il nous paroît que la ſeule eſpece de ſucre dont les an-

ciens ayent eu connoiſſance, étoit ce qui ſort naturellement de la canne à ſucre.

VI. Les principes prochains que nous venons d'expoſer ſont, autant que j'ai pu le voir, tout ce qui exiſte naturellement dans les végétaux, & tout ce que l'art peut en retirer ſans les ſoumettre à des opérations ou procédés qui changent leur nature & détruiſe leurs qualités originelles; c'eſt preſque toujours dans un ou pluſieurs de ces principes que réſident la couleur, l'odeur, la ſaveur & les vertus médicinales de la plante.

VII. Il y a des végétaux dont toute la vertu médicinale réſide dans un ſeul principe : par exemple, le ſeul principe médicinal dans les amandes douces eſt une huile groſſiere; dans les racines de raifort, une huile eſſentielle; dans la racine de jalap, une réſine; dans les racines de guimauve, une gomme, dans les feuilles d'oſeille, une ſubſtance ſaline acide.

VIII. Dans des végétaux qui ont pluſieurs vertus, l'une réſide dans un principe & l'autre dans un autre principe : par exemple, l'écorce du quinquina a une réſine aſtringente & une gomme amere, l'abſynthe a une huile eſſentielle d'une odeur très-forte & une gomme réſine amere.

IX. Les huiles groſſieres inſipides ou les huiles douces tirées par expreſſion, les matieres ſébacées, les gommes ſimples inſipides, & les ſubſtances ſalines douces & acides paroiſſent ſe reſſembler beaucoup entre elles, tant par leurs qualités médicinales, que par leurs propriétés pharmaceutiques.

X. Les huiles eſſentielles, les réſines, & les gommes réſines, ſont très-différentes dans les divers végétaux. Comme les huiles eſſentielles ſont en général le principe de l'odeur dans les végétaux, il eſt ſenſible qu'elles doivent différer à cet égard autant que les plantes dont on les a retirées. On voit fréquemment que les réſines contiennent de l'huile, & alors leurs qualités & leurs propriétés ont des différences qui dépendent de ce mêlange. Il y a encore entr'elles cette autre différence que la partie réſineuſe groſſiere contient ſouvent d'autres parties actives que celles qui réſident dans les huiles : par exemple, on

peut extraire de l'abſynthe une réſine qui contienne non-ſeulement l'odeur forte & aromatique, mais auſſi toute l'amertume de la plante, au lieu que l'huile de l'abſynthe eſt entierement exempte de cette amertume. L'amertume, l'adſtriction, la vertu purgative & émétique des végétaux réſident en général dans différentes ſortes de matiere réſineuſe, ſoit pure, ſoit mêlée avec la gomme & les parties ſalines; il y a dans ce genre des combinaiſons ſi intimes, que les parties qui y entrent ſe ſéparent difficilement l'une de l'autre, tout le composé ſe diſſolvant preſque également dans les menſtrues aqueux & ſpiritueux.

XI. On connoît encore quelques autres ſubſtances que l'on croit être de pures gommes, parce qu'elles ſont entiérement diſſolubles dans l'eau & nullement dans l'eſprit de vin, mais qui néanmoins poſſedent des vertus qu'on ne trouve jamais dans de ſimples gommes, telles ſont la gomme aſtringente que l'on nomme gomme d'acacia, & la gomme purgative que l'on retire de l'aloës.

XII. On prétend que les végétaux contiennent certains principes ſubtils ou eſprits recteurs différens dans les diverſes plantes, d'une trop grande ténuité, pour qu'on puiſſe les recueillir, & deſquels les huiles, les gommes, & les réſines ne ſont que les matrices ou vehicules. Cet examen eſt étranger aux vûes de la Pharmacie qui opere ſeulement ſur des objets plus groſſiers & plus ſenſibles. Lorſque l'on retire d'une plante odoriférante une huile eſſentielle qui contient ſous un petit volume tout le parfum d'une grande quantité du végétal, nos intentions ſont également remplies, que la ſubſtance de l'huile ſoit préciſément la matiere odorante, ou que l'odeur réſide dans un principe que l'huile contient, & qui eſt plus ſubtil qu'elle-même. Quand cette huile étant gardée long-tems perd ſon odeur & devient une réſine, il eſt égal, eu égard aux conſidérations préſentes, que cet effet arrive, parce que ce principe ſubtil s'eſt diſſipé, ou par un changement produit dans la ſubſtance de l'huile même.

Nota. A cette analyſe des végétaux d'un des plus habiles Chymiſtes de l'Angleterre, nous croyons devoir joindre un tableau de l'analyſe végétale, extrait des le-

çons d'un des plus célebres Chymiſtes François, M. Rouelle. J'eſpere, dit l'éditeur dont l'habileté en chymie eſt très-connue, que les connoiſſeurs recevront ce tableau de l'analyſe vegétale de M. Rouelle, d'autant plus favorablement, que je ne connois rien d'auſſi complet ſur le regne végétal, & que je me crois autoriſé par la méthode qui y regne, & par l'exactitude avec laquelle les faits y ſont liés les uns aux autres, à le propoſer comme le modele le plus parfait de l'analyſe chymique, modele qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'on ſuivît en traitant les deux autres regnes.

1°. Qu'on prenne une plante qui n'ait point d'odeur: par exemple, du plantin, qu'on le diſtille au bain-marie, ayant ſoin de ne lui donner que le degré moyen de l'eau bouillante, on obtiendra une liqueur limpide, ſans goût, ſans odeur, en un mot une eau qui ne différera point de l'eau de pluie diſtillée.

2°. Si l'on diſtille au même degré de feu une plante odorante, l'eau qu'on obtiendra aura l'odeur de la plante. Le principe de cette odeur eſt ſi ſubtil que ſi on laiſſe cette eau quelque tems dans un vaiſſeau ouvert, il ſe diſſipe entiérement ſans que l'eau perde ſenſiblement de ſon poids, preuve qu'il y eſt en très-petite quantité.

3°. Si l'on diſtille cette même plante odorante au degré de l'eau bouillante ſans paſſer au-de là, ce qui ſe fait en la diſtillant à feu nud avec de l'eau dans la cucurbite, on obtient outre l'eau qu'on a eue dans le procédé précédent, une huile qui a l'odeur de la plante qui nage à la ſurface de l'eau dans quelques eſpeces & qui dans d'autres va deſſous. Ces différentes peſanteurs ſpécifiques ne ſont pas le ſeul caractere qui diſtingue ces ſortes d'huiles, elles different encore par leurs couleurs & par leur conſiſtence, y en ayant de vertes, de bleues, de jaunes, de rougeâtres, &c. de plus ou de moins limpides & même de figées. C'eſt à ces huiles qu'on donne le nom d'huiles eſſentielles, elles ne ſe trouvent pas toujours dans les mêmes parties des différentes plantes; il y a des plantes, telles que le romarin, lammenthe, &c. qui l'ont dans leurs feuilles, la lavande l'a dans le calice de ſes fleurs, les plantes ombelliferes l'ont dans l'enveloppe de leur ſemence, les ar-

bres de la famille des orangers & des citroniers l'ont dans le pétale, la feuille de leurs fleurs, & enſuite dans l'écorce de leurs fruits, &c.

4°. Les ſemences de preſque toutes les plantes, car on ne doit gueres en excepter que celles de la famille des légumineuſes, des fauſſes légumineuſes, & des graminées qui ſont farineuſes, & celles des rubiacées qui ſont preſque de la nature de la corne, donnent, lorſqu'on les met dans une preſſe après les avoir pilées & réduites en pâte, une huile qui ne peut pas monter dans la diſtillation comme la précédente, & qui en differe encore parce qu'elle n'a point d'odeur, on l'appelle *huile par expreſſion*, à raiſon du moyen qu'on a employé pour l'obtenir.

5°. L'amande du cacao dépouillée de ſon écorce & pilée, les baies de laurier, celles de l'arbre de cire, lorſqu'on les fait bouillir dans de l'eau, donnent une huile qui vient nager à la ſurface de ce liquide, & qui, lorſqu'on la laiſſe refroidir, ſe fige & prend la conſiſtence d'un beurre.

6°. La plûpart des plantes, lorſqu'on les diſtille à la cornue & qu'on leur donne le degré moyen ſupérieur à l'eau bouillante, donnent une liqueur d'abord purement aqueuſe qui devient enſuite acide & dont l'acidité va toujours en augmentant; il ſort en même tems une huile foiblement colorée & aſſez limpide, mais qui devient de plus en plus colorée & de plus en plus épaiſſe juſqu'à la fin de l'opération. Il reſte dans la cornue un charbon qui conſerve la forme de la plante pour peu qu'elle ait de ſolidité, & qui n'eſt preſque qu'une terre pure.

7°. Une plante qu'on brûle à l'air libre perd dans la combuſtion les principes qu'elle donne à la diſtillation, ſi l'on verſe de l'eau ſur ſes cendres, qu'on la filtre & qu'on la faſſe évaporer, on en retire une matiere ſaline qui produit ſur la langue une ſenſation brûlante & lui imprime un goût d'urine; cette matiere ſaline mêlée avec la liqueur acide du procédé précédent ou toute autre liqueur acide, y excite un mouvement rapide accompagné de bulles qu'on appelle mouvement d'efferveſcence; mêlée à la teinture bleue des fleurs des végétaux, elle lui donne une couleur verte comme l'acide lui donne une couleur rouge. C'eſt

à

à cette matiere ſaline qu'on donne le nom d'*alkali fixe*, ce alkali fixe n'eſt pas toujours ſeul dans les cendres de tous les végétaux, il y eſt joint quelquefois à d'autres ſels, tels que le tartre vitriolé & le ſel de glauber ; mais il eſt aiſé de les en ſéparer, parce qu'ils cryſtalliſent quand on évapore juſqu'à un certain point l'eau qui les tenoit en diſſolution, au lieu que l'alkali fixe ne cryſtalliſe point, & ne prend de forme concrete, au moins lorſqu'il eſt pur, que quand on le deſſeche entierement. S'il y avoit des charbons dans les cendres dont on a fait la leſſive, ou ſi l'air n'avoit pas un libre accès dans le lieu où l'on a brûlé la plante, comme lorſqu'on la brûle en la ſuffoquant, l'alkali fixe eſt plus ou moins impur, & plus ou moins chargé de principes étrangers qui le ſaliſſent & lui donnent quelquefois une forme cryſtalline & concrete ; mais on peut le dégager de ces matieres étrangeres en le calcinant à petit feu, pour-lors il eſt le même dans toutes les plantes, & il attire l'humidité de l'air au point de s'y réſoudre entierement en liqueur ; ce qu'on appelle tomber en déliquium. Il y a quelques plantes qui donnent un alkali fixe d'une nature différente de celui-ci, ce ſont les kalis dont l'alkali prend une forme réguliere & cryſtalline, & n'attire point l'humidité de l'air ; cet alkali eſt le même que celui qui ſert de baſe au ſel marin, auſſi trouve-t-on une grande quantité de ſel marin dans les cendres de cette plante.

8°. Le bois de chêne diſtillé à feu nud dans une cornue, donne, 1°. au degré de l'eau bouillante une eau pure ; 2°. au degré ſupérieur à celui-là, il donne un phlegme acide chargé de beaucoup d'huile ; 3°. dans le progrès de la diſtillation, l'acidité de la liqueur augmente, l'huile devient plus épaiſſe & plus colorée, & enfin ſi peſante qu'elle tombe ſous l'eau, au lieu que la premiere nage à ſa ſurface.

9°. Le gayac diſtillé de la même maniere, donne d'abord une liqueur aqueuſe peu colorée, mais qui devient acide & ſe colore de plus en plus, enſuite on obtient deux huiles comme dans le chêne, c'eſt la plus peſante qui prédomine. Lorſque les premieres gouttes d'huile ſortent, il vient une ſi grande quantité d'air qu'elle bri-

teroit tous les vaiſſeaux ſi on n'avoit pas ſoin de modérer le feu. Outre ces produits on obtient encore une liqueur très-pénétrante, très-volatile, qui a toutes les propriétés des alkalis fixes, à cela près qu'elle s'évapore au plus léger degré de feu, au lieu que l'alkali fixe réſiſte au feu le plus violent ſans s'élever, ce qui a fait donner à cette liqueur le nom d'alkali volatil. En effet cet alkali fait efferveſcence avec les acides, teint en verd les couleurs bleues des fleurs des végétaux, imprime ſur la langue une ſaveur urineuſe, &c.

10°. Ce même gayac diſtillé dans l'appareil de M. Halles, corrigé par M. Rouelle, donne une quantité très-conſidérable d'un air pur & élaſtique, tel que celui de l'atmoſphere. Voyez la deſcription de cet appareil dans la traduction des ouvrages de Henckel; *flora Sat.* pag. 162.

11°. Le cochléaria & la plus grande partie des plantes cruciferes diſtillées comme dans les procédés 2 & 3, donnent une liqueur ſpiritueuſe qui contient un alkali volatil, & une huile eſſentielle qui en eſt auſſi très-chargée.

12°. La ſemence de ſinapi ou de moutarde diſtillée à la cornue, donne au degré moyen de l'eau bouillante, un phlegme chargé d'un peu d'alkali volatil: ſi l'on ſoutient ce feu juſqu'à ce qu'il ne paſſe plus rien & qu'on l'augmente enſuite juſqu'un peu au-deſſus du degré de l'eau bouillante, on obtient un alkali volatil ſous une forme concrete, il paſſe en même tems un acide & une huile, mais qui ſont dus à l'amande de cette ſemence qui eſt émulſive, au lieu que l'alkali volatil eſt fourni par ſon écorce.

13°. Si l'on diſtille la térébenthine avec de l'eau pour ne lui donner que le degré de l'eau bouillante, on obtient une huile eſſentielle ſemblable en tout aux huiles eſſentielles du troiſieme procédé.

14°. Le réſidu de cette diſtillation qui eſt une matiere ſeche, opaque, caſſante, en un mot une véritable réſine diſtillé à la cornue à un degré de feu un peu au-deſſus de celui de l'eau bouillante, donne une liqueur acide & une huile plus colorée que l'huile eſſentielle, & qui s'épaiſſit de plus en plus juſqu'à la fin de la diſtillation. Il ne reſte dans la cornue qu'une petite quantité de charbon, encore un peu gras, ce charbon ne contient que très-peu de terre.

15°. L'oliban qui eſt une réſine ſeche, diſtillé à la cornue, donne au degré un peu ſupérieur de l'eau bouillante, une eau chargée d'une partie aromatique & une véritable huile eſſentielle : en hauſſant un peu le feu on obtient une liqueur acide & une huile un peu colorée.

16°. Le benjoin qui eſt une autre réſine ſeche, expoſée à un degré de chaleur qui le tienne ſeulement en fuſion, donne une matiere concrete en forme de petites écailles qui s'attachent à un cône de papier dont on recouvre ordinairement le vaiſſeau dans lequel on tient le benjoin en fuſion. Cette ſubſtance eſt ſoluble dans l'eau, a un goût acide, fait efferveſcence avec les alkalis, change en rouge la teinture bleue des végétaux, en un mot c'eſt un véritable acide ſous forme concrete.

17°. Le réſidu de cette opération diſtillé à la cornue, au degré ſupérieur à l'eau bouillante, donne une liqueur acide, & une huile qui s'épaiſſit de plus en plus & va ſous l'eau : il reſte un charbon très-abondant & très-raréfié.

18°. La cire diſtillée à la cornue donne au degré ſupérieur à l'eau bouillante, une liqueur très-acide & quelques gouttes d'une huile fluide. Enſuite il vient une huile figée, & preſque toute la cire paſſe ſous cette forme dans le récipient, de ſorte qu'il ne reſte qu'une très-petite quantité de matiere charbonneuſe dans la cornue.

19°. L'huile d'olives diſtillée au même degré de feu & avec le même appareil, donne d'abord quelques gouttes d'une huile liquide, & un peu de phlegme acide, il vient enſuite une huile figée, le réſidu charbonneux eſt en très-petite quantité.

Les ſemences farineuſes, telles que celles que fournit la nombreuſe famille des graminées, la gomme, la manne, le ſucre, le miel, les ſucs de preſque tous les fruits pulpeux, doux ou aigrelets, tels que les groſeilles, les raiſins, les framboiſes, les pommes, les poires, &c. ont cela de commun, qu'étant délayés dans une certaine quantité d'eau ou rapprochés juſqu'à un certain point, ils ſont viſqueux & collans, ou qu'étant étendus dans une plus grande quantité de fluide & abandonnés à eux-mêmes dans un lieu un peu chaud, ils entrent en fermentation & font du vin.

20°. Ces différentes ſubſtances diſtillées dans un appareil convenable donnent au degré ſupérieur de l'eau bouillante du phlegme, & une liqueur acide plus ou moins colorée; quelques-unes, telles que la gomme & les ſubſtances farineuſes, donnent un peu d'huile qui nage à la ſurface de la liqueur, mais elles laiſſent toutes un charbon très-rare, très-ſpongieux & très abondant.

Après avoir rapporté l'analyſe des corps du regne végétal par le feu, nous allons expoſer leur analyſe par les menſtrues.

21°. Qu'on prenne une plante quelconque, du romarin, par exemple; qu'on la mette dans une certaine quantité d'eau, & qu'après l'avoir laiſſé macérer ſi elle eſt dure, on faſſe bouillir l'eau, qu'on décante cette eau, qu'on en remette de nouvelle juſqu'à ce qu'elle ne prenne plus aucun goût: qu'on mêle ces différentes décoctions, qu'on les clarifie & qu'on les évapore au bain-marie juſqu'en conſiſtance de ſyrop, on obtiendra lorſqu'elles ſeront froides une ſubſtance ſolide, amere, ſoluble dans l'eau, inſoluble dans les menſtrues huileux & ſpiritueux; qui ne brûle que lorſqu'on l'a deſſéchée; qui diſtillée à la cornue donne du phlegme, une liqueur acide & une huile empyreumatique qui brûlée à l'air libre donne un véritable alkali fixe. Souvent après cette opération, il ne reſte plus que la terre qui eſt le ſquelette de la plante, & ſa partie colorante, ſi elle eſt verte.

22°. Le gayac, le jalap, & quelques autres bois ou racines traitées de la même maniere, donnent auſſi un extrait, mais le réſidu n'eſt pas épuiſé, il contient encore une réſine que nous en ſéparerons dans la ſuite.

23°. Les ſemences du coin, la graine de lin, celle de pſylium, &c. l'écorce des racines de guimauve, les racines entieres de régliſſe, &c. miſes à macérer dans l'eau, donnent en très-peu de tems une matiere collante & viſqueuſe, ſurtout lorſqu'on a diſſipé une partie du menſtrue qui la tient en diſſolution, c'eſt un véritable corps muqueux qu'on appelle mucilage.

24°. La myrrhe donne auſſi dans l'eau un autre corps muqueux de l'eſpece des gommes.

25°. L'aloès, le ſafran, le quinquina, la cannelle, & la plû-

part des écorces, la ſquine & la rhubarbe qui ſont des racines, donnent lorſqu'on les fait digérer dans l'eau, une ſubſtance différente de l'extrait du corps muqueux & des réſines, puiſqu'elle eſt également ſoluble dans l'eau & dans l'eſprit de vin. M. Rouelle qui en fait deux eſpeces, lui donne le nom d'*extracto-réſineux*, & de *réſino-extractif*; celui d'extracto-réſineux, lorſqu'elles ont beſoin d'être deſſéchées pour brûler, & celui de réſino-extractif, lorſqu'elles brûlent ſans avoir été ſéchées.

26°. Les ſucs exprimés des différens fruits pulpeux dont nous avons fait mention ci-deſſus; le miel, la manne, le ſucre, les gommes, & les mucilages diſſous & étendus dans une certaine quantité d'eau; le corps muqueux que l'eau extrait des ſemences farineuſes après qu'on les a fait renfler dans l'eau pour les faire germer, & qu'on les a ſéchées & réduites en farine, abandonnés à eux-mêmes dans un lieu chaud, entrent en fermentation, c'eſt-à-dire, qu'il s'y excite un mouvement qui devient de plus en plus rapide, & qui eſt accompagné d'une chaleur conſidérable; mouvement par lequel les principes du mixte ſe déſuniſſent, puiſqu'il y a un tems dans lequel cette liqueur eſt acidule, & dans lequel on apperçoit des gouttes d'huile qui viennent nager à la ſurface de la liqueur. Ces principes ainſi déſunis venant à ſe rencontrer dans la liqueur ſe réuniſſent de nouveau, prennent de nouvelles formes, & compoſent les nouveaux êtres qui conſtituent le vin. Ce vin gardé dans les tonneaux dépoſe au fond une matiere épaiſſe, molle, qu'on appelle *lie*, & ſur les parois une autre matiere ſeche, dure, ſaline, qu'on appelle *tartre*; ce ſont deux produits de la fermentation.

27°. Le vin diſtillé au degré moyen de l'eau bouillante, donne une liqueur inflammable qu'on appelle eſprit-de-vin, ou plutôt eau-de-vie, parce que dans cette premiere diſtillation elle entraîne toujours plus ou moins d'eau. Mais ſi on la rediſtille dans un vaiſſeau un peu élevé, comme par exemple, dans un matras à long cou, ou dans cette eſpece d'alembic qu'on appelle courge dans les laboratoires, avec une colonne de deux ou trois pieds, on l'obtient parfaitement déphlegmé. Kunckel conſeille même d'y ajoûter de l'eau pour en ſéparer une petite portion

d'huile étrangere qui s'y trouve preſque toujours unie. On peut encore ſéparer le phlegme qui eſt uni à l'eſprit de vin, en le verſant ſur de l'alkali fixe bien ſec qui s'unit à l'eau & forme une liqueur plus peſante que l'eſprit de vin, de ſorte que celui-ci ſurnage & qu'on peut le ſéparer en le décantant.

28°. Après que tout l'eſprit de vin eſt ſéparé, il reſte une liqueur aqueuſe légerement acide & qui retient la couleur du vin. Si on l'évapore juſqu'à ſiccité, ce qui ne le prive que d'une eau pure, & qu'on y verſe à différentes repriſes de l'eſprit de vin, on en ſépare la partie colorante rouge qu'on doit placer parmi les réſino-extractifs, puiſqu'elle eſt ſoluble dans l'eau & dans l'eſprit de vin, & il reſte un ſel peu ſoluble connu ſous le nom de tartre. Ce ſel, quoique ſous forme concrete, a toutes les propriétés d'un acide, il colore en rouge les teintures bleues des fleurs des végétaux, fait efferveſcence avec les alkalis, &c. C'eſt ce ſel que nous avons dit qui ſe dépoſoit ſur les parois des tonneaux où le vin ſéjournoit; on le dégage d'une matiere huileuſe qui le ſalit, en le clarifiant avec une eſpece de terre argilleuſe, & pour lors on lui donne le nom de crême de tartre, ou de cryſtaux de tartre.

29°. Ce tartre diſtillé à la cornue donne au degré de l'eau bouillante une petite quantité de phlegme qui a quelque odeur. En augmentant le feu il vient une liqueur colorée & acide dont l'acidité augmente de plus en plus: enſuite on obtient de l'alkali volatil, de l'huile & une grande quantité d'air: il reſte dans la cornue un charbon très-abondant qui tombe en déliquium & qui donne immédiatement de l'alkali fixe, ſans qu'il ſoit beſoin de le brûler auparavant à l'air libre. Le tartre lui-même brûlé à l'air libre donne une très-grande quantité de cet alkali, & même plus que dans les vaiſſeaux fermés.

30°. Si dans une diſſolution de cet alkali fixe bien pur on jette une pierre à chaux, & qu'on l'y laiſſe éteindre, qu'on filtre enſuite cette diſſolution, & qu'on l'évapore juſqu'à ſiccité, on a un alkali fixe beaucoup plus cauſtique qui attire beaucoup plus rapidement l'humidité de l'air, en un mot qui, s'il m'eſt permis de me ſervir de cette expreſſion, eſt plus alkali que les alkalis ordinaires.

31°. La lie diſtillée au même degré de feu que le tartre, donne les mêmes produits, à cela près que ſon réſidu, outre l'alkali, contient encore du tartre vitriolé.

32°. Si lorſque la fermentation eſt achevée, & pendant que le vin eſt encore ſur ſa lie, on l'expoſe à un degré de chaleur un peu conſidérable, la fermentation recommence, les différens produits de la premiere, tels que la lie, le tartre, l'eſprit de vin, ſe décompoſent en partie, l'acide ſe développe & il en réſulte le vinaigre. Si l'on diſtille ce vinaigre au degré de l'eau bouillante, on a une liqueur phlegmatique qui devient de plus en plus acide; & le réſidu eſt le même que celui du vin, c'eſt-à-dire qu'il contient de l'eau, du tartre, & une partie colorante.

33°. Si l'on étend de l'eſprit de vin dans une certaine quantité d'eau & qu'on le laiſſe expoſé pendant quelque tems dans un lieu frais, l'eſprit de vin ſe décompoſe, & il ne reſte qu'un peu d'acide noyé dans une grande quantité d'eau, mais qui y eſt aſſez ſenſible pour rougir les teintures bleues tirées des végétaux. Il ſe décompoſe encore ſi on le fait digérer pendant long-tems ſur de l'alkali du tartre bien pur & bien calciné. Car on obtient une liqueur plus ou moins colorée, qui nage ſur une liqueur de tartre tombée en déliquium, au fond de laquelle on trouve quelques cryſtaux d'un ſel neutraliſé. Si l'on diſtille la liqueur colorée qui nage ſur l'alkali en déliquium, on obtient de l'eſprit de vin qui contient un peu d'alkali fixe, & il reſte au fond de la cucurbite une petite quantité d'une matiere ſavonneuſe.

34°. Si l'on diſtille de l'eſprit de vin ſur une plante aromatique, il lui enleve ſa partie odorante ou ſon eſprit recteur; c'eſt ſur cela qu'eſt fondé tout l'art de faire les ratafiats qui ne ſont qu'un eſprit de vin étendu d'eau, chargé de la partie aromatique d'une plante, & adouci avec du ſucre.

35°. Cet eſprit de vin diſſout encore toutes les huiles eſſentielles & les réſines, ce qui nous fournit un moyen de retirer cette derniere ſubſtance des corps où elle eſt contenue, & c'eſt ſur cette propriété qu'eſt fondé tout l'art des vernis.

36°. Ainſi ſi l'on fait digérer dans de l'eſprit de vin le gayac, le jalap, &c. après en avoir retiré l'extrait, comme nous l'avons dit dans le procédé 22, on obtient encore une véritable réſine qu'on en peut ſéparer en diſtillant l'eſprit de vin juſqu'à ſiccité, ou encore mieux juſqu'à ce que la matiere commence à s'épaiſſir ; & en jettant de l'eau ſur le réſidu, comme la réſine eſt inſoluble dans l'eau, elle ſe ſépare néceſſairement ; auſſi ſuffiroit-il d'employer ce dernier moyen, mais pour lors l'eſprit de vin ſeroit perdu.

37°. La portion réſineuſe de la myrrhe que l'eau n'a pu diſſoudre dans le procédé 24, ſe diſſout entierement dans l'eſprit de vin, mais ce menſtrue n'attaque point ſa partie gommeuſe que l'eau diſſout, comme on l'a vû dans ce même procédé.

38°. L'aloès, le ſafran, le quinquina, la canelle, la ſquine, la rhubarbe, donnent dans l'eſprit de vin la même ſubſtance qu'ils ont donnée dans l'eau par le procédé 25 : auſſi lorſque cette ſubſtance eſt en diſſolution dans l'eſprit de vin, on ne peut point l'en ſéparer en y ajoûtant de l'eau comme on en ſépare les réſines.

39°. La partie colorante verte des plantes eſt d'une nature réſineuſe, puiſqu'elle ne ſe laiſſe extraire que par l'eſprit de vin, mais la partie colorante de leurs fleurs eſt extracto-réſineuſe étant également ſoluble dans l'eau & dans l'eſprit de vin ; il eſt vrai que ce dernier les altere à raiſon de l'acide qui entre dans ſa combinaiſon. Il y a d'autres parties colorantes qui ne ſont ſolubles que dans l'eau & qui par conſéquent ſont purement extractives, telle eſt la partie colorante du terra merita, ou de la racine de curcuma. Tout l'art de la teinture conſiſte à enlever cette partie colorante au moyen d'un acide ou d'un alkali, & à la précipiter enſuite avec un alkali ou un acide.

40°. Si l'on prend la crême de tartre du procédé 28, qu'on la diſſolve dans de l'eau bouillante, qu'on jette dans cette diſſolution de l'alkali, ſoit celui qu'on trouve dans toutes les plantes, ſoit celui qu'on trouve dans le kali, ou même de la craie qui eſt une terre qui a toutes les propriétés des alkalis, à la ſolubilité près, il ſe fait une vive efferveſcence : qu'on filtre cette diſſolution, & qu'on

l'évapore, on obtient par la cryſtalliſation un ſel neutre dont les cryſtaux ſont différemment figurés, ſelon qu'on a employé l'alkali fixe ordinaire, ou celui de la ſoude.

41°. Pour décompoſer ce ſel, il ſuffit de verſer dans la diſſolution de l'acide vitriolique, qui ayant plus de rapport avec ſa baſe que l'acide végétal, le dégage. Celui-ci, c'eſt-à-dire la crême de tartre, étant peu ſoluble, tombe au fond de la liqueur ſous la forme d'une poudre blanche, ſemblable en tout à la crême de tartre qu'on a employée.

42°. Si l'on combine de même l'acide du vinaigre avec un alkali quelconque ou avec de la craie, on obtient auſſi un ſel neutre qui differe du précédent, par la forme de ſes cryſtaux, & en ce que lorſque l'on a employé l'alkali du tartre pour le faire, il ne ſe cryſtalliſe que lorſqu'on lui a enlevé toute ſon humidité & qu'il ſe diſſout à l'air; ce dernier ſel, c'eſt-à-dire celui qui eſt fait avec l'alkali du tartre, eſt connu en chymie ſous le nom de terre foliée du tartre, parce que lorſqu'on le deſſeche avec certaines précautions il ſe met en feuillets. Cette terre foliée ſe décompoſe comme le ſel du procédé 41, & donne un acide plus concentré que celui qu'on a employé, on l'appelle vinaigre radical; on obtient dans cette décompoſition une petite portion d'eſprit de vin qui ſe trouve toujours unie au vinaigre.

43°. Si dans la diſſolution bouillante d'un alkali rendu cauſtique par la chaux, comme on l'a indiqué dans le procédé 30, on verſe une certaine quantité d'une huile par expreſſion, d'huile d'olives, par exemple; l'huile & l'alkali ſe combinent, & il réſulte de cette combinaiſon une ſubſtance compoſée connue ſous le nom de ſavon.

44°. On peut auſſi combiner les huiles eſſentielles avec l'alkali fixe fondu, en mettant ce dernier en poudre & tout chaud dans un vaſe, & en verſant pardeſſus une huile eſſentielle juſqu'à ce que l'alkali en ſoit recouvert, mais cette combinaiſon demande un tems conſidérable, pendant lequel il faut avoir ſoin de remuer le mêlange & de remettre de l'huile à meſure que l'alkali ſe découvre.

45°. Si avant que toute l'huile & tout l'alkali qu'on a

employés ſoient combinés, on laiſſe tomber l'alkali en déliquium, l'huile ſe décompoſe & il ſe forme un ſel neutre qui cryſtalliſe comme celui qui eſt formé par l'union de la crême de tartre & de l'alkali fixe.

46°. Si l'on fait digérer pendant long-tems un alkali fixe avec une réſine diſſoute dans l'eſprit de vin, & qu'on diſtille enfin ce mélange, on retire un eſprit de vin chargé d'une partie aromatique ſi la réſine en avoit une; & il reſte dans la cucurbite un alkali fixe tombé en déliquium, une matiere ſavonneuſe, & un ſel neutre ſemblable à celui du procédé précédent.

47°. La ſuie qui eſt le produit de la combuſtion des bois, diſtillée à la cornue au degré ſupérieur de l'eau bouillante, donne du phlegme, un acide, une huile, & un alkali volatil, d'abord ſous forme fluide, enſuite ſous forme concrete.

48°. Si l'on verſe ſur une huile eſſentielle, par exemple ſur celle de térébenthine, une égale quantité d'acide vitriolique bien concentré, le mêlange rougit d'abord, & enfin noircit, il s'échauffe au-delà du degré de l'eau bouillante & ſe gonfle extraordinairement, on ſent une odeur d'acide ſulphureux volatil, & on trouve une matiere épaiſſie & ſolide qui reſſemble à une véritable réſine.

49°. Cette réſine lavée pour en enlever l'acide qui n'étoit pas combiné, & enſuite diſtillée donne un acide & une huile, il reſte une grande quantité de charbon dont on peut retirer un véritable ſoufre par la diſtillation. Si on a mêlé l'acide qu'on a obtenu par cette diſtillation, & qu'on les rediſtille à différentes repriſes, à la fin on n'a plus que de l'eau & de la terre.

50°. L'acide nitreux peu concentré, traité avec l'huile eſſentielle de térébenthine de la même maniere que l'huile de vitriol, préſente les mêmes phénomenes & donne une réſine preſque entierement ſemblable à la myrrhe. Cette réſine lavée & diſtillée donne encore une huile différente de celle de térébenthine, & un acide qui ne reſſemble plus à l'acide nitreux. Le charbon qui reſte eſt très-abondant.

51°. Si l'on verſe ſur cette même huile un acide nitreux bien concentré & fumant, il s'excite une efferveſcence

des plus rapides, accompagnée d'une très-grande chaleur & de beaucoup de fumée; il s'y forme un petit charbon embraſé qui venant à avoir le contact de l'acide nitreux, ſoit qu'on en verſe deſſus, ſoit qu'il y ſoit porté par le mouvement d'efferveſcence, s'enflamme & met le feu au reſte de l'huile.

52°. Si l'on mêle enſemble poids égaux d'huile de vitriol & d'eſprit de vin bien rectifié; qu'on diſtille ce mêlange, on retire d'abord une petite portion d'eſprit de vin très-déphlegmé, une liqueur extrêmement volatile connue ſous le nom d'*æther*, un acide ſulphureux volatil, enſuite la matiere ſe gonfle; & ſi on ne diminuoit pas le feu tout paſſeroit par le cou de la cornue: mais en le diminuant, on obtient une huile de la nature des huiles eſſentielles: lorſque cette huile eſt paſſée, on peut hauſſer le feu, alors il vient une huile de vitriol très-phlegmatique, & il ſe ſublime un véritable ſoufre: il reſte dans la cornue un charbon qui étant calciné & vitrifié au fourneau d'émailleur, donne un verre couleur d'amethyſte.

53°. Deux parties d'acide nitreux fumant diſtillées de la même maniere avec quatre parties d'eſprit de vin bien déphlegmé, donnent un eſprit de vin très-pur, un æther nitreux, un acide qui a de l'odeur du vinaigre; & il reſte dans la cornue une matiere viſqueuſe & gluante très-acide, ſemblable en tout à une véritable gomme; elle eſt connue en chymie ſous le nom de cryſtaux d'Hierne, parce qu'elle cryſtalliſe lorſqu'elle n'eſt qu'à demi évaporée.

54°. Si l'on prend une forte décoction de cochléaria, de blitum, de bourache, &c. ou ſeulement le ſuc exprimé de ces plantes, qu'après l'avoir déféqué on le faſſe évaporer en conſiſtance de ſyrop, & qu'on le mette à cryſtalliſer dans un lieu frais, on obtient un véritable nitre en cryſtaux ſemblable en tout au nitre qu'on tire des platras.

55°. Si l'on prend les cendres d'une plante après les avoir leſſivées, par exemple, celles qui reſtent au procédé qu'on en faſſe une pâte avec de l'huile de lin, & qu'après l'avoir réduite en petites boules, on la diſtille à grand feu dans une cornue de grès; il reſte une matiere

qui étant pulvériſée & lavée, laiſſe tomber une poudre noire attirable par l'aimant, & par conſéquent un véritable fer. On peut encore démontrer ce métal dans les plantes, en ſurchargeant de phlogiſtique l'akali fixe qu'on en retire, ce qui met cet alkali fixe en état de diſſoudre le fer, qu'on peut précipiter avec un acide ſous la forme de bleu de Pruſſe.

Nous allons maintenant tirer les conſéquences qui découlent de ces faits. Le premier & le ſecond procédés démontrent que les plantes contiennent une eau pure qu'on ne peut point regarder comme eſſentielle à leur mixtion, puiſqu'il ſuffit du degré moyen de l'eau bouillante pour l'en ſéparer, & qu'on les en dépouille ſans les décompoſer. M. Rouelle ne la regarde que comme un inſtrument de la végétation, & comme le véhicule des ſucs qui ſervent à nourrir la plante & à la faire croître. Le procédé ſecond nous démontre encore un être odorant très-volatil, que nous y retrouvons uni à l'huile eſſentielle dans le procédé troiſieme.

Les procédés 3, 4, & 5, prouvent l'exiſtance de différentes eſpeces d'huiles qui ne different que par leur plus ou moins de volatilité & de conſiſtence: ces huiles étoient contenues dans les plantes telles qu'on les en retire. Les moyens qu'on employe pour les obtenir, tels que la chaleur du degré de l'eau bouillante ou la trituration & l'expreſſion, n'étant pas capables d'opérer leur production, d'ailleurs on les apperçoit antérieurement à toute opération, elles ſont contenues dans des réſervoirs particuliers ſans faire partie d'aucune des ſubſtances qui conſtituent proprement les plantes, & les plantes peuvent en être dépouillées ſans perdre leur ſtructure ni leur compoſition, ce qui fait dire à M. Rouelle qu'elles ne ſont pas eſſentielles à leur mixtion.

Les procédés 11 & 12 nous démontrent un alkali volatil tout fait & une huile eſſentielle chargée de ce ſel dans les plantes de la famille des cruciferes; nous diſons que l'alkali volatil eſt tout fait dans ces plantes, parce qu'il ſuffit de les froiſſer entre les doigts & de les ſentir pour l'y appercevoir.

Les baumes & les réſines qui découlent des arbres;

celles qu'on retire des plantes par le moyen de l'eſprit de vin, comme dans le procédé 35, la partie colorante verte que nous avons obtenue par le même moyen dans le procédé 39, la cire que nous croyons pouvoir mettre dans le même rang, ne doivent rien à l'art, & ſont des productions du regne végétal qui ont exiſté dans les plantes telles que nous les en retirons. Ces baumes & ces réſines doivent leur exiſtence aux huiles eſſentielles, puiſque celles-ci prennent la conſiſtance de réſine en s'évaporant, & que nous vu dans les procédés 13 & 14, que la térébenthine qui tient le milieu entre les huiles eſſentielles & les réſines, nous a donné une huile eſſentielle & qu'il eſt reſté une véritable réſine; nous confirmerons ci-deſſous cette vérité.

Les extraits que nous avons retirés dans les procédés 21 & 22, ne doivent point leur exiſtence à l'eau que nous avons employée pour les extraire, puiſque les ſucs épaiſſis de ces mêmes plantes leur ſont entierement ſemblables.

La gomme qu'on trouve ſur certains arbres, celle que nous avons extraite de la myrrhe dans le procédé 24, le miel, la manne, le ſucre, les mucilages que nous avons obtenus par le procédé 23, la matiere colante des ſemences farineuſes, ſont également des parties conſtitutives des plantes dans leſquelles nous les trouvons, & ne doivent rien à l'art qui n'a fait que les ſéparer des matieres d'une autre nature auxquelles elles étoient unies.

Nous dirons la même choſe des extracto-réſineux & des réſino-extractifs, que nous ont fourni les procédés 25 & 38.

Voilà donc neuf eſpeces de ſubſtances compoſées que l'analyſe chymique retire des plantes telles qu'elles ſont produites par le regne végétal, mais n'y en a-t-il pas d'autres? J'ai oui dire à M. Rouelle qu'il en connoiſſoit cinq autres dont il n'avoit pas encore pu développer aſſez la nature pour les faire connoître. Ces neuf ſubſtances: ſont, 1°. la partie aromatique; 2°. les huiles eſſentielles; 3°. les huiles tirées par expreſſion & les beurres ou huiles figées; 4°. l'alkali volatil des cruciferes; 5° le corps muqueux; 6°. les extraits; 7°. les extracto-réſineux; 8°. les réſino-extractifs; 9°. les réſines.

Nous diſons que ces ſubſtances ſont compoſées; car quoique la partie aromatique ſoit toujours en trop petite quantité pour pouvoir être ſoumiſe à nos examens, cependant puiſqu'elle s'unit également à l'eau & aux huiles comme l'ont démontré les procédés 2 & 3, & même à l'eſprit de vin comme dans le procédé 34, il faut néceſſairement qu'elle ait des principes analogues à chacun de ces menſtrues, & M. Rouelle conjecture qu'elle eſt formée par un acide uni à une certaine quantité du principe du feu.

Les huiles eſſentielles contiennent outre la partie aromatique qui les caractériſe & les diſtingue de toutes les autres huiles, un acide qui ſe manifeſte dans le procédé 25, par la forme cryſtalliſée que prend l'alkali fixe; on peut dégager cet acide en verſant un peu d'acide vitriolique ſur le ſel; & en diſtillant le mêlange, l'acide qu'on retire reſſemble parfaitement à l'acide végétal. L'inflammabilité de ces huiles y démontre le principe du feu; il y a en outre une certaine quantité d'eau de terre indépendamment de celle qui entre dans la combinaiſon de l'acide. C'eſt à l'acide que M. Rouelle attribue la peſanteur des huiles qui vont ſous l'eau, & la conſiſtance des huiles figées; c'eſt encore ſon action qui convertit les huiles eſſentielles en réſines, puiſque l'acide vitriolique & l'acide nitreux verſés ſur une huile eſſentielle comme dans les procédés 49 & 50, font de véritables réſines, que la térébenthine, l'oliban, & un grand nombre d'autres réſines donnent une huile eſſentielle. Les réſines ne ſont donc compoſés que d'acide & d'huile, la preuve en eſt que la térébenthine cuite dans le procédé 14, l'oliban dans le procédé 15, le benjoin dans les procédés 16 & 17, la cire dans le procédé 18, n'ont donné qu'une huile & qu'un acide, & qu'une réſine diſſoute dans l'eſprit de vin & miſe en digeſtion avec de l'alkali fixe, forme avec cet alkali un véritable ſel neutre, comme nous l'avons obſervé dans le procédé 26; cela eſt confirmé encore par les procédés 48, 49 & 50, puiſqu'avec un acide & de l'huile on fait une réſine artificielle, ou du moins un corps qui en approche infiniment. Quelques Chymiſtes avoient cependant mis au rang des principes des corps réſineux la

terre qu'on trouve dans le charbon qui réſulte de ſa décompoſition; mais les procédés 49, 50, & ſur-tout le procédé 51, démontrent que ce charbon eſt dû à la réaction de l'acide & de l'huile & eſt le réſultat de leur décompoſition, puiſque, comme on le voit dans le procédé 49, un acide & une huile diſtillés enſemble à plusieurs repriſes, ſe réduiſent en eau & en terre; quant au principe du feu, il ſe perd dans l'atmoſphere. Le procédé 51 fait voir encore que de tous les acides l'acide nitreux eſt celui qui agit le plus vivement ſur les huiles; on eſt donc fondé à ſoupçonner cet acide toutes les fois qu'on voit une grande réaction ou une grande décompoſition de l'huile, comme par exemple, dans la diſtillation du benjoin.

L'extrait eſt compoſé d'acide, d'huile, de terre & d'eau combinés dans certaines proportions, comme le prouve le procédé 21; c'eſt cet extrait qui contient le ſel eſſentiel de la plante, par exemple, le nitre que nous en avons retiré par le procédé 54. C'eſt encore lui qui fournit la plus grande partie des matériaux qui ſervent à former l'alkali fixe que nous a donné le procédé 7, ou qui le contient tout fait.

Le corps muqueux eſt auſſi formé par la combinaiſon des mêmes principes, ce que démontrent également ſon analyſe que nous avons rapportée dans le procédé 20, & les phénomenes de la fermentation, puiſqu'il eſt un tems où la liqueur eſt acide & où l'on apperçoit des gouttes d'huile à la ſurface de cette liqueur; voyez le procédé 28 & l'analyſe des différens produits de cette même fermentation. Le tartre dans le procédé 29, la lie dans le procédé 31, l'eſprit de vin dans les procédés 33 & 52, donnent évidemment une huile & un acide; ces deux principes entrent donc dans la compoſition du corps muqueux. Cette vérité eſt encore prouvée par l'eſpece de gomme qui réſulte de la combinaiſon de l'acide nitreux avec l'huile de l'eſprit de vin dans le procédé 53. Si l'exiſtence de l'acide avoit beſoin d'être démontrée, nous en trouverions une preuve ſans replique dans la production du vinaigre, procédé 32.

Il paroît évidemment par toutes ces analyſes, qu'il y a dans les végétaux un acide & une huile qui n'y exiſtent

cependant que dans un état de combinaiſon ; on auroit donc tort de les regarder comme les matériaux immédiats des végétaux, ils forment les corps muqueux, les extraits, les réſines, &c. qui compoſent les végétaux. L'analyſe à feu nud, telles que celles des procédés 7, 8 & 9, nous donnent donc les véritables principes des végétaux, quoiqu'un peu altérés par la réaction qu'ils exercent les uns ſur les autres. Il eſt vrai que les acides du corps muqueux, de l'extrait, de la réſine, ſe confondent & qu'ils ſe combinent avec une petite portion d'huile qui les ſalit & les colore, ce qu'il eſt aiſé de démontrer en ſaturant ces acides avec un alkali, l'huile s'en ſépare pour lors & vient nager à la ſurface de la liqueur ; il en eſt de même de l'huile, quoiqu'il arrive quelquefois qu'on trouve deux huiles diſtinctes dont l'une nage ſur l'eau, & l'autre va au fond, comme nous l'avons vu dans les procédés 8 & 9 ; de ces huiles l'une appartient à l'extrait, & l'autre à la réſine. Cet acide & cette huile ſe retrouvent encore dans la ſuie que nous avons diſtillée dans le procédé 47, & ils ont échappé à la deſtruction que la combuſtion a coutume d'opérer, mais l'huile y eſt à demi brûlée & chargée d'une grande quantité de matiere charbonneuſe.

Quant à l'alkali fixe, il exiſte tout fait dans les plantes ſous la forme de ſel neutre, c'eſt-à-dire combiné avec un acide. En effet on trouve du ſel marin tout formé dans le ſuc exprimé du kali, pour ne pas parler des autres ſels neutres qu'on retire d'un très-grand nombre de plantes. Mais outre cet alkali fixe déja exiſtant, il s'en forme, dans la combuſtion, par la combinaiſon de la terre, d'une petite quantité d'acide & de phlogiſtique, comme cela paroît évidemment dans la combuſtion du tartre, procédé 29 ; car le corps muqueux ne donne point d'alkali fixe, à quelque degré de feu qu'on l'expoſe, il faut que ſa terre ait été atténuée par la fermentation, & que la combuſtion ait combiné ſes principes. Le même procédé 29 démontre encore la nouvelle production de l'alkali volatil, d'autant mieux qu'on en augmente la quantité en cohobant l'acide & l'huile du tartre ſur le réſidu, & qu'on diminue d'autant la quantité d'alkali fixe, que ce réſidu a coutume de donner. Nous avons dit que l'alkali volatil, que

que le cochléaria, & la graine de moutarde nous avoient donné dans les procédés 11 & 12, étoit tout formé dans ces plantes, parce que nous l'avions obtenu à un degré de feu trop léger pour avoir pu le produire. Il n'en eſt pas de même de celui du gayac, procédé 9, ni de celui de la ſuie, procédé 47, ils ſont formés dans l'opération, & la preuve en eſt que s'ils avoient déja exiſté, ils ſeroient partis à un degré de feu plus léger.

Il n'y a pas d'apparence que perſonne révoque en doute que le fer que nous avons obtenu dans le procédé 55, ne fût tout fait dans les végétaux. M. Rouelle conjecture qu'il exiſte dans leur partie colorante, & que c'eſt lui qui lui donne la couleur.

L'acide & l'huile que nous avons trouvés dans les différentes ſubſtances compoſées des plantes ſont, eux-mêmes formés par la combinaiſon de l'eau, de la terre & du principe du feu, ce qui réſulte évidemment de leur décompoſition que nous avons opérée dans le procédé 49. Ainſi l'eau, la terre & le principe du feu auxquels nous ajoûterons l'air que le gayac nous a donné dans le procédé 10, & qu'on peut retirer par le même moyen de preſque toutes les plantes & de toutes les ſubſtances végétales, ſont les véritables élémens qui compoſent les plantes. Mais on ſe tromperoit fort ſi on les regardoit comme leurs matériaux immédiats. Ces élémens ſe combinent différemment entr'eux & forment l'acide & l'huile; ceux-ci ſe combinant à leur tour entr'eux & avec des élémens purs, forment les extraits, les réſines, les corps muqueux, les réſino-extratifs, les extracto-réſineux, &c. qui conſtituent proprement les plantes. Henckel, *Flora ſatur.* Chap. VIII.

II. Section.

Des Animaux.

On trouve dans les corps du regne animal certaines ſubſtances qui reſſemblent beaucoup par leurs propriétés générales à celles de pluſieurs corps du regne végétal. Les huiles & les graiſſes animales ſemblables aux huiles

groſſieres ou huiles tirées par expreſſion des végétaux, ne ſont pas par elles-mêmes diſſolubles, ſoit dans l'eau, ſoit dans l'eſprit de vin, mais on peut les unir à l'eau par l'intermede d'une gomme ou d'un mucilage, & la plûpart de ces huiles ou graiſſes animales peuvent-être changées en ſavon, & par-là rendues miſcibles avec l'eau auſſi bien qu'avec l'eſprit de vin par le moyen des ſels alkalis fixes.

La matiere de l'odeur de quelques ſubſtances animales odoriférantes, comme le muſc, la civette, le caſtoreum, eſt ainſi que les huiles eſſentielles, ſoluble dans l'eſprit de vin, & devient volatile, quand elle éprouve le degré de chaleur de l'eau bouillante. Cartheuzer dit avoir retiré du caſtoreum une huile eſſentielle, en très-petite quantité à la vérité, mais d'une odeur extrêmement forte & qui ſe répandoit au loin.

La matiere irritante des cantharides, celle qui les rend un véſicatoire ſi actif, & les parties des ſubſtances animales humides dans leſquelles réſide leur goût particulier, ſe diſſolvent dans l'eſprit de vin rectifié, & ſemblent avoir quelque analogie avec les réſines & les gommes-réſines.

Le principe gélatineux des animaux, de même que la gomme des végétaux, ſe diſſout dans l'eau, mais non pas dans l'eſprit de vin ni les huiles : & ainſi que la gomme, ce principe rend les huiles & les graiſſes miſcibles à l'eau avec laquelle il forme une liqueur laiteuſe.

Quelques inſectes, & en particulier les fourmis, contiennent une liqueur acide qui approche beaucoup de la nature des acides végétaux.

Il y a cependant divers ſucs d'animaux qui different beaucoup, même quant aux eſpeces générales de principes qui reſſemblent en grande partie à ceux des végétaux; par exemple, la ſéroſité animale qui paroît analogue aux ſucs gommeux du regne végétal, a cett e différence remarquable d'avec les gommes, c'eſt que, quoiqu'elle ſe mêle également avec l'eau chaude & l'eau froide, cependant ſi l'on fait éprouver au mélange une chaleur conſidérable, la matiere animale ſe ſépare du fluide aqueux, & forme en s'épaiſſiſſant une maſſe ſolide. On a même prétendu que la chaleur du corps dans quelques

maladies peut devenir aſſez conſidérable pour occaſionner cet épaiſſiſſement dangereux ou même mortel des humeurs ſéreuſes; mais je penſe que le degré de chaleur néceſſaire pour produire cet effet, eſt plus grand que le corps humain ne paroît capable de le ſoutenir, ce degré étant preſque le degré moyen entre la plus forte chaleur que l'on ait obſervé dans le corps humain, & celui de l'eau bouillante.

Les parties molles & fluides des animaux ont une diſpoſition très-prochaine à la putréfaction * elles ſe corrompent beaucoup plus vîte que les matieres végétales, & étant putréfiées, *elles exhalent une odeur plus inſupportable.*

* Ce phénomene s'obſerve plus ou moins dans les animaux vivans, toutes les fois que les liqueurs ſont en ſtagnation, ou que leur mouvement eſt très-lent, & que les émunctoires naturels ſe trouvant obſtrués, empêchent la tranſpiration des humeurs les plus volatiles, & qui ſe corrompent le plus facilement.

Le Docteur Pringle a donné ſur ce ſujet d'excellentes obſervations, & des expériences qui ont jetté un très-grand jour ſur la nature de la putréfaction animale, & des maladies putrides. Il a obſervé que la putréfaction qui étoit conſidérable & ſubite, étoit toujours ſuivie d'une fiévre ou d'un dévoiement, & qu'au contraire quand elle ſe formoit lentement & par degrés, de maniere que le corps s'y accoutumât peu à peu, elle étoit ſuivie du ſcorbut. C'eſt pourquoi cette derniere maladie eſt ſi commune dans les longs voyages, ſur les vaiſſeaux qui n'ont point de ventilateur; elle y eſt produite par la mauvaiſe nourriture, & par la corruption de l'air. Dans les lieux marécageux, dans les pays ſeptentrionaux & dans les endroits humides, où elle eſt cauſée par un défaut de tranſpiration, par les mêmes cauſes, il s'obſerve auſſi, mais à un moindre dégré.

Pendant la putréfaction il s'engendre ou ſort des ſubſtances qui ſe putréfient une grande quantité d'air: les humeurs s'atténuent peu à peu, les parties fibreuſes ſe relâchent & deviennent plus délicates; telle eſt l'origine de la tympanitie qui accompagne la corruption d'un viſcere, ou les ſuppreſſions imprudentes des diſſenteries par les aſtringents; de-là auſſi la foibleſſe & le relâchement des vaiſſeaux chez les perſonnes attaquées du ſcotbut, &c.

Le coagulum du ſang humain ſe change par la putréfaction en une liqueur livide & noirâtre, dont quelques gouttes donnent à la ſérosité du ſang une couleur tannée, qui reſſemble à l'ichor des playes, & à certains flux diſſenteriques, au blanc de l'œil, à la ſalive, à la ſérosité du ſang tiré d'une veine, & à celle qui s'égoutte d'une puſtule dans les ſcorbuts conſidérables, & dans les fiévres malignes qui ſont déja avancées.

La putréfaction des ſubſtances animales eſt empêchée ou retardée par toutes les ſubſtances ſalines, même par les ſels alkalis tant fixes que volatils, que l'on s'étoit imaginé généralement, mais mal-à-propos, capables de produire l'effet contraire. De tous les ſels dont on a fait l'expérience, le ſel marin eſt celui qui réſiſte le moins à la putréfaction; employé petite quantité, il l'avance. Les végétaux amers ſont des antiſeptiques beaucoup plus forts, non-ſeulement ils conſervent la viande pendant plus long-tems, mais en outre quand elle eſt déja corrompue ils lui rendent juſqu'à un certain point ſa premiere conſiſtance, & ſa premiere douceur; les eſprits vineux, les ſubſtances échauffantes, acides & aromatiques, la plûpart des diaphorétiques, & les plantes âcres qu'on a nommées mal-à-propos alkaleſcentes, réſiſtent à la putréfaction, les terres abſorbantes au contraire la favoriſent.

Il eſt à remarquer que malgré la grande diſpoſition que les matieres animales ont à ſe putréfier, cependant les bouillons faits avec la chair des animaux & des végétaux, au lieu de ſe putréfier deviennent aigres. M. Pringle a obſervé que quand on bat la chair même des animaux

---

Le coagulum putride change une grande quantité de l'urine fraîche, en une eau couleur de feu ou de flamme, qui ſe remarque communément dans les perſonnes attaquées de la fiévre & du ſcorbut; une heure ou deux après ce mélange, il s'y forme une opacité ſemblable à celle de l'urine qui ſans avoir éprouvé de coction, ſort durant les maladies aiguës, & on obſerve à ſa ſurface une matiere huileuſe, ſemblable à l'écume qui ſurnage l'urine des perſonnes ſcorbutiques.

La ſéroſité du ſang dépoſe dans la putréfaction un ſédiment qui a beaucoup de reſſemblance avec du pus bien digéré, & ſe change en une couleur verte pâle: on ne trouve jamais dans les vaiſſeaux des animaux vivans, la ſéroſité putréfiée au point d'être devenue verte, au lieu que dans les cadavres cette ſéroſité ſe fait remarquer par la couleur verte que la chair acquiert en ſe corrompant. On attribue communément cette couleur aux ſels dans les viandes ſalées, mais on ſe trompe; car les ſels ne peuvent pas y contribuer, ils ne font que changer le goût, & en quelque façon les mauvais effets des alimens gâtés. Dans les abſcès & les autres ulcères, où la ſéroſité du ſang a été long-tems ſans circuler, le pus ſe trouve de cette couleur; pour lors il eſt toujours acrimonieux.

avec du pain ou d'autres végétaux farineux, & une quantité d'eau convenable, juſqu'à les réduire en conſiſtance de bouillie, ſi l'on garde ce mêlange dans une chaleur égale à celle du corps humain il devient aigre au bout de peu de tems; au lieu que les matieres végétales avec leſquelles on ne mêle pas de chair, n'éprouvent pas un pareil changement; voyez les obſervations de M. Pringle ſur les ſubſtances ſeptiques & antiſeptiques à la ſuite du traité des maladies des armées.

Les ſubſtances animales brûlées à l'air libre ſe réſolvent comme les végétaux en ſuie & en cendres, mais avec cette différence qu'on ne peut pas retirer de ces cendres un ſel alkali fixe, & qu'il ne s'éleve point d'acide en vapeur avec la fumée. Elles répandent durant la combuſtion une odeur fétide d'une eſpece particuliere, par laquelle on peut diſtinguer tout d'un coup les ſubſtances animales de toutes les ſubſtances du regne végétal. Si on traite les matieres animales dans des vaiſſeaux fermés, elles donnent d'abord une vapeur qui ſe reſſout en eau, puis en ſel alkali volatil, lequel, ou prend une forme concrete & ſolide, ou ſe diſſout dans l'eau & compoſe par-là ce qu'on appelle un eſprit; il s'éleve enſuite une huile empyreumatique qui eſt d'un genre plus fétide que les huiles empyreumatiques des végétaux, ſans qu'il monte la plus petite portion d'acide pendant tout le procédé. Il reſte un charbon noir qui à l'air libre brûle & ſe change en cendres blanches, où il ne ſe trouve point de matiere ſaline.

On a remarqué dans la précédente Section qu'il y a un petit nombre de végétaux qui dans leur analyſe par le feu, font voir quelque reſſemblance ou analogie entre la matiere dont ils ſont compoſés, & celle des corps du regne animal, en ce qu'ils donnent une grande quantité de ſel alkali volatil, mais peu ou point d'acide ni d'alkali fixe; principes que fourniſſent la plûpart des végétaux. On trouve auſſi parmi les ſubſtances animales quelque exception aux principes que l'on obtient en général dans l'analyſe du regne animal; par exemple, ſi on opere ſur les graiſſes animales, au lieu d'en retirer un alkali volatil, comme des chairs, on en obtient une liqueur acide, &

l'huile empyreumatique qu'elles donnent n'a pas cette mauvaiſe odeur particuliere aux autres huiles animales.

Certaines ſubſtances animales conſervent beaucoup des propriétés des végétaux qui ont ſervi de nourriture aux animaux dont elles ſont tirées. Le lait eſt une eſpece d'émulſion animale, compoſée de beurre, de fromage, & de phlegme dans lequel des ſels ſont en diſſolution; ce phlegme ſe nomme le petit lait. Le fromage unit le beurre au lait, comme le mucilage unit les huiles graſſes avec l'eau des vegétaux. Le beurre contenu dans le lait y eſt dans un état de diviſion extrême par l'interpoſition du phlegme & du fromage. Le lait nouvellement trait d'un animal ſain qui vit de végétaux, ne donne aucune marque d'acidité ni d'alkalinité. Il eſt doux & un peu ſucré, on n'en retire pas de parties volatiles ſenſibles quand on le ſoumet au degré de chaleur de l'eau bouillante, mais ſeulement une eau inſipide, & il reſte au fond de l'alembic la partie caſéeuſe deſſéchée; c'eſt ce que l'on nomme franchipanne: les acides coagulent le lait & le ſéparent en deux parties, le fromage ou le caillé qu'on nomme la partie caſéeuſe, & le petit lait qui s'appelle partie ſéreuſe; l'alkali fixe diviſe la partie caſéeuſe & ſemble la diſſoudre, mais peu après il la coagule comme les acides. Quand on conſerve du lait ſans l'agiter, il ſe forme à la ſurface une pellicule épaiſſe qu'on nomme la crême, c'eſt elle qui contient le beurre. Lorſqu'on a enlevé cette crême, le lait qui reſte eſt moins blanc, moins épais: ſi on le laiſſe en repos il s'aigrit & ſe caille bientôt. Le caillé eſt le fromage, on le ſépare du petit lait au moyen d'un filtre, c'eſt pour l'ordinaire un linge qui laiſſe paſſer la partie ſéreuſe, & retient la caſéeuſe.

La crême contient tous les principes du lait, mais dans des proportions différentes, ayant moins d'eau & de fromage qu'un pareil volume de lait; mais il s'y trouve plus de beurre que dans une égale quantité de lait. Le fromage qui eſt dans la crême ne ſe trouve plus en aſſez grande quantité pour tenir le beurre ſuſpendu dans l'eau, c'eſt ce qui fait qu'il ſe ſépare des autres ſubſtances quand on agite la crême; la chaleur du feu produit également cette ſéparation, mais le beurre en eſt altéré, il devient

âcre. Le beurre étant ſoumis à la diſtillation, donne un peu d'une liqueur aqueuſe, acide, volatile, très-pénétrante, & beaucoup d'une huile moins épaiſſe que le beurre; il reſte une petite quantité de matiere charbonneuſe, ainſi le beurre eſt une ſubſtance huileuſe végétale. Le fromage qu'on retire du lait écrêmé donne beaucoup d'alkali volatil concret & de l'huile empyreumatique; il reſte une matiere charbonneuſe très-raréfiée, d'où il s'enſuit que le fromage eſt une ſubſtance devenue animale, puiſqu'elle donne les mêmes principes que le regne animal. Le petit lait qui éprouve l'action du feu, donne quand il eſt évaporé aux trois quarts, un ſel doux ſucré, qu'on nomme ſel, ou ſucre de lait : en renouvellant l'évaporation on retire un ſel à-peu-près ſemblable au précédent : dans une troiſieme évaporation le petit lait fournit des cryſtaux de ſel marin ordinaire; il reſte enfin une liqueur qui refuſe de cryſtalliſer, elle contient de l'alkali fixe & un peu de matiere extractive; on eſt en droit de conjecturer que ces ſels viennent des végétaux, qui ſervent de nourriture aux animaux, & n'ont point changé de nature.

La chair, par exemple, celle du bœuf, étant ſoumiſe à la diſtillation fournit au degré de chaleur de l'eau bouillante un phlegme inſipide qui a une légere odeur de viande; ſi on augmente la chaleur elle donne de l'alkali volatil ſous forme concrete & ſous forme liquide, & enfin une huile empyreumatique très-fétide, il reſte une matiere charbonneuſe, ſpongieuſe, & d'un volume conſidérable, toutes les chairs & les matieres vraiement animaliſées fourniſſent les mêmes produits.

Les matieres graiſſeuſes animales, par exemple le ſuif, fournit dans la diſtillation un peu de liqueur acide extrêmement vive & pénétrante; enſuite une huile qui ſe congele par le refroidiſſement & qui a à peu-près la conſiſtance que le ſuif avoit auparavant; il reſte un peu de matiere charbonneuſe; les matieres graiſſeuſes des animaux ſont donc compoſées des mêmes principes que les huiles végétales.

Une matiere oſſeuſe, par exemple, la corne de cerf qui éprouve un degré de chaleur un peu ſupérieur à l'eau bouillante, fournit une grande quantité de phlegme

inſipide qui a une odeur fétide très déſagréable. A un feu plus fort, elle donne un phlegme chargé d'alkali volatil, enſuite un peu d'huile légere, mais fétide, de l'alkali volatil concret, une huile rouge & une huile épaiſſe comme de la térébenthine; il reſte une matiere charbonneuſe noire qui a la forme des morceaux qu'on a employés. Les os & les matieres oſſeuſes ſont compoſées de beaucoup de terre & d'une matiere gélatineuſe parfaitement animaliſée, cette ſubſtance ſert comme de colle pour tenir unies les molécules terreuſes, & donner la conſiſtance aux os; il n'y a que cette ſubſtance qui fourniſſe par l'analyſe les produits dont nous venons de parler. Si on fait brûler à l'air libre la matiere charbonneuſe de la corne de cerf, il ne reſte plus après cela qu'une terre blanche qui a quelques propriétés communes avec les terres vitrifiables & les terres calcaires, elle tient en quelque maniere le milieu entre ces ſubſtances terreuſes.

Si on plonge dans de l'acide nitreux, affoibli par le mêlange d'une certaine quantité d'eau une matiere oſſeuſe, l'acide diſſout la terre des os & ne touche point au cartilage qui conſerve ſa forme en entier, & eſt flexible & tranſparent comme de la corne, la terre qui donnoit la ſolidité à cette ſubſtance eſt enlevée par l'acide auquel on peut l'enlever, en y ajoutant un alkali qui la fait précipiter.

Les œufs des oiſeaux ſont compoſés d'une enveloppe terreuſe, qui eſt la coquille, d'un mucilage qu'on nomme le blanc, & d'une ſubſtance huileuſe qui eſt le jaune. La coquille eſt une terre calcaire. Le blanc d'œuf donne au degré de chaleur de l'eau bouillante une grande quantité d'eau inſipide. La ſubſtance du blanc d'œuf qui reſte eſt deſſéchée & tranſparente comme de la corne; ſi on la ſoumet à la diſtillation au degré ſupérieur à celui de l'eau bouillante, elle fournit beaucoup d'alkali volatil concret, un peu d'huile empyreumatique. Le jaune d'œuf eſt compoſé d'une huile très douce, & d'une matiere mucilagineuſe; cette derniere ſubſtance unit l'huile à l'eau & forme une eſpece d'émulſion qu'on employe ſous le nom de lait de poule. Lorſqu'on fait deſſécher des jaunes d'œufs ils ſe liquéfient après qu'ils ont perdu leur humidité, ſi en

cet état on les met ſous la preſſe, on en tire une huile jaune fort douce ; l'huile d'œufs ſoumiſe à la diſtillation fournit un acide très-volatil, très-pénétrant, & une huile acide ; ainſi l'huile de jaune d'œufs conſerve toutes les propriétés des huiles végétales auxquelles elle doit ſon origine. Le marc qui reſte après l'expreſſion de l'huile d'œufs eſt d'une nature bien différente ; cette ſubſtance eſt parfaitement animaliſée, elle fournit de l'alkali volatil & beaucoup d'huile empyreumatique.

L'urine des perſonnes en ſanté n'eſt ni acide ni alkaline, du moins en général. Si on la ſoumet à un degré de chaleur inférieur à celui de l'eau bouillante, elle donne une liqueur claire, d'une odeur fort déſagréable, & qui ne contient rien de ſalin. Quand on employe le degré de chaleur de l'eau bouillante, l'eau qui paſſe eſt chargée d'un peu de ſel volatil. L'urine évaporée aux deux tiers fournit un ſel particulier. En renouvellant les évaporations & les cryſtalliſations, on en tire le ſel marin & les autres ſels neutres minéraux, qui ſe trouvent dans les alimens ou dont on fait uſage.

Les fourmis, les petites mouches ordinaires, les abeilles, & pluſieurs autres inſectes étant ſoumis à la diſtillation, donnent de l'acide & de l'huile empyreumatique, comme les matieres végétales. Après qu'on en a tiré ces ſubſtances, il paſſe de l'alkali volatil, & de l'huile empyreumatique, ſemblable à celle qu'on tire de toutes les matieres parfaitement animaliſées ; il reſte une matiere charbonneuſe, rare & ſpongieuſe.

Les éponges, les madrepores, le corail, & les autres ruches d'inſectes de mer, fourniſſent par la diſtillation les mêmes produits que les matieres animaliſées, c'eſt-à-dire de l'alkali volatil, & de l'huile fétide de la même nature.

III. Section.

Des Minéraux.

1. *Des Huiles & Bitumes.*

Dans le regne minéral on trouve une huile fluide, appellée naphta ou pétrole, huile de pétrole : elle flotte ſur la ſurface des eaux ou ſort des fentes des rochers, principalement dans les pays orientaux. Cette huile a une odeur très-différente de celle des huiles que l'on retire des ſubſtances végétales ou animales. La plûpart des huiles du regne minéral ſont limpides comme l'eau, s'enflamment très-facilement, ne ſont pas ſolubles dans l'eſprit de vin, & ont beaucoup plus de difficulté à s'unir avec l'eau, que toutes les autres huiles.

Il y a diverſes eſpeces de ces huiles minérales qui ſont plus ou moins colorées, & ont une odeur plus ou moins forte, plus ou moins agréable. Quand on mêle à cette ſubſtance des acides concentrés, il n'arrive pas d'efferveſcence, & il ne ſe produit pas une grande chaleur au moment du mêlange, mais l'huile minérale devient épaiſſe & enfin prend une conſiſtance ſolide ; on nomme bitumes ces huiles minérales épaiſſies par des acides.

Ces huiles épaiſſes ou concretes ſont en général ſolubles dans l'eſprit de vin, ainſi que les produits du regne végétal qui leur ſont analogues, ou du moins qui en approchent ; mais les bitumes ſe diſſolvent plus difficilement, plus lentement, moins parfaitement, que les ſubſtances réſineuſes du regne végétal, & il n'y a qu'une partie de la plûpart de ces bitumes qui ſe diſſolve ; expoſés au feu ils ſe liquéfient, mais il faut employer un degré de chaleur beaucoup plus fort que pour les réſines. Quand on ſoumet les bitumes à un degré de chaleur convenable, ils donnent une huile fluide qui reſſemble fort à l'huile de pétrole native, & il reſte une petite quantité d'une matiere charbonneuſe noire. Ces diverſes ſubſtances minérales répandent toutes une odeur différente, & chacune d'elles, ſoit dans ſon état naturel, ſoit quand elle eſt mê-

lée avec quelque autre ſubſtance, ſoit lorſqu'elle ſe trouve expoſée au feu, répand une odeur forte qui lui eſt particuliere, & que l'on nomme bitumineuſe à cauſe de la nature commune de ces corps.

2. *Des Terres.*

En traitant des végétaux & des animaux, nous avons évité de parler de leurs matieres terreuſes, afin qu'en les réuniſſant toutes ici ſous un ordre ſynoptique, on pût ſaiſir plus facilement les caracteres diſtinctifs des différentes claſſes de corps terreux; l'avantage qui réſulte de conſidérer ces matieres dans un pareil ordre, doit faire paſſer pardeſſus la légere impropriété ou diſconvenance de joindre les terres végétales ou animales aux terres minérales; avec les terres minérales ſe trouveront les pierres, attendu qu'elles ne ſont autre choſe que des terres qui ont acquis plus ou moins de dureté, ou dont les parties ſont plus ou moins étroitement liées. Les divers genres de corps que l'on a découverts juſqu'à ce jour, & qui appartiennent à cette claſſe de ſubſtances terreuſes, ſont les ſuivantes.

I. *Les terres qui ſe diſſolvent dans les acides nitreux, marin, & végetale, mais qui ne ſont pas entierement ſolubles, ou dont il ſe diſſout très-peu dans l'acide vitriolique. Quand on a fait diſſoudre ces terres dans un acide, ſoit marin, ſoit nitreux, ſoit végétal, on peut les précipiter en ajoutant au mêlange de l'acide vitriolique qui s'unit avec les terres, & forme des corps inſipides ou preſque inſipides, qui ne ſont ſolubles dans aucune liqueur; c'eſt à ce genre de terre qu'appartiennent.*

1°. La terre calcaire minérale; ſe reconnoit, parce qu'elle ſe convertit au feu, & ſans qu'il ſoit beſoin d'y rien ajouter, en une ſubſtance âcre, cauſtique, que l'on nomme de la chaux; cette terre ſe trouve ſous différentes formes dans le regne minéral. La terre calcaire fine, ou en petites particules; cette même terre calcaire, mais endurcie, & formant des maſſes de pierres qu'on appelle pierres à chaux; les marbres durs, les ſpaths, ou ſpar tranſparens; la matiere terreuſe contenue dans certaines

eaux, & qui venant à ſe ſéparer d'elles tapiſſent les parois des grottes, endroits où elles coulent, & eſt ſuſpendue aux voûtes des grottes & autres endroits ſouterrains, à travers deſquels elle tranſude, prenant diverſes formes, comme les glaçons qui pendent au bord des toits en hiver; cette matiere reçoit différens noms ſuivant les formes ſous leſquelles on la trouve. Quoique pluſieurs de ces corps ayent été fortement recommandés, comme des médicamens propres à remplir diverſes indications particulieres, cependant il ne ſont réellement que de la terre calcaire ſous différentes formes. Il ſuffit de les mettre en poudre pour leur ôter les ſeuls caracteres ſuperficiels, au moyen deſquels on les diſtingue les uns des autres quand ils ſont en maſſe. La plûpart de ces ſubſtances calcaires contiennent en général une plus ou moins grande quantité de quelque eſpece de terre indiſſoluble, laquelle néanmoins ne produit aucun changement dans leurs vertus médecinales, & ne fait qu'augmenter leur volume. Entre les terres calcaires, la chaux proprement dite, eſt une des plus pures, auſſi lui donne-t-on la préférence ſur les autres. Tous les corps terreux que nous avons nommés ſe changent au feu en chaux vive; quand ils ſont dans cet état, ſi on les met dans de l'eau, il y en a une partie qui s'y diſſout, & cette eau ſe trouve avoir acquis les vertus aſtringente & lithontriptique que l'on a attribuées mal-à-propos à quelques-unes des terres calcaires encore dans leur état naturel.

2. Les terres calcaires ſont changées par le feu en chaux vive, comme les terres minérales; on met dans la claſſe des terres calcaires animales, les écailles d'huitres, & toutes les écailles ou coquilles des animaux de mer qui ont été ſoumiſes aux épreuves chymiques; on remarque ſeulement quelque différence dans la force de la chaux, produite par ces divers corps marins.

3. La terre des os & de la corne, ne ſe réduit pas entierement en chaux vive, cette eſpece de terre ſe diſſout plus difficilement dans les acides qu'aucune des précédentes. Dans ces corps elle ſe trouve mêlée avec une certaine quantité de matiere gélatineuſe, que l'on peut en ſéparer en les faiſant bouillir dans l'eau, ou mieux

encore, en les brûlant dans des vaiſſeaux ouverts. On peut encore retirer quoique difficilement, la terre des os & de la corne, par le moyen des acides, au lieu que l'on peut extraire la terre pure, ſoit des végétaux, ſoit des parties molles des animaux, ſeulement en les brûlant.

II. *Terres qui ſe diſſolvent avec facilité dans l'acide vitriolique ainſi que dans les autres acides, & qui donnent toutes les fois qu'on les mêle avec quelque acide, des ſubſtances ſalines ſous la forme concrete, diſſolubles dans l'eau.*

1. La magnéſie blanche. Cette terre étant unie à l'acide vitriolique, compoſe une liqueur purgative, amere. On n'a point encore trouvé de magnéſie blanche native ou naturelle dans un état pur. Elle ſe retire des eaux minérales purgatives, & de leurs ſels, ainſi que de la liqueur amere qui reſte après que l'on a retiré de l'eau de mer du ſel marin cryſtalliſé, & de l'eau qui reſte après que l'on a retiré par la cryſtalliſation, le nitre de la leſſive des platras, que l'on nomme eau mere du nitre. Les cendres des végétaux ſemblent être à-peu-près la même eſpece de terre.

2. La terre alumineuſe. Cette terre étant unie à l'acide vitriolique, compoſe une liqueur très-aſtringente. On ne trouve pas cette terre native dans un état de pureté. Elle ſe retire de l'alun qui n'eſt autre choſe qu'une combinaiſon de la terre d'alun avec l'acide vitriolique; on peut également obtenir de l'alun, en faiſant bouillir des terres bolaires, & des terres glaiſes avec l'acide vitriolique.

III. *Les terres qui étant tenues en digeſtion dans des acides, ſoit à froid, ſoit à une chaleur moderée, ne s'y diſſolvent point du tout.*

1. La terre argilleuſe, l'argile. Cette terre devient dure, ou acquiert une dureté ſupérieure à celle de ſon état naturel, quand elle éprouve l'actiondu feu. Ce genre de terre eſt compoſé de pluſieurs eſpeces, qui different les unes des autres par quelques propriétés particulieres à chacune, par exemple, la glaiſe pure étant humectée avec de l'eau, devient une ſubſtance très-viſqueuſe, qui s'étend fort difficilement dans une plus grande quantité du

même fluide, & qui s'en ſépare enſuite peu à peu en ſe précipitant au fond. Les terres bolaires ſont moins viſqueuſes, mais elles ſe mêlent mieux, plus intimement avec l'eau. Les ochres ont peu de la viſcoſité des terres précédentes, il y en a même qui n'en ont point du tout, & communément elles ſont chargées d'une chaux jaune, ou d'une chaux rouge de la couleur de la rouille du fer.

2. La terre cryſtalline. Cette terre eſt naturellement dure, au point de produire des étincelles quand elle eſt frappée avec du fer, elle devient friable lorſqu'elle éprouve un feu violent. De ce genre ſont les pierres à fuſil, les diverſes eſpeces de cryſtal, &c. qui ne paroiſſent être qu'une ſeule & même terre, dont toute la différence conſiſte dans le différent degré de pureté, de dureté & de tranſparence de chacun de ces corps.

3. La terre gypſeuſe. Cette terre éprouvant un degré de feu modéré ſe change en une poudre molle, qui s'uniſſant avec l'eau, forme une maſſe un peu viſqueuſe & gluante, tandis qu'elle eſt humide, mais qui ſeche promptement, & pour lors devient dure. Lorſque cette poudre éprouve une grande chaleur, elle perd la propriété précédente, mais le feu ne lui occaſionne aucune autre altération. De ce genre ſont les ſélenites tranſparentes, les maſſes pierreuſes, fibreuſes, qu'on nomme mal-à-propos talc d'Angleterre, & le gypſe en grains, ou la pierre à plâtre des environs de Paris. Quoique ces corps ayent été regardés le plus ſouvent comme de pures terres d'une eſpece différente des autres, des expériences de tout genre prouvent qu'elles ne ſont autre choſe que des combinaiſons diverſes d'une terre minérale calcaire avec l'acide vitriolique : voyez les caracteres des terres de la premiere claſſe.

4. La terre talqueuſe. Cette terre reçoit à peine quelque altération en éprouvant un feu violent. Les maſſes de terre talqueuſe ſont en général d'un tiſſu fibreux ou feuilleté, plus ou moins tranſparentes, luiſantes ou brillante, douces & onctueuſes au toucher, trop flexibles & élaſtiques pour ſe pulvériſer aiſément, molles au point de ſe couper avec un couteau. Par ces propriétés les terres gypſeuſes reſſemblent beaucoup aux terres talqueuſes,

mais le feu découvre une différence eſſentielle entre ces deux genres de terre. Une chaleur même foible réduit la matiere gypſeuſe en poudre, au lieu que le feu le plus fort ne produit ſur la ſubſtance talqueuſe aucune autre altération que de diminuer un peu ſa flexibilité, ſa molleſſe, ſon brillant & ſon onctuoſité.

3. *Des Métaux.*

Les caracteres les plus frappans des métaux, ſubſtances qui de toutes celles du regne minéral approchent le plus des terres, ſont leur propriété de réflechir la lumiere ou le brillant métallique particulier à ces corps, leur opacité parfaite & leur grande peſanteur. Le plus brillant de tous les métaux eſt ſix fois plus peſant qu'un égal volume d'eau, & le plus peſant a neuf fois le poids d'un égal volume d'eau. Tous les métaux ſe fondent, ſe liquéfient dans le feu, j'en excepte la platine ou or blanc, métal qui n'a point encore été appliqué aux uſages de la médecine, & dont par conſéquent nous ne parlerons point dans cette expoſition générale des diverſes ſubſtances qu'on employe comme médicamens.

L'or & l'argent ne reçoivent aucune altération dans leur compoſition ni diminution de volume, quelque tems qu'on les tienne en fuſion, au moyen du feu; quant aux autres métaux, s'ils ont le contact de l'air, ils ſe convertiſſent par degrés, mais avec plus ou moins de facilité, en une poudre ou ſubſtance friable que l'on nomme *chaux*, qui n'a point de brillant métallique & qui eſt beaucoup plus légere, à égal volume, que le métal même. Ce changement dans les propriétés ſenſibles, eſt en général accompagné d'une altération conſidérable dans leurs vertus médecinales, par exemple, le mercure que l'on prend intérieurement comme remede dans ſon état de crudité ou naturel, & dont les parties ne ſont pas ſéparées par quelque corps interpoſé, paroiſſent ſans action, ſans vertu; mais quand il eſt calciné par le feu, il devient un émétique & un purgatif violent, même étant donné en petite doſe; lorſqu'on le fait prendre à une doſe encore moindre, il a des vertus altérantes ou propres à corriger

par degrés les vices des ſolides & des fluides, ce qui le rend très-utile dans les maladies chroniques ; le feu produit l'effet contraire dans le régule d'antimoine. Car quand il eſt réduit en chaux par ce moyen, il paſſe d'un violent degré d'activité ou de violence à un état d'inaction.

Les chaux du mercure & de l'arſénic s'élevent à un degré de chaleur au-deſſous de celui de l'ignition. Les chaux de plomb & de biſmuth expoſées à une chaleur qui les rende rouges ou blanchâtres, ſe changent en un verre tranſparent ; les autres chaux, ou ne ſont point du tout vitreſcibles, c'eſt-à-dire propres à devenir du verre, ou du moins elles ne ſe vitrifient qu'à un degré de feu extrêmement violent. Les chaux & les verres métalliques recouvrent & leur forme métallique & leurs qualités, quand on y ajoute ſelon les principes de l'art, quelque eſpece de ſubſtance inflammable qui ne contient point d'acide minéral.

Toutes les ſubſtances métalliques ſe diſſolvent dans les acides, quelques-uns ne ſe diſſolvent que dans certains acides, par exemple, le plomb & l'argent dans l'acide nitreux ; d'autres ne ſe diſſolvent que dans des mêlanges de divers acides, comme l'or dans un mêlange d'acide nitreux & d'acide du ſel marin ; d'autres enfin ſont diſſolubles dans tous les acides, comme le cuivre & le zinc. Il y en a qui ſe diſſolvent également dans les liqueurs alkalines, comme le cuivre ; d'autres dans les huiles tirées par expreſſion, tel eſt le plomb. Lorſqu'on tient les métaux en fuſion avec une compoſition de ſoufre & de ſel alkali fixe, tous, excepté le zinc, deviennent diſſolubles dans l'eau.

Toutes les ſubſtances métalliques qui ſont diſſoutes dans des liqueurs ſalines, ont de puiſſans effets ſur le corps humain, quoique pluſieurs d'entre elles paroiſſent ſans action, quand elles ſont dans leur état de pureté. Elles ſont d'autant plus actives, qu'il ſe trouve une plus grande quantité d'acide combinée avec elles, par exemple, le plomb qui, quand il eſt crud ou dans ſon état naturel, n'a aucun effet ſenſible ſur les corps, ſe trouvant uni à une petite quantité d'acide végétal, ſous la forme de céruſe, fait voir un peu de ſtipticité ou aſtriction & de la malignité ; proprié-

tés

tés qu'il acquiert à un haut degré, & qu'il exerce avec violence, lorſqu'il eſt uni à une aſſez grande quantité du même acide, pour former ce qu'on nomme *ſel* ou *ſucre de Saturne*. Il arrive la même choſe au mercure, ce métal étant uni avec une certaine quantité d'acide marin, forme le ſublimé corroſif; ce compoſé eſt de la plus grande activité, mais lorſqu'on lui ôte une partie conſidérable de ſon acide, il devient un médicament dont l'action eſt fort modérée, & qu'on appelle *mercure doux*.

Des Acides.

Les acides minéraux ſe diſtinguent par les noms des ſubſtances ſolides ou corps concrets, dont on en retire davantage. L'acide vitriolique reçoit ſon nom du vitriol; l'acide nitreux, du nitre ou ſalpêtre; & l'acide marin, du ſel marin commun. Tous ces acides ſont très-corroſifs, & on ne peut pas les toucher ſans danger, à moins qu'ils ne ſoient délayés ou étendus dans beaucoup d'eau, ou unis à des ſubſtances capables d'émouſſer, adoucir ou détruire leur acidité. Quand on mêle promptement les acides minéraux avec de l'eſprit-de-vin, il ſe fait dans le mêlange une violente ébullition, il naît de la chaleur, & il s'éleve une fumée conſidérable & nuiſible; une certaine quantité d'un de ces acides exactement mêlée avec de l'eſprit-de vin, forme un nouveau compoſé privé d'acidité, & que l'on appelle *eſprit dulcifié*. Il eſt à remarquer que l'acide marin eſt beaucoup moins diſpoſé ou propre à s'unir à l'eſprit-de-vin, que les deux autres acides minéraux; cependant pluſieurs des ſels qui réſultent ou ſont formés de la combinaiſon des corps terreux & métalliques avec l'acide marin, ſont ſolubles dans l'eſprit-de-vin, quoique les ſels formés de l'union des terres & métaux avec les autres acides ne ſe diſſolvent pas dans cet eſprit. Tous ces acides font une violente efferveſcence avec les ſels alkalis, ſoit fixes, ſoit volatils, & compoſent avec eux des ſels neutres, c'eſt-à dire, des ſubſtances qui ne donnent aucunes marques, ſoit d'une qualité acide, ſoit d'une qualité alkaline.

On obtient l'acide nitreux & l'acide marin ſous la for-

me d'une liqueur claire ; le principe ou la partie acide étant mêlée avec une grande quantité d'eau, ſans laquelle l'acide ſe diſſiperoit en une vapeur incoercible. L'acide vitriolique a beſoin d'une ſi petite quantité d'eau pour devenir condenſé, qu'il prend communément une conſiſtance huileuſe, ce qui lui fait donner le nom *d'huile de vitriol*, & même il paroît dans certaines circonſtances ſous une forme ſolide. Les ſels alkalis, les terres & les métaux ſolubles n'abſorbent des liqueurs acides que la partie acide pure, de maniere qu'en faiſant enſuite évaporer l'eau au moyen du feu, il reſte un ſel compoſé ou neutre ſous, forme concrete ou ſolide.

Nous avons déja parlé de deux eſpeces de ſel alkali, le ſel alkali volatil des animaux, & le ſel alkali fixe des végétaux. Il exiſte dans le regne minéral une autre eſpece d'alkali fixe, qui differe à pluſieurs égards de l'alkali végétal, & ſe trouve quelquefois ſéparé de toute autre ſubſtance ; mais il eſt en très-grande abondance uni à l'acide marin, avec lequel il compoſe le ſel marin. De l'union des divers acides avec ces trois alkalis, & avec pluſieurs terres ſolubles & corps métalliques, il réſulte différens compoſés ſalins dont on trouvera les principaux dans la ſuite de cet ouvrage.

L'acide vitriolique dans ſon état de fluide concentré, eſt beaucoup plus peſant que les deux autres, il ne répand point de vapeurs viſibles dans un atmoſphere chaud ; mais il pompe, il reçoit l'humidité de l'atmoſphere, & ſa peſanteur en eſt augmentée. L'acide nitreux & l'acide marin répandent une abondante vapeur corroſive ; celle de l'acide nitreux eſt d'un rouge jaunâtre, & celle de l'acide marin eſt blanche. Si on a bouché avec du liege des bouteilles qui contiennent ces trois acides, au bout de peu de tems on trouvera le liege teint en noir par l'acide vitriolique, rongé & changé en une ſubſtance jaunâtre par l'acide nitreux, & en une ſubſtance blanche par l'acide marin.

On a donné ci-deſſus comme le caractere diſtinctif d'une des claſſes dans leſquelles on diviſe les terres, que l'acide vitriolique précipite les terres de cette claſſe, lorſqu'elles ont été préalablement diſſoutes dans un autre acide. Il eſt clair que d'après le même principe, l'acide vitriolique

peut être diſtingué des autres par cette épreuve. Ce caractere ſert non-ſeulement à reconnoître cet acide dans ſon état de pureté, mais encore toutes les combinaiſons où il entre, pourvu qu'elles ſoient ſolubles dans l'eau : ſi à une diſſolution d'un ſel composé quelconque, mais dont l'acide eſt le vitriolique, on ajoute une ſolution de craie faite par un autre acide, l'acide vitriolique quitte la ſubſtance à laquelle il étoit uni précédemment, il ſe joint à la craie, & forme avec elle un composé qui n'étant plus diſſoluble dans la liqueur, la rend toute laiteuſe pendant un tems, après quoi il tombe peu à peu au fond du vaſe.

On peut encore reconnoître ſi le ſel qui entre dans tel ou tel ſel composé eſt l'acide vitriolique, en employant un autre procédé qui n'eſt pas moins sûr que le premier pour découvrir cet acide; ſi à un ſel quelconque qui contient de l'acide vitriolique, on mêle du charbon en poudre, & qu'on expoſe ce mêlange dans un vaiſſeau fermé à un feu d'une violence médiocre, l'acide s'unit avec la partie inflammable ou le phlogiſtique du charbon, & compoſe avec lui un vrai ſoufre. Le ſoufre commun n'eſt autre choſe qu'une combinaiſon de l'acide vitriolique avec une petite portion de matiere inflammable. Cet acide compoſe un ſoufre qui eſt eſſentiellement le même, toutes les fois qu'il ſe trouve joint dans des vaiſſeaux fermés à une eſpece quelconque de matiere inflammable non volatile, telle que le charbon des végétaux, des animaux ou des bitumes.

On peut diſtinguer auſſi l'acide nitreux avec quelque eſpece de corps qu'il ſoit combiné, & l'en ſéparer par le moyen d'une ſubſtance inflammable, échauffée juſqu'au degré d'ignition. Si on mêle cette ſubſtance composée où il entre de l'acide nitreux; ſi on la mêle, dis-je, avec un peu de charbon pulvériſé & échauffé juſqu'à le rendre rouge, il arrive une déflagration ou détonnation, c'eſt-à-dire, qu'il s'éleve une flamme brillante qu'accompagne un bruit de ſifflement; après quoi la matiere inflammable & l'acide s'étant conſumés ou diſſipés enſemble, il ne reſte que la ſubſtance qui étoit précédemment combinée avec l'acide, & en outre une petite quantité de cendres produites par le charbon.

Cette propriété de l'acide nitreux de détonner & de s'enflammer avec des ſubſtances inflammables, & celle de l'acide vitriolique de former du ſoufre avec ces mêmes matieres, ne ſervent pas ſeulement pour reconnoître ſûrement ces divers acides, ſous leurs différentes formes & déguiſemens, mais auſſi à découvrir la matiere inflammable dans les corps, lorſque ſa quantité eſt trop petite pour être reconnue à d'autres épreuves.

Si on a joint un ſel alkali fixe à un acide végétal, tel que celui du vinaigre, de maniere à former un ſel neutre, & qu'on ajoute à ce composé l'acide du ſel marin, l'acide du vinaigre ſera dégagé, ſéparé de l'alkali, & il s'évaporera entierement, en éprouvant une chaleur modérée, laiſſant le ſel marin s'emparer de l'alkali, & former avec lui un autre ſel neutre. Que l'on verſe alors ſur ce nouveau composé de l'acide nitreux, il dégagera ou chaſſera entierement l'acide marin, qui ſe diſſipera en vapeurs blanches qui lui ſont particulieres, quoique ſans cette addition l'acide marin n'eût pu être ſéparé de l'alkali par le plus violent degré de feu : quand ſur ce dernier composé on verſe de l'acide vitriolique, l'acide nitreux eſt chaſſé à ſon tour, il s'exhale en vapeurs rouges, ne laiſſant que l'acide vitriolique & l'alkali combinés enſemble.

De plus, ſi on a fait diſſoudre une ſubſtance métallique quelconque dans un acide, l'addition d'un corps terreux qui ſoit diſſoluble dans cet acide, précipitera la ſubſtance métallique : un ſel alkali volatil précipitera également la terre, & un alkali fixe dégagera l'alkali volatil ; ce dernier étant de nature à s'évaporer entierement par la chaleur, le ſel qui reſtera ſera exactement le même, que ſi l'acide & l'alkali fixe euſſent été unis enſemble dès la premiere opération, il ne ſubſiſtera plus aucun des autres corps dans ce dernier composé.

Le pouvoir, la vertu dont dépendent ces diverſes tranſpoſitions & combinaiſons, porte chez les Chymiſtes le nom d'*affinité*, terme qui ainſi que l'attraction de Neuwton, eſt employé pour exprimer, non pas une cauſe, mais un effet. Lorſqu'un acide quitte de lui-même un métal auquel il eſt uni pour ſe combiner avec un alkali, les Chy-

miſtes diſent que cet acide a une plus grande affinité avec cet alkali qu'avec le métal ; & lorſqu'au contraire ils diſent qu'un acide a une plus grande affinité avec les alkalis fixes, qu'avec les alkalis volatils, ils veulent faire entendre ſeulement que l'acide s'unira à l'alkali fixe, préférablement à l'acide volatil ; & qu'au cas qu'il ait été préalablement combiné avec l'alkali volatil, il quittera celui-ci pour s'attacher à l'alkali fixe.

La connoiſſance des affinités des corps eſt d'un uſage très étendu dans la Pharmacie chymique ; un grand nombre des procédés ou opérations pharmaceutiques, eſt fondé ſur la doctrine des affinités, comme on le verra par la ſuite de cet ouvrage : pluſieurs des préparations réuſſiſſent bien différemment, quand elles ſont exécutées par une perſonne qui n'a pas une parfaite connoiſſance de ces propriétés ; & il y a des préparations qui, par une faute dans le procédé, ou par une autre cauſe, étant devenues incapables de ſervir à l'uſage auquel on les avoit deſtinées, peuvent être rendues propres à d'autres uſages, en ſéparant les ſubſtances qui les compoſent, ou en formant de nouvelles combinaiſons ; ce qui ne peut ſe faire que quand on connoit leurs affinités. Ces diverſes raiſons importantes m'ont déterminé à joindre ici une table des principales affinités obſervées dans les opérations pharmaceutiques : elle eſt formée principalement ſur celle de M. Geoffroy *, & on a joint les corrections & additions que les expériences plus modernes ont obligé d'y faire : voici ce qu'il faut ſçavoir pour l'intelligence de cette table. La ſubſtance qui eſt en lettres italiques à la tête de chaque article, par exemple, eau, a la plus grande affinité avec celle qui ſuit immédiatement ; elle a une moindre affinité avec celle qui ſe trouve au ſecond rang ; & l'affinité eſt moindre à proportion de l'éloignement de chacun des noms qui compoſent chaque article, c'eſt-à dire, que ſi un des corps éloignés de la ſubſtance imprimée en lettres italiques a été combinée avec cette ſubſtance, l'addition d'un

* Mémoires de l'Académie Royale des Sciences. Année 1718.

des corps intermédiaires, déſunira, ſéparera le premier qui a été uni à la ſubſtance qui eſt en tête de l'article ; le corps intermédiaire que l'on a choiſi s'uniſſant par préférence aux premieres ſubſtances, & quittant celles qui ſont plus éloignées. Un exemple achevera de faire comprendre ce que nous voulons dire. Dans le premier article des affinités de l'eau, l'alkali fixe ſe trouvant placé entre l'eau & l'eſprit inflammable, on en doit conclure que toutes les fois que l'eau & l'eſprit inflammable ſeront mêlés enſemble, ſi on ajoute un ſel alkali fixe quelconque, il s'attachera à l'eau, & ſera cauſe que l'eſprit inflammable quittera l'eau. Lorſqu'on voit une ſuite de ſubſtances nommées dans un article, on doit entendre que chacun de ces corps, à proportion de ſa proximité de la ſubſtance imprimée en lettres italiques, ſera en quelque maniere dégagé par elle de tous les corps qui ſont plus éloignés, & auxquels il ſe trouve joint avant l'addition de celle-ci.

1. *L'eau.*

Le ſel alkali fixe.
L'eſprit inflammable.

2. *L'eau.*

L'eſprit inflammable.
Le ſel alkali volatil.

3. *L'eau.*

L'eſprit inflammable.
Pluſieurs compoſés ſalins.

4. *L'eſprit inflammable.*

L'eau.
Les huiles & réſines.

5. *L'acide vitriolique.*

Le principe inflammable.
Les ſels alkalis fixes.
Les terres calcaires calcinées.
Les ſels alkalis volatils.
Les terres calcaires non calcinées.
Le zinc & le fer.
Le cuivre.
L'argent.

6. *L'acide nitreux.*

Le principe inflammable.
Les ſels alkalis fixes.
Les terres calcaires calcinées.
Les ſels alkalis volatils.
Les terres calcaires non calcinées.
Le zinc.
Le fer.
Le cuivre.
Le plomb.
Le mercure.

L'argent.
Le camphre.

7. L'acide du ſel marin, ou l'acide marin.

Les ſels alkalis fixes.
Les terres calcaires calcinées.
Les ſels alkalis volatils.
Les terres calcaires non calcinées.
Le zinc.
Le fer.
L'étain.
Le régule d'antimoine.
Le cuivre.
Le plomb.
L'argent.
Le mercure.

8. L'acide du vinaigre.

Le fer.
Le cuivre.

9. Sels alkalis.

L'acide vitriolique.
L'acide nitreux.
L'acide marin.
Le vinaigre.
Le tartre.
Les huiles & le ſoufre.

10. Les terres ſolubles.

L'acide vitriolique.
L'acide marin.
L'acide nitreux.

11. Le principe inflammable ou le phlogiſtique.

L'acide nitreux.
L'acide vitriolique.
Les ſubſtances métalliques.
Les ſels akalis fixes.

12. Le ſoufre.

L'alkali fixe, & la chaux.
Le fer.
Le cuivre.
Le plomb.
L'argent.
Le régule d'antimoine.
Le mercure.
L'arſénic.

13. L'or.

L'eſprit éthéré.
Les acides.

14. Le mercure.

L'acide marin.
L'acide vitriolique.
L'acide nitreux.

15. Le plomb.

L'acide vitriolique.
L'acide marin.
L'acide nitreux.
Le vinaigre.
Les huiles.

16. L'argent.

L'acide marin.
L'acide vitriolique.
L'acide nitreux.

17. Le cuivre.

L'acide vitriolique.
L'acide marin.
L'acide nitreux.

18. Le fer.

L'acide vitriolique.
L'acide marin.
L'acide nitreux.

19. Le régule d'antimoine.

L'acide vitriolique.
L'acide nitreux.
L'acide marin.

CHAPITRE III.

Elémens de Chymie Pharmaceutique, rangés de maniere à être ſaiſis & retenus facilement. *

§ 1. *Diſtribution des corps de la nature dont on fait uſage en médecine.*

TOus les corps naturels peuvent ſe diviſer en ſix claſſes qui ſont, les corps ſalins, inflammables, métalliques, terreux, aqueux, aériens ; il ne s'agira ici que des cinq premiers qui fourniſſent des médicamens.

I. *Les ſels.*

Les ſels ſont ſolubles dans l'eau & ont une ſaveur ; il y en a de

ſimples, tels que,
- l'acide
  - vitriolique.
  - nitreux.
  - marin.
  - végétal.
- l'alkali
  - fixe.
    - végétal.
    - foſſile.
  - volatil.

---

* Ceci eſt extrait des leçons de M. Cullen, ſavant Profeſſeur de de Chymie à Edimbourg.

les ſels composés, tels que,
- neutres,
- métalliques,
- terreux.

II. *Les corps inflammables.*

Ces corps s'enflamment aiſément & ſe conſument ; ce ſont

L'huile
- animale,
  - naturelle,
  - empyreumatique,
- végétale,
  - tirée par expreſſion,
  - eſſentielle,
  - empyreumatique,
- foſſile.

Le ſoufre.
L'alcohol.
L'æther.

III. *Les corps métalliques.*

La chaleur les fait fondre, les liquéfie, le froid leur rend la forme métallique, & ils ont une très-grande peſanteur ſpécifique ; ce ſont

Les métaux,
- parfaits,
  - l'or,
  - l'argent.
- imparfaits,
  - le mercure,
  - le plomb,
  - le cuivre,
  - l'étain,
  - le fer.

Les demi-métaux,
- le zinc,
- l'antimoine,
- l'arſénic.

IV. *Les corps terreux.*

Ils ſont ſolides, ſans ſaveur, ne ſont ni ſolubles dans l'eau ſeule, niinflammables, & ne ſe fondent que pour ſe changer en verre, ce ſont,

Les terres
- abſorbantes,
- cryſtallines,
- argilleuſes,
- le talc.

V. *Les corps aqueux.*

Ils ſont fluides, peu élaſtiques, ne s'enflamment jamais, & ſe congelent quand ils éprouvent un froid qui fait deſcendre le thermometre de Fareinheit vers le trente-deuxieme degré, & celui de Reaumur audeſſus de zéro.

L'eau { commune, minérale.

Les ſels.

Acide.	*alkali.*	*neutre.*
vitriolique,	végétal,	tartre vitriolé,
	foſſile,	ſel de Glauber,
	volatil.	ſel ammoniac vitriolique.
nitreux,	végétal,	nitre commun,
	foſſile,	nitre cubique,
	volatil.	ſel ammoniac nitreux,
marin,	végétal,	ſel digeſtif de Sylvius,
	foſſile,	ſel commun,
	volatil.	ſel ammoniac ordinaire.
végétal,	végétal,	tartre regénéré,
	foſſile,	ſel de ſeignette,
	volatil.	ſel ammoniac végétal.

Sels acides.

I. L'acide vitriolique.

Acide *Synonymes.*

primitif,	alumineux.
univerſel,	L'huile de vitriol.
aérien,	L'eſprit de vitriol.
ſulphureux,	L'eſprit de ſoufre.

Les corps naturels ou natifs, dans leſquels ſe trouve cet acide, ſont,

Le ſel de Glauber, naturel ou natif.

Les ſels métalliques, qui ont pour baſe du fer, du cuivre, ou du zinc.

Les ſels terreux qui ſont joints à de l'alun, ou de la terre calcaire.

Le ſoufre.
Différentes eaux.
L'atmoſphere.
La vapeur électrique.

On le retire très-ſouvent du vitriol verd, ou du ſoufre.

La pureté de cet acide ſe reconnoît à ſa peſanteur & à ſa tranſparence; ſa peſanteur eſt à celle de l'eau, comme 18 à 10.

Propriétés de cet acide.

1. Quand on le mêle avec de l'eſprit-de-vin il perd ſon acidité, delà il réſulte l'æther.

2. Il diſſout le fer, le zinc, & le cuivre.

3. En lui faiſant éprouver le degré de chaleur de l'eau bouillante, il peut s'unir avec tous les métaux.

4. Il ronge tous les corps animaux & végétaux.

5. Il empêche la fermentation.

6. Mêlé avec les alkalis il forme des ſels neutres.

Les propriétés particulieres à l'acide vitriolique volatil, ſont les ſuivantes.

1. Cet acide volatil eſt difficile à concentrer.

2. Il contient toujours quelque choſe d'étranger : ſeroit-ce de l'air ſemblable à celui des moufètes ?

3. Il faut une plus grande quantité d'alkali &de terres abſorbantes pour le ſaturer, quoiqu'il contienne moins d'acide par proportion que les autres acides.

4. Il attaque moins vivement les corps des regnes végétal & animal, que les corps métalliques.

5. Son affinité avec les alkalis eſt moindre que celle des autres acides.

6. Mêlé avec l'eau ou la neige, il excite moins de chaleur que les autres acides.

7. Il répand une vapeur ſulphureuſe : ſeroit-ce là l'air des moufètes ?

II. L'acide nitreux.

Synonymes.

L'eſprit de nitre.
L'eau forte.

L'eſprit de ſel de Glauber.

On retire cet acide des ſels nitreux natifs, ou des terres impregnées de matiere animale ou végétale.

Propriétés.

1. Il eſt volatil.

2. Pour l'ordinaire il eſt rouge.

3. Après l'acide vitriolique, c'eſt celui des autres acides qui a la plus grande peſanteur ſpécifique.

4. Il fait une violente effervescence avec les huiles & l'eſprit-de-vin.

5. Il diſſout pluſieurs corps métalliques, il ronge l'étain & l'antimoine.

6. Quand on le mêle avec de l'eau, il excite moins de chaleur que l'acide vitriolique; mais il en engendre davantage, quand on employe de la glace ou de la neige, au lieu d'eau fluide.

7. Il ne coagule pas le ſang auſſi facilement que l'acide vitriolique, cependant il diſſout plus promptement les ſubſtances animales & végétales qui ſont ſolides.

8. Il augmente l'inflammation.

9. Il fixe l'air, le condenſe, comme le prouvent les effets de la poudre à canon, de la poudre fulminante, de l'or fulminant, &c.

III. L'acide marin.

Synonymes.

L'eſprit de ſel marin.

L'eſprit de ſel gemme.

L'eſprit acide de ſel ammoniac.

L'eſprit de ſel de Glauber.

Cet acide ſe retire des animaux, des végétaux, des foſſiles; de la ſuie, du ſel gomme, ou du ſel marin commun.

Les ſignes de ſon état de concentration ſont la couleur jaune, & les particules huileuſes qui ſurnagent la liqueur.

Sa peſanteur ſpécifique eſt à celle de l'eau, comme douze à dix. Celui qui eſt concentré contient une partie d'acide ſur ſept parties d'eau.

Propriétés.

1. Il faut une once d'alkali végétal pour ſaturer deux onces cinq gros de cet acide.

2. Il s'unit difficilement aux huiles.

3. Il s'unit facilement avec les eſprits ardens.

4. Il agit promptement ſur les corps métalliques.

5. Quand on le mêle avec de l'eau ou de la glace, il produit les mêmes effets que les autres acides dans de ſemblables mêlanges, mais ces effets ſont à un moindre degré.

IV. L'acide végétal.

Cet acide eſt natif, ou il s'obtient par la fermentation & la diſtillation.

Il s'unit avec le cuivre, le zinc, & le plomb.

Les propriétés générales des acides.

1. Ils excitent de la chaleur, ſoit qu'on les mêle enſemble, ſoit qu'on les mêle avec des alkalis, ſoit qu'on les mêle avec des corps métalliques.

2. Quand ils ſont concentrés ils s'uniſſent aux huiles.

3. Ils diſſolvent les terres calcaires.

4. Ils retiennent fortement l'eau qu'ils pompent de l'air, quelque ſec qu'il paroiſſe.

5. Ils diſſolvent en quelque maniere les corps animaux & végétaux, & leur donnent une couleur noire.

6. Si on les mêle avec de l'eau ils excitent de la chaleur ; mêlés avec de la glace ils engendrent du froid.

7. Ils coagulent les fluides animaux & végétaux qui en ſont ſuſceptibles.

Outre ces acides il y a encore,
l'acide animal,
l'acide du borax,
l'acide du ſuccin,
l'acide de l'arſénic.

Sels alkalis.

I. L'alkali végétal.

Synonymes.

Les cendres de Ruſſie. Le ſel de tartre.

Les cendres gravelées.	Le ſel de tartre.
La potaſſe.	Le ſel d'abſynthe.
Les cendres de perles.	Le nitre fixé.
L'alkaeſt de Glauber.	Le flux noir.
Les cendres gravelées.	La pierre infernale.

Cet alkali ſe retire des végétaux par la calcination.

Propriétés.

1. L'alkali rendu cauſtique, ſe charge d'air avec avidité, & tombe en déliquium.

2. L'alkali cauſtique & celui qui eſt doux, produiſent les mêmes ſels neutres.

3. L'alkali cauſtique s'unit avec les eſprits ardens: mais quand ceux-ci contiennent de l'eau, l'alkali l'attire & ſe précipite.

4. Si on le joint avec le phlogiſtique, il favoriſe la fuſion des corps métalliques, & il diſſout pluſieurs de ces corps.

5. Mêlé avec la plûpart des terres, & expoſé à l'action du feu, il ſe forme en général du verre de ce mêlange.

6. L'alkali cauſtique diſſout les corps animaux & végétaux.

II. L'alkali foſſile.

Le nitre ou natron des anciens, eſt une production naturelle, qui pour l'ordinaire ſe trouve en Aſie & en Afrique.

Cet alkali ſe retire du ſel marin; du ſel de Glauber, du borax, des eaux minérales, des plantes marines, & d'une certaine efflorefcence qui paroît ſouvent aux parois des cavités ſouterraines.

Il differe peu de l'alkali végétal; d'ailleurs lorſqu'il eſt mêlé avec des acides il produit d'autres ſels neutres.

III. L'alkali volatil.

On le retire par la diſtillation de tous les corps animaux & végétaux, mais en moindre quantité des végétaux ſi, ce n'eſt après la putréfaction; il s'en retire auſſi du ſel ammoniac.

Proprietés.

1. Il attire l'air avec beaucoup d'avidité, c'eſt pourquoi communément il eſt cryſtalliſé, & celui-là eſt doux ; car dès qu'il eſt cauſtique, il eſt toujours ſous la forme fluide.

2. Cet alkali diſtillé avec le ſoufre donne la teinture ſulphureuſe d'Hoffman.

3. L'alkali volatil, non cauſtique, mêlé avec l'eſprit-de vin, donne ce qu'on nomme, *Offa Helmontii.*

4. Mêlé avec les huiles eſſentielles & l'eſprit-de-vin, il donne le ſel volatil huileux.

5. L'alkali cauſtique uni au ſoufre, donne la teinture volatile.

6. L'alkali cauſtique diſſout les calculs ou pierres formées dans le corps humain.

Propriétés générales des alkalis.

1. Les alkalis ſous la forme concrete ſont doux, parce qu'ils ſont alors combinés avec l'air des mouſétes.

2. Les alkalis non cauſtiques font efferveſcence avec les acides ; les alkalis cauſtiques n'en font point.

3. Les alkalis mêlés avec les huiles forment du ſavon, mêlés avec du ſoufre, ils forment du foie de ſoufre.

4. Quand on mêle des alkalis avec les acides, ils excitent de la chaleur : la même choſe arrive avec l'eau quand ils ſont ſecs & cauſtiques, mais ceux qui ſont cryſtalliſés produiſent du froid dans le mêlange.

5. Ils empêchent la fermentation, par-là ils ſont antiſeptiques.

Les ſels neutres.

Le tartre vitriolé.

il eſt composé,

d'acide vitriolique & d'alkali végétal.

Synonymes.

Sel neutre de Paracelſe.	Nitre ſtibié ou d'antimoine.
Sel de duobus.	Panacée du Duc d'Holſtein.

Tartre vitriolé. Nitre vitriolé.
Sel polychreſte.

Propriétés.

1. Il paroît le plus ſouvent cryſtalliſé en pyramides hexagones.

2. Il reſte ſec, même dans un air humide.

3. Il lui faut pour ſe diſſoudre une grande quantité d'eau, relativement à ſon volume.

4. Il n'eſt pas diſſoluble dans l'eſprit-de-vin;

On peut compoſer ce ſel en employant,

l'eſprit de vitriol,
l'eſprit de ſoufre,
tous les vitriols,
le ſel de vitriol,
le ſel de mars.
le ſoufre minéral,
le lait de ſoufre,
le ſoufre précipité,
le ſoufre d'antimoine,
le ſel ammoniac vitriolique,
l'alun,
les ſélénites,
l'antimoine crud,
l'œthiops minéral,
le mercure émétique jaune,
le cinnabre,
le ſel cathartique amer.

avec

les cendres de Ruſſie,
le ſel d'abſynthe,
le ſel de tartre,
le cauſtique commun,
le cauſtique moins violent,
la leſſive de tartre,
la leſſive des ſavoniers,
le ſavon d'huile d'amandes,
le ſavon dur,
le ſavon d'huile d'olives,
le foie de ſoufre,
le nitre commun,
le ſel digeſtif,
le ſel diurétique.
le tartre ſoluble,
le tartre régénéré,
la teinture antimoniale.

Le ſel de Glauber,

il eſt compoſé

de l'acide vitriolique, & de l'alkali minéral ou foſſile.

Il ſe forme par le mêlange d'un corps quelconque, qui contient de l'acide vitriolique, avec un autre corps qui contient de l'alkali minéral, joint à un acide différent du vitriolique.

Propriétés

Propriétés.

1. Il forme des cryſtaux exagones ou à ſix pans.

2. Il ne tombe pas en déliquium dans un air ſec.

3. Il ſe trouve trois quarts d'eau dans les cryſtaux de ce ſel.

4. Il ſe diſſout dans un poids d'eau égal au ſien.

5. Il eſt fuſible à une chaleur tempérée, & en cela il differe du du ſel d'Epſom, qu'aucun degré de feu ne rend fuſible.

On peut compoſer le ſel de Glauber en employant,

l'eſprit de vitriol, l'eſprit de ſoufre,		le natron,
les vitriols.		
le ſel de vitriol,		le nitre cubique,
le ſel de mars,		
le ſoufre minéral, le ſoufre antimonial, le lait de ſoufre. le ſoufre précipité,		le ſel commun.
l'alun,	avec	
le ſel ſélénite,		
l'antimoine crud,		le ſel de ſeignette ou de la Rochelle.
l'æthiops minéral,		
le mercure émétique jaune,		
le cinnabre,		
le ſel cathartique amer,		
le ſel ammoniac vitriolique,		le borax.

Le ſel ammoniac vitriolique, ou ſel ſecret de Glauber,
il eſt compoſé,
de l'acide vitriolique, & de l'alkali volatil;

C'eſt un ſel artificiel inventé par Glauber.

Propriétés.

1. Les cryſtaux de ce ſel ſont plus durs que ceux du ſel ammoniac commun, & ils ont une autre forme.

2. Ils ne ſont pas ſolubles dans l'eſprit de vin, & ils ſe diſſolvent difficilement dans l'eau.

On peut compoſer ce ſel en employant,

l'eſprit de vitriol,
l'eſprit de ſoufre,
les vitriols,
le ſel vitriolique,
le ſel de mars,
le ſoufre minéral,
le ſoufre antimonial,
le lait de ſoufre,
le ſoufre précipité,
l'alun,
le ſel ſélénite,
l'antimoine crud,
l'æthiops minéral,
le mercure émétique jaune,
le cinnabre,
le ſel cathartique amer,

avec

le ſel ammoniacal nitreux,
le ſel ammoniac commun,
le ſel ammoniac régénéré,
l'eſprit de corne de cerf,
le ſel de corne de cerf,
l'eſprit volatil de ſel ammoniac,
l'eſprit de la ſuie,
le ſel de la ſuie,
l'eſprit de ſel ammoniac,
l'eſprit volatil aromatique,
l'eſprit volatil fétide.

Le ſel de nitre ordinaire,

il eſt compoſé,

de l'acide nitreux, & de l'alkali végétal;

C'eſt un ſel artificiel dont la plus grande partie s'apporte des Indes Orientales.

Propriétés.

1. Il prend la forme de cryſtaux priſmatiques à ſix pans.
2. Il ne tombe pas facilement en déliquium.
3. Il eſt fuſible à une chaleur modérée.
4. Le phlogiſtique le décompoſe très-promptement.

On peut compoſer ce ſel en employant,

l'eau forte,
l'eſprit de nitre de Glauber,

avec

les cendres de Ruſſie,
le ſel d'abſynthe,
le ſel de tartre,
le cauſtique commun,

l'eau régale,	avec	le cauſtique moins violent,
le cauſtique lunaire,		la leſſive de tartre,
le ſel ammoniac nitreux,		la leſſive des ſavonniers,
		le ſavon d'huile d'amandes,
		le ſavon dur,
		le ſavon d'huile d'olives,
		le foie de ſoufre,
		le ſel digeſtif,
		le ſel diurétique,
		le tartre ſoluble,
		le tartre régénéré.

Le nitre cubique, ou nitre quadrangulaire,
il eſt compoſé,
de l'acide nitreux & de l'alkali minéral.

Propriétés.

Les propriétés du nitre cubique ſont à-peu-près les mêmes que celles du nitre commun, ſes cryſtaux ſont plutôt rhomboïdes que cubiques.

On peut le compoſer en employant,

l'eau forte,	avec	le ſel ammoniac nitreux,
l'eſprit de nitre de Glauber,		le natrum,
l'eau régale,		le ſel commun,
le cauſtique lunaire,		le ſel de la Rochelle,
		le borax.

Le ſel ammoniac nitreux,
il eſt compoſé,
d'acide nitreux & d'alkali volatil.

C'eſt un ſel artificiel

Synonymes.

Nitre ammoniacal.

Propriétés.

1. Ce ſel eſt ſoluble dans l'eſprit de vin.

2. Il eſt fuſible, & quand il éprouve un certain degré de chaleur il détonne.

On peut le compoſer en employant,

l'eau forte, l'eſprit de nitre de Glauber, l'eau régale; le cauſtique lunaire,	avec	le ſel de corne de cerf, le ſel volatil de ſel ammoniac, le ſel de la ſuie, l'eſprit volatil aromatique, l'eſprit volatil fétide, le ſel ammoniac commun, le ſel ammoniac végétal, l'eſprit de corne de cerf, l'eſprit de ſel ammoniac.

Le ſel digeſtif de Sylvius,

il eſt compoſé,

de l'acide du ſel marin, & de l'alkali végétal.

Ce ſel eſt toujours un ouvrage de l'art. Il differe peu du ſel commun. C'eſt l'eſprit de ſel marin coagulé de la Pharmacopée de Londres;

On peut compoſer ce ſel en employant,

l'eſprit de ſel marin, la teinture de mars dans l'eſprit de ſel,	avec	les cendres de Ruſſie, le ſel d'abſynthe, le ſel de tartre, le cauſtique ordinaire, le cauſtique moins violent, la leſſive de tartre, la leſſive des ſavonniers, le ſavon d'huile d'amandes,

le mercure ſublimé corroſif,	avec	le ſavon dur,
		le ſavon d'huile d'olives,
		le foie de ſoufre,
		le ſel diurétique,
		le tartre ſoluble,
le cauſtique antimonial.		le tartre régénéré.

Le ſel commun,

il eſt compoſé,

de l'acide marin & de l'alkali minéral ou foſſile.

Synonymes.

Sel gemme. Sel marin.

Propriétés.

1. Ce ſel prend la forme de cryſtaux cubiques, & quand il eſt pur il la conſerve, quelle que ſoit la température de l'air.

2. Il eſt antiſeptique. Le ſel commun qu'a employé M. Pringle, dans ſes expériences ſur les ſubſtances ſeptiques & antiſeptiques, contient une grande quantité de terre.

On peut former ce ſel en employant,

l'eſprit de ſel marin,	avec	le natron,
la teinture de mars dans l'eſprit de ſel,		
le mercure ſublimé corroſif,		le ſel polychreſte de la Rochelle,
le cauſtique antimonial,		le borax.

Le ſel ammoniac commun,

il eſt compoſé,

d'acide, du ſel marin, & d'alkali volatil.

On le retire de toutes les eſpeces de ſuies, par la ſublimation ou par la ſolution.

Propriétés.

1. Il eſt ſoluble dans l'eau.
2. Etant expoſé à l'air il tombe en déliquium.
3. Quand il eſt fondu ou diſſous dans de l'eau, ce menſtrue aquiert la propriété de diſſoudre une quantité de mercure ſublimé corroſif, plus grande que quand l'eau eſt pure.
4. Si on le fait diſſoudre dans de l'eau qui contient du ſel commun, il excite dans le mêlange un très-grand froid.
5. Il eſt ſoluble dnns l'eſprit-de-vin.
6. Il eſt fuſible à une chaleur modérée.

On peut le compoſer en employant,

l'eſprit de ſel marin,	avec	le ſel de corne de cerf, le ſel volatil ammoniac,
la teinture de mars dans l'eſprit de ſel,		le ſel de la ſuie,
le cauſtique antimoniale,		l'eſprit volatil aromatique,
le mercure ſublimé corroſif,		l'eſprit volatil fétide,
		l'eſprit de corne de cerf, l'eſprit de ſel ammoniac,
		le ſel ammoniac végétal,

Le tartre régénéré,

il eſt compoſé,

de l'acide végétal & de l'alkali végétal.

Synonymes.

Tartre ſoluble. Sel végétal. Sel diurétique.

Propriétés.

1. Il eſt ſoluble dans l'eſprit de vin.
2. Il peut s'unir aux huiles, aux gommes, & aux réſines.

3. Il rend les métaux ſolubles dans l'eſprit-de-vin.

On peut le compoſer en employant,

le vinaigre, le ſuc de limon, le tartre crud, les cryſtaux de tartre, le tartre émétique, le verd de gris, le ſucre de ſaturne,	avec	les cendres de Ruſſie, le ſel d'abſynthe, le ſel de tartre, le cauſtique ordinaire, le cauſtique moins violent, la leſſive de tartre, la leſſive des ſavoniers, le ſavon d'huile d'amandes, le ſavon dur, le ſavon d'huile d'olives, le foie de ſoufre.

Le ſel de la Rochelle,

il eſt compoſé,

de l'acide végétal & de l'alkali minéral.

Synonymes.

Sel polychreſte de la Rochelle. ſel de Seignete.

Il ne tombe pas en déliquium auſſi facilement que le ſel végétal ou tartre régénéré.

On peut le compoſer en employant,

le vinaigre, le ſuc de limon, le tartre crud, les cryſtaux de tartre, le tartre émétique, le verd de gris, le ſucre de ſaturne,	avec	le natrum, le borax.

Le ſel ammoniac végétal,

il eſt compoſé,

d'acide végétal & d'alkali volatil.

Synonymes.

L'eſprit de mindérérus.

On obtient facilement ce ſel par le mêlange du ſel ammoniac vitriolique, avec le tartre régénéré.

Propriétés.

1. Il tombe aiſément en déliquium.
2. Il ſe diſſout en grande quantité dans l'eau & l'eſprit-de vin.

On peut compoſer ce ſel en employant,

le vinaigre,		le ſel de corne de cerf,
le ſuc de limon,		le ſel volatil de ſel ammoniac,
le tartre crud,		le ſel de ſuie,
les cryſtaux de tartre,	avec	l'eſprit volatil aromatique,
le tartre émétique,		l'eſprit volatil fétide,
le verd de gris,		l'eſprit de corne de cerf,
le ſucre de ſaturne,		l'eſprit de ſel ammoniac,

CHAPITRE IV.

Des Inſtrumens de Pharmacie, ou de ce qui doit compoſer le laboratoire d'un Apothicaire.

ON doit mettre au nombre des principaux inſtrumens d'un laboratoire tout ce qui ſert à contenir & à appliquer le feu, ainſi qu'à diriger & régler ſon action. Parmi ces machines, celles que l'on nomme les fourneaux ſont de différentes eſpeces, leur forme varie ſelon les lieux où on les place, & les uſages auxquels ils ſont deſtinés. Je vais eſſayer de donner une idée générale de la ſtructure de ceux qu'il eſt à propos d'avoir pour exécuter les opérations de Pharmacie, & j'expoſerai les principes ſur leſquels je crois qu'ils doivent être conſtruits.

Des Fourneaux.

Le fourneau le plus ſimple eſt le fourneau ordinaire, il reſſemble beaucoup à celui des cuiſines, on le peut nommer auſſi fourneau à feu ouvert; communément il eſt fait d'un cercle de fer qui a cinq ou ſix pouces de profondeur, & eſt traverſé à cette diſtance d'une grille ou de quelques barreaux de fer pour ſoutenir le feu ou le charbon; ou ce fourneau eſt porté ſur pluſieurs pieds, de maniere qu'on peut le changer de place où il eſt établi à demeure dans une maçonnerie de brique. Si le fourneau eſt immobile & en maçonnerie, ou laiſſe au-deſſous de la grille un eſpace vuide pour recevoir les cendres que celle-ci laiſſe paſſer, & une ouverture ou porte ſur le devant de ce cendrier; elle ſert, ſoit pour enlever les cendres, quand il en eſt beſoin, ſoit pour laiſſer entrer l'air, lequel en paſſant à-travers le feu qui eſt au-deſſus, y entretient la combuſtion; la cavité qui renferme le feu, ſe nomme le foyer. Ce fourneau eſt deſtiné pour les opérations qui ne demandent qu'une chaleur modérée, telles

que les infuſions, décoctions & évaporations des liquides; le vaiſſeau qui contient la matiere ſur laquelle on opere, eſt ſoutenu à quelque diſtance au-deſſus du feu par un trépied.

Un cercle ou corps creux plus profond que le précédent, de forme cylindrique, parallelipipede, s'élargiſſant par en haut, elliptique ou d'une autre forme, conſtruit ou revêtu intérieurement d'une matiere capable de ſoutenir un feu très-violent, avec une grille & un cendrier en deſſous comme dans le fourneau ſimple, qui précede, & communiquant par ſa partie la plus élevée, avec un canal perpendiculaire ou une cheminée eſt ce qu'on appelle fourneau à vent ou de fuſion.

Plus la cheminée aura de hauteur perpendiculaire, plus l'air traverſera avec rapidité le fourneau, plus auſſi le feu aura de vivacité & d'ardeur, pourvu toutefois que la largeur de la cheminée ſoit ſuffiſante pour donner un paſſage facile à tout l'air qui entre dans le foyer, en traverſant la grille; & pour cela, il faut que la cheminée ait une aire ou coupe tranſverſale, à peu près égale à l'eſpace que peuvent occuper les interſtices de la grille ſi on les rapprochoit.

« J'ai éprouvé, dit M. Macquer, que le diametre du » tuyau d'aſpiration doit être à celui du fourneau à peu » près comme deux à trois, c'eſt-à-dire, qu'il en doit » être les deux tiers, ſur-tout lorſqu'on donne une lon- » gueur ſuffiſante à ce tuyau. A l'égard de l'ouverture du » bas du fourneau, elle peut être preſque de toute l'étendue » du corps même du fourneau; on peut cependant la retré- » cir, ſi l'on veut que l'air entre dans le foyer, & en frappe » avec plus de force & de rapidité l'endroit auquel elle » répond. L'expérience m'a appris qu'un fourneau de fu- » ſion, auquel on adapte un tuyau d'aſpiration trop étroit, » quelle que ſoit d'ailleurs la longueur de ce tuyau, ne pro- » duit preſqu'aucun effet, en comparaiſon de celui qu'il » peut produire, lorſqu'il a un tuyau d'un diametre ſuffi- » ſant. C'eſt apparemment parce que l'air raréfié & forcé „ de ſortir par le haut, ne peut prendre qu'un certain „ degré de vîteſſe déterminé; d'où il ſuit, que ſi ce tuyau „ par où doit ſortir l'air raréfié, étoit aſſez étroit pour „ que cet air ne pût y paſſer ſans prendre une vîteſſe ſu- „ périeure à celle dont il eſt ſuſceptible, alors cet air

„ trouvant un obſtacle de ce côté, ſeroit forcé à ſe re-
„ fouler en partie vers le bas, & que par conſéquent ce
„ trop grand retréciſſement en ralentiroit néceſſairement
„ le cours, bien loin de l'augmenter „.

Lorſque la cheminée de ce fourneau eſt faite de tuyaux mobiles ajuſtés l'un à l'autre par leurs extrémités, de maniere que l'on en peut diminuer ou augmenter la hauteur ſelon le beſoin, on eſt le maître d'augmenter ou de diminuer la violence du feu dans la même proportion où on élevera & abaiſſera la cheminée.

Si on a un fourneau dont la cheminée ne ſoit pas mobile comme la précédente, on peut néanmoins ſe procurer le même avantage d'augmenter ou diminuer la chaleur, en faiſant l'application d'un autre principe. Comme l'intenſité du feu dépend entierement de la quantité d'air qui paſſe ſucceſſivement à travers le feu & qui anime la combuſtion, il eſt ſenſible que le feu le plus violent peut être éteint ou diminué à volonté, en tenant plus ou moins ouverts ou la porte du cendrier par laquelle l'air pénetre juſqu'au feu, ou la cheminée par laquelle il s'échappe après avoir traverſé le feu, & que l'on peut entretenir le feu plus ou moins vif, à proportion de ce que l'on tiendra l'entrée & l'iſſue de l'air plus ou moins ouvertes. Une porte ou un regiſtre pratiqué à une partie convenable de la cheminée, fournit un moyen facile de varier la grandeur du paſſage de l'air, & par conſéquent de régler la chaleur.

Il y a deux eſpeces communes de ces fourneaux à vent, l'une a une cheminée à ſa partie ſupérieure, au deſſus du milieu du fourneau; l'autre a ſa cheminée à un des côtés & ce fourneau eſt découvert en deſſus.

Dans le fourneau de la premiere eſpece, ou la partie ſupérieure du fourneau ſe rétrécit tellement, que la cheminée s'y adapte & en eſt une continuation, ou il eſt recouvert par un dôme ceintré ou par une voûte plate, qui ont dans leur milieu une ouverture ſemblable à la premiere, & qui eſt le commencement de la cheminée. Comme dans cette diſpoſition de cheminée on ne peut pas atteindre à l'intérieur du fourneau par ſa partie ſupérieure, on fait une porte ſur le côté, un peu au-deſſus de

la grille pour entretenir le feu, en y mettant du charbon, pour regarder la matiere que l'on a expoſée à ce feu, &c.

Quand on veut faire quelque fuſion dans un fourneau tel que le précédent, on place le creuſet ou le vaiſſeau qui doit contenir la matiere en fuſion ; on le place, dis-je, dans le feu immédiatement, on l'y tient élevé par un ſupport de brique ou de quelque autre matiere, afin qu'il ne touche pas à la grille, & que ſon fond ne ſoit pas frappé par l'air froid qui ſe préſente pour paſſer.

Si de ce fourneau on veut faire un fourneau de reverbere, & l'employer à des diſtillations dans des retortes à long cou ou revêtues, on met deux barres de fer en travers au-deſſus du feu pour ſoutenir le vaiſſeau, dont le col ſort par une ouverture qui ſe pratique pour cela ſur le côté. Cette ouverture doit ſe faire au côté oppoſé à celui où eſt la porte pour voir ce qui ſe paſſe, & agir dans le fourneau, ou du-moins elle doit être aſſez éloignée de cette derniere, pour que le récipient adapté au col du vaiſſeau diſtillatoire hors du fourneau, ne ſe trouve pas ſous la main de l'opérateur, lorſqu'il a beſoin de remuer le feu ou d'y mettre du charbon.

La ſeconde eſpece de fourneau à vent, communique par une ouverture qui eſt à ſa partie poſtérieure vers le haut, ſoit avec un tuyau qui s'éleve droit & qui lui eſt propre, ſoit avec la cheminée du laboratoire ; & dans ce dernier cas, le fourneau ne doit avoir en deſſus aucune autre ouverture de communication avec la cheminée, alors la gueule du fourneau lui ſert de porte, & on la ferme quand il en eſt beſoin avec une plaque ou une tuile : c'eſt de ce genre qu'eſt le fourneau dont on ſe ſert le plus communément, lorſqu'on fait quelque fuſion dans un creuſet.

Ce dernier fourneau, quand on en laiſſe la porte ouverte, a cette commodité, que l'on y peut faire bouillir ou évaporer ce que l'on veut ; y mettre un alambic de cuivre, un vaſe de fer pour diſtiller de la corne de cerf, un vaiſſeau de fer plein de ſable pour faire le bain de ſable, ou tout autre vaiſſeau pareil, pourvu que ſa forme ſoit telle qu'il puiſſe être ſoutenu par ſes bords ſur le fourneau. La porte de ce fourneau pouvant être oc-

cupée par les vaiſſeaux dans certaines opérations, il doit y avoir ſur le côté une porte pour remuer & entretenir le feu.

Quand un fourneau de cette eſpece ſert pour le bain de ſable, il eſt plus commode d'avoir du ſable dans un long vaiſſeau de fer fait en ovale, bordé de pierre ou de brique de tous côtés; l'orifice du fourneau ou le foyer ſera exactement couvert par une des extrémités de ce vaiſſeau long, & le canal par lequel le fourneau communique avec ſa cheminée, ſera alongé & amené juſques ſous le vaiſſeau, le deſſous de celui-ci en formant la partie ſupérieure. Au moyen de ce bain de ſable, on peut faire à la fois des digeſtions qui demandent divers degrés de chaleur, celle-ci étant moins grande dans le vaiſſeau qui contient le ſable, à meſure qu'on avance vers l'extrêmité oppoſée à celle qui eſt au-deſſus du foyer.

Lorſqu'on établit à demeure dans des fourneaux de grands vaiſſeaux, tels que des alambics & des vaſes de fer pour diſtiller la corne de cerf ou l'eau-forte, une partie conſidérable de la partie inférieure de ces vaiſſeaux s'enterre pour l'ordinaire dans un maſſif ſolide de brique.

Les grands alambics dont le fond n'eſt pas large, à proportion de leur hauteur, & dont le poids lorſqu'ils ſont remplis d'un liquide, demande qu'ils ſoient ſoutenus ſur une partie conſidérable de ce même fond, ne laiſſent plus qu'une très-petite ſurface, ſur laquelle le feu puiſſe agir par deſſous. Pour remédier à cet inconvénient, on fait la grille ou le foyer plus long que large; la chaleur qui s'éleve à la partie qui n'eſt pas couverte par le fond de l'alambic, eſt porté au tour ou ſur tous les côtés de l'alambic par un canal ſpiral, dont l'extrémité ſupérieure communique à une cheminée ordinaire.

Les vaiſſeaux qui ſervent à la diſtillation en grand de la corne de cerf & de l'eau-forte, ont la plus grande partie de leur poids porté par trois fortes barres placées à égales diſtances, qui entourent la cuine ou autre vaſe vers le milieu, & ſont fixées dans le maſſif de brique, de maniere que les ſupports n'étant pas néceſſaires par deſſous, il y a une plus grande ſurface de fond expoſée à l'action immédiate du feu.

Si un fourneau qui communique à ſa cheminée par un canal latéral, comme dans l'eſpece de bain de ſable que nous avons décrit ci deſſus, eſt beaucoup plus élevé que la partie où ce canal latéral commence ; & s'il eſt rempli de charbon juſqu'au haut & exactement fermé en deſſus, le charbon ne brûlera pas plus haut que la partie du canal, par laquelle l'air s'échappe du foyer avec la fumée, & à meſure ou à proportion que la partie la plus baſſe du charbon ſe conſume, elle eſt remplacée par celui qui eſt au-deſſus, qui trouvant du vuide deſcend plus bas. Par la méchanique de ce fourneau qu'on nomme athanor, on peut y entretenir pendant un tems conſidérable, & ſans être obligé à chaque inſtant de veiller au feu, une chaleur qui ſoit conſtamment la même.

La tour de l'athanor ou cette partie du fourneau qui contient le charbon ſe fait pour l'ordinaire un peu plus large par le bas, afin que le charbon puiſſe deſcendre plus facilement, mais non pas cependant en aſſez grande quantité pour que le feu qui eſt à la ſurface du foyer ſoit trop fortement preſſé, écraſé par le charbon qui tombe. On fait une petite ouverture oppoſée au canal ou à la cheminée latérale, ou bien un nombre de petits trous proportionnés à la grandeur du fourneau & au degré de chaleur dont on a beſoin ; c'eſt par-là que l'air néceſſaire à l'entretien du feu entre dans le fourneau avec plus de facilité que par les interſtices de la grille, qui pour l'ordinaire ſont bouchés par les cendres.

Ce fourneau ne s'employe que pour échauffer des corps qui ne ſont pas contenus dans ce qu'on nomme proprement le foyer ; ſon canal ou le courant d'air ſe trouve ainſi que dans le fourneau pour le bain de ſable décrit ci-deſſus ; ſe trouve, dis-je, ſous un bain de ſable ou un bain marie, à l'extrémité duquel il s'éleve perpendiculairement à une hauteur convenable pour attirer la quantité d'air qui eſt néceſſaire & lui faire traverſer le feu.

Le canal peut avoir ſon ouverture dans le foyer ou ſon embouchure d'une telle largeur qu'elle occupe toute la hauteur du foyer. Un regiſtre ou une plaque coulante ajuſtée entre le foyer & le canal de l'air, ſert à augmenter ou à diminuer à volonté la hauteur de cette ouverture

de communication, & par conſéquent le degré du feu. Si la partie inférieure du canal de l'air près du foyer eſt entourée de terre, il y aura dans cette cavité aſſez de chaleur pour qu'on puiſſe s'en ſervir à des opérations utiles.

Quant à la matiere des divers fourneaux, ceux qui ſont fixes ou à demeure, ſe conſtruiſent de briques cimentées, unies avec un bon lut ou de la terre glaiſe; toute eſpece de lut ou de compoſition argilleuſe qui a un degré de tenacité convenable, qui quand on en fait une pâte avec de l'eau, & qu'elle a été bien travaillée, ou pétrie, ne s'attache pas aux doigts, & qui lorſqu'elle a été parfaitement ſéchée, ne ſe fend pas, ni ne ſe fond dans un feu violent, eſt propre à la conſtruction des fourneaux; les argiles les plus pures & les plus tenaces, doivent être mêlées avec une certaine quantité de ſable pour diminuer cette ténacité, ou plutôt avec la même eſpece de glaiſe calcinée & réduite en poudre groſſiere.

Les petits fourneaux, ou fourneaux portatifs, ſont faits de fortes plaques de fer ou de cuivre, revêtues intérieurement de l'épaiſſeur d'un pouce, ou même davantage, avec une compoſition argilleuſe, ſemblable à la précédente; & celle qui doit ſervir à cet uſage, ſera pétrie avec du crin, de la paille coupée, ou du poil, ou de l'étoupe.

On peut auſſi faire des fourneaux portatifs très-commodes, & qui ſervent à bien des uſages, en employant une grande eſpece de pot, où l'on fait fondre le noir de plomb commun. Pour cela on pratique une ouverture près du fond du pot pour faire la porte du cendrier, une autre au-deſſus de celle-ci pour faire celle du foyer, & on introduit une grille de fer circulaire de la grandeur qui convient, pour qu'elle puiſſe reſter entre les deux.

Des bains de ſable, d'eau, &c.

Quand on veut avoir un violent degré de chaleur, tel que celui qui eſt néceſſaire pour la fuſion des métaux, &c. on place immédiatement ſur le feu ou ſur les charbons rouges, le vaiſſeau qui contient la ſubſtance ſur

laquelle on veut opérer, & c'eſt ce qu'on appelle opérer à feu nud. S'il ne faut qu'une chaleur moins violente, & que les vaiſſeaux qu'on emploie ſoient de verre ou de quelque terre fragile, on met entre le vaiſſeau & le feu différens corps propres à empêcher que le feu n'agiſſe avec trop de violence, & à rendre cette chaleur plus égale; ces appareils ſe nomment bains. On emploie pour l'ordinaire le ſable & l'eau, dont les bains ſe diſtinguent par les noms de bain de ſable & bain d'eau; mais ce dernier s'appelle plus ſouvent bain-marie.

Ces deux eſpeces de bains ont chacun des avantages & des inconvéniens qui leur ſont propres. Dans l'eau la chaleur eſt égale par toutes les parties qu'occupe ce fluide, au lieu que dans le ſable, le degré de chaleur varie ſelon les différens points d'une ligne perpendiculaire, il diminue par proportion depuis le fond du vaſe juſqu'à la ſurface. L'eau ne peut recevoir & pareillement tranſmettre aux vaiſſeaux qui y ſont plongés, qu'un certain degré de chaleur, & ſon plus haut degré de chaleur eſt celui qui ſuffit pour la faire bouillir: par cette propriété, on eſt aſſuré qu'en employant l'eau ou le bain marie, on n'a pas à craindre les effets d'une chaleur ſupérieure à celle de l'eau bouillante dans les opérations, qu'un degré de chaleur plus conſidérable que celui-là pourroit faire manquer. Mais ce même avantage eſt accompagné d'un inconvénient, puiſque dès-lors l'eau ne ſert pas pour les opérations qui demandent un degré de chaleur ſupérieur à celui de l'eau bouillante; il faut alors mettre en uſage ou le ſable, ou quelqu'autre ſubſtance qui ait le même effet, quand on a abſolument beſoin d'un intermede. Il y a auſſi cet avantage dans l'uſage du bain de ſable, c'eſt qu'on peut en augmenter ou diminuer la chaleur pour un vaiſſeau en particulier, en le tenant plus à la ſurface du ſable, ou en l'y plongeant plus profondément, qu'on peut encore par le même moyen faire éprouver à diverſes matieres des degrés de chaleur différens ſur le même feu, & que les vaiſſeaux s'y tiennent fermes. Le ſable que l'on doit employer, eſt celui qui ne contient que de gros grains dont on a ôté les parties les plus fines en le lavant, & les petites pierres au moyen d'un tamis.

Les

Des vaiſſeaux de verre, de leur revêtement, & des luts ou maſtics.

Il y a des procédés qui ne s'exécutent qu'à feu nud dans des vaiſſeaux de verre. On choiſit pour ces opérations des vaiſſeaux d'un verre très-mince, parce qu'ils ſupportent l'action du feu ſans ſe fêler, mieux que ne font ceux qui ſont plus épais, & qui paroiſſent plus forts.

Il faut avoir la précaution de recuire, c'eſt-à-dire de ne chauffer que bien lentement & par degrés, tous les vaiſſeaux de verre & autres qui ſont ſujets à ſe fêler, & lorſque l'opération eſt finie, on doit encore ne les laiſſer refroidir qu'avec la même lenteur; mais cette derniere précaution devient inutile, lorſqu'on doit caſſer le vaiſſeau pour en retirer la préparation, ainſi qu'il eſt néceſſaire dans des ſublimations: en pareil cas il paroît plus à propos d'expoſer au froid le vaiſſeau, tandis qu'il eſt très-chaud, ce qui le fait fêler, que de riſquer de faire tomber la matiere ſublimée ſur le réſidu, & c'eſt ce qui arrive ſouvent quand on frappe le vaiſſeau pour le caſſer.

Pour garantir ces vaiſſeaux de l'action du feu, & pour empêcher que l'air froid ne les frappe quand on met du charbon ou qu'on le remue, ce qui nuit ſouvent à l'opération, on feroit bien de les enduire à l'extérieur, & de l'épaiſſeur d'un écu environ, avec une bonne terre glaiſe amollie avec de l'eau, juſqu'à une certaine conſiſtance convenable pour l'employer, & pétrie avec des étoupes, du crin, de la fiente de cheval ou autre matiere ſemblable. On peut auſſi pour couvrir ces vaiſſeaux de verre, ſe ſervir de quelques-unes des compoſitions argilleuſes dont il a été parlé ci-deſſus.

Ces différentes compoſitions ſervent encore de lut ou maſtic pour boucher exactement les jointures des vaiſſeaux dans la diſtillation des ſels volatils & des eſprits qu'on tire des ſubſtances animales. Quand on diſtille des eſprits acides, on peut à la place de l'eau ſe ſervir d'une ſolution de ſel alkali fixe pour mouiller la terre dont on fait le lut. Dans les autres opérations, un morceau de veſſie mouillée ou une pâte faite avec de la fleur de farine & de

ou composé de farine de graine de lin, ou plutôt du marc qui reſte de cette ſemence, quand on en a exprimé l'huile, forment des luts ſuffiſans. L'expérience apprendra que le petit nombre de luts ſimples décrits dans ce Chapitre, tient lieu dans la pratique des différentes compoſitions plus difficiles que les auteurs en chymie ont recommandées ; toutes les opérations pharmaceutiques s'exécutant heureuſement avec les luts précédens.

Des Vaiſſeaux.

Il ſeroit inutile d'entrer ici dans un détail particulier des inſtrumens de Pharmacie, on aura occaſion de parler des principaux dans le Chapitre ſuivant, en expoſant les diverſes opérations auxquelles ils ſervent : au lieu de cela, nous donnerons ſeulement aux artiſtes quelques avis généraux, par rapport à la matiere dont doivent être faits les vaiſſeaux deſtinés à recevoir les ſubſtances ſur leſquelles ils ont occaſion de travailler.

Les acides en général, & même les plus doux acides du regne végétal, attaquent, rongent les vaiſſeaux faits de quelque ſubſtance métallique que ce ſoit, excepté ceux qui ſont d'or ou d'argent. Les vaiſſeaux de cuivre ſont également attaqués, diſſous par les liqueurs alkalines & par des ſels neutres, tels que les diſſolutions de ſel ammoniac ; il eſt à remarquer que les acides végétaux n'agiſſent pas, à beaucoup près, autant ſur ce métal durant le tems où ils bouillent, que quand ils y ſéjournent étant froid : en effet, on peut faire bouillir même du jus de limon dans un vaiſſeau de cuivre bien net, ſans qu'il y contracte ni mauvais goût, ni qualité nuiſible ; au lieu que s'il ſéjourne dans ce même vaiſſeau étant froid, il en diſſout en peu de tems aſſez pour devenir un poiſon. L'étain avec lequel on enduit d'ordinaire les vaiſſeaux de cuivre, ce qu'on appelle étamer, ſe laiſſe auſſi attaquer, ronger par les acides d'une maniere ſenſible ; & des liqueurs empreignées de cet étamage ou qui en tiennent en diſſolution, ſont probablement malfaiſantes, ſur-tout parce qu'il y a pour l'ordinaire une certaine quantité de plomb mêlée avec l'étain dans la compoſition qui ſert à étamer le cuivre.

Les vaiſſeaux de terre communs ſont d'une texture peu ſerrée & ont beaucoup de poroſité, ce qui fait qu'ils ſe laiſſent pénétrer ou imbibent une quantité conſidérable de certains liquides, & en particulier des liquides où il y a des ſels en diſſolution : on ne tardera pas à s'appercevoir que le vaiſſeau qui contient une pareille liqueur en eſt pénétré & imbibé, parce que le ſel ſe montre à la ſurface externe, ſous la forme d'une eflorveſcence. Les vaiſſeaux de terre verniſſés ne réſiſtent point aux acides : le vinaigre, les jus acides des fruits, & à plus forte raiſon les violens acides du regne minéral attaquent leur vernis ou couverte ; & comme ce vernis, cet enduit eſt compoſé principalement de plomb vitrifié, les liqueurs qui en ſont empreignées deviennent d'une nature très-dangereuſe. Lorſque du vinaigre a bouilli quelque tems dans un vaiſſeau de terre verniſſé, il donne en s'épaiſſiſſant un vrai ſucre de ſaturne, c'eſt-à-dire, un ſel compoſé de plomb & de l'acide du vinaigre ; nous en parlerons dans la ſuite de cet ouvrage.

Les vaiſſeaux de terre que l'on nomme en France terres d'Angleterre, ſont en grande partie exempts des inconvéniens qu'ont les vaiſſeaux faits d'une terre plus groſſiere. Leur couverte ou vernis étant une partie de l'argille même qui s'eſt vitrifiée à ſa ſuperficie, par le moyen de la vapeur du ſel commun, paroît être à l'abri de l'action des acides ; les liqueurs n'attaquent ni ne rongent point les vaiſſeaux de verre, & ne leur communiquent aucune mauvaiſe qualité dans tous les cas où ils peuvent ſervir en Pharmacie ; c'eſt pourquoi on doit préférer les vaiſſeaux de cette matiere, toutes les fois qu'il eſt poſſible de les employer.

Des Poids.

On fait uſage en Angleterre de deux différentes ſortes de poids, l'un ſert pour peſer les matieres & ouvrages d'or & d'argent ; l'autre s'employe dans le commerce de preſque toutes les autres marchandiſes ; les Anglois appellent le premier *troy* ou *pois de troy*, ils nomment le dernier *averdupois*.

Les Orfevres partagent la livre de *troy* en douze onces, l'once en vingt parties égales ou gros, & chaque gros de *troy* en vingt grains. L'*averdupois* ſe diviſe en ſeize onces, & l'once en ſeize parties, qu'on appelle *gros* ou *dragmes*.

La livre ſelon laquelle les médicamens ſont peſés ou doſés dans les Diſpenſaires de Londres & d'Edimbourg, (& qui eſt celle qu'on a employée dans les formules & les doſes des médicamens de cet Ouvrage,) eſt la livre des Orfevres ou de *troy*, diviſée de la maniere ſuivante, & non pas comme la diviſent les Orfevres.

la livre,	contient	douze onces.
l'once,		huit gros ou dragmes.
le gros ou la dragme,		trois ſcrupules.
le ſcrupule,		vingt grains.

Le grain eſt égal à celui des Orfevres.

La livre médicale ou de *troy*, eſt plus petite que celle d'*averdupois*, mais l'once & le gros de *troy* ſont plus forts que celle de l'*averdupois*. La livre de *troy* & médicale contient 5760 grains, celle d'*averdupois* en a 7000. L'once de *troy* ou médicale contient 480 grains, celle d'*averdupois* n'en a que $437\frac{1}{2}$, Le gros de *troy* & médicale contient 60 grains, celui d'*averdupois* en a un peu plus de 27. Onze gros de l'*averdupois* ſont égaux à cinq gros de *troy*. Douze onces de l'*averdupois* ſont à peu-près égales à onze onces de *troy*, & dix-neuf livres de l'*averdupois* ſont un peu plus de vingt-trois livres de *troy*.

Ces différences dans les poids ont cauſé une grande confuſion dans la pratique de la Pharmacie; comme les Droguiſtes & Epiciers ſe ſervent de l'*averdupois* pour peſer les médicamens, les Apothicaires n'avoient pas en général conſervé conſtamment le même poids; ils employoient le poids de *troy* pour les quantités au-deſſous & y compris deux gros; mais ils ſe ſervoient de l'*averdupois* pour tout ce qui étoit au-deſſus. On voit par-là que dans toutes les compoſitions où les médicamens ſe trouvent preſcrits, les uns par livres, & d'autres par onces, ils n'y entroient pas dans la proportion où celui qui or-

donne le remede avoit intention qu'ils y fuſſent, les uns par rapport aux autres : la même choſe arrivoit, lorſqu'on les preſcrivoit ſous les noms des poids plus petits que l'once, parce que les Apothicaires employoient pour peſer ces petites quantités les diviſions d'une once différente.

L'emplâtre mercuriel de la précédente Pharmacopée de Londres, & le cérat mercuriel de la Pharmacopée d'uſage aujourd'hui, étant composés en ſe ſervant de l'*averdupois*, contiennent environ un ſixieme de moins de mercure, que quand on peſe les ingrédiens, comme on le doit avec le poids de *troy*. Cette erreur avoit ſi fort prévalu, qu'elle ſe trouvoit même dans la Pharmacopée de Londres; mais heureuſement elle n'y exiſte plus maintenant.

Des Meſures employées pour la préparation, la compoſition & l'adminiſtration des Remedes.

Les meſures des liquides qu'on employe communément dans la Pharmacie en Angleterre, ſont les meſures qui ſervent pour le vin.

le galon,	contient	huit chopines ou huit livres.
la *pint*, *	contient	ſeize onces, ou une livre.
l'once,	contient	huit gros.

Par une cuillerée on entend dans le Diſpenſaire de Londres, & la Pharmacopée de Paris, le poids ou la quantité d'une demi-once ; dans celui d'Edimbourg une cuillerée indique une demi-once des ſyrops, & trois gros des eaux diſtillées.

Quoique l'on ait rendu le mot *libra* des latins, une livre, quand il eſt appliqué aux fluides par le mot de

* Le mot *Pint* en Anglois indique à peu-près la quantité que contient notre chopine, c'eſt-à-dire une livre peſant d'eau.

pint en Anglois, & de *chopine* ou une livre en François; c'eſt-à-dire que l'on ait évalué au poids d'une livre des fluides en général la meſure que l'on nomme en France *chopine*, & en Angleterre *pint*; cependant il n'y a aucune liqueur connue, dont une chopine réponde exactement à une livre de *troy*; en effet une chopine de l'eſprit-de-vin le plus rectifié, peſe plus d'une demi-once de plus que la livre de *troy*: une chopine d'eau peſe plus de trois onces de plus que la même livre: une chopine d'huile de vitriol peſe plus de deux livres & un quart de *troy*.

Ainſi lorſqu'on verra qu'une formule eſt extraite de la Pharmacopée de Londres, on ſaura que, pour la préparation & la compoſition des médicamens, les ſolides ſont doſés ſur la livre de *troy* de douze onces ou 5760 grains, dans laquelle l'once eſt de 480 grains; le gros de 60 grains; le ſcrupule de 20 grains; & les fluides exprimés par livre, ſur la livre de ſeize onces, tels ſont, par exemple, l'eau commune, l'eau de chaux, le lait, le petit lait, le vin, l'eau-de-vie, l'eſprit-de-vin, le vinaigre, la biere, les ſucs de limons, de coings & autres antiſcorbutiques; le produit des diſtillations eſt doſé à la livre de ſeize onces, ainſi que les infuſions & décoctions; & les fluides, ſur celle de ſeize onces. A Paris, la livre de médecine, ſoit pour les ſolides, ſoit pour les fluides, eſt également de ſeize onces depuis la derniere édition du Codex, pour les petites quantités, comme pour les grandes.

La doſe du médicament que le malade doit prendre à chaque fois, eſt meſurée à la livre de ſeize onces, pour les fluides & les ſolides. Quoique dans la plûpart des cas, & pour la plus grande partie des médicamens, tant ſimples que compoſés, internes ou externes, il devienne indifférent que les médicamens ſoient doſés ou peſés ſuivant l'une & l'autre livre, cependant il ſe trouve des remedes dont on ne peut pas ſans inconvénient diminuer ou augmenter la doſe qui a eu du ſuccès, ou qui doit être employée en pareil cas; ainſi pour faire voir la différence des poids dans la livre & ſes diviſions, & pour faciliter le changement des doſes de

l'un à l'autre poids dans l'adminiſtration & la compoſition des médicamens, nous allons inſérer ici une Table qui exprime les différences entre la livre de douze onces, & celle de ſeize onces, ainſi qu'entre leurs diviſions.

DIFFÉRENCES

Entre la livre marchande de Paris, & la livre de médecine.

Une livre marchande contient		*Une livre de médecine contient*	
onces	16,	12	onces,
gros ou dragmes	128,	96	gros ou dragmes,
ſcrupules	284,	288	ſcrupules,
grains	9216.	5760	grains.

Donc la livre marchande excede celle de medecine de

onces	4,
gros	32,
ſcrupules	96,
grains	3456.

Une once marchande contient		*Une once de médecine contient*	
gros	8,	8	gros,
ſcrupules	24,	24	ſcrupules,
grains	576.	480	grains.

Donc l'once marchande, les diviſions des gros & des ſcrupules étant les mêmes, excede celle de médecine de

grains 96.

Un gros marchand contient		*Un gros de médecine contient*	
ſcrupules	3,	3	ſcrupules,
grains	60.	72	grains.

Donc le gros marchand excede le gros de médecine de
grains 12.

Un ſcrupule marchand contient			*Un ſcrupule de médecine contient*
grains	24.	20	grains.

Donc le ſcrupule marchand excede le ſcrupule de médecine de
grains 4.

Le poids des grains eſt par-tout le même, pourvu qu'on prenne le grain de métal des Orfevres, & non de grains de bled, d'orge, ou d'autres dont le poids varie.

Une Table de la peſanteur de certaines meſures ou quantités des fluides d'uſage devient fort ſouvent très-utile, ſoit pour aider celui qui opere à régler dans certains cas les proportions ſelon leſquelles des mêlanges ou compoſitions doivent ſe faire, ſoit pour faire connoître & comparer la peſanteur ſpécifique de ces divers fluides; c'eſt pourquoi j'ai ajoûté ici une Table par meſures de chopine, once & gros, des fluides dont la peſanteur a été déterminée par des expériences.

Le gallon ou les huit livres de vin contiennent 231 pouces cubes, la chopine contient 28 pouces cubes, & ſept huitiemes de pouce, l'once 1 pouce cube, & cens trois cens vingt-huitiemes de pouce, le gros ou la dragme deux cens trente-un quatorze cens vingt-quatriemes de pouce cube.

TABLE.

	La peſanteur ſpécifique d'une *chopine.*			d'une *once.*	d'un *gros.*
	onces.	gros.	grains.	grains.	grains.
Eſprits inflammables.					
L'æther,	11	1	36	336	42.
L'eſprit de vin le plus rectifié,	12	5	20	380	47½.
L'eſprit de vin commun,	13	2	40	400	50.
L'eau-de-vie,	14	1	36	426	53.
L'eſprit de ſel dulcifié,	14	4	48	438	55.
L'eſprit de nitre dulcifié,	15	2	40	460	57½.
Vins.					
Le vin rouge de Bourgogne,	14	1	36	426	53.
d'Oporto,	15	1	36	456	57.
de Canaries,	15	6	40	475	59.
Huiles par expreſſion.					
L'huile d'olives,	14	0	0	420	52½.
de graines de lin,	14	2	8	428	53½.
Huiles eſſentielles.					
L'huile de térébenthine,	12	1	4	364	45½.
d'écorce d'orange,				408	51.
de baies de genievre,				419	52.
de romarin,				430	54.
d'origan,				432	54.
de graines de carvi,				432	54.
de muſcade,				436	54½.
de ſabine,				443	55½.
d'hyſſope,				443	55½.
de graine de cumin,				448	56.
de menthe,				448	56.

	La peſanteur ſpécifique d'une chopine.			d'une once.	d'un gros.
	onces.	gros.	grains.	grains.	grains.
l'huile de pouillot,				450	$56\frac{1}{4}$.
de graines d'anis,				457	57.
de graines de fenouil,				458	57.
de cloux de géroſle,				476	$59\frac{1}{2}$.
de canelle,				476	$59\frac{1}{2}$.
de ſaſſafras,				503	63.
Liqueurs alkalines.					
La leſſive de ſavonnier ſelon la Pharmacopée de Londres,	16	0	0	480	60.
l'eſprit de ſel ammoniac,	17	1	10	515	$64\frac{1}{2}$.
une forte leſſive des ſavonniers,	17	6	24	534	67.
la leſſive de tartre,	24	0	0	720	90.
Liqueurs acides.					
Le vinaigre de vin,	15	3	44	464	58.
le vinaigre de bierre,	15	6	56	476	$59\frac{1}{2}$.
l'eſprit de ſel de Glauber,	17	4	0	525	$65\frac{1}{2}$.
l'eſprit de nitre de Glauber,	20	2	40	610	76.
l'huile forte de vitriol,	28	5	20	860	$107\frac{1}{2}$.
Fluides animaux.					
L'urine,	15	5	20	470	59.
le lait de vache,	15	6	40	475	$59\frac{1}{2}$.
le lait d'âneſſe,	16	0	0	480	60.
le ſang,	16	1	4	484	$60\frac{1}{2}$.
Eaux.					
L'eau diſtillée,	15	1	50	456	57.
l'eau de pluie,	15	2	40	460	$57\frac{1}{2}$.
l'eau de ſource,	15	3	12	462	58.
l'eau de mer,	15	5	20	470	59.
LE MERCURE.	214	5	20	640	805.

TABLE

De la peſanteur des différens liquides.

	une pinte.				*une once.*	*un gros.*
	onces.	gros.	grains.	grains.	grains.	grains.
Huile de vitriol,	28	6	27=	13727	858+	107.
eſprit de nitre,	20	3	1=	9781	611+	77.
eau-forte,	19	6	23=	9502	594+	74.
eſprit de ſel,	17	4	36=	846	527+	66.
vinaigre diſtillé,	15	5	30=	7530	471	59.
vinaigre ordinaire,	15	3	11	7391	462	58.
ſels fixes tombés en déliquium à l'air,	21	0	0=	10080	680	85.
leſſive de ſavon du diſpenſaire de Londres,	16	0	0=	7680	480	60.
eſprit de ſel ammoniac,	14	3	59=	6959	435−	54.
eſprit-de-vin très-déphlegmé,	12	4	30=	6030	377−	45.
eſprit de vin commun,	13	1	31=	6331	396−	49.
eau-de-vie,	13	6	55=	6655	416−	52.
miel,	15	7	19=	7639	477+	60.
huiles des graines de lin,	14	1	33=	6813	426−	53.
huile d'olives,	13	7	13=	6673	417+	52.
eau de pluie,	15	1	50=	7310	456+	57.

TABLE

De la peſanteur ſpécifique de différens ſolides.

Bois d'aloës,	1, 177.	antimoine,	4, 000.
alun,	1, 738.	ſaffran d'antimoine,	4, 500.
ſuccin tranſparent,	1, 065.	verre,	5, 280.
ambre gris,	1, 400.	régule,	6, 622.

baume de tolu,	696.
bezoar occidental,	1, 500.
oriental,	1, 530.
biſmuth,	9, 700.
borax,	1, 720.
buis,	1, 031.
pierre calaminaire,	5, 000.
bois de campêche,	913.
camphre,	996.
céruſe,	3, 156.
racine de ſquine,	1, 071.
cinnabre d'antimoine,	6, 044.
factice,	8, 100.
cuivre,	9, 000.
calciné,	5, 453.
corail rouge,	2, 689.
blanc,	2, 500.
yeux d'écréviſſe,	1, 890.
ſapin,	1, 550.
encens,	1, 071.
or,	19, 640.
bois de gayac,	1, 133.
écorce,	1, 250.
réſine,	1, 224.
gomme arabique,	1, 375.
adragant,	1. 333.
pierre hématite,	4, 360.
ichthyocolle,	1, 111.
fer,	7, 632.
lapis lazuli,	3, 054.
plomb,	11, 310.
litharge d'or,	6, 000.
d'argent,	6, 044.
bois de lentiſque,	849.
mercure,	14, 000.
ſublimé corroſif,	8, 000.
émétique jaune,	8, 253.
mercure doux deux fois ſublimé,	12, 353.
trois fois,	9, 882.
quatre fois,	8, 234.
nacre de perle,	2, 480.
mirrhe,	1, 250.
pierre néphretique,	2, 894.
bois néphretique,	1, 200.
nitre,	1, 900.
alkaliſé,	2, 745.
opium,	1, 363.
quinquina,	7, 784.
potaſſe,	3, 112.
bois de roſe,	1, 125.
ſel ammoniac,	1, 453.
neutre,	2, 148.
gemme,	2, 143.
de Glauber,	2, 246.
polychreſte,	2, 148.
de prunelle,	2, 148.
ſel de Mars,	1, 830.
commun,	2, 125.
volatil de corne de cerf,	1, 496.
ſaſſafras,	482.
ſantal rouge,	1, 128.
blanc,	1, 041.
jaune,	809.
la réſine de ſcammoné,	1, 200.
argent,	10, 500.
ſucre trois fois rafiné,	1, 606.
ſoufre,	1, 800.
tartre crud,	1, 849.
cryſtalliſé,	1, 900.
émétique,	2, 246.
vitriolé,	2, 296.
étain,	7, 156.
tuthie,	4, 615.

vitriol vert,	1, 764.	de Dantzick,	1, 715.
blanc,	1, 900.	calciné au rouge,	1, 900.
anglois,	1, 880.		

TABLE

De la peſanteur ſpécifique des liquides.

Cauſtique antimonial,	2, 470.	huile exprimée des graines de lin,	932.
eau forte,	1, 300.	huile exprimée d'olives,	913.
eau régale,	1, 234.	huile de vitriol,	1, 877.
miel,	1, 450.	eſprit, acide, de nitre,	1, 338.
lait, de vache,	1, 039.	dulcifié,	1, 000.
de chevre,	1, 009.	de ſel commun,	1, 154.
huile diſtillée, des graines de carvi,	940.	dulcifié,	951.
de canelle,	1, 035.	de vitriol,	1, 203.
de géroffles,	1, 034.	eſprit de corne de cerf,	1, 073.
de cumin,	975.	miel,	895.
d'aneth,	994.	ſel ammoniac,	952.
de fenouil,	997.	ſoie,	1, 145.
d'hyſſope,	986.	tartre,	1, 073.
des baies de génevrier,	911.	urine,	1, 120.
de menthe,	975.	eau-de vie,	927.
de muſcades	948.	eſprit-de-vin,	866.
de l'écorce d'orange,	988.	très rectifié,	825.
d'origan,	940.	vinaigre, de bierre,	1, 035.
de pouillot,	978.	de vin,	1, 011.
de romarin,	934.	diſtillé,	2, 030.
de ſaſſafras	1, 094.	eau, diſtillée,	993.
de ſabine,	986.	de pluie,	1, 000.
de lavande,	936.	de riviere,	1, 009.
de taneſie,	946.	de mer,	1, 030.
de térébenthine,	792.		

vin, de Bourgogne,	953.	de Pontack rouge,	993.
des Canaries,	1,033.		

TABLE

De la quantité de ſel alkali fixe qui eſt néceſſaire pour ſaturer differens acides.

64 parties de	huile de vitriol,	ſaturent	83	parties d'alkali.
	eſprit de nitre,		51	
	eſprit de ſel,		25	
	eſprit de nitre concentré,		26	
	vinaigre diſtillé,		3	
	vinaigre,		2	

TABLE

De la quantité d'acide qui eſt détruite par differens abſorbans.

dix grains de	pluſieurs eſpeces de pierre à chaux,	détruiſent l'acidité de	160	gouttes de l'eſprit de ſel.
	écailles d'huitres,		120	
	craie,		100	
	coquilles des limaçons de jardin,		100	
	calcinées,		100	
	perles,		80	
	dent du cheval marin,		80	
	ſels volatils,		80	
	ſels fixes,		60	
	corail, rouge & blanc,		60	
	yeux d'écreviſſe,		50	

dix grains de	coquilles d'œufs,	détruiſent l'acidité de	50	gouttes de l'eſprit de ſel.
	nacre de perle,		50	
	ſerres d'écreviſſe,		40	
	mâchoire de brochet.		30	

TABLE

De la quantité de terres abſorbantes qui eſt ſoluble dans les acides.

		grains.
576 grains d'eſprit de de ſel diſſolvent	yeux d'écreviſſe,	216.
	nacre de perle,	144.
	perles,	128.
	écailles d'huitres,	156.
	corne de cerf,	165.
	corail,	180.
	bézoard,	118.
	bézoard occidental,	123.
	chaux vive,	199.
	chaux éteinte.	193.
576 grains de l'eſprit de nitre diſſolvent de	yeux d'écreviſſes,	297.
	nacre de perle,	202.
	perles,	219.
	écailles d'huitres,	236.
	corne de cerf,	234.
	corail,	233.
	bézoard oriental,	108.
	bézoard occidental,	144.
	chaux vive,	180.
	chaux ordinaire,	216.

TABLE

De la quantité d'huile eſſentielle qu'on peut tirer de différentes ſubſtances aromatiques.

1. *Aromates exotiques.*

640 parties de … rendent d'huile

640 parties de	depuis	à
bois d'aloës,	2.	
canelle blanche,	1.	
graines de cardamome,	25	30.
caſcarille,	4.	
caſſia lignea,	$\frac{1}{2}$.	
canelle,	8	10.
gérofles,	90	100.
dictame de crête,	$\frac{3}{4}$	$\frac{1}{2}$.
galanga,	4	5.
gingembre,	5	6.
macis,	25	30.
muſcades,	25	40.
poivre,	6	10.
piment,	4.	
bois de roſes,	3	20.
ſaſſafras,	12	15.
ſantal jaune,	10.	
zedoaire.		5.

2. *aromates d'Europe.*

640 parties de … rendent de l'huile

640 parties de	depuis	à
racine d'angélique,	2	5.
acorus,	3	5.
graines de carvi,	30.	
graines de cerfeuil,	$\frac{1}{2}$.	
racine d'enula campana,		14.
graines de fenouil.	16.	
baies de genievre,	25	30.
lavande, les fleurs de		10.
celle à feuilles larges,	5	6.

les

640 parties de		rendent de l'huile depuis	à
	les fleurs de la lavande à feuilles étroites,		10.
	racine de livêche,	5	6.
	feuilles de marjolaine,		10.
	racine d'impératoire,		3.
	feuilles de menthe,		16.
	graines de perſil,		4.
	feuilles de romarin,	3	5.
	ſes ſommités en fleur.		40.
	roſes de damas,		$\frac{1}{4}$.
	ſaffran,		$2\frac{1}{2}$.
	feuilles de ſauge,	4.	
	graines de perſil,	5.	
	thym.	5	8.

Nous avons averti ci-deſſus, mais en paſſant, que la Faculté de Médecine de Paris a adopté depuis 1758 la livre des marchands au lieu de la livre médecinale, moins forte d'environ un quart que la livre marchande, ce qui a été ſuivi par pluſieurs autres Facultés & par le plus grand nombre des Médecins. Elle s'eſt déterminée à cette réforme, en voyant les inconvéniens qui réſultoient de l'uſage de ces deux différentes eſpeces de livres. Si le médicament ſe prenoit chez l'Apothicaire, il étoit en général peſé avec la livre de douze onces ou ſes diviſions; mais quand on le prenoit chez les Droguiſtes ou les Epiciers, comme ces marchands ſe ſervent de la livre de ſeize onces pour toutes les autres marchandiſes & pour la vente des drogues en gros, le remede étoit peſé & composé ſelon cette livre & ſes diviſions, qu'ils avoient à la main: ainſi la doſe d'un remede étoit ſouvent d'un quart plus forte que le Médecin n'avoit compté. Il eſt vrai que dans la plûpart des cas & dans la preſcription des trois quarts des remedes cette augmentation n'eſt pas capable de faire du mal; mais il ſuffit qu'il y en ait quelques-uns où elle puiſſe être nuiſible, pour que l'on doive empêcher qu'elle n'ait lieu. Le ſeul moyen de prévenir toute erreur, ſoit volontaire, ſoit involontaire, dans l'uſage des poids, étoit d'admettre.

La livre marchande compoſée de ſeize onces ou deux marcs d'Orfévres.

La demi-livre de huit onces ou un marc.

L'once de huit gros.

La demi-once de quatre gros.

Le gros de trois ſcrupules.

Le demi-gros de trente-ſix grains ou un ſcrupule & demi.

Le ſcrupule de vingt-quatre grains.

Le demi-ſcrupule de douze grains.

Le grain eſt la peſanteur du grain de métal des Orfévres.

Quoique les meſures des liquides ſoient évaluées à des poids connus, cependant comme il y en a beaucoup, qui ont des peſanteurs différentes ſous le même volume (& ce ſont ſur-tout les choſes importantes à cauſe de leur activité, & qu'elles s'employent le plus ſouvent dans des cas graves;) il faut pour ces médicamens ſe ſervir des poids qui ſont beaucoup plus exacts que les meſures ; on n'employera celles-ci que pour l'eau & les liqueurs qui ont à peu-près la même peſanteur ſpécifique, & dont on peut prendre un peu plus ou un peu moins ſans aucun inconvénient, telles ſont les infuſions, tiſannes, apoſêmes, lohock.

La pinte de Paris contient deux livres, ou trente-deux onces d'eau froide au degré de la congélation.

La chopine contient ſeize onces.

Le demi-ſeptier contient huit onces.

Le poiſſon contient quatre onces.

Le demi-poiſſon contient deux onces.

Le verre ou la verrée doit contenir quatre onces.

La cuillerée doit contenir environ une demi-once.

Ces deux dernieres meſures ne doivent pas être employées pour doſer des remedes très-actifs, elles ſont trop peu fideles, il faut avoir recours aux poids comme nous l'avons déja dit ; il y a des ſubſtances que l'on doſe encore differemment.

On nomme,

Braſſée, faſcicule, la quantité que peut retenir d'une plante le bras ployé de maniere que la main joigne le côté,

Poignée ou manipule, ce que peut contenir la main ſans être étroitement fermée.

Pincée, pugille, ce que peuvent retenir les trois premiers doigts approchés l'un de l'autre.

C'eſt encore pour des ſubſtances dont il n'importe pas beaucoup de prendre une doſe un peu plus ou moins forte, qu'il eſt permis de ſe ſervir de ces manieres de meſurer ou doſer.

Les Médecins font pour l'ordinaire uſage dans leurs ordonnances de caracteres qui indiquent les poids & meſures ou les doſes des médicamens; ainſi que d'abréviations, tant pour les doſes, poids & meſures, que pour la forme & la préparation du remede; on s'eſt même ſervi de ces caracteres & abréviations dans la plûpart des livres de formules : mais l'ouvrage dont nous donnons la traduction avec des augmentations conſidérables, étant fait non ſeulement pour les gens de l'art, mais encore pour ceux qui voudront mettre en uſage, pour eux ou pour d'autres également denués de Médecins, les remedes les plus efficaces; il nous a paru néceſſaire d'écrire ſans abréviations ni caracteres, ou comme l'on dit en toutes lettres, pour prévenir les erreurs que pourroient occaſionner l'ignorance, l'oubli, la précipitation, les fautes d'impreſſion, & celles de ceux qui voudroient tranſcrire les formules ſans avoir l'uſage de ces caracteres & abréviations. Mais comme dans le grand nombre de Livres de médecine & de formules, qui ſont entre les mains de ceux que des occaſions indiſpenſables obligent à traiter des malades, il y en a pluſieurs où ſe trouvent les caracteres & abréviations uſitées parmi les Médecins, nous les avons ajoûtés ici pour en faire connoître la valeur.

℔j	*ſignifie*	une livre.
℔ß		une demi-livre.
℥j		une once.
℥ß		une demi-once.
ʒj		un gros.

ʒß *ſignifie* un demi-gros.

℈j un ſcrupule.

℈ß un demi-ſcrupule.

gr. j un grain.

j. ij. iij. iv. v, &c. un, deux, trois, quatre, cinq.

ß ſſ une demie.

Faſc. ou *ſ*, *faſciculus*, faſcicule ou braſſée.

Man. ou *m*, *manipulus*, manipule ou poignée.

Pug. ou *p*, *pugillus*, pugille ou pincée.

N°. j. ij. iij, &c. au nombre d'un, de deux, de trois, &c.

aa. ou *ana.* ou *p. e.* parties égales de chaque ſubſtance nommée avant ces ſignes.

Q. S, *quantum ſatis*, ou *quantum ſufficit*, une quantité ſuffiſante.

S, *A*, *ex Arte*, ſelon l'art, ou ſuivant les principes de la Chymie, de la Pharmacie.

B, *m*, *balneum mariæ*, bain marie.

B, *v*, *balneum vaporis*, bain de vapeurs.

℞, *recipe*, prenez,

Cochl. *cochleare*, cuillerée, *cochleatim*, par cuillerée.

Gut. *gutta*, goutte.

M, *miſce*, mêlez.

F, *fiat*, qu'on faſſe, faites.

S, *ſignatura*, ſignature de la formule, c'eſt la partie de la formule dans laquelle le Médecin indique la forme du remede, ſes vertus, ſa doſe, le tems, la maniere de l'adminiſtrer, & ſouvent ce qu'on doit faire en même tems ou à la ſuite ; voyez au commencement des formules les regles & l'uſage dans la maniere de les faire.

For. formula, formule, recette, ordonnance, preſcription.

CHAPITRE V.

Opérations de Pharmacie.

SECTION PREMIERE.

De la Solution ou Diſſolution.

DANS la ſolution ou diſſolution il ſe fait un mêlange intime des corps ſolides avec les fluides, duquel il réſulte une liqueur qui paroît homogene. Le fluide qui diſſout un ſolide, porte le nom de *menſtrue* ou celui de *diſſolvant.*

Les principaux menſtrues ou diſſolvans dont on ſe ſert en Pharmacie, ſont l'eau, les eſprits tirés des liqueurs vineuſes, les huiles, les liqueurs ſoit acides, ſoit alkalines.

L'eau eſt le diſſolvant de tous les ſels, des gommes végétales & des gelées animales. Quant aux ſels, ce menſtrue n'en diſſout qu'une certaine quantité ; mais il diſſout davantage d'une eſpece de ſel que d'une autre. Lorſque la ſaturation de ce menſtrue eſt faite, on y ajoute inutilement du même ſel, il n'en diſſout rien.

On a fait des expériences pour déterminer les diverſes quantités d'eau qu'il faut employer pour diſſoudre les différentes eſpeces de ſels. M. Eller a donné dans les Mémoires de Berlin, année 1750, une Table de la quantité de chaque ſel que peuvent diſſoudre huit onces d'eau diſtillée. J'ai, dit-il, employé toute l'exactitude requiſe, pour déterminer comme il faut cette quantité : j'ai pris une eau de fontaine bien pure ; & afin de m'aſſurer davantage de cette derniere qualité, je l'ai fait diſtiller. J'ai employé huit onces de cette eau diſtillée pour chaque ſel bien purifié & mis en poudre. La température de l'air étoit alors ſelon le thermometre de Fareinheit entre quarante & quarante-deux degrés, c'eſt-à-dire à celui de M. de Reaumur, entre huit & dix, & le mercure du barometre étoit à

vingt-ſept pouces dix lignes, meſure de Paris ; la table ſuivante contient le réſultat des expériences.

Huit onces peſant d'eau diſtillée ont diſſous,

	onces.	gros.	grains.
de ſucre rafiné,	24	0	0.
de vitriol verd,	9	4	0.
de vitriol bleu,	9	0	0.
de vitriol blanc,	4	4	0.
de ſel d'epſom,	4	0	0.
de nitre purifié,	4	0	0.
de tartre ſoluble,	4	0	0.
de ſel commun,	3	4	0.
de ſel gemme,	3	4	0.
de ſel cathartique de Glauber,	3	4	0.
de ſel de Seignette,	3	0	0.
d'alun,	2	4	0.
de ſel ammoniac,	2	4	0.
de tartre vitriolé,	1	4	0.
de ſel de corne de cerf,	1	4	0.
de ſucre de ſaturne,	1	2	0.
de crême de tartre,	1	0	0.
de borax,	0	4	20.

On ne ſe ſeroit pas attendu, en répétant ces expériences, que l'on trouveroit les proportions des différens ſels ſolubles dans cette quantité d'eau déterminée, préciſément les mêmes que celles qu'a données M. Eller : ce qui démontre que cet habile Chymiſte ainſi que M. Lewis, ont pris toutes les précautions convenables pour éviter les erreurs, eſt auſſi une preuve de la juſteſſe de ces expériences délicates & de la vérité des réſultats.

Les ſels ſont plus ou moins ſolubles, ou ont plus ou moins de facilité à ſe diſſoudre, ſuivant qu'ils ont plus ou moins de pureté, de perfection, de ſechereſſe. Les vitriols & les ſels compoſés artificiels en général, ſont à cet égard très-différens les uns des autres, à proportion de ce qu'il eſt entré plus ou moins d'acide dans leur compoſition : par exemple, le tartre vitriolé parfaitement neutraliſé ſe

diſſout très-difficilement ; le réſidu qui ſe trouve après que l'on a fait l'eſprit de nitre de Glauber, (voyez cet article dans la troiſieme Partie, chapitre huitieme, ſection ſixieme) n'eſt autre choſe que du tartre vitriolé, & il ſe diſſout ſi difficilement, que l'Artiſte eſt obligé de briſer la retorte pour l'en retirer ; mais ſi l'on mêle avec ce ſel neutre une nouvelle quantité d'acide vitriolique, il ſe diſſout alors avec facilité. C'eſt ce qui a déterminé à compoſer ce ſel avec ſurabondance d'acide ; ce ſel ſoluble acide s'employe fréquemment & porte le nom de tartre vitriolé. Le degré de chaleur occaſionne auſſi de très-grandes différences dans la quantité de ſel dont ſe chargent ces menſtrues. Quand il fait très-froid, ils ne diſſolvent qu'environ une once de nitre ; & dans les tems où l'air eſt fort chaud, la même quantité d'eau en peut diſſoudre trois onces & plus. C'eſt à ces circonſtances que ſont probablement dûes en grande partie les différences conſidérables que l'on obſerve dans les expériences faites par divers Chymiſtes ſur la ſolubilité des ſels, en les comparant dans les mêmes proportions. Il eſt à remarquer que le ſel marin ou commun n'éprouve pas dans ſa ſolubilité les mêmes variations que les autres ſels, ſelon que l'air eſt plus ou moins chaud : en effet, l'eau qui eſt à un degré de chaleur moyen ou temperé, diſſout preſque autant de ce ſel que quand elle eſt très-chaude, & c'eſt au ſujet de ce ſel que les expériences des différens Chymiſtes s'accordent le mieux. Selon les expériences d'Hoffmann, de Neumann & de Petit, la proportion de ce ſel diſſous eſt exactement la même, en comparant des quantités égales, c'eſt à-dire, que huit onces d'eau ſe chargent de trois onces de ſel commun. Brouwnrigg a trouvé la quantité de ce ſel diſſous un peu plus forte que trois onces, Grew a obſervé un gros & un ſcrupule de plus, & M. Eller quatre gros de plus. De maniere que dans les expériences de ces ſix perſonnes, qui probablement n'ont pas été faites dans des circonſtances parfaitement ſemblables, la plus grande différence ne va qu'à un ſixieme du total de ce ſel : au lieu qu'en comparant les expériences faites ſur les diſſolutions des autres ſels, il y a ſouvent dans les quantités des ſels diſſous, une différence de la moitié ou du tiers du

total. Voici la quantité qu'il faut de quelques ſels dont M. Eller n'a point parlé, pour ſaturer également huit onces d'eau, le premier de ces ſels a été éprouvé par Grew, & les autres, par Neumann.

Huit onces d'eau ont diſſous,

		onces.	gros.	grains.
de ſel alkali fixe,	plus de	8	0	0.
de ſel diurétique,		8	0	0.
de ſucre candi blanc & brun,		9	0	0.
de ſucre de lait,		0	2	40.
de ſel eſſentiel d'oſeille,		0	1	20.

Quoique l'eau ne ſe charge que d'une certaine quantité d'une eſpece de ſel, cependant lorſqu'elle eſt ſaturée d'un ſel, elle peut encore diſſoudre une portion de quelque autre; & quand elle ne diſſout plus d'aucun des deux, elle peut diſſoudre plus ou moins d'un troiſieme ſans laiſſer précipiter les premiers. Les principales expériences qui ayent été faites ſur ce ſujet, & dans leſquelles on ait employé des ſubſtances pharmaceutiques, ſe trouvent rapportées quant aux réſultats dans la Table ſuivante; les deux premiers articles ſont tirés des ouvrages de Grew, & les autres du Mémoire de M. Eller, cité ci-deſſus; chez ce dernier Chymiſte, le thermometre de M. de Reaumur étoit entre le 11 & 12 degré au-deſſus de zéro; les ſels étoient bien ſecs, bien purifiés & mis en poudre, l'eau étoit pure & avoit été diſtillée.

Ttrente-deux parties égales d'eau,

parfaitement ſaturée.	*ont enſuite diſſous* premierement,	ſecondement,
de nitre,	de ſel ammoniac, 10 *p.*	de ſel ammoniac, 2 *p.*
de ſel commun,	de nitre, 10 *p.*	de ſel commun, 2 *p.*
de nitre,	d'alkali fixe, 7 *p.*	
de ſel commun,	de nitre, près de 2 *p.*	d'alkali fixe, 2 $\frac{1}{2}$ *p.*
d'alkali volatil,	de nitre, 4 *p.*	de ſucre, 2 *p.*

de ſel ammoniac,	*ont enſuite diſſous*	de ſel commun,	$2\frac{1}{2}$ *p.*		
de tartre ſoluble,		de nitre,	2 *p.*		
de tartre vitriolé,		d'alkali fixe,	2 *p.*		
de ſel de Glauber,		de nitre,	1 *p.*	de ſucre,	1 *p.*
de ſel d'epſom,		de ſucre,	6 *p.*		
de borax,		d'alkali fixe,	2 *p.*		

Quant aux autres claſſes de ſubſtances dont l'eau eſt un des menſtrues ou diſſolvans, telles que les gommes, les mucilages, il n'y a pas de point de ſaturation déterminé ni conſtant : l'eau s'unit à ces corps dans quelque proportion qu'ils ſe trouvent enſemble, & forme des liqueurs de différente conſiſtance, ſuivant les diverſes proportions ou quantités entrées dans le mêlange. Lorſque l'eau eſt favoriſée dans ſon action par la trituration, l'agitation, le broyement, elle diſſout les gommes-réſines, végétales, telles que la gomme ammoniac, la myrrhe. Quoique ces diſſolutions ſoient imparfaites, c'eſt-à-dire, qu'elles ne ſoient pas tranſparentes, mais troubles & de la couleur du lait, elles deviennent néanmoins propres aux uſages de la Médecine. L'eau s'unit à l'eau-de-vie, à l'eſprit-de-vin & autres eſprits ardens, aux liqueurs acides & alkalines ; mais elle ne ſe mêle pas avec les huiles, cependant elle ſe charge de quelques-unes des parties les plus ſubtiles des huiles eſſentielles, de maniere à ſe trouver impregnée de l'odeur & de la ſaveur de ces huiles.

L'eſprit-de-vin eſt le diſſolvant ou menſtrue des huiles eſſentielles, des réſines, & du camphre que donnent les végétaux, des huiles pures obtenues par la diſtillation, de pluſieurs autres ſubſtances colorantes & médecinales, fournies par les animaux, de quelques ſubſtances minérales, par exemple, de l'ambre gris, enfin des ſavons, ſans cependant qu'elle agiſſe ſur les huiles tirées par expreſſion, & les ſels alkalis fixes dont le ſavon eſt formé. Ainſi quand le ſavon contient une quantité ſurabondante, ſoit de ſel, ſoit d'huile, on peut l'en priver exactement par le moyen de l'eſprit-de-vin. Ce menſtrue ſpiritueux diſſout, à l'aide de la chaleur, les ſels alkalis volatils, & plus promptement encore les ſels neutres, compoſés ou d'alkali fixe

& de l'acide du vinaigre, tel que le ſel diurétique, ou d'alkali volatil & d'acide nitreux, comme le ſel d'ambre, &c : il s'unit, ſe mêle avec l'eau & les acides, & non pas avec les ſels alkalins lixiviels.

Les huiles diſſolvent les réſines & les baumes que donnent les végétaux, la cire, les graiſſes animales, les bitumes minéraux, le ſoufre, certaines ſubſtances métalliques, & ſingulierement le plomb. Les huiles tirées par expreſſion ſont, pour la plûpart des corps, des menſtrues plus puiſſans que les huiles qu'on obtient par la diſtillation, parce que les premieres ſupportent, ſans s'en trouver altérées, une chaleur conſidérable qui, dans la plûpart des cas, eſt néceſſaire pour qu'elles ſoient en état d'agir ſur le corps à diſſoudre. On dit qu'une once de ſoufre ſe diſſout dans trois onces d'huile par expreſſion, & principalement d'huile de graine de lin; mais qu'il faut ſix onces d'huile eſſentielle, par exemple, d'huile de térébenthine pour diſſoudre cette même quantité de ſoufre.

Tous les acides diſſolvent les ſels alkalis, les terres alkalines & les ſubſtances métalliques. Les divers acides agiſſent d'une maniere très-différente ſur ces dernieres ſubſtances. En effet, les uns diſſolvent certains métaux ſeulement, & des acides différens diſſolvent les autres.

Les acides végétaux diſſolvent une quantité conſidérable de zinc, de fer, de cuivre & d'étain, & ils ſe chargent ſi fort de la partie métallique de l'antimoine, qu'ils deviennent de violens émétiques ou vomitifs. Ces mêmes acides diſſolvent auſſi une plus grande quantité du plomb qui a été préalablement calciné par le feu, que de celui qui eſt dans ſon état métallique.

L'acide marin diſſout le zinc, le fer & le cuivre; & quoiqu'il n'agiſſe que fort peu ſur les autres ſubſtances métalliques, quand on employe le procédé uſité pour faire les diſſolutions, l'Art fournit cependant des moyens d'unir cet acide avec tous les métaux, à l'exception de l'or. Le ſublimé corroſif & le cauſtique antimonial de la Ph. de L. ſont des combinaiſons de l'acide marin avec le mercure & la partie métallique de l'antimoine. La maniere de compoſer ces remedes externes, c'eſt de faire enſorte que la vapeur ſeule de cet acide frappe ou attei-

gne les métaux, au moment où ceux-ci éprouvent un degré de chaleur conſidérable.

L'acide nitreux eſt le diſſolvant commun de toutes les ſubſtances métalliques, excepté de l'or & de la patrie métallique de l'antimoine ; ces deux ſubſtances n'étant diſſolubles que dans un mêlange d'acide nitreux & d'acide marin, qu'on nomme eau régale.

L'acide vitriolique étendu dans de l'eau, diſſout facilement le zinc & le fer. On peut faire auſſi enſorte que cet acide ronge ou diſſolve, du moins imparfaitement, la plûpart des autres métaux, en l'employant concentré & échauffé au degré de l'eau bouillante.

Les leſſives ou ſolutions alkalines diſſolvent les huiles, les réſines & le ſouffre. On augmente beaucoup l'action de ces ſolutions en y ajoutant de la chaux vive, c'eſt ce qu'on a lieu de remarquer dans la préparation du ſavon & dans le cauſtique ordinaire qu'on nomme pierre à cautere. Ces leſſives ayant acquis par leur mêlange avec la chaux une action & une cauſticité très-grandes, réduiſent en matiere gélatineuſe la chair, les os & autres parties ſolides des animaux.

Les ſolutions faites dans l'eau & dans l'eſprit-de-vin, poſſedent les vertus du corps diſſous, au lieu que les huiles diminuent ſon action ; quant aux acides & aux alkalis, ils changent les qualités des corps qu'ils ont diſſous. Les liqueurs aqueuſes & ſpiritueuſes ſont les menſtrues propres des principes naturels & médecinaux qui compoſent les matieres tant végétales qu'animales.

La plûpart des diſſolutions dont il a été parlé précédemment s'operent plus facilement en verſant le menſtrue ſur le corps qu'on veut diſſoudre, & en laiſſant pendant quelque tems le mêlange expoſé à une chaleur convenable. Les huiles & les liqueurs alkalines ont beſoin d'un degré de chaleur conſidérable pour agir comme diſſolvans; & les acides n'agiſſent pas ſur certains métaux ſans le ſecours d'une grande chaleur. L'action des menſtrues aqueux & ſpiritueux ne s'exerce auſſi qu'à la faveur d'une chaleur modérée ; mais il ne faut pas croire que la quantité des corps diſſous dans ces liqueurs s'y trouve plus grande, que ſi la diſſolution eût été faite à froid, ce que quelques

perſonnes ont penſé mal à propos : tout ce que la chaleur leur fait diſſoudre de plus qu'elles n'auroient diſſous à froid pendant un tems plus conſidérable, tombe le plus communément au fond du vaſe auſſi-tôt que la chaleur ceſſe.

L'action des acides ſur les différens corps qu'ils diſſolvent, eſt pour l'ordinaire accompagnée de chaleur, d'effervesſcence, & de beaucoup de vapeurs. Les vapeurs qui s'élevent pendant la diſſolution de certains métaux dans l'acide vitriolique, ſont inflammables, c'eſt pourquoi dans la préparation des vitriols artificiels de fer & de zinc, l'opérateur doit prendre bien garde, ſurtout ſi la diſſolution ſe fait dans un vaiſſeau dont l'ouverture ſoit étroite, de n'en pas approcher la chandelle qui enflammeroit les vapeurs qui s'en exhalent.

Il y a une autre eſpece de ſolution dans laquelle l'humidité ſeule de l'air eſt le menſtrue. Les ſels alkalis fixes, & les ſels neutres, qui ſont compoſés d'un ſel alkali & d'un acide végétal, ou bien d'une terre alkaline & d'un acide quelconque, (il faut en excepter le vitriolique, & quelques ſels métalliques,) étant expoſés pendant quelque tems à un air humide, ils attirent peu à peu une partie de ſon humidité, & enfin deviennent tout à fait liquides. Certaines ſubſtances que l'eau dans ſon état ordinaire ne peut diſſoudre, tel eſt le beure d'antimoine, ſe liquéfient facilement par l'action, quoique lente, de l'humidité de l'air ; c'eſt ce qu'on appelle tomber en déliquium ou en défaillance.

II. Section.

De la maniere de faire les Extraits.

Les liqueurs qui diſſolvent certaines ſubſtances pures ou dans leur état naturel, ſervent auſſi à les extraire des autres matieres, avec leſquelles elles ſe trouvent mêlées. C'eſt ainſi que l'eſprit-de-vin, qui eſt le menſtrue ou diſſolvant des huiles eſſentielles & des réſines, ſe charge des vertus des végétaux réſineux & huileux, de la même maniere que l'eau ſe charge de celles des végétaux mucilagineux & ſalins, ſans que ni l'eau ni l'eſprit-de-vin

touchent les parties terreuſes & ſans vertus de ces ſubſtances. L'eau extrait même de pluſieurs plantes des ſubſtances ſur leſquelles elle a peu d'action : en effet les huiles eſſentielles ſe trouvent ſolubles dans l'eau, comme nous l'avons déjà remarqué, quand elles ſont jointes à une matiere gommeuſe ou ſaline, principes dont tous les végétaux contiennent une quantité plus ou moins grande ; c'eſt ainſi que l'eau acquiert les vertus d'un grand nombre de plantes aromatiques, & de toutes les plantes ameres & aſtringentes.

Pour faire l'extrait d'une ſubſtance, on met cette ſubſtance en macération ou infuſion à froid dans le diſſolvant qui lui eſt propre, ou bien on met le tout en digeſtion ou circulation à une chaleur douce, ou on fait infuſer la plante dans la liqueur toute bouillante, en l'y laiſſant juſqu'à ce que celle-ciſoit réfroidie, ou enfin on les fait bouillir enſemble pendant quelque tems.

On ſe ſert quelquefois du terme de digeſtion à la place de celui de macération ; dans ce cas l'opération s'exécute ſans feu : par-tout où cette circonſtance n'eſt pas exprimée, il faut employer le feu.

La *circulation* differe de la digeſtion, en ce que dans la premiere, les vapeurs ſe trouvent condenſées & rapportées à la liqueur d'où elles s'étoient élevées, par une conformation particuliere des vaiſſeaux.

La digeſtion s'opere ordinairement dans un matras, un pélican ou autres vaiſſeaux dont on peut faire des appareils circulatoires ou de rencontre, en les abouchant, & en appliquant à l'endroit de leur union une veſſie mouillée. Un ſimple matras dont le col eſt long & étroit, ſervira tout auſſi bien, les vapeurs ſeront condenſées par le froid avant que d'en gagner le haut. L'eſprit-de-vin qui eſt une des liqueurs les plus ſpiritueuſes que nous connoiſſions, peut être échauffé juſqu'à bouillir dans un vaiſſeau de cette eſpece, ſans qu'il ſe faſſe une perte conſidérable de la liqueur, outre cela ce vaiſſeau eſt exempt d'un inconvénient qui accompagne les appareils de deux pieces ; c'eſt que le vaiſſeau qui ſe trouve au-deſſus de l'autre, eſt expoſé à ſe fêler & à tomber. Comme on a

beaucoup de peine à vuider & à remplir les matras à col long & étroit, que nous conſeillons ici, & que d'ailleurs ils coûtent fort cher, on y ſuppléera en luttant un tuyau de verre un peu long à un matras à col court.

Les extraits ſe font beaucoup plus promptement, quand on y employe le feu; mais ce ſecours fait du tort à certaines ſubſtances, parce qu'il eſt cauſe que le menſtrue enleve les parties les plus groſſieres & les moins utiles; il y a au contraire des cas où il faut ſe ſervir du feu pour que le menſtrue ſe charge des vertus des plantes.

Le *gayac*, par exemple, ne communique que fort peu de ſes principes aux liqueurs acqueuſes, ſi ce n'eſt quand elles ſont au degré de l'eau bouillante; tandis qu'un très-petit degré de chaleur devient extrêmement préjudiciable au principe amer du chardon bénit: cette derniere plante infuſée dans l'eau bouillante, ou digérée dans une eau ſenſiblement chaude, excite des nauſées & même occaſionne des vomiſſemens, au lieu qu'elle communique à l'eau froide un principe amer, balſamique, agréable au goût, & le meilleur de tous les ſtomachiques du nombre des médicamens.

Autant la chaleur favoriſe & hâte l'action diſſolvante des liqueurs, autant le froid la retarde & la diminue; c'eſt pourquoi des teintures & des extraits faits à un degré de chaleur conſidérable, dépoſent, étant expoſés à une température froide, une partie de ce qu'ils tenoient en diſſolution, & deviennent ainſi plus foibles à proportion que le froid a été plus grand; cette circonſtance mérite dans la pratique une attention toute particuliere.

III. Section.

De la Dépuration ou Purification.

Il y a différentes méthodes de dépurer ou purifier les liqueurs de leurs parties groſſieres & inutiles, ſuivant que ces liqueurs ſont plus ou moins viſqueuſes, & que les parties dont on veut les purger, ont plus ou moins de peſanteur.

Les liqueurs épaiſſes que l'on laiſſe tranquilles & expoſées à un air frais pendant quelque tems, dépoſent bientôt leurs parties groſſieres & inutiles les plus peſantes ; pour lors on peut les décanter, c'eſt-à-dire les tirer à clair de deſſus leur marc, en inclinant le vaiſſeau & verſant doucement toute la liqueur qui eſt claire.

Les ſubſtances viſqueuſes, onctueuſes, épaiſſes, ont beſoin pour ſe liquéfier, d'éprouver un certain degré de chaleur; pour lors les parties les plus groſſieres ſe précipitent au fond du vaſe, & les parties légeres gagnent la ſurface, celles-ci s'enlevent en écumant la liqueur : lorſque les molécules groſſieres ne ſont pas aſſez peſantes pour ſe précipiter au fond du vaſe, ni aſſez légeres pour arriver à la ſurface, on les en ſépare en grande partie par la colature, qui ſe fait en paſſant les liqueurs à travers du linge, du drap, ou de la laine, & plus parfaitement encore en les faiſant filtrer à travers une eſpece de papier doux, non collé, qui s'imbibe facilement, & qu'on fait pour cet uſage.

Le papier gris qui recouvre les boëtes de pilules, eſt un des meilleurs, il ne ſe déchire pas ſi facilement quand il eſt mouillé, & il a l'avantage de ne pas teindre les liqueurs qu'on y paſſe, comme font certains papiers. On arrange le papier dans un entonnoir, ou ſur un morceau de cannevas attaché par les coins ſur un carrelet. Quand on ſe ſert d'entonnoir on met entre ſes parois & le papier des brins de paille ou autre choſe ſemblable, afin d'empêcher que la liqueur par ſon poids n'applique le papier aſſez près pour empêcher la liqueur de paſſer à travers. Il y a des cas où l'on met un entonnoir de fil de métal entre le papier & l'entonnoir de verre. On a encore une eſpece d'entonnoir de verre avec des cannelures ſur les parois internes, qui eſt principalement deſtinée pour filtrer.

Les liqueurs onctueuſes & viſqueuſes qui ont de la peine à paſſer par les pores d'un filtre ou d'un couloir, ſe clarifient en les battant avec des blancs d'œufs, leſquels enveloppent, embarraſſent les parties impures de la liqueur & les entraînent avec eux à la ſurface. Il faut faire bouillir doucement le mêlange juſqu'à ce que l'écume commence à ſe briſer, alors on l'ôte de deſſus le feu, on l'é-

cume, & on le fait paſſer par un ſac de flannelle qu'on nomme chauſſe d'Hippocrate.

La plûpart des liqueurs médecinales qui ont beſoin d'être purifiées peuvent être décantées, filtrées, ou paſſées par des filtres, mais on eſt rarement dans le cas de clarifier & d'écumer, car en enlevant ainſi les parties groſſieres de la liqueur, on emporteroit ſouvent ſes principes médecinaux. La décoction qui ſe fait avec les têtes du pavot blanc, pour compoſer le ſyrop diacode, nous en fournit un exemple; ſi on l'écume & la clarifie, (comme quelques-ques-uns ont coutume de faire,) cette compoſition médecinale perd preſque toute la vertu que lui avoit communiquée le pavot, & au lieu d'un doux narcotique, on n'a preſque qu'un ſimple ſyrop de ſucre.

Il eſt à propos de faire remarquer que les papiers ordinaires, dont on ſe ſert pour la filtration ſont ſujets à communiquer à la liqueur un goût déſagréable, c'eſt pourquoi quand on filtre des liqueurs ameres ou autres, dont la ſaveur agréable eſt la partie la plus eſſentielle, il faut recevoir ſéparément une certaine quantité de la liqueur qui paſſe la premiere, elle pourra ſervir à d'autres uſages où la ſaveur agréable eſt moins néceſſaire.

IV. Section.

De la Cryſtalliſation.

L'eau aidée de la chaleur, diſſout une plus grande quantité de ſubſtance ſaline, qu'elle n'en ſauroit tenir en diſſolution lorſqu'elle eſt froide. C'eſt par cette raiſon que quand elle ſe réfroidit, une partie du ſel ſe dégage du diſſolvant, s'attache aux parois, ou s'amaſſe au fond du vaiſſeau ſous la forme concrete ou ſolide. Tous ces ſels où ces maſſes ſolides ſont tranſparens, prennent diverſes formes régulieres, & reſſemblent en apparence aux cryſtaux naturels du regne minéral, pourvu que la cryſtalliſation ne ſe ſoit pas faite par un refroidiſſement ſubit de la liqueur, & qu'elle n'ait pas été dérangée par des ſecouſſes ou autre cauſe ſemblable.

Les ſels qui ſont diſſous, fondus dans une grande quantité

tité d'eau, peuvent recouvrer leur premiere forme cryſtalline, ſi on met en uſage le procédé précédent. On fait bouillir la diſſolution juſqu'à ce qu'il s'en ſoit aſſez évaporé pour que le réſidu ſe trouve en ſi petite quantité qu'il ne puiſſe tenir le ſel en diſſolution, quand il eſt entierement refroidi. On eſt dans l'habitude de continuer l'évaporation juſqu'à ce que le ſel ſe montre diſpoſé à la cryſtalliſation, même dans l'eau chaude, en formant une pellicule ſaline à la partie de la liqueur la plus froide, c'eſt-à-dire à la ſurface. Si on veut avoir de beaux cryſtaux, grands, & bien formés, il ne faut pas attendre ce point, car le ſel qui commence à ſe cryſtalliſer a un degré de chaleur conſidérable, étant tranſporté dans un lieu froid, s'y cryſtalliſe avec trop de précipitation & forme des cryſtaux irréguliers, en même tems la pellicule ſe précipite au fond du vaiſſeau, & contribue beaucoup à déranger la régularité de la cryſtalliſation.

Pour exécuter cette opération avec ſuccès, il faut que l'évaporation ſe faſſe à une chaleur douce, & ſe continue juſqu'à ce que quelques gouttes de la liqueur qu'on aura laiſſé tomber ſur du verre forment des filamens cryſtalliſés: quand on s'eſt aſſuré que la liqueur eſt aſſez évaporée on ôte dès ce moment le vaiſſeau de deſſus le feu, on le tranſporte dans un endroit moins chaud que le premier, ſans cependant qu'il ſoit froid, & on le couvre d'un linge pour empêcher que l'air froid extérieur ne touche la liqueur, ce qui ne manqueroit pas d'y occaſionner la formation de la pellicule indiquée ci-deſſus & nuiſible à la belle cryſtalliſation.

On ne peut pas exécuter cette opération ſur tous les ſels alkalis, attendu que ceux qui ſont fixes, ne prennent jamais la forme cryſtalline, & que ceux qui ſont volatils ſe diſſipent avant que le menſtrue ſoit évaporé.

Il y a même des ſels neutres, & ce ſont particulierement ceux qui ont pour baſe certaines ſubſtances métalliques, qui ſont ſi étroitement retenus par le fluide aqueux, qu'ils ne donnent aucune marque de cryſtalliſation, à moins qu'on n'y mêle quelque autre ſubſtance avec laquelle l'eau ait une plus grande affinité qu'elle n'en a avec eux. On voit dans la Table des affinités, que cette ſubſtance eſt l'eſprit

de vin ; ſi on en employe une quantité convenable ces ſels neutres ſe dégagent du menſtrue, & ils forment auſſitôt de beaux cryſtaux : c'eſt preſque le ſeul moyen de les obtenir.

A l'égard de la quantité d'eſprit de-vin, l'opérateur aura ſoin de n'en pas trop mettre, de crainte qu'au lieu d'une cryſtalliſation réguliere & lente, la baſe du ſel ne ſe précipite ſubitement ſous la forme d'une poudre ; le plus ſouvent un vingtieme du poids de la liqueur ſuffit, il y a même des cas où c'en ſeroit trop.

La quantité d'eau néceſſaire pour tenir les différens ſels en diſſolution, varie beaucoup, c'eſt pourquoi ſi on a fait fondre dans une liqueur deux ſels différens ou un plus grand nombre, chacun d'eux commencera à quitter le menſtrue & à ſe cryſtalliſer dans des momens qui ne ſeront pas les mêmes, & ſelon qu'il ſe ſera fait une évaporation plus ou moins conſidérable. C'eſt ſur ce phénomene qu'eſt fondée la méthode non-ſeulement de dégager les ſels des impuretés que l'eau ne peut pas diſſoudre, ni entraîner par les pores d'un filtre, mais encore de les débarraſſer des autres ſels avec leſquels ils ſe trouvent mêlés. Les ſels qui ont beſoin d'une plus grande quantité d'eau pour les tenir en diſſolution ſont les premiers qui ſe cryſtalliſent.

V. Section.

De la Précipitation.

Par le moyen de l'opération qu'on nomme précipitation, on retire certains corps d'un fluide dans lequel ils ſont diſſous, & elle ſe fait en ajoutant à la diſſolution une autre ſubſtance qui a plus d'affinité avec le menſtrue, ou avec le corps diſſous, qu'ils n'en ont l'un avec l'autre.

Il faut donc diſtinguer deux eſpeces de précipitation ; dans l'une la ſubſtance qu'on ajoute s'unit avec le menſtrue, & précipite le corps qui eſt en diſſolution; & dans l'autre la ſubſtance qu'on ajoute s'unit avec le corps diſſous, & ſe précipite avec lui. Nous avons un exemple de la premiere eſpece, dans la ſéparation du ſoufre d'avec la leſſive alkaline, quand on mêle des acides dans la diſſolu-

tion du ſoufre par une leſſive alkaline; la ſéparation du mercure d'avec l'eau forte par l'addition du ſel marin ou de ſon acide, eſt un exemple de la ſeconde précipitation.

Les menſtrues, les corps diſſous, & les intermedes ou précipitans, ſe trouvent dans la Table des affinités; la maniere de faire ces précipitations eſt ſi ſimple, qu'il n'y a nul beſoin d'en donner des regles particulieres : il ſuffit de mettre dans la diſſolution du précipitant ou intermede, peu à peu ou par degrés, juſqu'à ce qu'il ceſſe de cauſer de la précipitation, & quand toute la poudre eſt tombée, il faut l'édulcorer, c'eſt-à-dire, la laver à différentes repriſes dans de l'eau fraîche, & la faire ſécher enſuite.

Quand on ſe ſert de métaux pour précipitans, comme quand on purifie le vitriol de Mars, du cuivre, par le moyen du fer, il faut que le fer qu'on y employe ſoit net, ſain, & les métaux en général doivent être très-purs & exempts de rouille & de toute matiere graſſe, autrement il n'y aura pas de diſſolution parfaite, ſi toutefois elle commence, & la précipitation par conſéquent ne réuſſira pas; car la ſubſtance qui doit ſe précipiter, ne ſe dégage du menſtrue qu'autant que l'on ajoute un autre corps qu'il diſſout, & que celui-ci prend ſa place. Il arrive quelquefois que la poudre qui s'en ſépare, au lieu de tomber au fond du vaſe, s'arrête ſur le corps précipitant; pour la faire tomber on n'a ſimplement qu'à le ſecouer.

Quoique la poudre qui ſe précipite dans une telle opération, ſoit en général la partie que l'on cherche à avoir pour l'uſage médecinal, cependant on peut ſouvent rendre utile la liqueur qui reſte après la précipitation : par exemple, lorſqu'on a fait fondre dans l'eau un ſel alkali fixe, & que l'on a mis du ſoufre diſſoudre dans cette leſſive alkaline, ſi l'on ajoute des acides, ils font ſéparer le ſoufre de l'alkali & le précipitent; ce qui arrive parce que l'acide s'unit à l'alkali qui tenoit le ſoufre en diſſolution, & il ſe forme un ſel neutre par l'union de l'acide avec l'alkali, d'où il s'enſuit que quand on ſe ſert d'un acide vitriolique pour occaſionner cette précipitation, & qu'on le verſe peu à peu ſur la liqueur alkaline juſqu'à ce que l'alkali ſoit parfaitement ſaturé, c'eſt-à-dire, tant qu'il ſe précipite du ſoufre & que le mêlange eſt trouble, la liqueur étant ſou-

miſe ſelon l'art à l'évaporation & à la cryſtalliſation, elle donnera un ſel neutre compoſé d'acide vitriolique & d'alkali fixe, c'eſt-à-dire, un tartre vitriolé. Lorſque l'on employe l'acide nitreux pour occaſionner la précipitation, on retire de cette liqueur un vrai nitre; ſi c'eſt au moyen de l'acide marin que l'on précipite le ſoufre, on obtient l'eſprit de ſel marin coagulé, & quand on ſe ſert pour cela de l'acide du vinaigre, on a le ſel diurétique.

VI. Section.

De l'Evaporation.

Il y a une troiſieme méthode de rendre aux corps diſſous leur premiere forme ſolide, & cela s'opere par le moyen de la chaleur, qui en faiſant évaporer la partie fluide de la diſſolution, c'eſt-à-dire, en l'obligeant de ſe diſſiper en vapeurs, laiſſe par conſéquent ſous ſa premiere forme ſolide la matiere qui étoit en diſſolution.

Cette opération s'appelle évaporation; elle s'applique aux diſſolutions de toutes les ſubſtances qui ſont moins volatiles que le menſtrue qui les a diſſous, ou qui ne s'évaporent pas au degré de chaleur ſuffiſant pour faire évaporer le menſtrue, telles ſont par exemple les diſſolutions des ſels alkalis fixes, celles des parties gommeuſes, gélatineuſes, & des autres parties inodorées des animaux & des végétaux, quand ces diſſolutions ſont faites dans l'eau; telles ſont encore les diſſolutions de pluſieurs ſubſtances réſineuſes & odorantes dans l'eſprit-de-vin.

L'eau extrait les principes ſalutaires de pluſieurs plantes aromatiques & odorantes, preſque auſſi parfaitement que l'eſprit-de-vin rectifié; mais il s'en faut beaucoup que les infuſions faites dans l'eau ſoient auſſi commodes pour cette opération que celles qu'on fait dans l'eſprit-de-vin, attendu que l'eau emporte toute l'odeur & la ſaveur de la ſubſtance qu'on employe, au lieu que l'eſprit-de-vin ne les enleve pas. Si vous faites infuſer de la menthe, par exemple, dans l'eau, celle-ci perdra l'odeur, le goût, & les vertus de la plante par l'évaporation; mais une teinture faite avec l'eſprit-de-vin fournira par la même opération une

liqueur balſamique & épaiſſe, ou bien une gomme-réſine ſolide qui participera conſidérablement des qualités propres à la menthe.

Quand on fait évaporer ces diverſes eſpeces de liqueurs, il faut avoir un ſoin particulier que la chaleur ſoit modérée vers la fin de l'opération. Si on n'uſe pas de cette précaution, à meſure que la matiere s'épaiſſira le vaiſſeau la brûlera, & elle aquerra une odeur & un goût déſagréable, ce goût de brûlé ſe nomme goût empyreumatique; on doit auſſi remuer la liqueur pendant l'évaporation, ſans quoi une partie de la matiere s'épaiſſira à la ſurface de la diſſolution qui eſt expoſée à l'air, & formera une pellicule qui arrêtera l'évaporation. Dans la ſeconde partie de cet Ouvrage on expoſera plus au long la méthode de faire cette opération avec le plus de ſuccès qu'il eſt poſſible.

VII. Section.

De la Diſtillation.

Dans l'opération précédente les fluides ſont raréfiés par la chaleur juſqu'à s'élever en fumée ou vapeurs que l'on laiſſe ſe diſſiper en l'air, mais dans la diſtillation dont il s'agit ici, on raſſemble ces vapeurs & on les conſerve. Pour réuſſir dans cette derniere opération, on reçoit les vapeurs que le feu fait élever, on les reçoit, dis-je, dans un vaiſſeau d'une forme convenable, luté à celui qui contient la ſubſtance qu'on ſoumet à la diſtillation, ces vapeurs ſe refroidiſſent dans le premier vaiſſeau, & en s'y condenſant elles reparoiſſent ſous la forme d'un fluide.

Il y a deux eſpeces de diſtillation, dans l'une les parties les plus ſubtiles ou tenues, & les plus volatiles des liqueurs quittent en s'élevant les plus groſſieres; dans l'autre les liquides qui ſe trouvent incorporés avec les corps ſolides ſont forcés par la violence du feu de les abandonner.

La diſtillation de l'eſprit inflammable pure qui ſe retire des liqueurs vineuſes, & celle des principes actifs des végétaux dont ſe charge l'eau bouillante ou l'eſprit-de-vin, & qui montent avec les vapeurs de ces liqueurs, appartiennent à la premiere.

Puiſque l'eau bouillante extrait ou diſſout l'huile eſſentielle des végétaux, tandis qu'elle eſt combinée avec les autres principes du ſujet, ſans qu'il y ait un point de ſaturation; mais qu'elle ne s'en charge que d'une certaine quantité, & que ces principes n'y ſont qu'en petite proportion dans leur état de pureté, puiſque les huiles ſont la ſeule ſubſtance que la plûpart des végétaux communs contiennent, qui ſoit parfaitement volatile à ce degré de chaleur, & puiſqu'elles contiennent les vertus des aromatiques, ainſi que l'odeur & la ſaveur de toutes les plantes en général, il eſt évident, 1°. que l'eau par la diſtillation peut ſe charger des parties les plus utiles ou ſalutaires de la plupart des végétaux; 2°. qu'elle ne peut ſe charger que d'une certaine quantité, parce que dans la diſtillation l huile ſe dégage & ſe ſépare d'avec les principes de la plante, qui auparavant la rendoient diſſoluble dans l'eau, ſans que la quantité qu'elle en pouvoit contenir, fût limitée; d'où il arrive que la plus grande partie de l'huile ſe ſépare d'avec la liqueur aqueuſe diſtillée, & qu'elle en gagne le fond ou la ſurface ſelon ſa peſanteur plus ou moins grande, que par conſéquent les infuſions & les eaux diſtillées different beaucoup entr'elles; que les premieres peuvent acquérir un degré de force quelconque en remettant dans l'eau une nouvelle portion de la même matiere, mais que la force des eaux diſtillées ne ſauroit augmenter en les cohobant.

Les huiles eſſentielles de beaucoup de végétaux ne s'obtenant pas facilement à un degré de chaleur au-deſſous de celui de l'eau bouillante; l'eſprit de vin ne pouvant ſupporter ce degré de chaleur ſans s'évaporer, & ce menſtrue diſſolvant entierement ces huiles dans leur état de pureté, de-là il s'en ſuit que l'eſprit de vin enleve moins des principes de la plûpart des végétaux que n'en retire l'eau; que cependant l'eſprit de vin, en retenant tout ce qu'il enleve dans une diſſolution parfaite, peut en bien des cas contenir la vertu du ſujet à un auſſi haut degré que l'eau diſtillée.

L'appareil dont on fait uſage pour la diſtillation des liqueurs ſpiritueuſes, des eaux & des huiles, conſiſte en un alembic ou vaiſſeau de cuivre, auquel on lute un large chapiteau garni d'un col étroit. Les vapeurs s'élevent d'a-

bord dans le chapiteau, puis elles paſſent par un ſerpentin ou un long tuyau ſpiral, qu'on place dans un vaiſſeau rempli d'eau froide, nommé le réfrigérant, & après qu'elles s'y ſont condenſées elles coulent dans un récipient.

Dans la ſeconde partie de cet ouvrage nous entrerons dans un plus grand détail ſur cet appareil, ſelon les divers uſages auxquels il ſervira, & nous donnerons des regles pour exécuter par ſon moyen, les différens procédés avec le plus grand avantage.

Il eſt à propos de remarquer que comme les parties qui reſtent après l'évaporation, ne peuvent non plus s'élever dans la diſtillation, ce qui reſte après la diſtillation étant purifié comme il convient & épaiſſi, donnera les mêmes extraits que ceux que l'on retire de la teinture ou décoction qui ſe fait à deſſein d'en obtenir des extraits, l'un de ces procédés ne pouvant extraire que les parties volatils, & l'autre les parties les plus fixes ſeulement: de maniere que ſi on a un corps ou une ſubſtance qui contienne des principes médicamenteux fixes & d'autres volatils, on peut les en retirer ſéparément ſans que les uns ſoient altérés par le procédé au moyen duquel on obtient les autres.

On obtient par la ſeconde eſpece de diſtillation les huiles groſſieres des végétaux & des animaux, les eſprits minéraux acides, & le mercure, leſquels ont beſoin pour être élevés, d'un plus grand degré de feu que n'en peuvent ſoutenir les liqueurs précédentes, & qui pour ſe condenſer n'ont pas beſoin d'être auſſi éloignées de l'action du feu. Dans ce procédé on ſe ſert de vaiſſeaux de verre peu élevés qu'on nomme retortes, parce que leur col eſt recourbé; à l'extrémité de ce vaiſſeau on lute un récipient dans lequel les vapeurs ſe condenſent bientôt ſans l'aide d'un réfrigérant, & qui eſt placé hors du fourneau; néanmoins pour hâter la condenſation, quelques artiſtes ont coutume, ſur-tout lorſqu'il fait très-chaud, de refroidir le récipient, en mettant deſſus quand cela eſt néceſſaire ou de tems en tems des linges mouillés, ou en le plongeant en partie dans un vaiſſeau rempli d'eau froide.

Les vapeurs de certaines ſubſtances ſont ſi peſantes &

ſi fortement retenues par une matiere fixe, qu'elles ont de la peine à s'élever même juſqu'au col de la retorte : on diſtille plus commodément ces ſubſtances dans des vaiſſeaux de terre, qu'on appelle cornues ou retortes, on les incline un peu de façon que la vapeur découle latéralement, ſans être obligée de s'élever, ou du moins en ne s'élevant que fort peu: on leur lute au bout du col hors du fourneau un récipient ; c'eſt de cette façon qu'on diſtille l'eſprit acide de vitriol. La matiere qui reſte dans la retorte après la diſtillation, ſe nomme *caput mortuum*.

Pendant ces diſtillations il ſe dégage ſouvent une quantité d'air élaſtique qui creve le récipient, à moins qu'on ne lui ait ménagé une iſſue : on peut éviter ce danger en grande partie, en n'augmentant que peu à peu la force du feu mais plus ſûrement en pratiquant à l'endroit où le vaiſſeau ſe trouve luté, un petit trou qui s'ouvre & ſe bouche quand il en eſt beſoin avec un morceau de bois, ou encore en inſérant à l'endroit de la jonction des vaiſſeaux, un tuyau perpendiculaire d'une telle hauteur qui empêche que les vapeurs de la liqueur en diſtillation ne puiſſent s'élever juſqu'au ſommet & le frapper avec violence.

VIII. Section.

De la Sublimation.

Comme tous les fluides deviennent volatils par la chaleur, & qu'on peut les dégager pour la plûpart d'avec les matieres fixes par l'opération précédente, il y a auſſi divers corps ſolides, ſur leſquels on peut exécuter la même opération. Quand on y ſoumet des fluides, elle ſe nomme diſtillation; & elle prend le nom de ſublimation, lorſqu'on y ſoumet des corps ſolides ; cependant il arrive quelquefois que la diſtillation & la ſublimation ont lieu dans une ſeule & même opération : lorſque la matiere de la ſublimation forme une maſſe, on l'appelle ſublimé ; quand elle paroît ſous la forme de poudre, on l'appelle fleurs.

Les principaux objets de cette opération, ou ce que l'on cherche à obtenir par ce procédé principalement, ce ſont les ſels alkalis volatils ; des ſels neutres, composés

d'alkalis volatils & d'acides, comme le ſel ammoniac, le ſel du ſuccin, les fleurs de benjoin; certaines préparations mercurielles & le ſoufre. Il arrive ſouvent que des corps, qui par leur nature & étant traités ſeuls ne ſont pas volatils, le deviennent quand on les mêle avec des ſubſtances volatiles; c'eſt ainſi que le fer eſt rendu volatil par le ſel ammoniac dans la préparation des fleurs martiales.

Les vapeurs des corps ſolides dans les vaiſſeaux fermés ne s'élevent qu'à une petite hauteur, elles s'attachent à l'endroit du vaiſſeau où elles acquerrent la forme ſolide; un récipient n'eſt donc pas ſi néceſſaire dans cette opération que dans la précédente, ſouvent un vaiſſeau tout ſimple comme un matras, une bouteille élevée, ou autre vaiſſeau ſemblable ſuffiſent. On trouvera dans la ſeconde partie de cet Ouvrage l'appareil le plus commode pour faire la ſublimation des diverſes ſubſtances, & la maniere la plus avantageuſe de conduire ces différens procédés.

IX. Section.

De l'Expreſſion.

L'expreſſion s'employe principalement pour extraire ou faire ſortir les ſucs des herbes & des fruits, & les huiles douces des ſemences huileuſes & des amandes.

Les fruits un peu durs, comme les graines de coings, ont beſoin d'être pilés ou moulus auparavant d'être exprimés; quant aux herbes il ſuffit qu'elles ſoient médiocrement écraſées ou pilées: on renferme le ſujet dans un ſac de crin, & on le ſerre entre des planches dans une preſſe, tant qu'il en coule du jus. Voyez Partie III. Chapitre ſecond.

Par ce procédé on obtient dans un aſſez grand degré de perfection les principes ſalutaires des fruits ſucculens en général, & de la plûpart des plantes âcres. Les herbes aromatiques ne fourniſſent que fort peu de leur odeur & de leur goût, & quelquefois elles n'en donnent point du tout; les fleurs les plus tendres perdent leur odeur en entier par la violence de cette opération. Les ſucs qu'on force des plantes de donner en les preſſant ainſi, différent de ceux qui en découlent naturellement, ou quand on leur a fait une inciſion. C'eſt ainſi que les têtes de pavots blancs

auxquelles on fait une légere inciſion, fourniſſent une liqueur épaiſſe & laiteuſe, qui ſe ſéchant à un degré de chaleur modéré, forme l'opium, tandis que le ſuc qu'on en retire par l'expreſſion eſt d'un noir verdâtre, & a beaucoup moins de vertu.

L'expreſſion des huiles ſe fait à peu près de la même maniere que celle des ſucs, ſi ce n'eſt qu'on ſe ſert à la preſſe de plaques de fer, au lieu de planches de bois : on pile exactement le ſujet, on l'enferme dans un ſac de fort canevas, entre lequel & les plaques de la preſſe on met une toile de crin.

Les huiles inſipides de toutes les ſemences onctueuſes s'obtiennent par cette opération, ſans en être altérées, pourvu qu'on n'y ait pas employé le feu, qui à la vérité favoriſe l'extraction des huiles, mais leur communique en même tems une odeur déſagréable, & augmente leur diſpoſition à ſe rancir : ainſi quoique en préparant les huiles pour l'uſage de la méchanique, on ſoit dans l'habitude pour faciliter l'opération, d'échauffer les plaques de la preſſe, il ne faut jamais avoir recours à cet expédient, quand l'huile eſt deſtinée pour l'uſage de la Médecine.

Les huiles qu'on exprime des ſubſtances aromatiques, emportent avec elles une portion de leur huile eſſentielle, de-là viennent le goût & l'odeur des huiles exprimées de muſcade & de macis. Elles ne s'impregnent preſque jamais des autres qualités du ſujet. L'huile de ſemence de moutarde, par exemple, eſt auſſi douce & exempte d'acrimonie que l'eſt l'huile d'amande douce ; les principes piquans de la moutarde reſtent en entier dans le gâteau ou marc qui reſte après qu'on en a exprimé l'huile.

X. Section.

De la Deſſication.

Il y a deux méthodes générales de deſſécher les corps : dans l'une, les parties humides s'évaporent par la chaleur ; dans l'autre, elles ſont imbibées ou abſorbées par des ſubſtances que leur tiſſu mou & ſpongieux rend propres à cet uſage. Des corps intimement combinés, unis avec un fluide ou qui ſont diſſous dans un fluide, com-

me les végétaux nouvellement cueillis & leurs ſucs, ſe doivent deſſécher de la premiere façon, au lieu que les corps qui ne ſont unis à des fluides que ſuperficiellement comme des poudres terreuſes & indiſſolubles qu'on broye avec de l'eau, en ſont ſéparés facilement par la ſeconde maniere de deſſécher.

Pour l'ordinaire on fait ſécher les végétaux & leurs parties par la ſeule chaleur de l'air : néanmoins on peut en général avoir recours à une douce chaleur artificielle, ce moyen non-ſeulement ne fait pas de tort aux vertus des plantes, mais il a des avantages. On peut deſſécher en peu de tems même les plantes les plus délicates à un feu modéré, ſans qu'elles perdent conſidérablement de leur odeur ni de la vivacité de leur couleur, qui ne manqueroient pas l'une & l'autre de s'altérer ou de ſe détruire par une deſſication plus lente faite à l'air. Il y a des plantes, à la vérité, & particulierement les plantes âcres, comme la racine de raifort, le cochléaria & l'arum qui perdent leurs vertus dans la deſſication, quelle que précaution que l'on y apporte ; mais le plus grand nombre des plantes les retient toutes entieres, quelquefois même elles ſe trouvent augmentées par cette opération.

Les ſucs épais des végétaux peuvent ſe deſſécher au ſoleil, ou quand cela ne ſuffit pas, dans un bain marie, ou un four modérément échauffé. Les ſucs les moins épais doivent être ſoumis à l'ébullition juſqu'à ce qu'ils commencent à s'épaiſſir, pour lors on les traitera comme les précédens ; cette opération, ce procédé qu'on appelle inſpiſſation ou évaporation, a déja été expliqué plus haut. Les ſucs de certaines plantes, tels que ceux des racines d'arum, de bryone, d'iris, de concombre ſauvage ſe partagent, lorſqu'ils ont été en repos quelque tems, en une partie épaiſſe qui gagne le fond du vaſe, & en une partie aqueuſe qui s'éleve au-deſſus de la premiere, on décante cette derniere, & on fait ſécher la premiere à une douce chaleur : les préparations de ce genre portent ordinairement le nom de *fæcules :* il n'y a que celles du concombre ſauvage dont on ſe ſert ordinairement dans la pratique. On trouvera ce médicament à ſa place dans la ſuite de cet ouvrage.

Les corps indiſſolubles qui ſe trouvent mêlés avec l'eau, au point de former une conſiſtance épaiſſe, peuvent être pour la plûpart aiſément débarraſſés de cette eau, en les laiſſant tomber ſur de la craye en pierre ou de la craie pulvériſée, mais dont on aura fait une maſſe molle; elle abſorbera bien-tôt l'humidité de ces corps qui ne ſont que couverts d'eau. Quand il y a une grande quantité de fluide comme il arrive dans l'édulcoration des précipités, on peut les dégager en décantant & en filtrant.

XI. Section.

De la Pulvériſation.

La pulvériſation eſt une ſimple réduction de corps ſolides & adhérens les uns aux autres en particules plus petites ou en poudre; & comme le tiſſu des diverſes matieres varie beaucoup, les méthodes de faire la pulvériſation doivent auſſi être différentes.

Les corps ſecs & friables, les corps aiſés à rompre & qui ont peu de dureté & leurs mêlanges avec des corps un peu humides, ſe pulvériſent aiſément dans un mortier.

Les ſubſtances ſeches & légeres, les réſines & les racines dont le tiſſu eſt difficile à rompre, comme la gentianne, rendent néceſſaire de frotter auparavant le mortier avec un peu d'huile douce, ou d'en jetter deſſus de tems en tems quelque gouttes: par-là on empêche que la poudre la plus fine des ſubſtances ſeches ne s'envole, & que les autres poudres qui ſe collent aiſément ne s'attachent au pilon. Le camphre ſe pulvériſe facilement en le frottant avec un peu d'eſprit-de-vin.

Il eſt plus à propos de raper les ſubſtances difficiles à réduire en poudre, comme les bois, les écorces d'orange, de citron, &c. il faut auſſi raper les corps huileux comme la muſcade.

La pulvériſation des minéraux fort durs, comme la calamine, le cryſtal, la pierre à fuſil, &c. devient beaucoup plus facile quand on les prépare par l'extinction, c'eſt-à-dire en les faiſant rougir au feu, & en les éteignant dans l'eau; ſi l'on réitere cette opération à différentes repriſes, la

pulvériſation de la plupart des pierres dures devient aiſée ; on ne doit cependant pas ſoumettre à cette préparation les pierres alkalines ou calcaires, car au lieu d'une poudre inſipide, on feroit une chaux acrimonieuſe. Les corps métalliques qui réſiſtent aux coups du pilon, peuvent ſe réduire en une poudre très-déliée en les frottant ſur une pierre à aiguiſer : on ſépare la poudre métallique qui eſt peſante, des parties pierreuſes, en jettant ſur le mêlange de l'eau qui emporte la poudre de la pierre.

Certains métaux quoique fort adhérens dans l'état naturel, deviennent extrêmement friables lorſqu'on les chauffe, de façon qu'on peut les diviſer conſidérablement en les ſecouant, l'étain nous en fournit un exemple; c'eſt pourquoi les Apothicaires pour pulvériſer ce métal, le font fondre d'abord, & lorſqu'il commence à reprendre ſa forme ſolide, ils le verſent promptement dans une boëte de bois où ils le ſecouent pendant quelque tems. Cette méthode de pulvériſer les métaux a été appellée par les métallurgiſtes, *granulation.*

C'eſt d'après le même principe que certains ſels, tels que le nitre, ſe réduiſent en poudre en grande partie, en les faiſant diſſoudre dans l'eau bouillante, mettant la diſſolution ſur un feu modéré, & remuant le ſel continuellement pendant la deſſication, de maniere à empêcher les parties qui ont été ſéparées par le fluide, de ſe réunir en maſſes trop conſidérables.

Les poudres deviennent extrêmement déliées en les triturant & les agitant pendant quelque tems dans un mortier. Celles qui ſont indiſſolubles dans l'eau, ou qui ne ſouffrent aucune altération par le mêlange de ce fluide, forment, lorſqu'elles en ſont humectées, une pâte qu'on broye ſur une table de marbre poli ou une plaque de fer, ou dans des moulins faits pour cet uſage lorſqu'il en faut préparer une grande quantité à la fois.

La pulvériſation, quoiqu'une des plus ſimples opérations de la Pharmacie, a dans bien des cas des effets très-remarquables. Les purgatifs réſineux réduits en poudre très-fine ſe diſſolvent plus facilement dans les fluides animaux, & deviennent plus purgatifs & moins irritans, que quand ils ſont en poudre groſſiere. L'antimoine crud qui

n'a que très-peu de qualités médicinales, lorſqu'il eſt légerement trituré, devient un puiſſant remede altérant dans beaucoup de maladies chroniques, ſi on le fait prendre extrêmement diviſé.

On peut faire ſurnager les corps les plus peſans dans les fluides * même les plus légers, par le moyen de la pulvériſation, & ils reſteront à la ſurface durant plus ou moins de tems ſelon leur plus ou moins de ténuité. Ceci nous fournit une excellente regle pour juger de la ſubtilité de certaines poudres, & une méthode de ſéparer les parties les plus ſubtiles d'avec les groſſieres qu'on appelle du nom de lavage. Voyez le Chapitre premier de la troiſieme partie de cet Ouvrage.

XII. Section.

De la Fuſion.

Dans la fuſion les corps ſolides ſont réduits dans un état de fluidité par le moyen du feu. Toutes les ſubſtances naturelles, ſi on en excepte les terres pures & les parties ſolides des animaux & des végétaux, ſe fondent, ſe liquéfient aux divers degrés de feu qui leur conviennent, les unes à une chaleur douce, les autres à une chaleur très-violente.

La térébentine, & d'autres ſubſtances molles & réſineuſes ſe liquéfient à une chaleur douce ; la cire, la poix,

* Quelques-uns attribuent cet effet à une diminution de la gravité ſpécifique du corps, & ils ſuppoſent en même tems que les vertus particulieres de certains médicamens, comme celle du mercure, dépendent principalement de leur peſanteur. Si ces hypotheſes étoient bien fondées, il s'enſuivroit que les préparations du mercure perdroient de leur efficacité à proportion qu'on le diviſeroit, auſſi a-t-on cru que cela arrivoit au mercure dulcifié; mais l'expérience démontre tout le contraire. La pulvériſation loin de diminuer l'efficacité de ce minéral l'augmente plutôt : plus il eſt diviſé, plus il pénetre dans tout le corps, & agit ſuivant la doſe qu'on en preſcrit, ou comme un altérant ou comme un ſialogogue ; pris ſous la forme naturelle il eſt capable d'irriter l'eſtomac & les viſcères, & il parcourt tout le canal des inteſtins ſans parvenir juſqu'à la maſſe du ſang.

le ſoufre, & les bitumes minéraux, demandent un degré de feu tel que la main ne le peut ſupporter; les ſels alkalis fixes, le ſel ordinaire, le nitre, &c. ont beſoin pour ſe fondre d'une chaleur rouge ou preſque blanche, enfin il faut pour mettre du verre en fuſion une chaleur parfaitement blanche.

Parmi les ſubſtances métalliques, l'étain, le biſmuth, & le plomb ſe fondent long-tems avant que de rougir: l'antimoine ſe fond auſſi avant que de rougir ſenſiblement, mais il faut que le vaiſſeau qui le contient ſoit très-rouge: le régule d'antimoine demande un degré de feu beaucoup plus violent. La fuſion du zinc commence à une chaleur rouge; l'or & l'argent ont beſoin d'une chaleur un peu blanche, le cuivre demande une chaleur claire & blanche, & le fer une chaleur extrêmement blanche.

Un corps rendu fluide par le feu devient quelquefois le menſtrue d'un autre corps qui n'eſt pas fuſible étant expoſé ſeul au même degré de chaleur. L'argent devenu rouge au feu ſe fond en le mettant dans du plomb fondu qui eſt moins échauffé que lui: l'acier échauffé juſqu'à être blanc & appliqué, au moment où on le tire du feu, ſur un canon ou morceau de ſoufre, ſe fond auſſi-tôt, & entre en fuſion en même tems que le ſoufre, par ce procédé on obtient le *chalybs cum ſulphure*. Néanmoins le ſoufre empêche d'une façon marquée la fuſion de certains métaux tels que le plomb; ce métal étant uni avec du ſoufre a de la peine à ſe fondre parfaitement au plus grand degré de feu de cuiſine: de-là vient la méthode de purifier le zinc, qui eſt un demi-métal, ſur lequel le ſoufre n'a aucune action, à cauſe du plomb qui s'y trouve mêlé fréquemment; on trouvera cette purification du zinc dans la ſuite de l'ouvrage.

De toutes les ſubſtances non métalliques le ſoufre eſt le ſeul qui ſe mêle dans la fuſion avec les métaux. Les matieres terreuſes, ſalines, & autres, même les chaux & les verres des métaux nagent à la ſurface & forment ce qu'on appelle les ſcories ou l'écume. Quand la quantité en eſt conſidérable par rapport à celle du métal, on l'en ſépare en verſant le tout dans un moule de figure conique. Le métal pur, ou autrement le régule, quoique en petite quantité, occupe par ſon poids la partie étroite & inférieure

du cône, & lorſqu'il s'eſt refroidi on le dégage aiſément de ſes ſcories en frappant deſſus avec un marteau. On doit avant de verſer le métal graiſſer les parties internes du moule, ou plutôt afin que le métal en ſorte facilement, il faut auſſi le ſécher parfaitement & le chauffer pour empêcher l'exploſion qui arrive quelquefois, lorſque des métaux en fuſion touchent ſubitement une ſurface conſidérable d'un corps humide.

XIII. Section.

De la Calcination.

La calcination eſt une opération dans laquelle on applique le feu à des corps ſolides, de maniere que les parties qui les compoſent & les font paroître ſous la forme de maſſes, ſoient déſunies, & ne laiſſent plus voir ces corps que ſous la forme de pouſſiere ou particules plus ou moins fines, elle eſt accompagnée d'un changement dans leur qualité : c'eſt par cette derniere circonſtance que la calcination differe de la pulvériſation.

A cette opération appartient la maniere de brûler les ſubſtances animales & végétales, qu'on appelle autrement *uſtion*, ou *combuſtion*, *incinération*, de même que le changement des métaux en une poudre qui ou ne ſe fond pas, ou bien ſe vitrifie, c'eſt-à-dire, devient du verre.

Les métaux qui ſe fondent avant l'ignition, ſe calcinent en les tenant en fuſion pendant quelque tems. La libre entrée de l'air dans les vaiſſeaux où ſe fait la calcination, & ſon contact avec la matiere à calciner ſont eſſentiellement néceſſaires pour le ſuccès de cette opération ; de-là vient que lorſque la ſurface du métal paroît couverte de chaux, il faut l'enlever ou la faire tomber, ſans quoi le reſte du métal privé de la communication de l'air, ne ſubira pas le changement qu'on s'étoit propoſé. Si on laiſſe tomber dans le vaiſſeau qui contient le métal un charbon ou autre ſubſtance inflammable qui ne contienne pas d'acide minéral, l'effet qu'on attendoit de cette opération n'aura pas lieu, & la partie du métal qui étoit déja calcinée ſera *revivifiée*, c'eſt-à-dire, qu'elle reprendra de nouveau ſa forme métallique.

Les métaux qui demandent un feu violent pour les fondre, ſe calcinent à un feu beaucoup plus foible que celui qui eſt néceſſaire pour les tenir en fuſion. De-là vient la brûlure ou *ſcorification* de ces vaiſſeaux de cuivre & de fer qui ſont expoſés pendant long-tems à un feu conſidérable ſans être garantis de l'air. On ne connoît pas de degré de feu qui calcine l'or & l'argent. Dans la calcination les métaux jettent une fumée ſenſible, néanmoins le poids de leur chaux devient plus grand que n'étoit celui du métal employé. Le régule d'antimoine gagne environ un onzieme de ſon poids par la calcination; le zinc quelquefois un dixieme, l'étain plus d'un ſixieme, & le plomb lorſqu'on le convertit en minium, gagne fort ſouvent un quatrieme.

Le nitre rend beaucoup plus facile la calcination des métaux (ſi vous en exceptez l'or, l'argent & le mercure). Quand ce ſel ſe trouve expoſé à l'action du feu tandis qu'il eſt mêlé avec des ſubſtances inflammables, il ſe charge de leur phlogiſtique & s'enflamme, ce qui eſt accompagné d'un bruit de ſifflement; ce procédé ou phénomene s'appelle communément déflagration, ou encore mieux détonation.

Toutes les chaux & les ſcories métalliques reprennent leur premier état métallique, lorſqu'on les fait fondre avec une matiere inflammable ſoit végétale ſoit animale. Les chaux & ſcories métalliques entrent plus difficilement en fuſion que les métaux mêmes auxquels elles appartiennent: & il n'y a preſque point de ces chaux & ſcories métalliques, ſi on en excepte celles du plomb & du biſmuth, qu'on puiſſe parvenir à liquéfier entierement ſans y ajouter quelque ſubſtance qui facilite leur fuſion, & quoiqu'on leur faſſe éprouver le degré le plus violent que l'on puiſſe produire dans les fourneaux de fuſion ordinaires. On appelle flux les ſubſtances que l'on ajoute à ces chaux & ſcories métalliques pour favoriſer leur fuſion, & ce ſont principalement des ſels alkalis fixes. On nomme flux réductif un mêlange de ſel alkali fixe & d'une matiere inflammable, telle que la poudre de charbon, & ce flux contribue en même tems à faire entrer la chaux en fuſion, & à la rétablir dans ſon état métallique. Un pareil mêlange eſt pour l'ordinaire compoſé d'une partie de nitre

& de deux parties de tartre ; après les avoir broyés exactement enſemble, on met ces poudres ſur le feu avec un charbon ou un fer chauffé juſqu'à en être rouge, puis on couvre le vaiſſeau & on laiſſe ces matieres détonner ou brûler juſqu'à ce qu'elle ſoient changées en une matiere charbonneuſe noire de nature alkaline. C'eſt-là le flux réductif ordinaire des Chymiſtes ; & la couleur dont il eſt, lui a fait donner le nom de flux noir. Les chaux & ſcories métalliques mêlées avec deux fois leur poids de cette compoſition, & expoſées à un feu convenable dans un creuſet couvert & exactement fermé ſe fondent & reprennent leur premiere forme métallique ; mais quoiqu'elles ayent acquis une augmentation de poids par la calcination, la ſubſtance métallique qui s'eſt revivifiée, ſe trouve toujours avoir un poids beaucoup moins conſidérable que celui de la maſſe de métal que l'on a réduit en chaux.

SECONDE PARTIE.

Matiere Médicale.

LEs divers Auteurs qui ont écrit ſur la matiere médicale, ont pris beaucoup de peine pour diſpoſer la multitude de remedes dont elle eſt compoſée, ſous des diviſions & des ſubdiviſions conformes aux vertus médicinales que chaque médicament poſſede, ou eſt réputé poſſéder.

On a cru que tous les remedes qui compoſent la matiere médicale, peuvent ſe ranger ſous l'une des trois dénominations ou claſſes ſuivantes, d'altérans, évacuans, & fortifians, termes qui expriment chacun une maniere d'agir ou un effet général, c'eſt-à-dire, qu'un médicament quelconque eſt réputé ou altérant, ou évacuant, ou fortifiant. Sous le nom d'altérans ſont compris toutes les ſubſtances qui ont la faculté, le pouvoir d'altérer ou changer en bien la conſtitution, le tempérament, ſoit les ſolides, ſoit les fluides, mais ſans qu'il y ait diminution ſenſible ni

augmentation d'aucune évacuation naturelle. On met au nombre des remedes évacuans, tout remede qui excite d'une maniere ſenſible une ou pluſieurs évacuations natu-relles. Le nom de fortifiant ſe donne à toutes les matieres qui contribuent à diminuer ces évacuations, & ſont que le corps acquiert plus qu'il ne perd. Comme cette diviſion des médicamens en trois ordres ſeulement eſt trop générale, on a établi des ſubdiviſions ou ſections qui ſont elles-mêmes partagées en différentes autres claſſes, ſous des dénomi-nations qui comprennent un plus petit nombre de médica-mens, tels ſont les cordiaux, les carminatifs, les hyſté-riques, les ſtomachiques, &c.

Comme ce plan général paroît ſpécieux, je n'oſe preſ-que dire qu'il ne peut être exécuté avec fruit ſans que l'on ait ſur la nature & les opérations des médicamens, des connoiſſances beaucoup plus étendues que celles que nous avons juſqu'à ce jour. Peut on eſpérer de découvrir une méthode exacte & utile pour l'arrangement des médica-mens, tandis que les propriétés ſur leſquelles on ſe regle pour les diſtribuer dans l'une ou l'autre claſſe, ne ſont con-nues qu'imparfaitement, & ne ſont que conjecturales, du moins quant à un nombre de ſubſtances médicinales ?

Dans tous les arrangemens qu'on a imaginés juſqu'à ce jour pour remplir ce plan de diſtribution ſuivant les pro-priétés ou vertus des médicamens, il nous paroît qu'il y a des aſſemblages révoltans de pluſieurs articles, dont les ſubdiviſions, même les dernieres, ſont compoſées. En effet, des ſubſtances extrêmement différentes par leur nature ſe trouvent réunies dans la même claſſe, par exem-ple, les cantharides & le thé, le tabac & le ſon, la ciguë & la primevere ſauvage, le cochléaria & les raiſins, la racine d'arum & celle de régliſſe, l'abſynthe & le panais, la canelle & l'ortie, les framboiſes & la craie, les arti-chaux & l'alun, les cloux de géroſle & le caffé, la ſemence de moutarde & les ceriſes noires, &c. On ne peut pas toujours attribuer aux Auteurs ces fautes qui choquent les idées communes & bien fondées ; ce ſont les principes que l'on ſuit dans l'arrangement où la diſtribution des mé-dicamens qui rendent ſouvent ces défauts inévitables ; car

l'effet particulier qui fait ranger un médicament dans une telle claſſe, peut être produit par des ſubſtances d'une nature très-différente, & qui ſont même oppoſées dans leur action générale : par exemple, on peut arrêter les évacuations du ventre, telles que le dévoiement, en employant indifféremment de l'amidon, de la cire, de la racine de tormentille, de l'opium ; on met au nombre des plus puiſſans diurétiques, les cantharides, le nitre, les ſels alkalis fixes, la ſcille. Il ne ſemble pas poſſible de jamais faire de bonnes méthodes de toutes celles qui mettent enſemble & l'une près de l'autre, des ſubſtances ſi différentes par leur nature, & ſelon leſquelles il eſt néceſſaire que chacun de ces médicamens ſe trouve encore dans d'autres claſſes à côté de ſubſtances différentes des premieres, & avec leſquelles ils ont auſſi peu d'analogie.

Il y auſſi une imperfection matérielle dans ces méthodes, même dans leurs premieres diviſions. En effet le fer & ſes préparations agiſſent ſuivant les circonſtances, tantôt comme remedes évacuans, tantôt comme fortifians ; le mercure & l'antimoine nous fourniſſent dans les médicamens qu'on en prépare, & des évacuans & des altérans; on connoit en outre un grand nombre d'autres ſubſtances médicinales qui ſont employées tantôt comme remedes altérans & tantôt comme évacuans ; car tous les évacuans pris à des doſes plus petites qu'il ne faut pour évacuer, agiſſent uniquement comme altérans. Il me ſemble qu'on peut conclure de ces faits, que la diſtribution ou diviſion de tous les médicamens, en évacuans, altérans, & fortifians, ne ſe trouve point dans la nature. Un autre inconvénient de ces méthodes, eſt le ſens vague ou trop peu déterminé des dénominations de ces trois claſſes ; celle des altérans, par exemple, réunit les remedes altérans les plus actifs avec les plus foibles ; les palliatifs, ceux qui ont un effet momentané, avec ceux dont l'effet eſt durable, &c.

M. Cartheuſer a rangé, diſtribué les médicamens ſuivant un plan qui me paroit mieux raiſonné : au lieu d'employer les opérations ou actions des médicamens dans le corps humain, opérations qui ſont précaires, compliquées, & qui ſe diverſifient à l'infini ſelon la doſe du remede & ſa préparation, ainſi que ſuivant les circonſtances où le

trouve le malade, il prend pour baſe de l'ordre qu'il adopte, les propriétés les plus ſimples, les plus ſenſibles, & les plus conſtantes des médicamens, telles que l'amertume, la douceur, l'aſtriction, l'acidité, &c. Après avoir examiné la nature d'une de ces qualités en général, par exemple, de l'amertume, il examine quels effets des médicamens qui poſſedent cette propriété, ſont capables de produire dans le corps, & dans quelles circonſtances on peut s'attendre qu'ils auront un effet ſalutaire, après quoi il traite des différens amers, en particulier, de leurs vertus & uſages.

Cette méthode eſt vraiment utile, mais on ne peut l'appliquer qu'à une petite partie de la matiere médicale; en effet il y a beaucoup de médicamens ſimples dans leſquels nous ne voyons pas qu'il domine aucune des qualités que M. Cartheuſer a priſes pour le fondement de ſa méthode; il s'en trouve d'autres dans leſquels on diſtingue facilement pluſieurs de ces qualités réunies; enfin il y en a encore beaucoup qui quoique poſſédant les mêmes qualités à un degré aſſez ſemblable en apparence, agiſſent cependant ſur le corps humain d'une maniere très différente: par exemple, quoique la gentiane & l'aloës ayent également une ſaveur amere, & que la manne & le ſucre ſoient doux au goût, les vertus médicinales de ces ſubſtances qui paroiſſent analogues ſont fort différentes. C'eſt pourquoi M. Cartheuſer eſt obligé dans certains cas de s'écarter de ſon plan général, & d'établir ſes diviſions ſur les effets médicinaux: il a fait une claſſe de remedes purgatifs & d'émétiques, & une autre qui comprend les remedes volatils, qui enivrent, & les narcotiques; cette derniere claſſe comprend le tabac, les fleurs de ſureau, le ſafran, l'opium, les têtes de pavot, toutes ſubſtances qui ſont certainement très différentes par les qualités qui les font employer dans les diverſes indications.

Je n'ai point eſſayé de faire dans cet Ouvrage une diſtribution de tous les médicamens ſimples qui fût ſyſtématique & relative aux effets qu'on en attend en médecine, parce que je ſens qu'il n'eſt pas poſſible de trouver un plan utile; & celui que j'avois adopté dans les éditions précédentes de cet Ouvrage, m'ayant paru plus pro-

pre à induire le lecteur en erreur, qu'à faciliter & perfectionner la connoiſſance de la matiere médicale, je l'ai ſupprimé. Ces conſidérations m'ont déterminé à ne ranger les médicamens que ſuivant la place que leur nom latin le plus uſité leur donne dans l'ordre alphabétique; & ce qui eſt ſingulier, ſi l'on fait attention aux vertus des remedes que cet ordre place à côté l'un de l'autre, on ne trouvera peut-être pas que ces ſubſtances ſoient plus diſſemblables que celles qui ſont réunies dans les mêmes claſſes par pluſieurs des Auteurs de matiere médicale, d'après une méthode ſyſtématique. Malgré ce que nous venons de dire, il eſt à propos de mettre à la tête de ce catalogue alphabétique, & à la maniere de Cartheuſer, quelques obſervations générales ſur certaines claſſes de médicamens; & de conſerver par ce moyen les parties les moins imparfaites de ſon plan, avec quelques corrections & additions propres à le perfectionner.

PREMIERE SECTION.

Des Acides.

Claſſe I. *Végétaux.* { *Naturels*, l'oſeille, l'alleluia, le ſuc de limon, d'orange, d'épine-vinette, & celui de pluſieurs autres fruits. *Produits* par la fermentation; tels ſont le vinaigre & le tartre.

Claſſe II. *Minéraux.* { Les acides du vitriol, du nitre, & du ſel commun.

Les effets médicinaux des acides ſuffiſamment délayés & donnés à des doſes convenables ſont de rafraîchir, d'appaiſer la ſoif, de détruire les diſpoſitions qu'ont les humeurs à devenir putrides ou à ſe corrompre, d'arrêter les progrès & corriger les premiers effets de la putréfaction, enfin de diminuer le trop grand mouvement du ſang. Moyennant ces propriétés ſalutaires ils arrêtent les grandes hémorragies, préviennent & guériſſent les maladies inflammatoires dans les perſonnes d'un tempérament chaud & bi-

lieux, & ils augmentent les ſécrétions naturelles. Il y a certaines fievres où les acides excitent une tranſpiration conſidérable & même des ſueurs abondantes ; ce ſont des cas ou les médicamens chauds appellés alexipharmaques, empêchent cette ſalutaire excrétion plutôt qu'ils ne l'augmentent.

Les acides végétaux, particulierement les ſucs naturels de pluſieurs plantes & fruits, ſont ſavoneux juſqu'à un certain point : par cette qualité ils atténuent & diſſolvent les ſéroſités viſqueuſes, & détergent, nétoient les vaiſſeaux ; propriétés qui les rendent d'une grande utilité dans différentes maladies chroniques. On a vû des ſcorbuts invétérés guéris par un long uſage des acides, ſur-tout quand on leur aſſocie des médicamens âcres ou d'un goût piquant ; l'expérience nous montre que les antiſcorbutiques âcres ainſi adminiſtrés avec les antiſcorbutiques acides, ont bien plus d'efficacité que ſi on les donnoit ſeuls. C'eſt pourquoi dans la pharmacopée de Londres on a joint avec fruit pour les malades, le ſuc des oranges de Séville, aux ſucs de cochléaria & de creſſon.

Les acides minéraux coagulent le ſang à l'inſtant où ils le touchent, les végétaux le délaient lors même qu'il eſt épaiſſi par la chaleur & devenu coéneux ; or l'on ſait que le ſang qui eſt dans cet état ne ſe mêle pas avec les liqueurs aqueuſes ; c'eſt pourquoi dans certaines fievres où l'eau ſort des reins & de la veſſie preſque auſſi pâle & inſipide que le malade l'a bue, les acides végétaux rendent l'urine d'une couleur & d'une qualité plus convenables. Si on mêle les acides minéraux & en particulier l'eſprit de nitre avec l'eau-de-vie, ce mêlange a des effets ſemblables à ceux des acides végétaux purs.

Dans les tempéramens froids, les conſtitutions pâles & phlegmatiques dans leſquelles les vaiſſeaux ſont relâchés, la circulation languit, la bile manque, & les forces digeſtives ſont affoiblies, les acides deviennent préjudiciables. En pareil cas le lait & la plûpart des végétaux engendrent ſouvent dans l'eſtomac un acide, qui durant ſon ſéjour dans les premieres voies, occaſionne une ſenſation déſagréable à la région de l'eſtomac, & des vents, des coliques, des vomiſſemens.

II. SECTION.

Terres inſipides propres à abſorber les acides.

l'écaille d'huitre,
les ſerres, & ce qu'on nomme yeux d'écreviſſe.
le corail rouge & blanc,
les perles,
le bézoard, &c.
la craie,
pluſieurs ſortes de marnes,
les pierres à chaux,
les marbres,
le talc.

Les vertus de ces ſubſtances ſont d'abſorber ou de détruire les acidités dans les premieres voies, & de diſſiper par conſéquent les maladies qu'elles occaſionnent.

Les vertus cordiales alexipharmaques, fébrifuges, & autres ſemblables qu'on a attribuées à ces médicamens, ne paroiſſent avoir que fort peu de fondement, où tout au plus elles ſont ſécondaires. Lorſque ces terres ſont unies à un acide, elles forment un ſel neutre qui eſt apéritif & déterſif juſqu'à un certain degré; mais à la vérité ce degré ſe trouve ſi peu conſidérable, que ce ſel ne mérite pas une place parmi les médicamens, & n'eſt pas d'uſage.

Les terres abſorbantes ne faiſoient point partie des remedes dans les premiers tems de la médecine, & il ne paroît pas que leur uſage ſoit plus ancien que le ſiecle dernier; pour lors quelques Praticiens s'étant imaginé que la plupart des maladies provenoit d'un acide contre nature, introduiſirent dans la matiere médicale une très-grande quantité de corps anti-acides, tant terreux que ſalins, & ils les adminiſtrerent en très-grande doſe dans preſque toutes les maladies.

Il eſt certain que chez les enfans, chez les adultes d'un tempérament délicat, & chez tous ceux dont la nourriture eſt principalement compoſée de végétaux qui ont de la diſpoſition à s'aigrir, il y a beaucoup de maladies occaſionnées par des acides qui ſe trouvent dans les premieres voies; la préſence de ce vice ſe manifeſte évidemment par des rapports acides, par la couleur blême du viſage, & en particulier chez les enfans par l'odeur aigre & la couleur verte des matieres fécales,

dont l'acidité eſt quelquefois ſi conſidérable, qu'étant melées avec des ſels alkalis, il ſe fait dans le mêlange une forte effervescence: c'eſt dans ces cas & ſeulement dans ceux-là qu'il eſt à propos de preſcrire l'uſage des terres abſorbantes.

S'il n'y a pas d'acide dans l'eſtomac, ces terres ſont de nature à s'unir avec la matiere muqueuſe qui s'y trouve naturellement, & à former avec elle des maſſes dures, indiſſolubles, telles que l'on en rend quelquefois par le vomiſſement, & qu'on en a trouvé dans des eſtomacs en diſſéquant les cadavres. (Voyez Zwelf. Animadv. in Ph. Aug. p. 66. Miſcell. N. C. Déc. 2. ann. 6. Obſ. 24. Act. N. C. vol. 2. Obſ. 139. Hoffm. de Benign. remed. Abuſu.) De-là les indigeſtions, la perte d'appétit, les nauſées, le vomiſſement, les obſtructions des viſceres, & autres maladies.

On a trouvé quelquefois des eſtomacs & des inteſtins incruſtés, pour ainſi dire, de ces ſubſtances terreuſes. (Voyez Albert. Diſſ. de Atrophia, ſect. 10.) qui ont dû non-ſeulement empêcher la ſécrétion du ſuc gaſtrique, mais encore boucher les orifices des vaiſſeaux lactés, de maniere à empêcher que le chyle ne paſſât dans la maſſe du ſang.

Quelques perſonnes prétendent que les corps terreux en poudre ſont capables de paſſer avec le chyle par les vaiſſeaux lactés, ſans le ſecours d'aucun acide; & pour prouver leur opinion, ils diſent que ces terres étant mêlées avec de l'eau, elles ſont emportées avec ce fluide & paſſent par un filtre de papier, puiſqu'il eſt de fait que la liqueur filtrée étant ſoumiſe à l'évaporation, laiſſe après elle une portion de matiere terreuſe qui eſt blanchâtre. Cette expérience, en accordant même que les conſéquences qu'on en tire ſoient juſtes, eſt très-fautive, car le réſidu vient de la terre qui eſt naturellement contenue dans l'eau, & non de celle qu'on a employée pour faire l'expérience; en effet ſi on employe de l'eau pure diſtillée, elle ne laiſſera aucun réſidu, quoiqu'elle ait été long-tems mêlée & agitée avec la terre.

Tous ces corps, ſur-tout ceux du regne animal, contiennent outre leur terre purement alkaline, une portion

d'une matiere gluante. Nous en avons un exemple dans les yeux d'écreviſſe qui ont été en macération dans les acides foibles, ou dans des acides violens ſuffiſamment délayés avec l'eau; par leur macération la partie terreuſe ſe diſſout, & la colle animale reſte ſous la forme d'un mucilage viſqueux tranſparent. La ſubſtance gluante de ces corps terreux du regne animal augmente la diſpoſition qu'ils ont à ſe durcir & à prendre une forme ſolide dans l'eſtomac, c'eſt pourquoi il faut préférer pour l'uſage médicinal, ceux qui ont moins de cette matiere viſqueuſe.

Les terres minérales ſont parmi les ſubſtances terreuſes abſorbantes, celles qui contiennent le moins de cette matiere viſqueuſe, & quelques-unes d'elles ſe diſſolvent avec la plus grande facilité; tel eſt, par exemple, la craye que l'on peut donner par conſéquent en plus grande doſe, ou plus long-tems & avec plus de ſécurité, que les abſorbans tirés du regne animal.

Ces ſubſtances dépouillées de leur matiere gluante par le moyen du feu, ſe réduiſent en une chaux qui a beaucoup d'âcreté, & deviennent des médicamens d'une claſſe différente.

Les dents, les os, les ongles & les cornes des animaux ſont composés des mêmes principes que les ſubſtances abſorbantes du regne animal dont nous venons de parler; mais ces principes y ſont dans des proportions différentes: la quantité de la matiere gélatineuſe eſt ſi conſidérable, qu'elle garantit la partie terreuſe de l'action des acides qui ſont foibles; & la partie terreuſe de ſon côté empêche que les liqueurs aqueuſes ne diſſolvent facilement le gluten ou mucilage: de-là il arrive, que tant que ces corps ſont dans leur état naturel ils ſont abſolument dépourvus de vertu, quoiqu'on les recommande habituellement comme poſſédant des propriétés extraordinaires, telles que celle de favoriſer la réunion des os & leur endurciſſement.

On a fait des expériences pour déterminer le degré de ſolubilité, ou la force de cohéſion des parties des terres; ces propriétés des principales terres ſont calculées & comparées dans les deux Tables ſuivantes, dont l'une eſt tirée de Langius, & la ſeconde de Homberg.

TABLE

De la quantité d'acide détruite par les différens abſorbans.

dix grains de	pluſieurs eſpeces de pierre à chaux,	détruiſent l'acidité de	160	gouttes d'eſprit de ſel
	coquilles d'huitre,		120	
	craie,		100	
	coquilles de limaçons de jardin.		100	
	écreviſſes calcinées,		100	
	perles,		80	
	dents d'hyppopotame,		80	
	ſels volatils,		80	
	ſels fixes,		60	
	corail blanc & rouge,		60	
	yeux d'écreviſſes,		50	
	coquilles d'œuf,		50	
	ſerres de crabes,		40	
	mâchoires de brochet,		30	

TABLE

De la quantité des terres abſorbantes qu'il faut employer pour une certaine quantité d'acide.

		grains.
576 grains d'eſprit de ſel ont diſſous	yeux d'écreviſſes,	216.
	coquilles d'huitres à perles,	144.
	perles,	128.
	coquilles d'huitres,	156.
	corne de cerf,	165.
	corail,	180.
	bézoard oriental,	118.

		grains.
576 grains d'eſprit de ſel ont diſſous	bézoard occidental,	123.
	chaux vive,	199.
	chaux éteinte,	193.
576 grains d'eſprit de nitre ont diſſous de	yeux d'écreviſſes,	297.
	coquilles d'huitre à perles,	202.
	perles,	219.
	écailles d'huitres,	236.
	corne de cerf,	234.
	corail,	233.
	bézoard oriental,	108.
	bézoard occidental,	144.
	chaux vive,	180.
	chaux éteinte,	216.

Ces expériences ne prouvent pas ſuffiſamment ce que leurs Auteurs ſe ſont propoſé de perſuader; dans la premiere Table, la quantité d'acide eſt trop vague ou n'eſt pas déterminée d'une maniere aſſez préciſe: dans la ſeconde, on ne dit pas ſi l'acide a été parfaitement ſaturé; & dans toutes les deux, les acides dont on s'eſt ſervi, different tellement de ceux que l'on ſuppoſe ſe trouver toujours dans le corps humain, qu'on ne peut pas ſans craindre de ſe tromper, juger ſur ces réſulats ſeuls des effets médicinaux de ces abſorbans. Pour faire les expériences, on auroit dû ſe ſervir d'acides doux tirés des végétaux, tels que les ſucs de certains fruits, les liqueurs devenues aigres par la fermentation, & préférablement à tout de lait aigre. Quoique ces tables, ne ſoient pas auſſi parfaites qu'on pourroit le déſirer, elles ont cependant leur utilité entre les mains de ceux qui ſçavent en faire de bonnes applications. Voyez *Experimental hiſtory*, pag. 557.

III. SECTION.

Des terres qui ne ſe diſſolvent pas dans les acides ni dans d'autres liqueurs.

On peut ranger ces ſortes de terres dans deux claſſes.

PREMIERE CLASSE.

Les terres dures cryſtallines, telles que le rubis, le grenat, l'émeraude, le ſaphir, l'hyacinthe, & autres pierres précieuſes; le cryſtal, la pierre à fuſil, &c.

C'eſt par la ſuperſtition des ſiecles les plus reculés que ces ſortes de ſubſtances ont été introduites dans la Médecine, & on doit aſſigner la même origine à pluſieurs propriétés fabuleuſes qu'on leur attribue. Il y a même encore quelques-unes de ces ſubſtances conſervées dans des Pharmacopées d'Allemagne; mais elles ſont bannies de celles de France & d'Angleterre avec raiſon. Malgré ce que quelques Auteurs modernes célebres diſent de la vertu médicinale de ces corps durs & indiſſolubles, il eſt évident qu'ils ne peuvent produire d'autre effet que celui d'irriter & de bleſſer les inteſtins par leurs angles coupans, que l'on découvre toujours avec le microſcope, quelque ſoin que l'on ait pris pour les réduire en poudre fine & douce. Quand on les réduit en poudre, ils uſent du marbre le plus dur une quantité égale ou même ſupérieure à leur propre poids, & cette circonſtance nous ſert à expliquer comment l'uſage de ces ſubſtances ſans action a été quelquefois ſuivi de l'effet des abſorbans. Quelques-unes de ces pierres expoſées à un feu violent, deviennent friables juſqu'à un certain point; mais elles reſtent toujours indiſſolubles. La plûpart perdent leur couleur en éprouvant ce degré de feu, & dans cet état elles ont à-peu-près les mêmes qualités que le cryſtal ordinaire; tels ſont le ſaphir, l'émeraude, l'améthyſte & la cornaline. Il y en a d'autres, comme l'hyacinthe & le grenat, qui ſe fondent en une matiere vitreuſe, noirâtre, de laquelle, en employant les flux convenables, on

retire une portion de fer ; telles ſont l'hyacinthe & le grenat. M. Geoffroi conclut de-là que ces pierres poſſedent des vertus médecinales, qui dépendent de leur partie métallique ; mais la quantité de matiere métallique, capable de leur donner une forte teinte, eſt ſi exceſſivement petite, & d'ailleurs tellement enfermée dans une matiere pierreuſe qui eſt indiſſoluble dans tous les menſtrues connus, qu'il n'eſt pas poſſible qu'elle agiſſe ſur le corps humain.

II. Classe.

Les terres moins dures, le talc, le gypſe, & l'argille.

Le talc & le gypſe ont rarement été employés comme remedes, on a ſeulement recommandé l'uſage externe de quelques ſubſtances talqueuſes qui ont paſſé pour médicamens coſmétiques, à cauſe de leur molleſſe onctueuſe & de leur couleur argentine ; on a jugé avec plus de fondement que quelques-unes des terres gypſeuſes avoient une vertu aſtringente, étant priſes intérieurement. Mais il y a long-tems que les Médecins qui ont une pratique raiſonnée n'employent plus ni le talc ni le gypſe, & je crois qu'ils ont agi judicieuſement ; car il y a lieu de penſer que ces terres n'ont pas les bonnes qualités des terres alkalines & ont les mauvaiſes, ſpécialement celle de s'unir avec l'humeur muqueuſe de l'eſtomac, & de former avec elle une maſſe ſolide.

Les anciens ont beaucoup vanté pluſieurs terres glaiſes, bols, & terres ſigillées, comme des remedes aſtringens & alexipharmaques, & quelques-unes de ces ſubſtances s'emploient encore aujourd'hui aſſez fréquemment. Cependant il eſt certain qu'elles ont peu de droit aux éloges qu'on leur a donnés, ne poſſédant pas les vertus qu'on leur attribue. Leurs véritables effets ſont de donner un plus grand degré de conſiſtance aux fluides qui ſont dans les premieres voies, & de garantir juſqu'à un certain point les ſolides de leur âcreté.

La plupart de ces ſubſtances contiennent, 1°. une matiere terreuſe, ſou plutôt une terre gluante & indiſſoluble, principe qui les diſtingue ſpécialement des autres terres qui

en approchent ; 2°. une portion d'une terre ſoluble dans les acides, & cette terre eſt aſſez ſemblable à celles de la premiere ſection ; 3°. un acide qu'on peut retirer de ces ſubſtances en les diſtillant à un feu violent : cet acide eſt toujours de la même nature que celui qu'on obtient du vitriol, du ſoufre & de l'alun. Les terres colorées contiennent auſſi une petite quantité de fer, à laquelle on rend la forme métallique en mettant en uſage des flux qui ſont inflammables. La préſence du ſecond de ces principes, peut regarder les terres dont il s'agit ici, comme étant en quelque façon abſorbantes : il ſemble auſſi que l'acide y ſoit uni avec une partie de la terre abſorbante, & forme avec elle un compoſé ſalin, qui eſt à-peu-près d'une nature alumineuſe ; & c'eſt de-là que leur vient le peu de vertu aſtringente qui les a fait conſerver au nombre des médicamens ; on doute très-fort que ces terres reçoivent aucune vertu particuliere du fer qu'elles contiennent, parce qu'il y eſt dans ſon état de crudité & en infiniment petite quantité.

Ces terres délayées dans de l'eau, forment une liqueur trouble, viſqueuſe & douce au toucher, elles y demeurent ſuſpendues pendant quelque tems ; & le ſable, ou toute autre matiere groſſiere qui ſe trouve mêlée avec elles, ſe précipitent au fond. On peut les dépouiller de leur terre alkaline par le moyen des acides, & de leur matiere ſaline, en les faiſant bouillir dans de l'eau ; les terres argilleuſes qui ſont colorées peuvent être privées de leur fer en les mettant en digeſtion dans l'eau régale, qui eſt le ſeul menſtrue que nous connoiſſions capable d'extraire la matiere ferrugineuſe des terres argilleuſes & bolaires. Lorſque les terres argilleuſes ont été purifiées par les procédés que nous venons de conſeiller, elles ont toutes à-peu-près les mêmes qualités & la même apparence ; ſi on les expoſe à un feu violent, elles ceſſent d'être molles & gluantes, & deviennent une maſſe dure & indiſſoluble comme elles étoient auparavant.

IV. SECTION.

Des ſubſtances gluantes ou viſqueuſes, tant animales que végétales.

PREMIERE CLASSE.

Des ſubſtances viſqueuſes du regne végétal.

Les gommes pures.

La gomme adragant ou tragacant,
la gomme ſénégale ou arabique,
les gommes de ceriſier, de prunier, & de pluſieurs autres arbres européens.

Des vegétaux qui contiennent beaucoup de mucilage.

Les racines d'orchis ou ſatyrion, de guimauve,
la ſemence des coings, &c.

Les gommes & mucilages ſont des produits du regne végétal qui ſont viſqueux ou glutineux, & ſans aucun goût ni odeur qui leur ſoit propre : ils ſont ſolubles dans l'eau, mais ils ne le ſont pas dans l'eſprit-de-vin ni dans les huiles. Ils ne different entr'eux que par leur plus ou moins de viſcoſité ou ténacité : on appelle gommes, celles de ces ſubſtances végétales qui ſont les plus viſqueuſes, les plus collantes ; & celles qui le ſont moins, ſe nomment mucilages. Les gommes tranſſudent ou découlent naturellement de certains arbres & arbriſſeaux, & les mucilages ſe retirent par divers procédés de preſque toutes les ſubſtances végétales qui en contiennent une plus ou moins grande quantité ; & après que l'on a extrait de ces mêmes végétaux la partie réſineuſe au moyen de l'eſprit-de-vin, on peut en employant l'eau comme menſtrue, ſéparer le mucilage d'avec le reſte des principes du végétal.

Les vertus générales de ces diverſes eſpeces de ſubſtances, ſont d'épaiſſir les fluides, de garantir les ſolides de l'action des fluides, quand ceux-ci ſont devenus âcres & corroſifs. C'eſt pourquoi l'on en fait uſage, lorſque certaines humeurs ont trop de fluidité, de ténuité & d'acrimonie, ainſi que dans les cas où l'humeur muqueuſe qui doit tapiſſer la ſurface interne des inteſtins, en a été emportée.

La

II. CLASSE.

Des ſubſtances viſqueuſes du regne animal.

La plûpart des ſubſtances animales, ſi on en excepte la graiſſe, contiennent une matiere viſqueuſe, qui à beaucoup d'égards eſt ſemblable à la précédente, & qu'on peut extraire en les faiſant bouillir long-tems dans de l'eau.

Les colles & les gelées animales ont les mêmes qualités générales que les gommes & les mucilages des végétaux, avec cette différence cependant, que les premieres ſont plus nourriſſantes & ont plus de diſpoſition à devenir putrides. Si on conſidere ces ſubſtances en Chymyſte, c'eſt-à-dire, que l'on en juge d'après les phénomenes qu'elles préſentent dans les divers procédés auſquels un Chymiſte habile peut les ſoumettre, il y a entr'elles une très-grande différence. En effet le feu change les ſubſtances animales en un ſel alkali volatil, & en une huile fétide; mais il change les ſubſtances végétales en une liqueur acide, & en une très-petite portion d'une matiere huileuſe, qui eſt beaucoup moins fétide que la précédente.

V. SECTION.

Des ſubſtances onctueuſes.

PREMIERE CLASSE.

Des huiles végétales inſipides, & des ſubſtances qui en contiennent beaucoup, telles que les amandes & les graines de la plupart des fruits; la graine de lin & la partie médullaire de diverſes autres ſemences.

II. CLASSE.

Des graiſſes animales, telles que le blanc de baleine.

Les végétaux onctueux s'uniſſent avec l'eau par la trituration, & forment une liqueur laiteuſe: ils donnent leur huile quand on les exprime fortement.

Ces eſpeces d'huiles & les graiſſes animales ne ſe diſſolvent dans aucun menſtrue, ſi ce n'eſt dans les menſtrues alkalins qui changent les qualités de ces ſubſtances, & les réduiſent en un ſavon qui eſt diſſoluble dans l'eau, mais plus parfaitement encore dans l'eſprit-de-vin. On peut retirer l'huile de ce compoſé, en y ajoûtant, ſelon l'Art, quelque acide, & l'huile qu'on aura par ce moyen, ſera dans un état plus pur qu'elle ne l'étoit d'abord; elle ſera devenue ſoluble dans l'eſprit-de-vin, ainſi que le ſont les huiles eſſentielles.

Les vertus médecinales de ces ſubſtances conſiſtent à envelopper ou empâter les humeurs acrimonieuſes, & à lubrefier & relâcher les ſolides. C'eſt pourquoi on recommande leur uſage interne dans les toux accompagnées d'irritation à la poitrine, à la gorge, dans les ardeurs d'urine, les douleurs & inflammations; & leur uſage externe, dans la tenſion & la roideur de certaines parties. Les diſſolutions laiteuſes, qu'on appelle ordinairement émulſions, quoique beaucoup moins émollientes que les huiles elles-mêmes, & que les graiſſes animales, ont pourtant cet avantage par-deſſus les huiles; qu'on peut les donner dans les maladies aiguës ou inflammatoires, ſans craindre les mauvais effets que ces huiles produiſent quelquefois. Les graiſſes & les huiles qui éprouvent durant quelque tems un degré de chaleur égal à celui du corps humain, deviennent bientôt rances & acrimonieuſes; tandis que les émulſions tendent plutôt à s'aigrir.

VI. Section.

Des Subſtances aſtringentes.

Les galles ou noix de galle,
la racine de tormentille,
la racine de biſtorte,
les balauſtes,
la terre de Japon ou le cachou,
le ſuc d'acacia, &c.

On reconnoît les ſubſtances aſtringentes à leur goût âpre, auſtère, & parce qu'elles changent les diſſolutions de

fer, celles ſur-tout qui ſont faites dans un acide vitriolique, en une couleur pourpre foncée ou noire.

Les aſtringens communiquent leur vertu aux infuſions que l'on fait de ces ſubſtances dans l'eau & l'eſprit de-vin; mais l'infuſion avec l'eau, contient beaucoup plus du principe aſtringent. Les huiles ne peuvent rien extraire de ces ſubſtances qui ne communiquent rien non plus de leur vertu dans la diſtillation: leur degré d'aſtringence ſe trouve beaucoup diminué, quand on fait évaporer les décoctions juſqu'à ce quelles ayent la conſiſtence d'un extrait, & elle ſe perd quand on les garde long-tems.

Les vertus médecinales de ces ſubſtances, conſiſtent à reſſerrer les fibres & à épaiſſir légerement les humeurs. Les cas dans leſquels l'expérience a prouvé qu'elles peuvent être le plus ſalutaire, ſont les maladies qui proviennent du relâchement ou de la foibleſſe des ſolides; les hémorrhagies, qui ont pour cauſe, une trop grande fluidité dans le ſang, le relâchement ou la rupture des vaiſſeaux ſanguins, & dans les ſécrétions & excrétions contre nature. Mais il faut que la matiere morbifique ait été préalablement ſuffiſamment corrigée ou évacuée: on s'en ſert extérieurement dans les maux qui ſont l'effet d'un trop grand relâchement.

Il y a des cas ou les aſtringens produiſent le même effet que les remedes apéritifs; parce que les vaiſſeaux ſe trouvent en état de pouſſer avec plus de force les liquides qu'ils contiennent, lorſqu'ils ont été reſſerrés & fortifiés par ces médicamens.

Il ne faut adminiſtrer les aſtringens qu'avec beaucoup de précaution, ſur-tout ceux qui ſont les plus puiſſans, & les plus actifs. Les aſtringens ſont très-nuiſibles aux perſonnes pléthoriques, dans les obſtructions invétérées, les évacuations critiques, & en général dans toutes les eſpeces d'évacuations ou d'écoulemens lorſqu'ils ſont adminiſtrés avant que la matiere morbifique ait été évacuée, ou quand les vaiſſeaux éprouvent quelque contraction ſpaſmodique.

Lorſque les diſſenteries critiques, & les diarrhées ont été arrêtées à contre tems par l'uſage des ſtyptiques, la matiere acrimonieuſe, qui eſt pour lors retenue dans

les inteſtins, les enflamme & les corrode, quelquefois même ils donnent lieu à la gangrene de s'y former.

VII. Section.

Des Subſtances douces.

Le ſucre,	les raiſins,
le miel,	la racine de régliſſe, &c.

Les végétaux qui ont une ſaveur douce, ſont en très-grand nombre, & preſque toutes les plantes dont on a fait l'analyſe, contiennent du ſucre dans quelqu'une de leurs parties. Les boutons de fleurs, & la plûpart des ſemences & des graines, ont une ſaveur douce très-ſenſible, lorſqu'ils commencent à végéter.

Les extraits des végétaux qui ſont doux, ſe font avec l'eau & l'eſprit-de-vin, mais plus promptement avec la premiere, & plus parfaitement avec le dernier.

Si on les diſtille avec l'une ou l'autre de ces liqueurs, ils ne lui communiquent rien de leur ſaveur; néanmoins en les faiſant bouillir dans l'eau pendant long-tems, ils deviennent un peu moins agréables au goût; mais ſi on les met dans de l'eſprit-de-vin rectifié, & qu'on leur faſſe éprouver à-peu-près le même dégré de chaleur, leur ſaveur douce n'en eſt preſque pas altérée.

Les ſubſtances douces les plus pures, le ſucre par exemple, favoriſent l'union des huiles diſtillées avec les liqueurs aqueuſes, & empêchent que la partie butireuſe ne ſe ſépare d'avec le lait. C'eſt cette propriété qui fait croire que les corps doux, ſucrés, uniſſent les parties onctueuſes des diverſes nourritures avec les ſucs animaux. Quelques Auteurs ont conclu delà, qu'ils augmentent la graiſſe; & d'autres qu'ils y font obſtacle, en empêchant que la matiere onctueuſe, qui forme la graiſſe, ne ſe ſépare du ſang: d'autres penſent que ces ſubſtances douces rendent les ſucs plus épais & plus lourds; qu'ils retardent la circulation & les excrétions qui ſe font par la peau, ce qui occaſionne diverſes maladies. Mais ce qu'il y a de conſtant, c'eſt que l'expérience n'a point encore prouvé que les ſubſtances douces produiſiſſent aucuns de ces effets dans un degré bien remarquable. Qui plus

eſt, l'expérience journaliere nous fait voir clairement qu'un uſage modéré, & même conſidérable de ces ſubſtances, eſt au moins innocent, pour ne pas dire ſalutaire, & qu'elles font que des alimens, qui d'eux-mêmes ſeroient déſagréables & aux organes du goût & à l'eſtomac, leur plaiſent, & profitent ou nourriſſent; par-là elles rendent ſalutaires des alimens, qui ſans elles ſeroient nuiſibles au corps.

Les ſubſtances douces, onctueuſes & mucilagineuſes, comme ſont les ſucs impurs ou non rafinés, la régliſſe &c. poſſedent à un degré conſidérable la vertu émolliente & lubrefiante; celles qui contiennent un acide ſenſible, tel qu'on le remarque dans les ſucs de la plûpart des fruits doux, relâchent beaucoup le ventre; & ſi l'on en mange une trop grande quantité, ils occaſionnent des diarrhées & des diſſenteries, qui deviennent quelquefois mortelles.

VIII. Section.

Des Subſtances âcres.

Les corps âcres, ſont des ſubſtances qui produiſent une irritation, un picottement vif: ſi on les applique ſur la peau, ils l'inflamment & y cauſent une ulcération; quand on les mâche, ils occaſionnent une abondante ſécrétion de ſalive; & lorſqu'on les met dans le nez, ils font éternuer.

Ces ſubſtances conſidérées comme employées dans les opérations de la Pharmacie, peuvent être diviſées en trois claſſes.

elles donnent leurs principes âcres {

1, Dans la diſtillation avec l'eau: comme le raifort, la moutarde, le cochléaria, &c.

2, Par l'infuſion ſeulement: comme la grande chélidoine, la pyrethre, &c.

3, D'autres ne peuvent être dépouillées de leur âcreté, ni par la diſtillation, ni par l'infuſion, comme ſont, l'arum, & l'eſtragon.

Les effets généraux des ſubſtances âcres, ſont de ſtimuler, d'irriter les vaiſſeaux, & de diſſoudre ou atténuer les humeurs épaiſſes, viſqueuſes. Quand on en fait faire uſage aux perſonnes d'un tempérament froid, flegmatique, pituiteux, dans les cas de ſtagnation des fluides, & de défaut d'élaſticité des ſolides, elles deviennent de puiſſans expectorans, deſobſtruans, fondans, apéritifs, diurétiques, & emmenagogues; elles ſont ſudorifiques ſi on tient le malade chaudement.

Ces médicamens ſtimulans deviennent très-nuiſibles, & ne manquent jamais d'aggraver le mal, quand ils ſont adminiſtrés à des perſonnes d'un tempérament chaud & bilieux, dans les conſtitutions pléthoriques, dans les maladies inflammatoires, où il y a déja un degré d'irritation, quand les ſucs ſont trop fluides & acrimonieux, ou que les viſceres ſont en mauvais état.

On a depuis peu recommandé certaines ſubſtances âcres dans les aſthmes ſecs convulſifs, & on cite ſpécialement pluſieurs exemples de l'efficacité de la ſcille pour guérir cette maladie, dans le *Commercium Litterarium.* de Nuremberg, pour les années 1737 & 1739. Cartheuſer croit que ces malades n'ont pas éte guéris par la ſcille de l'aſthme proprement dit, mais d'un des ſymptomes de cette maladie, & il fait à ce ſujet l'obſervation ſuivante; que dans tous les accès d'aſthme, le ſang ne circule pas librement dans les vaiſſeaux du poumon, & cette eſpece de ſtagnation eſt cauſe que les poumons ſont alors dans un état qu'on pourroit appeller œdémateux. Si cet œdeme devient habituel en reſtant après que l'accès eſt paſſé, il occaſionne perpétuellement de nouveaux accès d'aſthmes, ou bien il donne lieu à une hydropiſie de poitrine. Les médicamens âcres en diſſipant l'œdeme, détruiſent également l'état morbifique, qui au commencement de la maladie eſt un effet de l'aſthme, & auquel dans la ſuite le mal doit ſon augmentation.

IX. Section.

Des Subſtances Aromatiques.

Les aromatiques ſont des ſubſtances d'une ſaveur chaude ou brûlante & piquante, accompagnée d'une odeur plus ou moins forte. Il y a des épices purement aromatiques, telles ſont les cubebes, le poivre, les cloux de gérofle. D'autres ſubſtances ſont composées d'une matiere douce & d'une matiere aromatique; telles ſont les racines d'angélique, la graine d'anis, celle de fenouil: la matiere douce ſe trouve auſſi mêlée avec une matiere aſtringente comme dans la canelle, ou avec un mucilage comme dans le caſſia lignea, ou avec une matiere amere, comme dans l'orange. La matiere aromatique elle même que contiennent divers corps, eſt auſſi très-différente dans ſes propriétés pharmaceutiques; elle peut s'extraire de tous ces corps, au moyen de l'eſprit-de-vin rectifié, de quelques uns en partie par l'eau, & des autres point du tout. La matiere aromatique de quelques ſubſtances, comme de l'écorce de limon, s'éleve en entier dans la diſtillation, ſoit avec l'eſprit-de vin, ſoit avec l'eau: celle d'autres ſubſtances, comme la canelle, s'éleve entierement dans la diſtillation avec l'eau, mais il n'en monte preſque point avec l'eſprit-de-vin; enfin il y a des ſubſtances, comme le poivre, qui conſervent leur matiere aromatique, même après qu'elles ont été diſtillées avec l'eau.

Les aromatiques conſidérés comme médicamens, excitent dans l'eſtomac une chaleur qui ſe communique peu-à-peu à toute l'habitude du corps, ils élevent le pouls & animent la circulation. Quand ils ſont pris intérieurement par des perſonnes d'un tempérament froid, phlégmatique ou pituiteux, par ceux que le relâchement des ſolides rend foibles; & dans les cas de langueur, d'abbattement, de découragement, ils donnent des forces & favoriſent les ſécrétions les plus importantes. Leur uſage nuit en général aux tempéramens chauds, bilieux, aux perſonnes pléthoriques ou ſanguines, dans les inflammations, les diſpoſitions inflammatoires, la ſéchereſſe & la conſtriction des fibres.

X. Section.

Des Subſtances Ameres.

La racine de gentianne,	la petite centaurée,
le houblon,	le chardon bénit, &c.

La plûpart des amers communiquent leurs vertus aux menſtrues, tant aqueux que ſpiritueux; les uns en donnent davantage dans l'eau, & l'eſprit-de-vin en enleve plus à d'autres. Il n'y a aucune des ſubſtances de cette claſſe qui communique beaucoup de ſaveur dans la diſtillation, ſoit avec l'eau, ſoit avec l'eſprit-de-vin, leur amertume reſte toute entiere dans les extraits, & même elle y eſt quelquefois plus vive qu'elle n'étoit dans ces ſubſtances lors de leur état naturel: celles qui ſont odorantes, comme l'abſynthe, peuvent être réduites par ce procédé en amers ſimples ſans odeur.

Ces ſubſtances participent des vertus des aſtringens & des aromatiques. Leurs effets généraux ſont de reſſerrer les fibres de l'eſtomac & des inteſtins, d'échauffer tout le corps, d'atténuer la bile & les autres humeurs des premieres voies, d'exciter & favoriſer les excrétions ou évacuations naturelles, ſpécialement les ſueurs & les urines. Dans l'affoibliſſement de l'eſtomac, la perte d'appétit, les indigeſtions & autres maladies pareilles, qui proviennent du relâchement des ſolides ou d'humeurs viſqueuſes, froides, pituiteuſes, ſtagnantes ou qui circulent trop lentement, ces médicamens ſont d'une très-grande utilité; mais ces mêmes ſubſtances ameres deviennent très-nuiſibles, lorſque les fibres ſont déja trop tendues & trop roides: quand il y a une chaleur exceſſive ou de l'inflammation, elles augmentent conſidérablement le mal & le communiquent bien-tôt aux reins; ſi on en continue l'uſage, alors l'urine prend une couleur plus foncée, puis elle coule en moindre quantité, enſuite elle ſe trouve entierement ſupprimée, enfin il ſurvient en peu de tems une hydropiſie. Si les reins ſont aſſez relâchés pour ne pas ſe reſſentir alors de l'aſtriction des amers, les fibres des autres viſceres deviennent peu-à-peu trop roides, & après

plus ou moins de tems ces viſceres ſont attaqués d'une eſpece de deſſechement ou maraſme.

Les ſubſtances ameres détruiſent les inſectes, & empêchent la putréfaction; c'eſt pourquoi on les recommande intérieurement comme anthelmentiques, & extérieurement comme antiſeptiques.

XI. Section.

Des Subſtances émétiques & des cathartiques.

L'hellébore,	la coloquinthe,
le jalap,	la ſcammonée,
l'ypécacuanha,	la gomme gutte.

Ces ſubſtances ſont compoſées d'une partie réſineuſe; dans laquelle réſide la qualité purgative ou émétique, & d'une partie gommeuſe ſaline, qui agit principalement comme diurétique. La premiere, ou la partie réſineuſe ſe diſſolvant dans l'eſprit-de-vin, on ſe ſert de ce menſtrue pour l'extraire, comme on employe pour extraire la partie gommeuſe ſaline, l'eau commune qui en eſt le menſtrue; ni l'une ni l'autre ne fourniſſent rien dans la diſtillation.

Les réſines âcres priſes intérieurement, s'attachent très-fortement aux tuniques des inteſtins, & par leur qualité ſtimulante, elles les irritent, y cauſent de l'inflammation, & occaſionnent pluſieurs eſpeces de maladies violentes. Hoffman rapporte qu'il a obſervé quelquefois des convulſions & une paralyſie des deux côtés du corps, produites par l'uſage interne des réſines âcres.

On peut prévenir les inconvéniens des réſines en ne les adminiſtrant que quand elles ſont réduites en parties extrêmement fines, & mêlées avec des ſubſtances capables de tenir ces parties éloignées, & d'empêcher qu'elles ne ſe réuniſſent, & ne s'attachent aux inteſtins: par ce moyen elles deviennent moins irritantes & incapables des effets morbifiques dont nous avons parlé; elles agiſſent ſans cauſer de déſordre, & elles rempliſſent plus efficacement les indications pour leſquelles on les adminiſtre.

On a tâché de corriger la mauvaiſe qualité des purga-

tits réſineux, en y ajoûtant des acides & des huiles aromatiques. Les acides diminuent les vertus purgative & émétique, mais ils n'ont d'autre effet que celui qu'on obtiendroit en diminuant la doſe de ces médicamens. Les huiles eſſentielles vives ou irritantes peuvent échauffer l'eſtomac, rendre le médicament plus agréable, & par ces effets prévenir les nauſées, le vomiſſement même qui ſurviennent quelquefois, après qu'on a avalé un purgatif; mais auſſi-tôt que la réſine commence à agir dans les inteſtins, ces huiles au lieu d'en corriger la trop vive action, l'augmentent plus ou moins, étant elles-mêmes ſujettes à occaſionner les maux que l'on s'étoit propoſé de prévenir par leur moyen, tels que l'irritation & l'inflammation des inteſtins; les ſels alkalis ou les ſavons ont un meilleur effet, attendu qu'ils favoriſent la diſſolution de la réſine, & qu'ils contribuent à la faire agir.

Les médicamens de cette claſſe ſemblent agir en liquéfiant les humeurs, & en ſtimulant les tuniques de l'eſtomac & des inteſtins. Si l'irritation eſt forte & ſubite, leur action eſt prompte, & les efforts que fait l'eſtomac irrité, tendent à évacuer par en haut ce qu'il contient: ſi au contraire elle eſt lente, les efforts du canal inteſtinal portent cette même matiere par en bas. Les cathartiques ou purgatifs donnés ſous une forme liquide, ou à des perſonnes d'un tempérament très-ſenſible, deviennent fort ſouvent émétiques ou vomitifs, & les émétiques deviennent cathartiques, lorſqu'il y a dans l'eſtomac une grande quantité d'humeur muqueuſe capable de les empâter ou émouſſer.

Leur action eſt plus violente chez les perſonnes d'un tempérament robuſte, que chez celles d'un tempérament foible, ou qui ont les fibres molles, lâches, peu ſenſibles, parce que les vaiſſeaux des premieres ſont plus tendus & plus roides, & par conſéquent moins capables de ſupporter un égal degré d'irritation, ſans être vivement irrités.

L'action de ces médicamens s'étend au-delà des premieres voies, cela eſt prouvé évidemment par l'augmentation du pouls qui accompagne toujours leur action, & par une obſervation qu'on fait tous les jours, & qu'on a mis à profit pour les enfans qui tettent; c'eſt qu'ils ſont purgés par le lait de leur nourrice, ſi elles ont pris des

cathartiques. Quelques-uns de ces remedes (& particulierement l'hellébore) purgent, à ce que l'on prétend, quand on les applique extérieurement, en les inſinuant dans un cautere ou un ſeton.

Les purgatifs, même les plus actifs, donnés en petite doſe, & joints à de doux apéritifs, peuvent être adminiſtrés intérieurement, de maniere à devenir des déſobſtruans, des diurétiques, & des diaphorétiques efficaces, ſans qu'ils agiſſent ſenſiblement par les ſelles.

III. PARTIE.

LES MÉDICAMENS SIMPLES,

Rangés ſuivant l'ordre des lettres de leur nom latin, le plus uſité dans les Pharmacopées ou Diſpenſaires, & les Ordonnances, Preſcriptions, ou Formules des Médecins.

ABIETIS *lignum, ſummitates, coni. Abies conis ſurſum ſpectantibus ſive mas.* C. B. PINUS ABIES; L. Le ſapin mâle nommé auſſi avet, & quelquefois, mais improprement ſapin femelle. Arbre toujours verd qui croît naturellement dans les climats Septentrionaux de l'Europe. *Uſ.* le bois, les ſommités & les pommes.

Le bois & les fruits ou pommes contiennent une grande quantité de matiere réſineuſe; ils rendent dans la diſtillation avec l'eau, une huile eſſentielle, qui ne differe pas beaucoup de celle qu'on obtient de la térébenthine; par le même moyen. La ſubſtance réſineuſe du bois & des ſommités les fait employer quelquefois dans les décoctions & pour boiſſons ordinaires, afin d'augmenter la ſécrétion de l'urine & de la tranſpiration, purifier le ſang & les autres humeurs, pour déterger & cicatriſer les ulcérations internes, ſpécialement celles des voies urinaires. *Voyez* l'article *Terebinthina.* Quand on manque de ce

ſapin, on peut lui ſubſtituer les autres eſpeces de ſapin, & ſpécialement les ſuivantes.

ABIES *tenuiore folio, fructu deorſum inflexo.* T. La peſſe ou épicia, le ſerento des Provençaux.

ABIES *minor pectinatis foliis, conis parvis, ſubrotundis.* PLUK. L'épinette ou ſapinette de Canada. *Voyez* décoction d'épinette de Canada.

ABELMOSCH *ſemen. Abelmoſchus. Bamia moſchata Alcea ægipthaca villoſa*, C. B. *Granum moſchatum Rumpf.* HIBISCUS ABELMOSCUS; L. La graine de muſc, *Uſ.* la ſemence.

Cette ſubſtance eſt aromatique, échauffante, ſtomachique, ſudorifique: on l'emploie bien rarement, quoique active.

ABROTANI *maris folia. Abrotanum mas anguſtifolium majus.* C. B. ARTEMISIA ABROTANUM; L. L'aurone, la grande aurone à feuilles étroites, nommée quelquefois citronelle. *Uſ.* les feuilles.

C'eſt une plante vivace ligneuſe, couverte de feuilles très-finement découpées, d'un verd tirant ſur le gris: les fleurs qui ſont fort petites & jaunâtres, ſont pendantes & réunies pluſieurs enſemble, depuis le milieu des branches juſqu'à leur ſommet. Elle croît naturellement dans les climats chauds de l'Europe; les feuilles tombent l'hiver, les racines & tiges ſubſiſtent pluſieurs années.

L'aurone a une odeur qui eſt forte, ſans être très déſagréable, & une ſaveur amere, piquante & qui excite des nauſées; cette ſaveur paſſe en entier dans l'extrait qu'on en fait avec l'eſprit-de-vin rectifié, & en petite quantité dans les liqueurs aqueuſes. On recommande ſes feuilles comme un médicament anthelmintique ou vermifuge; & dans les conſtitutions froides, pituiteuſes & leucophlegmatiques, comme un remede ſtimulant, déterſif, apéritif & ſudorifique.

Dans la pratique actuelle, l'aurone ne s'employe preſque qu'à des uſages externes, ſes feuilles ſervant fort ſouvent dans les fomentations diſcuſſives, & antiſeptiques: on a auſſi recommandé de la faire entrer dans les fomentations, lotions & onguens contre les éruptions cutanées & la chûte des cheveux dans la jeuneſſe.

Il y a pluſieurs eſpeces d'aurone que l'on peut ſubſtituer à celle-ci, & ſpécialement

ABROTANUM *mas anguſtifolium maximum.* C. B. P. la citronelle des Jardiniers.

ABROTANUM *campeſtre.* C. B. P. l'aurone ſauvage.

ABROTANUM *mas anguſtifolium minus.* C. B. P.

ABROTANI *fœminæ folia. Abrotanum fœmina foliis teretibus*, SANTOLINA CHAMÆCIPARISSUS; L. la ſantoline ou garderobe; ſous arbriſſeau des contrées méridionales de l'Europe. *Uſ.* les feuilles.

Toute cette plante eſt blanchâtre & cotonneuſe; les feuilles ſont composées de petits nœuds, les fleurs ſe tiennent droites ſur les ſommités des tiges. Elle fleurit en Juin & en Juillet, & conſerve ſes feuilles pendant tout l'hiver.

On prétend que la ſantoline poſſede les mêmes vertus que l'aurone, mais a un moindre degré. Quant aux uſages externes, ils ſont à-peu-près les mêmes pour ces deux plantes, & on peut les ſubſtituer l'une à l'autre: quelques Auteurs recommandent particulierement la ſantoline dans les maladies des femmes & des filles hyſtériques; on l'a employé auſſi en décoction dans du lait pour faire mourir les vers.

ABSYNTHE commune, & ſes eſpeces, *voyez* Abſynthii folia.

ABSYNTHII *vulgaris folia. Abſynthium vulgare majus.* J. B. ARTHEMISIA ABSYNTHIUM; L. L'abſynthe commune, la grande abſynthe, l'aluyne, le coq, le fort: herbe vivace qui croît dans la plus grande partie de l'Europe. *Uſ.* les feuilles.

Les feuilles de cette eſpece d'abſynthe ſont diviſées en ſegmens preſque ronds, d'un verd foncé en deſſus, & blanchâtre en deſſous; elle fleurit en Juin & en Juillet, & après la maturité des ſemences tout ce qui paroît de cette plante hors de terre périt, à l'exception de quelques feuilles du pied, qui pour l'ordinaire ſupportent l'hiver.

L'abſynthe eſt un amer vif: on s'en eſt beaucoup ſervi autrefois contre la foibleſſe de l'eſtomac, & autres affections ſemblables; elle ſe mettoit dans des vins & des bierres médicinales: il eſt rare qu'on l'employe aujourd'hui en

pareils cas, & cela à cauſe de ſon mauvais goût & de ſon odeur déſagréable. On pourroit cependant la priver en partie de l'une & de l'autre, en la gardant pendant quelque tems; on la lui ôteroit même entierement en la faiſant bouillir long-tems dans l'eau, qui retient toute l'amertume de la plante. Un extrait fait en mettant bouillir les feuilles dans une grande quantité d'eau, & en faiſant évaporer la liqueur ſur un feu violent, devient un amer aſſez agréable & dont l'odeur ne répugne pas.

ABSYNTHII *maritimi ſummitates. Abſynthium marinum album.* GERARD. ARTEMISIA MARITIMA; L. L'abſynthe marine appellée quelquefois, mais mal à propos, l'abſynthe romaine. *Uſ.* les ſommités.

Les feuilles de l'abſynthe marine ſont beaucoup plus petites que celles de l'abſynthe ordinaire, & elles paroiſſent blanchâtres en deſſus auſſi bien qu'en deſſous; les tiges le ſont également par-tout: cette plante vivace vient naturellement en Europe aux environs des marais ſalans, & dans pluſieurs endroits près des côtes de la mer. Elle a le goût & l'odeur plus foibles & moins déſagréables que l'abſynthe ordinaire; ces deux plantes paſſent pour avoir les mêmes vertus qui ſont ſeulement à un moindre degré dans la derniere eſpece; toutes les deux paroiſſent être du même genre, & différer ſeulement par plus ou moins d'efficacité.

ABSYNTHII *romani folia. Abſynthium ponticum, tenui-folium, incanum.* C. B. ARTEMISIA PONTICA; L. L'abſynthe romaine. *Uſ.* les feuilles & les ſommités.

Cette eſpece eſt en apparence très-différente des deux précédentes, elle eſt plus petite dans toutes ſes parties qu'aucune des deux autres. Les feuilles de l'abſynthe romaine ſont diviſées en filamens très-fins & blanchâtres par-tout; ſes tiges ſont, ou tout-à-fait, ou en partie, d'une couleur pourprée: elle vient naturellement dans les contrées chaudes de l'Europe. L'abſynthe romaine eſt moins déſagréable qu'aucune des deux autres, ſon odeur eſt paſſablement bonne, & la ſaveur, quoique ſenſiblement amere, n'a preſque rien de rebutant. Il paroît que c'eſt celle de toutes les trois qu'on doit choiſir pour remede

ſtomachique; il y a des auteurs qui la recommandent auſſi dans les hydropiſies.

ABSYNTHIUM *alpinum candidum humile.* C. B. ARTEMISIA RUPESTRIS; L. L'un des genepi des Alpes, des Montagnards de Savoie & de Suiſſe.

C'eſt le remede le plus communément employé & avec ſuccès par les habitans des montagnes de Suiſſe, contre les fievres intermittentes, les ſuppreſſions de regles.

On pourroit au défaut de ces abſynthes d'uſage, employer les plantes du même genre qu'on auroit facilement; elles ont toutes les mêmes qualités & les mêmes vertus, elles ne different qu'en intenſité.

ACACIA, l'acacia du Levant, le ſuc d'acacia. Proſper Alpin nous apprend que c'eſt le ſuc épaiſſi du fruit verd d'un grand arbre épineux, appellé par Caſpar *Bauhin. Acacia foliis ſcorpioidis leguminoſæ. Acacia vera* J. B.

Ce ſuc nous eſt apporté de l'Egypte en maſſes rondes, enveloppées dans des veſſies minces. Il eſt à l'extérieur d'une couleur brune foncée, tirant ſur le noir, & d'un brun rougeâtre ou jaunâtre en dedans, d'une conſiſtance ferme, ſans être ſec. Il s'amollit bientôt dans la bouche, & a un goût auſtere, aſtringent qui n'eſt pas déſagréable, après lequel on ſent une ſaveur un peu douce.

Ce ſuc épaiſſi ſe diſſout entierement dans les liqueurs aqueuſes, mais l'eſprit-de-vin rectifié ne l'attaque preſque pas ſenſiblement.

L'acacia eſt un médicament légerement aſtringent. Les Egyptiens le donnent dans le crachement de ſang à la quantité d'un gros diſſous dans une liqueur convenable, & répetent la doſe plus ou moins, ſelon le beſoin: ils l'employent en collyre pour fortifier les yeux, & en gargariſme dans les eſquinancies. Il n'a preſque pas d'autre uſage parmi nous, que d'entrer dans le mithridate, ainſi que dans la thériaque.

ACACIÆ *germanicæ ſuccus. Prunus ſilveſtris.* C. B. P. le prunier ou prunellier ſauvage. PRUNUS SPINOSA; L. MINOSA NILOTICA; L. l'acacia d'Allemagne.

Ce ſuc ſe tire des fruits mûrs du prunellier en Allemagne, on le met dans des veſſies comme le véritable acacia,

mais on l'en diſtingue aiſément par ſon goût plus acide & ſa couleur qui eſt preſque noire & aſſez ſemblable au ſuc de régliſſe : voici ce que dit de ſes vertus M. Vogel, excellent juge en pareille matiere : « ſon uſage n'eſt pas » ſans danger, ſur-tout ſi on l'employe intérieurement », pendant on lit ce qui ſuit dans la nouvelle matiere médicale de M. Crantz ; on prend ce ſuc intérieurement à la doſe d'un demi-gros, & même d'un gros ; les chirurgiens l'employent avec ſuccès à l'extérieur comme aſtringent.

ACACIÆ *flores. Pſeudo-acacia vulgaris.* T. ROBINIA PSEUDO-ACACIA ; L. Le faux acacia, ou l'acacia des jardiniers. *Uſ.* les fleurs.

Les fleurs du faux acacia paſſent pour calmantes, ſalutaires dans les accès de vapeurs, les ſyncopes, la langueur, & tous les cas où on employe la fleur d'orange.

ACANTHI *ſeu brancæ urſinæ folia. Acanthus ſativus, vel mollis virgilii* C. B. ACANTHUS SATIVUS ; L. L'Acanthe, ou la branche urſine. *Uſ.* les feuilles.

C'eſt une très-belle plante vivace, qui croît naturellement en Italie, & dans d'autres pays chauds : les Architectes anciens ont pris ces feuilles pour modele des ornemens qu'ils mettoient au haut des colonnes. Toutes ſes parties ont une ſaveur foible & douçâtre, & ſont pleines d'un ſuc mucilagineux ; ſes vertus ne paroiſſent pas différer de celles de la guimauve, & des autres plantes mucilagineuſes en général.

Il y a pluſieurs autres eſpeces d'Acanthe, que l'on peut ſubſtituer à celle-ci, parce que toutes les plantes de ce genre ont les mêmes qualités & vertus.

ACANTHE, *voyez* Acanthi folia.

ACETABULUM, *voyez* Androſace.

ACETOSÆ *vulgaris ſeu oxalidis folia & radix. Acetoſa arvenſis,* C. B. *oxalis vulgaris, folio longo,* I. B. RUMEX ACETOSA ; L. L'oſeille ordinaire, la ſurette, l'acéteuſe. *Uſ.* les racines, feuilles, & ſemences.

L'oſeille vient, ſans être cultivée, dans les champs & les prairies. Les feuilles ont un goût acide & aſtringent, ſans aucune ſaveur ni odeur qui leur ſoit particuliere. Leurs vertus médicinales conſiſtent à rafraîchir, à appaiſer la ſoif,

ſoif, & à augmenter la ſécrétion de l'urine. Une décoction de ces feuilles nous fournit une boiſſon utile & agréable dans les maladies inflammatoires & fiévreuſes: Boerhaave, en recommande fort l'uſage dans le printems, comme un des apéritifs & déterſifs les plus puiſſans. Il y a des ſcorbuts qui ont cédé à l'uſage continué de ce médicament: on dit que les habitans du Groënland qui ſont fort ſujets à cette maladie, emploient avec beaucoup de ſuccès, un mêlange des ſucs de l'oſeille & du cochléaria. On retire un ſel eſſentiel du ſuc de cette plante.

Les racines de l'oſeille ont un goût aſtringent & amer, ſans aucune acidité: on les dit déſobſtructives & diurétiques; & on les a quelquefois données dans des apozemes apéritifs, auxquels elles communiquent une couleur rougeâtre; elles ont été employées autrefois plus qu'aujourd'hui, contre les diarrhées & les dyſenteries.

Les ſemences n'ont point d'odeur remarquable & très-peu de ſaveur, elles s'employent très rarement aujourd'hui.

Il y a pluſieurs eſpeces ou variétés d'oſeilles que l'on peut ſubſtituer avec un égal ſuccès à l'oſeille ordinaire; telles ſont principalement.

ACETOSA *rotundi-folia hortenſis*, l'oſeille ronde ou l'oſeille franche.

ACETOSA *arvenſis lanceolata*, la petite oſeille, l'oſeille ſauvage, l'oſeille longue.

ACETOSELLA, *Voyez Lujula.*

ACETUM le vinaigre.

Le vinaigre eſt un acide végétal, ſpiritueux, qui eſt produit par le ſecond dégré de la fermentation, ou par celle qui ſuccede à la fermentation ſpiritueuſe, & qu'on nomme par cette raiſon fermentation acide ou acéteuſe; il ſuit de cette définition, qu'il n'y a que le vin ou les liqueurs vineuſes qui puiſſent ſe transformer en vrai vinaigre. Toute liqueur qui a ſubi complétement la fermentation ſpiritueuſe, ſe porte d'elle-même & néceſſairement à la fermentation acide; auſſi n'y a-t-il point de vin, de quelque nature qu'il ſoit, qui ne tende continuellement à devenir vinaigre, & qui ne le devienne en

effet au bout d'un tems plus ou moins long, ſuivant les circonſtances, & à moins qu'on ne l'empêche par les moyens qui s'oppoſent à la fermentation en général. On peut donc faire du vinaigre, & on en fait en effet, non-ſeulement avec le vin de raiſin, mais encore avec le cidre, la bierre, en un mot avec tous les autres vins ; mais comme le vinaigre de raiſin l'emporte de beaucoup ſur tous les autres, & qu'il faut le préférer comme médicament : ce ſera celui que nous choiſirons pour exemple.

Le vinaigre étant le produit d'une fermentation, la maniere de le faire ou de conduire cette fermentatiou contribue infiniment à ſa qualité. Le vin qu'on deſtine à être transformé en vinaigre, & que les Vinaigriers achetent pour cela, eſt ordinairement à moitié gâté, & tournant déja à l'aigre, ce qui fait croire à bien des perſonnes qu'un tel vin eſt le meilleur pour faire le vinaigre ; mais c'eſt une erreur, car il eſt conſtant au contraire que le vin le meilleur, le plus généreux & le plus ſpiritueux, eſt toujours celui qui produit le plus fort vinaigre ; & que plus on peut retenir les eſprits du vin pendant la fermentation acéteuſe, & plus le vinaigre qu'on obtient a de qualité. Becher dit qu'il a fait digérer du vin pour le convertir en vinaigre, dans une bouteille ſcellée hermétiquement, qu'à la vérité ce vin a été plus long-tems qu'à l'ordinaire, c'eſt-à-dire qu'avec le concours de l'air à ſe convertir en vinaigre, mais que ce vinaigre étoit auſſi beaucoup plus fort : & M. Cartheuſer aſſure qu'on peut augmenter beaucoup la force du vinaigre, en introduiſant dans le vin une certaine quantité d'eau-de-vie avant de lui faire ſubir la fermentation acide. Mais quoiqu'il ſoit vrai qu'il faille de bon vin pour faire de bon vinaigre ; cependant comme le vinaigre a dans le commerce une moindre valeur que le bon vin, ce n'eſt comme nous l'avons dit, que du vin tourné & qui n'eſt plus vendable comme vin qu'on employe communément pour le vinaigre. Les Vinaigriers ont différentes pratiques pour faire le vinaigre, & le Public croit même qu'ils ont pour cela un ſecret particulier qu'il nomme le ſecret des Vinaigriers, cependant il paroît certain qu'il ne s'agit pour faire de très bon vinaigre, que d'employer de bon vin,

M

& de faire procéder la fermentation acide de la maniere la plus avantageuſe.

La méthode pour faire le vinaigre, conſiſte en général à mêler le vin qu'on veut faire fermenter avec ſa lie & avec ſon tartre, & à le mettre dans un endroit dont la température ſoit aſſez chaude, comme dix huit à vingt degrés; cette fermentation paroît exiger, pour bien aller, un peu plus de chaleur que la ſpiritueuſe, elle eſt plus tumultueuſe, & produit d'elle-même plus de chaleur; il eſt bon qu'elle ſoit menée vivement; cependant comme elle croît d'elle-même rapidement, on eſt obligé de l'intercepter de tems en tems, pour l'empêcher de s'emporter trop fortement.

Il y a pluſieurs méthodes de faire le vinaigre, nous donnerons les deux qui nous ont paru mériter d'être diſtinguées des autres, celles que décrit Boerhave, & celle des Vinaigriers de Paris: je commence par celle de Boerhave.

On conſtruit deux grands tonneaux ou cuves de bois de chêne, on place dans ces tonneaux une grille de fer ou claie, à la diſtance d'un pied du fond inférieur. Ce tonneau étant dans une ſituation verticale, on met ſur cette claie un lit médiocrement ſerré de branches de vigne vertes & nouvellement coupées. On acheve d'emplir le tonneau avec des rafles ou grappes de raiſins dont on a ôté les grains, on obſerve de laiſſer l'eſpace d'un pied ſeulement de vuide à la partie ſupérieure du tonneau qui doit être entierement ouvert par en haut; lorſque les deux cuves ſont ainſi diſpoſées, on y met le vin dont on veut faire du vinaigre, en obſervant qu'il y en ait une des deux entierement pleine, & l'autre ſeulement à moitié; on les laiſſe de cette maniere pendant vingt-quatre heures, après quoi on remplit le tonneau demi-plein avec la liqueur de celui qui étoit plein, & qui par conſéquent demeure à ſon tour à moitié plein. Vingt-quatre heures après on fait encore le même changement dans l'un & dans l'autre vaiſſeau, & on continue à les tenir ainſi & alternativement l'un plein l'autre demi-plein pendant vingt-quatre heures, juſqu'à ce que le vinaigre ſoit fait. Le ſecond ou le troiſieme jour il s'excite dans la cuve demi-pleine un mouvement

de fermentation accompagné d'une chaleur ſenſible qui augmente de jour en jour. Il n'en eſt pas de même de la cuve pleine, le mouvement de fermentation y eſt preſque inſenſible, & comme les deux cuves ſont alternativement pleines & demi-pleines, cela eſt cauſe que la fermentation eſt en quelque ſorte interrompue, & ne ſe fait que de deux jours l'un dans chaque tonneau. Lorſqu'on n'apperçoit plus aucun mouvement même dans la cuve demi-pleine, c'eſt une marque que la fermentation eſt achevée, & que le vin eſt entierement converti en vinaigre; pour lors on le met dans des tonneaux & on le tranſporte dans un endroit frais, il s'éclaircit en dépoſant ſa lie.

La chaleur plus ou moins grande accélere ou rallentit cette fermentation de même que celle du vin, elle s'acheve en France dans l'eſpace d'environ quinze jours pendant l'été; mais ſi la chaleur de l'air eſt trop forte & qu'elle paſſe le vingt-cinquieme degré du thermometre de M. de Reaumur, alors on remplit de douze heures en douze heures le tonneau demi-plein, parce que ſi on n'interrompoit point la fermentation, au bout de ce tems elle deviendroit ſi vive, & la liqueur s'échaufferoit à tel point, qu'une grande quantité des parties ſpiritueuſes deſquelles dépend la force du vinaigre, ſe perdroit, & qu'on n'auroit après la fermentation qu'une matiere vapide, aigre, à la vérité, mais ſans force. On prend auſſi la précaution pour empêcher la diſſipation de ces mêmes parties, de couvrir la cuve demi-pleine où ſe fait la fermentation avec un couvercle de bois de chêne. A l'égard de la cuve pleine, on la laiſſe découverte, afin que l'air puiſſe agir librement ſur la liqueur qu'elle contient, pour laquelle il n'y a pas les mêmes inconvéniens à craindre, parce qu'elle n'y fermente que très-lentement.

Je viens à la pratique des Vinaigriers de Paris. On ramaſſe la quantité que l'on veut de lie de bon vin, on la met dans une cuve de bois contenant environ dix-huit muids, on la délaye avec une ſuffiſante quantité de vin, & on introduit ce mêlange dans des ſacs de toile forte, on arrange ces ſacs dans un fort grand baquet de bois très-fort, dont le fond fait fonction de la partie inférieure

d'une preſſe, on poſe des planches par-deſſus les ſacs, on fait agir la vis d'une bonne preſſe, & on la ſerre de tems en tems pour faire ſortir le vin que la lie contient ; cette opération dure ordinairement huit jours, on met ce vin dans des tonneaux qui tiennent un muid & demi ; on place les tonneaux verticalement ſur un de leurs fonds, & on pratique à la partie ſupérieure un trou d'environ deux pouces de diametre qu'on laiſſe toujours ouvert, afin que la liqueur ait communication avec l'air extérieur. Le vinaigre eſt ordinairement quinze jours à ſe faire pendant les chaleurs de l'été, mais lorſqu'on le prépare en hiver il faut un mois, & pour lors on eſt ſouvent obligé de mettre deſſous des poëles de feu pour accélérer par la chaleur artificielle le mouvement de la fermentation acide. Lorſque la liqueur eſt parvenue à un certain degré de fermentation, elle s'échauffe beaucoup, & quelquefois ſi conſidérablement qu'à peine on peut y tenir les mains Dans ce cas on arrête la fermentation en rafraîchiſſant la liqueur par l'addition d'une certaine quantité de vin : on la laiſſe fermenter de nouveau juſqu'à ce que le vinaigre ſoit ſuffiſamment fait. Alors on met ce vinaigre dans des tonneaux au fond deſquels il y a une bonne quantité de copeaux de bois de hêtre ; quand il s'eſt éclairci on le ſoutire au clair & on le conſerve dans de grands tonneaux. Pour donner plus de force aux vinaigres, pluſieurs Vinaigriers ajoutent dans leur préparation des matieres âcres & piquantes, telles que le poivre de Guinée, le poivre long, le poivre noir en grains, le gingembre, & d'autres ſubſtances à-peu-près de même nature. Les Vinaigriers qui n'ont pas intention de faire du vinaigre parfait, délaient la lie avec parties égales d'eau & de vin, mais il s'en faut beaucoup que le vinaigre qui en réſulte ſoit d'auſſi bonne qualité que les précédens. Pour lui donner en apparence plus de qualité ils y font infuſer une certaine quantité des ingrediens âcres dont nous venons de parler ; ces ſubſtances lui procurent une ſaveur âcre & piquante, que bien des perſonnes confondent avec la ſaveur fraîche, acide, forte & pénétrante, que doit avoir le bon vinaigre. Quand les vinaigres n'ont pas une couleur rouge décidée, telle que le Public aime à lui voir, les Vinaigriers la leur donnent en

y ajoûtant une ſuffiſante quantité de baies de ſureau ou d'yeble

Le vinaigre de grain, quelque pur & acide qu'il ſoit, contient beaucoup d'une ſubſtance mucilagineuſe, viſqueuſe, ce qui eſt évident par une eſpece de conſiſtance ſyrupeuſe & la maniere dont on le voit filer quand on en tient une goutte entre deux doigts & qu'on vient à les éloigner ; plus le vin dont on fait le vinaigre eſt fort & ſpiritueux, plus auſſi le vinaigre eſt fort & de bonne qualité.

Les vinaigres de France ſaturent plus d'un trente-cinquieme de leurs poids d'un ſel alkali fixe, & quelques-uns un douzieme ; les meilleurs vinaigres d'Allemagne n'en ſaturent gueres plus d'un quarantieme.

Le vinaigre eſt un excellent remede dans toutes les maladies inflammatoires & putrides, ſoit qu'on l'adminiſtre intérieurement ou extérieurement : Boerhave le recommande comme un des meilleurs ſudorifiques & même des plus certains dans les fievres ardentes & bilieuſes, dans les maladies peſtilentielles, & autres maladies malignes : voyez partie Iere. L'affoibliſſement, les ſyncopes, le vomiſſement, les maux hyſtériques, & hypochondriaques, ont fort ſouvent été diminués ou même guéris en appliquant du vinaigre à la bouche & au nez, ou en le buvant.

ACHE, *voyez* Apium.

ACHE de montagne, *voyez* Leviſticum.

ACHILLEA montana, *voyez* Jacobæa.

ACHILLEE, *voyez* Jacobæa.

ACIER, *voyez* Ferrum.

ACONIT médecinal ou ſalutaire, *voyez* Anthora & Aconitum.

ACONITI *folia. Aconitum cæruleum ſeu napellus* C. B.

ACONITUM, NAPELLUS. L. Plante vivace qui croît en Allemagne, en Suiſſe, en France. *Uſ* les feuilles.

Cette plante, après avoir été miſe pendant long-tems au nombre des poiſons, vient d'être introduite dans la matiere médicale par M. Storck, qui attribue à la poudre des feuilles & tiges de l'Aconit napel, la vertu de fondre les tumeurs, les ſquirhes, de déterger les ulceres, de guérir des cancers même, & en général de calmer

les douleurs. Il a donné dix grains de cette poudre, depuis deux juſqu'à quatre fois par jour, ou vingt grains matin & ſoir.

ACONITUM ſalutiferum, *voyez* Anthora.

ACORI *radix. Acorus verus officinis, falſo calamus aromaticus Gerardi.* Le vrai acorus ou acore. *Uſ.* les racines.

On a confondu dans les pharmacopées & pluſieurs matieres médicales angloiſes, la plante dont nous parlons ici avec le vrai calamus aromaticus qui eſt une plante très-différente; *voyez* calamus aromaticus verus. L'acorus vrai dont il s'agit ici eſt une racine aſſez longue, noueuſe, rouſſâtre extérieurement, blanche à l'intérieur, dont la ſaveur eſt amere, âcre & aromatique : il faut la choiſir mondée de ſes filamens, difficile à rompre; elle croît dans beaucoup de contrées de l'Europe; pluſieurs pharmacopées l'employent ſous le nom de *calamus aromaticus.* C'eſt une ſubſtance aromatique amere, que l'on regarde comme ſtomachique, carminative, hyſtérique, alexipharmaque, & qui entre dans nombre de préparations officinales. Il vient d'Aſie une racine d'acorus qui ne differe de celle d'Europe, que parce que celle d'Aſie eſt plus mince, elle a les mêmes qualités & vertus que la précédente, on préfere la premiere.

ADEPS, *voyez* Axungia.

ADIANTE, *voyez* Adiantum.

ADIANTI *vere ſeu capilli Veneris folia. Adiantum ſive capillus Veneris*, J. B. *Adiantum foliis coriandri*, C. B. ADIANTUM CAPILLUS VENERIS; L. Le capillaire à feuilles de coriandre, le vrai capillaire, le capillaire de Montpellier. *Uſ.* les feuilles.

C'eſt une herbe baſſe qui eſt toujours verte, & une de celles qu'on appelle capillaires à cauſe de la ténuité de leurs tiges. Elle croît naturellement dans les parties méridionales de l'Europe. Ses feuilles ont une odeur agréable, mais très-foible, & une ſaveur mucilagineuſe mêlée d'âcreté qu'elles communiquent fort promptement à l'eau bouillante. Le capillaire a été très-vanté contre les maladies de poitrine, qui proviennent d'une trop grande fluidité des ſucs, & de leur acrimonie, contre les obſtructions des viſceres, & enfin pour faciliter l'expectoration des

phlegmes viſqueux. Mais il ne paroît pas que l'on ait aujourd'hui grande confiance en cette plante pour remplir de ſemblables indications.

A ce capillaire on peut ſubſtituer pluſieurs autres eſpeces du même genre, & ſpécialement

ADIANTUM *nigrum.* J. B. Le capillaire commun : il croît aux environs de Paris.

ADIANTUM *album*, *folio filicis.* J. B. Le capillaire blanc : il ſe trouve aux environs de Paris.

ADIANTUM *americanum vel canadenſe officinarum*, le capillaire de Canada ; il croît dans beaucoup de contrées de l'Amérique, c'eſt celui de tous qui a la ſaveur la plus agréable.

AERUGO, le vert de gris ou verdet. Le verd-de-gris eſt du cuivre rouge corrodé & réduit en une eſpece de rouille d'un très beau verd par un acide vineux ; on ne ſe ſert que du cuivre de Suede, parce qu'il donne un verd-de-gris plus beau & en plus grande quantité ; cette matiere qui eſt d'un grand uſage dans la peinture, ſe fabrique à Montpellier, les vins de Languedoc étant ſpiritueux, ſont plus propres que beaucoup d'autres pour transformer le cuivre en verd-de-gris ; voici en peu de mots comment cela ſe fait.

On prend des rafles, c'eſt-à-dire la grappe de raiſin dont on a ôté les grains; on prend, dis-je, les rafles bien ſéchées au ſoleil, on les fait tremper huit jours dans du vin fort & généreux, on les laiſſe enſuite égoutter, après quoi on les met dans de grands pots de terre & l'on verſe du vin par deſſus ; on couvre les pots exactement, ce vin ſubit une fermentation acéteuſe qui eſt finie dans l'eſpace de ſept à huit jours dans l'été, mais qui dure plus long-tems dans l'hiver, quoique tout ce travail ſe faſſe dans des caves. Quand cette fermentation eſt ſuffiſamment avancée, ce qu'on reconnoît à l'état du couvercle du pot qui ceſſe d'être humecté de vapeurs lorſque la fermentation ceſſe ; alors on retire les rafles qui pendant cette fermentation ſe ſont impregnées de preſque tout l'acide du vin, & ce vin n'eſt plus alors qu'une eſpece de vinaigre foible qu'on nomme vinaſſe. On fait égoutter ces rafles pendant quelque tems dans des corbeilles, après quoi on les met par lits

dans des pots de terre avec des lames de cuivre rouge de Suede, obſervant que le premier & le dernier lit ſoient de rafles; on recouvre le pot de ſon couvercle, & on laiſſe agir ſur le cuivre l'acide contenu dans les rafles. Cette opération ſe nomme le couvage, elle dure pendant trois ou quatre jours & quelquefois davantage. On ne retire les lames de cuivre que quand elle ſont ſuffiſamment couvertes de verd-de-gris, alors on laiſſe ces lames garnies de verd-de-gris en tas les unes ſur les autres dans un coin de la cave pendant trois ou quatre jours, ce qui s'appelle les mettre au relais: au bont de ce tems on les humecte avec de l'eau ou de la vinaſſe, on les laiſſe ſécher de nouveau; on réitere cette manœuvre juſqu'à trois fois. Le verd-de-gris ſe nourrit au relais, c'eſt-à-dire qu'il ſe gonfle & augmente de volume & de poids, il eſt alors dans ſa perfection, on le racle de deſſus les lames pour le livrer aux marchands. On pourroit faire une ſorte de verd-de-gris, en employant tout autre acide que celui du vin, mais il n'auroit pas l'onctuoſité de celui qui eſt préparé avec le vin.

Il y a des auteurs qui vantent le verdet ou verd-de-gris comme émétique: ils diſent qu'un grain ou deux opere auſſi-tôt qu'il eſt reçu dans l'eſtomac; mais ſon uſage a eu trop ſouvent des ſuites malheureuſes. Le verd-de-gris appliqué extérieurement eſt un doux déterſif & eſcharotique, & ſert à conſumer les chairs fongueuſes qui ſurviennent aux plaies.

AES, *voyez* Cuprum.

AGALLOCHUM *ſeu lignum aloës*, le bois d'aloës. On a formé différentes conjectures ſur ce médicament, mais juſqu'à préſent il n'a rien paru de ſatisfaiſant ſur ſon origine. Les auteurs diſtinguent pluſieurs eſpeces de bois d'aloës, dont la plûpart ſont inconnues en Europe. Celui qu'on nous apporte eſt en petits morceaux durs, peſans, d'une couleur brune jaunâtre, avec pluſieurs veines noires ou pourprées, il a un goût aromatique & amer, & une excellente odeur, ſur-tout quand on le réduit en poudre, ou qu'on le brûle.

Ce bois diſtillé avec de l'eau, donne une huile très-odoriférante, mais en petite quantité: mis en digeſtion avec de l'eſprit-de-vin rectifié il fournit une belle teinture qui ne

perd rien de ſa vertu à être évaporée à la conſiſtance d'un extrait. L'agallochum s'employe rarement aujourd'hui, il y a grande apparence que de la meilleure eſpece on en feroit un excellent cordial. Hoffman en recommande beaucoup l huile diſtillée & la teinture ſpiritueuſe dans cette intention; & il regarde un mélange de cette derniere avec la teinture d'acier, comme un excellent fortifiant.

AGARIC, *voyez* Agaricus fungus laricis.

AGARIC de chêne, *voyez* Agaricus pedis equini facie.

AGARIC minéral, *voyez* Agaricus mineralis.

AGARICUS *mineralis. Medulla ſaxi. Lac lunæ. Marga.* Cette eſpece de terre blanche & légere qui ſe trouve dans les carrieres & cavernes de Suiſſe & de Hongrie, entre les fentes des rochers, eſt une ſubſtance antiacide ou abſorbante, dont on fait rarement uſage aujourd'hui, parce qu'on a d'autres médicamens qui ont les mêmes vertus, & qu'on peut employer avec plus de ſécurité.

AGARICUS. *Agaricus ſive fungus laricis.* C. B. C'eſt une ſubſtance ſpongieuſe extrêmement légere & de différente forme, également blanche par-tout, excepté ſon écorce qui pour l'ordinaire s'ôte de deſſus l'agaric avant de la vendre aux Apothicaires. On peut couper facilement l'agaric ſans qu'il s'y trouve aucun corps dur, & ſi on le frotte entre les doigts il ſe pulvériſe. Il n'a point d'odeur remarquable : ſon goût eſt doux d'abord, mais ſi on le mâche pendant quelque tems il devient âcre, amer, & cauſe des nauſées.

L'agaric a été d'un uſage fort commun autrefois comme cathartique ou purgatif, mais il eſt beaucoup moins employé aujourd'hui. Il opere ſi lentement, que quelques-uns lui ont refuſé toute vertu purgative : donné en ſubſtance, il occaſionne preſque toujours des nauſées, aſſez ſouvent le vomiſſement, & quelquefois de vives douleurs dans l'eſtomac & les inteſtins. On attribue ces effets à ſa partie légere & farineuſe qui s'attache aux tuniques des inteſtins, & y produit de l'irritation pendant plus ou moins de tems.

L'extrait d'agaric fait ou avec de l'eau, dans laquelle on a fait diſſoudre un peu de ſel alkali fixe, ou avec du vi-

naigre, ou avec du vin, me paroît être la meilleure préparation de ce médicament. L'extrait fait avec l'eau eſt ſelon Boulduc, un purgatif ſans danger & excellent : Neumann donne le même éloge à l'extrait d'agaric fait avec le vinaigre, & à celui où l'on a employé le vin ; mais quoi qu'ils en diſent, c'eſt un médicament qui eſt douteux pour le moins, & dont nous n'avons nullement beſoin.

AGARICUS *pedis equini facie ; Tourn.* L'agaric femelle, l'agaric de chêne, l'agaric dont on fait l'amadoue.

On trouve ce champignon ſur différens arbres de l'Europe ; on le diſtingue facilement de l'agaric du melèze ou purgatif, parce que l'agaric du chêne eſt plus peſant, d'une couleur plus foncée, d'un goût mucilagineux, ſans amertume. La partie médullaire de ce champignon amollie & appliquée extérieurement a été fort vantée depuis peu comme un ſtyptique ou aſtringent, & on dit qu'elle arrête non ſeulement les hémorragies des veines, mais celles des arteres, ſans qu'on ſoit obligé d'avoir recours aux ligatures. Quelques perſonnes prétendent qu'il n'eſt pas un auſſi puiſſant ſtyptique qu'on le publie, & qu'il n'agit pas autrement que la charpie ſeche, l'éponge, & toute autre ſubſtance ſpongieuſe molle.

AGERATI *folia, flores. Ageratum foliis ſerratis.* C. B. *Ptarmica lutea ſuave olens Tourn.* ACHILLEA AGERATUM; L. L'eupatoire de Mezüe. *Uſ.* ſes feuilles & fleurs.

C'eſt une plante à tige grêle, & garnie de beaucoup de feuilles étroites à dents de ſcie ſur les bords. Elle vient naturellement en Italie & dans l'Europe méridionale : on la cultive auſſi dans les jardins ; elle fleurit en Juillet & Août. L'eupatoire a une petite odeur agréable, & un goût âpre, un peu chaud & amer. Ces qualités indiquent qu'on peut en faire uſage comme d'un aſtringent modéré ; mais aujourd'hui on employe peu ce médicament.

AGNI *caſti ſemen. Agnus caſtus folio non ſerrato.* J. B. VITEX AGNUS CASTUS ; L. *L'agnus caſtus. Uſ* ſes graines.

C'eſt un petit arbre, ou plutôt un arbriſſeau qui vient naturellement en Italie, &c. On le cultive ici dans les jardins. Son fruit qui eſt à peu près de la groſſeur d'un

grain de poivre, contient quatre graines alongées, que l'on dit être d'une odeur aromatique, & d'un goût âcre, tirant ſur l'amer ; mais en les examinant, je les ai trouvées preſque ſans odeur ni ſaveur. Ces graines ont été vantées comme antiaphrodiſiaques, mais l'expérience n'a pas prouvé l'exiſtence de cette vertu, qui ne paroît avoir d'autre origine, que la cérémonie obſervée par les dames de l'ancienne Grece, qui conſiſtoit à répandre les fleurs de cette plante dans les Temples aux fêtes de la Déeſſe Cérès ; & pendant ce tems elles obſervoient une continance exacte.

AGRESTA, *voyez* Omphacium.

AGRIFOLIUM, *voyez* Aquifolium.

AGRIPAUME, *voyez* Cardiaca.

AGRIMONIÆ *folia. Eupatorium veterum, ſive agrimonia.* C. B. AGRIMONIA EUPATORIA ; L. L'aigremoine. *US.* les feuilles.

Cette plante eſt très-commune dans les haies & ſur le bord des champs cultivés de la plus grande partie de l'Europe. Ses feuilles ont un goût herbacé un peu âcre & âpre, accompagné d'une odeur aromatique. L'aigremoine paſſe pour apéritive, déterſive, propre à fortifier le ton des viſceres ; c'eſt pourquoi on la recommande dans les maladies ſcorbutiques, la foibleſſe & le relâchement des inteſtins, &c. Cette plante miſe en digeſtion dans du petit lait, forme une boiſſon très-ſaine pour le printems ; le goût n'en eſt pas déſagréable ni au palais, ni à l'eſtomac.

AGRIPALMA, *voyez* Cardiaca.

AIGRE de bierre, *voyez* Cereviſia.

AIGRE de cidre, *voyez* Pomaceum.

AIGREMOINE, *voyez* Agrimonia.

AIGRIOTES, *voyez* Ceraſa.

AIL, *voyez* Allium.

AIRELLE, *voyez* Vitis idæa & myrtillus.

ALBUMEN ovorum, *voyez* Ovum.

ALCANNA, *voyez* Anchuſa.

ALCEÆ *folia. Alcea vulgaris major.* C. B. MALVA ALCEA ; L. L'alcée ou alcea.

Cette plante qui croît naturellement en France, en Allemagne, en Angleterre, ſe diſtingue aſſez facile-

ment d'avec la guimauve ordinaire par ſes feuilles qui ſont découpées. Elle vient dans les haies, & fleurit pendant la plus grande partie de l'été. Les qualités de l'alcea ſont les mêmes que celles de la guimauve & de la mauve, mais elle paroît être moins mucilagineuſe que l'une & l'autre.

ALCÉE, *voyez* Alcea.

ALCHIMILLÆ *folia. Alchimilla vulgaris.* C. B. ALCHEMILLA VULGARIS; L. L'achimille, le pied de lion. Plante vivace qui croît dans une grande partie de l'Europe. *Uſ.* les feuilles.

Les feuilles de l'alchimille ſemblent pliſſées ou ployées ſur elles mêmes, elles ont un goût un peu aſtringent. Cette plante étoit autrefois très en uſage contre les ſyncopes ou foibleſſes des femmes : on pourroit employer avec plus de fruit & les feuilles & les racines, dans les cas où on a beſoin de remedes aſtringens.

ALCIS *ungula.* Le pied d'élan. La corne du pied d'élan.

L'élan eſt un grand animal qui approche du cerf. On le trouve dans la Moſcovie & dans d'autres pays froids. On a beaucoup vanté la corne des pieds de derriere contre l'épilepſie, fondé ſur cette opinion ridicule, que l'élan eſt ſujet à cette maladie, & qu'il la diſſipe ou même la prévient en ſe grattant l'oreille avec ſes pieds de derriere.

ALISMA, *voyez* Doronicum.

ALKEKENGE, *voyez* Alkekengi.

ALKEKENGI *ſeu halicacabi fructus. Solanum veſicarium.* C. B. PHYSALIS ALKEKENGI; L. L'alkekenge, le coqueret. Cette plante croît naturellement en Italie, en Allemagne. *Uſ.* ſon fruit.

C'eſt une plante à tige ligneuſe garnie de branches, qui portent des feuilles ſemblables à celles de la morelle, avec des fleurs blanches, ſolitaires, aux aiſſelles des feuilles. Le calice de la fleur ſe convertit en une capſule membraneuſe, qui s'entrouvrant, laiſſe voir un fruit d'un beau rouge, & à-peu-près de la groſſeur d'une ceriſe ordinaire, que ſa ſituation dans une envelope membraneuſe, comme la pierre dans la veſſie, a fait croire le ſpécifique des maux de ce viſcere. La plûpart des Auteurs diſent que

le fruit de l'alkekenge eſt extrêmement amer; mais comme M. de Haller l'a fort bien remarqué, ſi on le dépouille ſoigneuſement de ſon enveloppe, qui eſt très-amere, il ne lui reſte plus qu'un goût aigrelet. On a beaucoup vanté ce fruit comme déterſif, diurétique, apéritif, on l'a même dit capable de fondre les pierres de la veſſie & des reins; mais cette derniere vertu ſe réduit tout au plus à favoriſer leur ſortie : on donne cinq ou ſix fruits d'alkekenge & même plus, ou bien on prend une once de leur ſuc tiré par expreſſion. M. Ray rapporte qu'une perſonne a été guérie radicalement de la goutte, en prenant ſeulement huit de ces baies chaque mois; ce médicament lui occaſionnoit une abondante évacuation d'une urine extrêmement fétide.

ALLELUIA, *voyez* Lujula.

ALLIAIRE, *voyez* Alliaria.

ALLIARIÆ *folia. Heſperis allium redolens Tourn.* ERYSIMUM ALLIARIA; L. L'alliaire, l'alliaria. *Uſ.* les feuilles.

Cette plante eſt fort commune en Europe, dans les haies, & dans les endroits incultes & ombragés, elle fleurit dans les mois de Mai & de Juin. Les feuilles ont une ſaveur âcre & amere : lorſqu'elles ſont frottées entre les doigts, elles répandent une odeur forte, qui approche de celle de l'ail. Elles ſont eſtimées comme apéritives & diurétiques. On recommande l'uſage interne de cette plante comme ſudorifique, deſobſtructive, fondante, participant de la nature de l'ail, mais moins active; on en a vanté auſſi l'uſage externe comme antiſeptique contre la gangrene & les ulceres cancereux. Hildanus la recueilloit dans le printems, il la faiſoit ſécher à l'ombre dans un air ſec pendant toute une journée, après quoi il en retiroit, en l'exprimant, un ſuc qui poſſédoit tout le goût & l'odeur de la plante : ce ſuc ſe conſerve pendant bien des années, en mettant un peu d'huile à la ſurface du vaſe, pour empêcher le contact de l'air, au lieu que l'herbe gardée en ſubſtance a bien-tôt perdu ſes vertus.

ALLII *radix. Allium ſativum.* C. B. ALLIUM SATIVUM; L. L'ail. *Uſ.* la racine ou bulbe.

Les racines de l'ail ſont bulbeuſes, de forme ronde irréguliere, ayant beaucoup de chevelu ou de racines fibreuſes à leur extrémité ou talon; chaque racine eſt compoſée de nombre de bulbes plus petites, que l'on nomme gouſſes d'ail, qui ſont enveloppées d'une tunique membraneuſe commune, & peuvent ſe ſéparer très-facilement les unes des autres. Toutes les parties de cette plante, mais encore plus ſpécialement ſa racine, ont une odeur forte & déſagréable, & un goût âcre preſque cauſtique. La racine ou la bulbe appliquée ſur la peau, l'enflamme & ſouvent y forme un ulcere. Son odeur eſt extrêmement pénétrante & ſe répand au loin, ſi on l'applique à la plante des pieds, ſon odeur ſe répand bientôt par l'haleine; priſe intérieurement, elle communique ſon odeur à l'urine, à la matiere qui ſort d'un cautere, & s'échappe par les pores de la peau.

Cette racine irritante échauffe & ſtimule les ſolides, elle atténue les humeurs viſqueuſes; par-là elle eſt pour les gens d'une conſtitution froide & leucophlegmatique, un puiſſant remede expectorant, diurétique & emménagogue; & pour peu qu'on tienne le malade chaudement, elle agit comme ſudorifique. Dans l'aſthme humoral, les maladies catarreuſes de la poitrine, les ſcorbuts, les coliques venteuſes, les maux hyſtériques & autres maladies qui viennent du relâchement des ſolides, de ce que les fluides ſont froids & en ſtagnation; dans tous ces cas, dis-je, les bulbes ou racines de l'ail produiſent de bons effets: on l'a encore employé avec beaucoup de ſuccès dans les hydropiſies. Sydenham rapporte qu'il a vu guérir l'hydropiſie par le ſeul uſage de l'ail, il le recommande ſur-tout dans le commencement de cette maladie, comme un remede chaud & fortifiant.

L'uſage trop fréquent de l'ail eſt ſujet à cauſer des maux de tête, des vents, la ſoif, des chaleurs fébriles, des maladies inflammatoires, & quelquefois des hémorrhagies par les vaiſſeaux hémorroïdaux. Dans les tempéramens chauds & bilieux où il y a déja un degré d'irritation, & dans les ſujets dont les humeurs ſont âcres & trop atténuées, dont les viſceres ſont mal ſains, ce remede

ſtimulant ne convient nullement, & ne manque jamais d'aggraver la maladie.

La maniere la plus commode d'adminiſtrer ce médicament, dont bien des gens ne peuvent ſupporter le goût, c'eſt de le donner ſous la forme de bol ou de pilules. Les infuſions dans l'eau-de-vie, le vin, le vinaigre, contiennent à la vérité toutes les vertus de l'ail; mais elles ſont ſi âcres, qu'on ne doit pas en général en preſcrire l'uſage. L'ail dont on a fait un onguent avec des huiles, &c. étant appliqué extérieurement, paſſe pour un des bons réſolutifs & diſcuſſifs des tumeurs froides, & il a été fort vanté dans les maladies cutanées: on l'a quelquefois employé auſſi comme répercuſſif. Sydenham nous aſſure que parmi toutes les ſubſtances qui occaſionnent une dérivation ou révulſion de la tête vers les extrêmités, il n'en eſt aucune qui opere avec tant d'efficacité que l'ail appliqué aux plantes des pieds: c'eſt pourquoi il preſcrivoit communément ce remede dans la petite vérole confluente; vers le huitieme jour, lorſque le viſage commençoit à s'enfler, il faiſoit appliquer à la plante des pieds la racine d'ail coupée en morceaux & enfermée entre deux toiles, & il la faiſoit renouveller une fois par jour, juſqu'à ce qu'il n'y eût plus de danger.

Cette plante vivace croît en Sicile, on la cultive dans la plus grande partie de l'Europe.

ALNI *vulgaris folia, cortex. Alnus rotundi folia glutinoſa viridis.* C. B. BETULA ALNUS; L'aulne. *Uſ.* les feuilles & l'écorce.

Ces parties de l'aune ont un goût amer, ſtyptique & déſagréable. L'écorce eſt recommandée par quelques perſonnes contre les fievres intermittentes; & ſa décoction en gargariſme dans les inflammations des amygdales & les diverſes eſquinancies.

Cet arbre croît dans la plus grande partie de l'Europe.

ALNI *nigræ, ſeu frangulæ cortex. Alnus nigra baccifera.* J. B. RHAMNUS FRANGULA; L. L'aune noire, la bourgêne. *Uſ.* l'écorce.

L'écorce intérieure du tronc, ou bien de la racine de cet arbre donnée à la doſe d'un gros, purge avec beaucoup de violence, & cauſe des tranchées, des nauſées & le

le vomiſſement. On pourroit en grande partie prévenir ou corriger ces mauvais effets, en ajoûtant des aromatiques à l'écorce d'aune noire ; mais comme nous avons beaucoup d'autres purgatifs plus sûrs & moins dangereux, les Praticiens ont avec raiſon négligé celui-ci.

Cet arbre croît dans l'Europe Septentrionale, & habite les endroits humides.

ALOE, l'aloës. C'eſt le ſuc épaiſſi de pluſieurs plantes qui portent le même nom. Les anciens diſtinguoient deux eſpeces de ce ſuc ; l'une qui étoit pure & jaunâtre, tirant ſur le rouge, & qui approchoit de la couleur du foye, ils ont nommé cette eſpece, aloës hépatique. L'autre eſpece étoit mêlée avec des matieres groſſieres ou des impuretés, & ils l'ont cru à cauſe de cela, la partie la plus groſſiere de la premiere eſpece. On trouve à préſent dans le commerce pluſieurs eſpeces de ſuc d'aloës, que l'on diſtingue, ſoit par les endroits d'où elles viennent, ſoit par la différence que l'on obſerve, ou dans les plantes, ou dans leurs ſucs. On peut les ranger en trois claſſes.

1. ALOE *ſocotorina*. L'aloës ſocotrin ou ſuccotrin qu'on nous apporte de Socotora, Iſle de la mer des Indes, & qui eſt roulé dans des peaux ; on le retire de l'*aloe ſuccotrina anguſtifolia ſpinoſa, flore purpureo, Breyn. & Commelin.* ALOE, PERFOLIATA SUCCOTRINA. L.

Cette eſpece eſt la plus pure de toutes les trois : elle a une ſurface luiſante, claire, & en quelque façon tranſparente ; en maſſe elle eſt d'un jaune rouge, ou d'un poupre rouſſâtre ; réduit en poudre, elle eſt de couleur d'or luiſante ; on la trouve dure & friable dans l'hiver, un peu plus molle dans l'été ; elle ſe pétrit entre les doigts. Elle a une ſaveur amere & un peu d'odeur déſagréable, qui approche de celle de la myrrhe, ſans être auſſi gracieuſe.

2. ALOE *hepatica*. L'aloës hépatique, l'aloës de la Barbade, l'aloës de la Chine, ou l'aloës ordinaire ; cette eſpece d'aloës eſt connue ſous toutes ces différentes dénominations ; c'eſt le ſuc de l'*aloe vera vulgaris Munting*. ALOE. C. B. L'aloës hépatique n'eſt point auſſi net, ni auſſi luiſant, que l'eſt l'aloës ſocotorin : il eſt auſſi d'une couleur plus foncée, d'un tiſſu plus compacte, & pour l'ordinaire plus

ſec ; ſon odeur eſt beaucoup plus forte & déſagréable. Sa ſaveur eſt exceſſivement amere & dégoûtante, & il n'a preſque rien de cette odeur aromatique fine qu'on trouve à l'aloës ſoccotrin. Le meilleur aloës hépatique vient de l'Iſle de la Barbade dans de groſſes gourdes. On en apporte dans des tonneaux une autre eſpece inférieure à celle-là, qui eſt pour l'ordinaire molle & gluante.

3. ALOE *caballina.* L'aloës de la Guinée, l'aloës fétide, l'aloës caballin ou aloës des chevaux ; ce ſuc eſt fourni par l'*aloe Guineenſis caballina vulgari ſimilis, ſed tota maculata, Commelin.* On le diſtingue facilement d'avec les deux eſpeces précédentes par ſon odeur forte & puante, quoique à d'autres égards, il reſſemble beaucoup à l'aloës hépatique, de façon qu'on le vend fort ſouvent pour lui. On rend quelquefois l'aloës caballin ſi pur & ſi brillant, qu'on ne ſçauroit le diſtinguer à la vûe, d'avec l'aloës ſoccotrin même ; mais ſon odeur déſagréable, dont on ne peut pas le priver, le trahit bientôt.

Toutes les différentes eſpeces d'aloës ſe diſſolvent dans l'eſprit-de-vin, dans l'eau-de-vie, & dans l'eau-de vie mêlée avec la moitié de ſon poids d'eau ; & il ne reſte que les particules impures, qui ne ſoient pas attaquées par ces menſtrues. Les ſucs d'aloës ſe diſſolvent auſſi dans l'eau ſeule, à l'aide de la chaleur ; mais à meſure que l'eau ſe refroidit, la partie réſineuſe ſe précipite, & la partie gommeuſe reſte unie avec l'eau. On trouve que l'aloës hépatique contient plus de réſine, & moins de gomme que l'aloës ſoccotrin, & celui ci que l'aloës caballin. Les réſines de toutes les eſpeces d'aloës, purifiées au moyen de l'eſprit-de-vin, n'ont preſque point d'odeur : celle qu'on retire de l'aloës ſoccotrin, n'a preſque aucun goût : celle de l'aloës hépatique a une légere amertume ; & celle de l'aloës caballin a un peu plus de l'odeur de l'aloës. Les extraits gommeux de ces différens ſucs d'aloës ont une ſaveur moins déſagréable que l'aloës crud. L'extrait de l'aloës ſoccotrin a fort peu d'odeur, & ſon goût n'eſt pas très-déſagréable : celui de l'aloës hépatique a une odeur plus forte, mais il a un goût plus agréable que l'extrait de l'aloës ſoccotrin. Celui de la gomme de l'aloës cabalin retient une grande partie de l'odeur puante

qui lui eſt naturelle ; mais pour ſon goût, il n'eſt pas beaucoup plus déſagréable, que ne l'eſt celui des extraits des deux autres eſpeces d'aloës.

L'aloës eſt un catharique ou purgatif amer & ſtimulant. Quand on le donne à une aſſez forte doſe pour purger efficacement, il cauſe ſouvent des irritations aux environs de l'anus, & quelquefois il fait rendre du ſang. Si on le donne à petites doſes ſouvent répétées, il nettoye non-ſeulement les premieres voies ; mais auſſi il atténue & diſſout les ſucs viſqueux renfermés dans les parties les plus éloignées des premieres voies, il échauffe tout le corps, accélere la circulation, & enfin augmente les écoulemens qui ſe font par la matrice & les vaiſſeaux hémorrhoïdaux. Ce médicament eſt ſpécialement utile aux perſonnes d'un tempérament phlegmatique, pituiteux, à celles qui menent une vie ſédentaire, & qui ont des peſanteurs d'eſtomac ou ce viſcere affoibli ; l'aloës eſt fort nuiſible aux perſonnes d'un tempérament ſec, chaud, bilieux, en ce qu'il échauffe le ſang exceſſivement, & enflamme les viſceres.

L'amertume de l'aloës a fait juger ce ſuc propre à tuer les vers, ſoit qu'on le prenne intérieurement, ſoit qu'on en faſſe des emplâtres qui s'appliquent ſur la région ombilicale. On lui attribue encore la vertu d'arrêter les hémorrhagies externes, de déterger & cicatriſer les plaies & les ulceres ſur leſquels on le répand en poudre.

Les anciens avoient coutume de faire prendre l'aloës à des doſes bien plus fortes qu'on ne le donne aujourd'hui. Dioſcoride en ordonne un demi-gros ou un gros entier pour tenir le ventre libre.

Il y a des Auteurs qui penſent que la vertu purgative de l'aloës réſide entierement dans ſa partie réſineuſe ; mais l'expérience fait voir que la réſine pure, n'a que fort peu ou même point de vertu purgative, & que la partie gommeuſe ſéparée de la réſineuſe, agit avec plus de force que l'aloës crud, dans lequel les parties gommeuſes & réſineuſes ſont réunies. Si on fait ſubir une longue coction à l'aloës dans la préparation de ſon extrait gommeux, ſa vertu purgative ſera à la vérité diminuée conſidérablement, mais cela ne dépendra pas de la ſépa-

ration de la partie réſineuſe, mais ſimplement d'une altération que la chaleur a produite dans le ſuc même. Les végétaux cathartiques les plus forts, les plus actifs deviennent doux ou foibles, quand ils ont été traités de cette maniere, ſans cependant qu'il ſe faſſe aucune ſéparation ſenſible de leurs parties.

L'aloës ſoccotrin, contient, comme nous l'avons déja obſervé, plus de matiere gommeuſe que l'aloës hépatique; de-là vient auſſi qu'il purge davantage & avec plus d'irritation. Conſéquemment la premiere eſpece convient mieux, lorſqu'il eſt néceſſaire d'employer un ſtimulant; par exemple, quand il s'agit d'augmenter ou d'exciter les regles, au lieu que la derniere eſt préférable, ſi on n'a beſoin que d'un ſimple purgatif. Les vertus balſamiques & vulnéraires qu'on trouve à ce ſuc, réſident principalement dans ſa partie réſineuſe; de-là vient que l'aloës hépatique, qui eſt celui qui eſt le plus réſineux, eſt auſſi le plus utile pour les uſages externes.

Les aloës croiſſent dans l'Afrique & dans l'Amérique.

ALSINES *folia. Alſine vulgaris ſive morſus gallinæ.* J. B. **ALSINE**, MEDIA. L. La morgeline, le mouron des petits oiſeaux; herbe annuelle qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Us.* les feuilles & les tiges.

Les anciens employoient cette plante à l'extérieur, dans le traitement de l'éréſipele & d'autres maladies inflammatoires. On l'a donné intérieurement dans les hœmopthiſies, ou crachemens de ſang, dans les atrophies & phtiſies ou pulmonies comme fortifiant; enfin on l'a dit anti-épilétique. Les uns recommandent de prendre en pareils cas une once de ſuc exprimé de la morgeline, d'autres conſeillent les feuilles deſſéchées à la doſe d'un gros: on a vanté encore l'eau diſtillée de la même plante. Mais ſi on peut attendre quelque bon effet de la morgeline, ce ſera en la mangeant en quantité comme aliment; & alors même il ne faut probablement pas s'attendre à en tirer plus de fruit que des autres herbes d'un uſage ordinaire, & dont l'efficacité eſt plus connue.

ALTHÆÆ *folia, radix. Althæa Diaſcoridis, & Plinii.* C. B. **ALTHÆA** OFFICINALIS. L. La guimauve; herbe vivace qui croît naturellement dans une grande partie de

l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Us.* les feuilles, la racine.

Toutes les parties de cette plante ont un ſuc viſqueux, & contiennent en abondance une ſubſtance molle & glutineuſe, qu'on extrait facilement avec l'eau. Le mucilage des racines eſt le plus épais, c'eſt pourquoi on ſe ſert de cette partie, préférablement à toutes les autres. La guimauve poſſede les vertus générales d'un médicament émollient, & devient principalement utile, lorſque les humeurs ſont dans un état trop fluide ou tenu & acrimonieux, & lorſque l'humeur muqueuſe naturelle des inteſtins eſt emportée : on recommande principalement l'uſage de cette plante dans les fluxions d'humeurs âcres ſur la poitrine, dans les enrouemens & les diſſenteries, ainſi que dans les douleurs que cauſent les pierres dans les reins & la veſſie ; ce n'eſt pas que ce médicament ait, comme quelques-uns l'ont prétendu, le pouvoir de faire ſortir ou de diſſoudre les pierres du corps humain ; mais en lubréfiant & relâchant les parties, il diminue la ſenſibilité de la veſſie & des reins, & facilite la ſortie des pierres. On ſe ſert quelquefois de la racine de guimauve extérieurement pour amollir & faire mûrir les tumeurs dures : on dit qu'elle facilite la ſortie des dents la tenant ſur les gencives qu'elles ſe préparent à percer.

ALUMEN. L'alun.

Certains minéraux étant calcinés & expoſés à l'air, puis tenus durant quelque tems dans l'eau chaude, celle-ci diſſout & ſe charge d'un ſel qui ſe cryſtalliſe par l'évaporation d'une partie de l'eau ; ce ſel eſt ce qu'on nomme l'alun. On trouve dans le commerce trois eſpeces d'alun ; l'alun de glace ou de roche qui ſe prépare en France, en Angleterre, en Italie & en Flandre. L'alun de Smyrne, qui ſe prépare aux environs de la ville de ce nom. L'alun de glace ou de roche eſt ainſi nommé, parce qu'il eſt tiré de matieres minérales, & qu'il eſt ordinairement cryſtalliſé en groſſes maſſes nettes & tranſparentes, ſemblables à l'eau glacée : on le tire des pyrites & de pluſieurs terres pyriteuſes & alumineuſes. L'alun de Rome & celui de Smyrne ſe tirent de pierres dures. L'alun de Rome eſt meilleur que l'alun de roche, celui de Rome ne conte-

nant pas un atôme de matiere métallique ou vitriolique.

Ce ſel eſt d'un rouge blanc ou pâle, a un goût ſtyptique & âpre, accompagné d'une ſaveur douçâtre, dégoûtante, & qui donne des envies de vomir; il ſe diſſout dans environ quatorze fois ſon poids d'eau; & quand on fait évaporer cette ſolution comme il convient, il reprend une forme concrete, & ſe met en cryſtaux à demi tranſparens & d'une figure octogone. L'alun expoſé au feu ſe fond facilement, forme de petites bulles, jette beaucoup de vapeurs aqueuſes; & enfin devient une maſſe légere, blanche & ſpongieuſe, qui eſt bien plus acrimonieuſe que ne l'étoit l'alun avant cette opération. Si on fait éprouver à cette maſſe d'alun un feu plus fort, elle donne une petite quantité d'un eſprit acide, ſemblable à celui qu'on obtient du vitriol par le même procédé; la partie qui reſte, quand le feu a été aſſez violent & continué aſſez long-tems, eſt une terre blanche & inſipide, qui ſe diſſout facilement dans tous les acides.

Les diſſolutions d'alun coagulent le lait, changent la couleur bleue des ſucs végétaux en rouge ou en pourpre, & rendent les infuſions de noix de galle troubles & blanchâtres. En ajoûtant des ſels alkalis fixes à ces ſolutions, la terre de l'alun ſe précipite, & ſon acide s'uniſſant avec l'alkali, forme un corps concret ſalin & neutre, ſemblable au tartre vitriolé.

L'alun conſidéré comme médicament, eſt un très-puiſſant aſtringent, étant donné intérieurement, ou employé à l'extérieur pour arrêter les hémorrhagies & les écoulemens immodérés du ſang & des autres humeurs du corps; mais il ne faut jamais en faire uſage, quand il y a quelque humeur qu'il eſt dangereux de retenir dans le corps, ou quelque partie enflammée, engorgée, ou diſpoſée à l'inflammation, à l'engorgement & des humeurs trop épaiſſes ou prêtes à le devenir; encore ne convient-il dans les flux immodérés des regles, les pertes, les fleurs blanches, les diarrhées, vomiſſemens ou crachemens de ſang, & hémorragies de toute eſpece, que quand ces écoulemens viennent d'un relâchement, ou d'une rupture accidentels. L'alun eſt-il indiqué & peut-il s'adminiſtrer ſans danger? il ne faut néanmoins commencer que par de

très-petites doſes, comme de deux, trois ou quatre grains. Dans les violentes hémorrhagies on peut porter la doſe juſqu'à quinze & vingt grains, & les répéter toutes les heures ou demi-heures juſqu'à ce que l'écoulement diminue beaucoup, ou ceſſe entierement. Il y a d'autres cas où il eſt plus utile de preſcrire de petites doſes, les fortes doſes étant ſujettes à cauſer des ſoulevemens d'eſtomac, des envies de vomir, & de violentes conſtipations. L'alun s'employe auſſi à l'extérieur en lotions & fomentations aſtringentes & répercuſſives, & en collyres; on l'ordonne aſſez ſouvent à cette intention dans les applications externes, & quelquefois même intérieurement, depuis un grain juſqu'à quinze ou vingt, & quelquefois davantage. On peut l'adminiſtrer commodément avec des ſubſtances réſineuſes, auxquelles il s'unit promptement, pourvu que ce ſel réduit en poudre ſoit intimement mêlé avec la réſine liquéfiée : la réſine dont on ſe ſert communément pour cette intention eſt le *ſang de dragon*. M. le Docteur Thompſon, dans les Eſſais d'Edimbourg, répond des bons effets d'une poudre compoſée de parties égales de ces deux ſubſtances, & il nous aſſure n'avoir jamais trouvé de médicament, quoiqu'il en eût eſſayé pluſieurs, d'une efficacité pareille dans les hémorrhagies utérines, ſoit pour corriger le trop fréquent retour des mois, ou leur trop grande abondance, ſoit pour arrêter les vuidanges auxquelles les femmes enceintes ſont ſujettes, ou bien pour modérer le flux des lochies.

AMARACUS, *voyez* Majorana.

AMBRA GRISEA *ſeu cineritia.* L'ambre gris eſt une ſubſtance bitumineuſe d'une couleur griſâtre ou cendrée, entremêlée de petites taches ou veines noires & jaunâtres: on le trouve ordinairement en maſſes inégales un peu opaques, fort légeres, d'un tiſſu peu ſolide, friables juſqu'à un certain point comme la cire; quand on preſſe ces maſſes, elles rompent & forment des corps raboteux, inégaux, & qui contiennent aſſez ſouvent des morceaux de coquilles, des arrêtes de poiſſon, & d'autres matieres ſemblables. On trouve cette ſubſtance ſous la forme concrete, flottant ſur la ſurface de la mer, ou

jettée par les vagues ſur les côtes, principalement dans la mer des Indes; on en trouve de tems en tems dans nos mers, ainſi que dans celles du Nord.

L'ambre gris pur s'amollit entre les doigts, il ſe fond à un degré de chaleur modéré, & prend la forme de l'huile; & s'il éprouve un degré de chaleur encore plus conſidérable, il devient volatil & ſe diſſipe preſque entierement; ſi on ne fait que l'échauffer, il jette une odeur gracieuſe; ſi on y met le feu, il a l'odeur du ſuccin qui brûle: il ſe diſſout entierement, mais avec peine dans de l'eſprit-de-vin, & dans les huiles eſſentielles; mais il ne ſe diſſout pas dans les huilles par expreſſion, ni dans l'eau.

L'ambre gris eſt regardé en général comme le plus agréable de tous les parfums, & il occaſionne rarement les incommodités qui accompagnent ordinairement l'uſage des autres ſubſtances de cette eſpece employées en parfums. On le regarde auſſi comme un puiſſant cordial, & un remede très efficace dans les maladies de la tête, & dans celles des nerfs. Hoffman recommande l'ambre gris diſſous dans l'eſprit-de-roſes, comme un des fortifians les plus efficaces du ſyſtême nerveux. Les Orientaux ont une grande opinion des vertus aphrodiſiaques de ce médicament, & ils penſent auſſi que ſon uſage fréquent contribue beaucoup à prolonger leurs jours.

AMMEOS *veri ſemen. Ammi odore origani.* J. B. SISON AMMI. L. Le véritable ammi; herbe vivace de l'Egypte. *Us.* ſemences.

Les ſemences de l'ammi d'Egypte ſont d'une couleur brune rougeâtre, d'une ſaveur chaude & piquante, & d'une odeur agréable, approchant de celle de l'origan. On les recommande comme ſtomachiques, carminatives & diurétiques; mais il y a long-tems qu'on n'en trouve plus dans les boutiques. On ſe ſert à leur place des graines de l'ammi qui ſuit.

AMMEOS *vulgaris ſemen. Ammi vulgare majus, latioribus foliis, ſemine minus odorato.* J. B. AMMI, MAJUS. L. L'ammi d'Europe & des environs de Paris. *Us.* ſemences.

Les graines de l'ammi commun ou d'Europe ſont un peu

plus groſſes & plus pâles que les précédentes : leur ſaveur & leur odeur ſont plus foibles, & elles n'ont rien du goût relevé de l'origan qu'on obſerve au vrai ammi. Cette ſemence eſt une des quatre petites ſemences chaudes.

AMMONIACUM *gummi*. La gomme ammoniaque. C'eſt un ſuc gommeux, réſineux, concret, qu'on nous apporte des Indes Orientales, & pour l'ordinaire en grandes maſſes, compoſées de plus petites en forme de larmes, d'une couleur laiteuſe, mais qui dégénere bien-tôt en une couleur jaunâtre, ſi on les expoſe a l'air. Nous ne ſavons rien de certain ſur la plante qui donne ce ſuc ; les graines qu'on trouve communément parmi les larmes de gomme ammoniaque, reſſemblent à celles de la claſſe des umbelliferes. Les larmes qui ſont groſſes, ſeches, exemptes de petites pierres, ſemences, ou autres matieres hétérogenes doivent être choiſies & préferées pour l'uſage interne : l'eſpece la plus groſſiere ſe purifie en la faiſant diſſoudre & la paſſant, après quoi on la fait épaiſſir à l'air, & avec un ſoin particulier ; ſi cette opération n'eſt pas exécutée comme il convient, la gomme perd beaucoup de ſes parties les plus volatiles ; la gomme ammoniaque qu'on nomme gomme ammoniaque préparée, paſſée ou purifiée, eſt une compoſition de divers ingrédiens, & a beaucoup moins de vertu que la précédente.

La gomme ammoniaque a une ſaveur douce qui ſouleve l'eſtomac, & eſt ſuivie d'amertume ; elle a une odeur particuliere, qui approche de celle du galbanum, mais qui eſt plus agréable. Elle s'amollit dans la bouche, & devient plus blanche lorſqu'on la mâche. Elle s'enflamme ſi on la jette ſur des charbons ardens. Elle eſt ſoluble juſqu'à un certain point dans l'eau & le vinaigre ; cette ſolution a une forme laiteuſe, mais la partie réſineuſe qui fait à peu-près la moitié de cette ſubſtance, tombe au fond de la liqueur qni ne l'attaque pas.

La gomme ammoniaque eſt un puiſſant fondant & déſobſtructif, que l'on preſcrit fréquemment contre les obſtructions des viſceres abdominaux & dans les maladies hyſtériques, occaſionnées par la ſuppreſſion des regles. On la regarde comme très propre à atténuer l'humeur viſqueuſe des vaiſſeaux pulmonaires, & en effet elle eſt d'une uti-

lité reconnue dans certaines eſpeces d'aſthmes, lorſque les poumons ſont engorgés ou ſurchargés par un phlegme viſqueux : une ſolution de la gomme ammoniaque dans du vinaigre de ſcille, eſt d'une très-grande efficacité dans ces eſpeces d'aſtme humide, & ſon uſage n'eſt pas extrêmement deſagréable. Cette gomme-réſine produit ſouvent de bons effets dans les coliques longues qui ne cedent pas aux autres remedes, & qui ont pour cauſe des matieres viſqueuſes fixées dans les inteſtins : ce médicament a été utile en pareils cas, même après que les cathartiques & les carminatifs ordinaires avoient été inutiles. La forme ſous laquelle ce médicament déplaît moins aux malades, c'eſt en pillules : on peut en donner un ſcrupule tous les ſoirs ou plus ſouvent. Ce médicament appliqué à l'extérieur, amollit les tumeurs dures, fait murir les abſcès. Quelques Auteurs ont vanté ſa ſolution dans le vinaigre, comme capable de fondre ou réſoudre même les tumeurs ſquirrheuſes.

AMOMI *veri ſemen. Amomum racemoſum.* C. B. MYRTUS PIMENTA; L. Le pimienta ou piementa; amomi des Hollandois, fruit de bois d'Inde, graine de gérofle du peuple, poivre de la Jamaïque des Anglois; il croît dans les Indes Orientales & Occidentales. *Uſ.* les ſemences.

Ce qu'on nomme la graine du vrai amomum eſt un fruit rond, qui a environ la groſſeur d'un grain de raiſin moyen : ſous une pellicule membraneuſe, ſe trouve une quantité de petites graines rudes au toucher, anguleuſes, d'un brun noirâtre à l'extérieur, & blanchâtres en dedans. Ces graines ſont logées dans trois cellules diſtinctes, celles de chaque cellule ſont jointes ſi étroitement, que quand on ouvre le fruit, il ne paroît pas contenir plus de trois graines. Dix ou douze de ces fruits ſont diſpoſés en grappe.

Les tiges, les feuilles & les coques des graines ont une odeur légere & agréable, & une ſaveur aromatique, accompagnée de chaleur : les graines ſéparées des coques ont la ſaveur & l'odeur beaucoup plus fortes : leur odeur eſt vive, pénétrante, leur goût eſt piquant & approche de celui du camphre. Quoique l'amomum ſoit un aromatique excellent & agréable, il y a long-tems qu'on n'en fait plus d'uſage.

AMOMI *vulgaris ſemen. Siſon quod amomum officinis.* C. B. *Sium aromaticum Tourn.* SISON, AMOMUM. L. herbe vivace qui croît en Angleterre. *Uſ.* les ſemences.

Les ſemences de cet amomum commun ou les graines de l'amome ordinaire ſont très-différentes de celles de l'amome vrai : celles-ci appartiennent à une herbe ombellifere, elles ſont petites, ovales, brunes, & jointes deux à deux ſans aucune enveloppe commune ; leur goût eſt chaud & aromatique, mais très-différent de celui du vrai amome & beaucoup plus froid. L'eau n'extrait que fort peu de leur odeur par l'infuſion, mais cette odeur s'éleve toute entiere dans la diſtillation. L'eſprit-de-vin la lui ôte en entier, mais il en éleve fort peu avec lui dans la diſtillation ; c'eſt pourquoi l'extrait fait avec l'eau n'a ni le goût ni l'odeur des graines, pendant que l'extrait ſpiritueux les poſſede parfaitement tous les deux. Il eſt à remarquer que la teinture qu'on en tire avec de l'eſprit-de-vin pur, eſt d'une très-belle couleur verte. Ces ſemences ont été recommandées comme carminatives, apéritives, diurétiques & emménagogues ; mais on n'en fait pas beaucoup de cas aujourd'hui dans la pratique.

AMYGDALÆ *amaræ & dulces*, les amandes douces & ameres. Ce fruit eſt une amande applatie, blanche, couverte d'une pellicule mince & brunâtre, d'une ſaveur douce, ou d'une amertume qui déplaît. Les pellicules des deux amandes ſont déſagréables, & couvertes d'une poudre âcre. Les amandes ſont très-ſujettes à devenir rances quand elles ſont gardées, il y a auſſi un inſecte qui en mange l'intérieur, laiſſant l'amande entiere en apparence ; on doit éviter d'employer les unes & les autres.

Le fruit dont on retire ces amandes, eſt celui d'un arbre, nommé amygdalus ſativa. C. B. AMYGDALUS, COMMUNIS. L. L'amandier commun ; il croît naturellement en Afrique, & eſt cultivé dans les pays chauds & tempérés de l'Europe ; il n'y a point de différence ſenſible entre les arbres qui produiſent les amandes douces, & ceux qui portent des amandes ameres, ni dans la forme de leurs fruits.

Les amandes douces & les amandes ameres rendent également par l'expreſſion une grande quantité d'huile,

dont le goût & l'odeur ſont les mêmes : on obtient encore cette huile, en faiſant bouillir les amandes dans de l'eau, peu-à-peu l'huile ſe ramaſſe à la ſurface. En verſant de l'eau ſur des amandes qu'on broye, l'huile & l'eau s'uniſſent par le moyen du mucilage des amandes, & il ſe forme une liqueur laiteuſe & onctueuſe.

Les amandes douces s'employent comme aliment & comme médicament; elles ne fourniſſent pas beaucoup de ſubſtance nourriſſante, & elles ſont difficiles à digérer, ſi on les mange en ſubſtance, à moins qu'elles ne ſoient bien broyées. On leur attribue le pouvoir d'émouſſer les ſucs acrimonieux dans les premieres voies, à cauſe de leur qualité douce & onctueuſe : on a cru remarquer que de manger ſix ou huit amandes douces pelées, ſoulage quelquefois immédiatement dans la maladie qu'on nomme fer chaud, ardeur d'eſtomac.

Les amandes ameres empoiſonnent les chiens & divers autres animaux; leur eau diſtillée, lorſqu'elle a un certain degré de force, a le même effet. Cependant quand la plûpart des hommes en mangent, elles ne paroiſſent produire aucun mauvais effet ſur eux, & on les a fort ſouvent preſcrites comme médicament : Boërhaave les recommande en ſubſtance comme des diurétiques qui échauffent peu, & dont par conſéquent on peut ſe ſervir dans des maladies aiguës.

Les huiles qu'on obtient par l'expreſſion des deux eſpeces d'amandes, ont les mêmes qualités ſenſibles. Les propriétés générales de ces huiles, ſont d'émouſſer les humeurs acrimonieuſes, de lubréfier & relâcher les ſolides; c'eſt pourquoi on fait uſage intérieurement contre les toux, accompagnées de beaucoup d'irritation, les ardeurs d'urines, les douleurs, les inflammations internes, ſur-tout celles de l'eſtomac; & extérieurement dans la tenſion & roideur de certaines parties.

Les diſſolutions laiteuſes des amandes dans les liqueurs aqueuſes, ce qu'on appelle émulſions, contiennent l'huile de ces fruits, & participent juſqu'à un certain degré, de leur vertu adouciſſante, relâchante; ces liqueurs ont cet avantage ſur l'huile pure, qu'on peut les faire prendre intérieurement dans les maladies aiguës & inflammatoi-

res, ſans courir le riſque d'éprouver les mauvais effets que l'huile produit quelquefois, puiſque les émulſions ne deviennent point rances ni âcres par la chaleur, comme il arrive en très-peu de tems à toutes les huiles de cette nature : on peut ſe ſervir des amandes pour mêler facilement avec l'eau pluſieurs ſubſtances onctueuſes & réſineuſes qui ne s'y uniroient pas ſi elles étoient ſeules : afin d'y parvenir on fait de ces ſubſtances & des amandes une eſpece d'émulſion, ce qui rend les premieres plus propres aux uſages de la Médecine. L'on pourroit donner le camphre & les purgatifs réſineux fort commodément ſous cette forme.

ANACARDIUM. L'anacarde, ou la feve de Malaca.

C'eſt le fruit d'un arbre qui vient au Malabar & dans d'autres parties des Indes Orientales. Ce fruit eſt d'un noir luiſant, a la figure d'un cœur applati, environ un pouce de long, & ſe termine par un bout en une pointe obtuſe. Il contient dans deux coquilles une amande d'un goût un peu douçâtre. Il y a un ſuc âcre & épais entre ces deux coquilles.

On a beaucoup diſputé ſur les vertus médicinales de l'anacarde; les uns lui ont attribué le pouvoir de fortifier le cerveau & les nerfs, d'augmenter la mémoire, la vivacité de l'eſprit, ce qui lui a fait donner le titre de *confectio ſapientum*, confection des ſages : d'autres veulent qu'on l'appelle plutôt *confectio ſtultorum*, confection des fous, & citent même des exemples de perſonnes qui ſont devenues maniaques par ſon uſage réitéré. Cependant l'amande de l'anacarde ne differe point en qualité des amandes ordinaires. Les mauvais effets qu'on attribue à ce fruit, appartiennent ſeulement au ſuc contenu entre les enveloppes; l'âcreté de ce ſuc eſt ſi grande, qu'il eſt employé par les Indiens comme un cauſtique. On recommande de l'employer à l'extérieur pour détruire les dartres, les rouſſeurs & autres difformités de la peau; mais il ne les diſſipe efficacement, qu'en excoriant & ulcérant la peau, de ſorte qu'il en vient une nouvelle ſous l'anciennne qui étoit le ſiege du mal : au reſte, c'eſt un médicament infidele, & nous en avons beaucoup d'autres capables d'opérer d'auſſi bons

effets, plus sûrement & ſans danger ; auſſi eſt-il peu uſité.

ANAGALLIS *folia. Anagallis phœniceo flore.* C. B. & *anagallis flore cæruleo.* ANAGALLIS, ARVENSIS. L. Le mouron mâle à fleurs rouges, le mouron femelle à fleurs bleues. Il croît dans les endroits cultivés de la plus grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Us.* les feuilles. Le mouron a les feuilles tachetées en deſſous & ſans queue, ce qui ſert à le diſtinguer de l'alſine, qu'on nomme mouron des oiſeaux. Le mouron mâle & le mouron femelle ne different que dans la couleur de leurs fleurs.

Ces deux variétés de mouron viennent naturellement dans les champs, mais le mouron mâle ou celui qui porte des fleurs rouges, eſt le plus commun. Ils ont tous deux un goût un peu âcre, & n'ont que peu ou même point d'odeur. On leur attribue beaucoup de vertus extraordinaires. Geoffroy les regarde comme céphaliques, ſudorifiques, vulnéraires, anti-épileptiques & alexiteres. Tragus, Caſpar, Hoffman, Michaelis n'ont pas été plus réſervés, dans les louanges qu'ils leur donnent : un de ces Auteurs dit avoir vu mille exemples de l'efficacité ſinguliere d'une décoction & d'une teinture de mouron, dans des délires maniaques & mélancholiques. Mais les Praticiens modernes n'ont pas eu le même ſuccès.

On ſe ſert quelquefois du mouron comme aliment : il n'eſt pas mauvais en ſalade ; & dans certains endroits d'Angleterre, c'eſt une des herbes potageres d'uſage. Une teinture ſpiritueuſe du mouron ne ſert pas à grand choſe ; & de toutes les préparations, il n'y a que l'extrait fait avec de l'eau qui ſoit utile.

ANAGALLIS *aquatica. Voyez* Becabunga.

ANCHUSÆ *radix. Bugloſſum radice rubra Tourn.* ANCHUSA, TINCTORIA. L. L'orcanette, herbe vivace qui croît naturellement dans les contrées Méridionales de l'Europe. *Uſ.* la racine.

L'orcanette eſt une plante rude au toucher, couverte de poils, & qui approche de la viperine. Sa principale différence d'avec les bugloſes ordinaires, conſiſte dans la couleur de ſes racines, dont la partie corticale eſt d'une

rouge obſcur, & teint les huiles, la cire, & toutes les ſubſtances onctueuſes d'un beau rouge foncé; mais non les liqueurs aqueuſes. La racine d'orcanette n'a preſque point d'odeur, elle a une ſaveur amere & aſtringente, quand elle eſt nouvellement cueillie; mais elle n'en a preſque pas, quand elle eſt ſeche. Quant aux vertus médicales, elle n'en a pas. Son principal uſage eſt de teindre les huiles, les onguens & les emplâtres en une couleur rouge qui eſt fort belle. Comme la couleur ne réſide que dans l'écorce, on devroit choiſir les racines les plus petites, car elles ont, proportion gardée, plus d'écorce que les plus grandes.

ANETHI *ſemen. Anethum hortenſe.* C. B. ANETUM GRAVEOLENS. L. L'aneth; herbe annuelle qui croît naturellement en Eſpagne & en Portugal. *Uſ.* les graines.

L'aneth eſt une plante ombellifere, qu'on cultive pour les uſages de la cuiſine & de la médecine. Les graines ſont d'une couleur pâle tirant ſur le jaune, d'une figure preſque ovale, convexes d'un côté, & applaties de l'autre; le goût de ces graines eſt piquant & aſſez chaud, leur odeur eſt aromatique, ſans être pourtant de l'eſpece la plus gracieuſe; on les recommande comme carminatives dans les coliques venteuſes, qui viennent ou de ce qu'on a reſſenti du froid ou de la viſcoſité des humeurs. Les préparations les plus efficaces ſont une huile diſtillée, & une teinture, ou un extrait fait avec de l'eſprit-de-vin.

ANGELICÆ *radix, folia, ſemen. Angelica ſativa.* C. B. *Imperatoria ſativa* Tourn. ANGELICA ARCHANGELICA. L. L'angélique des jardins; herbe vivace qui croît naturellement en Laponie. *Uſ.* la racine, les feuilles, la ſemence.

Les racines ſont ſujettes à moiſir, & à être dévorées par des inſectes, à moins qu'on ne les ſeche parfaitement, qu'on ne les tienne dans un endroit ſec, & qu'on ne les expoſe ſouvent à l'air. Nous croyons qu'on pourroit garantir les racines ſujettes à cet inconvénient, en les plongeant dans de l'eau-de-vie bouillante, ou en les expoſant à ſa vapeur après qu'elles ſont ſeches.

Toutes les parties de l'angélique & la racine ſur-tout,

ont une odeur aromatique forte qui plaît aſſez généralement, & une ſaveur un peu amere & chaude, aſſez agréable, & qui reſte long-tems au palais aprés qu'on les a mâchées. La ſaveur des graines & des feuilles eſt ſujette à ſe diſſiper, ſur-tout celle des feuilles qui en ont perdu la plus grande partie quand elles ſont ſeches; cependant les racines la retiennent plus long tems, elles en perdent une partie quand on les garde. Si on fait une inciſion pendant le printems à la racine encore fraîche, elle rend un ſuc jaune, onctueux, & odoriférant, lequel étant deſſéché lentement, devient une belle gomme-réſine, qui contient à un haut degré les vertus de l'angélique. En deſſéchant la racine, ce ſuc s'épaiſſit en molécules diſtinctes, qui quand on coupe une racine longitudinalement, paroiſſent diſtribuées en petites veines: on les extrait facilement lorſqu'elles ſont dans cet état, avec de bon eſprit-de-vin pur, mais non pas avec de l'eau. L'angélique eſt un des plus fins aromatiques qui croiſſent en Europe.

AMGUILLÆ *hepar*, le foie de l'anguille.

Ce foie & le fiel ſont extrêmement âcres, on les a regardés comme des remedes ſpécifiques dans les accouchemens laborieux; & ils entrent dans pluſieurs compoſitions d'uſage en pareil cas, quoiqu'il ſoit certain que des médicamens âcres & irritans comme ceux ci, ſoient alors réellement nuiſibles.

ANGURIA, *voyez* Citrullus.

ANIME, la gomme animé.

C'eſt la réſine qui tranſſude d'un grand arbre de l'Amérique, appellé par Piſon *jetaiba*, & *courbaril* par les Indiens. *Courbaril bifolia flore pyramidato Plum.* Cette réſine eſt de couleur d'ambre, tranſparente, d'une odeur légere & agréable, & n'a preſque pas de goût. Elle ſe diſſout entierement dans de l'eſprit de vin, quoique ce ſoit un peu lentement, les parties impures y ſont ſouvent en grande quantité, tombent au fond ou ſurnagent. On dit que les habitans du Bréſil employent l'*anime* en fumigations, contre les douleurs qui viennent de ce qu'on a reſſenti du froid; on s'en ſert rarement en Europe, comme médicament.

ANISI

ANISI *ſemen. Apium aniſum dictum ſemine ſuaveolente*, Tourn. PIMPINELLA ANISUM. L. L'anis ; plante annuelle ombellifere qui croît naturellement en Egypte. *Uſ.* la ſemence.

L'anis a une odeur aromatique, & une ſaveur chaude agréable & ſucrée, l'eau extrait fort peu de ſa ſaveur, mais l'eſprit-de-vin l'enleve entierement.

La ſemence d'anis eſt une des quatre ſemences chaudes majeures : elles s'employent principalement dans les maladies venteuſes, & celles qui viennent de froid ſans qu'il y ait inflammation, dans les cas de pituite ou ſéroſité viſqueuſe, & contre les tranchées auxquelles les jeunes enfans ſont ſujets. Frédéric Hoffman vante beaucoup leur uſage dans les foibleſſes de l'eſtomac, dans les diarrhées, & en général pour augmenter le ton des viſceres ; & il penſe que ces graines méritent bien le nom que leur a donné Vanhelmont, qui les appelloit *inteſtinorum ſolamen.*

ANONIS, *voyez* Ononis.

ANSERINA, *voyez* Argentina.

ANTIMONIUM *ſtibium.* L'antimoine

L'antimoine eſt un minéral peſant & fragile, compoſé de filets longs & luiſans ſemblables à des aiguilles, entremêlés d'une ſubſtance de couleur de plomb foncée, ſans aucun goût ni odeur particuliere. Il y en a des mines en Allemagne, & en France, on en trouve auſſi quelques-unes en Angleterre. L'antimoine d'Angleterre paroît être le moins propre pour les uſages de la médecine, parce qu'il contient ordinairement une portion de plomb. Les ſubſtances qu'on trouve mêlées avec l'antimoine des autres pays, ſont ordinairement de la nature des pierres non-fuſibles. On fond l'antimoine natif ou minéral, dans des vaiſſeaux de terre dont le fond eſt percé de quelques petits trous, & on le reçoit dans des moules coniques : la matiere la plus légere & la moins pure s'éleve à la ſurface du métal en fuſion, pendant que la plus pure & la plus peſante tombe au fond, c'eſt pour cette raiſon que la partie ſupérieure & la plus large de ces pains, eſt moins pure que la partie inférieure qui eſt pointue.

On reconnoît qu'un antimoine eſt bon, lorſqu'il eſt peſant, que ſes parties ſont compactes, ſerrées, que les pains

ne ſont point ſpongieux, que ſes aiguilles ſont fortes, & qu'il s'évapore très-facilement dès qu'il éprouve un feu violent.

Les anciens ont employé l'antimoine en collyre contre l'inflammation des yeux, & pour teindre les ſourcils en noir. Son uſage interne n'a été établi qu'à la fin du quinzieme ſiecle, & il y a eu alors des gens qui l'ont regardé comme poiſon: cependant l'expérience nous démontre que l'antimoine pur dans l'état de crudité ou naturel, n'a aucune qualité nuiſible, que pluſieurs de ſes préparations ſont de puiſſans remedes, & que celles mêmes qui ſont des émétiques & des cathartiques fort violens, perdent leur qualité nuiſible par un léger changement de leurs parties, ou par l'addition d'une autre ſubſtance.

Les expériences chymiques nous font voir que ce minéral eſt compoſé d'un métal uni avec du ſoufre commun, & que l'on peut le faire paroître ſous la forme métallique, par les mêmes moyens que l'on extrait les autres métaux de leurs mines.

Ce métal pur pris à petite doſe opere avec beaucoup de violence, comme purgatif & comme émétique: lorſqu'il eſt combiné avec le ſoufre, ainſi qu'il ſe trouve dans le minéral crud, il n'agit point avec autant de violence: quand il eſt dépourvû du principe inflammable qui lui eſt commun avec toutes les ſubſtances parfaitement métalliques, il ſe convertit en une chaux dénuée de toute efficacité.

ANTHORÆ, *ſive antithoræ, ſeu aconiti ſalutiferi radix. Aconitum ſalutiferum.* C. B. *Aconitum foliorum laciniis linearibus, ubique ejuſdem latitudinis, Linnæi.* ACONITUM, ANTHORA. L. herbe vivace qui croît dans les hautes montagnes de l'Europe. *Uſ.* la racine.

On diſtingue cette plante d'avec les aconits qui ſont des poiſons, par ſes feuilles qui ſont plus découpées, & qui ne ſont point luiſantes. La racine a été regardée comme un remede contre les poiſons, particulierement contre l'aconit qu'on nomme thora, d'où lui eſt venu le nom d'antithora; quelques-uns néanmoins regardent ce prétendu antidote comme dangereux. Frédéric Hoffman dit que c'eſt un catarthique ttès-violent, & qu'il a cauſé des maladies dangereuſes de l'eſtomac, accompagnées de cha-

leur, de ſoif, & d'anxiétés; d'un autre côté M. Geoffroy rapporte qu'il n'a jamais obſervé à cette racine aucune qualité purgative, ni vu aucune ſuite fâcheuſe de ſon uſage, & qu'au contraire il l'a ſouvent adminiſtré, & avec beaucoup de ſuccès, pour faire mourir les vers, & dans les fievres malignes, ſpécialement dans celles qui proviennent d'humeurs viſqueuſes, glaireuſes, amaſſées dans l'eſtomac & dans les inteſtins: la doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à un gros. Il nous manque un nombre ſuffiſant d'expériences pour décider ce point de pratique, & il eſt certain que l'uſage de cette racine n'eſt pas généralement approuvé par les praticiens: elle a une ſaveur âcre & amere.

ANTITHORA, *voyez* Anthora.

APARINES *folia. Apparine vulgaris.* C. B. *Hepatica ſtellaris.* GALLIUM APPARINE. L. Le grateron, le muguet des bois; herbe vivace qui croît dans une partie conſidérable de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

Cette plante eſt grêle, rude au toucher, & ſans ſoutien. On la recommande comme apéritive, mais dans la pratique on en fait peu d'uſage.

APALACHINE, *voyez* Caſſine.

APES, les abeilles. *Uſ.* leur corps, le miel, la cire.

Le corps de l'abeille deſſéché & pulvériſé guérit, à ce qu'on dit, l'*alopecia* donné intérieurement, il favoriſe l'écoulement des urines; mais il y a long-tems qu'on ne fait plus uſage de ce médicament. On parlera du miel & de la cire dans des articles ſéparés. *Voyez* Cera, Mel.

APIASTRUM, *voyez* Meliſſa.

APIUM hortenſe, *voyez* Petroſelinum.

APIUM dulce, *voyez* Apii radix.

APIUM macedonicum, *voyez* Petroſelinum macedonicum.

APII *radix, ſemen. Apium paluſtre. Apium officinarum.* C. B. P. APIUM GRAVEOLENS. L. L'ache; herbe vivace qui croît dans une bonne partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les racines & les graines.

Le feuilles de cette plante ſont plus larges que celles du perſil des jardins, d'une couleur verte foncée, & d'une

odeur plus forte & plus déſagréable. La racine eſt une des cinq racines apéritives, majeures, on les a preſcrit autrefois dans les apozêmes apéritifs, & en décoction pour boiſſon dans des maladies, mais à préſent on n'en fait pas d'uſage.

Les ſemences ſont aſſez aromatiques, on les a employées comme carminatives, & il paroît qu'elles ont réellement cette vertu, mais on ſe ſert plus fréquemment d'autres ſemences qui ſont plus efficaces. On nomme *apium dulce*, ou céleri, une variété de cette plante que l'on doit à la culture, elle pourroit être ſubſtituée à l'ache, même avec avantage, mais elle eſt plus d'uſage comme aliment ou aſſaiſonnement, que comme médicament.

AQUA, l'eau, *voyez* à la fin de cette ſeconde partie de la matiere médicale les diverſes eſpeces d'eau pures & minérales, leurs qualités & vertus médicinales.

AQUILEGIÆ *folia, flores, ſemen. Aquilegia flore ſimplici Raii ſyn.* AQUILEGIA VULGARIS. L. L'ancolie; herbe vivace qui croît en Europe dans les bois. *Uſ.* les feuilles & les graines.

Cette plante a paſſé pour apéritive, & eſt regardée par le peuple comme propre à faire ſortir la rougeole & la petite vérole. On en diſtilloit une eau, on faiſoit une conſerve de ſes fleurs, & un vinaigre médicinal par l'infuſion de ces mêmes fleurs; mais il y a long-tems qu'on les a bannies de la pratique pour leur ſubſtituer des remedes plus efficaces.

ARANEARUM *telæ*, les toiles d'araignée. On ne les rencontre jamais dans les ordonnances des Médecins, mais on s'en ſert quelquefois pour arrêter le ſang qui découle d'une bleſſure légere, ce qu'elle paroît opérer en s'attachant à la partie de maniere à fermer les orifices des vaiſſeaux, & par conſéquent à empêcher la ſortie du ſang.

ARANTIA malus, *voyez* Aurantium.

ARESTA bovis, *voyez* Ononis.

ARGENTINÆ, *potentillæ, anſerinæ folia. Pentaphylloides minus ſupinum, ſeu procumbens, foliis alatis argenteis & ſerratis, flore luteo Mor. Hiſt. Ox. Pentaphilloides argenteum alatum, ſeu potentilla.* T. I. R. H. POTENTILLA ANSERINA. L. L'argentine; herbe vivace qui croît en

Europe, ſpécialement aux environs de Paris dans les prairies humides. *Uſ.* les feuilles.

La plupart de ceux qui ont écrit ſur la matiere médicale, regardent l'argentine comme très-aſtringente. Sa reſſemblance avec la tormentille, quant à la fructification, a fait croire apparemment que la premiere poſſédoit les mêmes vertus que la derniere, qui eſt connue pour un puiſſant ſtiptique. Les qualités ſenſibles de l'argentine ne donnent pas lieu d'en attendre de grands effets; ſes feuilles n'ont qu'une légere apreté, ce qui peut ſeulement la faire placer parmi les fortifians qui ont une action modérée. Peut-être l'argentine reſſemble-t-elle à la tormentille, par les vertus de ſa racine, c'eſt ce qu'il faudroit éprouver: mais il n'y a pas d'apparence, cette racine étant douce & aſſez gracieuſe comme celle des panais & non aſtringente.

ARGENTUM, l'argent.

Les Arabes & quelques modernes ont attribué un grand nombre de vertus à l'argent, dans ſon état naturel ou crud. Cependant quand on le fait prendre de cette maniere, il ne produit aucun effet ſur le corps humain, mais ce métal étant combiné avec une petite quantité d'acide nitreux, il devient un puiſſant hydragogue, qui à la vérité n'eſt pas toujours ſûr; ſi on l'unit avec une plus grande quantité d'acide il devient un fort cauſtique. L'acide nitreux eſt le ſeul qui diſſolve parfaitement ce métal; ſi on ajoute à cette ſolution une petite portion d'acide marin, ou d'une ſubſtance qui en contient, la liqueur devient laiteuſe, & l'argent ſe précipite ſous la forme d'une chaux blanche: c'eſt-là un moyen de découvrir l'acide marin dans les eaux, &c.

ARGENTUM VIVUM. *Hydragyrus. Mercurius.* Le mercure ou vif-argent.

Le mercure eſt un fluide minéral opaque, de la couleur de l'argent: lorſqu'il eſt fondu, on le prendroit pour de l'étain ou pour du plomb: il eſt plus peſant que tous les fluides, & que la plûpart des ſubſtances métalliques. Il ne ſe glace qu'à un degré de froid exceſſif; dans le feu, il devient entierement volatil. Ce minéral ſe trouve

dans la terre ſous une forme fluide, on le tire de certaines mines, par des procédés convenables. Les mines riches, connues, ſont en Hongrie, en Eſpagne; mais ſur-tout dans l'Amérique Méridionale d'où nous vient la plus grande quantité de ce minéral.

L'uſage du mercure comme médicament, ſemble n'avoir été que très-peu connu avant le quinzieme ſiecle: les anciens le regardoient comme un poiſon corroſif, quoiqu'il n'ait ni acrimonie, ni goût, ni odeur par lui-même: on a pluſieurs exemples que le mercure a été retenu pendant des années dans les cavités, ſoit des os, ſoit des parties charnues, ſans y avoir cauſé le moindre mal. Pris dans ſon état naturel ou de crudité, & ſans être diviſé, il paſſe par les inteſtins ſans y ſubir aucune altération; & on n'a pas obſervé qu'il y ait produit alors aucun effet marqué. On l'a vanté, à la vérité, contre l'aſthme & d'autres maladies des poumons; mais l'expérience n'a pas confirmé ces éloges.

Ce même mercure qui n'a rien d'irritant, & qui eſt preſque ſans autre action, que celle de ſa peſanteur, quand il eſt naturel ou crud & non diviſé, étant réſous en vapeur par le feu, ou étant diviſé de quelque autre maniere que ce ſoit en particules ſubtiles que l'interpoſition de quelque ſubſtance empêche de ſe réunir, il devient très actif, & nous fournit les poiſons les plus violens & les remedes les plus efficaces que nous connoiſſions.

Soit qu'on faſſe prendre par la bouche les préparations de mercure, ſoit qu'on les faſſe pénétrer dans l'intérieur du corps en les injectant ou les appliquant à l'extérieur, elles paroiſſent rendre plus fluides toutes les humeurs du corps, même celles qui ſont dans les vaiſſeaux les plus petits & les plus éloignés des premieres voies. On peut auſſi employer ces préparations, de maniere qu'elles contribuent à augmenter les excrétions qni ſe font par les différens émunctoires. C'eſt pourquoi l'on en fait uſage dans les maladies chroniques invétérées, qui proviennent d'un épaiſſiſſement des humeurs, & d'obſtructions opiniâtres des glandes excrétoires; dans les maladies ſcrophuleuſes & cutanées, & dans les maux véné-

riens. Si on n'employe pas certaines ſubſtances pour déterminer l'action des préparations mercurielles vers tel émutoire en particulier, elles la font voir principalement à la bouche, & après avoir fondu les humeurs dans les parties les plus éloignées, elles en excitent une évacuation copieuſe par les glandes ſalivaires.

Les effets ſalutaires des mercuriaux ne dépendent nullement de la quantité de l'évacuation ſenſible. Ce médicament peut être introduit dans le corps, de maniere à y produire de très-bons effets, ſans y cauſer d'évacuation ſenſible. Pour en obtenir ces effets, il faut le donner en petites doſes, conjointement avec des ſubſtances qui le déterminent à agir ſur les reins ou vers les pores de la peau. On a guéri par ce moyen des maladies cutanées & vénériennes invétérées, ſans autre excrétion ſenſible, qu'une légere augmentation de la tranſpiration ou des urines. Lorſqu'il y a des ulceres dans quelque partie du corps durant l'uſage des mercuriaux, il en découle pendant quelque tems une matiere extrêmement fétide, qui diminue toujours, juſqu'à ce qu'enfin l'ulcere ſoit entierement cicatriſé. Si par l'action du froid ou de toute cauſe, le mercure porte à la bouche, c'eſt-à-dire, cauſe la ſalivation, ce qui eſt rare, on y remédie en interrompant ſon uſage pendant un jour ou deux, en purgeant & en excitant la tranſpiration par des médicamens chauds ou appropriés aux circonſtances.

ARISTOLOCHIA. L'ariſtoloche. Il y a trois racines de ce nom dont on ſe ſert en Médecine.

ARISTOLOCHIA *longa*, l'ariſtoloche longue. Cette racine eſt remplie de tubéroſités ; elle ſe trouve quelquefois de la groſſeur du doigt, & quelquefois auſſi groſſe que le bras, & longue d'un pied; elle eſt à-peu-près également groſſe par tout, ſi ce n'eſt au milieu où elle l'eſt davantage qu'aux extrémités; l'extérieur eſt brun, & l'intérieur jaunâtre.

2. ARISTOLOCHIA *rotunda*, l'ariſtoloche ronde. Elle ne paroît différer de la précédente que par ſa forme ronde.

3. ARISTOLOCHIA *tenuis*, l'ariſtoloche menue. C'eſt une racine longue & grêle, qui eſt ordinairement de la groſſeur d'une plume à écrire.

4. ARISTOLOCHIA *clematitis recta.* C. B. P. L'ariſtoloche clématite, l'ariſtoloche des vignes, la ſarrazine, ſa racine eſt grêle, droite, fibreuſe.

Ces plantes croiſſent en Eſpagne, en Italie, dans les parties méridionales de France, & la quatrieme eſpece ſe trouve ſpécialement aux environs de Paris ; elles ont une odeur un peu aromatique, & une ſaveur chaude & amere. Les auteurs nous les décrivent ordinairement comme extrêmement chaudes & irritantes : quelques-uns diſent que de toutes les plantes aromatiques, elles ſont les plus chaudes ; mais telles qu'on les trouve ordinairement dans les boutiques, elles cauſent peu d'irritation. Si on mâche l'ariſtoloche longue & la ronde, à peine y trouve-t-on dans ce premier moment quelque ſaveur, mais bientôt après on ſent une amertume qui ſouleve l'eſtomac ; celle de l'ariſtoloche longue eſt moins forte, mais la petite ariſtoloche remplit en un inſtant la bouche d'un amer aromatique aſſez agréable.

Les vertus médicinales de ces racines ſont d'échauffer, d'irriter, d'atténuer les ſéroſités viſqueuſes, la pituite épaiſſie, & de favoriſer la ſécrétion des humeurs en général : on en vante l'uſage principalement pour faire venir les regles, la doſe en ſubſtance eſt depuis un ſcrupule juſqu'à deux gros. On recommande extérieurement l'ariſtoloche longue, pour déterger & deſſécher les plaies & les ulceres, ſpécialement dans les ulceres au fondement à la ſuite des hémorrhoïdes, ainſi que dans les maladies cutanées.

ARMORACIA, *voyez* Raphanus ruſticanus.

ARNICA, *voyez* Doronicum.

ARSENICUM, l'arſénic.

Il y a une quantité d'arſénic plus ou moins grande dans la plupart des mines, particulierement dans celles d'étain, de biſmuth, dans les pirrites blanches & dans le minéral, qu'on nomme cobalt. La plus grande partie de l'arſénic qui eſt dans le commerce, ſe retire du cobalt par une eſpece de ſublimation : l'arſénic s'éleve d'abord ſous la forme d'une poudre griſe, qui étant ſoumiſe à la ſublimation une ſeconde fois & avec plus de ſoin, forme des maſſes ſolides tranſparentes, & c'eſt là l'arſénic blanc qui eſt dans le commerce.

L'arſénic ſublimé avec un dixieme de ſon poids de ſoufre, s'unit avec lui & forme une maſſe jaune, un peu tranſparente ; c'eſt là l'arſénic jaune qu'on trouve dans le commerce : en doublant la quantité du ſoufre, le compoſé devient plus opaque, plus compact, & d'un rouge foncé, ſemblable à celui du cinnabre, avec cette différence ſeulement que l'arſénic étant réduit en poudre, celle-ci eſt moins rouge que n'eſt l'arſénic en maſſe, au lieu que le cinnabre en poudre eſt d'un rouge beaucoup plus vif que le cinnabre en maſſe. Cet arſénic avec double doſe de ſoufre, forme l'arſénic rouge qui eſt dans le commerce. En variant les proportions de l'arſénic & du ſoufre, on obtiendra des ſublimés extrêmement variés pour la couleur, & dans les diverſes nuances du jaune & du rouge.

On rencontre ſouvent dans la terre des mêlanges naturels d'arſénic & de ſoufre, ſemblables aux préparations précédentes. L'arſénic rouge foſſile eſt le ſandaracha des Grecs, le réalgar & le riſigal des Arabes. Le rouge & le jaune, s'appellent zarnich, lorſque leur texture eſt douce au toucher & uniforme ; lorſqu'ils ſont compoſés de petites écailles ou feuillets, on les nomme orpins, orpimens; c'eſt à ces derniers ſeulement que les Grecs ont donné le nom d'arſénic.

Pluſieurs expériences démontrent clairement contre l'opinion de quelques auteurs modernes, que le zarnic & l'orpiment contiennent réellement de l'arſénic, car on en retire, par pluſieurs procédés, de l'arſénic parfait, même en aſſez grande quantité.

L'arſénic pur ou blanc a une ſaveur pénétrante & corroſive ; étant pris intérieurement il eſt un poiſon très-violent. Outre les effets que l'arſénic a de communs avec les autres corps corroſifs, il agit d'une maniere remarquable ſur les tuniques de l'eſtomac en diminuant extrêmement leur épaiſſeur, il occaſionne de l'enflure & le ſphacele par tout le corps pendant la vie, & une putréfaction ſubite après la mort, & ſur-tout, à ce que l'on dit, celle des parties génitales dans les hommes. Lorſque la quantité eſt trop petite pour cauſer la mort en peu de momens, elle occaſionne des tremblemens, la paralyſie, les fievres lentes, hectiques. Les remedes contre ce poiſon, ſont le lait

& les liqueurs huileuſes, priſes en abondance & le plutôt que l'on peut après qu'on a avalé l'arſénic.

L'arſénic rouge & jaune, ſoit naturels, ſoit artificiels, n'ont que très-peu de ſaveur, & ils ſont beaucoup moins vifs dans leur action que le blanc. Le ſoufre qui diminue ſi fort l'action du mercure, & celle de l'antimoine, affoiblit auſſi beaucoup la virulence de l'arſénic, & les ſubſtances qui abondent le plus en ſoufre, paroiſſent preſque innocentes : on a fait prendre à des chiens des doſes aſſez fortes de l'arſénic rouge artificiel, & des orpimens natifs, ſans qu'on en ait vû réſulter aucune ſuite fâcheuſe.

ARTEMISIÆ *folia. Artemiſia vulgaris major.* C. B. ARTEMISIA VULGARIS. L. L'armoiſe ; herbe vivace qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

Cette plante a quelque reſſemblance avec l'abſynthe ordinaire, mais les fleurs de l'abſynthe ſont pendantes, au lieu que celles de l'armoiſe ſe tiennent droites.

Les feuilles de l'armoiſe ont une odeur aromatique légere, & un goût amer herbacé. Elles paſſent principalement pour anti-hiſtériques & utérines : Quelquefois on boit l'infuſion de l'armoiſe ſeule ou mêlée avec d'autres ſubſtances, pour faire ceſſer les ſuppreſſions de regles. Ce médicament eſt certainement fort doux, & beaucoup moins chaud que la plûpart des autres, auxquels on attribue des vertus ſemblables : en quelques endroits d'Angleterre l'armoiſe eſt du nombre des herbes potageres.

ARTHANITÆ *radix. Cyclamen orbiculato folio inferne purpuraſcente.* C. B. CYCLAMEN EUROPÆUM. L. Le pain de pourceau ; herbe vivace qui croît dans l'Europe Septentrionale. *Uſ.* la racine.

La racine de cette plante étant nouvellement tirée de la terre a une ſaveur extrêmement âcre & brûlante, qu'elle perd preſqu'entierement quand elle eſt ſeche. On la recommande comme errhine ou ſternutatoire, elle entre dans les cataplaſmes qui ſe mettent ſur les tumeurs ſchirheuſes & ſcrophuleuſes ; on la fait prendre intérieurement, comme cathartique, déterſive, & apéritive : elle

opere fort lentement, mais elle eſt très-irritante, & enflamme les gencives & les inteſtins, ce qui l'a fait rejetter de pluſieurs diſpenſaires.

ARI *radix. Arum maculatum maculis nigris.* C. B. ARUM MACULATUM. L. Le pied-de-veau; herbe vivace qui croît dans l'Europe Méridionale. *Uſ.* la racine.

Toutes les parties de l'arum, & la racine ſur-tout, ont un goût fort âcre & piquant: pour peu qu'on en mâche la racine, elle laiſſe une ſenſation de brûlure & de picotement à la langue qui dure pluſieurs heures après, & elle occaſionne en même tems une ſoif conſidérable; on diminue ces accidens par l'uſage du beurre, du lait, ou des liqueurs huileuſes. Cette racine ſéchée & gardée quelque tems, perd beaucoup de ſon âcreté, & devient même une ſubſtance farineuſe preſque inſipide.

La racine d'arum eſt un puiſſant irritant & atténuant, elle a des effets très-marqués & ſalutaires dans les cas de cachexie, de pâles couleurs, de foibleſſe d'eſtomac, lorſque ces maladies ont pour cauſe une pituite épaiſſe, viſqueuſe, & dans les maux cauſés en général par le relâchement ou l'inaction des ſolides, & la ſtagnation ou circulation lente des fluides.

J'ai éprouvé d'heureux effets de l'uſage de cette racine dans le traitement des douleurs de rhumatiſme, ſur-tout quand elles étoient fixes & ſituées profondement. En pareils cas j'ai fait prendre depuis dix grains juſqu'à un ſcrupule de racine fraîche d'arum, deux ou trois fois par jour: elle s'avaloit en bol ou en émulſion, jointe à des ſubſtances huileuſes & mucilagineuſes qui empêchoient que ſon âcreté & ſon irritation ne ſe fiſſent ſentir vivement, & ne produiſiſſent ſur la langue une impreſſion douloureuſe. En général elle occaſionne par-tout le corps une légere agitation avec picotement, & quand le malade ſe tient chaudement au lit, elle cauſe des ſueurs abondantes.

ASA FŒTIDA ou *Aſſa fœtida.* L'Aſſa fœtida.

Ce ſuc découle des inciſions faites à la racine d'une plante ombellifere, qui croît en Perſe, il eſt alors très-fluide & blanc comme du lait, mais étant expoſé à l'air il devient d'une couleur brunâtre, & acquiert ſucceſſivement

divers degrés de conſiſtance. On nous l'apporte en groſſes maſſes irrégulieres, composées de pluſieurs petites larmes ou grains luiſans, blancs ou rouges, ou violets; les maſſes qui ſont tranſparentes d'un rouge pâle, & mêlées d'un grand nombre de larmes blanches, ſont regardées comme les meilleures.

Ce ſuc a une odeur forte & fétide, qui approche de celle de l'ail, & une ſaveur amere, âcre, & mordante; il perd en veilliſſant de ſon odeur & de ſa force, circonſtance à laquelle on devroit avoir égard en l'adminiſtrant. Ce ſuc eſt composé d'environ un tiers de réſine pure, & deux tiers de matiere gommeuſe; la premiere eſt ſoluble dans l'eſprit-de-vin, la derniere dans l'eau: l'eau-de-vie diſſout preſque tout, & forme une liqueur trouble; la teinture faite avec l'eſprit-de-vin eſt tranſparente.

L'aſſa fétida eſt la plus active des gommes fétides; on s'en ſert ſouvent dans les maladies hyſtériques, & dans divers maux nerveux; elle a encore beaucoup d'efficacité contre les coliques venteuſes, & pour augmenter les ſécrétions des fluides dans les deux ſexes. Les anciens ont attribué à ce médicament pluſieurs autres vertus que l'on ne lui croit pas aujourd'hui.

ASARI *folia*; *radix*. *Aſarum*. C. B P. ASARUM EUROPEUM. L. Le cabaret, l'oreille d'homme; herbe vivace qui croît naturellement dans l'Europe méridionale & tempérée. *Uſ.* les racines & les feuilles.

Les racines & les feuilles d'aſarum ont une ſaveur chaude, amere, & âcre, qui ſouleve l'eſtomac; leur odeur eſt forte & n'a rien de déſagréable; données en ſubſtance depuis un demi-gros, juſqu'à un gros, elles cauſent d'abondantes évacuations, par haut & par bas. On dit que les teintures faites dans des menſtrues ſpiritueux, poſſedent les vertus émétiques & cathartiques de la plante, que l'extrait que l'on obtient en faiſant épaiſſir ces teintures, n'agit que comme un doux émétique: qu'une infuſion faite avec l'eau eſt cathartique, mais rarement émétique: que les décoctions aqueuſes qui ont bouilli longtems, & l'extrait aqueux, ne ſont ni émétiques ni purgatives, mais de très-bons diaphorétiques, diurétiques, & emménagogues.

Cette plante s'employe comme ſternutatoire ; ſa racine eſt peut-être le plus fort des ſternutatoires parmi les végétaux, ſans en excepter même l'ellébore blanc ; priſe par le nez, à la doſe d'un grain ou deux, elle occaſionne une grande évacuation de mucoſité, & excite un ptyaliſme conſidérable. Les feuilles ſont beaucoup moins violentes, & peuvent être données à la quantité de trois, quatre, ou cinq grains. Geoffroy rapporte qu'après avoir donné le ſoir une doſe de ce ſternutatoire, il a ſouvent vû l'écoulement du nez durer pendant trois jours conſécutivement, & qu'une paralyſie de la bouche & de la langue a été guérie par une ſeule doſe. Il conſeille de donner ce médicament dans des maladies opiniâtres de la tête, qui ſont occaſionnées par une humeur viſqueuſe & tenace, dans les paralyſies, & les maladies ſoporeuſes.

ASCLEPIAS, *voyez* Vincetoxicum.

ASELLI, *voyez* Millepedes.

ASPALATHUS, *voyez* Rhodium.

ASPARAGI *radix. Aſparagus ſativus.* C. B. ASPARAGUS OFFICINALIS, *altilis.* L. L'aſperge; herbe vivace qui croît dans l'Europe Méridionnale. *Uſ.* les racines.

Les racines ont une ſaveur amere, mucilagineuſe, douçâtre ; le fruit a à-peu-près le même goût. Le ſommet des pouſſes nouvelles a un goût plus agréable ; cette partie de l'aſperge excite l'appétit, mais eſt peu nourriſſante : elle donne une forte odeur à l'urine peu de tems après qu'on l'a mangée, & c'eſt la principale raiſon pourquoi on la dit diurétique, elle eſt auſſi regardée comme apéritive & déſobſtruante ; la racine eſt une des cinq racines apéritives. Quelques-uns regardent les jeunes pouſſes comme étant la partie la plus efficace ; d'autres attribuent plus de vertus à la racine, & d'autres à l'écorce de la racine. Stahl penſe qu'aucune de ſes parties n'a les vertus qu'on lui attribue communément : en effet l'expérience démontre que l'aſperge contribue très-peu, ſoit à exciter l'écoulement de l'urine lorſqu'elle eſt ſupprimée, ſoit à en augmenter ſa ſécrétion, & dans les cas où les remedes apéritifs ſont généralement utiles, celui-ci n'a que peu ou point de ſuccès.

ASPERULÆ *flores. Aſperula aut aſperula odorata.*

Hepatica ſtellaris ſeu ſtellata. ASPERULA ODORATA. L. L'hépatique, le muguet des bois; herbe vivace qui croît dans une grande partie de l'Europe. *Uſ.* la racine.

Cette plante a une odeur agréable, qui le devient davantage ſi on la deſſeche; ſon goût eſt ſalin & un peu auſtere, elle communique ſon parfum aux liqueurs vineuſes. On lui attribue la vertu d'atténuer les humeurs viſqueuſes, & de fortifier les viſceres du bas ventre : elle eſt recommandée dans les obſtructions du foie, & des conduits biliares; quelques auteurs la conſeillent contre l'épilepſie & la paralyſie, mais aujourd'hui on en fait peu d'uſage.

ASPHALTUS, *voyez* Bitumen judaïcum.

ASPLENIUM, *voyez* Ceterach.

ASSA fœtida, *voyez* Aſa fœtida.

ASTACUS fluviatilis, *voyez* Cancer fluviatilis.

ASTER, *voyez* Enula campana.

ATHANASIA, *voyez* Tanacetum.

ATRACTILIS, *voyez* Cnicus.

ATRIPLICIS *fœtidæ ſeu olidæ folia. Atriplex fœtida.* C. B. P. *Chenopodium fœtidum* Tourn. *Vulvaria.* CHENOPODIUM VULVARIA. L. L'arroche fétide; herbe annuelle qui croit dans les terres cultivés d'une grande partie de l'Europe; ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

Les feuilles de cette plante ſont viſqueuſes & ont une odeur forte & fétide qui ſe communique aux mains en la touchant même légerement, & qu'on a de la peine à faire paſſer. Son odeur eſt cauſe qu'on la regarde comme un excellent remede contre les maladies hyſtériques, & ce ſont les ſeuls cas où l'on en fait uſage. Tournefort en recommande la teinture ſpiritueuſe; quelques-uns conſeillent la décoction dans de l'eau; d'autres la conſerve des feuilles comme étant d'une efficacité merveilleuſe dans les maladies utérines.

ATRIPLICIS *ſativæ folia. Atriplex hortenſis alba ſeu pallide virens.* C. B. P. ATRIPLEX HORTENSIS. L. L'arroche, la bonne-dame; herbe annuelle qui ſe cultive dans les jardins potagers. *Uſ.* les feuilles.

Les feuilles des arroches s'employent principalement

dans les cuiſines. Elles ſont rafraîchiſſantes, & légerement laxatives : la décoction de ces feuilles eſt bonne contre la conſtipation, lorſque le malade eſt d'une tempéramment chaud & bilieux, ou ſe trouve accidentellement dans cet état.

AVELLANA *voyez* Corylus.

AVENA, AVENA SATIVA. L. L'avoine.

Ce grain eſt un aliment plutôt qu'un médicament ; il eſt aſſez nourriſſant & de facile digeſtion, les gruaux qu'on en fait ont auſſi une qualité mucilagineuſe, par laquelle ils émouſſent les humeurs acrimonieuſes, & deviennent utiles dans les maladies inflammatoires, les toux, enrouemens, & maux de gorge.

AURANTIORUM *flores, fructus, ſuccus, cortex, folia. Malus aurantia major.* C. B. *Aurantia fructu acido* CITRUS AURANTIUM. L. L'oranger dont le fruit eſt acide. *Uſ.* les feuilles, les fleurs, le ſuc & l'écorce jaune du fruit.

C'eſt un très-bel arbre toujours verd, portant des fleurs & du fruit pendant toute l'année : il vient naturellement dans les climats chauds.

Les fleurs ſont très-odoriférantes, & fort employées pour communiquer une odeur agréable à une infinité de choſes d'uſage, leur ſaveur eſt chaude & accompagnée d'un peu d'amertume. Elles communiquent leur odeur à l'eſprit-de-vin par l'infuſion, & à l'eau-de-vie ainſi qu'à l'eau par la diſtillation.

L'écorce jaune extérieure de ce fruit eſt un amer aromatique & agréable, & devient un excellent ſtomachique & carminatif dans les conſtitutions froides & phlegmatiques, elle procure de l'appétit, échauffe tout le corps, & fortifie les viſceres par ſa douce aſtriction. L'écorce d'orange paroît être beaucoup plus chaude que celle de limon, & abonder davantage en huile eſſentielle : on doit par conſéquent avoir égard à cette circonſtance dans l'adminiſtration de ces médicamens. La ſaveur de la premiere écorce étant d'une plus longue durée que celle de l'autre, on fait entrer l'écorce d'orange dans la teinture ſpiritueuſe amere, faite pour être gardée, tandis qu'on ſe ſert de celle de limon pour l'infuſion aqueuſe amere, qui s'employe dès qu'elle eſt faite ; on préfere pour les ſyrops, & quelques eaux diſtillées, l'écorce d'orange à celle de limon,

Le jus des oranges eſt une liqueur acide & agréable, d'une grande utilité dans les maladies fievreuſes & inflammatoires, pour diminuer la chaleur & le trop grand mouvement du ſang, pour étancher la ſoif, & procurer des excrétions ſalutaires : il s'employe avec beaucoup de ſuccès dans certaines eſpeces de ſcorbut, ſur-tout quand on l'adminiſtre conjointement avec le cochléaria, & le creſſon, ou autres anti-ſcorbutiques âcres.

Depuis quelques années on a vanté les feuilles d'oranger comme un ſpécifique contre l'épilepſie, & en général contre toutes les maladies convulſives; ce médicament en qualité d'aſtringent, & ainſi que les aſtringens en général, eſt calmant pour le ſyſtême nerveux dont il arrête les légeres oſcillations, mais il eſt moins ſpécifique dans les maux nerveux que beaucoup d'autres aſtringens, & ſur-tout que le quinquina.

Les oranges de Curaçao, aurantia curaslavienſia, ſont les fruits de l'oranger précédent ſéchés lorſqu'ils ſont jeunes & petits ; leur aſtriction, leur amertume, ſont à un plus haut degré que dans le fruit mûr ou plus gros.

AURICULA *judæ. Fungus auricula judæ, coloris ex cineraceo nigricantis, pernicioſus, in ſambuci caudice naſcens.* J. B. PEZIZZA COCHLEATA. L. L'oreille de Judas.

C'eſt un champignon qui croît ſur des ſureaux; quelques-uns le diſent un violent cathartique, d'autres le regardent ſeulement comme aſtringent. De judicieux auteurs ont dit qu'il ſeroit dangereux de s'en ſervir intérieurement.

AURICULÆ MURIS *folia. Piloſella major repens hirſuta.* C. B. HIERACIUM PILOSELLA. L. L'oreille de ſouris ; herbe vivace qui croît dans les terreins ſecs d'une grande partie de l'Europe.

Les feuilles de cette petite plante ont un goût âpre tirant ſur l'amer : elles ſont recommandées comme aſtringentes, mais on n'en fait aucun cas dans la pratique.

AURIPIGMENTUM, l'orpiment ; c'eſt un minéral compoſé de ſoufre & d'arſénic, *voyez* Arſenicum.

AURUM, l'or.

Ce ſont les Arabes qui ont introduit en médecine l'uſage interne de l'or, qu'ils regardoient comme un des meilleurs

meilleurs cordiaux, & très-propres à fortifier les nerfs: mais il eſt à préſumer qu'il n'y a perſonne à préſent qui attende de ce métal des effets ſalutaires, puiſqu'il n'eſt ſuſceptible d'aucune altération dans le corps humain. Toutes les teintures & tous les ors potables qu'on a faits juſqu'à préſent, ne ſont autre choſe que des diſſolutions de l'or dans l'eau régale, que l'on étend enſuite dans de l'eſprit-de-vin ou d'autres liqueurs, & qui ſont plus capables de nuire que de faire du bien.

AXUNGIA, la graiſſe des animaux.

Les Arabes ont introduit en médecine l'uſage de beaucoup d'eſpeces de graiſſe, & les ont recommandées comme poſſédant des vertus différentes. Le college de médecine de Wirtemberg, dans la derniere édition de ſon diſpenſaire, publiée en 1741, a preſcrit juſqu'à vingt-huit différentes eſpeces de graiſſes: quelques-unes de celles-ci, à ce qu'on y dit, ſont atténuantes & réſolutives; telles ſont les graiſſes de héron, de chat ſauvage, de cigogne, de perdrix, de lapin, de lievre, de renard, de marmote, de blaireau, de ſanglier, de loup, de couleuvre, de vipere; d'autres ſont échauffantes, déterſives, & ſeptiques, comme celles d'anguille, de brochet, d'ombre. Une troiſieme claſſe de ces graiſſes eſt émolliente, & ſpécialement celles de bœuf, de cerf, & de chevre: la quatrieme claſſe eſt émolliente, digeſtive, & calmante, elle comprend les graiſſes de canard, d'oie, de poule, de chien, de chapon, de caſtor, de cheval, & la graiſſe humaine. Le diſpenſaire d'Edimbourg a retranché pluſieurs de ces graiſſes, & n'a retenu que la graiſſe de canard, d'oie, de poule, de vipere, de bœuf, & la graiſſe humaine, avec le ſuif de mouton & de chevre, le lard de ſanglier, & de pourceau, & la moëlle de cerf. Le college de Londres n'a retenu que le ſaindoux ou graiſſe de porc, le ſuif de mouton, & la graiſſe de vipere, trois eſpeces de graiſſes dont la nature eſt différente, qui ſont aſſurément ſuffiſantes pour remplir toutes les indications pour leſquelles on emploie ces ſortes de ſubſtances. La qualité émolliente leur eſt commune à toutes, elles relâchent les parties auxquelles on les applique, & elles empêchent la tranſpiration: ces propriétés ainſi que leurs

effets appartiennent à toutes les graiſſes en général, mais dans un degré plus ou moins grand.

BALANUS, *voyez* Ben.

BALAUSTIA, les balauſtes, les fleurs du grenadier à fleurs doubles. *Punica flore pleno majore.* C. B. Le grenadier à fleurs doubles, arbre qui croît dans les climats chauds & qui ne ſe conſerve ici pendant l'hiver que dans les orangeries.

Les balauſtes ont un goût âpre & aſtringent. On les recommande dans les diarrhées, les diſſenteries, & dans tous les cas où on employe les médicamens aſtringens. Elles ſe preſcrivent rarement ſeules, mais elles entrent dans pluſieurs compoſitions.

BALSAMITÆ *folia ſeu ſummitates. Balſamita mas. Mentha hortenſis corymbifera.* C. B. *Mentha græca. Coſtus hortenſis.* TANACETUM BALSAMITA. L. L'herbe du cocq. Herbe vivace qui croît dans les Provinces Méridionales de l'Europe. *Uſ.* les feuilles ou ſommités.

Les feuilles ont un goût amer, chaud, & aromatique, & une odeur très agréable, qui approche de celle de la menthe, ou d'un mêlange de menthe & d'eupatoire; elle s'employe beaucoup moins aujourd'hui qu'autrefois.

BALSAMUM Canadenſe, *voyez* Abies.

BALSAMUM *copaiba, vel copaiva; oleum copaiba vel copau balſamum braſilienſe.* Le baume de Copahu eſt un ſuc réſineux liquide, qui découle du tronc d'un arbriſſeau du Bréſil & des Antilles de l'Amérique, par les inciſions qu'on y fait à deſſein; Piſon nomme cet arbre Copaiba, c'eſt le COPAIFERA OFFICINALIS. L. Ce ſuc eſt limpide & tranſparent, il a une couleur blanchâtre, ou pâle jaunâtre, une odeur agréable, & un goût amer & piquant. Ce baume a ordinairement la conſiſtance d'une huile, ou il eſt un peu plus épais. Quand on le garde pendant long tems, il prend à-peu-près la conſiſtance du miel, ſans cependant perdre ſa tranſparence; mais on ne l'a jamais vû devenir ni ſec ni ſolide, comme il arrive à la plûpart des autres ſucs réſineux.

On trouve quelquefois dans le commerce une eſpece de baume de Copahu épaiſſe, qui n'eſt point du tout

tranſparente, ou qui l'eſt beaucoup moins que la précédente, & il y a pour l'ordinaire au fond une certaine quantité de liqueur aqueuſe trouble. Cette ſorte de baume, ſelon toute apparence, eſt mêlée avec d'autres ſubſtances, ou bien on l'extrait de l'écorce & des branches de l'arbre en les faiſant bouillir avec de l'eau : le goût & l'odeur en ſont beaucoup moins agréables que dans le vrai baume de Copahu.

Le baume de Copahu dans l'état de pureté ſe diſſout entiérement dans l'eſprit-de-vin, ſur-tout ſi on a eu la précaution d'alkaliſer le menſtrue : cette ſolution eſt très-odorante. Ce baume diſtillé avec de l'eau fournit une grande quantité d'une huile eſſentielle tranſparente ; quand on lui fait éprouver un feu violent, ſans lui aſſocier aucune autre ſubſtance, il fournit une huile bleuâtre.

Le baume de Copahu eſt un médicament corroborant, déterſif, qui produit une légere irritation ; il fortifie le ſyſtême nerveux, il tend à relâcher le ventre ; donné à de fortes doſes, il devient purgatif ; favoriſe l'écoulement des urines, & contribue quelquefois à faire ſortir les graviers & ſables des reins & de la veſſie, il nettoye & guérit les ulceres des voies urinaires ; on le croit même plus efficace dans ce dernier cas que les autres baumes. Fuller remarque qu'il donne à l'urine un goût extrêmement amer, ſans lui communiquer comme la térébenthine une odeur de violette.

Ce baume a été célebre comme un excellent remede interne, principalement dans les gonorrhées, les fleurs blanches, & comme un très-bon interne & externe vulnéraire. On le recommande auſſi contre les diſſenteries, les cachexies ſcorbutiques, les maladies de la poitrine & des poumons, & lorſque les humeurs ſont acrimonieuſes & qu'elles tendent à la putréfaction : Fuller aſſure avoir vû le ſeul uſage de ce baume guérir des toux dangereuſes, qui, ſelon toute apparence, devoient ſe terminer par une phtiſie ; ce baume, ajoûte-t-il, quoique chaud & amer, produit de bons effets, même dans les cas d'étiſie ou de conſomption.

On ne donne ordinairement ce remede qu'à la doſe de vingt ou de trente gouttes, quoiqu'il y ait des Praticiens

qui en preſcrivent juſqu'à ſoixante, & davantage : on peut l'adminiſtrer ſous la forme d'un elæo-ſaccharum, ou en faire une émulſion en le triturant avec des amandes, ou plutôt avec un mucilage épais de gomme arabique, juſqu'à ce que le baume & les excipiens ſoient parfaitement mêlés ou incorporés, & alors on y ajoûte peu-à-peu une certaine quantité d'eau.

BALSAMUM Gileadenſe, *voyez* Opobalſamum.

BALSAMUM de Mecca, *voyez* Opobalſamum.

BALSAMUM Judaicum, *voyez* Opobalſamum.

BALSAMUM *peruvianum. Balſamum peruvianum fuſcum, vel nigricans* : le baume du Pérou, le baume noir ou brun du Pérou, le baume commun du Pérou.

Le baume noir ou brun du Pérou, ſe retire d'un arbre qui vient dans les contrées chaudes de l'Amérique : on l'obtient en faiſant bouillir dans l'eau le bois de l'arbre.

Ce baume, tel qu'on nous l'apporte, a la conſiſtance d'un miel peu épais, il eſt d'une couleur rouſſe-brune, tirant ſur le noir, ſon odeur eſt agréable & aromatique, & ſa ſaveur extrêmement chaude & mordante. Ce baume diſtillé avec l'eau, fournit une petite quantité d'une huile eſſentielle odorante, d'une couleur rougeâtre, & à un feu violent il donne une huile d'un rouge jaunâtre.

Le baume du Pérou eſt un médicament aromatique, beaucoup plus chaud & plus âcre que le baume de Copahu. Ses principaux effets ſont de réchauffer tout le corps, de fortifier les nerfs, d'accélérer la circulation, & d'atténuer les humeurs épaiſſes, viſqueuſes; propriétés qui le rendent ſalutaire dans certains aſthmes, dans les gonorrhées, les diſſenteries, la ſuppreſſion des regles, les obſtructions des viſceres, & autres maladies qui proviennent d'une foibleſſe dans les ſolides, ou de l'inertie des humeurs, & de la lenteur de leur cours. On l'employe encore extérieurement pour déterger & cicatriſer les plaies & les ulceres, quelquefois auſſi contre la paralyſie & les douleurs de rhumatiſme.

Ce baume ne s'unit point avec l'eau, le lait, les huiles par expreſſion, les graiſſes des animaux, ni la cire : on peut à la vérité le mêler à froid avec la cire & la ſubſtance ſébacée, appellée huile de macis par expreſſion ; mais

ſi le mêlange vient enſuite à ſe liquefier par la chaleur, le baume ſe dégage, & ſe précipite au fonds du vaſe, on peut encore le mêler avec l'eau ſous la forme d'émulſion, comme nous l'avons enſeigné pour le baume de Copahu; il ſe diſſout en grande partie dans les leſſives alkalines, & entierement dans l'eſprit-de-vin.

Il y a une autre eſpece de baume du Pérou, qu'on nomme le baume blanc du Pérou, *balſamum peruvianum album, ſtyrax alba*, il eſt beaucoup plus odorant que le précédent. On ne nous l'apporte que très-rarement, on le dit produit par la même plante qui fournit le baume noir ou commun, & il découle des inciſions qu'on fait au tronc de l'arbre.

!: BALSAMUM *tolutanum. Balſamum ſolidum.* Le baume de Tolu, nommé auſſi baume de Carthagene, baume d'Amérique.

Ce baume eſt le produit d'un arbriſſeau des environs de Carthagene d'Amérique, il ſe nomme *balſamum Tolutanum foliis ceratiæ ſimilibus, quod candidum eſt.* C. B. P. *Balſamifera quarta Hernandez.* TOLUIFERA BALSAMUM. L. On l'apporte dans de petites coques ou calebaſſes; il eſt épais, viſqueux, & d'un jaune brun tirant ſur le rouge: avec le tems il devient dur & friable, ſans perdre beaucoup des parties qui ſont ſa vertu. L'odeur de ce baume eſt très-agréable, & approche de celle des limons, ſa ſaveur eſt chaude, douçâtre d'abord, mais produiſant enſuite un léger picotement; il ne ſouleve pas l'eſtomac comme font les autres baumes, il a les mêmes propriétés en général que le baume du Pérou; néanmoins celui de Tolu paſſe pour plus efficace dans certains cas, ſpécialement comme fortifiant contre les gonorrhées, & les foibleſſes des vaiſſeaux ſpermatiques.

BALSAMUM viride, *voyez* Tacamahaca.

BARDANÆ *majoris ſeu lappæ majoris radix, ſemen. Lappa major, ſeu arctium Dioſcoridis.* C. B. ARCTIUM !LAPPA. L. La bardane, le glouteron; herbe biſannuelle qui croît dans une grande partie de l'Europe ſur les bords des chemins & dans les terres incultes. *Uſ.* les racines & les graines.

Les graines ont un goût amer, un peu âcre, on les a vantées comme diurétiques; on en donne juſqu'à un

gros en poudre, ou ſous la forme d'une émulſion.

Les racines ont une ſaveur douçâtre, une âpreté & une amertume legere; elles paſſent pour apéritives, diurétiques & diaphorétiques; elles agiſſent ſans cauſer d'irritation, de maniere qu'on peut les donner en toute ſûreté dans les maladies aiguës. On employe avec ſuccès la décoction de ces racines contre les rhumatiſmes, la goutte, les obſtructions du foie ou autres; il y a encore quelques praticiens qui la préferent à celle de ſalſepareille.

BARBAREA, *voyez* Siſymbrium barbarea.

BASILICUM, *voyez* Ocymum.

BDELLIUM, le bdellium.

C'eſt une gomme-réſine concrete ou ſolide qu'on apporte de l'Arabie & des Indes Orientales, en maſſes de différentes figures & groſſeurs; ſa couleur eſt d'un brun foncé tirant ſur le rouge, & elle approche un peu de la myrrhe, elle eſt plus brillante à l'intérieur qu'à l'extérieur; en en coupant un morceau, il paroît tranſparent; elle devient molle & gluante dans la bouche, & s'attache aux dents, elle a une ſaveur un peu amer, & une odeur qui n'eſt pas déſagréable. On vante le bdellium comme ſudorifique, diurétique, & utérin, & il paſſe pour maturatif étant appliqué ſur les tumeurs; mais ce médicament ne s'employe que dans des compoſitions pharmaceutiques.

BECABUNGÆ *ſeu veronicæ aquaticæ folia. Anagallis aquatica folio ſubrotundo.* C. B. P. *veronica aquatica folio ſubrotundo Moris.* VERONICA BECABUNGA, L. Le becabunga; herbe vivace qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſur le bord des eaux vives, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

Les feuilles du becabunga ont une ſaveur herbacée & un peu d'amertume. Elles paſſent pour déterſives, ſavonneuſes, propres à atténuer les humeurs viſqueuſes, ſans cauſer ni picotement ni irritation: on en fait prendre le ſuc dans les cas de ſcorbut, où les antiſcorbutiques âcres ne conviennent pas.

BECHIUM, *voyez* Tuſſilago.

BELLADONA, *voyez* Solanum.

BELLIDIS *majoris folia. Bellis major ſilveſtris caule folioſo.* C. B. CRYSANTHEMUM LEUCANTHEMUM. L. La grande marguerite ou paquerette ; herbe vivace qui croît dans une grande partie de l'Europe, dans les prairies. *Uſ.* les feuilles.

Les feuilles de la marguerite ont une ſaveur âpre, mucilagineuſe & un peu ſaline, on la dit déterſive, réſolutive, apéritive, & un peu aſtringente. Geoffroy rapporte que la plante cueillie avant que les fleurs ayent paru, & bouillie dans de l'eau, communique à l'eau où elle a bouilli une ſaveur âcre, pénétrante & vive, comme celle du poivre ; & que cette décoction eſt un excellent médicament vulnéraire & diurétique.

BELLIDIS *minoris ſive conſolidæ minimæ folia. Bellis minor ſilveſtris.* C. B. BELLIS PERENNIS. L. La petite marguerite ou paquerette ; herbe vivace qui croît dans la plus grande partie de l'Europe, dans les champs cultivés, & les prés élevés, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

Les feuilles de la paquerette ont une ſaveur piquante, un peu âcre, elles abondent en un ſuc gluant. On les recommande comme vulnéraires, & dans les aſthmes, les fievres héctiques, les maladies cauſées par des liqueurs froides, bues dans des momens où le corps étoit fort échauffé & en ſueur. Ludovic préfere cette plante à celles dont on ſe ſert ordinairement comme antiſcorbutiques, pour diſſoudre le ſang coagulé, & dans les maladies hypochondriaques.

BENZOINUM, le benzoin ou benjoin.

C'eſt un ſuc concret réſineux, qu'on retire d'un grand arbre qui croît naturellement dans les Indes Orientales & Occidentales. *Arbor benzoini folio citri.* J. B. LAURUS BENZOINUM. L. Cette réſine nous vient des Indes Orientales ſeulement, en groſſes maſſes, compoſées de morceaux blancs, tirant ſur le brun, ou tachés de jaunâtre ; elles ſe caſſent facilement entre les mains : la réſine la plus blanche & la plus pure, eſt la plus eſtimée ; on la nomme dans le commerce benjoin amande.

Le Benjoin a fort peu de goût, il laiſſe ſeulement une ſaveur douçâtre ſur la langue : il répand une odeur

forte & très-agréable, ſur-tout quand il brûle. Cette réſine expoſée au feu, dans des vaiſſeaux convenables, donne une quantité conſidérable d'une ſubſtance ſaline, concrete, blanche, qu'on nomme fleur de benjoin, & qui a une ſaveur un peu acide, une odeur agréable : elle eſt ſoluble dans l'eſprit-de-vin, & même dans l'eau, au moyen de la chaleur.

Le principal uſage du benzoin eſt en parfums, & comme coſmétique : on le preſcrit rarement en médecine, quelques perſonnes le conſeillent dans les engorgemens viſqueux & pituiteux du poumon, l'aſthme humide, tant à l'intérieur qu'en fumigation, mais employé de la derniere façon il eſt irritant & fait touſſer.

BERBERIS *ſeu oxiacanthæ Galeni cortex & fructus. Spina acida ſive oxiacantha. Berberis dumetorum.* C. B. BERBERIS VULGARIS. L. Le vinetier, l'épinevinette; arbriſſeau qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* l'écorce & le fruit.

L'écorce intérieure, qui eſt jaune & amere, paſſe pour un remede efficace contre la jauniſſe; on la dit auſſi un bon purgatif.

Les baies qui ont une ſaveur acide agréable, & une légere aſtriction, ont été employées avec ſuccès dans les flux bilieux, & dans les maladies provenantes de la chaleur, de l'acrimonie, ou de la trop grande ténuité des humeurs. Les Egyptiens s'en ſervent dans les diſſenteries, dévoiemens & fievres malignes, pour diminuer la chaleur, l'altération, pour augmenter les forces & prévenir la putréfaction : on fait macérer ce fruit pendant un jour & une nuit, dans environ douze fois ſa quantité d'eau, en y ajoutant un peu de graines de fenouil, ou autre choſe ſemblable pour fortifier l'eſtomac; la liqueur étant paſſée & édulcorée avec du ſucre, ou du ſyrop de citrons, on la donne au malade pour en boire à ſa diſcrétion. Proſper Alpin a lui-même pris ce médicament avec ſuccès, dans une fievre peſtilentielle, accompagnée d'une diarrhée bilieuſe.

BETÆ *folia. Beta alba vel palleſcens quæ ſicula & cicla officinarum Mor. Beta rubra vulgaris.* C. B. *Beta rubra radice rapæ.* C. B. BETA VULGARIS, *rubra & alba.* L. La

poirée rouge & blanche, & la beterave; herbes vivaces cultivées dans les jardins, principalement pour l'uſage de la table. *Uſ.* les feuilles.

La décoction des poirées & de la beterave lâchent un peu le ventre, ce qui les a fait mettre parmi les herbes émollientes : elles ſont peu nourriſſantes, & dérangent les eſtomacs foibles & délicats.

BETONICÆ *purpureæ folia. Betonica purpurea.* C. B. BETONICA OFFICINALIS. L. La bétoine; herbe vivace qui croît dans les bois & les prairies d'une grande partie de l'Europe, ſpécialement près Paris. *Uſ.* les feuilles.

Les feuilles & les fleurs de la bétoine ont un goût herbacé, tirant ſur l'âpre, & un peu amer, & une odeur un peu aromatique. Les Auteurs anciens lui attribuent quantité de belles qualités, mais l'expérience ne nous fait découvrir d'autres vertus à la bétoine, ſi ce n'eſt d'être un médicament fortifiant dont l'action eſt modérée : on en peut boire une infuſion, ou une légere décoction, dans certains cas, comme on boit du thé; ou bien on en peut adminiſtrer à des doſes convenables, une teinture à l'eſprit-de-vin, dans les cas de relâchement & de foibleſſe des viſceres, ainſi que dans les maladies qui en proviennent. La poudre de ces feuilles, priſe par le nez, excite l'éternuement; ce qu'elle fait, non pas comme on le penſe ordinairement, qu'elle ait aucune qualité ſtimulante particuliere, mais ſeulement par les poils âpres dont le feuilles ſont couvertes.

Les racines de cette plante ont des qualités très-différentes de celles des autres parties : leur goût eſt amer & dégoûtant, priſes en petites doſes elles font vomir & purgent avec violence, & paroiſſent avoir quelque choſe de commun avec la racine de l'ellébore blanc.

BETONICA aquatica, *voyez* Scrophularia aquatica major.

BETONICA Pauli, *voyez* Veronica mas.

BETULÆ *cortex & lacrymæ. Betula.* C. B. BETULA ALBA. L. Le bouleau; arbre commun en Europe, dans les terreins humides. *Uſ.* l'écorce & la ſeve.

Le bouleau a une écorce épaiſſe, caſſante, d'un brun rougeâtre, & compoſée de pluſieurs membranes minces,

douces au toucher, blanches & tranſparentes; ces écorces prennent feu aiſément, & paroiſſent abonder en matiere réſineuſe; cependant elles n'ont preſque pas d'odeur ni de ſaveur, la partie épaiſſe de l'écorce eſt moins réſineuſe & âpre, on ne connoît pas avec aſſez de certitude les vertus médicinales de ces écorces : on les dit apéritives, déterſives, & fort utiles dans les maladies cutanées.

En faiſant une profonde inciſion au tronc de l'arbre, au commencement de l'automne, il en ſort un ſuc doux, & en grande quantité : une ſeule branche en rend quelquefois quatre pintes dans un jour. Ce ſuc eſt recommandé principalement contre le ſcorbut & autres maladies où le ſang eſt gâté; ſon plus ſenſible effet conſiſte à augmenter la ſecrétion de l'urine.

BEZOAR *lapis*, le bézoard.

C'eſt une concrétion calculeuſe qu'on trouve dans l'eſtomac des animaux qui ſont de la nature du bouc; le bézoard eſt composé de couches concentriques qui ſe recouvrent les unes les autres, avec une petite cavité dans le milieu qui contient un morceau de bois, de paille, du poil, ou quelque autre ſubſtance.

On diſtingue deux ſortes de bézoard dans les boutiques, l'une s'apporte de la Perſe & des Indes Orientales, & l'autre des Indes Occidentales Eſpagnoles. La premiere ſorte & la meilleure, appellée bézoard oriental, *lapis bezoard orientalis*, *bezoard orientalis*, eſt d'un verd foncé, luiſant, ou couleur d'olive, & a ſa ſurface liſſe & douce au toucher; en enlevant la tunique extérieure, celle qui vient immédiatement après, ſe trouve de même polie & luiſante. Le bézoard occidental a une ſurface irréguliere, & ſa couleur eſt moins verte que celle du précédent : il eſt auſſi plus peſant, plus caſſant, d'un tiſſu moins compact, ſes tuniques ſont plus épaiſſes, & on y voit intérieurement un grand nombre de ſtries. Le bézoard oriental eſt pour l'ordinaire plus petit qu'une muſcade; le bézoard occidental au contraire eſt plus gros en général, & quelquefois même il eſt de la groſſeur d'un œuf d'oie. Le premier eſt plus univerſellement eſtimé.

On lit dans Kœmpfer, *Amæn. exot.* que cette

pierre eſt très-eſtimée des Perſes, & qu'elle eſt plus chere en Perſe qu'en Europe : cette circonſtance jointe à pluſieurs autres, qu'il eſt inutile de rapporter ici, a donné lieu à pluſieurs perſonnes de douter que l'on apportât en Europe la véritable pierre de bézoard.

Il y a des auteurs qui aſſurent que toutes les pierres qu'on vend communément ſous ce nom, ne ſont que des compoſitions artificielles. Il eſt certain que quelques-unes de ces pierres ſont factices; de-là vient la grande différence qu'il y a entre ce qui a été écrit ſur leurs qualités. Les pierres qui furent examinées par Slare, comme des bézoards orientaux, ne ſe diſſolvent pas dans les acides; celles qui furent éprouvées par MM. Grew & Boyle, s'y diſſolvoient : l'eſprit-de-vin ne paroiſſoit agir nullement ſur celles qui ont été employées par M. Geoffroy, en faiſant quelques expériences rapportées dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1710; au lieu que les meilleures pierres de bézoard que Neuman ait pu ſe procurer à Berlin, ſe diſſolvoient preſque totalement dans cette liqueur. La marque ordinaire de la bonté de cette pierre, conſiſte à teindre d'un verd foncé le papier blanc qui a été frotté avec de la craie.

Le bézoard n'étoit pas connu des anciens Grecs, les Arabes ſont les premiers qui en parlent, & ils vantent ſa vertu dans pluſieurs maladies, particulierement contre l'effet des poiſons. Il y a des auteurs modernes qui le célebrent comme ſudorifique & alexipharmaque; vertus auxquelles il ne peut prétendre. C'eſt une concrétion morbifique, à peu-près de la même nature que le calcul humain, elle eſt ſans goût, ſans odeur, ne ſauroit ſe digérer dans l'eſtomac de l'animal où elle ſe trouve, à peine y a-t-il dans le corps humain une liqueur qui puiſſe l'attaquer, l'entamer : on ne ſauroit regarder le bézoard que comme un abſorbant, & même des plus foibles : on l'a donné à la doſe d'un demi-gros, & quelquefois d'un gros, ſans qu'il ait produit aucun effet ſenſible, quoique la doſe ordinaire ne ſoit que de quelques grains, attendu le prix exceſſif dont il eſt.

BISMALVA, *voyez* Althæa.

BISMUTHUM, le biſmuth.

C'eſt un demi-métal, peſant, caſſant, ſemblable en apparence au régule d'antimoine, & au zinc, mais qui en differe beaucoup par les qualités : il ſe diſſout fort promptement dans l'acide nitreux, qui n'attaque que légerement le régule d'antimoine, & il n'eſt preſque point ſoluble dans l'acide marin, qui agit ſur le zinc avec beaucoup de force. On a recommandé la chaux & les fleurs de biſmuth, comme ayant la même propriété que certaines préparations d'antimoine, mais à préſent elles ne ſervent plus que comme coſmétique.

BISTORTÆ *radix*. *Biſtorta major radice minus intorta.* C. B. POLIGONUM BISTORTA. L. La biſtorte; herbe vivace qui croît dans les prairies un peu humides d'une grande partie de l'Europe. *Uſ.* ſa racine.

La racine de biſtorte eſt environ de la groſſeur du petit doigt, d'un brun noirâtre à l'extérieur, & rougeâtre à l'intérieur; elle eſt le plus ſouvent recourbée & repliée avec beaucoup de nœuds & de chevelu : la racine de l'eſpece de biſtorte dont il s'agit ici, n'a pour l'ordinaire qu'un ou deux tours, les autres en ont trois ou davantage.

Toutes les parties de la biſtorte ont un goût âpre & auſtere, particulierement la racine, qui eſt un des plus fort aſtringens du regne végétal. Celle-ci s'employe dans toutes ſortes d'hémorrhagies exceſſives, & dans les autres écoulemens, où il ne s'agit uniquement que de reſſerrer. On ne ſauroit douter qu'elle ne ſoit puiſſamment ſtyptique, & on ne doit la regarder que ſous ce point de vûe : les vertus ſudorifiques, anti-peſtilentielles, & autres qu'on lui attribue, n'ont de fondement que ſa qualité aſtringente, & elle les partage avec tous les végétaux ſtyptiques. La plus grande doſe de la racine en poudre eſt d'un gros.

BITUMEN *judaicum*. *Aſphaltum.* Le bitume de Judée, l'aſphalte.

C'eſt un bitume léger, caſſant & ſolide, d'une couleur ſombre à l'extérieur, & d'une couleur noire & luiſante à l'intérieur, étant au jour; il n'a que très-peu de goût, & preſque point d'odeur, à moins qu'on ne le chauffe, pour-lors il s'en exhale une odeur de poix très-

forte ; on en trouve de grandes quantités en terre dans
pluſieurs endroits de l'Egypte, & ſur la mer Morte, mais on
ne nous l'apporte que très-rarement ; on employe à la place
du vrai aſphalte d'autres ſubſtances bitumineuſes qu'on
trouve en France, en Allemagne, & en Suiſſe : celles-
ci ont une odeur de poix plus forte, mais du reſte elles
reſſemblent aſſez au vrai aſphalte. On y ſubſtitue quelque-
fois la poix, ou le caput mortuum qui reſte après la diſ-
tillation de l'ambre.

On attribue à ce bitume beaucoup de vertus, il eſt, dit-
on, réſolutif, diſcuſſif, agglutinatif, ſudorifique, émol-
lient, emménagogue, &c. mais il y a long-tems qu'il eſt
peu employé en médecine.

BOLI, les bols.

Ce ſont des terres graſſes, viſqueuſes, moins liées,
& plus friables que la terre-glaiſe ; elles s'uniſſent avec
l'eau plus promptement, & s'en dégagent auſſi avec plus
de facilité qu'elle : elles ſont douces & onctueuſes au
toucher ; elles s'attachent à la langue, ſe fondent peu-à-
peu dans la bouche, & laiſſent l'impreſſion des aſtringens.
On a introduit dans la médecine une très-grande quantité
de ces terres, dont voici les principales.

1. BOLUS *armena*, le bol d'Arménie.

Le bol d'Arménie pur, eſt d'un rouge clair un peu mêlé
de jaune. De tous les bols il eſt le plus dur & le plus
compact ; il n'eſt pas auſſi doux au toucher, & auſſi luiſant
que les autres, mais il a la ſurface rude & poudreuſe en
général ; mêlé avec les acides il ne forme aucune effer-
veſcence.

2. BOLUS *gallica*, le bol ordinaire de France eſt d'un
rouge pâle, parſemé de taches irrégulieres, ou de veines
blanches & jaunes ; il eſt beaucoup plus mou que le bol
d'Arménie, & il excite une légere efferveſcence étant
mêlé avec des acides.

3. BOLUS *bleſenſis*, le bol de Blois. C'eſt un bol jaune
beaucoup plus léger que les précédens, & que la plu-
part des autres terres jaunes ; il fait une violente efferveſ-
cence avec les acides.

4. BOLUS *bohemica*, le bol de Bohême, il eſt d'une
couleur jaune avec une teinte de rouge ; les acides n'ont
pas d'action ſur ce bol.

5. TERRA *lemnia*, la terre de Lemnos. C'eſt une terre d'un rouge pâle ; elle bouillonne légerement avec les acides.

6. TERRA *ſileſiaca*. La terre de Siléſie eſt d'une couleur jaune tirant ſur le brun : les acides n'ont ſur elle aucun effet ſenſible.

Ces terres ainſi que quelques autres, dont on forme de petites maſſes de différente figure & groſſeur, & ſur leſquelles on imprime certaines marques particulieres à chaque pays d'où elles viennent, ſont ce qu'on nomme des terres ſigillées, *terræ ſigillatæ*.

Les vrais bols d'Arménie, & la vraie terre de Lemnos, ſe trouvent rarement dans les boutiques.

Souvent on leur ſubſtitue les bols les plus groſſiers, ou la terre glaiſe blanche colorée avec de l'ochre ; on pourra reconnoître le vrai bol par la maniere uniforme dont il ſe précipite dans l'eau, ſans qu'il ſe faſſe de ſéparation des parties qui le compoſent : les vrais bols jaunes retiennent leur couleur dans le feu, ou bien elle devient plus foncée, au lieu que les bols factices changent la leur en rouge.

On recommande ces terres comme aſtringentes, ſudorifiques, & alexipharmaques, & on les dit d'excellens remedes dans les diarrhées, les diſſenteries, les hémorragies, & dans les maladies malignes & peſtilentielles. Il eſt vraiſſemblable qu'elles peuvent avoir quelque efficacité dans les diarrhées, & autres maladies des premieres voies, cauſées par des humeurs acrimonieuſes trop fluides ou tenues ; mais il ne paroît pas que les vertus qu'on attribue à ces terres contre d'autres maux, ſoient ſuffiſamment prouvées.

BOMBYX, *voyez* Sericum.

BONI *henrici ſive lapathi unctuoſi folia. Bonus henricus*, *Lapathum unctuoſum olidum perenne ſpinachiæ facie Moris. Chenopodium folio trifido.* T. CHENOPODIUM BONUS HENRICUS ; L. Le bon-henri ; herbe vivace qui croît dans les terreins incultes d'une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

Cette plante eſt une des cinq herbes émollientes, mais on s'en ſert rarement en médecine ; les feuilles ſont employées par le peuple, pour guérir les plaies légeres, ci-

catriſer les vieux ulceres, & remplir d'autres indications ſemblables.

BORRAGINIS *flores, folia. Borrago floribus ceruleis*. J. B. BORAGO OFFICINALIS; L. La bourrache; herbe annuelle qui croît maintenant dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement près Paris. *Uſ.* ſes fleurs, ſes feuilles.

Les feuilles de la bourrache ſont nitreuſes, rafraîchiſſantes, apéritives, légerement fondantes ou deſobſtructives, elles s'employent fréquemment dans les bouillons, les tiſanes, les apozêmes; on donne auſſi le ſuc exprimé comme joignant aux vertus précédentes, celles d'atténuer les humeurs viſqueuſes, & d'exciter une abondante tranſpiration. Les fleurs de bourrache paſſent pour cordiales, & on les met dans le nombre des cinq fleurs cordiales; mais comme elles ont très-peu d'odeur & de ſaveur, il y a lieu de croire qu'elles n'ont point cette vertu, & n'en poſſedent preſque point d'autres que celle d'être adouciſſantes.

BORAX. Le borax eſt une ſubſtance ſaline qui vient des Indes Orientales en groſſes maſſes, compoſées en partie d'aſſez gros cryſtaux, mais principalement de petits cryſtaux; il y en a de blancs & de verds: ils ſont unis par une ſubſtance graſſe, jaune, entremêlée de ſable, de petites pierres, & d'autres matieres étrangeres; les cryſtaux les plus purs, étant expoſés au feu, ſe fondent en une eſpece de verre, qui eſt néanmoins ſoluble dans l'eau.

Ce ſel étant diſſous & cryſtalliſé, forme de petites maſſes tranſparentes; les raffineurs ont une méthode par laquelle ils en font des cryſtaux plus gros que les naturels; mais ceux-ci different beaucoup du véritable ſel, & M. Cramer les appelle du borax falſifié, plutôt que purifié. L'origine de ce ſel eſt encore ignorée, & ſa compoſition n'eſt connue qu'en partie. En effet des expériences ont démontré que le borax contient un ſel alkali fixe, qui eſt le même que la baſe du ſel marin, & eſt neutraliſé juſqu'à un certain point, par une petite quantité d'une autre ſubſtance ſaline, qui n'a encore été trouvée, à ce que je crois, que dans le borax même.

L'expérience n'a pas encore établi d'une maniere ſuffiſante les vertus médicinales du borax; donné à la doſe

d'un gros ou deux ſcrupules, il eſt, dit-on, diurétique, emménagogue & propre à faciliter l'accouchement, quoiqu'on trouve difficilement des Médecins qui veuillent lui reconnoître cette derniere vertu ; comme la ſolution du borax dans l'eau, appliquée ſur les aphthes de la bouche & du goſier des enfans, les guérit plutôt & plus ſurement que tout autre remede ; il y a lieu de croire que cette ſubſtance a de beaucoup plus grandes vertus que celles qu'on lui attribue.

BOTRYOS *ſeu chenopodii ambroſioidis folia. Botrys chenopodium ambroſioides folio ſinuato.* Tourn. *Atriplex odora ſeu ſuaveolens Moris.* CHENOPODIUM, BOTRYS; L. Le piment ou botrys, l'ambroſie ; herbe annuelle qui croît dans les Provinces Méridionales de la France, & en Italie. *Uſ.* les feuilles.

Cette plante a une odeur forte ſans être déſagréable, & une ſaveur chaude un peu piquante ; ſa feuille eſt recommandée comme carminative & pectorale ; on la prend en infuſion comme du thé.

A ce botrys commun, on peut ſubſtituer avec avantage le *botrys mexicana; chenopodium ambroſioides mexicanum.* T. Le thé du Mexique ; plante annuelle qui croît au Mexique & en Portugal.

BRANCA urſina, *voyez* Acanthus.

BRASSICA *ſativa. Braſſica capitata alba.* C. B. *& braſſica capitata rubra.* C. B. *& braſſica rubra.* C. B. *& braſſica alba capite oblongo non penitus clauſo.* C. B. *braſſica ſabauda,* Ger. *& braſſica cauliflora.* C. B. BRASSICA, OLERACEA; L. Les choux rouges & blancs, le chou cabus, les choux de Savoie, & les choux-fleurs ; plantes biſannuelles qu'on cultive dans les jardins pour l'uſage de la table, plutôt que pour celui de la médecine. *Uſ.* les feuilles & tiges.

Toutes les différentes ſortes de choux paſſent pour être difficiles à digérer, peu nourriſſans, ſujets à produire des vents ; mais ces aſſertions ſont trop générales : s'il eſt vrai que les choux ayent les effets précédens, il eſt auſſi des perſonnes qui les digerent parfaitement bien ; ils ont une grande diſpoſition à ſe putréfier, & ils éprouvent cette altération plutôt qu'aucun autre végétal : lorſqu'ils ſont putréfiés, leur odeur eſt des plus difficiles à ſupporter, & reſſemble

ble à celle des ſubſtances animales corrompues ; on dit que la décoction de ces plantes relâche le ventre. De toutes ces eſpeces de choux, les choux-fleurs paroiſſent être les plus faciles à digérer ; le chou blanc eſt le plus fétide, & le chou rouge le plus émollient ou laxatif : on recommande la décoction de ce dernier pour adoucir les humeurs acrimonieuſes, dans certaines maladies de la poitrine, & dans l'enrouement.

BRASSICÆ *marinæ, ſeu ſoldanellæ folia. Braſſica marina ſeu maritima minor. Soldanella. Convolvulus maritimus ſoldanella dictus.* Raii. CONVOLVULUS SOLDANELLA ; L. La ſoldanelle, ou le chou marin; herbe vivace rampante, qui croît ſur les côtes de la mer, dans pluſieurs endroits du Nord de l'Angleterre. *Uſ.* les feuilles.

Les racines, les feuilles, & les tiges de la ſoldanelle, donnent un ſuc laiteux ; cette plante eſt un cathartique violent, qui laiſſe de fâcheuſes impreſſions, ce qui a été cauſe qu'on l'a rejetté de la pratique. Ceux qui en recommandent l'uſage, different conſidérablement, quant à la doſe : quelques-uns en ordonnent un demi-gros, d'autres trois gros, & même une poignée.

BRITANNICA, *voyez* Lapathum.

BRUNELLA, *voyez* Prunella.

BRUSCUS, *voyez* Ruſcus.

BRYONIÆ *albæ radix. Bryonia aſpera ſive alba baccis rubris.* C. B. BRYONIA ALBA ; L. La bryone, la couleuvrée, ou la vigne blanche ; plante vivace grimpante, qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris.

Les racines de la bryone ſont très-groſſes, égalent quelquefois la cuiſſe d'un homme : leur odeur lorſqu'elles ſont fraîches, eſt forte & déſagréable ; leur ſaveur eſt une amertume déſagréable, âcre, & mordante. Le ſuc en eſt ſi âcre, qu'au bout de peu de tems il fait venir des ulceres à la peau ; ces mêmes racines deſſéchées perdent une grande partie de leur acrimonie, & preſque toute leur odeur.

La racine de bryone eſt un purgatif fort & irritant, & c'eſt comme tel qu'il a été quelquefois employé avec beaucoup de ſuccès, dans des cas de manie, contre certaines

hydropiſies, & dans diverſes maladies chroniques, où il étoit néceſſaire d'irriter ſubitement les ſolides, & de détruire promptement la viſcoſité des humeurs. Un extrait fait avec l'eau, agit avec moins de violence & de danger que ne fait la racine en ſubſtance. Lorſqu'on fait prendre depuis un demi-gros juſqu'à un gros de cette racine, elle purge avec douceur, ſans mauvaiſes ſuites, & excite puiſſamment la ſécrétion & l'écoulement des urines.

La racine de bryone appliquée extérieurement, eſt, dit-on, un remede diſcuſſif très-efficace, & s'employe avec ſuccès en cataplaſme.

BUFO, le crapaud. Cet animal a été généralement regardé comme venimeux, particulierement ſa ſalive, & une certaine liqueur âcre, que l'on croit être ſon urine, qu'il lance à une diſtance aſſez conſidérable lorſqu'on l'irrite. On a, dit-on, reconnu ſa vertu médicinale par la guériſon d'un hydropique, qui voulant ſe faire mourir, prit des crapauds pulvériſés; mais cette poudre le fit uriner ſi abondamment qu'il fut guéri: depuis ce tems-là le crapaud deſſéché à une chaleur douce & pulvériſé, a été regardé comme un puiſſant diurétique. Cette préparation appliquée ſur le nombril, paſſe pour arrêter les hémorrhagies, & principalement celles de la matrice.

BUGLOSSI *radix, folia, flores. Bugloſſum anguſtifolium majus.* C.B. ANCHUSA OFFICINALIS; L. La bugloſe; herbe vivace qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les racines, les feuilles & les fleurs.

La bugloſe a une ſaveur viſqueuſe & douçâtre, qui excite une ſenſation de froid: les racines ſont plus viſqueuſes que les feuilles, les fleurs le ſont moins que toutes les autres parties. Ces qualités indiquent que la plante eſt utile dans les maladies bilieuſes, accompagnées de chaleur, dans les maladies inflammatoires, dans celles où les humeurs ſont âcres & trop atténuées. Les fleurs ſont du nombre des quatre fleurs cordiales; la ſeule qualité qui leur donne droit à cette dénomination, eſt celle d'adoucir & de rafraîchir modérément, ſans offenſer le palais ni l'eſtomac; auſſi dans les pays chauds, & dans les maladies accompagnées d'une grande ardeur, elles peuvent rafraîchir le malade juſqu'à un certain point.

BUGULÆ *ſive conſolidæ mediæ folia. Bugula ſilvatica vulgaris cœrulea, Moriſon. Conſolida media pratenſis cœrulea.* C. B. AJUGA REPTANS; L. La bugle; herbe vivace qui croît dans l'Europe méridionale. *Uſ.* les feuilles.

Les feuilles ont d'abord un goût douçâtre, qui peu-à-peu devient amer & ſtyptique. On les recommande comme un médicament vulnéraire, & dans tous les cas où il convient d'employer les doux aſtringens & fortifians.

BUNIAS, *voyez* Napus.

BURSÆ *paſtoris folia. Thlaſpi fatuum, burſa paſtoris dictum* Raii. *Thlaſpi arvenſe ſiliquis latis.* C. B. THLASPI ARVENSE; L. La bourſe à paſteur ou à berger; herbe annuelle qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

La bourſe à berger a été célébrée long-tems comme un aſtringent, & on l'a fortement recommandée contre les diarrhées, les dyſenteries, les pertes utérines, & en général dans toutes les maladies où les aſtringens de toute eſpece peuvent être utiles. C'eſt un ſi violent ſtyptique ſelon quelques auteurs, qu'on ne peut pas ſans riſque le faire prendre intérieurement: ſelon d'autres elle eſt très-échauffante, & elle arrête les écoulemens & les hémorrhagies, en coagulant les humeurs, comme fait l'eſprit-de-vin très-rectifié, & en brûlant ou cautériſant les orifices des vaiſſeaux. Les qualités ſenſibles de la bourſe à berger, n'autoriſent que très-foiblement ces deux ſentimens: en effet on ne lui trouve aucune chaleur ſenſible, aucune âcreté ni picotement, ou autre irritation vive, à peine éprouve-t-on de l'aſtriction, elle n'a uniquement qu'un goût d'herbe, une ſaveur fade; ce qui a tellement frappé M. Ray, qu'il lui a donné l'épithete de *fatuum.*

BUXI *lignum & folia. Buxus arboreſcens.* C. B. BUXUS SEMPER VIRENS; L. Le buis; arbriſſeau des contrées Méridionales de l'Europe. *Uſ.* les feuilles & le bois.

Le bois du buis eſt jaune, plus dur, plus compact, & plus peſant qu'aucun autre bois de l'Europe: le bois & les feuilles ont un goût amer, dégoûtant, & lorſqu'ils ſont encore verds, une odeur fétide. On dit que les feuilles données à la doſe d'un gros, purgent fortement, on

vante la décoction du bois comme un puiſſant ſudorifique, préférable même au gayac, mais les qualités du buis n'indiquent pas cette ſupériorité de vertu.

BUTYRUM *recens*, le beurre frais.

Le beurre qui eſt pur & aſſez nouvellement fait, pour n'avoir contracté aucune odeur ni âcreté, eſt adouciſſant & émollient; on l'employe dans les lavemens, ſur les brûlures, les dartres vives, &c.

CACAO. Le cacao eſt le fruit d'un arbre qui croît en Amérique, & qui reſſemble à l'amandier.

On ſe ſert principalement de ce fruit pour faire le chocolat, qui eſt une liqueur douce, onctueuſe, nourriſſante, capable d'adoucir l'acrimonie des humeurs, & d'une grande utilité dans les maladies accompagnées de conſomption; ſur-tout ſi on l'apprête avec du lait, & avec une très-petite quantité de ſubſtances aromatiques.

CAFFÉ, *voyez* Coffea.

CALAMINARIS *lapis*, la pierre calaminaire. Ce minéral ſe trouve en très-grande quantité en Angleterre, en Allemagne, & en d'autres pays, ſoit dans des mines ſéparées, ſoit mêlé avec des mines de differens métaux. Il eſt ordinairement d'une couleur tirant ſur le gris, le brun, le jaune, ou d'un rouge pâle; & fort dur, mais trop peu pour faire feu étant frappé avec l'acier. Quelques-uns l'ont regardé comme une terre ſimple, d'autres comme une mine de fer: des expériences récentes ont fait voir que c'eſt une mine de zinc. On calcine ordinairement la pierre calaminaire avant de la mettre dans le commerce, afin d'en ſéparer quelques parties ſulphureuſes ou arſénicales, qu'on prétend être contenues dans le minéral lorſqu'il eſt crud ou dans ſon état naturel, & pour qu'elle ſe réduiſe plus facilement en une poudre fine. La calamine s'employe en collyres contre les fluxions âcres des yeux, pour deſſécher les ulcères opiniâtres, cicatriſer les excoriations.

CALAMINTHÆ *folia. Calamintha pulegii odore ſeu nepeta.* C. B. MELISSA NEPETA; L. Le calament; herbe vivace baſſe, qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

Les feuilles ont une ſaveur chaude & une odeur de pouliot très-forte : comme médicament, elles ne different de la menthe ordinaire, qu'en ce qu'elles ſont plus échauffantes, & d'une odeur moins agréable ; cette derniere qualité fait employer préférablement le calament, dans les cas hyſtériques.

CALAMINTHÆ *montanæ folia. Calamintha flore magno, vulgaris & officinarum Germaniæ.* C. B. MELISSA CALAMINTHA. Le calament ordinaire ; herbe vivace qui croît dans les contrées tempérées & Méridionales de l'Europe. *Uſ.* les feuilles.

Cette plante eſt moins efficace que la précédente, ſa ſaveur eſt auſſi plus foible, & ſon odeur approche de celle de la menthe ſauvage, mais il s'en faut beaucoup qu'elle ſoit auſſi forte que l'odeur du pouliot, qu'on obſerve au premier calament.

CALAMUS AROMATICUS. *Arundo ſyriaca aromatica foliis ex adverſo ſitis Moris. Caſſabel darira.* Proſp. Alpin. exot. Le roſeau aromatique.

On apporte cette plante du Levant par Marſeille, elle eſt ordinairement en bottes ou paquets, compoſés de roſeaux de la groſſeur d'une plume, d'un gris rougeâtre à l'extérieur, blanchâtre au dedans, avec un moëlle qui eſt blanche ; ſon odeur eſt agréable & aromatique, ſa ſaveur eſt aromatique, mais amere & legerement âcre ; il faut que la moëlle ne ſoit pas jaune ni réduite en pouſſiere ; beaucoup d'auteurs ne font mal-à-propos du vrai *acorus* & du *calamus aromaticus* qu'une même ſubſtance.

CALCANTHUM, *voyez* Vitriolum.

CALCITRAPA, *voyez* Carduus ſtellatus.

CALENDULÆ *flores. Caltha vulgaris.* C.B. CALENDULA OFFICINALIS. L. Le ſouci ; herbe annuelle qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les fleurs.

Les fleurs du ſouci ſont regardées comme apéritives, atténuantes, cardiaques, alexipharmaques, & ſudorifiques ; on les employe principalement contre les ſuppreſſions de regles, la jauniſſe, & pour faire ſortir la petite vérole. Cependant leurs qualités ſenſibles ne donnent lieu de

leur croire aucune de ces vertus : elles ont à peine de la ſaveur, & fort peu d'odeur. Leurs feuilles ſont viſqueuſes, ont d'abord une ſaveur douçâtre, à laquelle ſuccede une ſaveur ſavonneuſe plus durable, accompagnée de chaleur & de picotement, ce qui ſemble promettre dans cette plante un médicament ſtimulant, apéritif, & antiſcorbutique.

CALTHA, *voyez* Calendula.

CALX *viva*, la chaux vive.

La chaux vive ſe prépare avec toutes les ſubſtances terreuſes ou pierreuſes, ſuſceptibles de ſe changer en chaux vive par l'action du feu. Les craies, les marbres, & toutes les terres minérales qui ſe diſſolvent dans les acides, deviennent de la chaux vive ſi on les brûle, avec cette différence ſeulement, que plus la pierre eſt compacte, & plus la chaux eſt forte. Dans les endroits voiſins de la mer où les pierres calcaires manquent, on ſe ſert des coquilles de mer, elles donnent une chaux qui poſſede les mêmes qualités, à très-peu de choſe près, que la chaux des pierres.

Toutes ces chaux ſont très-acrimonieuſes & corroſives, étant nouvellement brûlées. On les employe dans cet état comme dépilatoires, en les appliquant ſur la peau avec les précautions requiſes : elles ſervent auſſi à augmenter la force des ſels alkalis fixes, ſoit comme cauſtiques, ſoit pour les mettre en état de diſſoudre plus facilement. Si on expoſe la chaux à l'air pendant long tems, elle ſe réduit peu-à-peu en poudre, & perd conſidérablement de ſon acrimonie.

L'eau verſée immédiatement ſur la chaux vive, en devient conſidérablement impregnée, & cette ſolution a une ſaveur un peu douçâtre & ſtyptique, qui rend la bouche ſeche ; cette liqueur n'excite aucune efferveſcence avec les acides, ni avec les alkalis, mais les derniers la rendent trouble & laiteuſe : elle empêche que le lait ne ſe coagule, c'eſt pourquoi on s'en ſert quand on prend du lait comme médicament, ſoit pour toute nourriture, ſoit à moindre doſe ; l'eau de chaux étant battue avec les huiles par expreſſion, elle s'unit avec elles, & forme un com-

poſé d'une conſiſtance épaiſſe, que M. Slare recommande contre les brûlures & les inflammations.

L'eau de chaux, bue à la doſe de quatre à cinq onces, trois ou quatre fois par jour, & continuée un peu de tems, eſt fort ſalutaire dans les maux écrouelleux, & beaucoup d'autres maladies chroniques opiniâtres. En général elle augmente la ſécrétion des urines, & fort ſouvent celle de la tranſpiration : elle rend les ſelles plus rares, & même cauſe quelquefois des conſtipations nuiſibles, à moins qu'on ne s'en garantiſſe en faiſant en même tems uſage de médicamens internes propres à lâcher le ventre, ou de lavemens. L'eau de chaux eſt un remede excellent fort recommandé dans la foibleſſe & le relâchement des viſceres en général, ſpécialement dans cet état des vaiſſeaux utérins & ſéminaux. Il faut avoir grand ſoin de ne pas faire prendre ce médicament en trop grande quantité, aux perſonnes qui ont un tempérament chaud & bilieux, ni lorſque le malade eſt fort exténué, a peu d'appétit, ni pendant le tems d'une évacuation critique ou périodique. Son uſage convient principalement aux conſtitutions froides, humides, à ceux qui ont beaucoup d'embonpoint.

On a trouvé depuis peu que cette liqueur eſt un diſſolvant efficace du calcul humain : l'eau de chaux préparée avec les coquilles de mer calcinées, devient un diſſolvant du calcul, plus puiſſant que l'eau de chaux faite avec les divers corps du regne minéral, qui ſont de nature à être changés en chaux par le feu, la vertu diſſolvante de la chaux de coquilles étant deux fois plus forte que celle de la chaux des pierres calcaires. Voyez un mémoire ſur ce ſujet dans les eſſais d'Edimbourg. Vol. V. Art. 69. Abrégé. Vol. 1. pag. 471.

CALX antimonii, *voyez* Antimonium.

CALX plumbi, *voyez* Plumbum.

CAMPECHENSE lignum, *voyez* Lignum campechenſe.

CAMPHORA, le camphre.

Le camphre eſt une ſubſtance concrete ſolide, que l'on retire du bois & des racines d'un arbre qui vient dans le Japon, ce qui s'exécute ou par le même procédé, au moyen duquel on obtient des huiles eſſentielles, ou de

la maniere ſuivante, publiée par le Pere d'Entrecolles, Miſſionnaire à la Chine. On fait bouillir dans l'eau les branches & les racines du camphrier; on remue continuellement avec un bâton, & lorſqu'on s'apperçoit qu'il s'attache à ce bâton une eſpece de gelée blanche, qui n'eſt autre choſe que la matiere camphrée, on retire du feu & on paſſe la liqueur, on laiſſe la colature en repos durant une nuit, & le lendemain ou trouve le camphre formant une maſſe ſolide, pour lors cette ſubſtance paroît brunâtre, compoſée de grains à demi tranſparens, & contient des matieres étrangeres; c'eſt dans cet état que les Hollandois l'achetent à la Chine & au Japon, pour l'apporter en Europe; mais ils ne le vendent que quand ils l'ont rafiné, purifié. On ſait en général que c'eſt en ſublimant le camphre qu'ils le purifient, mais leur procédé n'eſt pas bien connu; ils le mettent enſuite en maſſes ou gâteaux ronds, & il y a beaucoup d'apparence que c'eſt en faiſant fondre ce camphre purifié dans des vaiſſeaux étroits.

Le camphre pur ou rafiné dont on ſe ſert en médecine eſt fort blanc, léger, tranſparent, onctueux en quelque façon au toucher; il a une ſaveur vive, âcre, aromatique, & un peu amere, accompagnée néanmoins d'une ſenſation de froid, ſon odeur aromatique très-pénétrante & fort agréable, reſſemble à celle du romarin, mais elle eſt plus forte. Il eſt totalement volatil & inflammable, il ſe diſſout dans les eſprits ardens, les huiles, & les acides minéraux; mais il n'eſt pas diſſoluble dans l'eau, les liqueurs alkalines, & les acides du regne végétal. Cette ſubſtance paſſe pour un diaphorétique des plus efficaces, & on la vante depuis long-tems comme un puiſſant remede dans les fievres & les maladies malignes, peſtilentielles, & épidémiques. Ce médicament réuſſit fort ſouvent dans les délires où les opiatiques ne procurent ni ſommeil ni repos, & même aggravent les ſymptômes.

Frédéric Hoffman a publié une diſſertation, intitulée, *De camphoræ uſu interno ſecuriſſimo & præſtantiſſimo*: voici en peu de mots ce que ſes obſervations contiennent d'intéreſſant. Le camphre paroît ſe porter très-promptement dans tout le corps, & augmenter conſidérablement la tranſpiration; étant pris à la doſe d'un demi-

gros diſſous dans l'eſprit-de-vin, & ſuffiſamment étendu dans quelque boiſſon, il ne rend pas le pouls plus fréquent & n'augmente pas la chaleur interne, mais il cauſe plutôt une ſenſation de froid dans les régions de l'eſtomac & de la poitrine, il donne du mouvement aux humeurs qui ne circulent pas. Lorſqu'on continue ſon uſage durant quelque tems, le ſang devient ſenſiblement plus fluide, & il ſe fait une diminution viſible de la ſéroſité, que le corps contenoit en trop grande quantité. Dans les fievres malignes, & dans toutes les maladies tant aiguës que chroniques, qui viennent de ce que les humeurs ſont âcres & tendent à la putréfaction, le camphre opere d'excellens effets, en corrigeant l'acrimonie, en faiſant ſortir la matiere putride & morbifique par les pores de la peau, & en empêchant qu'il ne ſe forme inflammation ou ſphacele, chez ceux qui ont déja quelque diſpoſition à ces maladies. En fortifiant les vaiſſeaux, il arrête les hémorrhagies qui arrivent dans les fievres aiguës; il favoriſe & même excite des évacuations critiques & périodiques; il fait auſſi ſortir le virus vénérien, & nous avons pluſieurs exemples de maux vénériens guéris par le ſeul uſage du camphre, mais il faut commencer le traitement par un purgatif; on ne connoît pas encore d'auſſi ſur remede contre les maladies vénériennes quand elles ſont récentes. Dans les cas inflammatoires, où il y a quelque diſpoſition à la gangrene, une chaleur exceſſive, de la ſoif, où la peau eſt ſeche, & pour ainſi dire brûlée, ſoit avant ou après un délire, de petites doſes de camphre jointes au nitre, ont produit d'excellens effets, en diminuant preſque auſſi-tôt tout les ſymptômes, en procurant un ſommeil tranquille & une ſueur abondante, ſans cependant fatiguer le malade. On obſerve de plus que ce médicament par ſa qualité anti-phlogiſtique, empêche les mauvais effets des médicamens irritans. Les cantharides, les purgatifs âcres, ſtimulans, diurétiques, ont une action plus douce & plus ſûre, quand on leur aſſocie une petite quantité de camphre. La doſe ordinaire du camphre, eſt depuis deux ou trois grains, juſqu'à dix ou vingt.

On croit que le camphre ſe retire principalement de

l'arbre que les auteurs nomment, *laurus camphorifera. Kæmpf. Amæn. Arbor camphorifera. Breyn.* LAURUS CAMPHORA; L.

CANCRORUM *chelæ*, les ſerres d'écreviſſes de mer.

On employe les pointes noires de la pince de l'écreviſſe ordinaire de mer, ou crabe.

CANCRORUM *oculi*, les yeux ou pierres d'écreviſſes.

Ce ſont des concrétions pierreuſes qu'on trouve dans la tête, ou plutôt dans l'eſtomac du poiſſon, appellé *aſtacus fluviatilis*, ou écreviſſe de riviere.

Ces deux médicamens n'ont d'autre vertu que celle d'abſorber les acides contenus dans les premieres voies.

La plûpart de ceux qui ont écrit ſur la matiere médicale, diſent que les corps médicamenteux qu'on trouve dans le commerce, ſous les noms d'yeux ou pierres d'écreviſſes, ſont fort ſouvent compoſés avec une terre à pipes, ou de la craie, & des ſubſtances mucilagineuſes. On pourroit découvrir très-facilement, ſi en effet cette fraude ſe pratique, car les yeux d'écreviſſes artificiels ne ſont pas formés de couches ou feuilles diſtinctes, telles qu'on en obſerve aux véritables yeux d'écreviſſes en les caſſant; ils s'imbibent d'eau plus promptement que les vraies pierres d'écreviſſes, ils s'attachent à la langue, tantôt ſe diſſolvent en entier ou ſeulement en partie dans le vinaigre, ou dans des acides plus forts, délayés avec de l'eau, tantôt ils ne s'y diſſolvent point du tout, au lieu que les véritables yeux d'écreviſſes tenus en digeſtion dans ces liqueurs, deviennent mous, tranſparens, & conſervent leur ancienne forme.

Le changement qu'éprouvent les vrais yeux d'écreviſſes, vient de ce que la partie terreuſe qui cauſoit leur opacité eſt diſſoute par l'action modérée des acides, qui n'attaquent point du tout la matiere mucilagineuſe.

CANELLA, *voyez* Cinnamomum.

CANELLA *alba*, la canelle blanche, la fauſſe écorce de Winter. *Cinnamomum ſive canella alba. Coſtus corticoſus. Arbor baccifera lauri folia Slo. Cortex winteranus ſpurius.* WINTERANIA CANELLA; L.

C'eſt une écorce roulée en tuyaux longs, plus gros que ceux de la canelle fine, & qui tant à l'intérieur qu'à

l'extérieur eſt d'une couleur blanchâtre tirant un peu ſur le jaune. La canelle blanche eſt l'écorce intérieure, ſéparée d'avec l'extérieure qui eſt mince & raboteuſe; la premiere ſe ſeche à l'ombre. On diſtingue dans les boutiques deux eſpeces de canelle blanche, qui different par la longueur & la largeur des tuyaux : elles ſont toutes deux l'écorce du même arbre, la plus épaiſſe étant tirée du tronc, & la plus mince des branches. Cette écorce a une ſaveur aromatique, chaude, âcre, ou piquante, qui n'eſt pas agréable, ſon odeur plaît davantage.

CANNABIS *ſemen. Cannabis ſativa.* C. B. CANNABIS SATIVA; L. Le chanvre : plante annuelle qui croît naturellement en Aſie, & ſe cultive beaucoup en Europe. *Uſ.* les graines, que l'on nomme chenevi.

Le chanvre ſur pied ou nouvellement arraché, a une odeur forte & narcotique. L'eau dans laquelle on le fait rouir, fait périr les poiſſons & eſt déſagréable, nuiſible même aux autres animaux en général, ainſi qu'aux hommes. Les graines ont un peu de l'odeur de la plante, leur ſaveur eſt douçâtre & onctueuſe; elles donnent par l'expreſſion une quantité conſidérable d'une huile inſipide, ce qui les a fait recommander (ſoit bouillies avec du lait, ſoit triturées avec de l'eau, ou en émulſion,) contre la toux, la chaleur des urines, & autres affections ſemblables. On les dit encore utiles dans l'incontinence d'urine, & pour appaiſer les feux de l'amour : mais l'expérience ne confirme pas cette derniere vertu.

CANTHARIDES, les cantharides.

Ces inſectes ſont d'un verd brillant, plus ou moins mêlé de bleu & de jaune d'or, on les trouve ſur différentes eſpeces d'arbres, & d'herbes, en Eſpagne, en Italie, & en France ; les plus groſſes cantharides & celles qui ſont les plus eſtimées, viennent d'Italie.

Les cantharides ſont extrêmement âcres : appliquées à la peau, elles l'enflamment d'abord, l'ulcérent, élevent une ampoule plus forte que ne le font aucuns des végétaux âcres & irritans, enfin elles procurent un plus abondant écoulement de ſéroſités. Preſque tous les véſicatoires compoſés ont pour baſe la poudre de cantharides. Voyez part. IV. chap. X.

L'uſage externe des cantharides eſt fort ſouvent ſuivi de ſtrangurie, accompagné de ſoif & d'ardeur fievreuſe : on remédie à ce inconvéniens, en faiſant boire en abondance au malade des liqueurs onctueuſes ou mucilagineuſes.

Les cantharides priſes intérieurement, occaſionnent ſouvent un écoulement de ſang par les canaux urinaires, avec une douleur très-vive : ſi la doſe en eſt conſidérable, elles enflamment & ulcerent tout le canal inteſtinal, les ſelles de ces malades ſont muqueuſes & purulentes, leur haleine devient fétide & cadavereuſe, ils ſentent des douleurs très-vives dans le bas-ventre, ont des vertiges, des délires, des défaillances, & meurent; quelques grains ont ſuffi pluſieurs fois pour cauſer tant de maux : Herman rapporte avoir vû un quart de grain ſeulement occaſionner une inflammation aux reins, & une hémorragie par les urines, avec des douleurs très-aiguës.

Cependant on peut donner les cantharides à forte doſe ſans danger, & avec un grand ſuccès, dans certaines maladies qui ne cedent preſque pas aux médicamens plus doux. Elles produiſent d'excellens effets dans les tempéramens froids & phlegmatiques, pituiteux, dont les viſceres ſont ſurchargés, les reins & les ureteres obſtrués par des matieres viſqueuſes & muqueuſes : en pareils cas le mucus garantit preſque entierement les reins de l'irritation des cantharides juſqu'à ce qu'il ſoit expulſé du corps, & alors on doit en diſcontinuer l'uſage. Groenvelt employoit les cantharides avec beaucoup de ſuccès dans les hydropiſies, les ſuppreſſions d'urines opiniâtres, & les ulcérations de la veſſie ; il les donnoit à grande doſe avec du camphre : il avoit ſoin en même tems de faire boire copieuſement au malade des émulſions, du lait, & d'autres liqueurs ſemblables : par-là il empêchoit le picotement qu'elles n'auroient pas manqué d'occaſionner ſans cette précaution : il y a apparence que le camphre ne contribue pas à empêcher cet effet autant que l'on s'imagine ordinairement, attendu qu'il n'a aucune qualité ſenſible par laquelle il puiſſe diminuer à un tel point la propriété irritante des cantharides. Le nitre produira tout le bien que l'on attribue au camphre; en effet cette ſubſtance,

ainſi que le lait & les liqueurs mucilagineuſes priſes en grande quantité, ſont les plus puiſſans correctifs des cantharides. On peut dans tous les cas où les cantharides ſont indiquées, les donner avec ſécurité en petites doſes. M. Mead a remarqué que les gonorrhées opiniâtres qui reſtent fort ſouvent après la guériſon des maux vénériens, & qui cedent rarement aux remedes balſamiques, ſe traitent avec bien plus de ſuccès en employant les cantharides à l'intérieur, & qu'il n'y a point de médicament plus efficace contre la lepre & les maux de ce genre; mais durant l'uſage des cantharides dans les cas précédens, il faut réitérer les purgations. Les cantharides communiquent leurs vertus à l'eau-de-vie, à l'eſprit-de-vin dans leſquelles elles ont infuſé, mais ſi on diſtille ces infuſions leur produit n'a pas les vertus des cantharides.

Les cantharides priſes de la maniere que l'on vient de dire, ſont dans tous les cas indiqués ci-deſſus d'une efficacité très-marquée; mais dans les tempéramens bilieux, où il y a diſpoſition à l'inflammation, où le mucus naturel des inteſtins eſt emporté, où les viſceres ſont affectés, enfin dans tous les cas où il n'y a point de médicament correctif qui en puiſſe rendre l'uſage sûr; il eſt dangereux de s'en ſervir. Les extraits aqueux & ſpiritueux forment des ampoules ſur la peau comme les cantharides en ſubſtance, tandis que les cantharides même retirées de ces différens menſtrues après qu'ils ont eu le tems d'agir, ſont inſipides au goût, & n'élevent pas d'ampoules.

CAPILLUS Veneris, *voyez* Adianthum.

CAPPARIS *radicis cortex & florum gemmæ. Capparis ſpinoſa, fructu minore, folio rotundo.* C. B. CAPPARIS SPINOSA; L. Les câpres; arbriſſeau épineux des contrées Méridionales de l'Europe. *Uſ.* l'écorce de la racine, & les boutons de fleurs non épanouis.

L'écorce de la racine eſt aſſez épaiſſe, de couleur de cendre, avec pluſieurs lignes ſaillantes ou inégalités tranſverſes à ſa ſurface: coupée en morceaux & deſſéchée, elle prend la forme de petits tuyaux. Cette écorce a un goût âcre & un peu amer: elle paſſe pour apéritive & diurétique, & on la recommande dans pluſieurs maladies chroniques, comme propre à déſobſtruer les viſceres.

Les boutons de fleurs aſſaiſonnés avec du vinaigre ſervent pour la table : on leur ſuppoſe la vertu de donner de l'appétit, d'aider la digeſtion, & on les dit particulierement ſalutaires, comme déterſifs & apéritifs dans les obſtructions du foie & de la rate. Leur goût & leur vertu dépendent davantage de la matiere ſaline qu'on y introduit, que des boutons de câpres même.

CAPRIFOLII *folia & flores. Periclimenum non perfoliatum, germanicum.* C. B CAPRIFOLIUM ITALICUM; L. Le chevrefeuil; arbriſſeau ſarmenteux qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles & les fleurs.

La beauté & la bonne odeur des fleurs du chevrefeuil lui ont procuré une place dans les jardins. Les feuilles ont une odeur déſagréable; la ſaveur des fleurs & des feuilles eſt âpre & herbacée. On a dit les feuilles & les fleurs diurétiques & apéritives, mais les Médecins n'en font aujourd'hui aucun uſage.

CAPSICUM, *voyez* Piper indicum.

CARABE, *voyez* Succinum.

CARANNA, *gummi caranna*, la gomme caragne. C'eſt une ſubſtance réſineuſe apportée de la nouvelle Eſpagne, & d'autres contrées de l'Amérique; elle eſt en petites maſſes qu'on roule dans des feuilles d'iris : on dit qu'elle tranſude d'une eſpece de palmier. La gomme caragne ſert très-rarement en médecine, & il s'en trouve peu dans le commerce.

CARDAMOMI *majoris ſemen. Cardamomi genus maximum. Grana paradiſi.* C. B. P. AMOMUM GRANA PARADISI; L. La graine de paradis; le malaquette; le grand cardamome; plante vivace de Guinée. *Uſ.* les ſemences.

C'eſt un fruit deſſéché, long d'environ un pouce, qui contient ſous une peau épaiſſe deux rangs de petites graines triangulaires, d'une ſaveur chaude & aromatique.

CARDAMOMI *minoris ſemen. Cardamomum minus vulgare Clus.* AMOMUM CARDAMOMUM; L. Le petit cardamome; plante vivace des Indes. *Uſ.* les ſemences.

Ce cardamome a à peine la moitié de la groſſeur du

précédent, mais il a la ſaveur & l'odeur beaucoup plus fortes.

Les graines des deux cardamomes ont une ſaveur chaude, agréable, piquante & aromatique, & on les employe fréquemment en médecine dans les cas où de pareils remedes ſont indiqués. Malgré leur qualité irritante elles n'échauffent pas trop, ni n'enflamment pas les viſceres comme le font les ſubſtances de la nature du poivre qui ont les mémes qualités.

L'eau & l'eſprit de vin ſe chargent de leurs principes actifs par les infuſions, & les élevent avec eux dans la diſtillation; il y a cette différence entre ces préparations, que la teinture & l'eſprit de cardamome ſont beaucoup plus agréables que l'infuſion & l'eau diſtillée. L'infuſion faite dans l'eau paroît trouble & mucilagineuſe; la teinture faite avec l'eſprit-de-vin ainſi que l'eſprit, ſont limpides & tranſparens. Les enveloppes de ces graines qui n'ont que très-peu de goût & d'odeur peuvent en être ſéparées facilement, en pilant le tout dans un mortier, & pour lors la ſemence ou l'amande ſe détachera bientôt de façon à pouvoir être ſéparée d'avec l'enveloppe par un crible; il ne faut faire cette opération qu'au moment qu'on doit ſe ſervir des amandes; car ſi on les tient hors de leurs gouſſes, bientôt elles perdent beaucoup de leur odeur & de leur ſaveur.

CARDIACÆ *folia. Maroubium cardiaca dictum, forte primum theophraſti.* C. B. LEONURUS CARDIACA; L. L'agripaume; plante qui croît en Europe, ſpécialement dans les environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

Les feuilles d'agripaume ont une ſaveur amere & une odeur aſſez forte; on les dit utiles dans les maladies hiſtériques, pour fortifier l'eſtomac & procurer l'écoulement de l'urine. Quoique pluſieurs pharmacopées ayent rejetté cette plante, cependant il eſt difficile de croire qu'elle ſoit ſans efficacité ayant des qualités auſſi marquées.

CARDUI *benedicti folia, ſemen. Cnicus ſilveſtris hirſutior ſive carduus benedictus.* C. B. *Carduus luteus, procumbens, ſudorificus & amarus Moris.* CENTAUREA BENEDICTA; L. Le chardon-bénit; plante annuelle qui croît dans les contrées Méridionales de l'Europe & fleurit en été. *Uſ.* les feuilles & les graines.

Les feuilles & les graines ont un goût amer & pénétrant, qui n'eſt ni fort ni durable, leur odeur eſt aſſez déſagréable; mais elles la perdent en grande partie, quand on les garde long tems. L'eau extrait ſur le champ & même ſans le ſecours du feu les principes les plus legers de cette plante. Si on continue la digeſtion pendant quelques heures, les particules déſagréables ſe ſéparent; auſſi une forte décoction eſt-elle dégoûtante & nuiſible à l'eſtomac. L'eſprit-de-vin prend de cette plante une amertume aſſez agréable, qui ne s'affoiblit nullement dans l'extrait.

Les vertus du chardon-bénit paroiſſent peu connues dans la pratique actuelle: on ſe ſert quelquefois de la décoction des feuilles dans l'eau pour exciter le vomiſſement, & d'une forte infuſion pour aider l'opération des autres émétiques. Mais on pourroit employer cet excellent amer à d'autres uſages, lorſqu'on en a ôté les parties nuiſibles. J'ai fort ſouvent éprouvé d'excellens effets d'une légere infuſion du chardon-béni dans la perte d'appétit, lorſque l'eſtomac a été dérangé, affoibli par l'intempérance. Si un malade qui eſt tenu chaudement, boit beaucoup d'une forte infuſion faite dans de l'eau froide ou chaude, elle lui cauſe une ſueur abondante, & favoriſe toutes les ſécrétions en général. Les ſemences de cette plante ſont auſſi très ameres, & on s'en eſt quelquefois ſervi dans les mêmes circonſtances où l'on emploie les feuilles.

CARICÆ, les figues ſeches.

Ce ſont les fruits deſſéchés du *ficus communis.* C. B. FICUS CARICA; L. Le figuier commun, arbre qui croît naturellement dans l'Europe méridionale & l'Aſie, & naturaliſé en France.

On diſtingue dans le commerce les figues graſſes, qui ſont fort groſſes & jaunâtres; les figues violettes, qui ſont moins groſſes; & les petites figues de Marſeille, plus petites & plus agréables au goût que les deux autres eſpeces. Ces fruits ſont adouciſſans, émolliens, relâchans; ils entrent dans les tiſanes pectorales; mais il n'en faut pas mettre aſſez pour rendre la tiſane épaiſſe, dégoûtante, peſante à l'eſtomac. On les emploie à l'extérieur

térieur pour relâcher, détendre, accélérer la réſolution des tumeurs & la maturation des abſcès.

CARLINÆ, *ſeu Camæleontis albi radix. Carlina acaulis magno flore albo.* C. B. CARLINA ACAULIS. L. La carline, le caméleon blanc : plante vivace qui croît naturellement dans les montagnes d'Allemagne & du midi de l'Europe. *Uſ.* la racine.

La racine de carline eſt environ de la groſſeur d'un pouce, rouſſâtre en-dehors, blanchâtre ou jaunâtre en-dedans. Sa ſuperficie ſe trouve comme rongée & percée de quantité de petits trous, ou mangée de vers. Elle a une forte odeur & un goût âcre, amer & aromatique. On la regarde comme un médicament diaphorétique, ſudorifique, échauffant & alexipharmaque ; la carline a été durant quelque tems fort eſtimée de pluſieurs médecins ; mais elle n'eſt plus d'uſage. Frédéric Hofman l'aîné rapporte qu'il a ſouvent obſervé qu'une décoction de cette racine dans du bouillon cauſe des vomiſſemens.

CARPO BALSAMUM. C'eſt le fruit de l'arbre qui fournit le baume de la Mecque, AMIRIS GILEADENSIS. L.

Ce fruit eſt environ de la groſſeur d'un pois, d'une couleur blanchâtre, & renfermé dans une écorce ridée & d'un brun foncé. Parvenu à ſa perfection, il a une ſaveur chaude, agréable, & une odeur gracieuſe, ſemblable à celle du baume de la Mecque. On en trouve très-rarement de parfait dans le commerce, & celui qui y eſt, a quelquefois perdu preſqu'entierement ſon odeur & ſon goût. Il s'en fait peu d'uſage.

CARTHAMI *ſemen. Carthamus ſativus ſeu Carthamus officinarum.* CARTHAMUS TINCTORIUS. L. Le carthame ou le ſafran bâtard, plante vivace qui croît naturellement en Egypte, & ſe cultive en Allemagne pour l'uſage des Teinturiers. *Uſ.* la ſemence.

Quand on n'eſt pas botaniſte ni droguiſte, on diſtingue avec peine à l'œil les fleurs de carthame bien conſervées d'avec le ſafran ; mais le défaut d'odeur de celles de carthame les fait bientôt découvrir. Les graines ſont blanches, liſſes, oblongues, à quatre angles, longues de trois lignes, d'un goût viſqueux, douçâtre, qui

bientôt devient âcre & ſouleve l'eſtomac. Ces graines ont été recommandées comme cathartiques: elles operent fort lentement, & cauſent communément des tranchées quand on les donne en ſubſtance; lorſqu'elles ſont pilées avec des eaux diſtillées aromatiques, elles forment une émulſion moins nuiſible, mais qui n'eſt pas auſſi efficace que des purgatifs plus communs.

CARVI *ſeu Cari ſemen. Cuminum pratenſe. Carvi officinarum.* C. B. CARUM CARVI L. Le carvi, plante biſannuelle qui croît naturellement dans les contrées ſeptentrionales de l'Europe. *Uſ.* la ſemence.

Les graines de carvi ont une odeur aromatique & une ſaveur chaude & piquante: elles ſont du nombre des quatre ſemences chaudes majeures, & on les emploie fort ſouvent comme ſtomachiques & carminatives dans les coliques venteuſes & autres maladies du même genre.

CARIOPHILLI *aromatici*, les gérofles. Les cloux de gérofles ſont les calices des fleurs, & non pas le fruit du *cariophillus aromaticus fructu oblongo.* C. B. CARIOPHILLUS AROMATICUS. L. arbriſſeau des îles Molucques.

Les cloux de gérofles ont une odeur très-forte, agréable & aromatique, & une ſaveur piquante tirant ſur l'amer, qui brûle preſque la bouche & le goſier. Les Hollandois qui vendent cette épice aux Européens, y mêlent très-ſouvent des cloux de gérofle qui ont été privés de leur huile. Quoique ceux-ci acquierent, avec le tems, par communication, une quantité conſidérable de la ſaveur & de l'odeur des autres, ils ſont toujours moins odoriférans & d'une couleur moins foncée, ce qui doit ſervir à les faire diſtinguer. Les cloux de gérofle conſidérés comme médicamens, ſont des aromatiques fort chauds & très ſtimulans; ils poſſedent à un degré éminent les vertus générales des ſubſtances aromatiques. L'extrait fait avec de l'eſprit-de-vin rectifié, eſt extrêmement échauffant & irritant. L'huile diſtillée n'a pas une ſaveur très-vive; l'extrait fait avec l'eau eſt un peu ſtyptique, & ſouleve l'eſtomac.

CARIOPHILLI *rubri. Tunicæ. Cariophillus altilis major.* C. B. DIANTHUS CARIOPHILLUS. L. L'œillet

rouge, plante vivace des contrées méridionales de l'Europe. *Uſ.* les pétales des fleurs.

Il y a une grande variété d'œillets; mais on emploie comme les plus utiles en Médecine, ceux qui ſont d'une couleur cramoiſie foncée & d'une odeur agréable & aromatique, reſſemblant un peu à celle des géroſles. On les dit cordiaux & alexipharmaques. Simon Pauli dit avoir guéri pluſieurs fievres malignes avec la décoction des œillets, qu'elle excite la ſueur & l'écoulement des urines, ſans irriter beaucoup, qu'elle fortifie & appaiſe la ſoif. Ces fleurs ſont eſtimées principalement à cauſe de leur odeur agréable, qui ſe perd entierement quand elles éprouvent l'action du feu.

CARIOPHILLATÆ *radix. Cariophillata vulgaris flore parvo luteo.* C. B. P. GEUM URBANUM. L. La benoite, plante vivace qui croît naturellement dans la plus grande partie de l'Europe à l'ombre des arbres. *Uſ.* la racine.

Cette racine a une ſaveur chaude, aſtringente, tirant ſur l'amer, & une odeur agréable qui reſſemble à celle du géroſle, pendant l'automne ſur-tout, & lorſqu'elle croît dans des contrées chaudes & des terreins ſecs. Parkinſon obſerve que celle qui vient des endroits humides, n'a point cette odeur. On a employé la benoite comme ſtomachique, & pour augmenter le ton des viſceres en général; elle eſt encore eſtimée dans quelques pays. Elle donne par la diſtillation une huile eſſentielle très-odoriférante, qui devient un corps concret léger.

CASCARILLA, *voyez* Eleutheria.

CASIA *fiſtularis ſeu caſſia: caſſiæ ſiliquæ pulpa.* La caſſe, fruit & pulpe d'un arbriſſeau qui croît naturellement aux Indes & en Egypte. *Uſ.* le fruit.

Ce fruit eſt une ſilique cylindrique d'un pied de long ou davantage, & d'un pouce de diametre, qui à l'extérieur offre une écorce dure & brune. L'intérieur eſt partagé par des lames ligneuſes tranſverſales, couvertes d'une pulpe molle & noire, d'un goût douçâtre, un peu âcre. Il y a deux ſortes de caſſes dans le commerce, l'une qui eſt apportée des Indes orientales: & l'autre des Indes occidentales. Les bâtons de la caſſe des Indes occidentales ſont ordinairement gros, raboteux, & ont

l'écorce épaiſſe, leur pulpe ſouleve l'eſtomac. Les bâtons de caſſe des Indes orientales ſont plus petits, plus liſſés, & ont la pulpe plus noire ; ſa ſaveur eſt plus douce.

On préfere la caſſe de l'Aſie à celle de l'Amérique. On doit choiſir les bâtons qui ſont plus peſans, peu anciens, & qui ne font point de bruit quand on les ſecoue ; la légéreté & le bruit indiquent que les graines ſont ſeches & détachées. La pulpe doit être d'un noir clair & brillant, d'un goût agréable & non âcre, comme il arrive quand les fruits ſont cueillis avant d'être mûrs, ni acide, telle eſt celle que l'on a gardée trop long-tems. Elle ne doit être ni trop ſeche, ni trop humide, ni moiſie, défauts qu'elle contracte ſi on la garde dans des caves humides, ou ſi on la mouille pour en augmenter le poids. La plus grande partie de la pulpe ſe diſſout dans l'eſprit-de-vin & dans l'eau, & en peut être extraite par ces deux menſtrues. C'eſt l'eau que l'on emploie à extraire ſes principes actifs pour l'uſage médicinal. On y fait bouillir les bâtons écraſés, & enſuite la diſſolution s'évapore juſqu'à une conſiſtance convenable.

La pulpe de la caſſe eſt un doux laxatif, & on la donne ſouvent à la doſe de quelques gros aux perſonnes ſujettes à la conſtipation. On en preſcrit juſqu'à deux onces, ou même davantage, comme remede laxatif, dans les maladies inflammatoires où les médicamens plus âcres ne peuvent pas être mis en uſage ; mais elle ſouleve ordinairement l'eſtomac, quand elle eſt donnée en auſſi grande quantité ; en outre elle cauſe des vents, & ſouvent des tranchées, ſur-tout lorſqu'elle n'eſt pas d'une bonne eſpece. On préviendroit en partie ces mauvais effets de la caſſe, en y ajoutant des aromatiques, & en la donnant ſous une forme liquide. Geoffroi dit qu'elle fait beaucoup de bien dans la tenſion douloureuſe du ventre, qui ſuit quelquefois l'uſage imprudent des remedes antimoniaux. On l'aiguiſe avec ſuccès, ou on la rend plus active, en lui joignant des purgatifs plus âcres ou des émétiques antimoniaux, de même qu'on pourroit l'employer pour diminuer leur force.

Valliſnieri rapporte que la vertu purgative de ce médicament ſe trouve fort augmentée par la manne ; de

façon qu'un mêlange de quatre gros de caſſe & de deux gros de manne purge autant que douze gros de caſſe, ou trente-deux de manne pris ſéparément. Sennert obſerve que l'urine eſt ſujette à devenir verte par l'uſage de la caſſe, & quelquefois noire quand on en a pris une grande quantité.

CASIA *lignea ſeu Caſſia*, le caſſia lignea.

C'eſt l'écorce d'un arbre des Indes appellé par Brein, *arbor canellifera indica, cortice acerrimo, viſcido ſeu mucilaginoſo, qui caſſia lignea officinarum.* LAURUS CASSIA. L.

Cette écorce qui a l'apparence & l'odeur aromatique de la canelle, peut ſe diſtinguer facilement par ſa grande viſcoſité; lorſqu'on la mâche, elle paroît ſe fondre dans la bouche en une matiere glaireuſe. Si on la fait bouillir dans l'eau, elle donne une matiere mucilagineuſe, & la partie aromatique s'étant exhalée, l'eau qu'on en obtient par la diſtillation contracte, quand on n'y apporte pas le plus grand ſoin, une odeur déſagréable, un peu empyreumatique; cependant l'huile diſtillée poſſede les mêmes qualités à fort peu de choſe près que celle de la canelle. Le caſſia lignea a les vertus aromatiques de la canelle, mais dans un degré inférieur, & ſes effets ſont moins durables; ſa qualité viſqueuſe la rend quelquefois utile dans certains cas où les ſimples aromatiques ne ſont pas auſſi efficaces.

CASTOREUM, le caſtoreum.

Cette ſubſtance eſt la glande inguinale du caſtor, quadrupede amphibie commun dans pluſieurs parties de l'Europe & de l'Amérique. Le meilleur *caſtoreum* vient de Ruſſie. Ce ſont de groſſes veſſies rondes & dures, qui, lorſqu'on les ouvre, paroiſſent remplies d'une ſubſtance caſſante, rouge comme le foie de l'homme, mêlée de membranes & de fibres entrelacées. On apporte de Dantzick une eſpece de caſtoreum différente de la précédente; elle eſt en général graſſe & humide. Une troiſieme eſpece encore plus mauvaiſe eſt celle de la Nouvelle Angleterre, qu'on envoie dans des veſſies longues & minces.

Le caſtoreum de Ruſſie a une ſaveur âcre, mordante, amere qui ſouleve l'eſtomac, & une odeur forte &

déſagréable. L'eau extrait le principe qui affecte déſagréablement l'eſtomac avec très-peu de la partie amere la plus ſubtile : l'eſprit-de-vin extrait celle-ci avec fort peu de la premiere ; & l'eau-de-vie les extrait toutes deux : l'eau ſe charge de toute l'odeur dans la diſtillation, l'eſprit-de-vin n'en enleve rien. Le *caſtoreum* eſt regardé comme un des principaux médicamens nervins & anti-hiſtériques. Il y a eu de fort célebres praticiens qui ont douté de ſes vertus. Neumann & Stahl ont dit qu'il n'étoit bon à rien ; cependant l'expérience fait voir que le *caſtoreum* eſt un médicament très-actif, quoiqu'il n'ait pas réellement les vertus infinies & extraordinaires que des auteurs lui ont attribuées. Pour ce qui nous regarde, nous ne l'avons jamais vu répondre aux éloges qu'on en fait ordinairement.

CASUMUNAR, *caſſummuniar*, *caſmunar*, le caſumunar.

C'eſt une racine tubéreuſe de la groſſeur d'un pouce ou davantage, ayant à ſa ſurface des cercles ou nœuds, comme le galanga, d'une couleur brune ou cendrée à l'extérieur, & d'un jaune foncé à l'intérieur. Elle s'apporte des Indes orientales, coupée par tranches ; on ne ſçait pas à quelle plante elle appartient.

Le caſumunar a une ſaveur chaude un peu amere, & une odeur aromatique qui reſſemble à celle du gingembre. On en a fort vanté l'uſage dans les cas hyſtériques, les épilepſies, les paralyſies, la perte de la mémoire & autres maladies ſemblables du genre nerveux; il eſt encore employé quelquefois comme ſtomachique & carminatif; mais on croit pouvoir dire que ce médicament n'eſt pas autant connu ni autant employé qu'il le mérite.

CAUDÆ *equinæ herba. Equiſetum paluſtre longioribus ſetis* C. B. P. HIPPURIS VULGARIS. L. La prêle ou queue de cheval, plante vivace qui croît dans les terreins humides d'une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* l'herbe.

La prêle paſſe pour un puiſſant aſtringent, parce que pluſieurs auteurs l'ont avancé ; à la vérité ſon aſtriction eſt ſenſible, mais très-foible ; auſſi fait-on peu d'uſage de cette plante.

CENTAURII *majoris ſeu rhapontici vulgaris radix. Centaurium majus, folio in lacinias plures diviſo* C. B. CENTAUREA CENTAURIUM. L. La grande centaurée ; herbe vivace qui croît ſur les hautes montagnes de de l'Europe.

La racine de grande Centaurée a une ſaveur auſtere & un peu âcre ; cependant elle contient une grande quantité d'un ſuc rouge viſqueux ; ſon âpreté la fait regarder comme un aſtringent, ſon acrimonie comme un apéritif, & ſa qualité viſqueuſe comme vulnéraire ; mais les praticiens de nos jours en font peu de cas, & ne l'employent pas lorſque ces divers remedes ſont indiqués.

CENTAURII *minoris ſummitates. Centaurium minus flore purpureo.* C. B. GENTIANA CENTAURIUM. L. La petite centaurée ; herbe vivace qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les ſommités.

La petite centaurée paſſe avec raiſon pour un médicament amer apéritif, qui eſt efficace & ſans acrimonie. On recommande les ſommités de cette plante comme ſudorifiques & emménagogues. Quelques praticiens les ordonnent dans la jauniſſe, dans les fievres intermittentes, & dans les hydropiſies.

CENTINODII *ſeu poligoni herba. Centinodium : Poligonum latifolium.* C. B. POLYGONUM AVICULARE. L. La renouée ; herbe annuelle qui croît naturellement dans la plus grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* l'herbe.

Cette plante paſſe pour vulnéraire & aſtringente, mais ſans beaucoup de fondement.

CEPA, *Cepa vulgaris.* C. B. ALLIUM CEPA. L. l'oignon.

L'uſage des oignons eſt ſalutaire aux conſtitutions froides & phlegmatiques, qui ont une ſurabondance d'humeurs viſqueuſes, la qualité ſtimulante de cette plante étant propre à donner de l'appétit, à attenuer les humeurs & à favoriſer leur expulſion hors du corps.

Quelques praticiens ont fort recommandé les oignons dans les cas de ſuppreſſions d'urine & d'hydropiſies, & comme antiſcorbutiques ; mais à préſent leur plus fréquent

uſage en médecine eſt à l'extérieur en topiques, tels que les cataplaſmes réſolutifs & ſuppuratifs.

CERA *flava*, la cire jaune.

C'eſt une ſubſtance concrete ferme, qui ſe retire des rayons de miel, après que le miel en a été enlevé, en échauffant & preſſant les rayons ſeuls entre des plaques de fer; la cire qui s'en détache a une couleur jaune, vive, & une odeur agréable, qui approche de celle du miel. Lorſqu'elle eſt nouvelle, elle eſt viſqueuſe, & cependant aſſez facile à ſe caſſer. En vieilliſſant elle devient plus dure & plus friable : elle perd ſa belle couleur & une grande partie de ſon odeur.

CERA *alba*, la cire blanche.

Cette ſubſtance eſt une préparation de la cire jaune, qu'on réduit en lames minces, & qu'on expoſe à l'air pendant un tems conſidérable; lorſque ces lames ſont ſuffiſamment blanchies, on les fond pour en faire des gâteaux. La meilleure cire blanche eſt d'un blanc clair, preſque tranſparent, & d'une odeur légere, agréable, à-peu-près comme celle de la cire jaune, mais beaucoup plus foible.

Le principal uſage de la cire, en médecine, eſt de ſervir à faire des cérats, des emplâtres, des onguens émolliens, pour favoriſer la ſuppuration; elle s'unit promptement avec les huiles & les graiſſes des animaux, mais jamais avec les liqueurs aqueuſes ni ſpiritueuſes.

CERASA, *les ceriſes.* Les ceriſes ſont les fruits du ceriſier proprement dit *cerasus ſativa fructu rubro & acido;* il y a un grand nombre de fruits de cette eſpece. Sous le nom de *ceraſa* on comprend quelquefois d'autres fruits que le précédent, mais du même genre, tels que les fruits du meriſier. *Ceraſus major & ſilveſtris, fructu ſubdulci, nigro colore inficiente.* C. B. Ceux du guignier, *ceraſa fructu aquoſo.*

Les ceriſes, ſur-tout celles qui ſont acides, ſont des rafraîchiſſans très-efficaces, fort agréables, & propres à calmer la ſoif. On les ordonne quelquefois pour remplir ces indications dans les maladies bilieuſes & fébriles, accompagnées d'une grande ardeur. Boerhaave les eſtimoit, ainſi que les fruits qu'on appelle fruits d'été, fruits

fondans, *fructus horæi*, comme d'excellens apéritifs dans quelques maladies chroniques; il étoit perſuadé, diſoit-il, qu'il n'y avoit point d'obſtruction des viſceres qui ne ſe diſſipât par l'uſage continuel de ces fruits, & point d'humeurs viſqueuſes qu'ils ne puſſent atténuer.

CERUSSA, la céruſe.

C'eſt du plomb rongé par les acides végétaux, qui le changent en une chaux blanche. On la méle quelquefois avec du blanc d'Eſpagne; mais s'il y eſt en grande quantité, la fraude ſe découvre en faiſant attention à la légéreté ſpécifique du compoſé. La céruſe que l'on nomme plomb en lames, n'eſt pas ſujette à cette fraude. *Voyez* l'article du plomb & de la céruſe dans la troiſieme partie.

CETERACH: *ceterach officinarum*. C. B. ASPLENIUM CETERACH. L. Le céterach, la ſauve-vie, herbe vivace qui croît naturellement dans les contrées méridionales de l'Europe; *Uſ.* les feuilles.

Cette plante a une ſaveur herbacée, âpre, & un peu mucilagineuſe. On la recommande comme pectorale, & pour faciliter l'écoulement des urines dans les affections néphrétiques. La vertu qui l'a rendue plus célebre, eſt celle de remédier aux gonflemens, engorgemens & obſtructions de la ratte, mais elle lui a été atttibuée ſans fondement. Celle de remédier à l'acrimonie des humeurs eſt celle à laquelle elle a moins de droit.

CHÆREFOLII *Folia*: *Chœrophillum ſativum*. C. B. SCANDIX CEREFOLIUM. L. Le cerfeuil, herbe qui croît naturellement dans la partie méridionale de l'Europe. *Uſ.* les feuilles.

Cette plante eſt légérement diurétique & apéritive. Geoffroi aſſure qu'il l'a éprouvée très-efficace dans les hydropiſies, qu'elle fait ceſſer la ſuppreſſion des urines, qu'elle rend claires les urines troubles, chargées & pâles celles qui étoient rouges; elle agit ſans irriter, & tend à diminuer l'inflammation plutôt qu'à l'exciter; il va juſqu'à avancer que les hydropiſies qui réſiſtent à ce remede, ne ſe guériſſent par aucun autre. On ordonne le ſuc de cerfeuil à la doſe de trois ou quatre onces de quatre heures en quatre heures. On doit le continuer quelque tems, ſoit ſeul, ſoit avec le nitre & le ſirop de cinq racines apéritives.

CHALIBS, *voyez* Ferrum.

CHAMÆACTE, *voyez* Ebulus.

CHAMÆCYPARISSUS, *voyez* Abrotanum femina.

CHAMÆDRIOS *ſeu triſſaginis folia & ſummitates cum ſemine : Chamædris minor repens.* C. B. TEUCRIUM CHAMÆDRIS, L. La germandrée, le petit chêne ; herbe vivace qui croît naturellement dans l'Allemagne, la Suiſſe, la France, & ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles, les ſommités & les graines.

Les feuilles, les ſommités & les graines, ont une odeur aromatique, & un goût amer un peu aſtringent ; on les recommande comme médicamens ſudorifiques, diurétiques & emménagogues, ainſi que pour fortifier l'eſtomac & les viſceres en général. On les a vantées comme très-efficaces dans les fievres intermittentes, les maux écrouelleux, & pluſieurs maladies chroniques.

CHAMÆLEON albus, *voyez* Carlina.

CHAMÆLEA, *voyez* Thimelea.

CHAMÆMELI *folia, flores. Chamæmelum nobile ſeu leucanthemum odoratius.* C. B. ANTHEMIS NOBILIS. L. La camomille romaine ; herbe vivace qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles & les fleurs.

Les feuilles & les fleurs ont une odeur forte, aromatique, aſſez gracieuſe, & un goût amer deſagréable : on les regarde comme ſtimulantes, carminatives, apéritives, émollientes, & en quelque façon anodines ; on les recommande avec raiſon contre les coliques venteuſes, emménagogues, les crampes, les ſpaſmes, & les douleurs des femmes en couche : on les employe quelquefois dans les rhumatiſmes, les fievres intermittentes, & dans les coliques néphrétiques. Les fleurs ſervent à l'extérieur en fomentations diſcuſſives & antiſeptiques, & dans les lavemens émolliens.

A cette eſpece de camomille on peut ſubſtituer les ſuivantes.

CHAMÆMELUM *vulgare : Leucanthemum Dioſcoridis.* MATRICARIA CHAMOMILLA. L. La camomille ordinaire ou des champs.

CHAMÆMELUM *flore multiplici*, la camomille à fleur double.

On dit les vertus médicinales de cette eſpece inférieures à celles de la fleur ſimple.

CHAMÆMELUM *fœtidum ſive cotula* : ANTHEMIS COTULA. L. La maroute, la camomille fétide.

La ſeconde & la quatrieme eſpeces croiſſent dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris.

CHAMÆPITIOS *ſive ivæ attriticæ folia. Chamæpitis lutea vulgaris ſive folio trifido.* C. B. TEUCRIUM CHAMÆPITIS. L. L'ivette : herbe annuelle qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, & ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

Cette plante eſt viſqueuſe, d'une odeur aromatique, réſineuſe, & d'un goût âpre & amer. On la recommande comme apéritive & vulnéraire, ainſi que dans la goutte & le rhumatiſme.

On peut ſubſtituer à l'eſpece précédente le *chamæpitis moſchata. Chamæpitis moſchata foliis ſerratis.* C. B.

CHEIRI *ſeu leucoii lutei flores. Leucoium luteum vulgare.* C. B. CHEIRANTHUS CHEIRI. L. La géroflée jaune ; herbe biſannuelle & vivace qui croît naturellement dans la plus grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les fleurs.

Les fleurs du cheiri ont une odeur agréable, & un goût un peu âcre & amer, on les dit cordiales, anodines, apéritives, & emménagogues.

CHELÆ cancrorum, *voyez* Cancrorum chelæ.

CHELIDONII *majoris folia, radix. Chelidonium majus vulgare.* C. B CHELIDONIUM MAJUS. L. L'éclaire ; herbe vivace qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles & la racine.

L'herbe & la racine contiennent un ſuc jaune qui a une odeur deſagréable, le goût amer & fort âcre, ſur-tout celui de la racine.

Le ſuc de l'éclaire a été recommandé pour la guériſon des maladies des yeux ; mais il eſt trop âcre de beaucoup, à moins qu'il ne ſoit bien délayé, pour que l'on puiſſe l'appliquer ſans danger à un organe ſi tendre. On s'en eſt quelquefois ſervi, & avec ſuccès, pour détruire les ver-

rues, les porreaux, pour déterger les vieux ulceres, & en cataplaſmes ſur les dartres miliaires ; cette plante acrimonieuſe s'adminiſtre auſſi à l'intérieur, les vertus qu'on lui attribue ſont d'être ſtimulante, apéritive, diurétique, & ſudorifique. On la recommande en particulier dans les eſpeces de jauniſſes chroniques ou de longue durée, qui ne ſont accompagnées d'aucuns ſymptômes d'inflammation, & dans les hydropiſies ; quelques perſonnes prétendent que la racine de grande chélidoine étoit le ſpécifique dont Vanhelmont ſe ſervoit dans l'hydropiſie aſcite. On fait prendre depuis un demi gros, juſqu'à un gros de la poudre de la racine deſſéchée ou depuis une demi-once juſqu'à une once de la racine nouvellement tirée de la terre, infuſée dans du vin. Elle entre dans les apozêmes apéritifs à la doſe d'un gros étant ſeche, & de deux ou trois gros étant fraîche.

CHELIDONII *minoris folia, radix. Chelidonia rotundi folia minor.* C. B. RANUNCULUS FICARIA. L. La petite chélidoine ou la petite éclaire; herbe vivace qui croît dans les terreins humides ombragés d'une grande partie de l'Europe. *Uſ.* les feuilles & la racine.

Les racines ſont compoſées de fibres grêles, avec de petits tubercules, dont la reſſemblance aux tumeurs des hémorrhoïdes, a fait juger que cette plante devoit être efficace dans la guériſon de ce mal ; cependant on n'y découvre qu'une qualité mucilagineuſe.

CHERMES, *voyez* Kermes.

CHINÆ *radix*, la racine de ſquine.

Il y a deux ſortes de ſquine dans le commerce, l'une vient des Indes Orientales, & l'autre des Indes Occidentales : elles ſont toutes deux garnies de nœuds, longues, d'un rouge pâle, ſans aucune odeur, & ont très peu de goût ; la ſquine Orientale qui eſt la plus eſtimée, eſt beaucoup plus dure, & d'une couleur plus pâle que l'autre. Il faut la choiſir fraîche, ou la moins ancienne qu'il ſe peut, ſerrée, peſante, & rendant un ſuc gras & onctueux quand on la mâche. La ſquine a été inconnue aux anciens, ou ils en faiſoient peu de cas : elle paroît avoir été introduite en Europe pour la premiere fois, vers l'année 1538, comme un ſpécifique contre les maladies vé-

nériennes & cutanées, & a été employée en cette qualité pendant quelque tems ; mais on lui a ſubſtitué dans le traitement de ces dernieres maladies, des médicamens plus puiſſans. On lui attribue la vertu de favoriſer la tranſpiration inſenſible, d'augmenter la ſécrétion des urines, & d'émouſſer par ſa qualité onctueuſe les ſucs acrimonieux.

CHINÆ. Chinæ cortex, *voyez* Peruvianus cortex.

CHOCOLATUM, *voyez* Cacao.

CHRYSOCOLLA, *voyez* Borax.

CICERIS *rubri ſemen. Cicer floribus & ſeminibus ex purpurâ rubeſcentibus.* C. B. CICER ARIETINUM. L. Les pois chiches rouges ; herbe annuelle qui croît naturellement dans les contrées Méridionales de l'Europe. *Uſ.* les graines.

Les vertus lithontriptiques & diurétiques qu'on a attribuées à ces pois, ne ſont pas confirmées par l'expérience. C'eſt un aliment groſſier, venteux, & de difficile digeſtion.

CICHOREI *folia, radix. Cichoreum ſilveſtre ſive officinarum.* C. B. CICHORIUM INTIBUS. L. La chicorée ſauvage, herbe vivace qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les racines, les feuilles.

La racine de chicorée ſauvage a un goût légerement amer, & un peu aſtringent ; les feuilles ſont un peu moins ameres ; les racines, les tiges & les feuilles, rendent un ſuc laiteux & ſavonneux quand on les coupe ; cette plante perd par la culture ſa couleur verte, ſon amertume, & on l'emploie alors en ſalade. Plus la couleur des feuilles eſt foncée, plus leur dentelures ſont profondes, plus auſſi elles ſont ameres. La chicorée ſauvage eſt un excellent remede déterſif, apéritif, & atténuant, qui agit ſans beaucoup d'irritation, & eſt plus propre à raffraîchir le corps qu'à l'échauffer, en même tems qu'il fortifie les inteſtins. On a éprouvé que le ſuc pris en abondance juſqu'à tenir le ventre lâche, & continué pendant quelques ſemaines, produit d'excellens effets dans le ſcorbut & dans d'autres maladies chroniques.

CICUTÆ *majoris folia. Cicuta major.* C. B. CONIUM

MACULATUM. L. La grande ciguë ; herbe vivace qui croit naturellement dans les terreins humides & ombragés d'une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

La grande ciguë s'applique à l'extérieur ſur des tumeurs dures & ſcrophuleuſes ; ſur les mammelles engorgées, enflées, durcies, & pour qu'elles n'acquierent pas trop de volume, enfin pour empêcher que le lait n'y ſéjourne & ne ſe coagule. Elle eſt comme tous les remedes actifs, un vrai poiſon, lorſqu'on en prend intérieurement une trop grande quantité ; mais la ciguë priſe à petite doſe eſt un puiſſant fondant & calmant, dont on peut augmenter peu-à-peu la doſe, & prendre beaucoup & pendant long tems, ſans qu'il en réſulte aucun mal. *Voyez* extrait de ciguë.

CINERES *clavellati*, les cendres gravelées.

Le marc & la lie des vins & des vinaigres étant bien égouttés & deſſéchés, on les fait brûler, ce qui les réduit en une cendre très-abondante en ſel alkali ; enſuite on les fait calciner à un degré de chaleur qui eſt capable de fondre le ſel, mais trop foible pour vitréfier la terre des cendres : voilà ce qu'on appelle cendres gravelées. Cet alkali eſt non ſeulement en grande quantité, mais lorſque les matieres qui l'ont fourni ſont brûlées promptement & avec attention, il eſt le plus pur des alkalis qui ſe trouvent dans le commerce ; s'il contient du fer, c'eſt en une quantité infiniment petite, & il n'y a point de ſels étrangers ; s'il s'y rencontroit du tartre vitriolé, on le reconnoitroit & on le dégageroit par le moyen indiqué ci-deſſous pour la potaſſe.

CINERES *ruſſici*, *ſeu è Ruſſiâ*, la potaſſe, ou la potaſſe de Ruſſie.

C'eſt un ſel alkali impur, qui eſt le produit de végétaux brûlés ; la plus forte potaſſe vient de la Ruſſie, & eſt en maſſes très-dures, d'une couleur foncée qui en peu de tems tombent en déliquium par le contact de l'air, comme les ſels alkalis les plus purs. Cette ſorte de potaſſe ſe prépare en brûlant le bois à un feu étouffé, & en formant de ces cendres & d'une leſſive de leurs parties les plus groſſieres, une pâte qu'on étend par lits avec les bois les plus inflammables, & qu'on brûle une ſeconde

fois : le ſel ſe fond, ſe mêle avec la partie terreuſe des cendres, & forme avec elle des gâteaux durs ; mais il paroît par les épreuves que cette potaſſe contient, outre une terre végétale, une portion conſidérable de chaux.

On prépare en Allemagne un ſel plus pur & plus blanc, connu ſous le nom de cendres de perles, on le retire des cendres de bois par le moyen de l'eau, qui en détrempant ces cendres ſe charge de tout leur ſel ; enſuite on le fait paroître ſous une forme ſeche par l'évaporation.

La potaſſe qui s'emploie en France eſt de deux eſpeces, la potaſſe en terre, & la potaſſe en chaudron ; la potaſſe en chaudron eſt la plus pure & la meilleure, on doit la préférer pour les uſages de la médecine : voici comment elle ſe fait aux environs de Sar-Louis. On prend des arbres gros & vieux, & des hêtres par préférence, on les coupe en tronçons de dix ou douze pieds de long, on les arrange l'un ſur l'autre & on y met le feu : on en ramaſſe les cendres dont on fait une leſſive très forte, on repaſſe de l'eau deux ou trois fois, juſqu'à ce qu'on ne ſente plus l'eau graſſe ſous les doigts. On met alors ces leſſives dans une chaudiere de fer de la capacité d'un demi muid, & montée ſur un fourneau : on les fait bouillir, & à meſure que l'évaporation ſe fait, on y remet de nouvelle leſſive juſqu'à ce qu'on la voye s'épaiſſir conſidérablement & monter en forme de mouſſe ; alors on diminue le feu par degrés, après quoi on trouve au fond de la chaudiere un ſel très-dur que l'on caſſe en morceaux à l'aide d'un ciſeau ou d'un maillet : on porte enſuite ce ſel dans un fourneau diſpoſé de maniere que la flamme du feu que l'on fait des deux côtés ſe répande dans une eſpece d'arche qui eſt au milieu, & aille calciner la potaſſe. On juge que celle-ci eſt ſuffiſamment calcinée quand elle paroît bien blanche, elle conſerve cependant toujours un peu de la couleur qu'elle avoit avant la calcination, elle s'appelle alors potaſſe en chaudron ou ſalin. On la caſſe en morceaux qu'on renferme tout de ſuite dans des tonneaux, de peur que ſe chargeant de l'humidité de l'air ils ne tombent en déliquium. Cette potaſſe à laquelle on ne ſent qu'un goût âcre & urineux n'eſt pas un pur alkali, elle contient toujours une portion de tartre vitriolé ; pour la

purifier de ce ſel; faites la diſſoudre dans l'eau; filtrez; faites évaporer juſqu'à pellicule, & mettez cryſtalliſer. Le tartre vitriolé ſe cryſtalliſe, on le ſépare & on recommence la même opération; on deſſeche enſuite la maſſe par évaporation. Il ſe trouve auſſi quelquefois du ſel marin mêlé dans la potaſſe, on le retire de la même façon. La potaſſe étant de la nature des alkalis fixes, elle en a auſſi les propriétés. La pharmacopée de Londres l'emploie preſque dans tous les cas où les alkalis fixes peuvent être d'uſage. On emploie en France dans pluſieurs cas d'autres cendres alkalines, qu'on nomme cendres gravelées. *Voyez* ci-deſſus.

CINNABARIS *nativa.* Le cinnabre natif.

C'eſt un minéral fort peſant, rouge, qui ſe trouve en Eſpagne, en Hongrie, & dans pluſieurs autres pays. On en a trouvé en Normandie près Saint-Lo. Le plus eſtimé eſt en groſſes maſſes, d'un beau rouge, tant intérieurement qu'extérieurement. La beauté de ſa couleur augmente par la pulvériſation. Les expériences chimiques prouvent que ce minéral eſt compoſé de mercure & de ſoufre; de maniere que la quantité du mercure eſt ordinairement ſix fois plus grande que celle du ſoufre; plus la couleur du cinnabre eſt belle, plus il contient de mercure.

Pluſieurs préferent le cinnabre natif au cinnabre factice; mais je ne vois pas que cette préférence ſoit bien fondée; on a même remarqué que le cinnabre natif a excité plus d'une fois des nauſées, des vomiſſemens, &c. Il y a lieu de croire qu'ils étoient occaſionnés par le mêlange de quelques particules arſénicales dont il n'avoit pas été poſſible de dégager le cinnabre par le lavage réitéré. Le cinnabre natif, lorſqu'il eſt pur, n'a point de qualité ni de vertu médicale différente de celles du cinnabre factice; comme lui, il eſt indiſſoluble dans les liqueurs animales, & il a communément fort peu d'action.

CINNAMOMUM. *Cinnamomum acutum offic.* La canelle, la canelle fine, la canelle ordinaire; c'eſt la ſeconde écorce d'une eſpece de laurier. *Cinnamomum ſive canella zeylanica.* C. B. P. *Canella quæ cucurdo Piſ.* LAURUS

RUS CINNAMOMUM. L. Arbre qui croît dans l'iſle de Ceylan & aux Indes orientales.

Cette écorce eſt rougeâtre, mince, légere, en forme de tuyaux, d'une odeur forte & agréable, & d'une ſaveur aromatique, piquante, légérement aſtringente. On la mêle ordinairement avec l'écorce de *caſſia lignea*, mais il eſt très-facile de diſtinguer cette derniere; car elle ſe caſſe net, au lieu que la canelle ſe fend. D'ailleurs le *caſſia lignea* a une ſaveur viſqueuſe, mucilagineuſe, ſans avoir le piquant de la vraie canelle. La canelle eſt un excellent aromatique, plus agréable au palais & à l'eſtomac, que ne le ſont la plûpart des ſubſtances de cette claſſe: par ſa qualité aſtringente, elle fortifie les viſceres, & devient d'une très-grande utilité dans pluſieurs eſpeces de flux de ventre, & dans les écoulemens exceſſifs qui ſe font par la matrice.

CITRAGO, *voyez* Meliſſa.

CITREA *malus. Citreorum cortex. Malus medica.* C.B. CITRUS MEDICA; L. Le citronnier, que l'on nomme ſouvent improprement limonier, & ſon fruit limon; arbre toujours verd, qui croît naturellement dans le Levant & les contrées méridionales de l'Europe. *Uſ.* le fruit, ſon écorce jaune & les graines.

Le ſuc du citron eſt rafraîchiſſant, calmant, antiputride, antiſcorbutique, & propre à détruire les effets nuiſibles de l'opium, de ſes préparations & des ſubſtances de même nature qui cauſent l'aſſoupiſſement; il diſſipe les légers engorgemens du foie cauſés par le ſpaſme ou l'inaction des canaux de la bile. On prépare avec le jus de citron, l'eau & le ſucre une boiſſon agréable, que l'on nomme limonade, parce qu'on donne mal-à-propos à ce fruit le nom de limon: elle a les propriétés & les vertus attribuées ci-deſſus au jus de citron, & c'eſt la forme la plus ordinaire de le faire prendre. L'écorce extérieure jaune du citron eſt un excellent aromatique, un ſtomachique chaud, carminatif & cordial. On en retire l'huile eſſentielle, en frottant ſur l'écorce un morceau de ſucre, qui rompant les véſicules, ſe charge de l'huile, la conſerve, & en porte les vertus dans les mêlanges où il entre.

CITRULLI *ſemen. Anguria citrullus dicta.* C. B. CUCURBITA CITRULLUS ; L. La citrouille, herbe annuelle qui croît naturellement dans les contrées méridionales de l'Europe. *Uſ.* la ſemence.

La ſemence eſt une des quatre ſemences froides majeures, & poſſede les mêmes propriétés de rafraîchir, adoucir, relâcher.

CNICUS, *voyez* Carthamus.

COCCINELLA; *Cochinilla; Cocciniglia*, la cochenille. On a cru pendant long tems que la cochenille étoit la graine de quelque plante ; mais on ſçait aujourd'hui que c'eſt un inſecte d'un rouge noir ou gris à l'extérieur, & d'un rouge pourpre à l'intérieur, qui vit en Amérique ſur des plantes qu'on nomme *opuntia*, CACTUS, L. & s'y attache ſans jamais changer de place. M. Sloane nomme cet inſecte *ſcarabeolus hemiſphericus cochineelifer.* On a beaucoup vanté la cochenille comme ſudorifique, cordiale ou ſtomachique & alexipharmaque ; mais les praticiens ne lui trouvent aucun effet ſalutaire très marqué. Elle a fort peu d'odeur ; ſa ſaveur eſt amere & âcre ; ſon principal uſage eſt pour les teintures & la peinture. C'eſt avec elle qu'on fait la couleur écarlate, & elle entre dans le carmin. En Médecine, on ne s'en ſert le plus ſouvent que comme d'une ſubſtance propre à colorer & déguiſer des médicamens qui ſeroient deſagréables à la vue, ou qu'on ne voudroit pas prendre ſi on les connoiſſoit. Les liqueurs aqueuſes & ſpiritueuſes ſe chargent de ſa partie colorante.

COCHLEÆ terreſtres, *voyez* Limaces terreſtres.

COCHLEARIÆ *hortenſis folia. Cochlearia folio ſubrotundo.* C. B. COCHLEARIA OFFICINALIS ; L. Le cochléaria, l'herbe aux cuilleres, herbe biſannuelle qui croît naturellement dans les contrées ſeptentrionales de l'Europe ſur les bords de la mer. *Uſ.* les feuilles.

Le cochléaria eſt un médicament piquant & ſtimulant, capable de diſſoudre les humeurs viſqueuſes, de lever les obſtructions des viſceres, des glandes les plus éloignées du centre de la circulation, & de favoriſer les ſécrétions. Elle eſt particulierement eſtimée dans le traitement du ſcorbut ; & c'eſt le principal remede qu'on

emploie dans le Nord contre les affections ſcorbutiques.

COFFEA, le caffé, eſt le fruit d'un arbre nommé par Gaſpar Bauhin *Evonimo ſimilis ægyptiaca fructu baccis lauri ſimile*; par M. de Juſſieu, *Jaſminum arabicum lauri folio cujus ſemen apud nos* caffé *dicitur.* Mém. de l'Académie des Sciences, année 1713; & par M. Linneus, COFFEA ARABICA.

Ce fruit eſt employé comme aliment, plutôt que comme médicament. Les vertus médicales qu'on en attend ſont d'aider la digeſtion, de favoriſer les ſécrétions naturelles, & de prévenir ou d'éloigner la diſpoſition au ſommeil.

COLCOTHAR, *voyez* Vitriolum.

COLOCINTHIDIS *medulla. Colocyntis fructu rotundo minor.* CUCUMIS COLOCYNTIS; L. La coloquinte, plante annuelle dont on ignore le pays natal. *Uſ.* la moëlle ou pulpe du fruit.

Dans le fruit de la coloquinte, qui acquiert environ la groſſeur d'une orange, ſe trouve une partie médullaire que l'on ſépare d'avec l'écorce & les ſemences. Cette moëlle ou pulpe eſt très légere, blanche, fongueuſe, compoſée de feuilles membraneuſes, d'un goût extrêmement amer, acrimonieux, & qui cauſe des nauſées. La coloquinte eſt un des plus forts & des plus violens purgatifs; pluſieurs médecins ſçavans ont condamné ſon uſage comme dangereux: d'autres le recommandent non-ſeulement comme un purgatif efficace, mais auſſi comme un remede altérant, utile dans des maladies chroniques opiniâtres; ce qu'il y a de certain, c'eſt que la coloquinte, donnée à la doſe de quelques grains, agit avec beaucoup de violence, occaſionne des dérangemens dans l'économie animale, & fait quelquefois ſortir du ſang par l'anus. On a cherché à corriger ſa violence par l'addition des acides, des aſtringens & de médicamens ſemblables: ces ſubſtances diminuent, il eſt vrai, l'action trop vive de la coloquinte; mais il réſulte le même effet de la diminution de ſa doſe, ce qui par conſéquent revient au même. La ſeule méthode ſûre de corriger vraiment la qualité irritante de ce médicament conſiſte à l'étendre ou à en diminuer les maſſes, en le mêlant exactement

avec de la gomme, des ſubſtances farineuſes ou des ſemences huileuſes, qui ſans cauſer aucun changement dans la coloquinte elle même, empéchent ſes parties réſineuſes de s'attacher & de ſe coller aux membranes des inteſtins, de maniere à les irriter, les enflammer & les ronger.

COLUBRINA virginica, *voyez* Serpentaria.

CONCHÆ oſtreorum, *voyez* la III. partie.

CONSOLIDÆ *majoris ſeu ſymphiti majoris radix. Symphitum conſolida majus;* C. B. SYMPHITUM OFFICINALE. L. La grande conſoude; herbe vivace qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* la racine.

Les racines de cette plante ſont fort groſſes, noires à l'extérieur, blanches au-dedans, remplies d'un ſuc viſqueux, gluant, ſans aucun goût particulier. Elles ont les mêmes qualités que les racines de la guimauve; mais il y a cette différence entre ces deux plantes, que le mucilage de la racine de grande conſoude eſt plus épais. On attribue à cette racine une puiſſante vertu vulnéraire qu'elle n'a pas.

CONSOLIDA minima, *voyez* Bellis minor.

CONSOLIDA media, *voyez* Bugula.

CONTRAYERVA. Le contrayerva eſt une racine noueuſe, compacte, inégale, chevelue, d'un brun foncé ou rougeâtre à l'extérieur, & d'un blanc pâle ou jaunâtre à l'intérieur: elle appartient à une plante de l'Amérique, qui eſt le *Drakena radix* de Cluſius; *Cyperus longus odoratus peruanus;* C. B. *Tuzpatlis Hernand;* DORSTENIA CONTRAYERVA; L.

Cette racine a une odeur aromatique, foible & d'un genre particulier; ſa ſaveur eſt un peu aſtringente, chaude & amere. On ſent, lorſqu'on l'a mâchée pendant longtems, une légere âcreté qui n'eſt pas déſagréable. Les fibres ou le chevelu n'ayant que fort peu de ſaveur & d'odeur, on ne doit par conſéquent employer que la partie principale ou le corps de la racine. De toutes les ſubſtances que l'on met au nombre des alexipharmaques, le contrayerva eſt une de celles dont l'action ſe trouve la plus modérée, & qu'on peut employer avec plus de ſécurité que les autres ſudorifiques & cordiaux. On con-

vient généralement que cette racine eſt un diaphorétique actif & ſalutaire, & qu'on peut l'adminiſtrer à des doſes beaucoup plus fortes que celles qui ſont employées dans la pratique ordinaire. L'eau ainſi que l'eſprit de-vin ſe chargent de ſes principes actifs, & acquierent ſes propriétés; mais ces principes ne s'élevent point dans la diſtillation avec l'une ni avec l'autre liqueur. La teinture ſpiritueuſe ainſi que ſon extrait poſſedent le goût de la racine beaucoup plus que la décoction & l'extrait aqueux.

CONVOLVULUS *maritimus*, voyez *Soldanella.*

COPAL, la gomme copal.

Cette ſubſtance eſt fournie par de grands arbres qui croiſſent dans la nouvelle Eſpagne. Elle s'apporte en maſſes irrégulieres, les unes tranſparentes d'une couleur jaune ou brune, les autres moins tranſparentes & blanchâtres. Elle n'a jamais été fort uſitée, & on la trouve rarement dans le commerce.

CORALLINA. *Muſcus maritimus ſive corallina officinarum*; C. B. La coraline ou mouſſe de mer.

C'eſt une ſubſtance pierreuſe, blanchâtre, qui ſe trouve ſur les rochers, & quelquefois ſur les écailles des poiſſons. C'eſt une eſpece de ruche ou l'habitation d'inſectes qu'on nomme polypes. On la vante comme un puiſſant vermifuge; mais nous ignorons ſur quel fondement on lui attribue cette vertu; d'ailleurs elle n'a nulle ſaveur.

CORALLIUM *album*, le corail blanc.

CORALLIUM *rubrum*, le corail rouge.

Les coraux ſont des productions marines, de la même nature que la coralline dont nous venons de parler, c'eſt-à-dire qui ſont également l'ouvrage d'inſectes. On ne peut raiſonnablement les regarder que comme des purs abſorbans.

CORIANDRI *ſemen. Coriandrum majus*; C. B. CORIANDRUM SATIVUM; L. La coriandre; herbe annuelle qui croît naturellement en Italie & aux environs de Paris. *Uſ.* les graines.

La graine de coriandre nouvellement cueillie a un goût fort & déſagréable, mais qui devient tout-à-fait gracieux quand elle eſt deſſéchée. On la recommande comme carminative & ſtomachique.

CORNU *cervi*, la corne de cerf, le bois de cerf.

On attribue pluſieurs vertus extraordinaires à la corne de cerf, ainſi qu'à toutes les parties de cet animal en général: mais l'expérience ne les confirme point: elles ne paroiſſent même pas avoir d'autre fondement que la timidité du cerf, le renouvellement annuel de ſes cornes, & l'opinion que l'on a de ſa longue vie: ces faits vrais & cette circonſtance ſuppoſée ont fait croire que toutes les parties de cet animal devroient être propres à intimider l'archée furieux, *archeus furens helmontii*, à renouveller les forces & la ſanté, & à prolonger la vie.

CORNI *fructus. Cornus hortenſis mas*; C. B. CORNUS MAS; L. Le cornouillier. Le cornier, arbre qui croît naturellement en Allemagne & dans les environs de Paris. *Uſ.* ſon fruit.

Le fruit du cornouillier, qu'on nomme corne, cornouille, eſt un léger rafraîchiſſant & aſtringent; mais ne peut pas être regardé comme un médicament proprement dit.

COSTI *arabici radix. Coſtus arabicus*; C. B. *Pacocaatingua Marcq*, COSTUS ARABICUS; L. Le coſtus arabique, herbe vivace qui croît naturellement aux Indes orientales & occidentales. *Uſ.* la racine.

La racine eſt environ de la groſſeur du doigt, & conſiſte en une partie ligneuſe, jaunâtre, renfermée dans une écorce blanchâtre; la partie ligneuſe eſt très-dure & ſans odeur: elle n'a que fort peu de ſaveur; l'écorce en eſt friable: elle a une ſaveur chaude, amere & aromatique, & une odeur agréable qui approche de celle de la violette ou de l'iris de Florence. On prétend que cette racine attenue les humeurs viſqueuſes, qu'elle procure l'expectoration, la tranſpiration, & l'écoulement de l'urine. On la preſcrit rarement aujourd'hui.

COSTUS hortorum, *voyez* Balſamum mas.

COSTUS corticoſus, *voyez* Canella alba.

COTULÆ *fœtidæ folia. Chamæmelum fœtidum*; C. B. ANTHEMIS COTULA; L. La camomille fétide ou puante; la maroute; herbe annuelle qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

Cette plante a une odeur forte & fétide. On s'en ſert rarement.

CRASSULÆ *ſive telephii vulgaris folia ; Thelephium vulgare.* C. B. SEDUM TELEPHIUM *album* ; L. La graſſette ; plante vivace qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe. *Uſ.* les feuilles.

Les feuilles de cette plante ſont épaiſſes, ont une ſaveur âpre, & ſont mucilagineuſes : ces dernieres qualités l'ont fait recommander comme émolliente & aſtringente ; mais elle n'a jamais été fort uſitée.

CREPITUS lupi, *voyez* Lycoperdon.

CRETA, la craie blanche.

C'eſt une terre pure, alkaline, qui ſe diſſout entierement dans du vinaigre & dans les acides mêmes légers, après quoi il ne reſte à ces acides aucune marque ſenſible de leur premiere acidité. Cette terre eſt un des abſorbans les plus utiles, & ne doit être regardée & employée que comme un médicament abſorbant. La vertu aſtringente que quelques-uns lui ont attribuée, eſt ſans fondement, à moins qu'on ne diſe qu'elle dépend du mêlange de cette ſubſtance terreuſe avec un acide quelconque ; & en effet en ſaturant la craie de cet acide on compoſe un corps ſalin concret, qui donne des marques d'aſtriction.

CRITHMI *folia. Crithmum ſive fœniculum maritimum minus.* C. B. CRITHMUM MARITIMUM ; L. La bacille, la percepierre, le fenouil de mer ; herbe vivace qui croît naturellement ſur les bords de l'Océan en Europe. *Uſ.* les feuilles.

Les feuilles de cette plante ont une odeur qui approche de celle du grand perſil, & leur ſaveur eſt chaude, amere & déſagréable. On les dit ſtomachiques, apéritives & diurétiques.

CROCUS. *Crocus ſativus* ; C.B. & L. Le ſafran ; plante vivace des hautes montagnes. *Uſ.* les barbes ou piſtils.

Le beau ſafran eſt d'un rouge d'orange vif, donne une teinture jaune foncée, & a une odeur vive qui ſe répand au loin : c'eſt un des plus fins & des plus utiles aromates. Le ſafran eſt, comme la plûpart des aromatiques, un médicament cordial, ſtomachique, emménagogue, anti-

ſpaſmodique, carminatif : il ranime, fortifie & donne de la gaieté ; ſi on en prend trop, il fait naître une joie exceſſive, excite des ris involontaires, & cauſe tous les effets nuiſibles que produit pour l'ordinaire l'abus des liqueurs ſpiritueuſes. Ce médicament eſt ſpécialement utile dans les affections hyſtériques qui viennent de foibleſſe de conſtitution & de défaut de ſécrétion dans les vaiſſeaux de la matrice, dans les cas mêmes où les autres ſubſtances aromatiques les plus actives ont produit peu d'effet. Le ſafran communique toutes ſes vertus & ſa couleur à l'eſprit-de-vin, à l'eau-de vie, au vin, au vinaigre & à l'eau. La teinture faite avec le vinaigre perd beaucoup de ſa couleur quand elle eſt gardée. Les teintures faites avec l'eau ou le vin ſont ſujettes à s'aigrir, & pour lors elles perdent leur couleur. La teinture proprement dite faite avec l'eau-de-vie ou l'eſprit-de-vin ſe conſerve pluſieurs années dans ſon état de perfection.

CUBEBÆ, les cubebes.

C'eſt un fruit qu'on apporte des Indes orientales : il reſſemble beaucoup au poivre. La principale différence qu'on peut ſaiſir au premier coup d'œil, eſt que chaque cubebe a une queue longue & grêle, ce qui fait qu'on l'a auſſi appellé *piper caudatum*, poivre à queue. Les cubebes ſont bien inférieurs au poivre quant à leur qualité aromatique : ils échauffent moins.

CUCUMERIS *hortenſis ſemen, Cucumis ſativus vulgaris;* CUCUMIS SATIVUS ; L. Le concombre cultivé ou des jardins ; herbe vivace que l'on ne connoît que cultivée. *Uſ.* les ſemences.

Les ſemences du concombre cultivé ſont du nombre des quatre ſemences froides majeures, mais moins ſujettes à rancir que les autres.

CUCUMERIS *agreſtis fructus : Cucumis ſilveſtris aſininus dictus ;* MOMORDICA ELATERIUM ; L. Le concombre ſauvage ; herbe annuelle qui croît naturellement dans les contrées méridionales de l'Europe, & ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* le fruit.

Le concombre ſauvage ſe diſtingue du concombre de jardin principalement à la petiteſſe de ſon fruit, qui eſt de la groſſeur d'une olive d'Eſpagne ; lorſqu'il eſt mûr,

il s'ouvre pour peu qu'on le touche, & répand ſes graines au loin: c'eſt ce qui l'a fait appeller par les Grecs *elaterion*, plante élaſtique, & on a donné ce nom au ſuc épaiſſi du fruit, la ſeule préparation de la plante dont on faſſe uſage en Médecine. L'élatérium eſt un cathartique très-violent, & il fait ſouvent vomir. Deux ou trois grains ſont regardés comme une doſe ſuffiſante dans la plûpart des cas. Ce remede a été utile dans des hydropiſies, & il mérite d'être employé quand les purgatifs plus foibles ſont ſans effet. Mais pour faire un uſage heureux de ces médicamens qui agiſſent avec violence, il faut beaucoup de prudence & d'habileté. On ne doit pas oublier que la maniere de faire cette préparation varie néceſſairement ſon degré d'activité.

CUCURBITÆ *ſemen: Cucurbita oblonga flore albo, folio molli.* C. B. CUCURBITA LAGENARIA; L. Les courges; herbe annuelle qui croît naturellement en Amérique. *Uſ.* les ſemences.

Ces ſemences ſont du nombre des quatre ſemences froides majeures: elles s'uniſſent avec l'eau par le moyen de la trituration, & forment une émulſion. Quand on les exprime, elles rendent une huile douce & inſipide. Elles poſſédent les vertus générales des ſubſtances onctueuſes.

CUMINUM, *Voyez* Cyminum.

CUPRESSI *fructus: cupreſſus* C. B. *Cupreſſus ſemper virens*, C. B. Le cyprès; arbre qui croît naturellement dans le Levant. *Uſ.* le fruit.

Le fruit du cyprès eſt un puiſſant aſtringent: mais on l'emploie rarement.

CUPRUM, le cuivre.

Les préparations du cuivre ſont de violens émétiques; c'eſt pourquoi on les adminiſtre très-rarement à l'intérieur. Il y a quelques perſonnes qui ont haſardé de faire prendre un grain ou deux de ce métal diſſous dans des acides végétaux, & elles ont obſervé qu'il agit auſſitôt qu'il eſt dans l'eſtomac, de façon qu'il pourroit être utile pour faire rejetter ſur le champ les poiſons qu'on vient d'avaler. Boerhaave recommande une diſſolution de cuivre dans des eſprits alkalis volatils comme un ex-

cellent médicament contre les maladies provenantes d'une humeur acide, froide, pituiteuſe & viſqueuſe. Si on prend tous les matins de cette teinture dans un verre d'hydromel, & qu'on double la doſe chaque jour juſqu'à vingt-quatre gouttes, il dit qu'elle aura un effet atténuant, échauffant & diurétique. Il nous aſſure qu'il a guéri une hydropiſie aſcite bien caractériſée, & que l'urine couloit à plein canal; mais à la vérité il avoue qu'en eſſayant ce remede ſur d'autres perſonnes, il a manqué ſon effet.

Il recommande encore d'autres préparations de cuivre, comme étant de puiſſans remedes dans certains vices de tempérament, contre la foibleſſe de l'eſtomac, &c. Mais nous ne pouvons nous perſuader que l'uſage interne de ce médicament ſoit utile ni même ſûr. Les Médecins en général penſent que le cuivre a réellement quelque qualité virulente ou nuiſible; & on a eu que trop d'exemples d'accidens fâcheux arrivés pour avoir mangé des alimens accommodés dans des vaiſſeaux de cuivre mal nettoyés de la rouille qu'ils avoient contractée étant expoſés à l'air, ou par l'action des alimens, qui en ſejournant dans ces vaiſſeaux avoient diſſous le métal. On devroit avoir le plus grand ſoin que les liqueurs acides, ni même l'eau, ne reſtaſſent pas long-tems dans les vaiſſeaux de cuivre; ſi on les y laiſſe, elles parviennent à en diſſoudre aſſez pour leur donner des qualités nuiſibles. De-là vient que dans la diſtillation des eaux ſimples avec des alembics de cuivre, les dernieres eaux auxquelles on reconnoît une acidité très-marquée, ſont ſouvent émétiques. Il eſt à remarquer que pendant que les acides foibles bouillent dans des vaiſſeaux de cuivre, ils n'en diſſolvent rien; mais ſi on les y laiſſe pendant le même tems ſans bouillir, ils ſe chargent d'une aſſez grande quantité de métal diſſous. C'eſt ſur ce principe que les Confituriers viennent à bout, par une manipulation entendue, de préparer dans des vaiſſeaux de cuivre les ſirops les plus acides, ſans qu'ils s'empregnent de ce métal.

CURCUMA. *Curcuma longa*, le ſaffran des Indes; herbe vivace des Indes orientales. *Uſ.* la racine.

Le curcuma eſt intérieurement jaune ou de couleur de

ſafran ; cette couleur ſe communique promptement aux liqueurs dans leſquelles on met infuſer le curcuma ; ſon odeur eſt agréable, mais foible ; ſa ſaveur eſt amere & tant ſoit peu chaude. Le curcuma paſſe pour apéritif & emménagogue : il eſt un remede efficace contre la jauniſſe. Il donne à l'urine la couleur de ſafran.

CUSCUTA, la cuſcute, l'épithim.

La cuſcute eſt une de ces plantes qu'on appelle paraſites, c'eſt-à-dire qui croiſſent ſur d'autres plantes. Celle-ci n'a point de feuilles, ce n'eſt qu'un compoſé de filamens ſucculens entrelacés. L'épithim eſt de deux ſortes, ſçavoir le grand épithim, *cuſcuta major*, C. B. CUSCUTA EUROPÆA ; L. Herbe annuelle qui vient communément ſur les bruyeres, les genêts, les orties, le lin & d'autres plantes cultivées. Le petit épithim, *epithimum ſeu cuſcuta minor*, C. B. CUSCUTA EUROPÆA *epithimum* ; L. L'épithim proprement dit parce qu'on le trouve ſur le thim. On préfere ce dernier pour la Médecine ; il s'apporte ordinairement de Livourne & de Turquie avec les ſommités & les tiges du thim.

L'épithim a une odeur aſſez forte & un goût âpre, un peu piquant. Juſqu'à préſent on n'eſt pas d'accord ſur ſes vertus : les anciens le rangeoient parmi les purgatifs ; mais ceux qui l'ont donné pour purger ont été trompés dans leur attente.

CYANI *flores*. *Cyanus ſegetum*, C. B. CENTAUREA CYANUS ; L. Le bluet, l'aublifoin ; herbe annuelle qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, & ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les fleurs.

Les fleurs de bluet ont paſſé pour un remede très-efficace contre les morſures des animaux venimeux, les maladies contagieuſes, les palpitations de cœur & pluſieurs autres maladies. Mais elles ne ſont plus d'uſage en Médecine.

CYCLAMEN, *voyez* Arthanita.

CYDONIA *mala*. *Cotonea malus*, C. B. P. PIRUS CYDONIA ; L. Le coignaſſier ; arbre qui croît naturellement en Hongrie. *Uſ.* les fruits.

Les fruits du coignaſſier ont une ſaveur âpre & acide :

pris en petite quantité, ils empêchent & arrêtent les nauſées, font ceſſer les diarrhées; mais à une plus grande doſe, ils lâchent le ventre. Les ſemences n'ont aucun goût particulier : elles communiquent fort vite leur viſcoſité à l'eau où on les fait infuſer. Une once de ſemence de coing infuſée dans trois chopines d'eau la rend épaiſſe & viſqueuſe comme le blanc d'œuf.

CYMINI *ſemen. Cyminum ſemine longiore. Fœniculum orientale cuminum dictum;* Tourn. CUMINUM CYMINUM; L. Le cumin; herbe annuelle qui croît naturellement dans l'Ethiopie. *Uſ.* les graines.

Le cumin eſt une plante ombellifere, ſemblable en apparence au fenouil, mais beaucoup plus petite; on nous en apporte les graines de Sicile & de Malthe : elles ont une ſaveur chaude, amere, accompagnée d'une odeur aromatique qui n'eſt pas des plus agréables. Elles paſſent pour de bons carminatifs; mais à préſent on ne s'en ſert que très-peu.

CYNOGLOSSI *radix. Cynogloſſum majus vulgare,* C. B. CYNOGLOSSUM OFFICINALE; L. La cinogloſſe; herbe annuelle qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* la racine.

Les racines de cinogloſſe ont une odeur rance, déſagréable, & un goût âpre & amer, joint à une douceur viſqueuſe. Les vertus de cette plante ſont très-douteuſes. On la dit narcotique, & elle l'eſt tellement, ſelon quelques auteurs, qu'il ſeroit dangereux de s'en ſervir. D'autres diſent qu'elle n'a nulle vertu de cette nature, & ils ne la regardent que comme un aſtringent viſqueux.

CYNORRHODON, *voyez* Cynosbati fructus.

CYNOSBATI *fructus. Roſa ſilveſtris vulgaris flore odorato,* C. B. ROSA CANINA; L. Le roſier ſauvage, l'églantier; arbriſſeau qui croît naturellement dans la plus grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* le fruit qu'on nomme gratte-cul.

L'eau diſtillée de fleurs d'églantier a une odeur agréable. Le fruit contient une pulpe douce & un peu acide, avec de petites lames piquantes qui enveloppent les graines : quand on prend le fruit intérieurement, on doit

avoir ſoin de bien ſéparer la pulpe d'avec ces lames. La pulpe faite ſans cette précaution occaſionne quelquefois un chatouillement accompagné de douleurs à l'anus ; & de la conſerve de Cynorrhodon qui n'étoit pas purgée de ce duvet piquant, a cauſé des vomiſſemens très-violens.

CYPERI *longi radix. Ciperus odoratus radice longa, ſive cyperus officinarum*; C. B. CYPERUS LONGUS ; L. Le ſouchet long ; herbe vivace qui croît naturellement en Europe dans les endroits humides. *Uſ.* la racine.

Cette racine eſt longue, grêle, tortillée, noueuſe, d'un brun foncé tirant ſur le noir en dehors, & blanchâtre en dedans. L'odeur en eſt aromatique, & la ſaveur chaude & agréable. Le ſouchet paſſe pour un bon ſtomachique, & un excellent carminatif ; mais à préſent on n'en fait que très-peu de cas.

DAUCI *cretici ſemen. Daucus foliis fæniculi tenuiſſimis*; C. B. ATHAMANTA CRETENSIS ; L. La carotte de Candie ; herbe vivace qui croît naturellement dans l'iſle de Candie & en Suiſſe. *Uſ.* les ſemences.

Les ſemences ont une ſaveur chaude, mordante, & une odeur aromatique aſſez agréable. Elles ſont carminatives, & paſſent pour diurétiques.

DAUCI *ſilveſtris ſemen. Paſtinaca ſilveſtris tenui folia Dioſcoridis, vel daucus officinarum*; C. B. La carotte ſauvage ; herbe annuelle qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* la ſemence.

Les ſemences poſſedent les mêmes vertus que celles du *daucus creticus*, mais à un degré plus foible : quelquefois on ſubſtitue les dernieres, & elles ont été toutes deux remplacées par les ſemences de la carotte des jardins. De ces trois eſpeces de ſemences, la derniere a la ſaveur & l'odeur la plus foible : celle de la carotte de Candie eſt la plus active.

DENTIS *leonis herba & radix. Dens leonis latiore folio & anguſtiore folio*; C. B. HIERACIUM TARAXACUM ; L. Le piſſenlit ; herbe vivace qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* la racine & l'herbe.

La racine, les feuilles & la tige contiennent un ſuc

laiteux & amer ; il y a lieu de croire que ces parties ſont apéritives & déterſives ; on les a données avec beaucoup de ſuccès dans des cas où des médicamens de ce genre étoient indiqués. Boerrhaave penſoit que leur uſage continué pendant un tems convenable eſt capable de réſoudre les tumeurs, de fondre les humeurs épaiſſes & de diſſiper les obſtructions les plus opiniâtres des viſceres.

DIAPENSIA, *voyez* Sanicula.

DICTAMNUS albus, *voyez* Fraxinella.

DICTAMNI *cretici folia. Dictamnus creticus* ; C. B. *Dictamnus creticus latifolius tomentoſus* ; Tourn. ORIGANUM DICTAMNUS ; L. Le dictamne de Crete ; herbe vivace qui croît naturellement dans l'iſle de Crete, & au Levant. *Uſ.* les feuilles.

On a principalement vanté les feuilles du dictamne comme emménagogues, alexipharmaques & vulnéraires. Dans leur état de perfection elles paroiſſent être un bon aromatique un peu échauffant, elles ont une odeur agréable & une amertume vive. Cette plante fraîche fournit une grande quantité d'une huile eſſentielle qui eſt excellente.

DIGITALIS *folia. Digitalis purpurea folio aſpero* ; C. B. DIGITALIS PURPUREA ; L. La digitale ; herbe biſannuelle qui croît dans les contrées méridionales de l'Europe, & ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

Les feuilles ont été fortement recommandées en topique ſur les tumeurs ſcrophuleuſes, & à l'intérieur dans les maladies épileptiques ; mais d'autres auteurs diſent qu'elles cauſent des vomiſſemens violens, des purgations exceſſives, & dérangent l'économie animale ; auſſi Boerhaave les regardoit-il comme un poiſon. Leur ſaveur eſt très-amere & ſouleve l'eſtomac.

DORONICI *Romani radix. Doronicum radice ſcorpii* ; C. B. P. DORONICUM PARDALIANCHES ; L. Le doronic romain ; herbe vivace de la Suiſſe & de la Hongrie. *Uſ.* la racine.

On a beaucoup diſputé ſi cette racine devoit être miſe au nombre des plantes ſalutaires, ou dans celui des poiſons. Pour moi je me contenterai d'obſerver que dans

tous les cas où on la recommande, il eſt facile d'employer d'autres plantes qui ne ſont pas moins efficaces, & qu'on ſçait ſûrement être incapables de faire du mal; d'où il s'enſuit qu'on agit plus prudemment en ſe paſſant de ce médicament; il paroît auſſi que cette façon de penſer eſt fort commune; car on ne fait plus uſage du doronic ni en France ni en Angleterre.

DORONICI *germanici ſeu arnicæ folia & radix. Doronicum plantaginis folio alterum.* C. B. DORONICUM PLANTAGINEUM. L. Le doronic d'Allemagne, la betoine de montagne; herbe vivace qui croît en Allemagne. *Uſ.* la racine & les feuilles.

Pluſieurs Auteurs vantent cette plante comme un ſpécifique pour réſoudre ou rendre fluide le ſang coagulé; mais elle opere avec tant de violence que peu de gens oſent en recommander l'uſage.

DRACUNTIUM. *Dracunculus poliphillus.* C. B. *Arum poliphillum Rivini.* DRACUNTIUM POLIPHILLUM; L. La ſerpentine ou ſerpentaire, ou l'arum à pluſieurs feuilles; herbe vivace des Indes occidentales. *Uſ.* les feuilles.

Il n'y a preſque point d'autre différence médicinale entre cette plante & l'arum ordinaire, ſinon que toutes les parties de la ſerpentine ſont plus piquantes en quelque façon, & plus acrimonieuſes.

DRAKENA, *voyez* Contrayerva.

DULCAMARÆ *herbæ, radix. Solanum lignoſum. Solanum ſcandens ſeu dulcamara.* C. B. P. SOLANUM DULCAMARA. L. Morelle grimpante, vigne de Judée; herbe vivace qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les tiges, feuilles & racines.

On recommande les parties de cette plante comme des médicamens propres à diſſiper les obſtructions, rendre fluide le ſang coagulé, & on dit qu'elles occaſionnent communément une évacuation conſidérable, ſoit par les ſueurs, ſoit par les urines ou par les ſelles, & ſur-tout par les dernieres.

EBULI *folia, cortex, radix. Sambucus humilis ſive ebulus.* C. B. SAMBUCUS EBULUS. L. Hieble; plante ligneuſe vivace, qui croît dans une grande partie

de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles, l'écorce, la racine.

Les parties de l'hieble qu'on emploie en Médecine, ont un goût amer, âpre qui ſouleve l'eſtomac, & une odeur virulente déſagréable ; elles purgent avec violence : on les emploie dans les hydropiſies & dans d'autres cas où les purgatifs vifs ſont indiqués. On dit que l'écorce de la racine en eſt la partie la plus active, & les feuilles la plus foible ; mais elles ſont toutes deux trop violentes pour l'uſage ordinaire : elles évacuent quelquefois avec violence par en-haut, cauſent preſque toujours des ſoulevemens d'eſtomac, & donnent des tranchées dans les inteſtins ; quand on les fait bouillir, elles deviennent, ainſi que les autres draſtiques, moins violentes & plus ſûres dans leur opération. Fernel dit qu'elles perdent entierement leur vertu purgative par une longue ébullition. Les baies de cette plante ſont purgatives, mais moins actives que les autres parties. On peut donner le rob préparé avec ces baies à la doſe d'une once, comme un cathartique, & à plus petite doſe, comme un remede apéritif & deſobſtruant dans des maladies chroniques, par exemple à la doſe d'un gros.

ELATINES *folia. Linaria ſegetum nummulariæ folio non villoſo.* Tourn. LINARIA ELATINE ; L. La véronique femelle ; herbe annuelle qui croît dans une grande partie de l'Europe, & ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

Les feuilles de cette plante ont un goût fort amer & un peu âpre. On les regardoit autrefois comme un excellent vulnéraire, comme propres à déterger & guérir les vieux ulceres & les cancers. On en a recommandé l'uſage interne dans les affections lépreuſes & ſcrophuleuſes, ainſi que dans les hydropiſies.

ELEMI, la gomme élemi.

Ce qu'on nomme gomme élemi eſt une réſine qu'on nous apporte d'Ethyopie & des Indes occidentales, en forme de gâteaux ronds, qui ſont la plûpart enveloppés dans des feuilles d'iris, de cannes, de palmiers : la meilleure eſpece eſt un peu molle & tranſparente, d'un jaune blanchâtre tirant un peu ſur le verd ; l'odeur en eſt

eſt forte & aſſez gracieuſe, elle approche de celle du fenouil : ſa ſaveur n'eſt pas déſagréable, & n'a que peu d'amertume.

La gomme élemi qui vient de l'Amérique, & c'eſt la plus grande partie de celle qu'on trouve dans le commerce, ſe retire d'un arbre que Breyn nomme *arbor ſurinamia ſive americana mirthi laureæ foliis elemi reſinam fundens.* Cette réſine eſt diſſoute preſqu'entierement par l'eſprit-de-vin, & lui communique dans la diſtillation une partie de ſon odeur ; diſtillée avec l'eau, elle fournit une quantité conſidérable d'une huile eſſentielle, pâle, très-fluide & fort odoriférante.

ELEOSELINUM, *voyez* Apium.

ELEUTHERIÆ *ſeu caſcarillæ cortex.* Le chacril, la caſcarille, l'écorce de chacril ou de caſcarille.

C'eſt une écorce qui vient d'Eleutheria, une des iſles Bahama. On croit qu'elle appartient au *Ricinoides eleagni folio de Catesbi* : elle eſt en petits rouleaux courts d'environ un pouce de diametre, & ne reſſemble pas mal au quinquina, avec cette différence qu'elle eſt intérieurement d'un brun plus pâle, qu'elle eſt moins compacte & plus friable. Son goût eſt plus amer, mais moins déſagréable & moins âpre que celui du quinquina : elle poſſede à un plus haut degré la qualité irritante & la chaleur aromatique. La pellicule extérieure qui eſt blanche & mince, n'a point de goût. Le chacril s'enflamme facilement, & répand, tandis qu'il brûle, une odeur très-agréable. Cette propriété qui lui eſt particuliere, le diſtingue de toutes les autres écorces connues. Stiſſerus eſt le premier qui ait employé en Europe l'écorce de chacril comme médicament. Il rapporte dans le livre intitulé *Act. laborat. chym.* qu'on la lui avoit apportée d'Angleterre, & que quelque tems après on l'avoit vendue à Brunſwick pour du quinquina. On dit que la teinture qu'on en fait avec l'eſprit-de-vin alkaliſé, ou les eſprits alkalins dulcifiés, eſt carminative, diurétique, & fort efficace contre les maladies goutteuſes & ſcorbutiques, & dans le cas de calcul ; que pris immédiatement après le repas il affecte un peu la tête. Bientôt après Stiſſerus, l'eleutheria fut employée par

Apinus pour une fievre épidémique qui régnoit dans une partie de la Norwège en 1694 & en 1695. Cette maladie, qui avoit d'abord toute l'apparence d'une fievre intermittente ordinaire, fut enſuite accompagnée de taches pétéchiales. Les alexipharmaques & les ſudorifiques ordinaires n'avoient ſeuls aucun ſuccès, mais joints avec la poudre ou l'extrait de caſcarille, ils avoient un très-bon effet, même après que les taches s'étoient manifeſtées; les dyſſenteries qui ſuccedoient à la fievre, étoient auſſi diſſipées par ce médicament. Pendant l'uſage du chacril le malade tranſpiroit abondamment ſans aucun inconvénient, & ſans perdre de ſes forces; le ventre étoit libre; ceux qui ne tranſpiroient point, alloient à la ſelle trois ou quatre fois par jour; toutes les fois que les regles & les flux hémorrhoïdaux étoient ſupprimés au commencement de cette maladie, ils reparoiſſoient auſſitôt qu'on avoit employé le chacril.

Ce médicament eſt aujourd'hui d'un uſage fréquent parmi les Allemands: ils le donnent ſouvent dans les fievres intermittentes ordinaires, préférablement au quinquina, comme étant moins ſujet aux inconvéniens que ce dernier cauſe quelquefois par ſa qualité trop aſtringente. On le donne auſſi avec beaucoup de ſuccès dans les coliques venteuſes, les hémorrhagies internes, les dyſſenteries, dans les diarrhées des fievres aiguës, & autres maladies ſemblables. Les François ont éprouvé l'efficacité du chacril dans une diſſenterie épidémique qui régna en 1719, contre laquelle on employoit ſans ſuccès l'ipécacuana. M. Boulduc a obſervé que ce dernier médicament laiſſoit après lui des foibleſſes d'eſtomac, de l'abbattement, tandis que le chacril fortifioit l'appétit. L'uſage de ce remede n'eſt pas auſſi général qu'il mérite de l'être. On l'emploie quelquefois en infuſion pour exciter & favoriſer l'expectoration.

ENDIVIÆ *radix, folia. Intybus ſativa latifolia.* C. B. CICHORIUM ENDIVIA. L. La chicorée douce, l'endive; herbe annuelle qui ſe cultive en Europe. *Uſ.* la racine, les feuilles & les graines.

Cette plante eſt un doux rafraîchiſſant & un apé-

ritif, à-peu-près de même nature que la chicorée. On en emploie les ſemences parmi les quatre ſemences froides mineures.

ENULÆ *campanæ ſeu helenii radix. Aſter omnium maximus* ; Tourn. ASTER HELENIUM ; L. L'aulnée ; herbe vivace qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* la racine.

La racine d'aulnée, ſur-tout étant deſſéchée, a une odeur aromatique fort agréable. Quand on la mâche, ſa ſaveur ſemble d'abord viſqueuſe, tirant un peu ſur le rance ; mais bientôt on lui trouve une amertume aromatique, qui peu-à-peu devient très-âcre & piquante. Cette racine poſſede les propriétés générales des alexipharmaques : on la recommande principalement contre les aſthmes humides & dans les rhumes pour faciliter l'expectoration ; lorſqu'on en fait uſage à forte doſe, elle fait uriner & relâche le ventre. En pluſieurs endroits de l'Allemagne on fait confire de grandes quantités de la racine d'aulnée; on s'en ſert comme d'un ſtomachique pour fortifier les viſceres en général, & pour atténuer les humeurs viſqueuſes, épaiſſes. Les liqueurs ſpiritueuſes ſe chargent de principes actifs & ſalutaires de ce remede, mieux que les liqueurs aqueuſes. Les premieres n'enlevent preſque rien dans la diſtillation, mais avec les ſecondes il s'éleve une huile eſſentielle qui prend la forme des flocons blancs : cette huile conſerve l'odeur de l'énula campana quelque tems après qu'elle eſt faite ; mais ſi on la garde long tems, elle eſt ſujette à la perdre. Un extrait fait avec de l'eau poſſede la qualité & l'amertume irritante de la racine, mais à un moindre degré que celui qu'on fait avec de l'eſprit-de-vin.

EQUISETUM, *voyez* Cauda equina.

ERIGERI *ſeu ſenecionis folia. Senecio minor vulgaris.* C. B. SENECIO ERIGERON ; L. Le ſeneçon ; herbe annuelle qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris.

On dit communément que le ſuc du ſeneçon, ou l'infuſion de cette plante dans de la bierre, eſt un émétique doux & ſans danger, mais elle ne produit aucun effet de la ſorte, à moins qu'on ne prenne une grande quan-

tité de l'un ou de l'autre. On prétend encore que cette herbe pilée en pulpe groſſiere, & appliquée ſur le creux de l'eſtomac, produit des vomiſſemens ; mais nous penſons avec M. Haller que cette opinion eſt fondée ſur des obſervations peu exactes.

ERUCÆ *ſemen. Eruca latifolia alba, ſativa Dioſcoridis.* C. B. BRASSICA ERUCA ; L. La roquette des jardins ; herbe annuelle qui croît dans les contrées ſeptentrionales de l'Europe. *Uſ.* Les graines.

Les graines de roquette ont un goût piquant, comme celui de la moutarde, mais plus foible : elles ont été vantées long tems, comme aphrodiſiaques, & il y a apparence qu'elles ont cette vertu à quelque degré, ainſi que les autres plantes âcres.

ERVUM, *voyez* Orobus.

ERYNGII *maritimi radix.* ERINGIUM MARITIMUM ; L. & C. B. Le panicaut de mer, l'eringium maritime ; herbe vivace qui croît en Europe ſur les bords de la mer. *Uſ.* la racine.

Les racines ſont grêles & très-longues, d'un goût douçâtre & agréable, qui eſt ſuivi, ſi on les mâche pendant quelque tems, d'un léger degré de chaleur âcre & aromatique. On les dit diurétiques & apéritives, & elles ont été vantées comme aphrodiſiaques. Cependant leurs vertus ſont trop foibles pour qu'elles aient droit d'être admiſes dans la claſſe des médicamens.

ERINGII *vulgaris radix. Eringium vulgare.* C. B. ERINGIUM CAMPESTRE ; L. Le chardon roland, le chardon à cent têtes ; herbe biſannuelle qui croît dans une grande partie de l'Europe, & ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* la racine.

La racine de cette plante eſt longue, de la groſſeur d'un doigt, aſſez molle, noirâtre en dehors, blanche en dedans ; elle paſſe pour apéritive & diurétique.

ERYSIMI *folia. Eryſimum vulgare.* C.B. ERYSIMUM OFFICINALE ; L. La tortelle, l'herbe au chantre, le velar ; herbe annuelle qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

On dit que les feuilles favoriſent & excitent l'expec-

toration, l'écoulement de l'urine, & les ſécrétions aqueuſes : qu'elles atténuent & diſſolvent les humeurs viſqueuſes, &c. On prétend qu'elles operent ces effets par le moyen de leurs principes âcres & irritans ; mais le goût ne leur trouve qu'une douceur herbacée ſans la moindre âcreté. Les graines ſont très-piquantes, & les racines le ſont un peu.

ESULA major & minor, *voyez* Tythimalus.

EUPATORII *cannabini folia.* EUPATORIUM CANNABINUM ; L. & C. B. P. Eupatoire bâtard, eupatoire d'Avicenne ; herbe vivace qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

Les feuilles de cette plante ont une odeur âcre & un goût fort amer & piquant : elles ſont très-vantées comme propres à fortifier le ton des viſceres, & comme apéritives : on aſſure qu'elles produiſent d'excellens effets dans l'hydropiſie, la jauniſſe, les cachexies & les affections ſcorbutiques. Boerhaave dit que c'eſt le remede le plus ordinaire que les payſans Hollandois qui tirent la tourbe, employent contre le ſcorbut, les ulceres ſanieux & l'enflure, auxquels ils ſont fort ſujets. On prétend que la racine de cette plante opere comme un puiſſant cathartique.

EUPATORIUM Mezues, *voyez* Ageratum.

EUPATORIUM Græcorum, *voyez* Agrimonia.

EUPHORBIUM, l'euphorbe.

Cette ſubſtance eſt une gomme réſine qu'on retire d'une plante commune en Afrique & aux Indes orientales. *Euphorbium antiquorum verum Commel* ; EUPHORBIUM ANTIQUORUM ; L.

On fait à cette plante des inciſions dont il coule un ſuc laiteux âcre, qui s'épaiſſit & prend la forme de larmes, dont quelques-unes contiennent de petites épines, de jeunes branches, des fleurs & autres matieres végétales ; il y a d'autres gouttes qui ſont creuſes, & ne contiennent rien : elles ſont en général d'un jaune pâle à l'extérieur, & blanchâtre intérieurement. Elles ſe caſſent facilement entre les doigts ; ſi on les fait toucher légerement à la langue, on leur trouve un goût

fort âpre & piquant, & pour peu qu'on les garde dans la bouche, elles l'enflamment & l'ulcerent.

L'euphorbe eſt extrêmement difficile à réduire en poudre; car les parties les plus fines s'envolent & affectent la tête d'une maniere violente : leur âcreté eſt telle qu'elle ne permet pas de ſe ſervir de ce médicament à aucun uſage interne. On a employé divers moyens pour corriger ſa virulence; mais on ne devroit ſe fier à aucun, & comme on n'en a aucun beſoin réel, ſi ce n'eſt en topique : nous penſons avec Hoffman & pluſieurs autres, qu'il devroit être rayé du catalogue des médicamens internes.

EUPHRASIÆ *folia. Euphraſia officinarum.* C. B. EUPHRASIA OFFICINALIS; L. L'euphraiſe; herbe annuelle qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

Cette plante a été recommandée autrefois comme un ophthalmique, priſe intérieurement, de même qu'appliquée à l'extérieur. Les praticiens modernes ne lui trouvant pas cette vertu, ſon uſage eſt aujourd'hui totalement abandonné.

FABÆ *flores & ſemina. Faba flore candido lituris nigris conſpicuo.* Tourn. VICIA FABA. L. Les feves de marais. *Uſ.* les fleurs & les graines.

On a recommandé l'eau diſtillée des fleurs comme un remede coſmétique. La ſemence eſt un aliment, mais elle s'emploie peu en Médecine.

FARFARA, *voyez* Tuſſilago.

FERRUM *& chalybs*, le fer & l'acier.

L'acier eſt regardé comme moins propre que le fer aux uſages de la Médecine, attendu que les humeurs animales & les autres menſtrues l'attaquent plus difficilement. Le fer ſe diſſout promptement dans tous les acides, & ſe rouille facilement à l'air, ſur-tout s'il a été mouillé auparavant; il faut beaucoup de tems à l'acier pour ſe diſſoudre, & il ne contracte pas de rouille auſſi facilement.

Les différentes préparations de ces métaux & leurs propriétés générales ſont de reſſerrer les fibres, d'animer la circulation, de favoriſer les ſécrétions dans les

parties les plus éloignées, & d'arrêter en même tems les évacuations exceſſives qui ſe font par le canal inteſtinal. Si leur adminiſtration eſt ſuivie d'action, de leur part, bientôt le pouls ſe trouve plus élevé d'une maniere très-ſenſible ; la couleur du viſage, quoique pâle auparavant, devient d'un rouge éclatant ; les ſelles, les urines, la tranſpiration ſont augmentées : les rapports nidoreux & la couleur des excrémens indiquent qu'ils ont eu leur effet.

On attribue ordinairement à quelques préparations de fer une qualité apéritive, & à d'autres, une qualité aſtringente ; mais dans le fonds, elles ſont toutes apéritives & aſtringentes, & ne paroiſſent différer les unes des autres que par un degré de force ou d'action plus ou moins grand. Celles qu'on diſtingue par le nom d'aſtringentes, occaſionnent quelquefois des urines fort copieuſes ou bien une diarrhée, tandis que celles qu'on appelle apéritives, arrêtent ſouvent ces mêmes évacuations. Toutes les fois qu'une évacuation contre nature, ou qu'une ſuppreſſion de ſécrétions naturelles provient de la circulation lente des humeurs ou de la foibleſſe des ſolides, ce métal, en accélérant ce mouvement des premieres, & en fortifiant les ſolides, arrêtera l'évacuation, ou bien il diſſipera la ſuppreſſion. Mais ſi la circulation eſt déja trop précipitée, ſi les ſolides ſont trop tendus, s'il y a quelque contraction ſpaſmodique des vaiſſeaux, le fer & toutes ſes préparations ne feront qu'augmenter les maladies.

Quoique les différentes préparations du fer agiſſent toutes de la même maniere, cependant elles ne conviennent pas également à tous les tempéramens. Lorſqu'il y a abondance d'acidités dans les premieres voies, la limaille de fer crue, réduite en une poudre fine eſt beaucoup plus efficace que les préparations les plus travaillées de ce même métal. D'un autre côté, s'il n'y a point d'acide dans les premieres voies, il faut auparavant faire diſſoudre le métal par des menſtrues ſalins. Delà vient qu'une diſſolution du fer par les acides produit dans bien des cas d'excellens effets ; tandis, comme le remarque Boerhaave, que les préparations ſur leſquelles rien n'a-

git dans nos corps, telles ſont les chaux faites par le feu, n'y produiſent preſque point d'effet; ſi des humeurs alcaleſcentes ſe trouvent dans l'eſtomac, le fer, quoiqu'adminiſtré ſous la forme liquide, devient pour le moins inutile; car dès-lors l'acide diſſolvant ſe trouve abſorbé par la matiere alkaline qu'il rencontre, de maniere que le fer y devient une matiere ſans vertu.

Indépendamment de la différence qu'apportent dans l'action & la vertu du fer les divers tempéramens, on prétend que les médicamens chalybés ou ferrugineux different encore, ſelon la nature de l'acide qui eſt uni avec le métal. Les acides végétaux rendent le fer apéritif & déterſif; lorſqu'il eſt combiné avec l'acide vitriolique, il agit dans les premieres voies comme un puiſſant apéritif; tandis que l'acide nitreux le rend extrêmement ſtiptique, & l'acide marin encore davantage.

FILIPENDULÆ *radix. Filipendula vulgaris, an molon Plinii.* C. B. SPIREA FILIPENDULA; L. La filipendule; herbe vivace qui croît en Angleterre & en Suiſſe. *Uſ.* la racine.

La racine eſt compoſée d'un grand nombre de tubercules attachés enſemble par des filets grêles; ſon goût eſt âpre, amer & un peu piquant. Ses propriétés indiquent ſon efficacité dans les cas où les vaiſſeaux ſont lâches, & où les humeurs ne circulent que lentement. Elle aide ou elle arrête juſqu'à un certain point les évacuations naturelles, lorſque leur excès ou leur défaut provient de cette cauſe. C'eſt par cette raiſon que quelques-uns l'ont recommandée comme un aſtringent dans les dyſſenteries, les flux utérins exceſſifs, &c. D'autres comme un diurétique, & quelques-uns comme un apéritif & un deſobſtruant dans les maladies ſcrophuleuſes.

FILICIS *maris radix. Filix non ramoſa, dentata.* C. B. POLYPODIUM FILIX, *mas*; L. La fougere mâle ou ordinaire; herbe vivace qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris.

FILICIS *fœminæ radix. Filix ramoſa major pinnulis obtuſis non dentatis.* C. B. PTERIS AQUILINA; L. La fougere femelle; herbe vivace qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris.

FILICIS *floridæ radix. Filix ramoſa non dentata, florida.* C. B. OSMUNDA REGALIS; L. La fougere fleurie; herbe vivace qui croit en Italie. *Uſ.* la racine.

Les racines, qui ſont les ſeules parties de ces plantes qu'on employe en Médecine étant mâchées, ont d'abord de la viſcoſité & une ſaveur douçâtre qui ſe change bientôt en un goût amer, un peu aſtringent, & qui ſouleve l'eſtomac. On les dit apéritives, & anthelmintiques. Simon Paoli prétend qu'elles étoient le grand ſecret de certains empiriques contre le *tœnia*, & que la doſe eſt d'un, deux ou trois gros en poudre: la troiſieme eſpece paſſe pour la moins active, & la ſeconde pour la plus forte; c'eſt pourquoi on a en général préféré cette derniere; mais aujourd'hui on fait peu d'uſage des fougeres comme médicamens.

FÆNICULI *dulcis ſemen. Fæniculum dulce.* C. B. ANETHUM FÆNICULUM; L. Le fenouil doux; herbe biſannuelle, qui croît en Italie. *Uſ.* les graines.

FÆNICULI *vulgaris radix. Fæniculum vulgare germanicum.* C. B. ANETHUM FÆNICULUM; L. Le fenouil ordinaire; herbe biſannuelle qui croît en Allemagne. *Uſ.* les graines, les racines & les feuilles.

Le fenouil doux eſt une plante moins forte que le fenouil ordinaire; mais ſes graines ſont beaucoup plus groſſes. Les graines de ces deux fenouils different auſſi par leur forme & par leur couleur; celles du fenouil ordinaire ſont à-peu-près rondes, oblongues, plates d'un côté, convexes de l'autre, & d'une couleur foncée preſque noire; celles du fenouil doux ſont plus longues, plus étroites, moins plates, ordinairement courbées, & d'une couleur blanchâtre ou d'un jaune pâle.

Les graines des deux eſpeces de fenouil ont une odeur aromatique & une ſaveur un peu chaude & piquante: celles du fenouil doux ont une odeur plus agréable, & un goût aſſez doux. Elles ſont du nombre des quatre ſemences chaudes majeures, & on les regarde avec raiſon comme un excellent remede carminatif & ſtomachique.

La racine eſt beaucoup moins échauffante que les graines, & elle eſt plus douce: c'eſt une des cinq racines appellées apéritives; on l'a ordonnée quelquefois dans les

apozêmes apéritifs. Boerhaave obſerve que cette racine reſſemble parfaitement, quant à ſon goût, à ſon odeur & à ſes qualités médecinales, au fameux ginſeng des Chinois, & penſe en conſéquence qu'elle pourroit très-bien en tenir lieu.

Les feuilles du fenouil ont beaucoup moins de qualités que ſes racines ou que ſes graines ; on les emploie très-rarement en Médecine.

FÆNI GRÆCI *ſemen. Fænum-Græcum ſativum.* C. B. TRIGONELLA FÆNUM-GRÆCUM ; L. Le fénu grec ; herbe vivace, on ignore où elle croît naturellement : elle ſe cultive en France & en Allemagne. *Uſ.* les graines.

Les graines ſont jaunes, d'une figure rhomboïdale, d'une odeur forte & déſagréable, & ont un goût mucilagineux. Leur principal uſage eſt en cataplaſmes, fomentations & cliſteres émolliens.

FOLIUM Indum, *voyez* Malabathrum.

FORMICÆ, les fourmis. *Uſ.* le corps & les œufs.

Ces inſectes ne ſont aujourd'hui d'aucun uſage en Médecine, quoiqu'on les ait fort employés autrefois à cauſe de leur vertu aphrodiſiaque.

Il eſt à remarquer que ces inſectes contiennent un ſuc vraiment acide, qu'ils jettent en petites gouttes, lorſqu'on les irrite. Si l'on fait infuſer une certaine quantité de groſſes fourmis vivantes dans de l'eau, on obtient une liqueur preſque auſſi forte que de bon vinaigre. Newman obſerve qu'en les diſtillant ſoit avec de l'eau ou avec de l'eſprit-de-vin, il s'éleve une huile claire & limpide, qui n'a preſque aucun goût, ou du moins qui ne produit ni chaleur ni irritation, comme font les huiles eſſentielles des végétaux.

FRAGARIÆ *folia, fructus. Fragaria ferens fraga rubra.* J. B. FRAGARIA VESCA ; L. Le fraiſier ; herbe vivace qui croît dans la plus grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles & les fruits.

Les feuilles de fraiſier ſont un peu ſtyptiques, & tirent ſur l'amer ; ainſi elles pourroient être de quelque utilité dans la foibleſſe & le relâchement des viſceres, & con-

tre les ſécrétions trop abondantes, & la ſuppreſſion des évacuations naturelles qui en dépendent. On les recommande dans les flux de ventre & les hémorrhagies: elles s'ordonnent comme apéritives dans les ſuppreſſions d'urine, l'obſtruction des viſceres, la jauniſſe, &c. En général le fruit en eſt agréable au palais & à l'eſtomac, comme les autres fruits doux & acides: il diminue la chaleur, il déſaltere, il relâche le ventre, & fait couler les urines; mais il eſt peu nourriſſant. Geoffroy obſerve que l'urine de ceux qui en mangent beaucoup, conſerve de leur odeur.

FRANGULA, *voyez Alnus nigra.*

FRAXINELLÆ *ſeu dictamni albi radix. Dictamnus vulgò, ſive fraxinella.* C. B. DICTAMNUS FRAXINELLA; L. Le dictamne blanc ou bâtard; herbe vivace qui croît naturellement dans les montagnes des contrées méridionales de l'Europe. *Uſ.* la racine.

La racine du dictamne eſt blanche: ſon odeur eſt foible & peu agréable: elle a un goût amer & légérement piquant qui ſe conſerve aſſez long-tems. Pluſieurs Auteurs la recommandent comme un remede alexipharmaque; mais on la met rarement en uſage.

FRAXINI *cortex & ſemen. Fraxinus vulgatior.* J. B. FRAXINUS EXCELSIOR. C. B. & L. Le frêne; arbre qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſon écorce & ſes graines.

L'écorce de frêne eſt légérement aſtringente; on s'en eſt ſervi quelquefois dans des occaſions où un remede de ce genre étoit indiqué. Les graines, qui ſont un peu âcres, ont été employées comme apéritives, attendu qu'il y a beaucoup d'autres médicamens aſtringens & apéritifs plus agréables & plus efficaces, on fait rarement uſage de l'écorce & de la graine du frêne.

FULIGO *ligni*, la ſuie de bois.

C'eſt une ſubſtance ſolide noire, luiſante, d'une odeur déſagréable, & d'un goût âcre, amer & dégoûtant. Elle s'emploie principalement contre les affections hyſtériques; on la donne quelquefois conjointement avec les gommes fétides. Les liqueurs aqueuſes & ſpiritueuſes ſe char-

gent de ſes propriétés ; les unes & les autres diſſolvent environ un ſixieme du poids de la ſuie quand elle eſt bonne. La qualité de la ſuie varie ſelon la nature du bois dont elle eſt le produit : plus le bois eſt réſineux, plus la ſuie abonde en une matiere huileuſe.

FUMARIÆ *folia. Fumaria officinarum & Dioſcoridis.* C. B. FUMARIA OFFICINALIS. L. La fumeterre ; herbe annuelle qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

Les feuilles de fumeterre ſont fort ſucculentes, d'un goût amer, ſans aucune odeur remarquable. Les propriétés médecinales de cette plante conſiſtent à fortifier le ton des viſceres, à relâcher légérement le ventre, & à favoriſer la ſécrétion de l'urine & les autres ſécrétions naturelles. On la recommande principalement dans les affections mélancoliques, ſcorbutiques, & les maladies cutanées, ainſi que pour deſobſtruer les viſceres, atténuer les humeurs viſqueuſes & les faire ſortir du corps. Frédéric Hoffman la croyoit excellente pour purifier le ſang, & nous aſſure qu'il y a peu de plantes plus capables de produire cet effet : elle communique ſes vertus aux menſtrues aqueux & ſpiritueux.

GALANGÆ *minoris radix*, le petit galanga ; racine d'une plante vivace de l'Inde, qui eſt le KÆMPFERIA GALANGA. L.

Cette racine s'apporte en morceaux longs environ d'un pouce, & gros de la moitié, garnis de nœuds & de bandes circulaires : elle a une odeur aromatique & une ſaveur amere, chaude & mordante. Le galanga eſt un médicament amer, échauffant & ſtomachique, qui entre dans les infuſions ameres ; mais l'odeur qu'il leur donne eſt déſagréable.

GALBANUM, le galbanum.

Cette ſubſtance eſt le ſuc concret d'une plante que M. Linneus appelle BUBON GALBANUM ; herbe vivace qui croît naturellement en Afrique. Ce ſuc tel qu'il ſe trouve dans le commerce, eſt à demi tranſparent, un peu mou, viſqueux, d'une odeur forte qui eſt déſagréable pour quelques perſonnes, & d'une ſaveur chaude &

amere. La meilleure eſpece de galbanum eſt en maſſes pâles, qui dans l'intérieur paroiſſent compoſées de larmes blanches & tranſparentes. Geoffroy rapporte qu'on peut par la diſtillation en obtenir une huile foncée verdâtre, qui devient, aprés des rectifications répetées, d'un beau bleu céleſte. Quelques Auteurs ont avancé que le galbanum le plus pur ſe diſſout entierement dans le vin, le vinaigre & l'eau; mais ces menſtrues ne le diſſolvent qu'en partie; l'eau-de-vie & l'huile ne ſont pas plus puiſſantes à cet égard. Le meilleur diſſolvant eſt un mélange de deux parties d'eau-de-vie & d'une partie d'eau. Les vertus du galbanum ſont les mêmes que celles de la gomme ammoniaque; mais en général le galbanum paſſe pour moins efficace contre l'aſthme, & il l'eſt encore moins dans les maladies hyſtériques.

GALEGÆ *folia. Galega vulgaris floribus cæruleis.* C. B. GALEGA OFFICINALIS. L. Le galega, la rue de chevre; herbe vivace qui croît naturellement en Italie. *Uſ.* les feuilles.

On a vanté le galega comme un excellent alexipharmaque, mais ſes qualités ſenſibles n'annoncent aucune vertu pareille; ſon goût eſt ſimplement celui des plantes légumineuſes. C'eſt un aliment en Italie.

GALLÆ, les noix de galle, les galles.

Ce ſont des excroiſſances qu'on trouve dans pluſieurs pays, attachées au chêne, & produites par des inſectes que leurs meres ont dépoſés dans l'écorce des jeunes branches.

Les meilleures galles viennent d'Alep: elles ne ſont ni rondes ni polies, comme les galles communes en Europe; mais elles ont beaucoup de tubercules à leur ſurface. Les galles ont une ſaveur très-auſtere & ſtyptique, ſans aucune odeur: elles ſont fort aſtringentes, & on les emploie comme telles tant extérieurement qu'intérieurement; la pratique moderne n'en fait pas grand cas.

GALLII *folia. Gallium luteum.* C. B. GALLIUM VERUM. L. Le gallium, le caille-lait jaune; herbe vivace qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

Les feuilles du gallium ont une ſaveur légérement ſa-

line, & une odeur foible qui n'eſt pas déſagréable : leur ſuc change les infuſions végétales bleues en une couleur rougeâtre ; il coagule le lait, & par-là démontre de l'acidité. Il a été recommandé comme un ſtyptique léger, mais n'a jamais été beaucoup employé.

GAMBOGIA, *gummi gutta*, la gomme gutte.

Cette ſubſtance eſt un ſuc concret, ſolide, en gros gâteaux ou rouleaux. La meilleure ſorte eſt d'un jaune foncé ou orangé, luiſante & ſans ordure dans l'intérieur. Elle n'a point d'odeur & fort peu de goût, à moins qu'on ne la tienne pendant quelque tems dans la bouche ; pour lors on lui ſent une légere âcreté ; elle communique promptement à l'eſprit-de-vin une couleur d'or brillante, & s'y diſſout preſque entierement. Les ſels alkalis rendent l'eau capable d'agir ſur cette ſubſtance comme un puiſſant menſtrue ; la diſſolution qui s'en fait par ce moyen eſt un peu tranſparente, d'une couleur de ſang foncée, & paſſe par le filtre. L'eſprit dulcifié de ſel ammoniac la diſſout entierement ſur le champ, & en retient une partie conſidérable ; ce qui eſt aſſez remarquable, cette diſſolution ſe mêle avec l'eſprit-de-vin ou avec l'eau, ſans devenir trouble.

La gomme-gutte évacue puiſſamment par en-haut & par en-bas. Hoffman & quelques autres Praticiens en condamnent l'uſage, parce qu'elle agit avec trop de violence, & cauſe des ſuperpurgations ; mais il y a des Médecins qui en jugent autrement. Geoffroy paroît fort attaché à ce médicament, & nous dit qu'il en a fort ſouvent fait prendre depuis deux grains juſqu'à quatre, ſans qu'il ſoit ſurvenu de vomiſſement : que donné depuis quatre grains juſqu'à huit, il purge & fait vomir ſans violence : que ſon opération eſt bientôt paſſée, & qu'il n'a pas beſoin de correctif, s'il eſt adminiſtré ſous une forme liquide & délayé ſuffiſamment : que donné ſous la forme de bol ou de pilule, il eſt fort ſujet à exciter le vomiſſement, mais qu'il produit cet effet très rarement, ſi on le donne conjointement avec le mercure doux. Il avertit pourtant qu'on ne doit pas s'en ſervir, lorſque le malade ne peut pas vomir aiſément ou ſans danger.

GENISTÆ *folia*, *flores*, *ſemen*. *Cytiſo geniſta ſcoparia*

vulgaris flore luteo. Tourn. SPARTIUM SCOPARIUM. L. Le genêt; arbriſſeau qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles, les fleurs & les graines.

Les feuilles de cet arbriſſeau ont un goût amer qui ſouleve l'eſtomac; leurs décoctions purgent par les ſelles & font uriner; c'eſt pourquoi on les recommande dans les hydropiſies.

On dit que les fleurs ſont cathartiques, données en décoction; & émétiques, étant priſes en ſubſtance.

Les propriétés des ſemences ne ſont pas mieux déterminées; il y a des perſonnes qui diſent qu'elles purgent preſque autant que l'hellébore, à la doſe d'un gros & demi; & Lobel rapporte en avoir donné une décoction de deux onces comme un émétique léger.

GENTIANÆ *radix. Gentiana major lutea.* C. B. GENTIANA LUTEA. L. La gentiane; herbe vivace qui croît naturellement ſur les hautes montagnes de l'Europe, & aux environs de Paris. *Uſ.* la racine.

Cette racine eſt un amer vif, & cette qualité la fait employer fréquemment: ſon goût eſt moins déſagréable que celui de la plûpart des autres ſubſtances de cette claſſe: ſes infuſions que l'on a aromatiſées avec de l'écorce d'orange, ſont aſſez agréables.

On a trouvé une racine nuiſible parmi celles de gentiane qu'on apportoit à Londres; ſon uſage cauſoit des maladies violentes, & quelquefois la mort. Elle peut ſe reconnoître à ſa couleur blanche intérieurement, & parce qu'elle n'a point d'amertume. C'étoit, à ce qu'il paroît, la racine du *thora valdenſis Raii. Aconitum primum pardalianches Geſneri.*

GERANIUM *Batrachoides*, le bec-de-grue; herbe vivace, commune en Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

GERANIUM *Robertianum*, l'herbe-à-Robert; herbe annuelle, commune en Europe, ſpécialement aux environs de Paris.

Les feuilles des geranium précédens out un goût auſtere, ce qui les a fait recommander comme aſtringentes, mais elles s'employent rarement.

GITH, *voyez* Nigella.

GLASTI *folia. Iſatis ſativa vel latifolia.* C. B. ISATIS TINCTORIA. L. Le paſtel; herbe biſannuelle qui ſe cultive dans les contrées méridionales de l'Europe pour la teinture. *Uſ.* les feuilles.

Cette plante ſe cultive pour l'uſage des teinturiers, mais n'eſt jamais employée en Médecine. Les vertus qu'on lui attribue ſont celles des aſtringens.

GLADIOLI *lutei radix. Gladiolus luteus offic. Iris paluſtris lutea, ſive acorus adulterinus.* J. B. *Acorus vulgaris pharm. Auguſt. & Wirtemb.* GLADIOLUS ACORUS. L. Le glayeul jaune, l'iris d'eau; herbe vivace qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les racines.

La racine de glayeul jaune eſt noueuſe, rougeâtre, a une ſaveur âcre; elle purge vivement lorſqu'elle eſt récente. Le ſuc exprimé, donné à la quantité de quatre-vingt gouttes par heure ou de deux heures en deux heures, & augmentée ſelon le beſoin, a cauſé des évacuations très-abondantes, après avoir employé inutilement le jalap, la gomme-gutte, &c. Voyez les Eſſais d'Edimbourg, vol. V. art. 1. Cette racine perd conſidérablement de ſa vertu purgative & de ſon acrimonie en ſe deſſéchant.

GLYCYRRHIZA. *Glycyrrhiſa ſiliquoſa vel germanica.* C. B. GLYCIRRHIZA ECHINATA. L. La régliſſe; herbe vivace qui croît dans la plus grande partie de l'Europe méridionale. *Uſ.* la racine.

La meilleure régliſſe eſt d'un jaune brunâtre, celle qui eſt d'un beau jaune pâle étant ſophiſtiquée; ordinairement la bonne régliſſe ſeche a une ſaveur ſucrée & une odeur beaucoup plus agréable que celle de la racine encore récente. C'eſt preſque la ſeule ſubſtance douce qui étanche la ſoif. Galien remarque qu'on l'a employée à cette intention dans l'hydropiſie, afin de prévenir la néceſſité de boire. Fuller recommande cette racine comme un excellent remede pectoral, & il dit qu'elle adoucit les humeurs acrimonieuſes, en même tems qu'elle eſt légérement déterſive: l'expérience confirme ces propriétés.

La

La poudre de régliſſe qu'on trouve préparée dans les boutiques, eſt mêlée fort ſouvent avec de la farine; il eſt même à craindre qu'elle ne le ſoit avec d'autres ſubſtances nuiſibles.

GRAMINIS *canini radix. Gramen caninum arvenſe, ſive gramen Dioſcoridis.* C. B. AGROSTIS CANINA. L. Chien-dent; herbe vivace qui croît dans la plus grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les racines.

Les racines du chien-dent ont une ſaveur douce un peu âpre. Elles ſont recommandées principalement dans les boiſſons apéritives, pour délayer, purifier & adoucir le ſang.

GRANA *paradiſi. Elettari. Cardomomum majus ſemine piperato.* Geoffroy. La graine de Paradis; c'eſt l'AMOMUM GRANA PARADISI. L. Fruit d'un arbre qui croît aux Indes orientales.

Ce fruit qui eſt environ de la groſſeur d'une figue, eſt diviſé intérieurement en trois cellules; chaque cellule contient deux rangs de petites graines ſemblables à celles de cardamômes: elles ſont plus agréables & beaucoup plus piquantes que les graines du cardamôme ordinaire, & approchent plus à cet égard de la nature du poivre, auquel elles reſſemblent auſſi par leurs propriétés pharmaceutiques; en effet leur qualité irritante ne réſide pas dans l'huile eſſentielle, comme celle des graines du cardamôme, mais dans la réſine qui s'extrait par l'eſprit-de-vin.

GRANATI *fructus, ſuccus & cortex. Malus punica ſativa.* C. B. PUNICA GRANATUM. L. Le grenadier; arbre qui croît naturellement dans les provinces méridionales de l'Europe. *Uſ.* le ſuc du fruit & ſon écorce appellée *malicorium.*

Ce fruit, ainſi que les autres fruits doux d'été, rafraîchit, déſaltere & relâche un peu le ventre. Son écorce eſt un fort aſtringent, & on l'emploie.

GRATIOLÆ *folia. Gratiola centauroides.* C. B. GRATIOLA OFFICINALIS. L. La gratiole, l'herbe à pauvre homme; herbe vivace qui croît dans une partie conſidérable de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes feuilles.

Ces feuilles ont un goût amer très-déſagréable ; ſi on en fait infuſer une poignée, lorſqu'elles ſont encore nouvelles, ou un gros ſi elles ſont deſſéchées, elles purgent avec violence. Kramer dit avoir trouvé à la racine de cette plante les mêmes propriétés qu'à l'*ipecacuanha.*

GUAIACI *lignum, cortex, gummi. Guaiacum Americanum primum fructu aceris, ſive legitimum, Breyn. prodr.* GUAIACUM OFFICINALE. L. Le gaïac ; arbre qui croît naturellement en Amérique. *Uſ.* le bois, l'écorce & la réſine, qu'on appelle gomme de gaïac.

Le bois eſt très-peſant & très-compacte ; à l'extérieur il eſt jaune, & à l'intérieur d'un verd noirâtre, ou bigarré de noir, de verd pâle & de brun ; l'écorce eſt mince, liſſe & polie, d'un gris foncé à l'extérieur. Tous les deux ont une ſaveur piquante légérement aromatique, tirant ſur l'amer ; l'écorce a les mêmes qualités, à un degré plus foible.

La réſine de gaïac, qui découle de l'arbre par des inciſions faites au tronc, nous vient en maſſes irrégulieres, friables pour l'ordinaire, d'une couleur tirant ſur le verd foncé, & quelquefois ſur le rouge; mêlées avec des morceaux de ſon bois, ſon goût eſt plus âcre & plus piquant que celui du bois & de l'écorce.

Les vertus générales de ces diverſes ſubſtances ſont celles des médicamens échauffans & ſtimulans : elles fortifient l'eſtomac & les autres viſceres, & elles excitent ou favoriſent puiſſamment les ſécrétions de l'urine & de la tranſpiration. Ces propriétés les rendent fort utiles dans les maladies de la peau qui la gâtent, en général dans les maux qui proviennent d'obſtructions des glandes excrétoires, & lorſqu'il y a abondance d'humeurs ſéreuſes qui ne circulent pas. Les douleurs rhumatiſmales & autres ont ſouvent été guéries par leur uſage. La réſine eſt le plus actif des médicamens que fournit le gaïac, & l'efficacité des autres parties dépend de la quantité qu'elles contiennent de celle-ci. On retire du bois une partie de ſa réſine par le moyen des liqueurs aqueuſes ; mais on en obtient beaucoup plus en employant les liqueurs ſpiritueuſes. Il ne s'éleve rien avec les dernieres dans la diſtillation ; au lieu que l'eau éleve une huile eſſentielle peſante,

qui poſſede l'odeur & le goût du gaïac : de-là vient que l'extrait de gaïac fait avec l'eau par la ſimple décoction, ſe trouve non-ſeulement en plus petite quantité, mais auſſi beaucoup plus foible que celui qui ſe fait avec l'eſprit de-vin : ce dernier extrait eſt exactement de la même qualité que la réſine naturelle, & ne differe en rien de celle qu'on trouve dans le commerce, qu'en ce qu'il eſt plus pur.

GUMMI *Arabicum*, la gomme arabique.

C'eſt une gomme concrête, qui coule d'une eſpece d'acacia d'Egypte. MIMOSA NILOTICA. L. Il y a dans la partie occidentale de l'Afrique des forêts immenſes qui ne ſont que d'acacias de diverſes eſpeces, dont les unes donnent la belle gomme arabique, & les autres des gommes arabiques de moindre qualité ; les Arabes en viennent faire tous les ans la récolte qu'ils portent au Caire, d'où elles paſſent en Europe. Il y en a en petites maſſes irrégulieres, d'une couleur pâle jaunâtre ; & en groſſes maſſes inégales & irrégulieres. On préfere la gomme arabique la plus fine & la plus pure pour les médicamens, & la plus groſſiere s'emploie aux uſages méchaniques ou des arts.

Les vertus de la gomme arabique ſont les mêmes que celles des ſubſtances gommeuſes & mucilagineuſes en général : on en donne depuis un ſcrupule juſqu'à deux gros, dans les enrouemens, lorſque les humeurs ſont acrimonieuſes & trop fluides, & quand le mucus naturel des inteſtins eſt enlevé par une cauſe quelconque.

GUMMI *ceraſorum*, la gomme du ceriſier.

Il n'y a point de différence, quant aux propriétés médecinales, entre la gomme de ceriſier & la gomme arabique ; quelques perſonnes ont même prétendu que toutes les gommes qu'on nous apporte de l'Orient, ne ſont autre choſe que la gomme des ceriſiers, des pruniers & d'autres arbres qui ſont communs parmi nous. Mais cette opinion eſt fauſſe ; car, comme l'obſerve Geoffroy, ces arbres ne croiſſent pas dans les pays dont on nous apporte la gomme arabique, tandis que les acacias y ſont fort communs.

GUMMI *elemi*, *voyez* Elemi.

GUMMI *Tragacanthæ*, la gomme adragant ou la gomme tragacante.

Cette gomme ſe retire d'un arbriſſeau épineux nommé *Tragacantha* par C. B. ASTRAGALUS TRAGACANTHA. L. Il croît dans les contrées méridionales de l'Europe, & ſpécialement dans l'île de Candie.

Cette gomme eſt en filets plus ou moins déliés & contournés en forme de vers qui ſe replient : elle a plus de dureté que les gommes : elle eſt ſeche, ſans odeur, douçâtre & fade : elle ne ſe diſſout pas ſi facilement dans l'eau. Un gros de cette gomme donnera la conſiſtance de ſirop à une chopine d'eau, au lieu qu'une once de gomme arabique peut à peine en faire autant. De-là vient qu'on emploie la gomme adragante pour former les trochiſques, & autres médicamens pareils, préférablement aux autres gommes.

GUMMI *hederæ*, la gomme de lierre, *voyez* Hedera.

GUTTA *gamba*, *voyez* Gambogia.

HÆMATITES *lapis*, la pierre hématite.

C'eſt une belle mine de fer, ſtriée, extrêmement dure, d'un rouge foncé, ou jaunâtre. On la trouve ou avec d'autres mines de fer ou avec des mines d'autres métaux, ou ſeule, en Suede, en Allemagne & en Eſpagne : celle-ci paſſe pour la meilleure.

Quant aux vertus médecinales de cette mine, nous ne croyons pas qu'elles different de celles qu'on trouve à la limaille & à la rouille de fer, & au ſafran de Mars ordinaire, malgré la grande opinion que pluſieurs praticiens, & même quelques modernes, en ont eue & voulu donner. On peut penſer de même de la vertu que M. Geoffroy lui attribue de guérir les ulceres des poumons.

HALICACABUM, *voyez* Alkekengi.

HEDERÆ *arboreæ folia*, *baccæ* & *gummi ſeu reſina*. *Hedera communis major*. Raii. *Hedera arborea*. C. B. HEDERA HELIX. L. Le lierre; arbriſſeau grimpant qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles, les baies, & la réſine appellée le gomme de lierre.

Les feuilles du lierre ont été très-rarement employées comme médicament interne, quoiqu'elles ſoient recommandées (dans les *Ephem. natur. curioſ. vol. II. obſ. 120*) contre l'athrophie des enfans : leur goût eſt âcre, amer, & ſouleve l'eſtomac. On les a quelquefois employées en topique à l'extérieur pour deſſécher & cicatriſer les ulceres ichoreux, & pour tenir les cautères ouverts. Les anciens croyoient que les baies étoient vomitives & purgatives. Des Ecrivains modernes les ont recommandées, à petite doſe, comme diaphorétiques & alexipharmaques. M. Boyle rapporte que la poudre de ces baies, donnée avec du vinaigre, produiſit d'excellens effets, comme ſudorifique, dans la peſte de Londres.

La gomme de lierre contient plus de parties réſineuſes que de parties gommeuſes : elle eſt ſeche, compacte, couleur de rouille à l'extérieur, rouge à l'intérieur : quand elle brûle, elle exhale une odeur foible d'encens ; ſa ſaveur eſt âcre & aſtringente. Ce médicament paſſe pour déterſif, réſolutif, fortifiant, topique.

Il eſt probable que la vertu de cette compoſition doit être plutôt attribuée au vinaigre qu'à la poudre. La réſine a été miſe par les anciens au nombre des dépilatoires, du moins ſi leur δακρυον του κισσȣ étoit ce que nous nommons la gomme de lierre. On l'a ôtée de cette claſſe où elle ne devoit pas être, & elle a été miſe dans celle des remedes agglutinans, que l'on croit hâter la réunion des playes & leur guériſon, vertu qu'elle ne poſſede pas plus que la premiere.

HEDERÆ *terreſtris folia. Hedera terreſtris vulgaris.* C.B. GLECHOMA HEDERACEA. L. Le lierre terreſtre, la terrette, l'herbe de S. Jean ; herbe vivace qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

Cette plante a une odeur aromatique, qui n'eſt cependant pas fort agréable, & une ſaveur chaude tirant ſur l'amer. Elle eſt un médicament actif, échauffant, fortifiant, apéritif & déterſif ; auſſi la recommande-t-on contre le relâchement, la foibleſſe & les obſtructions des viſceres. Quelques perſonnes l'ont crue excellente pour

déterger & cicatriſer les ulceres des parties intérieures, même ceux des poumons, & pour purifier le ſang. On met les feuilles ſeches infuſer avec le lait, l'eau pure ou l'eau d'orge, & en Angleterre, avec la petite bierre, dans les cas de rhumes, enrouemens & extinctions de voix; elles leur communiquent bientôt leurs vertus: elles ſervent auſſi à clarifier la bierre, & il y a peu de plantes qui ayent cette derniere propriété autant que le lierre terreſtre; il ne faut pas l'employer quand il y a trop de chaleur interne.

HELENIUM, *voyez* Enula campana.

HELLEBORI *nigri radix. Helleborus niger flore roſeo.* C. B. HELLEBORUS NIGER. L. L'hellébore noir; herbe vivace qui croît ſur des hautes montagnes de Suiſſe & d'Allemagne. *Uſ.* ſa racine.

La racine d'hellébore noir eſt compoſée de fibres ou chevelu attaché à une tête aſſez groſſe, noire en-dehors, blanche au dedans, d'une ſaveur amere, âcre, & d'une odeur qui ſouleve le cœur.

Dans certains endroits de l'Allemagne, on s'eſt ſervi d'une eſpece d'hellébore noir, qui a ſouvent produit des effets très-violens, & même mortels. Le College de Wirtemberg avertit d'en éviter l'uſage, ſans donner cependant aucun moyen de diſtinguer cette plante nuiſible, ni même ſon nom. Selon toute apparence, c'eſt l'hellébore noir fétide de C. B. l'hellébore bâtard: la racine de celui-ci differe de celle de l'hellébore des boutiques en ce qu'elle eſt moins noire. Les racines des aconits nuiſibles reſſemblent à celles de l'hellébore noir; & nous liſons dans les collections de Breſlau, des exemples de perſonnes qui ont eu le malheur de ſe méprendre. Heureuſement on peut auſſi diſtinguer ces racines par leur couleur; car celles de l'aconit ſont d'une couleur moins foncée que le plus pâle des hellébores noirs: la Faculté de Paris ne met au nombre de ſes médicamens qu'un des hellébores pâles: mais le College de Londres a recommandé les racines de l'hellébore, dont la couleur eſt la plus noire de toutes celles de cette claſſe. Les deux racines nuiſibles auxquelles l'acheteur eſt ſujet à ſe tromper

étant diſtinguées par leur couleur, & n'ayant aucune autre marque extérieure qui les caractériſe, l'on devroit faire une attention toute particuliere à cette circonſtance, qui eſt de ne choiſir que les racines les plus noires, & de rejetter toutes les racines pâles.

L'hellébore a un goût âcre & amer. Son acrimonie, comme l'obſerve le Docteur Grew, ſe fait ſentir d'abord au bout de la langue, & bientôt après vers ſa racine, ſans affecter d'une maniere ſenſible la partie intermédiaire : en le mâchant pendant quelques minutes, la langue s'engourdit, & paroît affectée d'une eſpece de paralyſie, comme il arrive quand on s'eſt brûlé en mangeant quelque choſe de trop chaud. Les fibres, qui ſortent de la tête de la racine, ſont plus acrimonieuſes que la tête même. Si on prend depuis quinze grains juſqu'à un demi-gros d'hellébore noir, il devient un violent purgatif, & on l'a fort vanté comme tel contre la manie & les autres maladies cauſées par le vice des humeurs, que les anciens appelloient l'*atrabile ;* il eſt d'uſage en pareils cas d'employer des médicamens de ce genre qui purgent vivement en irritant, quoiqu'ils ne poſſedent pas d'autre vertu ſpécifique contre la folie & l'atrabile que celle d'évacuer. Cependant il ne paroît pas que notre hellébore noir agiſſe avec autant de violence que celui des anciens, circonſtance qui a donné lieu de ſoupçonner qu'ils employoient une plante différente ; & à dire le vrai, les deſcriptions que les anciens nous ont laiſſées de leur hellébore ne s'accordent avec aucune de ceux dont parlent les Botaniſtes modernes. On en a découvert dans le Levant une autre eſpece que M. Tournefort nomme *helleborus niger orientalis, ampliſſimo folio, caule prœalto, flore purpuraſcente*, & il prétend que c'eſt le vrai hellébore noir des anciens, parce qu'il vient aux environs du Mont-Olympe & dans l'île d'Anticyre ſi célebre dans l'antiquité par l'hellébore qu'elle produiſoit; il rapporte qu'un ſcrupule de cet hellébore a cauſé des convulſions.

La racine de l'*helleborus niger flore roſeo* eſt regardée aujourd'hui principalement comme un altérant, & on la donne en cette qualité à petites doſes, pour atténuer les humeurs viſqueuſes, exciter & favoriſer les excrétions

utérines & urinaires, & pour détruire les obſtructions invétérées des glandes les plus éloignées du centre de la circulation; il agit ſouvent comme un puiſſant emménagogue dans des cas de pléthore, où le fer eſt inutile ou ne convient pas. L'extrait de la racine fait avec l'eau eſt une préparation des plus douces, & en qualité de purgatif, une des plus efficaces qu'il y ait; il opere ſuffiſamment, ſans cauſer l'irritation qui accompagne l'action de la réſine pure. La teinture qu'on en fait avec l'eau-de-vie, contient toute la vertu de l'hellébore, & paroît être une des meilleures préparations qu'il y ait en qualité d'altérant.

HELXINE, *voyez* Parietaria.

HEPATICÆ *nobilis folia. Ranunculus tridentatus vernus, flore ſimplici cæruleo.* Tourn. ANEMONE HEPATICA. L. L'hépatique; herbe vivace qui croît dans les hautes montagnes de l'Europe. *Uſ.* ſes feuilles.

Les feuilles de cette plante ſont rafraîchiſſantes & légérement aſtringentes; c'eſt pourquoi on les recommande comme un remede fortifiant contre le trop grand relâchement des fibres.

HEPATICA *terreſtris, voyez* LICHEN.

HERBÆ PARIS *folia, fructus. Solanum quadrifolium bacciferum.* C. B. PARIS QUADRIFOLIA. L. Herbe-à-Paris, le raiſin de renard; herbe vivace qui croît naturellement dans les forêts de l'Europe, & ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes feuilles & ſon fruit.

Cette plante paſſe pour alexipharmaque, mais c'eſt ſans fondement. Geſner rapporte que le ſuc qu'on en tire a fait mourir des oiſeaux; ſon odeur & ſa ſaveur reſſemblent ſenſiblement à celle des plantes narcotiques.

HERMODACTYLUS, l'hermodatte.

C'eſt une racine qu'on apporte de Turquie: elle a la forme d'un cœur applati, elle eſt blanche & compacte, mais très-facile à couper & à mettre en poudre; ſon goût viſqueux & douçâtre eſt accompagné d'un peu d'acrimonie. Elle paſſoit chez les anciens pour un excellent purgatif, celle que l'on trouve à préſent dans le commerce, n'a que très-peu de vertu purgative. Neuman dit qu'il ne lui a jamais vu produire aucun effet.

HERNIARIÆ *folia. Polygonum minus ſive millegrana major glabra.* C. B. HERNIARIA GLABRA. L. La turquette, l'herniaire ; herbe annuelle qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes feuilles.

Ce médicament eſt un très-doux aſtringent, qui peut être utile jusqu'à un certain point dans les maladies dépendantes d'un état de relâchement & de foibleſſe des viſceres. Son aſtriction eſt trop foible pour contribuer à la guériſon des hernies contre leſquelles on l'a tant vantée.

HIPPOGLOSSI *folia. Ruſcus anguſtifolius, fructu folio innaſcente.* Tourn. RUSCUS HYPOGLOSSUM. L. Le petit houx ; herbe biſannuelle qui croît naturellement dans les provinces méridionales de l'Europe. *Uſ.* ſes feuilles.

HIPPOSELINI *ſeu ſmyrnii folia, radix, ſemen. Hipposelinum Theophraſti, vel ſmyrnium Dioſcoridis.* C. B. SMYRNIUM OLUSATRUM. L. Le maceron ; herbe biſannuelle qui croît naturellement dans les provinces méridionales de l'Europe. *Uſ.* ſes feuilles, ſa racine & ſes graines.

Les diverſes parties de cette plante ont les mêmes propriétés que celles du perſil de Macédoine, ſi ce n'eſt que celles du maceron ſont un peu plus fortes.

HIRUNDINARIA, *voyez* Vincetoxicum.

HORDEI *ſemen.* HORDEUM DISTICHON. L. & C. B. L'orge ordinaire.

HORDEUM *mundatum*, l'orge mondé.

HORDEUM *perlatum dictum*, l'orge perlé.

L'orge, dans ces différenss états, eſt plus rafraîchiſſant, moins viſqueux & moins nourriſſant que le bled ou l'avoine. Chez les anciens, les décoctions d'orge étoient le principal aliment, & un médicament dans les maladies aiguës.

HORMINI *ſativi ſeu ſclareæ folia, ſemen. Horminum ſativum.* C. B. SALVIA HORMINUM. L. L'hormin ; herbe annuelle qui croît dans les contrées méridionales de l'Europe. *Uſ.* ſes feuilles & ſes graines.

Les graines ont une ſaveur chaude, amere, piquante,

& une odeur forte qui n'eſt pas agréable : en maniant les feuilles, on les ſent couvertes d'une grande quantité de matiere réſineuſe. Elles ſont recommandées principalement dans les fleurs blanches & autres infirmités des femmes, contre les affections hyſtériques & dans les coliques venteuſes.

HYDRARGYRUS, *voyez* Argentum vivum.

HYDROLAPATHUM, *voyez* Lapathum.

HYOSCYAMI *folia. Hyoſcyamus albus major vel tertius Dioſcoridis, & quartus Plinii.* C. B. HYOSCYAMUS ALBUS. L. La juſquiame blanche ; herbe annuelle qui croît dans les contrées méridionales de l'Europe. *Uſ.* ſes graines.

HYOSCYAMI *nigri. Hyoſcyamus vulgaris vel niger.* C. B. HYOSCYAMUS NIGER. L. La juſquiame noire ; herbe annuelle qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes feuilles.

On recommande l'uſage externe de ces plantes, leur uſage interne contre les dyſſenteries & les hémorragies ; mais les exemples que l'on a eus de leurs mauvais effets rend plus réſervé à les employer, & quelquefois, ſans les avoir fait abandonner. Ce ſont des narcotiques forts & virulens, qui attaquent le cerveau, occaſionnent le délire & la folie, & quand ces accidens ne ſont pas mortels, du moins ils durent long-tems. Haller parle d'un homme qui goûta tous les poiſons qui étoient dans le jardin de botanique, les napels, les apocins, la belladone, ſans en être aucunement incommodé ; il n'y eut que la juſquiame à laquelle il ne put pas réſiſter ; après avoir éprouvé les effets ordinaires de cette plante comme narcotique, l'aſſoupiſſement, l'abattement, la foibleſſe, une de ſes jambes reſta paralytique. Boërhaave a eu auſſi les ſens altérés en faiſant une emplâtre dans laquelle entroit la juſquiame. Nous avons encore d'autres exemples de l'effet narcotique de la juſquiame ſur des perſonnes qui n'en avoient pas pris intérieurement. Il eſt même dangereux de recevoir dans la bouche la fumée de ſemence de juſquiame pour calmer les douleurs des dents cariées.

HYPERICI *folia, flores, ſemen. Hypericum vulgare.* C. B. HYPERICUM PERFORATUM. L. Le millepertuis; herbe vivace qui croît dans la plus grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes feuilles, ſes fleurs & ſes graines.

Le millepertuis a une ſaveur âpre, amere, & une odeur deſagréable. Il a été long-tems vanté comme un fortifiant, un diurétique & un vulnéraire, & ſpécialement contre la folie & les affections hyſtériques; on l'a cru d'une telle efficacité dans la manie, qui ſe nommoit quelquefois poſſeſſion du démon, qu'on lui a donné le nom de *fuga dæmonum.* Il eſt à propos de remarquer que les ſommités fleuries teignent en rouge les huiles par expreſſion (ce qu'on ne voit faire qu'à un très-petit nombre de ſubſtances végétales) & qu'elles communiquent à l'eſprit-de-vin la couleur du ſang.

HYPOCISTIDIS *ſuccus inſpiſſatus. Hypociſtis.* C. B. ASARUM HYPOCISTIS. L. L'hypociſte; herbe paraſite qui croît ſur les racines de pluſieurs eſpeces de ciſtes dans les contrées méridionales de l'Europe.

Le ſuc épaiſſi de l'hypociſte eſt aſtringent, & reſſemble au ſuc d'acacia, mais il a plus d'action. A préſent on ne l'emploie que dans quelques-unes des anciennes compoſitions.

HYSSOPI *folia. Hyſſopus officinarum, cærulea ſive ſpicata.* C.B. HYSSOPUS OFFICINALIS. L. L'hyſſope; herbe vivace qui croît dans le Levant. *Uſ.* ſes feuilles & ſommités fleuries.

L'hyſſope a une odeur aromatique & une ſaveur chaude & piquante. Outre les vertus générales des aromatiques qu'il poſſede, on le recommande ſpécialement dans les aſthmes humides, la toux & les autres maladies de la poitrine & des poumons; il excite & favoriſe, dit-on, l'expectoration d'une maniere très-ſenſible. Comme plante aromatique, l'hyſſope eſt vulnéraire, mais moins actif que beaucoup d'autres, & il n'eſt pas plus efficace que les plus foibles aromatiques, contre les maladies des yeux.

JACOBEÆ *folia. Jacobea vulgaris laciniata.* C. B. SENECIO JACOBEA. L. La Jacobée; herbe vivace

qui croit dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes feuilles.

Les feuilles de cette plante ont un goût âpre, amer, piquant & extrêmement deſagréable. Simon Paoli les recommande fort dans les dyſſenteries; mais ſon goût deſagréable eſt cauſe qu'on ne s'en ſert pas ſouvent.

JALAPIUM, le jalap.

C'eſt la racine d'une plante nommée *ſolanum Mexicanum flore magno.* C. B. MIRABILIS JALAPA. L. Le Jalap, la belle de nuit; herbe vivace des Indes Orientales & Occidentales.

Cette racine vient de l'Amérique ou de l'Aſie, coupée en tranches minces & tranſverſales; les meilleures ſont celles qui ſont les plus compactes, les plus dures, les plus peſantes, d'une couleur noire, qui ont beaucoup de canelures noires circulaires, & qui s'enflamment étant préſentés à la flamme ou mis ſur des charbons ardens. On mêle quelquefois des tranches de brione parmi celles de jalap; mais on peut diſtinguer facilement la racine de bryone, parce qu'elle eſt plus blanche & moins compacte.

Le jalap n'a point d'odeur: il fait même peu d'impreſſion ſur la langue; mais lorſqu'on l'a avalé, on éprouve dans le goſier une ſenſation de chaleur, & il ſe fait une abondante excrétion de ſalive.

Le jalap en ſubſtance pris à la doſe d'environ un demi-gros, ou plus ou moins, ſelon les circonſtances, eſt pour les tempéramens pléthoriques ou phlegmatiques, un purgatif efficace & en général ſans danger; il agit doucement, & n'occaſionne que très-rarement les tranchées & les nauſées qui accompagnent ordinairement les autres purgatifs. Dans les maladies hypochondriaques, & dans les tempéramens chauds, bilieux, il cauſe, s'il eſt bon, des tranchées violentes; mais il n'a que rarement ſon effet purgatif. Un extrait fait avec l'eau purge preſque tout le monde dans toutes les circonſtances, mais foiblement, & il produit en même tems un écoulement d'urines abondant. Ce qui reſte de la racine après ce procédé, cauſe des tranchées violentes, parce que ce n'eſt preſque que de la réſine. On éprouve autant d'irritation, les mêmes

effets violens & d'autres encore plus fâcheux de l'uſage interne de la réſine pure extraite par l'eſprit-de-vin ; mais elle eſt peu purgative. Cette réſine triturée avec du ſucre ou avec des amandes dans la forme d'une émulſion, ou diſſoute dans l'eſprit-de-vin & mêlée avec des ſirops, purge copieuſement à une petite doſe, ſans occaſionner beaucoup de chaleur ni de tranchées. La partie du jalap, qui reſte après qu'on en a ſéparé la réſine, fournit à l'eau un extrait qui n'agit nullement comme purgatif, mais il fait couler les urines en abondance. Les enfans, dont les fibres ſont lâches, & dont les alimens ſont émolliens, doux & lubréfians, ſupportent, comme l'obſerve Geoffroy, ces ſortes de médicamens mieux que les adultes, & le jalap en particulier leur convient fort.

JAPONICA *terra, catechu*, le cachou, la terre du Japon.

Le cachou eſt le ſuc épaiſſi d'une eſpece de palmier : il eſt ſec & facile à pulvériſer, d'un roux noirâtre en dehors, d'un roux brun en dedans ; lorſqu'il eſt pur, il ſe diſſout entierement dans l'eau, & preſque en entier dans l'eſprit-de-vin ; mais le cachou que nous avons ordinairement étant diſſous dans ces deux menſtrues, il reſte une grande quantité de matiere ſablonneuſe que les menſtrues n'attaquent point. Ce médicament eſt un doux aſtringent, & on l'emploie ſouvent à cette intention dans les flux de ventre, les pertes utérines, les toux qui proviennent de fluxions âcres & épaiſſes, le relâchement & la foibleſſe des viſceres en général. Son goût eſt plus agréable que celui de la plûpart des ſubſtances de cette claſſe. Si on mâche du cachou pendant quelque tems, il laiſſe après lui un goût douçâtre.

JASMINI *flores : Jaſminum vulgatius flore albo.* C. B. JASMINUM OFFICINALE. L. Le jaſmin; arbriſſeau qui croît naturellement dans l'Inde, & eſt naturaliſé dans une grande partie de l'Europe. *Uſ.* ſes fleurs.

Les fleurs de jaſmin ont une odeur forte & agréable ; les huiles par expreſſion ſe chargent de leur odeur par l'infuſion, & l'eau en éleve une partie dans la diſtillation : juſqu'à préſent on n'a pas pu en retirer d'huile eſſentielle ; l'eau diſtillée, gardée pendant quelque tems,

perd toute ſon odeur. Les Praticiens modernes ne s'attendent à aucun effet médecinal de ces fleurs, quoiqu'on les ait vantées comme excellentes pour faciliter l'accouchement, & guérir les ulcérations de la matrice, &c.

IBERIDIS *folia. Lepidium gramineo folio ſive iberis*, Tourn. Eſpece de paſſerage. Voyez *Lepidium.*

Son goût, ſon odeur & ſes vertus médicinales ſont les mêmes que celles du creſſon alénois. On l'a beaucoup vanté en topique contre la ſciatique, d'où lui vient le nom Anglois de *ſciatica creſſes*, c'eſt-à-dire creſſon de ſciatique.

ICHTHYOCOLLA, la colle de poiſſon.

C'eſt une ſubſtance ſolide, collante, que l'on obtient en faiſant bouillir dans l'eau la peau & pluſieurs autres parties de divers poiſſons, mais principalement de l'eſpece que les Auteurs nomment *huſo Germanorum*. ACCIPENSER HUSO. L. Le colpeſſe; & lorſque la décoction a acquis la conſiſtance convenable, on en forme des gâteaux minces, que l'on fait deſſécher parfaitement, ou que l'on coupe, tandis qu'ils ſont encore mols, enſuite on les plie ou on les roule de différentes manieres. On emploie cette colle dans pluſieurs arts méchaniques plus qu'en Médecine; cependant on peut en faire prendre, quand les humeurs ſont trop âcres & trop fluides, de même que l'on donne les gommes & les mucilages végétaux, mais en n'oubliant pas que cette colle animale eſt plus diſpoſée à la putréfaction que les ſubſtances végétales.

IMPERATORIÆ *radix. Imperatoria major.* C. B. IMPERATORIA OSTRUTHIUM. L. L'impératoire; herbe vivace qui croît aux pieds des hautes montagnes de l'Europe. *Uſ.* ſa racine.

Les racines de l'impératoire des montagnes ſurpaſſent de beaucoup en odeur aromatique celles qu'on cultive dans nos jardins: les premieres ont une odeur vive, une ſaveur amere, chaude, piquante, qui ſubſiſte dans la bouche long-tems après qu'on les a mâchées. Cette plante, qui eſt aſſurément un excellent aromatique, s'emploie rarement, ſur-tout ſeule. Son odeur approche de celle de l'angélique, avec cette différence que celle de l'impératoire eſt plus forte.

IPECACUANHA, l'ipecacuanha.

C'eſt une racine qui nous vient du Pérou & du Bréſil. On en diſtingue trois eſpeces, ſavoir la griſe, la brune & la blanche. Celle du Pérou, qu'on trouve dans les boutiques, eſt cendrée ou griſe, ridée, tortueuſe. On nous l'apporte en petits morceaux remplis de ſillons ou fentes circulaires, qui ſe continuent juſqu'à une petite fibre blanche qui regne le long & dans le milieu de chaque morceau.

La partie corticale eſt compacte, ſe caſſe facilement: elle paroît polie & réſineuſe en dedans: elle n'a preſque point d'odeur; ſa ſaveur en eſt un peu amere & un peu âcre: elle couvre la langue d'une eſpece de mucilage.

L'ipecacuanha brun ou du Bréſil eſt grêle, & un peu plus ridé que le précédent; à l'extérieur il eſt d'un brun tirant ſur le noir, & en dedans il eſt blanc.

L'ipecacuanha blanc eſt ligneux, ſans rides, & ſans aucun goût d'amertume ſenſible.

On préfere pour l'uſage de la Médecine la premiere eſpece d'ipecacuanha, qui eſt la griſe ou celle du Pérou: la brune donnée à petite doſe a produit quelquefois des effets violens; & la blanche, quoique priſe à grande doſe, n'a preſque aucun effet; M. Geoffroy appelle cette derniere l'ipecacuanha bâtard, & dit que c'eſt tromper le Public, que d'en vendre. On n'a pas encore déterminé à quelle eſpece de plante appartient l'ipecacuanha. Geoffroy, Neuman, Dale & le Chevalier Hans Sloane prétendent qu'on nous apporte très-ſouvent les racines d'une eſpece d'apocin pour de l'ipecacuanha; & nous avons des exemples des mauvais effets produits par l'uſage de ces racines: ſi on ne prend que l'ipecacuanha qui a les qualités indiquées ci-deſſus, mais particulierement celle qui eſt caſſante, & a la couleur griſe, les rides profondes, & le goût un peu amer, on ne ſera point trompé dans ſon choix.

L'ipecacuanha a été apporté pour la premiere fois en Europe vers le milieu du dernier ſiecle; & dans le même tems environ, Piſon en publia une deſctiption; mais il ne fut fréquemment employé que vers l'année 1686, lorſque Helvetius l'introduiſit dans la pratique. Cette

racine eſt un des émétiques les plus ſûrs & les plus doux que nous connoiſſions ; & il a cet avantage ſur tous les autres émétiques, que quand il ne fait pas vomir, il paſſe par les autres émunctoires. On l'a introduit en Médecine comme un remede preſque infaillible dans les dyſſenteries & dans les autres flux de ventre invétérés, ainſi que dans les maladies qui proviennent des obſtructions de longue durée. Le tems n'a pas beaucoup diminué de ſa réputation; en effet dans les dyſſenteries, il produit preſque toujours de très-bons effets, & opere ſouvent la guériſon en fort peu de tems. Dans les autres flux de ventre, au commencement des dyſſenteries qui ſont malignes, & quand le malade reſpire un air infecté, cette racine n'a pas eu le même ſuccès ; en pareils cas, l'on doit en continuer l'uſage pendant pluſieurs jours, & prendre en même tems des narcotiques, des diaphorétiques & d'autres remedes ſemblables. Cette racine, donnée en ſubſtance, eſt auſſi efficace, pour ne pas dire plus, qu'aucune de ſes préparations ; la réſine pure agit comme un violent émétique, mais elle a peu de ſuccès dans les dyſſenteries; un extrait fait avec l'eau eſt dans ces circonſtances preſque auſſi efficace que la racine; mais il n'a que très-peu d'effet comme émétique. M. Geoffroy conclut de là que la principale vertu de l'ipecacuanha dans les dyſſenteries dépend principalement de ſa partie gommeuſe, qui enduit d'un doux mucilage les inteſtins dépouillés de leur mucoſité, en guérit les ulcérations, & les garantit de l'acrimonie des humeurs ; il prétend encore que la partie réſineuſe dans laquelle réſide la qualité émétique, eſt néceſſaire lorſque la matiere morbifique eſt retenue dans les glandes de l'eſtomac & des inteſtins. Mais ſi les vertus de cette plante ne venoient uniquement que de ſa partie mucilagineuſe ou gommeuſe, on pourroit employer les gommes ou les mucilages avec le même ſuccès. L'eau bouillante enleve de tous les végétaux une portion ſi conſidérable de matiere réſineuſe, unie avec la partie gommeuſe, que quand on met dans de l'eſprit-de-vin l'ipecacuanha qui a bouilli dans de l'eau, il ne donne pas la moitié de la réſine qu'il auroit donnée s'il n'eut pas éprouvé l'action de l'eau: de maniere que l'extrait

l'extrait aqueux ne differe de la racine crue ou dans ſon état naturel, qu'en ce qu'il eſt à proportion moins réſineux, moins émétique & moins efficace dans le traitement des dyſſenteries. L'ipecacuanha guérit les dyſſenteries en excitant ou augmentant la tranſpiration ; car il eſt de la plus grande importance qu'elle ſoit abondante dans cette maladie. On a même obſervé que chez des perſonnes d'une bonne conſtitution la tranſpiration abondante fait ceſſer la diarrhée. Dans les dyſſenteries la peau eſt ſeche & tendue, la tranſpiration eſt arrêtée, les diaphorétiques ordinaires paſſent par le canal inteſtinal ſans produire aucun effet ; mais ſi le malade, après avoir vomi une ou deux fois, ſe tient chaudement, l'ipecacuanha lui procure une ſueur conſidérable, après même que la dyſſenterie eſt diſſipée. Il eſt néceſſaire de continuer pendant un peu de tems l'uſage de ce remede, afin de prévenir une rechûte ; en pareils cas on en donnera tous les jours quelques grains, que l'on partagera en pluſieurs doſes, pour ne cauſer aucune évacuation ſenſible ; par ce moyen le malade ſe trouvera parfaitement guéri. Cette pratique eſt ſi utile, que l'ipecacuanha, donné ainſi à petites doſes dès le commencement des dyſſenteries, a ſouvent eu de plus heureux ſuccès dans le traitement de ces maladies, que lorſqu'il eſt adminiſtré à des doſes plus fortes. M. Geoffroy ayant obſervé que dix grains d'ipecacuanha en poudre agiſſent ſouvent avec autant d'efficacité qu'un ſcrupule ou deux, fixe ſa doſe depuis ſix juſqu'à dix grains. On a même éprouvé dernierement que de beaucoup plus petites doſes font vomir ; malgré cela on doit en donner de vingt à trente grains dans les cas où on l'adminiſtre comme émétique : il fait ſon effet plus promptement & plus complettement.

IRIDIS *Florentinæ radix : Iris Florentina alba.* C. B. IRIS FLORENTINA. L. L'iris de Florence ; herbe vivace qui croît naturellement dans les contrées méridionales de l'Europe. *Uſ.* la racine.

IRIDIS *purpureæ noſtratis radix : Iris vulgaris Germanica ſive ſilveſtris.* C. B. IRIS GERMANICA. L. L'iris, le glaïeul, la flambe ; herbe vivace qui croît naturellement en Allemagne. *Uſ.* la racine.

Les racines récentes ont un goût amer, âcre, & qui ſouleve l'eſtomac : priſes intérieurement, elles ſont très-purgatives ; c'eſt pourquoi on en recommande le ſuc exprimé dans les hydropiſies, à la doſe de trois ou quatre ſcrupules. En ſe deſſéchant ces racines perdent leur qualité purgative, mais elles retiennent encore un peu d'âcreté & d'amertume ; pour lors leur odeur eſt aromatique ; les racines des iris crues dans les climats chauds en ont une très-gracieuſe, qui approche de celle des violettes : de-là vient l'uſage qu'on fait de l'iris de Florence, ſoit dans les parfums, ſoit pour rendre les liqueurs odoriférantes.

IVA arthritica, *voyez* Chamæpitys.

JUGLANDIS *cortex, fructus. Nux juglans.* C. B. JUGLANS REGIA. L. Le noyer. *Uſ.* le fruit & le tronc.

L'amande des noix reſſemble par ſes qualités à celle du fruit de l'amandier. Le tronc eſt aſtringent ; mais on emploie rarement l'un & l'autre en Médecine.

JUJUBÆ, les jujubes ; fruit deſſéché d'un arbriſſeau nommé *Jujuba ſilveſtris* C. B. *Ziziphus.* Dod. RHAMNUS ZIZIPHUS. L. Le jujubier ; il croît dans les contrées méridionales de l'Europe.

Les jujubes ont un goût doux & agréable ; on en recommande l'uſage, lorſque les humeurs ſont dans un état âcrimonieux ; contre les toux qui proviennent de fluxions d'humeurs âcres & trop fluides, & contre l'ardeur d'urines.

JUNCI *odorati folia. Juncus odoratus ſive aromaticus.* C. B. ANDROPOGON SCHÆNANTHUS. L. Le jonc odorant ou ſchœnanthe ; plante vivace qui croît naturellement dans l'Inde & l'Arabie. *Uſ.* les tiges & feuilles.

Ces tiges ſont des tuyaux de la groſſeur d'une paille d'orge, ſecs, luiſans, remplis d'une moëlle fongueuſe, comme celle des joncs communs. Les feuilles reſſemblent à celles du froment : elles environnent la tige ; les fleurs ſont petites, de couleur de chair avec des rayes pourpres. Toute la plante a une ſaveur chaude, aromatique, agréable, tirant ſur l'amer, & eſt très-odoriférante : celle qui eſt gardée long-tems perd beaucoupde

ſon odeur. Le jonc odorant diſtillé avec l'eau rend une quantité conſidérable d'huile eſſentielle.

Il étoit fréquemment employé autrefois comme aromatique, & dans le traitement des obſtructions des viſceres, &c. mais il l'eſt beaucoup moins aujourd'hui. En France on ſubſtitue ſouvent au jonc odorant précédent une eſpece que l'on nomme ſchœnante de l'iſle de Bourbon & des Indes Occidentales.

JUNIPERI *baccæ, lignum, gummi. Juniperus vulgaris fruticoſa.* C. B. JUNIPERUS COMMUNIS. L. Le genévrier ; arbriſſeau qui croît naturellement dans la plus grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les baies, le bois & la réſine (appellée improprement gomme), qui en découle dans les climats chauds.

Le bois & la réſine s'employent rarement aujourd'hui en Médecine. Les baies de genévrier ont une odeur forte qui n'eſt pas déſagréable, & une ſaveur chaude & légérement piquante ; ſi on les mâche pendant long-tems, ou qu'on les pile, & qu'on en tienne la poudre dans ſa bouche, cette ſaveur eſt mêlée d'amertume ; il ſemble que ſa qualité piquante réſide dans l'écorce, ſa douceur dans le ſuc, ſon odeur aromatique dans les véſicules huileuſes qui ſont répandues par toute la pulpe, & que l'œil nud y découvre facilement ; & enfin ſon goût amer dans une huile que contiennent les graines : en exprimant les baies, lorſqu'elles ſont encore nouvelles, on en tire un ſuc doux, aromatique, qui reſſemble à du miel ; ſi on les pile auparavant, de maniere à broyer les graines, le ſuc devient aigre & amer.

Les baies ſont un excellent médicament carminatif & ſtomachique. Si on paſſe, & qu'on faſſe évaporer juſqu'à la conſiſtance du rob, la liqueur qui reſte après la diſtillation de l'huile, on a un médicament d'une très-grande efficacité, qui dans bien des cas eſt préférable à l'huile & même aux baies : c'eſt le ſentiment d'Hoffman, qui le recommande très-fort contre la foibleſſe de l'eſtomac & des inteſtins, & il le dit particulierement utile pour les perſonnes âgées qui ſont ſujettes à ces ſortes de maladies, ou chez qui la ſecrétion de l'urine ne ſe fait

qu avec difficulté. Ce rob eſt d'un jaune tirant ſur le brun; ſon goût eſt agréable, balſamique, & plus ou moins amer, ſelon que les amandes des baies ont été plus ou moins pilées.

KALI *folia. Kali majus cochleato ſemine*. C. B. SALSOLA SODA. L. La ſoude; herbe annuelle qui croît naturellement dans les Provinces méridionales de l'Europe près la mer. *Uſ.* ses feuilles, & le ſel alkali appellé cendres gravelées, que l'on ne tiroit autrefois que de cette plante, mais que l'on retire également aujourd'hui de pluſieurs ſortes de bois & autres matieres végétales. (voyez l'article *Cineres Ruſſici*).

On trouve dans le commerce pluſieurs ſortes de ſoudes qui different par leur degré de pureté & de force.

KERMES, le kermès, la graine de kermès ou d'écarlate.

C'eſt un corps arrondi, membranneux, liſſe, de la groſſeur d'un pois, qui ſe trouve en Eſpagne, en Italie & dans les provinces méridionales de la France, attachée aux branches d'un arbriſſeau nommé *ilex aculeata, cocciglandifera*. C. B. QUERCUS COCCIFERA. L. & qui croît naturellement dans les contrées méridionales de l'Europe & le Levant.

Les grains de kermès récemment recueillis ſont remplis d'une infinité de petits œufs rougeâtres, ou d'animaux, qui étant preſſés, répandent une liqueur de couleur d'écarlate, d'un goût un peu âpre, piquant, & d'une odeur qui n'eſt pas déſagréable: on arroſe les coques avec du vinaigre avant de les faire deſſécher, ce qui empêche les œufs d'éclore, & les inſectes déja éclos de quitter leur retraite; ſans cette précaution il ſortiroit un inſecte aîlé qui laiſſeroit la coſſe vuide.

Le kermès, conſidéré comme médicament, eſt un remede agréable, légérement ſtimulant, diſcuſſif, aſtringent & fortifiant; c'eſt-là l'idée qu'en avoient les Grecs; les Arabes lui attribuoient une vertu cordiale: & les Auteurs Européens en général l'ont recommandé pour ranimer, égayer, & contre la palpitation de cœur, mais plus ſpécialement pour faciliter l'accouchement, & prévenir l'avortement. J'ai connu, dit M. Geoffroy, plu-

ſieurs femmes enceintes qui n'auroient jamais pu accoucher à terme, ni avoir le plaiſir de ſe voir meres, ſans l'uſage des pillules de kermès compoſées. Il donnoit d'abord trois de ces pilules trois fois de ſuite, laiſſant ſix heures entre chaque doſe; enſuite trois pilules tous les matins pendant les trois derniers jours de la Lune de chaque mois juſqu'à l'accouchement. Quoi qu'on en diſe, nons nous flattons que le Lecteur penſera avec nous qu'il ne faut pas avoir grande confiance dans le kermès & les autres médicamenspour prévenir les fauſſes couches.

LABDANUM, LADANUM; le ladanum.

C'eſt une ſubſtance réſineuſe qui découle des feuilles du *ciſtus ladanifera Cretica flore purpureo.* Tourn. CISTUS CRETICUS. L. Le ciſte du Levant; arbriſſeau qui croît naturellement en Syrie & dans l'iſle de Candie.

On dit que cette réſine ſe prenoit autrefois à la barbe des chevres qui paiſſoient les feuilles du ciſte; mais aujourd'hui on paſſe légérement par-deſſus l'arbriſſeau une eſpece de rateau, auquel pendent pluſieurs lanieres de cuir qui ſe chargent d'un ſuc onctueux, qu'on ratiſſe enſuite avec des couteaux. Le labdanum ſe trouve rarement pur, même dans les endroits qui le produiſent; car la pouſſiere que le vent jette ſur la plante, ſe mêle avec ce ſuc gluant: les habitans y mêlent auſſi, dit on, un ſable noir. On trouve deux ſortes de labdanum dans le commerce: le meilleur, & on en voit peu de celui-ci, eſt en maſſes foncées, preſque noires, de la conſiſtance d'un emplâtre mou, qui le devient encore davantage étant manié, d'une odeur fort agréable, & d'un goût un peu piquant & tirant ſur l'amer. Il y en a une autre ſorte plus dure, moins foncée en couleur, & figurée en rouleaux longs ou en pains tortillés: on la nomme *labdanum in tortis*: celle-ci eſt d'une odeur bien plus foible que la premiere; il s'y trouve une grande quantité de ſable ferrugineux très-fin: il faiſoit même les trois quarts du labdanum qui a été examiné par l'Académie des Sciences. L'eſprit-de-vin rectifié diſſout le ladanum pur preſque entierement, & ne laiſſe qu'une petite portion d'une matiere gommeuſe, qui n'a ni goût ni odeur: cette ré-

une pourroit par conſéquent être purifiée parfaitement de cette maniere pour les uſages médicinaux.

LAC, le lait.

Le lait paroît un ſuc végétal qui ne participe preſque pas de la nature animale. La qualité & les uſages de cette liqueur douce & nourriſſante ſont bien connus en général : c'eſt pourquoi nous ne ferons que rendre compte de quelques expériences qui font voir les altérations qu'il éprouve par différens mêlanges, ainſi que de diverſes qualités du lait des différens animaux. Le lait nouvellement tiré ſe mêle très bien avec l'eau commune, avec les eaux minérales ferrugineuſes, avec les vins & les liqueurs que fournit la dreche, pourvu qu'ils ne ſoient point acides, avec les eſprits vineux foibles, avec les diſſolutions de ſucre, de ſavon, & celles des ſels neutres; mais il ne ſe mêle ni avec les huiles diſtillées, ni avec les huiles par expreſſion. Les acides tant minéraux que végétaux le coagulent, de même que les ſels alkalis fixes & volatils, & l'eſprit-de-vin rectifié. Le lait caillé par les acides redevient fluide par le mêlange des liqueurs alkalines; de même que celui qui eſt caillé par les alkalis, devient fluide par le mêlange des acides. Les ſels neutres & le nitre en particulier l'empêchent de ſe coaguler ſans addition, & le rendent plus difficile à être coagulé par les acides.

Le lait de femme eſt le plus doux de toutes les eſpeces de lait; vient enſuite le lait d'âneſſe, & celui-ci eſt le plus fluide & le moins épais; en effet ſi on le laiſſe cailler ſeul, douze onces de lait donnent à peine deux gros de caillé; au lieu qu'une égale quantité de lait de vache en fournit cinq fois autant : le *coagulum* du lait d'âneſſe, lors même qu'il eſt fait avec les acides, forme ſeulement de légers flocons qui nagent dans la partie ſéreuſe : celui du lait de chevre eſt une maſſe plus compacte, qui tombe au fond de la liqueur.

En faiſant évaporer douze onces de	Il eſt reſté de matiere ſeche.	De laquelle l'eau a extrait une ſubſtance ſaline, douce, qui étant deſſéchée, montoit à
	gros	*gros*
Lait de vache,	13	1 $\frac{1}{2}$
Lait de chevre,	12 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$
Lait de femme,	8	6
Lait d'âneſſe,	8	6

La ſubſtance ſaline qu'avoit donnée le lait d'âneſſe étoit blanche & auſſi douce que du ſucre ; celles qu'on avoit tirées des autres eſpeces de lait étoient brunes ou jaunâtres, & beaucoup moins douces ; celle du lait de vache étoit la moins douce de toutes. Il paroît donc par là que le lait d'âneſſe contient plus de ſerum ou petit-lait, & plus de matiere ſaline ſucrée, que n'en contiennent & le lait de vache & le lait de chevre ; & il y a dans ces deux derniers plus de matiere groſſiere & onctueuſe : c'eſt par cette raiſon que ceux-ci ſont plus nourriſſans ; tandis que le lait d'âneſſe beaucoup plus rafraîchiſſant agit efficacement comme apéritif & comme déterſif.

Le réſidu épais du lait qui a ſubi l'évaporation, étant mis en digeſtion avec environ autant d'eau qu'il s'en eſt perdu dans l'évaporation, fournit un petit-lait plus agréable au goût, & qui ſe garde mieux que ne fait le petit-lait ordinaire. Cette liqueur favoriſe les ſécrétions naturelles, & ſon uſage continué pendant un tems convenable, eſt d'une très-grande efficacité dans les affections ſcorbutiques & les autres maladies qui proviennent d'une humeur pituiteuſe épaiſſie, & de l'obſtruction des viſceres.

Le lait du même animal varie conſidérablement, ſuivant la différence de ſa nourriture. Dioſcoride rapporte que le lait de chevres, qui s'étoient nourries de ſcammomée & de tithymale, étoit devenu purgatif. On lit auſſi dans les *Acta Haffnienſia*, que l'on trouva amer le lait

d'un animal qui avoit mangé de l'abſynthe. On obſerve fréquemment que des purgatifs & des liqueurs ſpiritueuſes, priſes par des nourrices, affectent les enfans qui les tettent, & que le lait des animaux qui ſe nourriſſent d'herbes vertes, eſt beaucoup plus fluide, que lorſqu'ils ſe nourriſſent d'herbes deſſéchées Hoffman porte l'attention ſur ce point juſqu'à preſcrire que l'on nourriſſe l'âneſſe (qui eſt l'animal dont il préfere le lait en toute occaſion) conformément à la maladie pour laquelle on le fait prendre.

Le lait de chevre reſſerre ſouvent un peu trop : il paroît animer la circulation du ſang, & cauſe même quelquefois des étourdiſſemens & une eſpece d'ivreſſe ; on le preſcrit aux phtiſiques qui crachent du pus, comme plus deſſéchant & plus propre que tout autre lait à tarir & cicatriſer les ulceres du poumon : il ſe donne auſſi à ceux auxquels le lait d'âneſſe cauſe du dévoyement.

LACCA ; la lacque, la gomme lacque.

C'eſt une eſpece de cire rouge, que des inſectes, dans les Indes Orientales, ramaſſent & dépoſent ſur des bâtons que l'on plante dans la terre à ce deſſein. On nous l'apporte attachée aux bâtons, ou en petits grains tranſparens, ou en gâteaux plats à demi-tranſparens : la premiere s'appelle lacque en bâton : la ſeconde lacque en graine : & la troiſieme lacque en coquille. Si l'on caſſe un morceau de la lacque en bâton, elle paroît compoſée de cellules régulieres comme celles des abeilles & de petits corps renfermés dans les cellules; ces petits corps d'un rouge foncé ſont les jeunes inſectes, & c'eſt à eux que la lacque doit ſa propriété de teindre en rouge ; car lorſqu'elle en eſt ſéparée, ſa couleur eſt fort claire. Les deux autres eſpeces de lacque, où l'on ne trouve ni inſecte ni cellule, ne ſont, ſelon toute apparence, que des préparations artificielles de la premiere. On prétend que la lacque en graine eſt la lacque en bâton broyée & privée de ſes parties les plus ſolubles ; & que la lacque en coquille eſt la lacque en bâton fondue, & à qui on a donné la forme de gâteaux. La lacque en bâton doit donc être regardée comme la vraie, la naturelle, & par conſéquent mérite d'être employée par préférence pour les uſages

de la Médecine. On vante & on emploie beaucoup de lacque en Allemagne & dans d'autres pays contre le relâchement & l'état ſpongieux des gencives, provenant du froid ou d'une affection ſcorbutique ; la maniere d'en faire uſage en pareils cas eſt de la mettre bouillir dans de l'eau, en y ajoutant un peu d'alun, pour en faciliter la diſſolution ; ou bien on en donne une teinture faite avec de l'eſprit-de-vin. On y adminiſtre encore cette teinture intérieurement contre les fleurs blanches & les affections rhumatiſmales & ſcorbutiques : elle a une odeur gracieuſe, & un goût aſtringent, tirant ſur l'amer, qui n'eſt pas déſagréable. Parmi nous, elle ſert principalement dans quelques arts méchaniques, par exemple, pour faire la cire à cacheter, & en Médecine, pour colorer ou déguiſer certains médicamens.

LACTUCÆ *folia*, *ſemen. Lactuca ſativa.* C. B. LACTUCA SATIVA. L. La laitue ; herbe annuelle. *Uſ.* les feuilles & les graines.

Les différentes ſortes de laitues des jardins ſont très-ſaines, émollientes, rafraîchiſſantes, de facile digeſtion, & un peu relâchantes. La plûpart des Auteurs leur attribuent une vertu narcotique ; à la vérité il y a beaucoup de cas où elles procurent le ſommeil ; mais elles le font en diminuant la chaleur & en relâchant les fibres. Les graines ſont du nombre des quatre ſemences froides mineures. On peut ſubſtituer à la laitue précédente les deux autres eſpeces de laitues cultivées la laitue pommée & ſes variétés, ainſi que la laitue Romaine ou les chicons & leurs variétés.

Il y a deux ſortes de laitue ſauvage qui different beaucoup en qualité des précédentes, comme on en peut juger par leur forte odeur narcotique. L'une eſt appellée par Moriſon, *lactuca ſilveſtris opii odore vehementi, ſoporifero & viroſo.* LACTUCA VIROSA. L. Herbe annuelle qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe.

Les feuilles ſupérieures de celle-ci ſont dentelées, les inférieures ne le ſont pas. Toutes les feuilles de la ſeconde laitue ſauvage ſont très-profondément dentelées ; c'eſt pourquoi le même Auteur la diſtingue par le nom de

lactuca ſilveſtris laciniata. LACTUCA SCARIOLA. L. Herbe annuelle qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris.

LAMII *albi folia, flores. Lamium album fœlens, folio oblongo.* C. B. LAMIUM ALBUM. L. L'ortie blanche ou l'ortie morte; herbe vivace qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes feuilles & ſes fleurs.

On a particulierement vanté les fleurs du lamium contre les maladies des femmes, qui viennent de foibleſſe, de relâchement, contre les fleurs blanches & les maladies des poumons; mais elles ne paroiſſent pas avoir de vertu bien marquée.

LAPATHI *acuti, criſpi, folia, radix. Lapathum folio acuto criſpo.* C. B. RUMEX CRISPUS. L. La patience ſauvage friſée; herbe vivace qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* feuilles & racines.

LAPATHI *obtuſi, folia, radix. Lapathum folio minus acuto.* C. B. RUMEX OBTUSIFOLIUS. L. La patience ſauvage à feuilles arrondies; herbe vivace qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* feuilles & racines.

LAPATHI *montani folia, radix. Rhabarbarum monachorum.* C. B. RUMEX ALPINUS. L. La fauſſe rhubarbe, la rhubarbe bâtarde; herbe biſannuelle qui croît en Suiſſe & dans les Provinces méridionales de la France. *Uſ.* les racines.

LAPATHI *acuti folia, radix. Lapathum folio acuto plano.* C. B. *Oxylapathum off.* RUMEX ACUTUS. L. La patience ſauvage, la parelle; herbe vivace qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes feuilles & racines.

LAPATHI *hortenſis folia, radix. Lapathum hortenſe folio oblongo.* C. B. RUMEX PATIENTIA. L. La patience des jardins; herbe vivace qui croît en Italie & aux environs de Paris. *Uſ.* ſes feuilles & racines.

La décoction des racines de ces plantes lâche doucement le ventre, & le tient libre; leur long uſage

purifie les humeurs, diſſipe les obſtructions, principalement celles du foie : elle s'emploie fréquemment contre les conſtipations, les dartres, éréſypeles & autres maladies chroniques de la peau. Les feuilles paſſent pour avoir les mêmes vertus, ſont rafraîchiſſantes & antiputrides. On fait avec ces racines des cataplaſmes qui paroiſſent réſolutifs & déterſifs.

On peut preſcrire à-peu-près indifféremment ces diverſes eſpeces de lapathum ; mais celles que l'on emploie le plus fréquemment en France, ſont les quatre premieres, & en Angleterre la premiere & la patience d'eau ci-deſſous ſont plus d'uſage.

LAPATHI *aquatici radix. Lapathum aquaticum folio cubitali.* C. B. RUMEX AQUATICUS. L. La patience d'eau, la parelle aquatique ; herbe vivace qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* feuilles & racines.

Muntingius a publié en 1681 un traité ſur les lapathum, dans lequel il tâche de prouver que la patience d'eau eſt l'*herba britannica* des anciens ; il paroît en effet que la deſcription que Dioſcoride donne de cette derniere plante s'accorde aſſez avec celles de cet article. C'eſt pourquoi Muntingius attribue à la patience d'eau les mêmes vertus que les anciens ont reconnues dans l'*herba britannica* ; mais on la reconnoît ſur-tout pour antiputride & antiſcorbutique ; il la recommande contre le ſcorbut & tous ſes ſymptômes. Quand cette maladie eſt de longue durée, & ne cede pas à la patience d'eau ſeule, il preſcrit une compoſition, au moyen de laquelle il prétend que la maladie vénérienne même ſera bientôt radicalement guérie. Il preſcrit ſix onces de la racine de patience d'eau, deux onces de ſafran, trois onces de macis, de canelle, de gentianne, de régliſſe, & de poivre noir (ou en cas que le poivre noir ne convienne pas, ſix onces de régliſſe) ; le tout étant réduit en une poudre groſſiere, on le mêlera avec huit pintes de vin, deux pintes de vinaigre fort, & le jaune de trois œufs ; on laiſſera ce mêlange en digeſtion à une chaleur douce pendant trois jours dans un vaiſſeau bien bouché ; il faut prendre tous

les matins à jeun pendant quatorze jours, ou même plus, depuis trois juſqu'à ſix onces de cette liqueur.

LAPATHUM *unctuoſum*, *voyez* Bonus Henricus.

LAPIS *bezoar*, *calaminaris*, *hæmatites*, *lazuli*, *voyez* Bezoar, Calaminaris, Hæmatites, Lazuli.

LAPPA *major*, *voyez* Bardana major.

LAVENDULÆ *flores*. *Lavendula anguſtifolia*. C. B. LAVANDULA SPICA. L. La lavande ordinaire; plante vivace, ligneuſe, qui croît naturellement dans les contrées méridionales de l'Europe. *Uſ.* ſes fleurs.

LAVENDULÆ *folia*. *Lavendula latifolia*. C. B. LAVANDULA SPICA. L. La lavande à feuille large, la lavande mâle, le ſpic ou aſpic, le nard commun, plante vivace, ligneuſe, qui croît naturellement dans les contrées méridionales de l'Europe. *Uſ.* ſes feuilles & ſes fleurs.

Ces plantes ont une odeur forte que l'on s'accorde à trouver agréable, & une ſaveur chaude, piquante & amere. La lavande à feuille large eſt la plus forte en qualités, & fournit dans la diſtillation trois fois plus d'huile eſſentielle que l'autre. Son huile eſt auſſi plus chaude, & plus peſante : c'eſt pourquoi dans les parties méridionales de la France, où ces deux ſortes de lavande croiſſent, on ne diſtille que celle-ci pour avoir l'huile qu'on nomme dans le commerce huile de ſpic ou d'aſpic. La lavande à feuilles étroites eſt celle qu'on trouve ordinairement dans nos jardins.

La lavande eſt un médicament aromatique, chaud & ſtimulant. On la recommande principalement contre la paralyſie, les vertiges ou étourdiſſemens, les tremblemens, les ſuppreſſions de regles, & en général dans toutes les maladies de la tête, des nerfs & de la matrice, qui proviennent de la foibleſſe des ſolides, & de la viſcoſité des fluides. On s'en ſert auſſi quelquefois à l'extérieur en fomentation ſur les membres paralytiques. L'huile diſtillée eſt ſpécialement recommandée pour détruire les poux, morpions & autres inſectes qui s'attachent à la peau ou y pénetrent. Si on trempe dans l'huile de ſpic ſeule, ou dans un mêlange de cette huile avec

l'huile d'amandes, un morceau de papier propre à s'en imbiber, & qu'on l'applique pendant la nuit ſur la partie attaquée de ces inſectes, M. Geoffroy dit qu'on les trouvera tous morts le lendemain matin.

LAÜREOLÆ *folia*, *baccæ*. *Laureola ſemper virens, flore viridi, quibuſdam Laureola mas*. C. B. DAPHNE LAUREOLA. L. La Laureole, le garou; ſous-arbriſſeau qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles & les baies.

Les feuilles, les baies & l'écorce de la tige & des racines ont une ſaveur chaude, extrêmement âcre, qui dure long-tems; elle brûle & enflamme la bouche & les gencives. Ces diverſes parties du garou étant priſes intérieurement, operent avec beaucoup de violence par les ſelles, & quelquefois par le vomiſſement; auſſi on ne peut pas les preſcrire à l'intérieur avec ſécurité, à moins qu'on n'ait préalablement pris la précaution d'en diminuer la violence, en les faiſant bouillir.

LAURI *folia*, *baccæ*. *Laurus vulgaris*. C. B. LAURUS NOBILIS. L. Le laurier franc; arbre qui croît naturellement dans les contrées méridionales de l'Europe. *Uſ.* ſes feuilles & ſes baies.

Les feuilles & les baies du laurier ont une odeur aromatique aſſez forte, & une ſaveur chaude & piquante, tirant ſur l'amer: ces qualités ſont moins fortes dans les feuilles que dans les baies, & celles-ci donnent dans la diſtillation une plus grande quantité d'huile eſſentielle aromatique: il en ſort auſſi ſous la preſſe une huile preſque inſipide: c'eſt ce qui les rend onctueuſes dans la bouche. Ces médicamens ſont carminatifs, & ſe preſcrivent quelquefois comme tels dans les coliques venteuſes, de même que dans les maladies hyſtériques. Le principal uſage que l'on en fait aujourd'hui eſt en cliſteres & en topiques.

LAZULI *lapis*, le lapis lazuli, la pierre d'azur.

C'eſt un foſſile peſant & compacte, d'un bleu opaque, qu'on trouve dans les pays orientaux & dans quelques contrées d'Allemagne. C'eſt un violent émétique qui ne s'emploie aujourd'hui que trés-rarement.

LENTIS *vulgaris ſemen. Lens vulgaris ſemine ſubrufo.* C. B. ERVUM LENS. L. La lentille ; herbe annuelle qu'on cultive en Europe. *Uſ.* la ſemence.

On a attribué à la lentille la vertu diaphorétique ; & à l'exemple des Arabes, le peuple l'emploie encore en décoction pour favoriſer l'éruption de la rougeole & de la petite verole ; il applique auſſi la lentille cuite & écraſée ſur les boutons pour hâter la ſuppuration & empêcher que le malade ne ſoit marqué ; mais l'expérience ne confirme pas ces effets. La lentille eſt difficile à digérer, à moins qu'elle ne ſoit en purée bien cuite.

LENTISCI *lignum. Lentiſcus verus ex inſulâ Chio, cortice & foliis fuſcis commelix.* PISTACIA LENTISCUS. L. Le lentiſque, l'arbre du maſtic ; arbre qui croît naturellement dans les contrées méridionales de l'Europe, & ſpécialement dans l'iſle de Chio. *Uſ.* le bois.

Ce bois eſt rempli de nœuds, couvert d'une écorce cendrée, blanc intérieurement, d'un goût âpre, un peu piquant, & d'une odeur foible, mais agréable ; L'écorce des jeunes pouſſes a l'odeur & la ſaveur plus fortes. Ce médicament paſſe pour un aſtringent balſamique, dont l'action eſt modérée : ſa décoction eſt honorée, dans les Ephémerides des curieux de la nature, du titre de *aurum potabile, vegetabile*, & on la recommande fort dans les catharres, les nauſées, les foibleſſes de l'eſtomac, pour fortifier le ton des viſceres en général, & procurer la ſécrétion de l'urine. C'eſt cet arbre qui, dans l'iſle de Chio, donne la réſine appellée maſtic. Voyez l'article *Maſtiche.*

LEPIDII *folia. Lepidium latifolium.* C. B. LEPIDIUM LATIFOLIUM. L. Le paſſerage ; herbe vivace qui croît naturellement en Angleterre & en France, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

Les feuilles de la paſſerage ont une ſaveur aromatique, piquante & mordante, qui approche un peu de celle du poivre, mais qui ſe diſſipe bien plus vîte que celle des autres ſubſtances de cette claſſe. On les emploie très-rarement en Médecine, quoiqu'elles ſoient fort recommandées comme antiſcorbutiques, & pour favoriſer la ſécrétion des urines & la tranſpiration, deux vertus auxquelles elles ont effectivement bon droit.

LEUCOIUM *Luteum*, *voyez* Cheiri.

LEVISTICI *ſeu liguſtici radix*, *ſemen*. *Angelica montana perennis*, *paludapii folio*. Tourn. LIGUSTICUM LEVISTICUM. L. La livêche, l'ache de montagne ; herbe vivace qui croît naturellement ſur les hautes montagnes de l'Europe. *Uſ.* la racine & la ſemence.

La racine de livêche a une odeur forte & une ſaveur vive, mêlée d'un goût ſucré qui ſubſiſte aſſez long-tems dans la bouche ; la ſaveur & l'odeur des ſemences ſont plus fortes que celle de la racine.

LICHEN. *Lichen petræus cauliculo pileolum ſuſtinente.* C. B. MARCHANTIA CONICA. L. Le lichen, l'hépatique des Italiens ; herbe vivace qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe. *Uſ.* l'herbe.

Ce lichen a une légere odeur qui n'eſt pas déſagréable, & un goût herbacé un peu âpre & amer. On a vanté ce médicament comme très-efficace pour la guériſon des obſtructions du foie, de la jauniſſe, &c. Mais l'expérience n'ayant pas confirmé ces éloges, on en fait peu d'uſage aujourd'hui.

LICHEN *Cinereus terreſtris*. LICHEN CANINUS. L. Le lichen de la rage ; herbe vivace commune en Europe, & ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* l'herbe.

Ce lichen paſſe pour un diurétique chaud ; il eſt très-déſagréable au goût, mais il ne produit pas de chaleur au palais. On le dit principalement efficace dans les maladies qui proviennent de la morſure des chiens enragés.

LIGNUM *aloës*, *voyez* AGALLOCHUM.

LIGNUM *Rhodium*, bois de Rhodes, bois de roſes, bois de Chypre. C'eſt un bois ou une racine qui vient du Levant, & ſur-tout de Siles, de Rhodes & de Chypre. On ignore encore à quel arbre appartient cette ſubſtance ligneuſe.

Le bois de roſes eſt communément en morceaux longs & tortus, bruns ou blancs en deſſus, jaunes en dedans & mêlés d'un peu de rouge : on doit choiſir les morceaux les plus gros, liſſes, compactes, & ceux dont la couleur eſt la plus foncée ; ce bois a une ſaveur un peu amere, piquante & balſamique : ſon odeur eſt très-agréable, & reſſemble à celle des roſes ; lorſqu'il a été gardé long-tems, ſouvent il paroît avoir perdu cette odeur ; mais ſi

l'on coupe le deſſus, ou ſi l'on frotte deux morceaux l'un ſur l'autre, il ſent comme dans ſa nouveauté. Quand on le diſtille avec l'eau, il rend une huile eſſentielle odoriférante, mais en très-petite quantité. Elle ſert à parfumer les pommades. S'il eſt permis de raiſonner par analogie, cette ſubſtance odoriférante pourroit être employée à de plus importans uſages : la teinture qu'on en fait avec l'eſprit-de-vin contient, ſous un petit volume, la vertu d'une grande quantité du bois, & il y a tout lieu de croire qu'elle ſeroit un excellent cordial qui ne céderoit en rien aux remedes qui portent ce nom.

LIGNUM *tinctile campechenſe. Lignum Braſilio ſimile, cæruleo tingens.* J. B. HÆMATOXYLUM CAMPECHIANUM. L. Bois de Campêche, bois d'Inde; arbriſſeau qui croît en Amérique, à quelques lieues de Campêche ou San-Franciſco.

Ce bois ſe trouve pour l'ordinaire dans le commerce en gros morceaux fort durs, très-compactes & rouges. Il a une ſaveur douçâtre & aſtringente : il paſſe pour tonique & aſtringent; dans les hôpitaux Anglois on en emploie un extrait & une décoction, que l'on dit être très-efficaces contre les diarrhées.

LILII *albi radix, flores. Lilium album flore erecto & vulgare.* C. B. LILIUM CANDIDUM. L. Le lys blanc; herbe vivace qui croît naturellement dans l'Aſie, & qui eſt naturaliſée depuis long-tems en Europe. *Uſ.* l'oignon & les fleurs.

On cultive le lys pour la beauté de ſes fleurs, plus que pour l'uſage de la Médecine. Le bulbe ou oignon s'emploie quelquefois à l'extérieur comme émollient & adouciſſant, ſoit en décoction, ſoit en cataplaſme. Les fleurs paſſent pour avoir les mêmes vertus : cependant elles contiennent beaucoup moins de mucilage. On dit qu'elles rendent les huiles où elles ont infuſé, des remedes anodins & nerveux.

LILII *convallii radix, flores. Lilium convallium album.* C. B. CONVALLARIA MAJALIS. L. Le muguet; herbe vivace qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *U*. ſes racines & ſes fleurs.

Les

Les fleurs de cette plante paſſent pour céphaliques & nervines ; l'odeur en eſt fort agréable : elles la communiquent aux huiles eſſentielles par l'infuſion ; & à l'eau, ainſi qu'à l'eſprit-de-vin, dans la diſtillation.

Les racines du muguet ſont très ameres ; étant ſéchées, elles ſont légérement ſternutatoires, ainſi que les fleurs qui doivent à ces parties ameres & irritantes, plutôt qu'au principe odorant, leur vertu anti-catarrhale.

LIMONUM *ſuccus, cortex*, l'écorce, le jus des limons qui ſont le fruit d'un arbre nommé *malus limonia acida.* C. B. CITRUS MEDICA *Limon.* L. Le limon ou limonier ; arbre toujours verd, qui croît en Aſie, & ſe cultive dans les climats chauds.

En France on donne très-improprement à ce fruit le nom de citron. L'écorce de limon eſt un amer aromatique ; on l'emploie fréquemment dans les teintures & les infuſions ſtomachiques : elle eſt conſidérablement moins échauffante que l'écorce d'orange, & fournit dans la diſtillation avec l'eau une moindre quantité d'huile eſſentielle ; ſon odeur néanmoins ne ſe conſerve pas ſi bien, & elle ne s'éleve pas ſi facilement avec l'eſprit-de-vin ; un extrait ſpiritueux fait avec l'écorce de limon poſſede beaucoup plus de ſaveur & d'odeur aromatique qu'un extrait préparé de la même maniere avec de l'écorce d'orange. Le ſuc du limon eſt plus acide que celui de l'orange, & moins que celui du citron, mais plus abondant que celui-ci : il eſt apéritif, calmant, rafraîchiſſant & antiputride.

LINARIÆ *folia. Linaria vulgaris lutea flore majore.* C. B. ANTIRRHINUM LINARIA. L. La linaire commune ; herbe vivace qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes feuilles.

On a vanté la linaire comme diurétique, réſolutive, purgative ; mais elle n'a pas ces vertus ; elle eſt ſeulement émolliente, légérement calmante & rafraîchiſſante, ce qui la fait encore employer quelquefois en cataplaſmes & fomentations.

LIMACES *terreſtres ; cochleæ* ; les limaçons.

Le ſuc gluant de ces animaux les a fait regarder comme

nourriſſans, adouciſſans, & recommander aux pthtiſiques; & dans les cas d'âcreté des humeurs, on les ordonne encore quelquefois bouillis dans le lait.

LINGUÆ *cervinæ folia. Lingua cervina officinarum.* C. B. ASPLENIUM SCOLOPENDRIUM. L. La ſcolopendre ou langue de cerf; herbe vivace qui croît naturellement dans la plus grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

Les feuilles ont une ſaveur un peu âpre, mucilagineuſe, comme la plûpart des capillaires, mais plus déſagréable; elles ſont recommandées dans le traitement des obſtructions des viſceres, & pour fortifier ces organes; on les a quelquefois employées avec ſuccès en pareils cas, ſoit ſeules, ſoit conjointement avec un capillaire ou avec quelques autres plantes, pour diſſiper les obſtructions naiſſantes, ſur-tout celles du foie, pour faire ceſſer les dévoiemens qu'il n'eſt pas dangereux d'arrêter, & dans quelques crachemens de ſang.

LINI *cathartici folia. Linum pratenſe floſculis exiguis.* C. B. LINUM CATHARTICUM. L. Le lin purgatif; herbe annuelle qui croît naturellement dans les contrées ſeptentrionales de l'Europe, & aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

Les feuilles du lin purgatif encore fraîches ou un gros de ces mêmes feuilles deſſéchées, infuſées dans de l'eau ou du petit-lait, purgent, dit on, ſans incommoder.

LINI *vulgaris ſemen. Linum ſativum.* C. B. LINUM USITATISSIMUM. L. Le lin ordinaire; herbe annuelle qu'on cultive dans une grande partie de l'Europe, & ſur-tout dans les contrées méridionales. *Uſ.* les graines.

La graine de lin rend ſous la preſſe une quantité conſidérable d'huile, & donne un mucilage épais quand on la fait bouillir dans de l'eau; elle s'emploie avec ſuccès dans les mêmes cas que les autres ſubſtances de cette claſſe; on en fait auſſi quelquefois des cataplaſmes maturatifs & émolliens.

LIQUIDAMBAR, le liquidambar, ſuc réſineux qui découle d'un arbre nommé *ſtyrax aceris folio.* Raii. LIQUIDAMBAR STYRACIFLUA. L. Il croît naturel-

lement en Amérique, au Mexique & à la Virginie.

Le ſuc du liquidambar conſerve quelque tems la conſiſtance de la térébenthine; mais ſi on le garde longtems, il acquiert la dureté d'une réſine : il eſt d'un jaune tirant ſur le rouge, & il a une ſaveur chaude; ſon odeur, qui eſt aſſez forte & aromatique, ne reſſemble pas mal à celle du ſtorax, relevée par l'odeur d'ambre-gris.

LITHARGYRUS, la litharge.

C'eſt une préparation de plomb, qui a ordinairement la forme de petites lames ou écailles luiſantes, liſſes, d'un jaune tirant ſur le rouge. Si le plomb calciné eſt pouſſé avec un feu précipité, il fond en forme d'huile, & ſe change en litharge auſſi-tôt qu'il eſt refroidi. La plus grande partie de la litharge qu'on trouve dans les boutiques, provient de la purification de l'argent avec du plomb, & en affinant l'or & l'argent avec le même métal : elle eſt pâle ou foncée, ſelon le degré de feu & ſelon les autres circonſtances; la premiere eſt appellée litharge d'argent, & l'autre litharge d'or. Voyez l'article *Plumbum.*

LITHOSPERMI *ſemen. Milium ſolis Lithoſpermum majus erectum.* C. B. LITHOSPERMUM OFFICINALE. L. Le grémil, l'herbe aux perles; herbe vivace qui croît naturellement dans la plus grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les graines.

Les graines de grémil, qui ſont preſque rondes, dures, d'une couleur blanchâtre, comme de petites perles; & d'après leur couleur & dureté, on les a ſuppoſées utiles dans les maladies calculeuſes. Leur goût eſt purement farineux.

LUJULÆ *folia. Alleluia. Oxys. Acetoſella*; herbe vivace qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

Les feuilles d'alleluia ont une ſaveur acide, ſont apéritives, rafraichiſſantes, antiſcorbutiques, antiputrides.

LUMBRICI, les vers de terre.

On a recommandé les vers de terre comme diſcuſſifs,

réſolutifs & anodins ; mais ils ne paroiſſent pas avoir ces vertus, & on en fait rarement uſage.

LUPINI *ſemen. Lupinus vulgaris, ſemine & flore albo, ſativus.* J. B. LUPINUS ALBUS. L. Le lupin, herbe annuelle. *Uſ.* les ſemences.

Les graines de lupin ont une ſaveur légumineuſe, accompagnée d'une amertume déſagréable. On les dit vermifuges, étant priſes intérieurement, ou employées en topique. Ce que l'on dit de leurs mauvaiſes qualités n'eſt pas ſuffiſamment prouvé ; nous ſommes portés à croire avec M. Geoffroy que les ſymptômes fâcheux qu'on leur a attribués venoient de la maladie pour laquelle on les donnoit, & non pas du médicament ; ou que ſi elles ont quelque qualité nuiſible, elle ſe perd avec leur amertume quand on les fait bouillir, puiſque les Grecs en mangeoient ſouvent, & que Galien les recommande comme très-ſaines ; au reſte c'eſt un médicament peu uſité.

LUPULI *ſummitates. Convolvulus perennis, heteroclitus, floribus herbaceis, capſulis foliaceis Strobili inſtar Moris.* C. B. HUMULUS LUPULUS. L. Le houblon ; herbe vivace qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les ſommités.

Ces ſommités ſont un amer vif des plus agréables : rarement les employe-t-on pour les uſages médicinaux, quoiqu'on les regarde comme un médicament aſſez actif, anodin, diurétique, diſcuſſif, réſolutif.

LYCOPERDON. *Fungus rotundus orbicularis.* C. B. LYCOPERDON BOVISTA. L. La veſſe de loup ; eſpece de champignon qui croît naturellement dans la plus grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris.

C'eſt un médicament que l'on applique avec ſuccès ſur les plaies pour arrêter les hémorrhagies. Sa ſubſtance & la poudre qu'il renferme ſont également propres à cet uſage ; il a ſervi quelquefois à deſſécher des ulceres anciens.

MACIS, le macis ; c'eſt un des tégumens de la noix muſcade. (Voyez l'article *Nux moſcata.*)

Le macis, conſidéré comme médicament, reſſemble beaucoup en qualités & en vertus à la muſcade : la principale différence conſiſte en ce que le macis eſt un peu moins aſtringent, qu'il rend ſous la preſſe une huile plus fluide, & dans la diſtillation une huile plus volatile. Ce qu'on appelle dans les boutiques huile de macis par expreſſion, eſt une préparation de la muſcade, & non pas du macis.

MAGISTRANTIA, *voyez* Imperatoria.

MAJORANÆ *folia Majorana vulgaris* C. B. ORIGANUM MAJORANA. L. La marjolaine ; herbe annuelle *Uſ.* les feuilles.

C'eſt un aromatique légérement échauffant, qui communique ſes vertus par l'infuſion aux liqueurs aqueuſes & ſpiritueuſes, & à l'eau par la diſtillation. On la recommande principalement dans les maladies de la tête & des nerfs, l'aſthme humide ou humoral & les catharres des perſonnes âgées. La poudre de ces feuilles eſt un agréable ſternutatoire.

MALABATHRUM *folium. Folium cinamomi ſive canellæ malabaricæ & javanenſis.* C. B. KATOU KARVA, Hort-Mal, la feuille d'Inde.

Les feuilles d'Inde qu'on trouve aujourd'hui dans le commerce, n'ont preſque point d'odeur juſqu'à ce qu'on les frotte ; pour lors elles répandent une odeur d'épice agréable : on trouve, en les mâchant, qu'elles ont une ſaveur amere, foible, qui approche de celle du gérofle. Ce médicament entre dans la thériaque & le mithridate, où les Anglois lui ont ſubſtitué le macis comme ſupérieur en qualité ; du reſte on ne fait point uſage de la feuille d'Inde.

MALVÆ *folia, flores. Malva ſilveſtris folio ſinuato.* C. B. MALVA SILVESTRIS. L. La mauve, herbe vivace qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles, les fleurs & les graines.

Ces parties de la mauve ont une ſaveur doucâtre & mucilagineuſe. Les feuilles ſont du nombre des quatre herbes émollientes ; on en preſcrit quelquefois la décoction dans les dyſſenteries, la chaleur & l'acrimonie des

urines, & en général pour émouſſer les humeurs âcres: leur principal uſage eſt dans les cliſteres émolliens, en cataplaſmes, & fomentations adouciſſantes & émollientes.

MANDRAGORÆ *folia. Mandragora fructu rotundo.* C. B. ATROPA MANDRAGORA. L. La mandragore; herbe vivace qui croît naturellement en Italie & en Eſpagne. *Uſ.* les feuilles.

Les vertus de cette plante ſont fort incertaines: elle a une odeur forte & déſagréable, pareille à celle des herbes narcotiques, & on la range communément dans leur claſſe. Les Anglois l'ont proſcrite de leurs pharmacopées.

MANNA, la manne.

C'eſt le ſuc de deux eſpeces de frênes communs en Italie, ſur-tout dans la Calabre; l'une ſe nomme FRAXINUS EXCELSIOR. C. B. & L. Le frêne commun; & l'autre *Fraxinus humilior.* C.B. FRAXINUS ORNUS. L. Le frêne nain. La manne découle du tronc & des branches de ces frênes par des ouvertures ou crévaſſes qui ſe font à l'écorce durant l'été, & par des inciſions que pratiquent à la fin de l'été, à l'écorce de ces mêmes parties les gens qui en font la récolte.

Il ſe trouve dans le commerce pluſieurs eſpeces de manne, mais on donne pour l'ordinaire la préférence aux groſſes maſſes qui portent le nom de manne en larmes; cependant celle que l'on appelle manne en grains eſt auſſi bonne que la premiere, pourvu que les petits grumeaux ou grains ſoient blancs ou d'un jaune pâle, très-légers, d'un goût qui ne ſoit pas déſagréable, & ſans impuretés ou corps étrangers viſibles. Quelques perſonnes font mal-à-propos plus de cas d'une eſpece de manne graſſe, qui reſſemble à du miel, que de la précédente; cependant il y a toute apparence que cette manne graſſe a été expoſée à l'humidité de l'air ou humectée d'une autre maniere.

Cette eſpece de manne eſt quelquefois compoſée de ſucre & de miel, mêlée avec un peu de ſcammonée; il y a auſſi une ſorte de manne factice, qui eſt blanche & ſeche, compoſée, à ce qu'on dit, de ſucre, de manne, & de quelques purgatifs, bouillis juſqu'à une conſiſtance

convenable ; celle-ci peut ſe diſtinguer par ſa peſanteur, ſa ſolidité, ſa blancheur non tranſparente, & par ſon goût qui eſt différent de celui de la manne.

La manne eſt un laxatif dont l'action eſt modérée ; elle peut ſe donner avec ſécurité aux enfans & aux femmes groſſes ; cependant elle cauſe à certains tempéramens des vents, de la diſtenſion dans les viſceres ; on peut remédier à ces inconvéniens par l'addition d'un aromatique agréable quelconque. La manne opere ſi foiblement, qu'elle ne produit pas l'effet complet d'un cathartique, à moins qu'on ne la donne à grandes doſes ; auſſi eſt-il rare qu'on la preſcrive ſeule pour purger. C'eſt une bonne méthode que de la faire fondre dans les eaux minérales purgatives ; mais le plus ſouvent on la donne ou avec les ſels purgatifs ſeuls, tels que le ſel végétal, le ſel de glauber, le ſel de duobus, &c. ou on joint à la manne & à un de ces ſels un ou pluſieurs purgatifs, tels que le ſené, la rhubarbe, &c.

M. Geoffroy recommande d'aiguiſer la manne avec quelques grains de tartre émétique : pour lors on fera pluſieurs doſes de la purgation, & chacune contiendra un grain de tartre émétique : les ſéroſités bilieuſes seront, dit-il, évacuées par ce moyen, ſans qu'il ſurvienne ni nauſées, ni tranchées, ni aucun autre accident.

MARGARITÆ, les perles.

Ce ſont de petites concrétions, d'une blancheur tranſparente, qu'on trouve dans la coquille appellée *concha margaritifera*, & dans celles des huitres, moules & autres coquillages. Les perles les plus eſtimées nous viennent des Indes Orientales & Occidentales, & ſe diſtinguent par les noms de perles orientales, & de perles occidentales. Les orientales, qui ſont les plus belles, ont une couleur plus brillante que les occidentales ; la couleur de ces dernieres eſt un peu laiteuſe : on en trouve quelquefois une eſpece inférieure aux précédentes dans l'Océan d'Europe, particulierement ſur les côtes de l'Ecoſſe. Les perles groſſieres & raboteuſes ſont celles que l'on employe le plus ordinairement dans la Médecine. On les a beaucoup vantées comme cordiales, alexipharmaques & propres à fortifier le genre nerveux ; mais leur vertu prin-

cipale, & l'effet qu'on peut raiſonnablement en attendre, eſt d'abſorber les acides des premieres voies. *Voyez* au commencement de ce Volume la quantité d'acides qu'elles abſorbent.

MARRUBII *folia. Marrubium album vulgare.* C. B. MARRUBIUM VULGARE. L. Le marrube blanc; herbe vivace qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

Le marrube a une odeur forte, mais agréable, un goût âpre & très-amer; outre les vertus qu'il poſſede, comme ſubſtance amere, on lui attribue une efficacité particuliere pour diſſiper dans l'aſthme humide les toux catarrhales, dans la jauniſſe occaſionnée par la viſcoſité de la bile, & dans pluſieurs autres maladies chroniques. C'eſt en effet un bon remede contre les légeres obſtructions & certaines difficultés d'uriner produites par des glaires: il favoriſe beaucoup les ſécrétions des fluides en général; & ſi on en uſe à forte doſe, il lâche le ventre.

MARI *Syriaci folia. Marum cortuſi.* J. B. *Chamædrys maritima, incana, fruteſcens, foliis lanceolatis.* Tourn. TEUCRIUM MARUM. L. Le marum de Syrie; plante ligneuſe, vivace, qui croît naturellement dans le Royaume de Valence. *Uſ.* les feuilles.

Les feuilles de marum ont une ſaveur aromatique, amere; & étant froiſſées entre les doigts, elles ont une odeur vive & piquante, qui cauſe l'éternuement. Cette plante, diſtillée avec de l'eau, rend une huile eſſentielle âcre & pénétrante, qui reſſemble à celle qu'on retire du cochlearia par la diſtillation. Ces qualités marquent ſuffiſamment dans quels cas, & comment on peut ſe ſervir de cette plante. Cependant elle paroît peu uſitée, ſi ce n'eſt comme ſternutatoire.

MARI *vulgaris folia. Sampſucus ſive marum Maſtichen redolens.* C. B. THYMUS MASTICHINA. L. *Thymbra Hiſpanica majoranæ folio.* Tourn. Plante ligneuſe, vivace, qui croît naturellement en Eſpagne. *Uſ.* les feuilles.

Cette plante aromatique, qui a l'odeur & la ſaveur vives, eſt preſque tout-à-fait négligée dans la pratique.

MASTICHE, le maſtic. C'eſt une réſine qui vient du lentiſque. *Voyez* Lentiſque.

Le maſtic eſt en larmes ou petits grains jaunâtres, tranſparens, d'une odeur fort agréable, ſur-tout quand il eſt échauffé ou qu'il brûle. On recommande beaucoup cette réſine dans les toux âcres, les dyſſenteries, crachemens de ſang, la foibleſſe de l'eſtomac, & en général contre le relâchement des ſolides. M. Geoffroy conſeille, en pareils cas, la décoction de maſtic, faite avec l'eau. Cependant ce menſtrue diſſout très-peu, ou même ne ſe charge point du tout de cette réſine; mais l'eſprit-de-vin le diſſout entierement, & la diſſolution a une ſaveur chaude & vive.

MATRICARIÆ *folia, flores. Matricaria vulgaris ſeu ſativa.* C. B. MATRICARIA PARTHENIUM. L. La matricaire; herbe vivace qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles & les fleurs.

La matricaire eſt un célebre remede anti-hyſtérique. Simon Pauli rapporte qu'il en a obſervé des effets étonnans dans la ſuppreſſion des regles & des lochies. J'ai ſouvent vu, dit-il, des paſſions hyſtériques ſoulagées dans l'inſtant par une décoction de fleurs de matricaire & de camomille avec un peu d'armoiſe; cette boiſſon procuroit une ſécrétion abondante, & le malade revenoit de ſon état léthargique. On preſcrit encore la matricaire dans pluſieurs maladies, comme un amer échauffant & ſtimulant. Tout ce que peuvent les amers & les carminatifs, on peut, dit M. Geoffroy, l'attendre de cette plante. En effet c'eſt un remede utile en pareils cas, quoiqu'il ne ſoit pas, ſelon les apparences, auſſi efficace que les fleurs de camomille toutes ſeules. On reconnoît bien à la matricaire les qualités de la camomille, mais elles y ſont à un moindre degré.

MECHOACANNÆ *radix*, le mechoacan.

C'eſt la racine d'un convolvulus de l'Amérique.

Le mechoacan ſe trouve dans le commerce en tranches minces, comme le jalap, mais plus grandes, d'une couleur blanchâtre; il n'a preſque point d'odeur ni de goût, & n'eſt point ſujet à irriter l'eſtomac ni les inteſtins quand

on l'emploie pour purger : ſon action eſt lente, mais efficace & ſans danger. Geoffroy aſſure qu'il n'y a preſque point de purgatif qui ait moins d'inconvéniens que le mechoacan. Il paroît ne différer du jalap qu'en ce qu'il eſt moins actif. Les réſines qu'on retire de ces deux racines ont à peu-près les mêmes qualités ; mais le jalap en produit cinq ou ſix fois plus que le mechoacan. C'eſt pourquoi il faut preſcrire ſix fois plus de mechoacan que de jalap, pour que le premier médicament ait autant d'effet que le ſecond.

MEL, le miel.

C'eſt un ſuc végétal qu'on retire des gâteaux ou rayons des ruches des abeilles, ſoit en renverſant ces rayons, & recevant le miel qui en découle, ſoit en les mettant ſous la preſſe qui force le miel moins fluide de ſortir des alveoles, ſoit en les faiſant bouillir dans l'eau pour détacher ce qui tient à la cire, & le remettant encore ſous la preſſe. Le premier miel eſt le plus pur ; on l'appelle miel vierge ; les autres ſont mêlés de cire & d'autres impuretés ; mais le dernier eſt le moins bon. Le meilleur miel eſt épais, blanchâtre : il a une odeur & un goût agréables. Cependant ſa couleur & ſon odeur different ſelon les fleurs dont les abeilles le retirent. Celui de Languedoc, pays où il y a beaucoup de romarins, a très-ſenſiblement le goût de cette plante. Le miel conſidéré comme médicament, eſt un très-bon remede déterſif & apéritif, un puiſſant diſſolvant des humeurs épaiſſes, viſqueuſes : il facilite l'expectoration de la pituite épaiſſie. Il ſe trouve quelques tempéramens auxquels le miel cauſe des tranchées, & qu'il purge. On peut, dit-on, éviter en partie cet inconvénient, en faiſant bouillir le miel avant que de s'en ſervir.

MELAMPODIUM, *voyez* Helleborus niger.

MELILOTI *folia, flores. Trifolium odoratum ſeu Melilotus vulgaris.* J. B. TRIFOLIUM MELILOTUS. *Officinalis.* L. Le mélilot ; herbe biſannuelle qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles & les fleurs.

Le mélilot encore verd n'a pas d'odeur remarquable ; mais quand il eſt ſec, il en a une aſſez forte : il eſt amer

& âpre au goût, & ſi on le garde long-tems dans la bouche, il ſouleve l'eſtomac. On a recommandé la décoction des feuilles dans les inflammations de bas-ventre, & celle des fleurs contre les fleurs blanches. Mais le mélilot ne s'emploie guere aujourd'hui que dans les lavemens adouciſſans & carminatifs, & dans les fomentations, cataplaſmes, &c.

MELISSÆ *folia*. *Meliſſa hortenſis*. C. B. MELISSA OFFICINALIS. L. La méliſſe; herbe vivace qui croît naturellement ſur les hautes montagnes de l'Europe. *Uſ.* les feuilles.

Cette plante poſſede, étant verte, une odeur gracieuſe, tirant un peu ſur celle du citron, & un goût légérement aromatique. Les jeunes pouſſes ont une odeur très-forte; ſes fleurs, & même les feuilles anciennement cueillies, ou qui appartiennent à des pieds de méliſſe, venus dans des terres humides & graſſes ou dans des ſaiſons pluvieuſes, ont fort peu d'odeur & de ſaveur. La méliſſe, ſelon les Auteurs de matiere médicale, convient ſpécialement dans les maladies de la tête, de l'eſtomac, & de la matrice; & ſon uſage, en pareils cas, produit des effets ſurprenans, ſi l'on en croit les anciens; les modernes n'en font pas autant de cas: ils lui donnent le rang qu'elle mérite, en la mettant au nombre des plus foibles aromatiques fortifians. Cette plante donne dans la diſtillation une huile eſſentielle excellente, mais qui eſt en très-petite quantité. L'uſage de fortes infuſions de méliſſe, continué quelque tems, a été très-utile dans la foibleſſe & le relâchement des viſceres. Ces infuſions légérement acidulées avec le jus de citrons acquierent une jolie couleur rouge, & font une boiſſon agréable & ſalutaire dans les fievres ardentes.

MELONUM *ſemen*, la graine ou ſemence de melon. *Melo vulgaris*. C. B. CUCUMIS MELO. L. Le melon; herbe annuelle.

La ſemence de melon eſt une des quatre ſemences froides majeures. Elle ſe preſcrit pour remplir les mêmes indications que les autres ſemences de la même claſſe, étant, comme elles, rafraîchiſſante, calmante, adouciſſante & émolliente.

MENTHA *cataria*, *voyez* Nepeta.

MENTHÆ *vulgaris folia. Mentha anguſtifolia ſpicata.* C. B. MENTHA SILVESTRIS. L. La menthe, herbe vivace qui croît naturellement en Angleterre, en Allemagne, en Danemarck, en France, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

Les feuilles de menthe ont une ſaveur chaude, acerbe, amere, & une odeur aromatique, forte, qui n'eſt pas déſagréable. Elles ſont ſtomachiques & carminatives, ſalutaires dans les pertes d'appétit, les nauſées, les envies de vomir; & il y a peu de médicamens ſimples auſſi efficaces, comme l'a dit Boerhaave, contre preſque toutes les foibleſſes paralytiques de l'eſtomac. Cette plante s'emploie fréquemment avec ſuccès contre la colique, les tranchées auxquelles les enfans ſont ſujets; dans les lienteries & autres évacuations exceſſives, cette plante eſt fort en uſage. Elle eſt encore utile dans bien des cas hiſtériques, & offre un cordial efficace contre les langueurs & autres foibleſſes qui ſont les ſuites de l'accouchement. La meilleure maniere de l'adminiſtrer eſt de faire prendre une forte infuſion de feuilles ſeches dans de l'eau, la menthe ſeche ayant beaucoup plus de vertu que celle qui eſt verte, ou d'en preſcrire une teinture, ou un extrait préparé avec l'eſprit-de-vin. Ces préparations poſſedent toutes les vertus de la menthe. L'huile eſſentielle & l'eau diſtillée ne contiennent que la partie aromatique; le ſuc exprimé ne contient que ſa vertu aſtringente & ſon amertume, avec la ſubſtance mucilagineuſe commune à tous les végétaux.

MENTHASTRI *folia Menthaſtrum ſpicatum folio longiore candicante.* J. B. C'eſt une variété de la menthe précédente.

Cette menthe eſt moins agréable à l'odorat que la menthe ſauvage: elle a une ſaveur chaude, amere, qui plait moins.

MENTHÆ *piperitis folia. Mentha ſpicis brevioribus & habitioribus, foliis menthæ fuſcæ, ſapore fervido piperis; Raii ſynops.* C. B. MENTHA PIPERITA. L. La menthe poivrée; herbe vivace qui croît naturellement en Angleterre. *Uſ.* les feuilles.

Ses feuilles ont une odeur plus piquante que celles des autres menthes, & une ſaveur beaucoup plus chaude, approchant de celle du poivre : elle pénetre, pour ainſi dire, la langue. On en fait principalement uſage dans les coliques venteuſes, dans les langueurs & autres maladies de ce genre : elle agit auſſi-tôt qu'elle eſt priſe, & ſes effets ſe communiquent dans tout le corps où elle fait naitre à l'inſtant une chaleur ardente. L'eau ſe charge de tous les principes irritans, ſoit par l'infuſion, ſoit par la diſtillation.

MERCURIALIS *maris & feminæ folia. Mercurialis teſticulata ſive mas, & ſpicata ſive femina, Dioſcoridis & Plinii.* C. B. MERCURIALIS ANNUA. L. Le mercuriale mâle & femelle ; herbe annuelle qui croît naturellement dans l'Europe tempérée. *Uſ.* les feuilles.

La mercuriale eſt du nombre des cinq herbes émollientes, & comme telle, elle s'emploie en décoction pour des lavemens. On fait avec les feuilles un ſyrop, qui étant donné à la doſe de deux onces, eſt un laxatif doux & utile.

On croit que l'eſpece de mercuriale appellée *Mercurialis montana.* C. B. MERCURIALIS PERENNIS. L. eſt une plante nuiſible, du moins elle a produit des effets fâcheux, ſi ce ne ſont pas les alimens avec leſquels elle a été priſe : elle eſt vivace, & croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris.

MERCURIUS, *voyez* Argentum vivum.

MESPILA, les neſles. *Meſpillus vulgaris.* J. B. MESPILUS GERMANICA. L. Le neſſlier ; arbriſſeau qui croit naturellement dans les contrées méridionales de l'Europe. *Uſ.* ſon fruit.

La neſle s'emploie rarement en Médecine : ſon goût eſt tellement auſtere & aſtringent, qu'on attend, pour le manger, que l'excès de maturité ait diminué cette ſaveur acerbe.

MEI *athamantici radix. Meum foliis anethi.* C. B. ATHAMANTA MEUM. L. Le meum ; herbe vivace qui croit naturellement en Italie, en Eſpagne, en Suiſſe. *Uſ.* la racine.

Les racines de meum ont une odeur aromatique, une

ſaveur irritante, chaude & amere; leurs vertus reſſemblent à celles de la livêche, mais elles ſont à un plus foible degré, & un peu plus agréables dans les racines de meum. C'eſt encore un remede aromatique & carminatif. On fait peu d'uſage de ce médicament dans la pratique moderne.

MEZEREI *radix, cortex, baccæ. Laureola folio deciduo, flore purpureo: officinis Laureola fæmina.* C. B. DAPHNE MEZEREUM. L. Le mézéreon ou le bois gentil; ſous-arbriſſeau qui croît naturellement dans les contrées ſeptentrionales de l'Europe, & aux environs de Paris. *Uſ.* la racine, l'écorce, les baies.

Ces parties de la plante ſont des purgatifs violens. On les preſcrit quelquefois en boiſſon.

MILIUM *ſolis*, *voyez* Lithoſpermum.

MILLEFOLII *folia. Millefolium vulgare album & Millefolium purpureum.* C. B. ACHILLEA MILLEFOLIUM. L. La millefeuille, l'herbe à charpentier ou aux coupures; herbe vivace qui croît naturellement dans la plus grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

La millefeuille a une ſaveur acerbe, tirant ſur l'amer, & une foible odeur aromatique; ſes vertus ſont celles d'un léger aſtringent; elle s'emploie dans les hémorrhagies tant externes qu'internes, dans les diarrhées, dans le relâchement & la foibleſſe des fibres, dans les maladies hyſtériques & ſpaſmodiques.

Les Allemands en font grand cas dans le traitement de ces dernieres maladies, & particulierement Stahl, qui la regarde comme un aſtringent très-efficace, & ſelon ſa façon de parler, comme un des calmans & des toniques les plus ſûrs qu'il y ait. L'eau-de vie en extrait parfaitement les vertus; l'eau ſe charge de ſon amertume & de ſa qualité aſtringente, mais très-peu de ſon odeur aromatique; les teintures faites avec l'eſprit-de-vin poſſedent cette derniere qualité, ainſi que les précédentes, mais à un foible degré.

Les fleurs de la millefeuille ont plus d'odeur que les feuilles; elles fourniſſent, dans la diſtillation, une petite quantité d'huile eſſentielle d'un beau bleu.

Les racines arrachées au printems ont une ſaveur agréable, chaude & piquante. Selon le Docteur Grew, elles reſſemblent au contrayerva, & il croit qu'elles pourroient le remplacer juſqu'à un certain point : quoi qu'il en ſoit, il y a tout lieu d'en douter, attendu qu'il ſubſiſte entre ces deux plantes une différence très-remarquable ; car le contrayerva, qui vient de l'Amérique, conſerve ſon goût fort long-tems ; au lieu que la racine de millefeuille le perd preſque en entier quand elle eſt deſſéchée.

MILLEPEDÆ, les cloportes, les millepieds.

Ces inſectes ſe trouvent dans des caves & ſous les pierres.

Les cloportes ont une odeur déſagréable, & un goût un peu piquant, douçâtre, & qui ſouleve l'eſtomac. On les a beaucoup vantées contre les ſuppreſſions d'urine, toutes les obſtructions des viſceres, la jauniſſe, la foibleſſe de la vue, & dans une infinité d'autres maladies. Il y a lieu de douter ſi c'eſt à juſte titre qu'on leur a attribué ces vertus ; mais aſſurément il s'en faut de beaucoup que leurs véritables effets ne ſoient auſſi conſidérables qu'on le dit ordinairement.

MINIUM, le minium ; le plomb rouge, ou le plomb calciné juſqu'à devenir rouge. Voyez l'article du plomb, *Plumbum.*

MORSUS *diaboli ſeu ſucciſæ radix*, *folia. Scabioſa pratenſis noſtras præmorſa radice* Moriſon. SCABIOSA SUCCISA. L. La ſcabieuſe ; herbe vivace qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſa racine & ſes feuilles.

Ces parties de la ſcabieuſe paſſent pour alexipharmaques, mais il y a long tems qu'on leur préfere des médicamens d'une plus grande efficacité.

MORI *fructus & cortex radicis. Morus fructu nigro.* C. B. MORUS NIGRA. L. Le mûrier ; arbre qui croît naturellement en Italie. *Uſ.* ſon fruit & l'écorce de ſes racines.

La mûre a les propriétés ordinaires des fruits doux, comme celles de rafraîchir, de calmer la ſoif & de favoriſer les ſécrétions ; on en fait un ſirop qui eſt fort agréable. L'écorce des racines a paſſé pour un excellent ver-

mifuge; ſon goût eſt amer & tant ſoit peu aſtringent.

MOSCHUS, le muſc.

C'eſt une ſubſtance grumeleuſe qui reſſemble à du ſang coagulé. On la trouve dans un petit ſac ſitué dans la région ombilicale de pluſieurs quadrupedes qui vivent à la Chine, en Tartarie & aux Indes Orientales: la meilleure eſpece eſt celle qu'on nous apporte du Tonquin: il en vient du Bengale, qui n'eſt pas auſſi bonne, & de Ruſſie, qui l'eſt encore moins.

Le vrai muſc eſt enfermé dans de petits ſacs de poil, ronds, de la groſſeur d'un œuf de pigeon, bien remplis, & qui paroiſſent n'avoir jamais été ouverts. Le muſc de lui-même eſt ſec, mais un peu onctueux au toucher, d'un brun foncé tirant ſur le noir; il eſt en petits grains ronds, entremêlés de petits grumeaux noirs & durs, ſans aucun mêlange de matiere étrangere. Si on mâche cette ſubſtance, & qu'on l'étende avec un couteau ſur du papier, elle paroît liſſe, claire, jaunâtre, & exempte de toute matiere ſablonneuſe. Quand on en met ſur un fer rouge, elle s'enflamme, & ſe diſſipe preſque entierement en vapeurs, & ne laiſſe qu'une très-petite quantité de cendres griſes; on découvriroit par la quantité du réſidu, ſi on avoit mêlé avec le muſc, quelque ſubſtance terreuſe.

Le muſc a un goût amer, un peu âcre, & une odeur aſſez agréable, quand on en eſt éloigné, mais déſagréable quand on s'en trouve trop près, à moins cependant qu'on n'en diminue la trop grande force, en y mêlant d'autres ſubſtances. Si on en met infuſer une petite quantité dans de l'eſprit-de-vin pendant quelques jours au froid, elle lui communique une couleur foncée, ſans être rouge. Cette teinture, quoiqu'elle ne ſente pas beaucoup le muſc, eſt néanmoins fortement imprégnée de ſes principes, & poſſede ſes vertus; une ſeule goutte communique à une pinte de vin une odeur de muſc très-forte. Le degré d'odeur communiquée au vin par une teinture faite avec une certaine quantité de muſc, eſt peut-être un des meilleurs moyens de juger de la bonté de cette ſubſtance. Neuman dit que de trente parties de muſc il s'en diſſout dix dans de l'eſprit-de vin, & douze dans de l'eau: celle-

ci

ci s'impregne de ſon odeur dans la diſtillation, tandis que l'eſprit-de-vin n'en enleve pas la moindre partie.

Le muſc eſt un médicament très-uſité dans les pays orientaux. Parmi nous on s'en eſt fort peu ſervi pendant quelque tems, pas même comme parfum, parce qu'il occaſionnoit, diſoit-on, des vapeurs, &c. aux femmes d'un tempérament foible, & aux perſonnes qui menent une vie ſédentaire. L'expérience néanmoins a fait voir depuis quelques années, que le muſc employé avec ſageſſe, eſt un remede très-efficace, même contre les maladies qu'on l'accuſoit de faire naître. Le Docteur Wall (dans les Tranſactions Philoſophiques, n°. 474) rapporte des effets extraordinaires du muſc dans des maladies convulſives & autres, contre leſquelles l'art n'a que trop ſouvent échoué. Ce Médecin obſerve que l'odeur des parfums eſt ſouvent nuiſible; tandis qu'étant pris intérieurement, & en une quantité conſidérable, ils produiſent des effets très-ſalutaires: il rapporte que deux perſonnes, qui avoient des ſoubreſaults des tendons, *ſubſultus tendinum*, des anxiétés, & des inſomnies occaſionnées par la morſure d'un chien enragé, ſe trouverent entierement guéries, après avoir pris, deux fois, ſeize grains de muſc; il a vu auſſi des hocquets convulſifs, accompagnés des ſymptômes les plus funeſtes, ſe diſſiper par une ou deux doſes de dix grains de muſc: & dans certains cas où l'on ne pouvoit pas le donner par la bouche à cauſe des convulſions trop fortes, on l'avoit donné avec ſuccès en lavement. Il ajoute qu'il ne lui a jamais vu produire beaucoup d'effet quand on l'a donné au-deſſous de ſix grains, mais qu'à la doſe de dix grains & plus, il excite une légere tranſpiration, ſans échauffer, ni cauſer le moindre accident, qu'au contraire il calme les douleurs, anime & fortifie, & qu'après la tranſpiration, le malade a pour l'ordinaire un ſommeil, duquel il ſort plus frais qu'auparavant; il dit auſſi n'avoir jamais trouvé une perſonne hyſtérique, quelque averſion qu'elle eût pour les parfums, qui n'ait pu en prendre ſans répugnance ſous la forme de bol. L'efficacité du muſc, dans ces ſortes de maladies, a été confirmée par une longue ſuite d'expériences. Je l'ai preſcrit fréquemment avec beaucoup de

ſuccès, & j'ai augmenté quelquefois la doſe juſqu'à vingt grains, que je faiſois prendre toutes les quatre heures, avec deux ou trois cueillerées du julep de muſc entre chaque doſe.

MYROBALANI, les myrobolans. Ce ſont des fruits ſecs des Indes Orientales.

On trouve, dans le commerce, cinq différentes eſpeces de myrobolans : 1°. les myrobolans ronds & oblongs à cinq côtes, de la figure des poires, & de couleur jaunâtre ; 2°. de ſemblables aux précédens, mais plus gros & ayant plus la forme de poires ; 3°. de ronds & oblongs de la groſſeur preſque du pouce, & de couleur jaunâtre rouillée ; 4°. de ronds à ſix côtes, plus petits que les précédens, de couleur cendrée, noirâtre, qui contiennent un noyau à trois loges, dans chacune deſquelles ſe trouve une amande triangulaire ; 5°. de huit côtes dures & ſolides, noirs comme le bitume de Judée.

Tous les myrobolans ſont purgatifs à quelque degré ; on ne peut douter qu'ils ne ſoient aſtringens, & parce que leur aſtriction eſt ſenſible au goût, & parce que les Indiens s'en ſervent pour tanner leurs cuirs, enfin parce qu'ils colorent en noir les eaux qui contiennent du fer en diſſolution ; c'eſt pourquoi on prétend qu'ils fortifient les viſceres après avoir agi comme évacuans. Cependant leur qualité purgative étant peu conſidérable, on les emploie très-rarement aujourd'hui pour cet effet.

MYRRHA. La myrrhe. C'eſt une gomme-réſine qu'on apporte des Indes Orientales en petites maſſes ou larmes ſolides, de différente couleur, & de groſſeur inégale. La meilleure eſpece eſt d'un brun ou d'un jaune tirant ſur le rouge, & un peu tranſparente ; ſa ſaveur eſt amere, un peu âcre & aromatique : elle affecte aſſez déſagréablement les organes du goût pour ſoulever l'eſtomac ; ſon odeur eſt forte & ne déplait pas. Les propriétés médicinales de la myrrhe ſont d'échauffer & fortifier les viſceres, & d'atténuer la viſcoſité des humeurs : elle excite ſouvent une douce tranſpiration, & favoriſe toutes les ſécrétions en général. Auſſi l'uſage de cette ſubſtance eſt-il ſalutaire dans les cas de langueur, les maladies des

femmes qui proviennent de la froideur des humeurs, de leur viſcoſité, du ralentiſſement de leur circulation, de la ſuppreſſion des excrétions de la matrice, de l'état de cachexie, & lorſque les poulmons & le thorax ſe trouvent ſurchargés de pituite viſqueuſe. On prétend encore que la myrrhe s'oppoſe puiſſamment à la putréfaction dans toutes les parties du corps; c'eſt pourquoi on la recommande dans le traitement des fievres malignes, putrides & peſtilentielles, & de la petite vérole, dont elle accélere l'éruption. L'eſprit-de-vin ſe charge de l'odeur aromatique & de l'amertume de la myrrhe. La ſubſtance gommeuſe que ce menſtrue laiſſe ſans la diſſoudre, a un goût déſagréable, & ne poſſede preſque rien de l'odeur de la myrrhe; cette gomme ſe diſſout entierement dans l'eau, à l'exception de quelques impuretés ou matieres étrangeres. Si on diſtille la myrrhe avec l'eau, il s'éleve une quantité conſidérable d'une huile eſſentielle, peſante, qui poſſede toute l'odeur de la myrrhe en ſubſtance.

MYRRHIDIS *folia, ſemen. Myrrhis magno ſemine, longo, ſulcato.* J. B. Cette plante a les mêmes propriétés que le cerfeuil, dont nous avons déja parlé.

MYRTI *baccæ*, les graines de myrthe. *Myrtus communis Italica.* C. B. MYRTUS COMMUNIS. L. Le myrthe, ſes baies.

On en a employé quelquefois les feuilles & les baies comme aſtringentes, mais à préſent on en fait rarement uſage.

NAPI *ſemen*, la graine de navet. *Napus dulcis officinarum. Napus ſativa.* C. B. BRASSICA NAPUS. L. Le navet cultivé; herbe biſannuelle. *Uſ.* les ſemences.

Les graines du navet cultivé ont un goût amer, accompagné d'une odeur aromatique foible: on leur a attribué une infinité de vertus; elles ſont, diſent les Auteurs anciens, atténuantes, déterſives, alexipharmaques, &c. On les emploie rarement aujourd'hui.

NAPI *ſilveſtris ſemen*, la graine de navet ſauvage. *Napus ſilveſtris.* BRASSICA NAPUS. L. Le navet ſauvage; herbe biſannuelle qui croît naturellement en Allemagne, en Angleterre, en France, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les graines.

Cette plante paroit ne différer du navet cultivé qu'en ce qu'elle eſt plus petite ; mais les graines du navet cultivé ſont beaucoup plus chaudes & plus âcres : on les emploie à faire l'huile de navette, qu'on en retire par expreſſion, après les avoir broyées.

NARDUS *celtica. Nardus celtica Dioſcoridis.* C. B. VALERIANA CELTICA. L. Le nard celtique ; herbe vivace qui croît naturellement dans les montagnes de la Suiſſe. *Uſ.* la racine.

Cette racine eſt compoſée de fibres attachées à la partie inférieure des tiges ; celles-ci ſont couvertes d'écailles minces, jaunâtres, qui ne ſont que le réſidu des feuilles fannées.

NARDUS *Indica. Nardus Indica, quæ ſpica. Spica nardi, & ſpica Indica officinarum.* C. B. Le nard Indien, ou des Indes Orientales.

C'eſt un amas de petites fibres, qui ſortent d'une tête, & ſont entrelacées de maniere à former un paquet d'environ la groſſeur du doigt. On ignore encore ſi les fibres entrelacées, la ſeule partie qu'on emploie de cette plante, ſont les racines, ou le haut des tiges & les nervures des feuilles. Je ſuis pour ce dernier ſentiment.

Parmi ces fibres entrelacées on trouve quelquefois des morceaux de tiges & des feuilles entieres ; il ſe rencontre auſſi de tems en tems pluſieurs paquets de fibres, qui ſortent d'une ſeule tête ou racine.

Le nard Celtique & le nard Indien ont une ſaveur chaude, amere, âcre, & une odeur forte qui n'eſt pas agréable. Ces médicamens ſont ſtomachiques & carminatifs ; on les dit encore alexipharmaques, diurétiques & emménagogues : ils ne s'employent à préſent que dans les anciennes compoſitions.

NASTURTII *aquatici folia. Naſturtium aquaticum ſupinum.* C. B. SISYMBRIUM NASTURTIUM *aquaticum.* L. Le creſſon d'eau ; herbe vivace qui croît naturellement dans l'Europe ſeptentrionale, & aux environs de Paris. *Uſ.* ſes feuilles.

Les feuilles du creſſon ont une odeur vive & piquante, lorſqu'on les frotte entre les doigts, & une ſaveur âcre, ſemblable à celle du cochléaria, mais plus foible. Le

creſſon eſt un bon antiſcorbutique, dont l'action eſt modérée. Hoffman le recommande comme très-efficace pour accélérer la circulation, fortifier les viſceres, détruire les obſtructions des glandes, favoriſer les ſécrétions, & purifier le ſang & les autres humeurs : il produira ces effets, ſi on prend le ſuc exprimé des feuilles durant un tems proportionné au degré de la maladie.

NASTURTII *hortenſis folia, ſemen. Naſturtium vulgare, hortenſe, vulgatum.* C. B. LEPIDIUM SATIVUM. L. Le creſſon alenois ou des jardins, le naſitor ; herbe annuelle. *Uſ.* les feuilles & les graines.

Ces deux parties du creſſon alenois ont le même goût & les mêmes vertus que le creſſon d'eau, mais à un degré plus foible ; leur uſage en ſalade eſt ſalutaire aux ſcorbutiques. Les graines ſont, dit-on, beaucoup plus actives que les feuilles, & antiſcorbutiques.

NEPETÆ *folia. Mentha cataria vulgaris & major.* C. B. NEPETA CATARIA. L. La cataire, ou l'herbe au chat ; herbe vivace qui croît naturellement dans la plus grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

C'eſt une plante légérement aromatique, d'une odeur forte, qui reſſemble aſſez à un mêlange de menthe & de pouliot ; auſſi participe-t-elle de leurs vertus.

NEPHRITICUM *lignum. Lignum peregrinum, aquam cæruleam reddens.* C. B. Le bois néphrétique.

Ce bois eſt en gros morceaux compactes & peſans, ſans nœuds, d'une couleur blanchâtre ou d'un jaune pâle à l'extérieur, & d'une couleur foncée ou rougeâtre en-dedans ; on en rejette communément l'écorce : il communique à l'eau ou à l'eſprit-de-vin une teinture foncée, qui paroît, ſi on la place entre l'œil & la lumiere, d'une couleur d'or ; & bleue, ſi on la place autrement : on y mêle quelquefois des morceaux d'un bois différent qui teint l'eau en jaune. Le bois néphrétique n'a preſque point d'odeur, & fort peu de goût. On en recommande l'uſage dans la difficulté d'uriner, les maladies néphrétiques, & toutes les maladies des reins & des voies urinaires. On dit qu'il a l'avantage de ne pas échauffer ni offenſer ces organes, comme font les diurétiques chauds.

Des Praticiens prétendent que l'expérience ne lui confirme pas ces vertus.

NICOTIANÆ *folia. Nicotiana latifolia major.* C. B. NICOTIANA TABACUM. L. La nicotiane, le tabac; herbe annuelle qui croît naturellement en Amérique. *Uſ.* les feuilles.

Cette plante a une odeur vive, déſagréable, ſemblable à celle des plantes narcotiques, & un goût fort âcre & brûlant; étant priſe intérieurement, elle purge avec violence, fait vomir & cauſe des douleurs d'eſtomac preſque inſupportables. Lorſqu'on fait bouillir dans de l'eau les feuilles du tabac, ſon action trop vive ſe trouve diminuée, & on la détruit entierement en continuant l'ébullition. Stahl & d'autres Médecins Allemands recommandent l'extrait préparé par une longue ébullition, comme un apéritif très-ſûr, un expectorant, un déterſif, &c. Mais ce médicament, qui eſt dangereux & incertain, n'a jamais été eſtimé en Angleterre. On ſe ſert quelquefois du tabac à l'extérieur: il entre dans les onguens propres à détruire les inſectes de la peau, nettoyer les ulceres, &c. Cette plante tenue en macération dans le vinaigre ou l'eau-de-vie, a quelquefois été utile pour diſſiper les tumeurs dures des hypocondres. Le tabac a été apporté en Europe en 1560.

NIGELLÆ *ſemen. Nigella flore minore ſimplici candido.* C. B. NIGELLA SATIVA. L. La nielle; herbe annuelle qui croît naturellement en Egypte & en Allemagne. *Uſ.* les graines.

Les graines ont une odeur forte, qui n'eſt pas déſagréable, & une ſaveur diſgracieuſe un peu âcre, & en quelque façon onctueuſe. On les a recommandées comme diurétiques & apéritives, &c. Mais depuis long-tems on ne s'en ſert plus: elles ſont même taxées par quelques perſonnes d'avoir des qualités nuiſibles.

NITRUM, le nitre ou ſalpêtre.

C'eſt un ſel que l'on trouve cryſtalliſé ſur des terres & des pierres, dans les Indes Orientales, ou que l'on retire en Europe, en ſoumettant à certains procédés des matieres animales & végétales, putréfiées enſemble, expoſées durant long-tems à l'action de l'air, ſans lequel

il ne ſe forme point de nitre, & auxquelles on ajoute de la chaux & des cendres. Ce ſel factice eſt très-uſité en Médecine. Le ſel de nitre que l'on retire des terres, &c. par le moyen de l'eau, ſe purifie par le moyen de la filtration, de l'évaporation & de la cryſtalliſation.

Voici en abrégé les procédés qu'on ſuit pour retirer le nitre des platras nitreux. Ces platras étant concaſſés en les battant, on les mêle avec à-peu-près autant de cendres de bois dans des tonneaux poſés verticalement, défoncés par le bout ſupérieur, & rangés les uns près des autres; on verſe dans le premier tonneau de l'eau, qui après s'être chargée des parties ſalines, coule par un trou fait près du fond inférieur du tonneau dans un baquet, d'où on la retire pour la verſer ſur le tonneau le plus proche, & enſuite ſur tous les autres ſucceſſivement, afin que l'eau ſe charge de plus en plus des matieres ſalines. Cette leſſive ſe porte dans des chaudieres, où on la fait bouillir & évaporer, pour que les ſels qu'elle contient ſe cryſtalliſent. Le premier qui ſe cryſtalliſe eſt le ſel commun, il ſe dépoſe en cryſtaux cubiques au fond du vaiſſeau; on le retire en continuant toujours l'évaporation, juſqu'à ce que la liqueur ſoit au point qu'il ſe cryſtalliſe beaucoup de nitre par le refroidiſſement: ce qu'on reconnoît en faiſant, de tems en tems, des eſſais avec de petites quantités. Pour lors on verſe toute la liqueur dans des baſſines de cuivre; & à meſure qu'elle ſe refroidit, la plus grande partie du ſel de nitre ſe cryſtalliſe au fond des vaiſſeaux. Ce ſel eſt roux & impur, ce qui le rend peu propre aux uſages de la Médecine; il faut le purifier en le faiſant diſſoudre & cryſtalliſer par refroidiſſement. *Voyez* Nitre purifié.

Le nitre pur ſe diſſout dans environ ſix fois ſon poids d'eau, & forme de nouveau des cryſtaux tranſparens; leur figure eſt celle d'un priſme hexagone, terminé par une pyramide d'un égal nombre de côtés. Il ſe fond promptement dans le feu, & dès qu'il touche le phlogiſtique, il s'enflamme avec bruit. La détonation finie, on trouve une grande quantité de ſel alkali. Le goût du nitre eſt âcre, pénétrant, & un peu amer, accompagné d'une ſenſation de froid.

On a beaucoup vanté le nitre comme un excellent médicament pour la guériſon de différentes maladies. Outre la qualité apéritive des ſels neutres en général, il eſt rafraîchiſſant, il fait ceſſer la ſoif, & diminue l'ardeur fébrile & le trop rapide mouvement du ſang. Il a un très-grand avantage ſur les rafraîchiſſans acides, c'eſt de ne pas coaguler les ſucs animaux. Le nitre rend plus fluides, & préſerve de la coagulation le ſang que tout acide minéral coagule, & le lait, qui eſt coagulé par les acides de toute eſpece; malgré cette propriété il diminue la fluidité des humeurs trop tenues, ſéreuſes & acrimonieuſes, & il favoriſe le mêlange de celles-ci avec celles qui ſont plus épaiſſes & viſqueuſes: par ce moyen il empêche les mauvais effets des humeurs devenues trop fluides; mais il n'a pas, comme Juncker le prétend, la propriété d'émouſſer l'acrimonie des humeurs. En général ce médicament favoriſe la ſécrétion de l'urine; quelquefois il relâche doucement le ventre; mais il produit très-rarement cet effet dans les conſtitutions froides & phlegmatiques, même étant pris à grande doſe: ſon uſage fait ceſſer les flux de ventre qui proviennent d'une trop grande acrimonie de la bile, ou de l'état inflammatoire des inteſtins: communément il excite la ſueur dans les affections bilieuſes & fébriles; mais dans les maladies malignes où le pouls eſt foible, & le malade abattu & ſans force, il arrête cette excrétion ſalutaire, ainſi que les éruptions.

Stahl a publié une diſſertation ſur les vertus médicinales du nitre; il rapporte, d'après ſa propre expérience, que ce ſel ajouté aux gargariſmes qu'on emploie dans les inflammations de la gorge & dans les fievres aiguës, épaiſſit la ſalive, en fait un mucilage qui tapiſſe ou enduit la gorge & toute la cavité de la bouche, ce qui tient ces parties humides pendant un tems conſidérable; au lieu que, ſi on n'ajoute pas le nitre aux gargariſmes, la bouche ſe deſſeche dès qu'on les a rejettés. Il ajoute que l'uſage prudent du nitre fait plus de bien dans les maladies néphrétiques, qu'aucun des remedes qu'on emploie pour leur guériſon; que le nitre ſoulage beaucoup dans la ſuppreſſion & l'ardeur d'urine, lorſque ces maux

ſont ſimples, ou occaſionnés par le virus vénérien; qu'il eſt fort utile dans les douleurs aiguës & inflammatoires de la tête, des yeux, des oreilles, des dents, &c. dans toutes les affections éréſipélateuſes, ſoit particulieres ſoit univerſelles, les délires chroniques, les diarrhées qui arrivent dans les fievres pétéchiales; que le nitre mêlé avec des abſorbans & des diaphorétiques a le plus heureux ſuccès, arrêtant toujours les évacuations, ou les rendant ſalutaires; que dans les diarrhées qui accompagnent la petite vérole, on l'avoit employé avec un ſuccès ſemblable: qu'il avoit ſuffi de donner deux ou tout-au-plus, trois doſes, à deux ou trois heures d'intervalle, pour faire ceſſer la diarrhée, après même qu'on avoit donné inutilement la poudre de bézoard ſeule, & avec l'opium; chaque doſe de nitre étoit de deux, trois ou quatre grains, ſelon l'âge du malade, & les autres circonſtances.

Le même Auteur recommande ce ſel comme un médicament d'une efficacité ſinguliere dans le *cholera morbus*, accompagné de grandes anxiétés, & quand le ſang eſt très-échauffé ou enflammé, dans les maux d'eſtomac venteux & ſpaſmodiques, accompagnés de beaucoup de chaleur, qui ſont ſi familiers aux hypocondriaques; dans le manque d'appétit, le dégoût, les envies de vomir, les vomiſſemens, &c. auxquels les perſonnes goutteuſes ſont ſujettes, lorſque les douleurs aux pieds, aux mains, &c. ceſſent ſubitement: dans ce dernier cas ce n'eſt qu'avec une très-grande prudence qu'on peut faire uſage du nitre; du moins, quoi qu'en diſe Stahl, il nous ſemble qu'il eſt capable d'avoir des effets fâcheux. Le même Auteur obſerve qu'il n'eſt d'aucune utilité dans la phthiſie & dans les maladies accompagnées d'ulceres, qu'on ne doit pas l'employer en pareil cas; & en effet on convient aſſez généralement que ce remede eſt alors plus nuiſible qu'utile.

La doſe ordinaire de ce médicament eſt depuis deux ou trois grains juſqu'à un ſcrupule, quoiqu'on puiſſe le preſcrire ſans danger, & pour l'ordinaire avec plus de ſuccès, à une plus forte doſe. Le ſeul inconvénient qu'il

y ait, c'eſt qu'alors il irrite un peu l'eſtomac. Quelques-uns aſſurent que le nitre fondu au feu perd une humidité aqueuſe, qui fait la moitié de ſon poids, & par conſéquent qu'une partie égale de nitre fondu eſt équivalente à deux de cryſtaux ; mais il ne m'a pas paru, après beaucoup d'eſſais faits avec ſoin, qu'il eût perdu un vingtieme de ſon poids.

NUMMULARIÆ *folia. Lyſimachia humifuſa, folio rotundiore, flore luteo.* Tourn. LYSIMACHIA NUMMULARIA. L. La nummulaire ; herbe vivace qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

Cette plante eſt un peu aſtringente, & légérement acide ; c'eſt pourquoi Boerhaave la recommande dans le ſcorbut, les pertes utérines, & en général coutre les hémorrhagies ; mais ce médicament paroît peu efficace, & les Praticiens n'en font point de cas.

NUX *moſchata*, la noix muſcade ; c'eſt le fruit d'un arbre des Indes Orientales, nommé *Nux moſchata fructu rotundo.* C. B.

L'enveloppe externe de ce fruit eſt molle & charnue, comme celle des noix, & s'ouvre d'elle même, lorſque la noix eſt mûre ; au-deſſous de celle-ci ſe trouve le macis (voyez l'article *Macis*), qui forme une autre enveloppe réticulaire, à-travers de laquelle on voit une coſſe dure & ligneuſe qui contient l'amande. On s'eſt beaucoup ſervi depuis long-tems de ces amandes, tant pour les uſages de la Médecine, que pour ceux de la table, & elles ſont regardées avec raiſon comme un aromatique chaud & agréable. On leur attribue auſſi la qualité aſtringente, ce qui les fait employer dans les diarrhées & les dyſſenteries. On augmente, dit-on, cette aſtriction par la torréfaction ; mais cela ne paroît pas ſenſible au goût : cette opération prive certainement l'amande d'une partie de ſon huile la plus fine, & rend par conſéquent le médicament moins efficace ; &, ſi on peut raiſonner par analogie, la torréfaction diminue ſa qualité aſtringente. En effet les noix muſcades, diſtillées avec de l'eau, donnent une grande quantité d'huile eſſentielle,

dont l'odeur reſſemble à celle de la noix elle même ; on trouve, après la diſtillation, une matiere inſipide, ſébacée, qui flotte ſur l'eau : la décoction, épaiſſie par l'évaporation, donne un extrait d'un goût onctueux, très-peu amer, & qui n'eſt point aſtringent, au moins d'une maniere ſenſible. L'eſprit-de-vin extrait toute la vertu de la muſcade par l'infuſion, & dans la diſtillation il enleve très-peu de ſes principes actifs ; auſſi l'extrait ſpiritueux poſſede-t-il l'odeur de cette épice au plus haut degré. Les noix muſcades rendent ſous la preſſe (échauffée) une quantité conſidérable d'une huile limpide, qui s'épaiſſit en refroidiſſant, & prend une conſiſtance ſébacée.

Nous rencontrons, dans le commerce, trois eſpeces de ſubſtances onctueuſes, appellées huile de macis, quoiqu'elles ſoient réellement exprimées de la muſcade. La meilleure s'apporte des Indes Orientales, dans des vaiſſeaux de grès : celle-ci eſt épaiſſe, de la couleur du macis, & d'une odeur forte & agréable ; la ſeconde eſpece, qui eſt plus pâle & d'une qualité bien inférieure, vient de Hollande en maſſes ſolides, qui ſont pour l'ordinaire applaties, & d'une figure quarrée ; la troiſieme, & la plus mauvaiſe de toutes, appellée communément l'huile de macis, eſt une compoſition de ſuif, d'huile de palmier, & d'autres ſubſtances ſemblables, auxquelles on a ajouté un peu de véritable huile de muſcade. Ces huiles communiquent à l'eau dans la diſtillation, & à l'eſprit-de-vin par l'infuſion, tous les principes où réſide leur odeur aromatique. L'eau diſtillée & la teinture ſpiritueuſe de ces huiles de macis approchent beaucoup par leurs qualités de ces mêmes liqueurs faites avec la muſcade même.

NUX *piſtachia*, la piſtache ; c'eſt le fruit de l'arbre nommé *Terebinthus vulgaris*. C. B. PISTACIA TEREBINTHUS. L. Le piſtachier ; cet arbre croît naturellement dans les contrées méridionales de l'Europe, en Afrique, &c. *Uſ.* le fruit.

La piſtache eſt une noix aſſez groſſe, qui contient une amande d'une couleur pâle, verdâtre, couverte d'une écorce rougeâtre. Elle a un goût agréable, doux & onc-

tueux, qui reſſemble à celui des amandes. On met ce fruit au nombre des ſubſtances nourriſſantes ou analeptiques, & quelques-uns le jugent très-utile dans certains états de foibleſſe, & aux perſonnes épuiſées.

NYMPHEÆ *albæ radix. Nymphæa alba major.* C. B. NYMPHÆA ALBA. L. Le nénuſar; herbe vivace qui croît naturellement dans la plus grande partie de l'Europe & de l'Amérique, ſpécialement aux environs de Paris : elle ſe trouve dans les eaux douces. *Uſ.* la racine & les fleurs.

Les racines & les fleurs ont une ſaveur âpre, gluante, & un peu amere; (les fleurs ſont moins âpres que les racines) & lorſque les racines ſont récentes, elles ont une odeur déſagréable, dont elles perdent une grande partie en ſe deſſéchant : on les recommande dans les flux de ventre, les écoulemens vénériens & autres cas ſemblables. Quelques-uns ont prétendu que ces racines ſont narcotiques à un très-haut degré, mais cela a été dit ſans aucun fondement. Lindeſtolpe rapporte que dans certaines parties de la Suede, on s'en eſt ſervi en tems de famine, comme d'un aliment, & qu'elles n'ont point fait de mal.

OCHRA, l'ochre jaune.

L'ochre eſt une mine de fer molle & friable, d'une couleur jaune, & qu'on trouve dans différentes parties de l'Angleterre. Elle poſſede les vertus de la pierre hématite, mais dans un ſi foible degré, que l'on n'en fait plus d'uſage en Médecine.

OCIMI *folia. Ocymum vulgatius.* C. B. OCYMUM BASILICUM. L. Le baſilic à grandes feuilles. *Uſ.* les feuilles.

Les feuilles ont une ſaveur légere, un peu chaude; & lorſqu'on les frotte, elles répandent une odeur forte & déſagréable, qui devient plus gracieuſe quand elles ſont un peu ſeches. On dit qu'elles atténuent la pituite viſqueuſe, & favoriſent l'expectoration & les ſécrétions utérines; mais depuis long-tems elles ſont peu employées en Médecine.

OLEA, les olives, fruit de l'arbre nommé *Olea ſativa.* C. B. OLEA EUROPÆA. L. L'olivier; arbre qui

croît naturellement dans les contrées méridionales de l'Europe. *Uſ.* le fruit, ſon huile & la lie de l'huile.

Les olives ont un goût âcre, amer, un peu déſagréable. Les olives de Lucca ſont les plus petites ; le goût en eſt le plus foible ; celles d'Eſpagne, qui ſont les plus groſſes, ont le goût le plus fort ; & celles de Provence, qui ſont d'une groſſeur moyenne, & dont la ſaveur eſt modérée, ſont en général les plus eſtimées.

L'huile qu'on retire de ce fruit n'a aucune odeur ni aucun goût particulier ; elle reſſemble aſſez, par les qualités, à l'huile d'amandes. Quelques Auteurs diſtinguent deux eſpeces d'huile d'olive : l'une exprimée des olives, lorſqu'elles ſont bien mûres, c'eſt notre huile d'olive ordinaire ; & l'autre qu'on en tire avant qu'elles parviennent à leur maturité, celle-ci s'appelle *oleum immaturum & omphacinum* : cette derniere huile ne ſe trouve plus dans le commerce ; & Lemery aſſure qu'il n'y en a point eu de pareille, attendu que les olives ne fourniſſent qu'un ſuc viſqueux, lorſqu'elles ne ſont pas encore mûres. On retire des olives, dans l'état de maturité, deux eſpeces d'huile, qui different par le degré de pureté. La plus pure eſt celle qui coule quand on met ſous le preſſoir les olives réduites en pâte par la meule : c'eſt ce qu'on nomme l'huile vierge. Lorſque la preſſion la plus forte ne fait plus rien ſortir, on remue la pâte, & on l'arroſe d'eau bouillante, & pour lors le preſſoir fait encore couler de l'huile moins bonne que la premiere, & qui dépoſe une lie qu'on nomme *amurca*.

Ces huiles contiennent une portion conſidérable d'humidité aqueuſe, & une ſubſtance mucilagineuſe, qui les rendent ſujettes à la putréfaction ; pour prévenir cette altération, ceux qui les préparent y mettent un peu de ſel marin, qui ſe charge des parties aqueuſes & mucilagineuſes, & ſe précipite avec elles au fond du vaſe ; par ce moyen l'huile devient plus homogêne, & par conſéquent moins ſuſceptible d'altération. Une longue agitation, comme celle d'un vaiſſeau, fait monter le ſel : il ſe trouve donc quelquefois retenu par l'huile, qui venant à ſe figer dans les climats froids, ne laiſſe plus le ſel ſe précipiter ; & c'eſt pour cette raiſon qu'on tronve quel-

quefois à l'huile un goût de ſel fort ſenſible. L'huile d'olives s'emploie en Médecine pour la compoſition de divers remedes externes, & on la preſcrit rarement comme remede interne.

OLIBANUM, l'oliban, l'encens mâle.

C'eſt une gomme réſine qu'on nous apporte de la Turquie & des Indes Orientales, en gouttes ou en larmes ſemblables à celles du maſtic, mais plus groſſes, d'un jaune pâle, quelquefois rougeâtres, dont la ſaveur eſt un peu chaude, âcre, & l'odeur aſſez forte, & peu agréable.

Ce médicament a reçu différens noms, ſelon ſes diverſes formes; les larmes s'appellent ſimplement encens ou oliban, *olibanum*, *thus*. Quand il ſe trouve deux larmes jointes enſemble, on les nomme encens mâle, *thus maſculum* ou *teſticulatum*, & ſi elles ſont fort groſſes, elles portent le nom d'encens femelle, *thus fœmininum* ou *mammoſum*. Il s'en trouve quelquefois quatre ou cinq de la groſſeur environ d'une aveline, adhérentes à l'écorce de l'arbre dont elles ont tranſudé: celles-ci ſont appellées *thus corticoſum*. La poudre fine, qui ſe détache des larmes par les ſecouſſes qu'elles ſubiſſent en route, a reçu le nom de *mica thuris*, & la poudre groſſiere celui de *manna thuris*. Cependant cette ſubſtance, dans quelque état qu'elle ſe trouve, n'eſt pas ce qu'on appelle *thus*, le vrai encens. Voyez l'article *Thus*.

L'encens mâle eſt compoſé de parties égales d'une ſubſtance gommeuſe & réſineuſe: celle-ci eſt diſſoluble dans l'eſprit-de-vin, & l'autre l'eſt dans l'eau. On a attribué à l'oliban un grand nombre de vertus; on vante ſon efficacité principalement dans les maladies de la tête & de la poitrine, l'hœmopthiſie, les flux de ventre, les fleurs blanches; mais il s'en faut de beaucoup que ſon uſage confirme ſa réputation.

Riviere a, dit-on, ſouvent éprouvé les bons effets de ce remede, principalement dans les pleuréſies épidémiques: il conſeille de mettre un gros d'encens mâle dans la pulpe d'une pomme, que l'on fera cuire ſous les cendres, de la faire manger au malade, & de lui donner à boire, immédiatement après, trois onces d'eau de char-

don ; en même tems on tiendra le malade chaudement dans ſon lit. Peu de momens après l'uſage du remede, il ſurvient, dit ce Médecin, une tranſpiration abondante, ou une petite diarrhée, qui emportent la maladie. M. Geoffroy aſſure s'être ſervi de ce remede avec beaucoup de ſuccès après la ſaignée ; mais il avoue en même tems qu'il lui a été quelquefois inutile.

ONONIDIS *ſive Anonidis, ſive Areſtæ bovis radix. Anonis ſpinoſa flore purpureo.* C. B. ONONIS SPINOSA. L. L'arrête-bœuf ; herbe vivace qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſa racine.

La racine d'anonis a une odeur déſagréable, & une ſaveur douçâtre dégoûtante : on la vante comme apéritive & diurétique ; mais en Angleterre on n'en fait pas grand cas.

OPHIOGLOSSI *folium. Ophiogloſſum vulgatum.* C. B. OPHIOGLOSSUM VULGATUM. L. L'ophiogloſſe ou la langue de ſerpent ; herbe vivace qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſa feuille.

Cette plante paſſe pour vulnéraire, & en général on lui attribue les vertus des capillaires. Voyez *Adiantum.*

OPIUM, l'opium : c'eſt le ſuc épaiſſi du pavot. (Voyez l'article *Papaver.*

Juſqu'ici l'Egypte, la Perſe, & quelques autres provinces de l'Aſie cultivent le pavot comme objet de commerce, pour en fournir l'Europe, qui ne recueille pas le ſuc de cette plante. L'opium de Thèbes étoit autrefois regardé comme le meilleur ; mais à préſent on ne le diſtingue pas de celui que l'on prépare dans d'autres endroits. L'opium s'apporte en gâteaux ou pains couverts de feuilles ou de quelque autre matiere végétale, pour empêcher qu'ils ne s'attachent enſemble : la conſiſtance en eſt ſolide, mais tant ſoit peu molle & tenace ; en maſſe, il eſt d'un brun rougeâtre, & en poudre il eſt jaune ; il a une odeur foible, mais déſagréable, & un goût amer, accompagné d'une acrimonie & d'une chaleur piquante. Relâcher les ſolides, les rendre moins ſenſibles à l'irritation, animer les eſprits, calmer la douleur, procurer

le ſommeil, exciter la tranſpiration & arrêter en même tems les autres évacuations, ſont les effets généraux de l'opium. Quand ſon action ceſſe, la douleur & les autres ſymptômes, qu'il avoit diſſipés pour quelque tems, reviennent, & pour l'ordinaire avec plus de violence qu'auparavant, à moins que la cauſe ne ſoit emportée par la tranſpiration, ou le relâchement qu'il occaſionne.

L'opération de l'opium eſt le plus ſouvent accompagnée d'un pouls lent, mais plein & fort, de la ſécchereſſe de la langue, d'une rougeur & d'une démangeaiſon à la peau : elle eſt encore ſuivie d'une eſpece de nauſée ou mal de cœur léger, de difficulté de reſpirer, d'abattement, & d'un pouls foible & languiſſant.

Les principales indications pour donner l'opium ſont les veilles continues, les évacuations immodérées qui proviennent de trop d'acrimonie ou d'irritation, les contractions ſpaſmodiques des nerfs, & toutes ſortes de douleurs violentes. Dans ces cas l'opium ſoulage au moins pour quelques heures, & donne le tems aux autres médicamens, que l'on adminiſtre à propos, de produire leur effet.

L'opium trompe quelquefois l'attente du Médecin, & au lieu de procurer le repos, il occaſionne de grandes anxiétés, le vomiſſement, &c. Si on en prend lorſque l'eſtomac eſt rempli d'alimens, il agit ſouvent comme un émétique ; & quand le malade eſt épuiſé par des évacuations exceſſives, il occaſionne pour le moins un grand abattement. On a obſervé qu'il agit plus puiſſamment chez les perſonnes dont les fibres ſont lâches, que dans les circonſtances oppoſées. Il s'emploie avec ſuccès pour faire ceſſer les évacuations exceſſives qui viennent d'irritation, tandis qu'il eſt nuiſible dans celles qui proviennent de cauſes contraires, comme dans les diarrhées colliquatives, qui accompagnent les fievres lentes. En relâchant, en diſſipant les contractions, les ſpaſmes, dans certaines parties, il procure ſouvent des évacuations qui ſont néceſſaires. Boerhaave a remarqué qu'il contribue à faciliter le paſſage de la pierre par les ureteres ; mais il ne produit pas ces effets d'une maniere conſtante.

Un grain d'opium eſt pour l'ordinaire une doſe ſuffiſante, & quelquefois une trop forte doſe; pour qu'il produiſe ſes effets ſur les maniaques & ſur ceux qui ſont accoutumés à en prendre, il en faut donner juſqu'à trois grains, & même plus.

Dans les pays orientaux, où on eſt dans l'habitude d'en prendre, un gros n'eſt qu'une doſe modérée. Garcias rapporte qu'il a connu une perſonne qui en prenoit tous les jours juſqu'à dix gros; ceux qui ſont dans l'uſage d'en prendre, & qui le quittent pour quelque tems, deviennent foibles, languiſſans, abattus, ſe trouvent dans un état d'épuiſement, de mal-aiſe, & ne parviennent à diſſiper ces accidens qu'en ayant recours à l'opium, & à ſe procurer du ſoulagement que par l'uſage du vin & des liqueurs ſpiritueuſes.

L'opium ſe diſſout en partie dans l'eau & dans l'eſprit-de-vin; l'eau-de-vie, le vin & le vinaigre le diſſolvent entierement: il n'en reſte que des parties féculentes & terreuſes. Les diſſolutions faites dans l'eau-de-vie & dans le vin produiſent à-peu-près les mêmes effets que le ſuc en ſubſtance, mais avec la différence qu'elles agiſſent plutôt, & ſont moins ſujettes à exciter des nauſées. Une teinture faite par l'eſprit-de-vin rectifié opere à doſe égale plus puiſſamment que les liqueurs précédentes. M. Geoffroy rapporte, d'après l'expérience qu'il en a faite, que dans des cas où les diſſolutions aqueuſes & vineuſes procuroient un doux ſommeil, la teinture faite avec l'eſprit de-vin pur occaſionnoit la phrénéſie pour quelque tems. Les ſels alkalis diminuent la vertu aſſoupiſſante de l'opium: les alkalis fixes le rendent diurétique, tandis que les alkalis volatils le déterminent à porter ſon action principalement aux pores de la peau. Les acides détruiſent preſque entierement ſon action & ſa vertu. Pluſieurs Médecins ont cherché à corriger les mauvaiſes qualités qu'ils ſuppoſoient à ce médicament; pour y réuſſir, ils le faiſoient griller ou lui faiſoient ſubir la fermentation, des digeſtions très-longues, des diſſolutions & des diſtillations réitérées. On ne trouve aucun avantage bien marqué dans ces procédés, quoi qu'en diſent quelques Auteurs modernes qui les recommandent; ils peuvent à

la vérité affoiblir la force de l'opium ; mais par cet effet ils deviennent nuiſibles, parce qu'ils rendent l'action de ce médicament plus incertaine, & mettent dans l'embarras pour déterminer la doſe convenable.

L'opium appliqué à l'extérieur diminue les douleurs dans pluſieurs cas, mais il n'engourdit pas la partie (comme quelques-uns ſe l'imaginent) ; il ne la rend pas inſenſible à la douleur : ſi on en applique à l'extérieur une trop forte doſe, il a les mêmes mauvais effets que ſi on en eût pris trop intérieurement.

OPOBALSAMUM. C'eſt un ſuc réſineux que l'on obtient d'un arbre nommé par Linnæus AMYRIS GILEADENSIS, qui croît naturellement dans l'Arabie.

La meilleure eſpece de ce ſuc eſt celle qui découle du tronc : elle eſt très-rare en Europe ; les autres eſpeces, que l'on retire en faiſant bouillir dans de l'eau les feuilles & les branches, ſont un peu moins rares. Le véritable opobalſamum, dit Alpinus, eſt d'abord trouble & blanc, d'une odeur forte & piquante, ſemblable à celle de la térébenthine, mais beaucoup plus ſuave, & d'un goût plus amer, plus âcre & plus aſtringent ; ſi on le garde pendant quelque tems, il s'atténue, il devient limpide, & prend une couleur verdâtre, enſuite celle de l'or, & à la fin celle du miel ; enfin il s'épaiſſit, comme la térébenthine, & perd une grande partie de ſon odeur. Ce baume eſt très en vogue dans les pays orientaux, tant comme médicament, que comme ſubſtance odorante & coſmétique ; ſa rareté en Europe empêche qu'on ne s'en ſerve : on l'ordonne comme un ingrédient dans la thériaque & le mithridate ; on lui ſubſtitue l'huile de muſcade par expreſſion.

OPOPANAX. L'opopanax eſt une gomme-réſine d'une conſiſtance un peu graſſe, quoique friable : elle ſe retire des racines d'une plante nommée *Panax paſtinacæ folio.* C. B. L'opopanax vient de la Turquie & des Indes Orientales ; quelquefois on trouve cette réſine dans le commerce ou en larmes arrondies, ou, plus communément encore, en maſſes irrégulieres, d'un jaune rougeâtre à l'extérieur, avec des taches blanches, & d'une couleur plus pâle en-dedans, également entremêlée de

taches blanches. Il a une odeur forte qui lui eſt particuliere, & un goût amer, âcre, qui ſouleve un peu l'eſtomac Cette gomme réſine paſſe pour apéritive & atténuante. Boerhaave l'a employée très-ſouvent, conjointement avec la gomme ammoniaque & le galbanum, dans les maladies hypocondriaques, les obſtructions des viſceres abdominaux, & dans les ſuppreſſions de regles, provenantes de la ſtagnation des humeurs lymphatiques ou muqueuſes, & d'un défaut d'élaſticité dans les ſolides: en pareils cas on le fait entrer avec ſuccès dans les *pilules gommeuſes*. On pourroit le donner tout ſeul à la doſe d'un ſcrupule, ou d'un demi gros; un gros devient un léger purgatif pour certaines conſtitutions.

ORCHIS, *voyez* Satyrion.

ORIGANI *folia. Origanum ſilveſtre, Cunila bubula Plinii.* C. B. ORIGANUM VULGARE. L. La marjolaine ſauvage, l'origan commun; herbe vivace qui croît dans pluſieurs contrées de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

L'origan a une odeur douce & agréable, & une ſaveur piquante, plus chaude que celle de la marjolaine des jardins, & qui reſſemble beaucoup à celle du thym; il paroît avoir les vertus de cette derniere plante.

Il y a une autre eſpece d'origan appellé *Origanum creticum*, l'origan de Crete. On nous apporte quelquefois de l'iſle de Candie ou Crete les fleurs de cet origan: elles ont une odeur aromatique agréable, plus forte que celle de l'origan ordinaire.

OROBI *ſemen. Orobus ſiliquis articulatis, ſemine majore.* C. B. ERVUM ERVILIA. L L'orobe, herbe annuelle qui croît naturellement en Italie, dans le Levant & en France, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les graines.

Les graines d'orobe ont un goût farineux, un peu amer, & déſagréable; elles ſont recommandées dans les maladies néphrétiques; mais il y a long tems qu'on ne s'en ſert plus.

ORIZÆ *ſemen*, le riz, les graines de riz privées de leur pellicule extérieure; ce ſont les graines d'une plante que les Auteurs s'accordent à nommer *oriza*. ORIZA

SATIVA. L. Le riz ; herbe annuelle qui, à ce qu'on ſoupçonne, croît naturellement en Ethiopie.

Le riz eſt nourriſſant, & un bon aliment dans les diarthées, les dyſſenteries, & d'autres maladies qui ſont cauſées par une acrimonie ou une trop grande fluidité des humeurs, & dans celles que cet état des humeurs accompagne.

OSTEOCOLLA. L'oſtéocolle eſt un foſſile qui ſe trouve en Europe dans les terreins ſablonneux : il ſe ſépare depuis la ſurface de la terre en diverſes branches : ce qui le fait reſſembler à une ſouche avec ſes racines.

L'oſtéocolle eſt blanchâtre, raboteux à ſa ſurface, & ſouvent creux ou rempli d'une matiere ligneuſe. Voyez Neuman, Prælect. Chym. p. 1592, & les Mémoires de l'Académie de Berlin pour l'année 1748.

L'oſtéocolle étant lavé avec de l'eau, ſe ſépare en deux ſubſtances diſtinctes ; ſi on brûle la plus fine des deux, elle ſe réduit en une chaux vive, & dans toutes les épreuves auxquelles on la ſoumet, elle préſente les mêmes phénomenes que la pierre à chaux pulvériſée ; la partie la plus groſſiere qui reſte n'eſt autre choſe que du ſable. Le ſable & la terre calcaire ſont pour l'ordinaire preſque en égale proportion. On peut juger par cette analyſe qu'il ne faut pas compter ſur la vertu qu'on attribue à ce foſſile de favoriſer la réunion des fractures des os, en hâtant le cal & le conſolidant.

OXALIS, *voyez* Acetoſa.

OXYACANTHA *galeni*, *voyez* Berberis.

OXYACANTHA *vulgaris*, *voyez* Spina alba.

OXYLAPATHUM, *voyez* Lapathum.

PÆONIÆ *radix*, *flores*, *ſemen*. *Pæonia folio nigricante ſplendido, quæ mas.* C. B. PÆONIA OFFICINALIS. L. La pivoine mâle. *Pæonia fæmina flore pleno, rubro, majore.* C. B. La pivoine femelle ; herbes vivaces qui croiſſent naturellement ſur le mont Ida & dans les montagnes de la Suiſſe. *Uſ.* fleurs & ſemences.

Les racines & les graines des pivoines ont, lorſqu'elles ſont récentes, une odeur déſagréable, qui approche de celle des plantes narcotiques, & une ſaveur un peu âcre, viſqueuſe, amere & aſtringente : les feuilles mon-

trent auſſi une qualité aſtringente par leur goût, & en changeant les diſſolutions de fer en couleur pourpre. Les fleurs ont peu de ſaveur : leur odeur eſt foible & déſagréable. Les parties qu'on en a employées principalement dans la Médecine, ſont les racines & les graines. On les regarde comme émollientes, fortifiantes, & légérement anodines. Elles ſont, dit-on, utiles dans quelques obſtructions, les éroſions des viſceres, l'ardeur d'urine, les douleurs des reins & autres maux ſemblables; elles paſſent pour un remede ſpécifique contre les maladies ſpaſmodiques & épileptiques; le peuple même croit qu'il ſuffit de porter la racine au cou pour être guéri & préſervé de ces maladies.

PALMÆ *oleum*, l'huile de palmier : cette huile ſe retire des fruits de l'arbre que l'on nomme *Palma foliorum pediculis ſpinoſis, fructu pruniformi, luteo, oleoſo.* Sloan. Le palmier huileux.

L'huile de palmier, telle qu'on nous l'apporte, a, à-peu-près, la conſiſtance d'un onguent : elle eſt d'un jaune orangé, d'une odeur forte & agréable, mais elle a peu de goût. Si on la garde long-tems, elle perd ſa belle couleur d'orange, & devient blanche; pour lors on doit la rejetter comme incapable de ſervir. On dit que les habitans de la côte de Guinée font de cette huile une partie de leur aliment, & qu'elle leur ſert aux uſages auxquels nous employons le beurre. On la preſcrit rarement en Europe comme un remede interne; elle s'emploie ſeulement en topique contre les douleurs & foibleſſes des nerfs, les crampes, les entorſes, & autres maux ſemblables. En Angleterre, le peuple l'applique ſur les engelures, & c'eſt avec ſuccès, quand il le fait le mal étant encore récent.

PAPAVERIS *albi capita. Papaver hortenſe ſemine albo.* C. B. PAPAVER SOMNIFERUM. L. Le grand pavot cultivé à fleurs & à graines blanches, ou le pavot blanc, herbe annuelle qui croît dans une grande partie de l'Europe méridionale, & aux environs de Paris. *Uſ.* les têtes ou capſules qui renferment les graines.

PAPAVERIS *nigri capita. Papaver hortenſe nigro ſemine.* C. B. PAPAVER SOMNIFERUM. L. Le petit pavot

cultivé, à fleurs pourpres & à graines noires, ou le pavot noir; herbe annuelle qui ſe trouve avec l'eſpece précédente. *Uſ.* les têtes ou capſules qui contiennent les graines.

Les têtes & les tiges de ces plantes contiennent un ſuc laiteux; on peut en amaſſer une quantité conſidérable en leur faiſant une légere inciſion lorſqu'elles ſont preſque mûres. Ce ſuc, expoſé quelques jours à l'air, s'épaiſſit, & forme une maſſe ferme & gluante, qui poſſede les qualités de l'opium qu'on nous apporte des pays étrangers. (Voyez l'article *Opium*.)

Les ſucs de tous les pavots ſe reſſemblent; il n'y a de différence que dans la quantité qu'ils en contiennent: celle ci varie, ſelon la grandeur de la plante. Le pavot blanc eſt celui qu'on cultive dans les pays orientaux pour en préparer l'opium qui ſert aux uſages de la Médecine.

Les têtes de pavot, bouillies dans de l'eau, lui communiquent leurs principes narcotiques, ainſi que les autres principes qui leur ſont communs avec tous les végétaux. Si on exprime fortement les parties de la plante qui ont ſervi à la décoction, & qu'on laiſſe repoſer cette liqueur quelque tems, qu'enſuite on la clarifie avec des blancs d'œuf, & qu'on la faſſe évaporer juſqu'à une conſiſtance convenable, elle fournit un extrait qui fait environ un cinquieme ou un ſixieme du poids des têtes: cet extrait poſſede les vertus de l'opium; mais pour qu'il produiſe les mêmes effets, il faut en donner le double de ce qu'on donneroit d'opium ordinaire. L'extrait préparé ainſi, agit ſans cauſer ni envie de vomir, ni peſanteur de tête, ni les autres effets, qui ne manquent preſque jamais d'accompagner l'uſage de l'opium. (Voyez l'abrégé des Eſſais d'Edimbourg, vol. I. pag. 158 & 132.)

Pluſieurs Auteurs ont attribué à la ſemence des pavots la vertu narcotique; mais ils ſe ſont trompés: elles ne contiennent rien du ſuc narcotique qui eſt dans la capſule des graines & la tige de la plante. On exprime des ſemences de pavots une huile dont on ſe ſert quelquefois à la place de l'huile d'olive: elles ont même ſervi d'aliment; leur goût eſt douçâtre & farineux.

PAPAVERIS *erratici ſeu Papaveris Rhœados flores. Papaver erraticum majus.* C. B. PAPAVER RHÆAS. L. Le coquelicot ; herbe annuelle, commune en Europe, ſpecialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes fleurs.

Les fleurs de coquelicot étant exprimées rendent un ſuc d'un rouge foncé, & elles communiquent cette couleur aux liqueurs aqueuſes où on les met infuſer ; on lui attribue une foible vertu anodine.

PARALYSIS *flores. Verbaſculum pratenſe odoratum.* C. B. *Primula veris major Raii.* PRIMULA VERIS. L. La primevere ; herbe vivace, commune en Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes fleurs.

Les fleurs de cette primevere ont une odeur ſuave, une ſaveur un peu âcre, amere & aſtringente. On en recommande l'infuſion theiforme, comme un doux fortifiant dans les affections des nerfs & les vapeurs des femmes, lorſque ces maladies ont pour cauſe des ſuppreſſions de regles. Une infuſion des fleurs un peu forte, mélée avec une certaine quantité de ſucre, forme un ſirop agréable. En faiſant bouillir les fleurs, même pendant très-peu de tems, on leur enleve leur odeur.

PAREIRA *brava*, le pareira brava.

Ce médicament eſt une racine qui s'apporte du Bréſil en morceaux de différentes groſſeurs ; les uns ſont auſſi gros que le doigt, & d'autres comme le bras d'un enfant ; ils ſont courbés, couverts de rides, noirs à l'extérieur, & en dedans d'un jaune terne. Les fibres qui compoſent ce bois, ſont entrelacées, de maniere qu'en y faiſant une ſection tranſverſale, on découvre un grand nombre de cercles concentriques, traverſés par des fibres qui vont du centre à la circonférence. Le pareira brava n'a point d'odeur : la ſaveur en eſt un peu amere, & douce en même tems, à-peu-près comme la régliſſe. Les habitans du Bréſil & les Portugais vantent beaucoup l'efficacité de cette racine dans diverſes maladies, mais ſpécialement contre la ſuppreſſion d'urine, les douleurs néphrétiques & la pierre. M. Geoffroy dit s'en être ſervi dans les deux premiers cas avec beaucoup de ſuccès, & que le malade s'eſt trouvé ſoulagé ſur le champ par un écoulement d'urine fort abondant qui ſurvint immédia-

tement après. Il a auſſi obſervé qu'après l'uſage de cette racine, on rendoit par les urines beaucoup de matiere ſablonneuſe, & même de petites pierres, effet qu'il n'attribue pas à une vertu lithontriptique, mais qui dépend de ce que ce médicament diſſout la matiere viſqueuſe, qui réuniſſoit les grains de ſable. Il rapporte encore qu'il en a ſouvent éprouvé les bons effets, quand il s'agiſſoit de déterger & cicatriſer les ulceres des reins & de la veſſie, lorſque l'urine étoit purulente & muqueuſe, & qu'elle ne venoit point ſans cauſer beaucoup de douleur : par l'uſage du pareira brava, l'urine devenoit, dit-il, tranſparente, & acquéroit une conſiſtance convenable; elle ſortoit facilement, & en y joignant l'uſage du baume de Copahu, l'ulcere ſe guériſſoit parfaitement. La qualité atténuante que ce Médecin avoit remarquée au pareira brava, l'engagea à faire l'épreuve de ce remede dans d'autres maladies cauſées par la viſcoſité des humeurs, & celui ci ne trompa pas ſon attente. Une perſonne attaquée d'un aſthme humide, & dont les poulmons étoient engorgés d'humeurs viſqueuſes qui l'empêchoient de reſpirer, ayant pris ſans ſuccès les remedes qu'on donne en pareil cas, fut guérie par l'uſage d'une décoction de pareira, qui produiſit une expectoration abondante. Le même Praticien a vu cette racine réuſſir dans le traitement d'une jauniſſe qui venoit de l'épaiſſiſſement de la bile; mais ayant été employée pour un malade dont le foie étoit enflé, dur & ſquirreux, elle ne détruiſit point le mal. M. Geoffroy preſcrivoit depuis douze grains juſqu'à un demi-gros de pareira brava en ſubſtance, & depuis deux juſqu'à trois gros en décoction.

PARIETARIÆ *ſeu helxines folia. Parietaria officinarum.* C. B. PARIETARIA OFFICINALIS. L. La pariétaire; herbe vivace qui croît dans les contrées tempérées de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes feuilles.

Cette plante a une ſaveur herbacée, un peu ſalée : elle eſt ſans odeur. C'eſt une des cinq herbes émollientes. On en donne auſſi le ſuc exprimé, à la doſe de trois onces, comme un diurétique.

PARTHENIUM, *voyez* Matricaria.

PASTINACÆ *hortenſis ſemen. Paſtinaca ſativa latifolia.* C. B. PASTINACA SATIVA. L. Le panais cultivé.

PASTINACÆ *ſylveſtris ſemen. Paſtinaca ſylveſtris latifolia.* C. B. PASTINACA SATIVA. L. Le panais ſauvage; herbe vivace qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les ſemences.

Les graines de panais ſont légérement aromatiques.

PENTAPHYLLI *radix. Quinquefolium majus repens.* C. B. POTENTILLA REPTANS. L. La quinte-feuille; herbe vivace qui croît dans la plus grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſa racine.

La racine de quinte-feuille eſt légérement aſtringente; on la preſcrit intérieurement contre les diarrhées & autres flux de ventre: elle s'emploie auſſi dans les gargariſmes pour fortifier les gencives, &c. On peut donner en ſubſtance juſqu'à un gros de la partie corticale de cette racine: la partie intérieure eſt bien plus foible; c'eſt pourquoi il faut en doubler la doſe pour qu'elle produiſe les mêmes effets.

PEPONIS *ſemen. Pepo oblongus.* C. B. CUCURBITA PEPO. L. La citrouille; herbe annuelle. *Uſ.* ſes ſemences.

On ne trouve ces graines que très rarement dans les boutiques: elles ont les mêmes qualités que celles des concombres, des melons & des autres ſemences froides.

PERICLYMENUM, *voyez* Caprifolium.

PERSICARIÆ *mitis folia. Perſicaria maculoſa & non maculoſa.* C. B. POLYGONUM PERSICARIA. L. La perſicaire, herbe annuelle qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes feuilles.

Les feuilles de cette plante ont une ſaveur âpre & un peu ſalée. On les recommande principalement pour les uſages externes. Tournefort dit que c'eſt un des meilleurs vulnéraires & des meilleurs antiſeptiques qu'il ait connus, & qu'une décoction dans le vin arrête les gangrenes. Quoi qu'il en ſoit, on n'en fait pas beaucoup d'uſage aujourd'hui.

PERSICARIÆ *urentis folia. Perſicaria urens ſive hydropiper.* C. B. POLYGONUM HYDROPIPER. L. Le poivre d'eau ou curage; herbe annuelle qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe. *Uſ.* ſes feuilles.

C'eſt un médicament âcre & ſtimulant; dans les tempéramens phlegmatiques, il procure l'écoulement des urines. On l'a ſouvent employé avec ſuccès dans les maladies ſcorbutiques. Les feuilles fraîches s'appliquent quelquefois à l'extérieur pour déterger les vieux ulceres, & conſommer les chairs fongueuſes. Les maréchaux s'en ſervent en pareils cas.

PERSICÆ MALI *flores. Perſica molli carne, &c.* C. B. AMYGDALUS PERSICA. L. Le pêcher; arbre que l'on dit venir naturellement dans la Perſe. *Uſ.* ſes fleurs.

Les fleurs de pêcher ont une odeur agréable & un goût un peu amer; étant diſtillées à ſec à la chaleur du bain-marie, elles fourniſſent une liqueur blanchâtre qui fait environ un ſixieme de leur poids, & qui communique, ainſi que l'a obſervé M. Boulduc, une odeur d'amandes. Une infuſion d'une demi-once des fleurs nouvellement cueillies, ou un gros de fleurs deſſéchées & édulcorées avec du ſucre, eſt un relâchant & un anthelmintique très utile aux enfans; les feuilles de l'arbre rempliſſent mieux ces indications, mais elles ſont moins agréables. Le fruit poſſede les qualités des autres fruits doux-acides, telles que celles de diminuer la trop grande chaleur, de rafraîchir, & de relâcher légérement le ventre.

PERUVIANUS *cortex*, l'écorce du Pérou, le quinquina. C'eſt l'écorce d'un arbre du Pérou, CINCHONA OFFICINALIS. L.

Le quinquina ſe trouve dans le commerce en morceaux de différentes groſſeurs, qui ſont roulés ou plats. Il eſt brun à l'extérieur & couvert d'une mouſſe blanchâtre, mais intérieurement d'une couleur rouſſe ou de rouille de fer; l'odeur en eſt légérement aromatique, & ſent un peu le moiſi, ſans cependant être déſagréable. Il a une ſaveur un peu amere & aſtringente, qui reſte long-

tems dans la bouche, & excite une certaine chaleur aromatique. Les petits morceaux, minces & plats ſont cenſés les meilleurs; d'autres eſtiment davantage ceux qui ſont roulés, & dont la ſurface eſt rude, principalement s'ils ont intérieurement la couleur de canelle; quoi qu'il en ſoit, les grands morceaux plats, ſoit qu'ils ſoient liſſes ou raboteux, d'une couleur foncée ou légere, ſe trouvent ſouvent auſſi bons que les premiers. La meilleure écorce eſt celle qui a l'odeur & la ſaveur la plus forte: elle ſe caſſe net ſous la dent.

C'eſt vers 1500, que les Indiens ont découvert la vertu fébrifuge du quinquina, qui n'a été connu en Europe qu'en 1649, & n'a été employé généralement dans la pratique que pluſieurs années après, à cauſe de quelques accidens qui ne venoient que du mauvais uſage qu'on en fit. A préſent on le regarde comme le remede le plus efficace contre les fievres intermittentes de toutes eſpeces; on peut le donner en ſûreté aux perſonnes de tout âge, quel que ſoit leur tempérament, pourvu qu'on ſaiſiſſe le moment convenable pour l'adminiſtrer, & que l'on faſſe attention aux circonſtances de la maladie. Pluſieurs Praticiens ordonnent de prendre, avant l'uſage du quinquina, un émétique au commencement de l'accès ou paroxyſme; quelquefois on le fait précéder d'un purgatif, & d'une ſaignée en cas de pléthore: ces précautions rendent non-ſeulement l'uſage du quinquina plus ſûr, mais elles en accélerent l'action & l'efficacité; ſi on néglige de faire ces évacuations, ou qu'on ne les faſſe pas ſuffiſantes dans des maladies de longue durée, elles cedent difficilement à ce remede; ou ſi elles paroiſſent domptées, le malade ne recouvre pas ſes forces, & il retombe bien tôt. On commence l'uſage du quinquina à la fin d'un accès, & on le répete à la doſe d'un demi-gros, ou plus ou moins, ſelon les circonſtances où ſe trouve le malade, & la doſe ſe réitere toutes les trois ou quatre heures pendant l'intermiſſion; ſi la fievre eſt bilieuſe, & accompagnée d'une grande chaleur, on y joint un peu de nitre; un peu d'exercice favoriſe aſſez ſouvent ſon action. Pour l'ordinaire, le quinquina relâche le ventre au commencement de ſon uſage, & il opere même quelquefois comme un purgatif;

par ce moyen il ſupplée aux évacuations qui auroient dû précéder ſon uſage : s'il continue de purger, il ne fera pas l'effet qu'on en attend ; en pareil cas on y ajoute un peu d'opium, qui ne manque pas d'arrêter l'évacuation ; quand le malade ſe trouve trop conſtipé, on a recours aux lavemens. Il ne faut pas arrêter trop tôt les évacuations qu'il produit, & même s'il ne s'en fait point, il faut néceſſairement, comme le dit M. Mead, y joindre un peu de rhubarbe pour faire aller à la garde-robe deux fois par jour pendant quelque tems ; par ce moyen la maladie ſe guérit plus efficacement, & n'eſt pas ſi ſujette à être ſuivie de cachexie ou d'hydropiſie ; après avoir pris un gros ou deux de rhubarbe, il faut la diſcontinuer, & adminiſtrer le quinquina tout ſeul. Souvent on néglige trop de rétablir la tranſpiration pour la guériſon des fievres ; il eſt vrai cependant que cette excrétion y contribue conſidérablement ; auſſi voit-on que les fievres cedent en été plutôt qu'en hiver : celles qui ont duré pendant toute cette derniere ſaiſon diſparoiſſent au retour de l'été ; quelquefois l'exercice tout ſeul opere la guériſon. Après que la fievre eſt diſſipée, on continue encore l'uſage du quinquina pour empêcher une rechûte ; & à moins qu'il n'y ait une néceſſité abſolue, on s'abſtient de toute évacuation. La maladie cependant ne ſe guérit pour l'ordinaire qu'après quelque évacuation conſidérable, ſoit par les ſelles, ſoit par l'urine ou par la tranſpiration ou les ſueurs. Si la nature & le quinquina ſeuls ne produiſent pas ces évacuations, on donne, conjointement avec le quinquina, des purgatifs, des diurétiques, ou des diaphorétiques, ſans quoi le malade reſte toujours foible & manque d'appétit, juſqu'à ce que la fievre ſe renouvelle, ou qu'elle ſe change en une maladie d'une nature différente.

Dans les fievres aiguës ſymptomatiques, les fievres étiques ou lentes, les fievres cauſées par le paſſage du pus dans le ſang, dans les maladies humorales, & celles des ſujets cacheƈtiques, enfin lorſque les hypocondres ſont enflés & diſtendus, ce médicament ne convient point, & devient ſouvent nuiſible. Sa qualité aſtringente fait qu'on ne s'en ſert pas dans les obſtructions des viſceres de l'abdomen, ni dans la ſuppreſſion d'aucune évacuation

critique, à moins que celle-ci n'ait duré aſſez long-tems, ou que les obſtructions ne ſoient diſſipées.

Dans les fievres vraiment aiguës, inflammatoires ou malignes, le quinquina ne paroît produire aucun bon effet. Néanmoins ſur le déclin des fievres lentes nerveuſes, dans les rémiſſions, lorſque le malade eſt foible par ſa mauvaiſe conſtitution, ou fort âgé, ou très-fatigué, ou extrêmement abattu, & quand le pouls eſt petit & lent, le quinquina devient très-ſalutaire, pourvu qu'il n'y ait point de dépôt interne, que les vaiſſeaux ſe trouvent entiers, & qu'il ne ſe ſoit pas amaſſé du pus.

On a éprouvé auſſi la grande efficacité du quinquina contre les gangrenes & les mortifications provenant de cauſes internes & externes. Dans tous les cas de cette nature où il a réuſſi, il a occaſionné une ſuppuration bénigne, qui dégénéroit quand on en diſcontinuoit l'uſage, & qui ſe rétabliſſoit auſſi-tôt qu'on le reprenoit. Cet effet a engagé quelques Médecins à l'adminiſtrer dans la petite vérole, lorſque les puſtules ne ſuppuroient pas comme il falloit, ou qu'elles paroiſſoient diſpoſées à la gangrene, & il n'a pas trompé leur attente. Les véſicules qui étoient vuides ſe ſont bien-tôt remplies ; l'ichor ou la ſanie s'eſt convertie en un pus blanc & épais ; les puſtules ont acquis peu à-peu une couleur pâle, & ſont enfin diſparues ; de maniere que la petite vérole a commencé à ſe deſſécher plutôt qu'on ne s'y ſeroit attendu. Voyez les Eſſais de Médecine d'Edimbourg.

On a employé le quinquina avec ſuccès dans la guériſon des maux de tête périodiques, des affections hyſtériques & hypocondriaques, & d'autres maladies qui avoient des intermittences réglées. Par ſa qualité aromatique & aſtringente il fortifie tout le ſyſtême nerveux, & devient d'une grande utilité dans les foibleſſes de l'eſtomac, & dans pluſieurs maladies chroniques qui dépendent d'un trop grand relâchement des fibres; il a eu des ſuccès marqués dans les pertes invétérées & l'état ſcorbutique ou corrompu des fluides.

Les vertus du quinquina réſident principalement dans une ſubſtance réſineuſe, que l'on extrait parfaitement avec de l'eſprit-de-vin. Les liqueurs aqueuſes ne ſe char-

gent que d'une petite quantité de ce principe, à moins qu'on ne les faſſe bouillir long tems & à un feu violent; alors la réſine ſe fond & ſe mêle avec l'eau, qui, tandis qu'elle eſt chaude, paroît tranſparente; mais auſſi tôt qu'elle ſe refroidit, elle devient trouble, & dépoſe une grande partie de la réſine. L'eau enleve dans la diſtillation la partie aromatique de l'écorce; l'eſprit-de vin pur n'en enleve rien. C'eſt pourquoi un extrait fait avec de l'eau eſt inférieur non ſeulement en quantité, mais auſſi en qualité, à celui qu'on fait avec l'eſprit de vin. L'eau-de-vie extrait aſſez bien à froid les parties efficaces de ce médicament; la chaleur la met en état d'en prendre plus qu'elle n'en ſçauroit retenir dans l'infuſion à froid. L'eſprit de ſel ammoniac, préparé avec des ſels alkalis fixes, n'acquiert que très peu des vertus du quinquina, ſoit à froid, ſoit à l'aide du feu. L'eſprit de ſel ammoniac dulcifié, & celui qu'on prépare avec de la chaux, ſe trouvent très-fortement impregnés, quelques heures après, de ſon goût & de ſon odeur.

Les ſubſtances que l'on joint avec le quinquina dans les ordonnances de Médecine, ne ſont preſcrites que pour aider ſon efficacité, ou bien pour le faire prendre ſous la forme qu'on veut; & l'on n'examine ſouvent pas aſſez ſi dans cet état il eſt agréable ou commode à prendre; c'eſt cependant là un point de la derniere importance, attendu que la ſaveur & la quantité qu'il en faut prendre ne dégoûtent que trop ſouvent le malade, avant qu'il en ait pris ce qui eſt néceſſaire pour produire l'effet qu'on en attend. Si on veut le donner en bol, en électuaire, &c. il ne faut pas l'apprêter, comme on fait ordinairement, avec des ſirops, mais avec des mucilages: avec les ſirops il s'attache à la gorge & dans la bouche, ſon goût y reſte pendant un tems conſidérable; au lieu qu'avec les mucilages il s'avale facilement, & à peine laiſſe-t-il après lui quelques marques de ſon paſſage. Les ſubſtances aromatiques n'empêchent pas qu'on ne ſente le goût du quinquina; un extrait de régliſſe empêche abſolument qu'on ne le ſente. Un extrait de bois de campêche, joint à l'extrait de quinquina & une certaine quantité de mucilage, forment une compoſition excellente, fort agréable, & très-efficace.

PETASITIDIS *radix. Petaſites major & vulgaris.* C. B. TUSSILAGO PETASITES. L. Le pétaſite ; herbe vivace qui croît dans les contrées tempérées de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſa racine.

Cette racine a une odeur forte, & un goût amer, aromatique, qui n'eſt pas fort agréable. On l'a preſcrite quelquefois à la doſe d'un gros ou plus, comme un aromatique, & quelquefois en qualité d'apéritif & de déſobſtruant, mais elle poſſede ces vertus à un ſi léger degré, qu'elle n'eſt plus d'uſage.

PETREOLUM, le pétrole, l'huile de gabian.

On donne en général le nom de pétrole, ou huile de pétrole, à pluſieurs bitumes liquides, ou huiles minérales qui ſortent de la terre & des crévaſſes des rochers. On trouve de ces huiles dans preſque toutes les contrées, mais principalement dans les pays très-chauds. Il y en a en différens endroits de l'Angleterre ; & pluſieurs de nos minéraux bitumineux ordinaires, tel que le charbon de terre, &c. fourniſſent, dans la diſtillation, des huiles qui ne different pas beaucoup du vrai pétrole. La meilleure ſorte de pétrole vient du Duché de Modene en Italie ; on y en trouve de trois eſpeces : la plus fine eſt claire, fluide & tranſparente à-peu-près comme de l'eau, d'une odeur extrêmement pénétrante, mais qui n'eſt pas déſagréable, & qui reſſemble à celle de l'huile d'ambre rectifiée. La ſeconde eſt d'un jaune clair : elle eſt moins fluide & moins pénétrante que la premiere : elle ſent davantage l'odeur de l'huile d'ambre. La troiſieme ſorte, qui eſt la moins bonne, eſt d'un rouge noirâtre, plus épaiſſe & plus déſagréable que les deux précédentes. La premiere ne ſe trouve que très-rarement dans le commerce ; on nous envoie à ſa place la ſeconde, mêlée avec un peu de la troiſieme & une petite quantité d'une autre huile. Le pétrole s'enflamme très-promptement, & ſe conſume totalement s'il eſt pur. La diſtillation le rend plus tranſparent qu'auparavant, & lui ôte beaucoup de ſon odeur ; il reſte dans le vaiſſeau une petite quantité de matiere jaunâtre : il s'unit avec l'huile eſſentielle des végétaux, jamais avec l'eſprit-de-vin. La meilleure eſpece eſt aſſez légere pour nager ſur l'eſprit-de vin le plus rectifié.

On n'emploie le pétrole que rarement comme médicament ; cependant ſi on pouvoit en trouver de bon & de véritable, il mériteroit qu'on en fît uſage : il eſt plus agréable que l'huile d'ambre, & plus doux que celle de térébenthine ; il participe des vertus de ces deux ſubſtances. Les Auteurs le recommandent principalement en topique, contre les douleurs & les affections paralytiques, & pour prévenir les engelures. On a employé, dans les mêmes maux & avec ſuccès, quelques-unes des huiles minérales les plus communes ; une huile extraite d'une eſpece de charbon de terre, a été miſe en uſage par le peuple, ſous le nom d'huile Britannique, contre les rhumatiſmes, &c. Souvent on contrefait celle-ci en mêlant un peu d'huile d'ambre avec les huiles exprimées ordinaires.

PETROLEUM *Barbadenſe*, le pétrole des Barbades.

Cette huile de pétrole eſt plus épaiſſe que la précédente, & elle a à-peu-près la conſiſtance du goudron : ſa couleur eſt noire mêlée de rouge, & ſon odeur déſagréable, mais moins forte que celle des autres eſpeces. Ce bitume ſe trouve dans pluſieurs des îles de l'Amérique ; les habitans l'employent, comme un excellent ſudorifique, dans les maladies de la poitrine & des poumons ; cependant en pareils cas, s'il y a inflammation, il ne convient nullement. Ils l'appliquent auſſi à l'extérieur, comme diſcuſſif, & pour prévenir la paralyſie. On ne s'en ſert en Angleterre que rarement, & on a bien de la peine à le trouver pur.

PETROSELINI *Macedonici ſemen. Apium Macedonicum.* C. B. BUBON MACEDONICUM. L. Le perſil de Macédoine ; herbe biſannuelle qui croît naturellement dans la Macédoine & la Mauritanie. *Uſ.* ſes graines.

PETROSELINI *vulgaris ſemen, folia, radix. Apium hortenſe ſeu Petroſelinum vulgo.* C. B. APIUM PETROSELINUM. L. Le perſil ; herbe biſannuelle qui croît naturellement en Sardaigne. *Uſ.* ſa racine, ſes feuilles & ſes graines.

Les graines de perſil ont une odeur aromatique ; on les emploie comme carminatives, &c. Celles du perſil de Macédoine ſont les plus fortes ; cependant on leur ſubſtitue ordinairement

ordinairement celles du perſil commun. La racine de perſil eſt une des cinq racines apéritives ; auſſi entre-t-elle dans les apozemes & les boiſſons des malades ; priſe avec excès elle eſt ſujette à cauſer des vents, & à produire, en diſtendant les viſceres, un effet contraire à celui qu'on s'étoit propoſé ; le goût de la racine eſt douçâtre & accompagné d'un peu de chaleur & d'odeur aromatique.

PEUCEDANI *radix. Peucedanum Germanicum.* C. B. PEUCEDANUM OFFICINALE. L. La queue de pourceau ; herbe vivace qui croît naturellement dans les contrées méridionales de l'Europe. *Uſ.* ſes racines.

Les racines de cette plante ont une odeur forte, déſagréable, ſemblable à celle des diſſolutions de ſoufre, & un goût onctueux, un peu âcre & amer. Elles ſont regardées comme ſtimulantes & atténuantes : elles facilitent, dit-on, l'expectoration, & favoriſent l'écoulement des urines ; les anciens en employoient le ſuc exprimé, comme un ſternutatoire, dans les maladies léthargiques. A préſent on n'en fait aucun cas dans la pratique.

PHU, *voyez* Valeriana ſylveſtris.

PISOSELLA, *voyez* Auricula muris.

PIMENTA, *voyez* Piper Jamaïcenſe.

PIMPINELLÆ *ſanguiſorbæ folia. Pimpinella ſanguiſorba minor hirſuta.* C. B. POTERIUM SANGUISORBA. L. La pimprenelle ; herbe vivace qui croît naturellement dans les contrées méridionales de l'Europe, & ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

La pimprenelle eſt un aſtringent d'une action modérée, & on l'emploie quelquefois en cette qualité dans le traitement des dyſſenteries & des hémorrhagies.

PIMPINELLÆ *ſaxifragæ radix, ſemen, folia. Pimpinella ſaxifraga major, umbella candida.* C. B. PIMPINELLA SAXIFRAGA. L. Le boucage ; herbe vivace qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les racines, feuilles & ſemences.

Les racines de pimprenelle ont une ſaveur agréable, chaude & extrêmement piquante, qui paſſe en entier dans l'eſprit-de-vin rectifié ; mais ſi on ſoumet à la diſtillation l'eſprit-de-vin dans lequel on a mis infuſer cette ra-

cine, le menſtrue s'éleve ſeul ; les principes de la plante s'uniſſent, & forment une excellente réſine aromatique. Cette réſine, à en juger par ſes qualités ſenſibles, doit être un remede très-efficace ; cependant on en fait peu d'uſage dans la pratique. Stahl, Hoffman, & d'autres Médecins Allemans l'eſtiment beaucoup, & la recommandent comme un excellent ſtomachique, comme réſolutive, déterſive, diurétique, diaphorétique & alexipharmaque. Ils l'ont preſcrit fréquemment, & avec ſuccès, dans les maladies ſcorbutiques & cutanées, pour purifier le ſang & les humeurs, contre les tumeurs & les obſtructions des glandes, & les maladies qui provenoient d'un défaut des ſécrétions en général. Boerhaave conſeille l'uſage de ce remede dans l'aſthme & les hydropiſies, où l'on emploie les réſolutifs les plus forts : il préfere de la donner ſous la forme d'infuſion dans l'eau ; mais une teinture faite avec l'eſprit-de-vin poſſede les vertus de la racine à un plus haut degré.

Il y a une autre eſpece de pimprenelle appellée *pimpinella nigra*, à cauſe de ſa racine qui eſt extérieurement d'un noir luiſant ; au lieu que celles des autres eſpeces ſont blanchâtres : celle-ci eſt remarquable, parce qu'elle donne une huile eſſentielle d'un beau bleu.

PINI *nuclei & reſina. Pinus ſativus.* C. B. *Pinus ſilveſtris.* C. B. ABIES PINUS. L. Le pin ; arbre toujours verd.

Le bois de cet arbre contient une très-grande quantité d'un ſuc réſineux. Voyez *Terebinthina* & *Thus vulgare.* Les amandes ou pignons ont une ſaveur douce, fort gracieuſe, & paroiſſent poſſéder à-peu-près les mêmes qualités que les amandes proprement dites : elles ſont plutôt un aliment qu'un médicament.

PIPER *nigrum*, le poivre noir : c'eſt le fruit d'une plante qui vient naturellement à Java & dans le Malabar, &c. On le cueille, ſelon toute apparence, avant qu'il ſoit mûr, & on le fait ſécher au ſoleil.

PIPER *album*, le poivre blanc : c'eſt le fruit de la plante qui produit le poivre noir ; on ne le cueille que lorſqu'il eſt mûr, & on le dépouille de ſon écorce en le faiſant macérer dans de l'eau.

PIPER *longum*, le poivre long : c'eſt le fruit d'une

plante dans les Indes Orientales. Il eſt d'une figure cylindrique, & a environ un pouce & demi de longueur ; ſa ſurface externe paroît compoſée d'un grand nombre de grains, qui ſont rangés autour du fruit en forme de ſpirale.

Tous ces poivres ont une odeur piquante, & un goût très-âcre & mordant. Le poivre long, qui eſt le plus chaud & le plus âcre, eſt celui qu'on préfere pour l'uſage de la Médecine ; le poivre noir, comme étant le plus agréable, ſert pour aſſaiſonner les alimens ; le poivre blanc eſt le plus foible des trois, & n'eſt guere d'uſage.

La chaleur & la qualité piquante de ces épiceries réſident principalement dans leur partie réſineuſe, & leur odeur aromatique eſt dans l'huile eſſentielle. L'huile qu'on en retire par la diſtillation, a une forte odeur de poivre, mais elle n'a que très-peu d'acrimonie ; la décoction qui reſte après cette opération étant épaiſſie, fournit un extrait fort irritant. Une teinture de poivre faite avec l'eſprit-de-vin eſt très-chaude ; quelques gouttes, ſeulement miſes dans la bouche, brûlent, pour ainſi dire.

PIPER *Jamaïcenſe*, le poivre de la Jamaïque, ou l'*amomum* de pluſieurs Auteurs Allemands : c'eſt le fruit de l'arbre nommé par M. Sloane, *Myrtus arborea, aromatica, foliis laurinis.* MYRTUS PIMENTA. L. Cet arbre croît naturellement en Amérique, ſpécialement à la Jamaïque.

L'odeur du poivre de la Jamaïque, ou pimiento, reſſemble à celle d'un mêlange de canelle, de cloux de géroſle & de muſcade ; ſon goût approche de celui des cloux de géroſle, ou de celui de ces trois ſubſtances mêlées enſemble ; c'eſt de-là que lui vient ſon nom Anglois *all-ſpice*, toute épicerie. Dans le commerce & en Pharmacie, on le ſubſtitue à d'autres épiceries qui ſont plus cheres.

L'eau diſtillée de ce poivre poſſede toute l'odeur du poivre. On en retire auſſi une grande quantité d'huile eſſentielle, qui ſe précipite dans l'eau. L'eſprit-de-vin ſe charge de ſon odeur & de ſa qualité irritante, mais dans la diſtillation il n'en enleve rien.

PIPER *Indicum* ; c'eſt le fruit d'une plante nommée

capſicum ſiliquis longis propendentibus. Tourn. *Piper Indicum vulgatiſſimum.* C. B. CAPSICUM ANNUUM. L. Le pimerot, le poivre d'Inde ou de Guinée ; herbe annuelle qui croît naturellement dans l'Amérique méridionale. *Uſ.* les feuilles.

Cette plante a une ſaveur âcre, irritante : elle brûle, pour ainſi dire, la langue. On l'emploie principalement pour aſſaiſonner les alimens. Il y a en Amérique une autre ſorte de poivre, qui eſt la baſe d'une poudre qu'on nous apporte ſous le nom de poivre de Cayenne.

PISUM. *Piſum arvenſe flore candido, fructu rotundo albo.* C. B. PISUM SATIVUM. L. Le pois ; herbe annuelle cultivée. *Uſ.* les graines.

Les pois ne s'employent que très-rarement comme médicament.

PIX *liquida*, la poix liquide.

C'eſt une ſubſtance épaiſſe, noire & onctueuſe, qu'on tire du pin & du ſapin en les brûlant à feu couvert : elle differe de la réſine naturelle de ces arbres (voyez *Terebenthina*) en ce que le feu lui a communiqué une odeur déſagréable, & qu'elle contient une portion du ſel & des autres principes des végétaux qui ſont avec la réſine & avec l'huile ; & au moyen de ces principes, une partie de l'huile de térébenthine devient ſoluble dans les liqueurs aqueuſes, qui n'enlevent preſque rien à la térébenthine pure. L'eau imprégnée des parties de la poix les plus ſolubles, eſt échauffante & ſtimulante à raiſon des parties de cette huile chaude & piquante; par de tels effets elle augmente ſenſiblement le pouls, & anime la circulation : dans les tempéramens froids, languiſſans & phlegmatiques, elle fortifie les ſolides, atténue les humeurs viſqueuſes, détruit les obſtructions des vaiſſeaux capillaires, &, en général, excite la tranſpiration & toutes les ſécrétions ; mais dans les tempéramens chauds & bilieux, elle diſpoſeroit à l'inflammation, & augmenteroit les maux que l'on ſe propoſeroit de diſſiper.

PIX *arida*, la poix ſeche.

Cette ſubſtance n'eſt autre choſe que la poix liquide deſſéchée par la chaleur ; dans le deſſéchement une partie de l'acide & de l'huile la plus volatile ſe diſſipe avec l'humi-

dité aqueuſe ; c'eſt pourquoi le produit en devient moins actif. On ne l'emploie qu'extérieurement, comme une ſubſtance échauffante, collante & réſineuſe.

PIX *ſicca navalis*, le goudron.

Cette ſubſtance paſſe pour être la même choſe que la poix ſeche. Selon M. Geoffroy, le goudron eſt compoſé d'un mélange de ſuif, de poix, de palimpiſſa, & d'une poix noire artificielle, qui elle-même ſe fait avec du goudron & du palimpiſſa : ce palimpiſſa n'eſt autre choſe qu'une poix épaiſſie ; ainſi malgré cette combinaiſon d'ingrédiens, le goudron n'eſt qu'un mélange de poix & d'un peu de ſuif. On l'emploie à des uſages externes.

PIX *Burgundica*, la poix de Bourgogne.

Cette poix eſt d'une conſiſtance ſolide, mais un peu molle, d'un brun rougeâtre, & d'une odeur plus agréable que celle des autres poix. M. Geoffroy dit qu'elle eſt compoſée de galipot (réſine ſolide, blanchâtre, qui ſe ſépare de la térébenthine, lorſqu'elle découle de l'arbre) fondu avec la térébenthine ordinaire & un peu de ſon huile diſtillée. Selon Dale, la plus grande quantité de cette poix préparée en Saxe n'eſt que de la térébenthine ordinaire qu'on a fait un peu bouillir : elle ne ſert qu'à des uſages externes.

PLANTAGINIS *latifoliæ folia, ſemen. Plantago latifolia ſinuata.* C. B. PLANTAGO MAJOR. L. Le plantain ; herbe vivace qui croît dans la plus grande partie de l'Europe. *Uſ.* les feuilles, les ſemences.

Les feuilles du plantain ſont légérement aſtringentes, & les graines paſſent pour l'être également ; c'eſt pourquoi on recommande ces deux parties de la plante dans les hémorrhagies & les maladies où il faut des médicamens qui aient cette propriété. On pile un peu les feuilles. Le peuple eſt dans l'uſage de les appliquer ſur les légeres bleſſures.

PLUMBUM, le plomb.

Le plomb eſt, après l'or, le plus peſant de tous les métaux : il ſe fond à une chaleur modérée ; & ſi on le tient en fuſion, il ſe convertit partie en vapeur, & partie en une chaux cendrée (*plumbum uſtum*, le plomb brûlé). Cette préparation étant expoſée à un feu plus violent,

de maniere qu'une légere flamme voltige ſur ſa ſurface, devient jaune, & enſuite d'un rouge foncé (c'eſt le *minium* ou le plomb rouge); ſi dans ce procédé on augmente ſubitement la violence du feu, la chaux ſe fond: elle prend la forme d'une huile, & en ſe refroidiſſant elle devient une ſubſtance d'une couleur rougeâtre ou jaunâtre, & ſe nomme litharge. L'eau-forte eſt le véritable menſtrue du plomb: les acides végétaux le diſſolvent auſſi, mais en très-petite quantité: une pinte de vinaigre diſtillé n'en enleve pas un gros; ſi on expoſe ce métal à la vapeur du vinaigre, il ſe réduit peu-à-peu en une poudre blanche nommée ceruſe, qui eſt fort facile à diſſoudre. La chaux de plomb ſe fond à l'aide de la chaleur dans les huiles par expreſſion; ces mêlanges ſont les baſes de pluſieurs emplâtres & onguens officinaux. On trouve encore dans le commerce les cryſtaux de plomb qui ſe font avec du vinaigre diſtillé, leur ſaveur douce les a fait appeller ſucre de Saturne; & une teinture faite avec ces cryſtaux & le vitriol verd.

Les préparations du plomb données intérieurement paſſent pour épaiſſir les humeurs, diminuer les inflammations, & ſupprimer les feux de l'amour. Le ſucre de Saturne eſt un excellent aſtringent; on l'a fait prendre comme tel, & avec beaucoup de ſuccès, dans les hémorrhagies, les fleurs blanches, & les écoulemens de la ſemence, &c. On en recommande la teinture dans les mêmes cas, & pour arrêter les ſueurs exceſſives dans les cas de phthiſie, d'où lui eſt venu le nom de *tinctura antiphtiſica*. L'uſage interne de ce remede eſt accompagné de beaucoup de danger; on ne devroit l'employer que dans la derniere néceſſité, & après avoir eſſayé tous les autres moyens: il occaſionne des coliques violentes; & quoique les inconvéniens, qui en ſont preſque inſéparables, ne ſurviennent pas immédiatement après qu'on l'a pris, ils n'en ſont pas moins certains; des tremblemens, des ſpaſmes, ou l'atrophie n'en ſont que trop ſouvent les ſuites.

POLII, *ſeu Polii montani ſummitates. Polium montanum album, luteum; ſupinum alterum; ſupinum venetum.* C. B. TEUCRIUM POLIUM. L. Le polium; herbe vivace

qui croît naturellement dans les contrées meridionales de l'Europe. *Uſ.* les ſommités.

Le polium a une odeur légérement aromatique, & un goût un peu amer; celui qui vient de l'île de Crète eſt le plus agréable. On le recommande dans les catarrhes, les maladies de la matrice, &c. mais à préſent on l'emploie rarement ſeul : il entre dans le mithridate & la thériaque.

POLYGONATUM, *voyez* Sigillum Salomonis.

POLYGONUM, *voyez* Centinodium.

POLYPODII *radix. Filix Polypodium dicta.* Herm. POLYPODIUM VULGARE. C. B. & L. Le polypode; herbe vivace qui croît ſur le tronc de pluſieurs eſpeces d'arbres, dans la plus grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſa racine.

Le polypode de chêne paſſe pour le meilleur, quoiqu'il ne differe pas des autres d'une maniere ſenſible. Ses racines ſont longues & grêles, d'un brun rougeâtre à l'extérieur, & verdâtres en dedans : elles ſont couvertes d'une infinité de petits tubercules, qui reſſemblent aux pieds d'un inſecte, d'où lui vient le nom de polypode : leur ſaveur eſt douçâtre, & ſouleve l'eſtomac.

On emploie le polypode en Médecine depuis pluſieurs ſiecles; cependant ſes vertus ne ſont pas encore déterminées. Les anciens le regardoient comme un purgatif puiſſant, propre à diſſiper les humeurs mélancoliques; peu-à-peu on lui a attribué la vertu d'évacuer toutes les humeurs en général; enſuite on a cru qu'il ne faiſoit que relâcher le ventre; enfin, quelque tems après, on lui a refuſé cette qualité. Les Médecins modernes l'ont dit aſtringent; Boerhaave eſt du nombre : il le regarde comme légérement ſtyptique & antiſcorbutique. On ne s'en ſert pas ſouvent aujourd'hui. Il eſt probable (comme Juncker le prétend) que la racine fraîche relâche le ventre, & qu'elle n'a pas cet effet lorſqu'elle eſt deſſéchée.

POLYTRICHUM, *voyez* Trichomanes.

POMPHOLYX, ou *nihil album* : c'eſt la chaux ou les fleurs du zinc.

Cette ſubſtance artificielle ſe trouve attachée aux parois des creuſets, où l'on fond le cuivre avec la cadmie;

& elle y eſt ſous la forme d'une croute mince, ou d'un duvet d'une couleur blanche pour l'ordinaire, mais qui eſt quelquefois jaunâtre. Voyez l'article *Zincum.*

POPULI *nigræ gemmæ.* POPULUS NIGRA. C. B. & L. Le peuplier noir; arbre qui croît naturellement dans les contrées tempérées de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes bourgeons.

Au commencement du printems les bourgeons de cet arbre contiennent en abondance un ſuc jaune, onctueux, & odorant; juſqu'à préſent on les a employés principalement dans un onguent qui en a tiré ſon nom; on pourroit cependant les appliquer à d'autres uſages; la teinture qu'on en fait avec l'eſprit-de-vin fournit, après qu'elle s'eſt épaiſſie, une réſine qui par ſa bonne odeur eſt beaucoup au-deſſus de celles qui nous viennent des pays étrangers.

PORRI *radix. Porrum commune capitatum.* C. B. ALLIUM PORRUM. L. Le porreau; herbe biſannuelle cultivée. *Uſ.* ſa racine.

Le porreau a les mêmes vertus que l'ail; mais elles ſont dans le premier à un degré beaucoup plus foible que dans le ſecond. Voyez *Allium.*

PORTULACÆ *ſemen. Portulaca hortenſis latifolia.* J. B. PORTULACA OLERACEA. L. Le pourpier; herbe annuelle qui croît aux Indes, en Amérique & en Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes ſemences.

Ces ſemences ſont du nombre des ſemences froides mineures, & s'employent dans les émulſions & autres remedes ſemblables, avec les diverſes ſemences froides.

POTENTILLA, *voyez* Argentina.

PRASIUM, *voyez* Marrubium.

PRIMULÆ VERIS *folia, radix, flores. Verbaſculum pratenſe odoratum.* C. B. PRIMULA VERIS. L. La primevere; herbe vivace qui croît dans la plus grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes feuilles, fleurs & racines.

Les feuilles de la primevere ont une ſaveur herbacée; ſes racines ſont légérement ameres, & ont une eſpece d'odeur aromatique, que quelques-uns comparent à celle

de l'anis; leur ſuc exprimé & purifié s'emploie quelquefois comme ſternutatoire. Les fleurs ont une odeur agréable, mais foible: on en fait une infuſion dans du vin, & on en retire par la diſtillation un eſprit que l'on donne dans certaines circonſtances comme un remede cordial & nervin.

PRUNELLÆ, *ſeu brunellæ folia. Prunella major folio non diſſecto.* C. B. PRUNELLA VULGARIS. L. La brunelle, herbe vivace qui croît dans une très-grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes feuilles.

La brunelle a une ſaveur herbacée, âpre & viſqueuſe; on la recommande pour arrêter les hémorrhagies, les flux de ventre; & on l'a principalement vantée comme vulnéraire, & utile en gargariſmes, dans les cas d'aphthes & d'eſquinancie.

PRUNA *ſativa*, les prunes de jardins, le fruit de diverſes eſpeces de pruniers cultivés. PRUNUS DOMESTICA. L. Cet arbre & ſes eſpeces croiſſent naturellement dans les contrées méridionales de l'Europe.

Les effets médicinaux des prunes ordinaires ſont de rafraîchir, & de relâcher légérement le ventre, ce qu'elles font en lubréfiant les inteſtins, & en amolliſſant les excrémens. Elles ſont d'une grande efficacité dans les conſtipations accompagnées de chaleur & d'irritation, que les purgatifs plus irritans ne feroient qu'augmenter; ſi les prunes toutes ſeules ne ſuffiſent pas, on y peut joindre un peu de rhubarbe avec quelque carminatif, pour diſſiper les vents qu'on les accuſe d'occaſionner. Les prunes ſeches de Provence ſont peu relâchantes: elles rafraîchiſſent agréablement; étant gardées dans la bouche, elles étanchent la ſoif des perſonnes hydropiques.

PRUNA *ſylveſtria*, les prunes ſauvages, le fruit du prunier ſauvage. *Prunus ſylveſtris.* C. B. PRUNUS SPINOSA. L. Arbre qui croît naturellement dans la plus grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris.

Ces prunes ont un goût âpre & auſtere, ſur-tout avant qu'elles ſoient mûries par la gelée. Le ſuc du fruit cueilli avant ſa maturité, & épaiſſi juſqu'à une certaine conſiſ-

tance, s'appelle *acacia Germanica*. On le vend ſouvent dans les boutiques pour l'acacia d'Egypte ; il eſt auſſi aſtringent, mais d'un goût plus âcre & plus mordant, & ne laiſſe pas, comme le vrai acacia, une ſaveur douçâtre.

PSYLLII *ſemen. Pſyllium majus erectum.* C. B. PLANTAGO PSYLLIUM. L. L'herbe aux puces. *Uſ.* ſes graines.

Les graines de l'herbe aux puces ſont petites, & reſſemblent, pour la forme, à une puce. Elles ont un goût viſqueux & dégoûtant ; bouillies dans de l'eau, elles fourniſſent une grande quantité de mucilage, dont on ſe ſert quelquefois dans les lavemens émolliens, &c. Pr. Alpin rapporte que les Egyptiens font prendre ce mucilage dans les fievres ardentes, & qu'il relâche ordinairement le ventre, ou bien excite des ſueurs.

PTARMICÆ *radix. Dracunculus pratenſis, ſerrato folio.* C. B. ACHILLEA PTARMICA. L. L'herbe à éternuer ; herbe vivace qui croît naturellement dans les contrées tempérées de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les racines.

Les racines de cette plante ont une odeur âcre, & une ſaveur chaude & irritante ; étant mâchées, elles occaſionnent une évacuation de ſalive très-abondante ; & ſi on en prend la poudre par le nez, elle fait éternuer. On ne les emploie ordinairement que pour produire ces effets.

PULEGII *folia. Pulegium latifolium.* C. B. *Mentha aquatica, ſeu Pulegium vulgare.* Tourn. MENTHA PULEGIUM. L. Le pouliot ; herbe vivace qui croît naturellement en Angleterre, en Suiſſe, en France, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes feuilles.

Le pouliot eſt échauffant, irritant, tient de la nature des aromatiques, & reſſemble à la menthe par ſes qualités, mais il eſt plus âcre & moins agréable, on l'a regardé long-tems, & avec raiſon, comme un excellent apéritif & un bon déſobſtruant, particulierement utile dans les affections hyſtériques & les ſuppreſſions de regles ; en pareils cas on emploie ordinairement l'eau diſtillée, ou l'infuſion des feuilles, qui a autant d'efficacité que l'eau diſtillée. Il eſt à remarquer que l'eſprit-de-vin & l'eau acquierent les vertus de cette herbe par infuſion,

& qu'ils élevent ſes principes actifs dans la diſtillation.

PULEGII *Cervini folia. Pulegium anguſtifolium.* C. B. MENTHA CERVINA. L. Le pouliot de cerf. herbe vivace qui croît en Languedoc. *Uſ.* ſes feuilles.

Ce pouliot eſt un peu plus actif, & en même tems plus agréable que le précédent, tant pour le goût que pour l'odeur.

PULMONARIÆ *maculoſæ folia. Pulmonaria Italorum ad bugloſſam accedens.* J. B. PULMONARIA OFFICINALIS. L. La pulmonaire; herbe vivace qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes feuilles.

Les feuilles de pulmonaire contiennent un ſuc viſqueux d'un goût herbacé, mais ſans odeur; on les recommande dans les ulcérations des poumons, pthtiſie & autres maladies de même nature : cependant l'expérience ne conſtate pas qu'elle ſoit fort utile en pareils cas; auſſi les Praticiens comptent-ils peu ſur ſes effets.

PYRETHRI *radix. Pyrethrum flore bellidis.* C. B. ANTHEMIS PYRETHRUM. L. La pyrêthre ou racine ſalivaire; herbe vivace qui croît naturellement ſur les montagnes de l'Arabie & des contrées méridionales de l'Europe. *Uſ.* ſa racine.

La pyrêthre n'a point d'odeur ſenſible; ſa ſaveur eſt chaude & âcre, mais non pas à un ſi haut degré que celle de l'arum ou de l'eſtragon; le ſuc qu'on en tire par expreſſion n'a preſque point d'acrimonie, & la racine, lorſqu'elle eſt nouvelle, n'eſt pas auſſi piquante que quand elle eſt deſſéchée. L'eſprit-de-vin prend toute ſa ſaveur; l'eau, aidée par la chaleur, en acquiert une partie : dans la diſſolution ces menſtrues n'enlevent rien des principes actifs de cette racine.

La pyrêthre eſt employée principalement comme un ſialagogue, pour procurer l'évacuation de la ſalive & des humeurs viſqueuſes qui ſe trouvent dans la tête & les parties voiſines; par cet effet elle procure ſouvent du ſoulagement dans des maux de tête, douleurs de dents, & affections léthargiques, qui ont pour cauſe une humeur pituiteuſe ou ſéreuſe.

QUERCUS *cortex. Quercus cum longis pediculis.* C. B. QUERCUS ROBUR. L. Le chêne; arbre qui croît

naturellement dans la plus grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſon écorce.

L'écorce de chêne eſt un puiſſant aſtringent recommandé dans les hémorrhagies, les flux de ventre, & dans d'autres évacuations exceſſives & contre nature.

RANARUM *ſperma*, le frai de grenouilles. On nomme ainſi les œufs de la grenouille, enveloppés d'une ſubſtance mucilagineuſe & très viſqueuſe.

Le frai de grenouilles a paſſé long tems pour un remede externe très-rafraîchiſſant; mais les Praticiens n'ont éprouvé dans ſon uſage aucun effet particulier qui pût mériter qu'on le continuât.

RAPHANI *Ruſticani radix. Raphanus ruſticanus.* C. B. *Cochlearia folio cubitali.* Tourn. RAPHANUS ARMORACIA. L. Le grand raifort ſauvage, le cran; herbe vivace qui croît dans une grande partie de l'Europe. *Uſ.* ſa racine.

La racine de raifort a une odeur piquante, & un goût âcre, pénétrant. Elle contient néanmoins dans des vaiſſeaux particuliers un ſuc doux, qui tranſpire quelquefois à ſa ſurface; en ſe deſſéchant elle perd toute ſon acrimonie, devient d'abord douce, & enſuite preſque inſipide. Si on la tient couverte de ſable dans un endroit frais, elle conſerve ſes qualités pendant un tems conſidérable. Les effets médicinaux de cette racine ſont d'irriter les ſolides, d'atténuer les humeurs, & de favoriſer les ſécrétions : elle ſemble étendre ſon action par tout le corps, & agir ſur les glandes les plus petites : elle a ſouvent fait du bien dans certaines eſpeces de ſcorbut, & dans des maladies chroniques qui provenoient de la viſcoſité des humeurs, & d'obſtruction des canaux excrétoires. Sydenham la recommande auſſi dans les hydropiſies, particulierement dans celles qui ſurviennent après des fievres intermittentes. L'eau & l'eſprit-de-vin rectifié acquierent par l'infuſion les vertus de cette racine, & ſe chargent de ſes principes dans la diſtillation; avec le fluide aqueux il s'éleve une huile eſſentielle qui poſſede le goût & la qualité irritante du raifort.

RAPI *radix, ſemen. Rapa ſativa rotunda.* C. B. BRASSICA RAPA. L. Le turnip, la rabioule; herbe

biſannuelle qui croît naturellement en Angleterre & en Flandre. *Uſ.* la ſemence & les racines.

Les turnips ſont un aliment ſain & apéritif; la liqueur qu'on en exprime après les avoir fait bouillir, a été employée quelquefois comme un remede déſobſtruant & diurétique. Les ſemences ſont légérement irritantes.

REALGAR; c'eſt un foſſile compoſé d'arſénic & de ſoufre, *voyez* Arſenicum.

REGINA *prati*, *voyez* Ulmaria.

RHABARBARUM, la rhubarbe.

C'eſt la racine de pluſieurs eſpeces de plantes nommées rhubarbes, mais ſpécialement du RHEUM UNDULATUM. L. Herbe vivace de la Chine & de la Sibérie; & du RHEUM PALMATUM. L. Herbe vivace de la Chine.

On trouve de deux ſortes de racine de rhubarbe dans le commerce: l'une vient de Turquie & de Ruſſie, en morceaux preſque ronds, dépouillés de leur écorce, avec un trou au milieu de chaque morceau; ils ſont jaunes extérieurement, & quand on les coupe, ils paroiſſent marbrés de rouge clair. L'autre ſorte, qui eſt moins eſtimée, vient des Indes Orientales, en morceaux longs, plus durs, plus peſans & plus compactes que les précédens. Si on ne tient pas très-ſéchement la premiere eſpece, elle eſt ſujette à ſe moiſir & à ſe gâter, ce qui arrive moins à la ſeconde. Quelques Artiſtes adroits rempliſſent, dit on, avec une compoſition, les trous que les vers font à la rhubarbe, colorent l'extérieur des morceaux endommagés avec de la poudre très-fine de rhubarbe, & quelquefois avec des matieres moins cheres, ce qu'ils font ſi habilement, que l'acheteur s'y trompe, à moins qu'il n'examine attentivement chaque morceau en particulier. La bonne rhubarbe eſt celle qui eſt ferme & ſolide, ſe pulvériſe facilement, & après la pulvériſation paroît d'un beau jaune clair, enfin qui donne, lorſqu'on la mâche, une couleur de ſafran à la ſalive, ſans rien laiſſer dans la bouche de viſqueux. Son goût eſt un peu âcre, amer, & aſtringent; & ſon odeur eſt légérement aromatique.

La rhubarbe eſt un doux purgatif: elle opere ſans

cauſer d'irritation; on peut la donner en toute ſûreté aux femmes groſſes & aux enfans. Outre la qualité purgative, on lui attribue de l'aſtriction, au moyen de quoi elle fortifie le ton des fibres de l'eſtomac & des inteſtins, & devient très-efficace dans les diarrhées & les maladies qui proviennent du relâchement des fibres. La rhubarbe en ſubſtance agit plus puiſſamment, comme purgatif, qu'aucune de ſes préparations.

Les teintures aqueuſes purgent plus que les teintures ſpiritueuſes; mais celles ci contiennent, dans un plus grand degré de perfection, les vertus aromatiques, aſtringentes & fortifiantes de la rhubarbe. La doſe néceſſaire pour purger, eſt depuis un ſcrupule juſqu'à un gros ou plus.

En Angleterre on préfere la rhubarbe de Turquie à celle des Indes Orientales, quoique cette derniere ſoit auſſi bonne que l'autre, du moins pour certains uſages: elle eſt ſenſiblement plus aſtringente, mais elle a un peu moins d'odeur aromatique. Les teintures qu'on tire de toutes les deux avec l'eſprit-de-vin, ont à-peu-près le même goût; en diſtillant ce menſtrue, l'extrait qui reſte après la teinture de la rhubarbe des Indes, eſt conſidérablement le plus fort. Elles viennent toutes les deux dans le même climat, & ſont, ſelon toute apparence, les racines de la même plante que l'on cueille en différentes ſaiſons, ou que l'on apprête d'une façon différente.

RHAMNUS Catharticus, *voyez* Spina cervina.

RHAPONTICI *radix. Rhabarbarum Dioſcoridis & antiquorum.* Tourn. RHEUM RHAPONTICUM. L. Le Rhapontic; herbe vivace qui croît naturellement dans pluſieurs contrées de l'Aſie. *Uſ.* ſa racine.

Proſper Alpin a apporté cette plante en Europe vers l'année 1610: elle ſupporte les hivers les plus rudes de ce climat. Sa racine (qui paroît évidemment avoir été la rhubarbe des anciens) eſt confondue par bien des gens avec la rhubarbe des modernes, quoiqu'il y ait entr'elles une différence conſidérable tant pour l'apparence que pour les qualités. Le rhapontique eſt d'une couleur ſombre à l'extérieur, & d'un tiſſu ſpongieux: il a conſidérablement plus d'aſtriction que la rhubarbe, mais il eſt

moins purgatif ; pour qu'il purge, il faut en donner juſqu'à deux ou trois gros.

RHUS Obſoniorum, *voyez* Sumach.

RIBESIA. *Ribes vulgaris fructu rubro Raii.* RIBES RUBRUM. L. Le groſelier rouge ; arbriſſeau qui croît naturellement dans les contrées ſeptentrionales de l'Europe. *Uſ.* ſes fruits.

Les groſeilles rouges ont une ſaveur douce, mêlée d'un acide qui eſt aſſez agréable au palais & à l'eſtomac : elles ſont rafraîchiſſantes ; leur ſuc exprimé & épaiſſi à la conſiſtance du rob faiſoit autrefois partie des médicamens ; aujourd'hui on emploie ce fruit pour la table, plus que pour les uſages de la Médecine.

ROSA *pallida. Roſa rubra pallidior.* C. B. Le roſier qui porte les roſes pâles. *Uſ.* ſes fleurs prêtes à demi épanouies.

L'odeur de cette roſe eſt très-agréable, & plaît univerſellement ; ſon goût eſt un peu amer & légérement âcre ; ſi on diſtille cette roſe avec de l'eau, elle fournit une petite quantité d'huile, dont l'odeur reſſemble exactement à celle des roſes. Cette huile & l'eau diſtillée ſont des cordiaux très-utiles & très-agréables. Hoffman les recommande comme étant d'une efficacité ſinguliere pour fortifier, égayer, calmer les douleurs, ce qu'elles ſont ſans exciter de chaleur, & même s'il y en a une trop grande, elles la diminuent. Les roſes pâles, outre leur vertu cordiale & aromatique qui réſide dans leurs parties volatiles, en ont encore une autre, celle d'être légérement purgatives, & celle-ci exiſte toute entiere dans la décoction qui reſte après la diſtillation : cette décoction jointe à une certaine quantité de ſucre, forme un ſirop relâchant, fort agréable, & qui pendant long-tems a fait partie des médicamens officinaux.

ROSA *rubra. Roſa rubra multiplex.* C. B. ROSA GALLICA. L. Le roſier de Provins à fleurs rouges, ſimples ; le même roſier à fleurs doubles ; arbriſſeau cultivé dans preſque toute l'Europe. *Uſ.* ſes fleurs.

Cette roſe a très-peu de l'odeur de la précédente, & au lieu d'être purgative, elle a une légere aſtriction, principalement avant que la fleur ſoit épanouie ; ſi l'ex-

ficcation ſe fait promptement, cette vertu eſt augmentée: ſi au contraire elle ſe fait lentement, elle eſt diminuée, & la couleur ſe perd en partie.

ROSMARINI *folia, ſummitates & flores Anthos dicti. Roſmarinus hortenſis anguſtiore folio.* C.B. ROSMARINUS OFFICINALIS. L. Le romarin; arbriſſeau qui croît naturellement dans les montagnes de pluſieurs contrées de l'Europe. *Uſ.* ſes feuilles, ſes ſommités & ſes fleurs.

Le romarin a une odeur agréable, & une ſaveur chaude, irritante & un peu amere, qui approche de celle de la lavande; les feuilles & les ſommités ſont plus actives; enſuite vient le calice de la fleur; les fleurs elles-mêmes ſont beaucoup plus foibles, mais plus agréables. Les liqueurs aqueuſes acquierent par l'infuſion une grande partie des vertus des feuilles du romarin, & les élevent dans la diſtillation; dans cette opération il monte avec l'eau une grande quantité d'huile eſſentielle, d'une odeur vive, agréable & pénétrante. L'eſprit-de-vin ſe charge de toute l'odeur aromatique du romarin, mais il n'en enleve que très-peu dans la diſtillation; c'eſt par cette raiſon que la réſine qui reſte après la diſtillation de l'eſprit-de-vin, eſt un excellent aromatique, & contient abondamment les vertus particulieres à cette plante.

Les fleurs du romarin communiquent à l'eſprit-de-vin une grande partie de leur odeur dans la diſtillation: elles en conſervent peu dans les liqueurs aqueuſes; & ſi on les pile, ou qu'on les écraſe, l'odeur ſe perd entierement.

RUBIÆ *tinctorum radix. Rubia tinctorum ſativa.* C. B. RUBIA TINCTORUM. L. La garence; herbe vivace qui croît naturellement en Languedoc & en Italie. *Uſ.* ſa racine.

La racine de garence a un goût douçâtre, mêlé d'un peu d'amertume: elle paſſe pour un médicament aſtringent & apéritif; auſſi eſt-elle une des cinq racines nommées ſpécialement apéritives; on la recommande même dans les obſtructions des viſceres, & ſur-tout dans les embarras des vaiſſeaux des reins, dans les extravaſations du ſang occaſionnées par des chûtes ou des contuſions, dans la jauniſſe & au commencement des hydropiſies.

Il eſt à remarquer que cette racine priſe intérieurement

ment communique à l'urine une couleur rouge foncée, colore de même les os, particulierement les plus ſolides, tant en dedans qu'en dehors, ſans que les parties charnues & cartilagineuſes ſouffrent aucune altération. Quelques-uns de ces os tenus en macération dans de l'eau pendant pluſieurs ſemaines de ſuite, & d'autres qui avoient ſéjourné & bouilli dans de l'eſprit-de-vin, n'ont rien perdu de leur couleur, & n'ont communiqué aucune teinture à ces liqueurs. Les parties de cette racine paroiſſent extrêmement ſubtiles, ce qui doit exciter à chercher quelles ſont les vertus & les effets d'un médicament qui parvient juſques dans les plus petits vaiſſeaux de la ſubſtance oſſeuſe.

RUBI *Idæi fructus. Rubus idæus ſpinoſus.* C. B. RUBUS IDÆUS. L. Le framboiſier; arbriſſeau qui croît naturellement dans les Alpes, ſur les montagnes des contrées méridionales de l'Europe. *Uſ.* ſon fruit.

Les framboiſes ont une ſaveur douce, accompagnée d'une odeur agréable, qui les fait rechercher. Quant à leurs vertus, elles rafraîchiſſent, fortifient les viſceres & favoriſent les excrétions naturelles. On prépare avec leur ſuc un ſirop agréable.

RUBI *vulgaris folia, fructus. Rubus vulgaris ſive Rubus fructu nigro.* C. B. RUBUS FRUCTICOSUS. L. La ronce; arbriſſeau qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, & ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes feuilles & ſon fruit.

Ce fruit n'a ni le goût ni l'odeur agréables; les feuilles ſont un peu aſtringentes.

RUSCI *ſive Bruſci radix. Ruſcus myrtifolius aculeatus.* Tourn. RUSCUS ACULEATUS. L. Le petit houx; arbriſſeau qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſa racine.

La racine a un goût douçâtre, ſuivi d'un peu d'amertume: c'eſt une des cinq racines apéritives, & elle entre ſouvent dans les apozemes, & les boiſſons qu'on preſcrit pour détruire les légeres obſtructions des viſceres, purifier les humeurs, & favoriſer les ſécrétions.

RUTÆ *folia, ſemen. Ruta hortenſis latifolia.* C. B. RUTA GRAVEOLENS. L. La rue; plante ligneuſe, vivace, qui croît naturellement dans les contrées méri-

dionales de l'Europe. *Uſ.* les feuilles & les graines.

La rue a une odeur forte & déſagréable ; ſa ſaveur pénétrante tire ſur l'amer. Les feuilles ont une ſi grande âcreté, qu'elles enflamment la peau, quand on les manie beaucoup. Elles ſont fort irritantes, déterſives & atténuantes ; de-là vient que dans les conſtitutions phlegmatiques elles accélerent la circulation, atténuent les humeurs viſqueuſes, diſſipent les obſtructions des glandes excrétoires, & favoriſent les ſécrétions. Les Auteurs de matiere médicale vantent beaucoup les vertus de cette plante. Boërhaave en fait un très-grand cas, particuliérement de l'huile eſſentielle, & de l'eau diſtillée & cohobée ; après avoir donné des éloges un peu outrés à d'autres eaux préparées de cette maniere, il ajoute que, par rapport à la rue, ſon mérite eſt au-deſſus de tous les éloges qu'il en peut faire. Quel médicament, dit-il, peut être plus efficace pour procurer la tranſpiration & la ſueur, pour la guériſon des paſſions hyſtériques, des épilepſies, & pour chaſſer du corps diverſes eſpeces de venins ou virus ; quoi qu'il en ſoit de l'utilité de la rue dans les deux derniers cas, on ne ſçauroit diſconvenir qu'elle produit de très-bons effets dans les autres. L'eau cohobée n'en eſt cependant pas la préparation la plus efficace. (Voyez part. iv.)

L'extrait fait avec l'eſprit-de-vin rectifié contient, ſous un petit volume, toutes les vertus de la rue ; car ce menſtrue ſe charge, dans l'infuſion, & de l'odeur, & de la ſaveur irritante de la rue ; mais les principes de la ſaveur ne montent pas avec l'eau dans la diſtillation : l'odeur qui lui eſt particuliere, & ſes principes échauffans s'élevent avec l'eau, ſans ſon amertume & ſans les principes qui la rendent irritante.

SABINÆ *folia ſeu ſummitates. Sabina folio tamariſci Dioſcoridis.* C. B. JUNIPERUS SABINA. L. La ſabine ; arbriſſeau qui croît naturellement en Portugal, en Italie, dans le Levant, en Sibérie. *Uſ.* les feuilles.

Les feuilles de ſabine ont une ſaveur amere, âcre, mordante, & une odeur forte & déſagréable ; étant diſtillées avec l'eau, elles rendent une plus grande quantité d'huile eſſentielle, qu'aucun autre végétal connu, ſi on en excepte les pins.

La ſabine eſt un médicament âcre, échauffant, irritant & apéritif, capable d'exciter la ſécrétion, de faire ſuer, uriner, & de favoriſer toutes les ſécrétions des glandes.

Son huile diſtillée eſt un des plus forts emménagogues; on remarque qu'elle produit d'excellens effets dans les obſtructions de la matrice & des autres viſceres, lorſqu'elles ont pour cauſe ou le relâchement & la foibleſſe des vaiſſeaux, ou des humeurs viſqueuſes, froides, & qui ne circulent pas.

SACCHARUM *album*, le ſucre blanc.

SACCHARUM *puriſſimum*, le ſucre royal ou ſuperfin.

SACCHARUM *rubrum*, le gros ſucre.

SACCHARUM *candum*, le ſucre candi.

Le ſucre eſt le ſel eſſentiel d'une eſpece de canne ou roſeau nommé *arundo ſaccharifera.* C. B. SACCHARUM OFFICINARUM. L. Canne à ſucre; plante vivace qui croît dans les Indes Orientales & Occidentales.

Après que l'on a exprimé le ſuc de la tige de la canne à ſucre, on le clarifie en y ajoutant de l'eau de chaux (ſans quoi il ne prendroit pas la forme du ſucre proprement dit), & on le fait bouillir juſqu'à une certaine conſiſtance; pour lors on ôte le mêlange de deſſus le feu; auſſi-tôt le ſucre paroît ſous la forme concrete, & laiſſe après lui une matiere groſſiere & onctueuſe, qu'on appelle melaſſe. Comme le ſucre, dans cet état, eſt brun, & contient encore beaucoup de matieres étrangeres, on le purifie en le mettant dans des moules coniques renverſés, ſur la baſe deſquels on verſe de la terre argilleuſe, détrempée dans de l'eau, & bien humectée. L'eau ſe filtre doucement au-travers du ſucre, & emporte avec elle une quantité conſidérable de la matiere groſſiere & onctueuſe. En Europe, les raffineurs font fondre ce ſucre dans de l'eau, puis ils le clarifient avec des blancs d'œufs; ils l'écument, & après l'avoir laiſſé évaporer pendant un certain tems, ils le verſent dans des moules; auſſi-tôt qu'il a pris la forme ſolide, & que l'eau s'eſt écoulée, on étend ſur la ſurface une terre argilleuſe, délayée dans de l'eau comme aupara-

vant. En répétant ce procédé, on a le ſucre doublement raffiné, ou ſucre royal.

Pour avoir du ſucre candi, on fait bouillir une diſſolution de ſucre juſqu'à une certaine épaiſſeur, & en la tenant dans un endroit chaud, & dans un vaſe où l'on met en-travers de petites baguettes afin que le ſucre s'y fige, il ſe forme des criſtaux bruns ou blancs, ſelon que le ſucre a été plus ou moins purifié.

On connoît aſſez l'uſage du ſucre comme ſubſtance propre à rendre les alimens plus doux, & à leur donner une ſaveur agréable. Le ſucre le moins pur contient une matiere onctueuſe ou huileuſe, qui le rend émollient & relâchant. Le ſucre candi ne ſe fond qu'avec peine; c'eſt pourquoi il convient davantage, quand on a beſoin d'une ſubſtance douce, lubréfiante, qui ne ſe fonde que lentement dans la bouche.

SAGAPENUM; la gomme ſagapenum eſt un ſuc concret qu'on apporte d'Alexandrie en groſſes maſſes ou en larmes.

Cette gomme eſt jaune à l'extérieur; le dedans eſt un peu plus pâle, & tranſparent comme de la corne; quand on la manie, elle s'amollit & s'attache aux doigts; ſa ſaveur eſt chaude, irritante: elle a une odeur déſagréable, que quelques-uns comparent à celle du poireau, d'autres à un mêlange d'aſſa fætida & de galbanum. Le ſagapenum eſt un apéritif & un déſobſtruant efficace. On l'ordonne fréquemment tout ſeul, ou avec la gomme ammoniac, ou le galbanum, pour détruire les obſtructions des viſceres, & dans les maladies hyſtériques qui proviennent de retard ou ſuppreſſion de regles. Elle déterge les vaiſſeaux pulmonaires, & produit des effets très-ſalutaires dans les aſthmes, où les poumons ſont ſurchargés d'un phlegme viſqueux. Elle s'adminiſtre très-facilement ſous la forme de pilules; on peut en donner tous les ſoirs, ou même plus ſouvent, depuis deux ou trois grains juſqu'à un demi-gros. Quand cette gomme eſt rare, les Droguiſtes vendent à ſa place des morceaux de bdellium noir, & on ne s'en apperçoit pas facilement.

SAGO, le ſagou; c'eſt la partie médullaire d'un arbre nommé *palmam referens arbor farinifera*; on croit

que c'eſt un palmier. Les Indiens la broient, & s'en font du pain.

On apporte le ſagou en petits grains deſſéchés : il eſt un peu nourriſſant, mais peut être moins que notre froment.

SAL *Ammoniacum*, le ſel ammoniac.

C'eſt une ſubſtance ſolide, ſaline, artificielle, que l'on prépare en Egypte, en ſublimant la ſuie des excrémens des animaux On l'apporte en gros gâteaux ronds, convexes d'un côté, & concaves de l'autre, & quelquefois en pains d'une figure conique ; quand on les caſſe, ils paroiſſent compoſés de filets ou ſtries tranſverſales. Les meilleurs ſont preſque tranſparens, ſans couleur, & ſans aucunes impuretés viſibles ; les plus communs ſont d'un gris jaunâtre, & quelquefois noirs à l'extérieur, ſuivant que la matiere eſt plus ou moins pure. Ce ſel a un goût âcre & pénétrant : il ſe diſſout dans le double de ſon poids d'eau, ou dans un peu moins ; & en faiſant évaporer une partie du menſtrue, on le voit prendre la forme de longues aigui les brillantes ou de feuilles minces fibreuſes ſemblables à des plumes.

Les expériences ont fait voir que le ſel ammoniac eſt un compoſé d'acide marin uni à un alkali volatil. Si on mêle ce ſel avec des ſels fixes, ou des terres abſorbantes, & qu'on l'expoſe à un feu modéré, il ſe ſublime une grande quantité d'un ſel volatil pur, & l'acide reſte uni avec la ſubſtance qui a ſervi d'intermède. Quand on emploie de la chaux dans ce procédé, il s'éleve un eſprit volatil extrêmement pénétrant ; mais on n'a pas ce ſel ſous la forme ſolide ; le ſel ammoniac étant expoſé ſeul, a une chaleur conſidérable, il ſe ſublime entierement, ſans rien perdre de ſes premieres propriétés ; lorſqu'il ſe trouve broyé avec certaines ſubſtances métalliques, il en éleve une partie avec lui, & forme avec le reſtant une maſſe qui ſe liquéfie promptement, étant expoſée à l'air humide : ce qui reſſemble, à bien des égards, à une forte diſſolution de ce métal, faite immédiatement dans l'eſprit-de ſel.

Le ſel ammoniac pur eſt un ſel neutre parfait, capable d'atténuer les humeurs viſqueuſes, & de favoriſer la

tranſpiration ou l'écoulement des urines, ſelon l'état où ſe trouve le malade, ou la maniere dont il ſe conduit pendant l'opération du remede. Si on prend un gros de ce ſel diſſous dans de l'eau, & qu'on ſe tienne chaudement, il eſt communément ſudorifique; ſon action eſt déterminée vers les reins, ſi le malade s'exerce avec modération, ou qu'il ſe promene à l'air libre; une forte doſe relâche doucement le ventre, & une plus grande devient émétique.

Pluſieurs Auteurs recommandent ce ſel comme un excellent fébrifuge; & quelques-uns le diſent un grand remede dans la guériſon des fievres intermittentes. Il eſt ſans contredit un excellent apéritif, & il paroît qu'il paſſe juſque dans les vaiſſeaux les plus déliés; on peut, à raiſon de ces propriétés, le donner pour ces fievres & avec ſuccès dans certains cas, ſoit ſeul, ſoit uni avec des amers ou avec le quinquina, lorſqu'on craint que celui-ci étant employé ſeul, n'augmente les obſtructions déja formées, ou bien n'en faſſe naître. Le ſel ammoniac s'emploie quelquefois à l'extérieur, comme antiſeptique, & en lotions ou fomentations, contre les tumeurs œdémateuſes, en gargariſmes dans les inflammations des gencives, & pour atténuer on diſſoudre le mucus épais & viſqueux.

SAL *catharticum amarum*, le ſel cathartique amer, ſel cathartique d'Angleterre, ſel d'Epſom.

On retire ce ſel de la liqueur ſaline qui reſte après la cryſtalliſation du ſel commun. On l'a préparé d'abord pour le ſubſtituer au ſel des eaux d'Epſom, & aux eaux minérales purgatives: il n'en differe pas beaucoup, tant en qualités qu'en vertus. On le trouve ordinairement en petits cryſtaux, qui reſſemblent à la neige. Si on le diſſout dans l'eau, & qu'on le faſſe cryſtalliſer de nouveau, il s'épaiſſit; & quand la cryſtalliſation eſt bien conduite, il forme des cryſtaux fort gros, qui ſont des priſmes à angles droits, & reſſemblent aux cryſtaux du ſel artificiel de Glauber, pour lequel on le vend quelquefois.

Tous ces ſels ont une ſaveur pénétrante, qui tire ſur l'amer: ils ſe diſſolvent dans une quantité d'eau, moindre que la moitié de leur poids; quand on les expoſe à une

chaleur modérée, ils ſe fondent, forment de petites bulles, & ſe changent bientôt en une maſſe blanche & ſpongieuſe, avec perte de la moitié de leur poids pour le moins : cette chaux a un goût plus amer que celui des ſels primitifs, & elle ſe diſſout preſque entierement dans l'eau. C'eſt principalement l'acide vitriolique qui entre dans la compoſition de ces ſels ; & la baſe du ſel cathartique amer fait par la nature, eſt une terre abſorbante fine ; celle du ſel artificiel eſt un ſel alkali, le même qui ſert de baſe au ſel marin ; de-là vient qu'il ne s'opere aucun changement lorſqu'on mêle des ſels alkalis à une diſſolution de ſels de Glauber ; au lieu que ſi on ajoute des ſels alkalis dans une diſſolution des ſels qu'on retire des eaux purgatives, ou de la partie amere de l'eau de mer, la diſſolution devient laiteuſe, la terre ſe précipite, & le ſel alkali prend ſa place.

Le ſel cathartique eſt un bon purgatif, dont l'action eſt modérée, ſuffiſante, ſans danger ni incommodité ; il n'occaſionne ni tranchées, ni maux d'eſtomac, ni aucun des autres accidens qui n'accompagnent que trop ſouvent l'uſage des purgatifs réſineux. On en peut faire diſſoudre ſix ou huit gros pour une doſe dans une quantité d'eau ſuffiſante, & quatre ou cinq gros ou plus dans une chopine d'eau purgative. On peut faire prendre ces boiſſons de maniere qu'elles procurent des évacuations par les autres émunctoires ; ſi on tient le malade chaudement, elles exciteront la ſueur, & elles le feront uriner, s'il ſe promene à l'air frais.

SAL *commune*, le ſel commun, le ſel aſſaiſonnement. C'eſt un ſel neutre, qui differe de la plûpart des autres ſels de cette nature, en ce qu'il fait naître la ſoif, lorſqu'on en ptend intérieurement une certaine quantité. Il ſe diſſout dans moins de trois fois ſon poids d'eau ; la diſſolution évaporée lentement donne des cryſtaux cubiques, qui s'uniſſent enſemble ſous la forme de pyramides creuſes tronquées ; lorſqu'on l'expoſe au feu, il décrépite ou, comme l'on dit, il petille & ſaute en éclats ; bientôt après il ſe fond, & paroît fluide comme l'eau. Une petite quantité de ce ſel ajouté à l'acide nitreux, rend celui-ci capable de diſſoudre l'or, mais incapable d'attaquer

l'argent ; ſi on verſe une diſſolution d'argent dans une liqueur où il y ait du ſel marin, même en très-petite quantité, la liqueur devient auſſi-tôt trouble & blanche, & l'argent ſe précipite.

Le ſel commun ſe trouve dans les entrailles de la terre en forme ſolide, & diſſous dans les eaux de la mer ou des ſources ſalines.

SAL *Gemmæ*, le ſel gemme ou foſſile.

Ce ſel ſe trouve dans pluſieurs parties de l'univers, mais en plus grande abondance dans certaines mines profondes d'une étendue prodigieuſe, ſituées près de Cracovie en Pologne ; on en trouve auſſi en Angleterre, & particulierement dans la province nommée Cheshire. Il eſt ordinairement très-dur, quelquefois d'un blanc de neige opaque, quelquefois bleu, rouge, verd, & d'autres couleurs. Il paroît parfaitement tranſparent & ſans couleur lorſqu'il eſt pur ; on purifie les autres eſpeces en les faiſant fondre dans l'eau, & en les faiſant enſuite cryſtalliſer, afin de les rendre propres pour les uſages ordinaires auxquels on emploie le ſel marin.

SAL *Marinum*, le ſel marin, le ſel qu'on retire de l'eau de mer & des ſources ſalines.

Les eaux de la mer rendent depuis un cinquantieme juſqu'à un trentieme de leur poids de ſel commun. Il y a pluſieurs ſources dont l'eau en donne davantage, & même plus d'un tiers de ſon poids.

On emploie deux procédés différens pour retirer le ſel commun des eaux qui le tiennent en diſſolution, ou par une prompte évaporation du fluide aqueux, juſqu'à ce que le ſel commence à prendre la forme concrete, & à tomber en grains au fond du vaiſſeau, d'où on le retire pour le mettre dans des vaiſſeaux convenables, afin de le ſéparer d'avec la ſaumure ; ou par une évaporation lente & graduelle, qu'on continue ſeulement juſqu'à ce qu'il ſe forme une croute ſaline à la ſurface de la liqueur ; & alors ſi on ôte le feu, il commence bientôt à ſe former des cryſtaux d'une figure cubique. Dans les climats chauds, ces deux procédés s'exécutent par la chaleur du ſoleil. Les ſels qu'on obtient de ces deux manieres, ſont très-différens : celui qu'on a d'une évaporation ſubite,

eſt ſujet à tomber en *deliquium*, c'eſt-à-dire à ſe fondre quand il ſe trouve expoſé à un air humide, inconvénient que le ſel cryſtalliſé n'éprouve pas. On trouve que ce dernier vaut mieux auſſi pour préſerver la viande de corruption, & pour différens autres uſages.

Le ſel commun arrête la fermentation, & empêche la putréfaction des ſubſtances animales & végétales ; on prétend qu'il a le même effet ſur les alimens dans l'eſtomac. On penſe encore que ce ſel, pris en petite quantité, eſt échauffant, rend l'habitude du corps plus ſeche, augmente l'appétit, & favoriſe la digeſtion ; ſi on en donne une forte doſe, par exemple une demi-once, il devient un purgatif. Il s'emploie quelquefois pour arrêter l'action des émétiques, & pour les faire agir par les ſelles ; on en met auſſi dans les lavemens pour les rendre plus actifs & plus évacuans.

SALVIÆ *folia. Salvia major.* C. B. SALVIA OFFICINALIS. L. La ſauge ordinaire ; plante ligneuſe, vivace, qui croît naturellement dans les contrées méridionales de l'Europe. *Uſ.* les feuilles.

SALVIÆ *hortenſis minoris folia & ſummitates. Salvia minor aurita & non aurita.* C. B. C'eſt une variété de l'eſpece précédente. La petite ſauge, ou la ſauge à petite feuille ; plante ligneuſe, vivace, qui croît naturellement dans les mêmes lieux que l'eſpece précédente. *Uſ.* les feuilles.

Les ſauges ſont des plantes aromatiques, modérément chaudes, un peu aſtringentes & ameres : ces qualités ſont à un plus haut degré dans la petite eſpece ; mais la grande eſt plus agréable. Pluſieurs Auteurs de matiere médicale ont eu une haute idée des vertus de la ſauge, & ils en dérivent le nom des qualités ſalutaires qu'on lui ſuppoſe (*Salvia*, *ſalvatrix*) ; mais ſes vertus réelles ſont d'échauffer modérément, de fortifier les vaiſſeaux ; ce qui fait que dans les conſtitutions froides & phlegmatiques, elle excite l'appétit, favoriſe les ſécrétions naturelles, & devient utile dans les cas où le ſyſtême des nerfs eſt affoibli & relâché. Pour que ce médicament produiſe plus ſûrement ces divers effets, il eſt à propos de faire prendre ou l'infuſion théiforme des feuilles ſe-

ches, ou une doſe convenable d'une teinture ou d'un extrait faits avec les feuilles de ſauge & l'eſprit-de-vin. Ces préparations contiennent toutes les vertus de la plante; l'eau diſtillée & l'huile eſſentielle ne ſont qu'échauffantes & aromatiques, ſans participer nullement de ſon âpreté ou amertume. Les infuſions des feuilles de ſauge dans l'eau, auxquelles on ajoute un peu de jus de limon, font une boiſſon délayante, ſalutaire dans les fievres: elle eſt d'une belle couleur, & aſſez agréable au goût.

SALVIÆ *ſylveſtris folia. Scoroditis ſive Scordium foliis ſalviæ.* J. B. TEUCRIUM SCORODONIA. L. La ſauge ſauvage; herbe vivace qui croît naturellement en Allemagne, en Suiſſe, en Angleterre, en France, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

Par ſa ſaveur, ſon odeur & ſes vertus médicinales, cette plante approche plus du ſcordium que de la ſauge: elle eſt moins déſagréable que le ſcordium, mais plus gracieuſe que la ſauge.

SAMBUCI *folia, cortex, flores, baccæ. Sambucus fructu in umbella nigro.* C. B. SAMBUCUS NIGRA. L. Le ſureau; arbriſſeau qui croît naturellement en Allemagne, au Japon, il eſt naturaliſé en France, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles, l'écorce, les fleurs & les baies.

L'écorce intérieure du ſureau eſt ordinairement purgative; ſon infuſion faite dans du vin, & ſon ſuc exprimé, pris à la doſe d'une demi-once ou d'une once, purgent, dit-on, légérement; ſi on en donne de plus petites doſes, elles favoriſent toutes les ſécrétions ſéreuſes. Les jeunes pouſſes ou bourgeons nouvellement épanouis purgent & agiſſent ſi vivement, que c'eſt avec raiſon qu'on regarde leur uſage comme dangereux.

Les fleurs ont des qualités très-différentes: leur odeur eſt aromatique & agréable: elles la communiquent à l'eau dans la diſtillation, ainſi qu'aux liqueurs vineuſes & ſpiritueuſes, par l'infuſion. Les baies ont un goût douçâtre qui n'eſt pas déſagréable; ſi on les mange dans leur état naturel, elles nuiſent à l'eſtomac. Le ſuc exprimé, épaiſſi à la conſiſtance du rob, eſt un médicament apéritif & ſalutaire; il détruit les obſtructions des viſceres,

favoriſe les évacuations naturelles, & lorſqu'on en continue long-tems l'uſage, il produit d'excellens effets dans pluſieurs maladies chroniques. Le ſuc de ces baies, qui dans ſon état naturel eſt d'une couleur pourpre, rend d'un rouge foncé les liqueurs ſpiritueuſes dans leſquelles on en met une certaine quantité.

SAMPSUCHUS, *voyez* Majorana.

SANDARACHA, le ſandaraque : c'eſt un foſſile composé d'arſénic & de ſoufre. Voyez *Arſenicum.*

SANGUIS *Draconis*, le ſang-dragon : c'eſt une réſine qu'on apporte des Indes Orientales, & que fournit un arbriſſeau nommé *Lingoum* par Rumpf, & PTEROCARPUS DRACO. L.

Le ſang-dragon ſe trouve dans le commerce, ou en larmes ovales, enveloppées de feuilles d'iris, ou en groſſes maſſes composées de petites larmes. La plûpart des Auteurs de matiere médicale donnent la préférence à la premiere eſpece, quoique la ſeconde ſoit aſſez ſouvent également bonne. Le ſang-dragon des deux eſpeces, qui eſt fin, préſente des ſurfaces liſſes, unies, quand on le caſſe, ils ne contiennent point de parties impures ou étrangeres qui ſoient ſenſibles ; il eſt d'uue couleur rouge, qui ſe change, lorſqu'il eſt pulvériſé, en une belle couleur cramoiſie. On vend quelquefois, pour du ſang-dragon, pluſieurs compoſitions artificielles, teintes avec le vrai ſang-dragon ou le bois de Bréſil ; quelques-unes de ces compoſitions ſe diſſolvent, comme les gommes, dans l'eau ; d'autres pétillent dans le feu ſans s'enflammer ; au lieu que le véritable ſang-dragon ſe fond promptement, s'enflamme, & n'eſt point attaqué par les liqueurs aqueuſes ; il ſe diſſout entierement dans l'eſprit-de-vin, & il teint une grande quantité de ce menſtrue en un rouge foncé : il eſt encore ſoluble dans les huiles exprimées, & leur donne une couleur rouge, moins belle que celle qui leur eſt communiquée par l'orcanette. Cette ſubſtance, dans ſon état naturel, n'a ni odeur ni goût ſenſibles ; lorſqu'elle eſt diſſoute, elle fait ſentir au palais un peu de chaleur & d'irritation. On regarde ordinairement le ſang-dragon comme un léger aſtringent, & cette qualité le fait entrer quelquefois dans

les formules magiſtrales contre l'écoulement involontaire de la ſemence, ſur-tout après les gonorrhées, contre les fleurs blanches, & autres évacuations qu'on peur arrêter ſans danger; il produit, en pareils cas, les effets généraux des réſineux, en épaiſſiſſant légérement les fluides, & en fortifiant un peu les ſolides.

SANICULÆ *ſeu Diapenſiæ folia. Sanicula officinarum.* C. B. SANICULA EUROPÆA. L. La ſanicle; herbe vivace qui croît naturellement dans la plus grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ* les feuilles.

Les feuilles ont une ſaveur herbacée un peu âpre; il y a long-tems qu'elles ſont vantées comme propres à donner la ſanté, ſoit qu'on en faſſe uſage à l'intérieur, ſoit qu'on les applique extérieurement; leurs effets ne ſont, dans aucun cas, aſſez marqués pour mériter que la pratique moderne les emploie.

SANTALUM *album*, le ſantal blanc; c'eſt un bois qu'on apporte des Indes Orientales, en morceaux de la groſſeur de la jambe d'un homme, & d'un blanc pâle; il appartient à un arbriſſeau des Indes Orientales, & ſe nomme *Santalum verum.* Breyn. SANTALUM ALBUM. Rumpf. & L.

La plus grande partie du ſantal blanc qui ſe trouve dans le commerce, n'a ni odeur ni goût, ni aucune autre qualité qui le puiſſe rendre recommandable au Médecin.

SANTALUM *Citrinum*, le ſantal-citron ou jaune.

C'eſt un bois d'un jaune pâle qu'on apporte des Indes Orientales; il a une odeur agréable, & une ſaveur amere & aromatique, accompagnée d'une légere irritation agréable. Ce beau bois pourroit certainement être employé à des uſages très-utiles en Médecine, mais il ſe preſcrit rarement; étant diſtillé avec de l'eau, il donne une huile eſſentielle odoriférante, qui prend la conſiſtance d'un baume quand elle eſt expoſée au froid. Lorſqu'on met du ſantal jaune en digeſtion dans de l'eſprit-de-vin pur, il lui communique une belle teinture jaune. Si on diſtille cette liqueur, l'eſprit s'éleve ſans emporter preſque rien de l'odeur du ſantal. Ce qui reſte dans la cu-

curbite, a autant de vertu qu'en auroit ſix fois autant de ſantal. Hoffman donne cet extrait pour un médicament qui a les vertus de l'*ambre-gris*; il le recommande dans les grandes foibleſſes comme un excellent fortifiant.

SANTALUM *rubrum*, le ſantal rouge.

C'eſt un bois qu'on apporte des Indes Orientales, en gros morceaux compactes, d'un rouge ſombre, preſque noirâtre à l'extérieur, en dedans d'un rouge foncé & brillant. Ce bois n'a aucune odeur ſenſible, & fort peu, ou même point de ſaveur. On l'a recommandé comme un aſtringent modéré, & propre à fortifier le ſiſtême nerveux; mais ces propriétés n'appartiennent qu'au ſantal jaune.

Le ſantal rouge ſert principalement à colorer les médicamens: il communique un rouge foncé à l'eſprit-de-vin, mais ne donne aucune couleur aux liqueurs aqueuſes. Une petite quantité de la réſine de ſantal rouge, extraite par l'eſprit-de-vin, teint d'un beau rouge une grande quantité d'eſprit-de-vin. Il n'y a preſque point d'huile, ſi on en excepte celle de la lavande, à laquelle ce bois communique ſa couleur. M. Geoffroy & d'autres Auteurs avertiſſent que l'on ſubſtitue quelquefois le bois de Bréſil au ſantal rouge; d'autres même ſoupçonnent que ce qu'on vend dans pluſieurs endroits pour du ſantal rouge, n'en eſt point; &, ſelon M. Geoffroy, le ſantal, qu'on vend à Bruxelles ſpécialement, eſt certainement du bois de Bréſil, qui ſe diſtingue du ſantal en ce qu'il communique ſa couleur à l'eau commune.

SANTONICUM, *ſemen contra*, la poudre à vers: c'eſt la ſemence d'une plante nommée *ſemen ſanctum Lob.* ARTEMISIA SANTONICUM. L. Elle eſt vivace, & croît naturellement dans la Tartarie & la Perſe.

Cette graine eſt légere, mêlée de quantité d'enveloppes minces & membraneuſes, d'une couleur jaunâtre, d'une odeur déſagréable, & d'un goût fort amer. Ces graines ſont fort vantées, comme propres à faire périr les vers du corps humain (qualité qui leur eſt commune avec d'autres ſubſtances ameres); on les prend quelquefois intérieurement pour qu'elles produiſent cet effet, & alors on les mêle, ſoit avec des ſirops, ſoit confites

avec du ſucre ; leur goût déſagréable doit empêcher de les donner en poudre ou en décoction. Il eſt rare qu'on trouve, dans le commerce, de la poudre à vers qui ne ſoit pas mêlée avec d'autres ſubſtances.

SAPO *durus. Sapo albus Hiſpanicus*, le ſavon blanc d'Eſpagne ou d'Alicante, le ſavon dur.

SAPO *mollis*, le ſavon mou commun.

SAPO *niger*, le ſavon noir.

Le ſavon eſt compoſé d huiles végétales par expreſſion, ou de graiſſes animales unies à des leſſives alkalines. La premiere eſpece, ou le ſavon blanc dur, ſe fait avec l'huile d'olive la plus pure ; le ſavon mou commun eſt fait avec des huiles plus groſſieres, de la graiſſe, du ſuif, ou un mêlange de toutes ces ſubſtances ; & le ſavon noir ſe fait avec l'huile de baleine.

Le ſavon blanc dur le plus pur eſt la ſeule eſpece qu'on emploie pour l'uſage interne. Ce ſavon trituré avec des ſubſtances huileuſes ou réſineuſes les rend ſolubles dans l'eau ; c'eſt pourquoi il eſt utile de le faire entrer dans les pilules compoſées de réſines : il favoriſe la diſſolution de ces réſines dans l'eſtomac, & leur union avec les fluides animaux. Boerhaave étoit un très-grand partiſan du ſavon : il ordonnoit rarement des pilules réſineuſes ſans y faire entrer du ſavon, à moins qu'un état alkaleſcent ou putride des humeurs n'en contr'indiquât l'uſage. Le ſavon paroît, par la même raiſon, très-propre à fondre les ſubſtances onctueuſes ou huileuſes qui ſe trouvent dans notre corps, à atténuer les humeurs viſqueuſes, à détruire les obſtructions des viſceres, & à déterger tous les vaiſſeaux par où il paſſe. C'eſt auſſi un puiſſant diſſolvant du calcul de la veſſie & en général des concrétions pierreuſes dans l'homme ; une diſſolution de ſavon dans l'eau de chaux eſt un des plus forts diſſolvans qu'on puiſſe prendre intérieurement avec ſécurité ; les vertus de cette compoſition ſont bien plus grandes que celles du ſavon & de l'eau de chaux qu'on prend ſéparément. Voyez les Eſſais d'Edimbourg.

Les ſavons mous ſont plus pénétrans, & ont plus d'âcreté que les ſavons durs. Le ſeul emploi qu'on en faſſe en Médecine eſt pour les uſages externes.

SAPONARIÆ *folia, radix. Saponaria major lævis.* C. B. SAPONARIA OFFICINALIS. L. La ſavoniere; herbe vivace qui croît naturellement dans les contrées tempérées de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* l'herbe & la racine.

Les feuilles de ſaponaire ont un goût amer qui n'eſt pas déſagréable; quand on les bat dans l'eau, il ſe forme une écume ſavonneuſe, que l'on dit produire à-peu-près les mêmes effets que les diſſolutions du ſavon, comme d'ôter de deſſus les habits les taches de graiſſe & d'autres choſes ſemblables. Les racines ont une ſaveur douçâtre, & néanmoins ſont un peu irritantes: elles ont une odeur foible, qui approche de celle de la régliſſe; quand on les met en digeſtion dans l'eſprit de-vin, elles donnent une forte teinture qui ne perd rien de ſon goût ni de ſon odeur, lors même qu'on la fait épaiſſir juſqu'à la conſiſtance d'un extrait. On ſe ſert peu de cette racine, quoique, par ſes qualités ſenſibles, il y ait lieu de la croire un médicament fort efficace: elle eſt fort eſtimée des Médecins Allemands, qui la regardent comme apéritive, fortifiante & ſudorifique. Le College de Wirtemberg, Stahl, Neuman, & d'autres, la préferent à la ſalſepareille.

SARCOCOLLA, la ſarcocolle.

C'eſt un ſuc concret qu'on apporte de la Perſe & de l'Arabie, en petits grains blanchâtres ou jaunes, parmi leſquels il y en a quelques-uns qui ſont rougeâtres, & quelquefois d'un rouge foncé; on préfere les larmes les plus blanches, parce qu'elles ſont les plus récentes. La ſarcocolle a une ſaveur amere, accompagnée d'une eſpece de douceur. Elle ſe diſſout dans les liqueurs aqueuſes, & paroît compoſée principalement d'une ſubſtance gommeuſe, avec laquelle il ſe trouve un peu de matiere réſineuſe. Elle eſt ſpécialement recommnadée comme propre à favoriſer la réunion des plaies, & à cicatriſer les ulceres, ce qui lui a fait donner un nom qui ſignifie colle de chair; mais on convient aujourd'hui que ni ce médicament, ni aucun autre, ne poſſede une telle vertu, & n'a droit à cette dénomination.

SARSAPARILLA, la ſarſepareille: c'eſt la racine d'un arbriſſeau nommé *Smilax aſpera perua,vian ſive Salſa*

parilla. C. B. SMILAX SARSAPARILLA. L. Il croît naturellement au Pérou, au Mexique, au Bréſil, à la Virginie.

Cette racine eſt compoſée d'un grand nombre de longues fibres attachées à une tête: ce chevelu qui eſt la ſeule partie des racines dont on ſe ſerve, a environ la groſſeur d'une plume d'oie, ou un peu davantage; il eſt flexible, & compoſé de fibres qui vont d'un bout à l'autre, de façon qu'on peut les ſéparer dans toute la longueur. Les racines de ſalſepareille ont un goût viſqueux, un peu amer, qui n'eſt pas déſagréable, & ſont ſans odeur. Ce médicament à été apporté pour la premiere fois en Europe par les Eſpagnols en 1563, comme un ſpécifique contre la maladie vénérienne, qui avoit paru un peu auparavant ce tems-là, & contre pluſieurs maladies chroniques opiniâtres. Quels que ſoient les effets qu'il produit dans les climats chauds, il n'a pas réuſſi ici, & on a été juſqu'à dire que la ſalſepareille n'a abſolument aucune vertu; mais quoique ſes effets ne répondent pas à la haute idée qu'on a voulu en donner, l'expérience démontre cependant qu'elle eſt très-ſalutaire comme ſudorifique, dans certains cas où il ne faut pas donner les médicamens qui ont la même vertu, mais jointe avec plus d'âcrété.

La décoction de ſalſepareille & ſon extrait faits dans l'eau ſont les meilleures préparations de ce médicament; on peut prendre pour une doſe, ou une décoction faite avec une demi-once de racine, ou, ce qui eſt équivalent, un gros de ſon extrait.

SASSAFRAS, le ſaſſafras: c'eſt la racine d'un arbre d'Amérique, nommé *arbor ex Floridâ ficulneo folio.* C. B. LAURUS SASSAFRAS. L.

Le ſaſſafras ſe trouve dans le commerce en morceaux longs, droits, fort légers, & d'un tiſſu ſpongieux, couverts d'une écorce raboteuſe & ſpongieuſe, de la couleur de celle du frêne, & d'une couleur de fer rouillé en dedans: elle a une odeur fort agréable, & un goût aromatique, douçâtre & un peu âcre; l'écorce a une ſaveur plus forte que les autres parties; & les racines grêles en ont une plus forte que celle des gros morceaux. Cette racine

racine eſt un remede fortifiant, échauffant & apéritif; on l'emploie fort ſouvent avec beaucoup de ſuccès pour purifier, adoucir le ſang & les humeurs : elle ſe prend en infuſion théiforme, que l'on fait avec la racine rapée ou avec l'écorce.

Il y a des perſonnes auxquelles ces boiſſons portent à la tête, & qu'elles incommodent par leur odeur forte; ſi on craint cet accident, on peut les priver d'une partie de leur odeur en les faiſant bouillir. Une décoction de ſaſſafras, bouillie juſqu'à la conſiſtance d'un extrait, eſt ſimplement amere & un peu aſtringente. Hoffman nous aſſure qu'il a très-ſouvent, & avec beaucoup de ſuccès, donné cet extrait, à la doſe d'un ſcrupule chaque fois, pour fortifier les viſceres dans les cachexies, ſur le déclin des fievres intermittentes, & dans les ſpaſmes hypochondriaques. Par la diſtillation, le ſaſſafras rend une huile très-odoriférante, d'un goût piquant & pénétrant, aſſez peſante (malgré la légéreté de la ſubſtance qui la fournit) pour qu'elle tombe au fond de l'eau. L'eſprit-de-vin ſe charge de tout le goût & de l'odeur du ſaſſafras; il ne s'en éleve rien dans l'évaporation; de-là vient que l'extrait en eſt la préparation la plus efficace, & qui conſerve le plus des qualités du ſaſſafras; & en effet elle contient toutes ſes vertus.

SATUREIÆ *folia. Satureia hortenſis, ſive cunila ſativa Plinii.* C. B. SATUREIA HORTENSIS. L. La ſarriette; herbe annuelle qui croît naturellement dans les contrées méridionales de l'Europe. *Uſ.* les feuilles.

La ſarriette eſt un aromatique très-chaud & très-piquant; étant diſtillée avec l'eau, elle rend une huile eſſentielle ſubtile, d'une odeur pénétrante, & qui a une ſaveur chaude & âcre : elle communique très-peu de ſes vertus, par l'infuſion, aux liqueurs aqueuſes. L'eſprit-de-vin ſe charge de toute l'odeur & de la ſaveur de la plante, mais il n'en enleve rien dans la diſtillation.

SATYRII *maris radix. Orchis morio Mas foliis maculatis.* C. B. ORCHIS MASCULA. L. Le ſatyrion, l'orchis mâle; herbe vivace qui croît naturellement dans les bois de la plus grande partie de l'Europe. *Uſ.* les bulbes ou racines.

Chaque plante a deux bulbes d'une figure ovale, d'une couleur blanchâtre, d'un gout viſqueux un peu doux, & d'une odeur foible & déſagréable. Elles contiennent beaucoup d'un ſuc gluant & glaireux. Quant à leurs vertus, ce ſont celles des autres ſubſtances végétales mucilagineuſes : elles épaiſſiſſent les humeurs ſéreuſes trop liquides, & défendent les ſolides de leur acrimonie ; elles ont encore été vantées, quoiqu'avec trop peu de fondement, comme analeptiques & aphrodiſiaques ; & on les a employées très-ſouvent dans des cas où ces remedes étoient indiqués.

SALEP, *Salab*, *Salop.*

Cette ſubſtance eſt un célebre reſtaurant parmi les Turcs ; on la croit une préparation de la racine de quelque eſpece d'orchis. Elle ſe vend en maſſes ovales d'un blanc jaunâtre & à demi tranſparentes, très-dures, & à-peu-près de la conſiſtance d'une corne : elle a très-peu d'odeur, & ſon goût reſſemble à celui de la gomme tragacanthe. La racine de ſatyrion, bouillie dans de l'eau, enſuite pelée & ſuſpendue à l'air pour ſécher, acquiert exactement la même apparence ; ces racines ainſi préparées ſe diſſolvent dans de l'eau bouillante, & forment un mucilage. M. Geoffroy, le premier qui ait publié cette préparation, la recommande dans les phtiſies, les dyſſenteries bilieuſes, & les maladies de la poitrine qui proviennent d'une acrimonie dans les humeurs.

SAXIFRAGÆ *albæ folia, radix. Saxifraga alba radice granuloſâ.* J. B. SAXIFRAGA GRANULATA. L. La ſaxifrage blanche ; herbe vivace qui croît naturellement ſur les montagnes de l'Europe. *Uſ.* les feuilles & les racines, ou petites bulbes, qui ſont de la groſſeur de grains d'orge mondé.

SAXIFRAGÆ *vulgaris folia, ſemen. Seſeli pratenſe noſtras, Raii.* SESELI CARVIFOLIA. L. La ſaxifrage de prés ; herbe vivace qui croît naturellement en Angleterre. *Uſ.* les feuilles & les graines.

Ces deux plantes ſont peu d'uſage à préſent, malgré les vertus diurétiques, apéritives & lithrontriptiques qu'on leur a attribuées autrefois.

SCABIOSÆ *folia. Scabioſa major, communior, hirſuta, folio laciniato, Raii.* SCABIOSA SUCCISA. L. La ſcabieuſe ; herbe vivace qui croît naturellement dans la plus grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes feuilles.

Les feuilles de ſcabieuſe ont un goût déſagréable, tirant ſur l'amer. Elles ont été recommandées comme un remede apéritif, ſudorifique & expectorant ; mais on n'en fait pas grand cas dans la pratique actuelle.

SCAMMONIUM, la ſcammonée.

C'eſt le ſuc concret ou épaiſſi & ſéché des racines d'une herbe vivace nommée *Scammonia Syriaca.* C. B. CONVOLVULUS SCAMMONIA. L. qui croît naturellement dans pluſieurs contrées de l'Aſie.

La meilleure ſcammonée vient d'Alep, en maſſes légeres, ſpongieuſes, friables, d'une couleur verdâtre luiſante, qui tire ſur le noir ; & d'un gris clair ou blanchâtre lorſqu'elle eſt en poudre.

On apporte de Smyrne une autre eſpece de ſcammonée, qui eſt en morceaux plus compactes & plus peſans, d'une couleur plus foncée, remplie de ſable & d'autres ſubſtances impures. Ce ſuc eſt ordinairement réſineux ; ſur ſix onces l'eſprit-de-vin en diſſout cinq ; le reſtant eſt une ſubſtance mucilagineuſe, mêlée avec des corps étrangers. L'eau-de-vie la diſſout entierement : il n'en laiſſe que les parties impures. Cette eſpece a une odeur foible, déſagréable, & un goût un peu acrimonieux, tirant ſur l'amer.

La ſcammonée eſt un purgatif violent & efficace. Quelques-uns l'ont regardée comme nuiſible, & lui ont attribué pluſieurs mauvaiſes qualités ; ſon opération eſt, dit-on, incertaine ; car une doſe ordinaire ne produit quelquefois aucun effet, au lieu qu'une plus petite, donnée dans d'autres circonſtances, occaſionne des ſuperpurgations dangereuſes. Mais cette différence dans les effets dépend entierement des diverſes circonſtances où le malade ſe trouve, & non d'aucune mauvaiſe qualité, ni de la différence d'action du médicament ; lorſque les inteſtins ſont tapiſſés d'une grande quantité de mucoſité, la ſcammonée paſſe ſans produire aucun effet ; quand le mucus naturel manque, une petite doſe de ſcammonée

ou d'un autre cathartique quelconque irrite & enflamme?
On a eſſayé de diminuer la force de ce médicament, & d'en corriger la prétendue virulence, en l'expoſant à la fumée du ſoufre, en le diſſolvant dans des acides, & par d'autres moyens ſemblables ; mais tout cela ne peut faire autre choſe que détruire, pour ainſi dire, une partie du médicament, ſans cauſer aucun changement dans le reſte.

La ſcammonée en ſubſtance, adminiſtrée comme il faut, n'a pas beſoin de correctif : ſi on la triture avec du ſucre ou avec des amandes, ainſi que nous avons déja recommandé pour les purgatifs réſineux, elle forme un purgatif qui manque rarement d'avoir ſon effet, & dont l'opération eſt douce. On pourroit la diſſoudre également bien en la triturant dans une forte décoction de régliſſe. Le College de Wirtemberg nous aſſure qu'étant traitée ainſi, elle devient un purgatif léger, qui n'eſt point accompagné de tranchées, ni d'aucun autre inconvénient, & pour lors elle n'eſt pas, dit-on, déſagréable au goût. La doſe ordinaire de la ſcammonée eſt depuis trois juſqu'à douze grains.

SCHÆNANTHUS, *voyez* Juncus odoratus.

SCILLÆ *radix. Scilla radice albâ.* C. B. *vel Scilla vulgaris radice rubrâ.* C. B. SCILLA MARITIMA. L. La ſcille ou l'oignon marin ; herbe vivace qui croît naturellement ſur les bords de la mer en Eſpagne, en Italie, en Syrie. *Uſ.* la partie de la racine qu'on nomme bulbe ou oignon.

On doit choiſir l'oignon de ſcille gros, ſain, récent, & rempli d'un ſuc viſqueux. Quelques uns ont préféré la ſcille blanche, d'autres la rouge, quoiqu'elles ſoient toutes deux également bonnes ; la ſeule différence qu'il y ait entr'elles conſiſtant dans la couleur. Cette racine a une ſaveur qui ſouleve l'eſtomac, extrêmement amere & acrimonieuſe ; ſi on la manie beaucoup, elle excorie la peau. Quant à ſes vertus médicinales, elle irrite puiſſamment les ſolides, atténue les humeurs viſqueuſes, & par ces qualités elle excite & favoriſe l'expectoration, l'écoulement des urines, & même la ſueur, ſi le malade ſe tient chaudement ; lorſqu'on en donne une forte doſe, elle fait vomir

ou purge. Ce médicament convient principalement lorſque les premieres voies contiennent des matieres muqueuſes, & que les poumons ſont remplis d'une pituite ou humeur viſqueuſe. Wagner recommande d'en donner avec du nitre dans les enflures hydropiques & dans les maladies des reins : il rapporte pluſieurs cures qu'il a faites, en preſcrivant depuis quatre juſqu'à dix grains de ſcille en poudre pour une doſe, mêlée avec le double de nitre : il dit qu'étant adminiſtrée de cette maniere, elle opere preſque toujours comme diurétique, & qu'il eſt rare qu'elle purge ou faſſe vomir. On doit faire prendre la ſcille en bol ou en pilule, lorſqu'on ne veut pas exciter de vomiſſemens ; la forme liquide eſt ordinairement trop déſagréable pour la plûpart des malades ; on pourroit néanmoins rendre cette derniere forme moins déſagréable, tant au palais qu'à l'eſtomac, en y ajoutant des eaux aromatiques diſtillées. Cette racine communique toute ſa vertu tant aux liqueurs aqueuſes qu'aux liqueurs vineuſes, de même qu'aux acides végétaux.

SCINCORUM *ventres*, le corps des ſcincs.

Le ſcinc, ou ſcinque marin, eſt une eſpece de petit lézard qui vit ſur les bords du Nil. On le recommande comme un très-puiſſant fortifiant ; nous ignorons quelles ſont ſes vertus quand on l'emploie récent, comme font les Egyptiens ; mais il n'en a point dans l'état où nous l'avons ; il ſert ſeulement à augmenter les ingrédiens du mithridate, & ſans aucune utilité.

SCLAREA, *voyez* Horminum.

SCOLOPENDRIUM, *voyez* Lingua cervina.

SCORDII *folia. Chamædrys paluſtris caneſcens.* Tourn. TEUCRIUM SCORDIUM. L. Le ſcordium, la germandrée ; herbe vivace qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe. *Uſ.* les feuilles.

Cette plante a un goût amer, & une odeur forte & déſagréable. On en fait peu de cas dans la pratique moderne, quoiqu'on l'ait vantée autrefois comme déſobſtruante ou fondante, diurétique & ſudorifique.

SCORZONERÆ *radix. Scorzonera latifolia ſinuata.* C. B. SCORZONERA HISPANICA. L. La ſcorſo-

nere ; herbe vivace qui croît naturellement en Eſpagne & en Sibérie. *Uſ.* la racine.

Les racines de ſcorſonere contiennent beaucoup de ſuc laiteux, d'un goût un peu âpre, tirant ſur l'amer, & pourroient par conſéquent être de quelque utilité pour fortifier les viſceres, & favoriſer les ſécrétions ſéreuſes. Elles étoient fort employées autrefois comme alexipharmaques, & pour faire ſortir la rougeole & la petite vérole ; mais aujourd'hui on en fait peu de cas en général.

SCROPHULARIÆ *vulgaris folia, radix. Scrophularia nodoſa, fœtida.* C. B. SCROPHULARIA NODOSA. L. La ſcrophulaire ; herbe vivace qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles & les racines.

Les racines de cette plante ont de petits nœuds ou protubérances à leur ſurface ; elles ſont blanches ; ſes nœuds lui ont valu la réputation d'un remede ſalutaire contre les maladies ſcrophuleuſes & les hémorrhoïdes ; mais les Praticiens modernes n'en attendent pas d'auſſi grands effets. Elle a une odeur foible, déſagréable, & un goût un peu amer qui ſouleve l'eſtomac.

SCROPHULARIÆ *aquaticæ majoris folia. Scrophularia maxima radice fibroſâ.* J. B. SCROPHULARIA AQUATICA. L. La grande ſcrophulaire aquatique ; herbe biſannuelle qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpéc. aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

Les feuilles de la ſcrophulaire d'eau ont un goût amer, & une odeur déſagréable ; on les recommande principalement comme propres à corriger l'odeur & le goût du ſéné, quoique ce ſoit ſans fondement. Voyez *Sena*.

SEBESTENA, les ſébeſtes : ce ſont les fruits d'un arbre nommé *Myxa ſive ſebeſta.* J. B. CORDIA MYXA. L. Il croît naturellement dans les Indes Orientales & en Egypte.

Les ſébeſtes ſont d'un brun noirâtre, avec des coques ou calices blanchâtres ou cendrés ; ils ont une chair mielleuſe qui contient un ou deux noyaux. Ce fruit a une ſaveur viſqueuſe & douce ; auſſi l'emploie-t-on pour

adoucir les humeurs acrimonieuſes, dans certains enrouemens, & dans des toux qui proviennent d'humeurs âcres & trop liquides.

SECALE. *Secale Hybernum vel majus.* C. B. SECALE CEREALE. L. Le ſeigle; herbe annuelle cultivée dans la plus grande partie de l'Europe. *Uſ.* les ſemences.

On fait peu d'uſage du ſeigle comme médicament; mais il paſſe pour un aliment plus déterſif que la plûpart des autres grains.

SEDI *majoris ſeu ſemper vivi majoris folia. Sedum majus vulgare.* C. B. SEDUM TELEPHIUM. L. La grande joubarbe; herbe vivace qui croît naturellement dans une partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

On recommande la joubarbe comme rafraîchiſſante, quoique ſes qualités ſenſibles ne confirment point cette vertu. Le ſuc de cette plante purifié par la filtration, eſt jaunâtre; ſi on le mêle avec une égale quantité d'eſprit-de-vin, il forme un très-beau *coagulum* blanc & léger, ſemblable aux pommades les plus fines. Il eſt extrêmement volatil; & quand on l'expoſe à l'air, après en avoir ſéparé le phlegme aqueux, il s'exhale bientôt entierement. De-là on conclut (dans l'ouvrage qui a pour titre, *Medicor. Sileſiac. Satiræ*) que la joubarbe contient un ſel volatil alkalin; mais il y a pluſieurs ſubſtances différentes de ces ſels, qui ſe coagulent avec l'eſprit-de-vin.

SEMPER VIVUM, *voyez* Sedum.

SENA, le ſéné; ce ſont les feuilles d'un arbriſſeau nommé par C. Bauhin, *Sena Alexandrina foliis acutis.* C.B. CASSIA SENNA. L. Le ſéné; herbe annuelle qui croît naturellement en Egypte. *Uſ.* les feuilles & l'enveloppe membraneuſe des ſemences.

Les feuilles de ſéné ſont oblongues, pointues au bout, larges environ d'un quart de pouce, longues à-peu-près d'un pouce, d'un verd brillant jaunâtre, d'une odeur foible, qui n'eſt pas fort déſagréable, & d'un goût un peu âcre, qui tire ſur l'amer & ſouleve l'eſtomac. Il y a une eſpece de ſéné moins bonne que la premiere, qu'on apporte de Tripoli & d'autres pays. Les feuilles de ce ſéné de moindre qualité ſe reconnoiſſent facilement en

ce qu'elles ſont ou plus étroites, plus longues, & moins pointues; ou plus larges, plus longues, avec leurs pointes arrondies, & ont de petites veines à leur ſurface; ou bien en ce qu'elles ſont larges, d'une figure obtuſe, d'un verd frais, ſans aucune teinte jaune.

Le ſéné eſt un cathartique fort utile, qui opere doucement, & néanmoins avec efficacité; ſi on l'adminiſtre à propos, & que la doſe ſoit réglée avec prudence, il eſt très-rare qu'il ſoit ſuivi des accidens qu'occaſionnent trop ſouvent les violens purgatifs. Le ſeul inconvénient dont on accuſe ce médicament, eſt qu'il eſt ſujet à exciter des tranchées, & que ſon odeur eſt dégoûtante. Les tranchées qu'il cauſe viennent de ſa partie réſineuſe, qui, de même que toutes les autres ſubſtances de cette nature, s'attache aux tuniques des inteſtins; plus cette matiere réſineuſe eſt diviſée & ſéparée par des matieres d'une autre nature, moins elle devient adhérente, & par conſéquent elle irrite légérement, & produit peu de tranchées. C'eſt pourquoi le ſéné adminiſtré en ſubſtance ſeul, ou en infuſion dans une petite quantité de fluide, excite des tranchées très-douloureuſes, & purge moins que lorſqu'on le délaie dans une grande quantité d'un menſtrue convenable, ou qu'on diviſe ſa partie réſineuſe par les ſels alkalis fixes, par les ſavons, ou autres corps ſemblables. La mauvaiſe odeur de ce médicament ſe corrige, dit-on, par la grande ſcrophulaire aquatique; mais on doit peu s'attendre à cet effet de la part d'une plante dont l'odeur eſt manifeſtement fétide, & la ſaveur amere & dégoûtante. D'autres recommandent le thé boû; mais ce moyen réuſſit auſſi peu. L'odeur du ſéné réſide dans ſes parties les plus volatiles; on pourroit les enlever, en faiſant bouillir légérement ſes infuſions faites avec l'eau; & cette liqueur, ainſi privée de l'odeur particuliere du ſéné, deviendroit agréable au goût, en y ajoutant quelque teinture aromatique. La doſe du ſéné en ſubſtance eſt depuis un ſcrupule juſqu'à un gros, & en infuſion depuis un gros juſqu'à trois ou quatre.

On étoit dans l'uſage de rejetter les pédicules des feuilles de ſéné comme inutiles; mais l'expérience a fait

voir qu'ils ne ſont pas beaucoup moins efficaces que les feuilles mêmes.

Les Médecins de Bruxelles ont préféré les follecules ou enveloppes membraneuſes des graines du ſéné aux feuilles : ces follecules ſont moins ſujettes à cauſer des tranchées ; mais auſſi elles purgent moins.

SENECIO, *voyez* Erigerum.

SENEKA, le ſeneca.

C'eſt la racine d'une plante nommée ſeneka ou polygala de Virginie; POLYGALA SENEGA. L. Herbe vivace qui croît naturellement dans pluſieurs contrées de l'Amérique ſeptentrionale.

Cette racine eſt ordinairement de la groſſeur du petit doigt, tortue ou courbée de différentes façons, & comme articulée ; elle a une eſpece d'appendice membraneuſe de chaque côté, qui s'étend dans toute ſa longueur. Son goût eſt âcre, un peu dégoûtant, & tirant ſur l'amer.

Le ſeneka n'eſt pas encore fort commun dans le commerce. On dit que les Indiens préviennent les funeſtes effets de la morſure du ſerpent à ſonnettes, en faiſant prendre cette racine intérieurement, & en l'appliquant ſur la plaie. Elle a été fort recommandée, depuis peu, dans les pleuréſies, les péripneumonies, & dans d'autres maladies inflammatoires. MM. Lemery, Duhamel & de Juſſieu l'ont vu réuſſir en pareils cas. (Voyez les Mémoires de l'Académ. des Sciences pour les années 1738, 1739.)

Cette racine eſt diurétique, diaphorétique, cathartique, & quelquefois émétique. On peut prévenit les deux derniers effets en la donnant en petite doſe, & en y ajoutant des eaux aromatiques ſimples, par exemple l'eau de canelle. La doſe ordinaire de la poudre de cette racine eſt de trente grains ou davantage. Quelques perſonnes ont employé cette racine avec ſuccès dans des hydropiſies. M. Bouvart (Mémoires de l'Académ. des Scienc. de Paris pour 1744) rapporte pluſieurs cas où le ſeneca a procuré une abondante évacuation par les ſelles, les urines & la tranſpiration, & par ce moyen guéri la maladie, après même que les hydragogues & les diurétiques ordinaires avoient été mis en uſage inuti-

lement ; lorſque ce médicament opere comme cathartique, il réuſſit pour l'ordinaire ; mais s'il ne fait qu'atténuer le ſang & les autres humeurs, ſans exciter une évacuation convenable, on doit en ceſſer l'uſage, ou bien il faut lui joindre des évacuans.

SERICUM, *& folliculi bombycis*, la ſoie, & les cocons des vers à ſoie.

Ces ſubſtances ne ſervent preſque jamais en Médecine. Elles ſont certainement inutiles étant crues ou dans leur état naturel ; mais ſi on les brûloit, comme l'éponge, elles auroient probablement une vertu ſemblable, & peut-être ſupérieure. Elles rendent une plus grande quantité de ſel volatil, qu'aucune autre ſubſtance animale que nous connoiſſions.

SERPENTARIA *Virginaria*, la ſerpentaire ou viperine de Virginie.

C'eſt la racine d'une eſpece d'ariſtiloche, ARISTOLOCHIA SERPENTARIA. L. La ſerpentaire de Virginie, la racine de ſerpentaire ; herbe vivace qui croît naturellement à la Virginie.

Cette racine eſt compoſée de fibres entrelacées qui ſortent d'une tête commune, brune à l'extérieur, & pâle ou jaunâtre en-dedans. Elle a une odeur aromatique, pareille à celle de la valérianne, mais plus agréable, & une ſaveur chaude & piquante, qui tire ſur l'âmer. La ſerpentaire eſt un diurétique & un diaphorétique chaud : on l'a beaucoup vantée comme alexipharmaque, & un des principaux remedes dans la guériſon des fievres malignes & des maladies épidémiques. On en donne en pareils cas depuis dix grains juſqu'à trente en ſubſtance, ou on fait une infuſion dans laquelle il en entre depuis un gros juſqu'à deux. Les menſtrues aqueux & vineux en extraient les vertus par l'infuſion, & lorſqu'on la diſtille avec l'eau, celle-ci emporte une partie de l'odeur dans la diſtillation ; il s'éleve avec elle une petite portion d'une huile eſſentielle.

SERPYLLI *folia. Serpyllum vulgare minus.* C. B. THYMUS SERPILLUM. L. Le ſerpollet ; herbe vivace qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes feuilles.

Le goût, l'odeur & les vertus médicinales du ſerpollet ſont ſemblables à celles du thym, mais plus foibles.

SESAMI *ſemen. Digitalis Orientalis Seſamum dicta.* Tourn. SESAMUM ORIENTALE. L. Le ſeſame, la jugeoline ; herbe annuelle qui croît naturellement dans l'Inde & l'iſle de Ceylan. *Uſ.* ſes ſemences.

Les ſemences du ſeſame rendent une plus grande quantité d'huile que celles de la plûpart des autres végétaux connus. Elles ne ſont point purgatives, comme on l'a dit; elles ſervent d'aliment aux Indiens.

SESELI *vulgaris ſemen. Liguſticum quod Seſeli officinarum.* C. B. LASERPITIUM SILER. L. Le ſéſeli commun ; herbe vivace qui croît naturellement en Suiſſe & en Autriche. *Uſ.* les graines.

SESELI *Maſſilienſis ſemen. Seſeli Maſſilienſe ferulæ folio.* C. B. SESELI TORTUOSUM. L. Le ſéſeli de Marſeille; herbe vivace qui croît naturellement dans les contrées méridionales de l'Europe. *Uſ.* les graines.

Les graines & les racines des deux plantes précédentes ont une ſaveur & une odeur aromatiques & agréables; on pourroit par conſéquent les employer dans le beſoin, quoiqu'elles ne ſoient aujourd'hui d'aucun uſage, ſi ce n'eſt que la graine de ſéſeli commun entre dans d'anciennes compoſitions.

SESELI *pratenſe, voyez* Saxifraga vulgaris.

SIGILLI *Salomonis, ſeu Polygonati radix. Polygonatum latifolium vulgare.* C. B. CONVALLARIA POLYGONATUM. L. Le ſceau de Salomon ; herbe vivace qui croît naturellement dans les contrées ſeptentrionales de l'Europe, & aux environs de Paris. *Uſ.* la racine.

La racine du ſceau de Salomon a pluſieurs articulations, avec quelques impreſſions circulaires plates, qu'on ſuppoſe reſſembler à l'impreſſion d'un ſceau. Elle a une ſaveur gluante, un peu âcre. Les Praticiens n'en attendent pas de grands effets, & ils font très-peu de cas des vertus vulnéraires qu'on lui avoit attribuées autrefois.

SILER *montanum, voyez* Seſeli vulgare.

SIMAROUBA, le ſimarouba: c'eſt l'écorce & le bois d'une plante de l'Amérique.

Le ſimarouba ſe trouve dans le commerce en morceaux longs, épais, d'un jaune pâle, & d'une amertume aſſez vive. On vante, depuis quelques années, ce médicament comme très-efficace, contre les flux de ventre dyſſenteriques ; il ſe donne en décoction, & la doſe eſt d'un demi-gros ; on en boit un verre toutes les trois ou quatre heures.

SINAPI *ſemen. Sinapi rapi folio.* C. B. SINAPIS NIGRA. L. Le ſenevé, la graine de moutarde ; herbe annuelle qui croît naturellement dans les contrées de l'Europe ſeptentrionale. *Uſ.* les graines.

La moutarde, par ſon acrimonie & par ſa qualité piquante, irrite, ſtimule les ſolides, & atténue les humeurs viſqueuſes ; c'eſt pourquoi on la recommande, & avec raiſon, pour donner de l'appétit, favoriſer les ſécrétions, aider la digeſtion, & pour les cas dans leſquels on emploie les plantes âcres qu'on appelle anti-ſcorbutiques. Elle communique parfaitement ſa ſaveur & ſon odeur à l'eau, au lieu que l'eſprit-de-vin ſe charge fort peu de l'un & de l'autre. Les principes qui la rendent irritante, s'élevent avec l'eau dans la diſtillation. La graine de ſinapi miſe ſous la preſſe rend une quantité conſidérable d'une huile inſipide, entierement privée d'acrimonie ; le marc qui reſte après l'expreſſion, eſt plus irritant que la ſemence ne l'avoit d'abord été. Cette graine s'emploie à l'extérieur comme un ſtimulant.

SISON, *voyez* Amomum vulgare.

SMYRNIUM, *voyez* Hippoſelinum.

SOLANI *vulgaris folia. Solanum hortenſe ſeu vulgare.* J. B. SOLANUM NIGRUM. L. La morelle ; herbe annuelle qui croît naturellement dans la plus grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles & les baies.

SOLANUM *lignoſum*, *voyez* Dulcamara.

SOLANI *lethalis folia. Solanum melanoceraſus.* C. B. ATROPA BELLADONNA. L. La belladone ; herbe vivace qui vient naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles.

On a prétendu que l'uſage externe de ces ſolanum eſt

rafraîchiſſant, diſcuſſif, réſolutif, fondant, & que ſon uſage interne eſt pernicieux ; cependant des expériences récentes ont appris qu'on peut prendre une infuſion d'un demi grain ou d'un grain de feuilles ſeches, & qu'il y a beaucoup de cas où on peut augmenter cette doſe juſqu'à cinq ou ſix grains. On dit auſſi que ces médicamens produiſent en général quelque évacuation conſidérable, & même quelquefois des ſymptômes nerveux, effrayans, qui à la vérité ceſſent avec l'action des plantes ; au reſte, quoique ces plantes aient fait naître des eſpérances lors des premiers eſſais qu'on en a faits, le ſuccès des épreuves ſuivantes ne leur a pas été favorable.

SOLDANELLA, *voyez* Braſſica marina.

SOPHIÆ *Chirurgorum ſemen. Naſturtium ſylveſtre tenuiſſimè diviſum.* C. B. SISYMBRIUM SOPHIA. L. Herbe annuelle qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les graines.

Cette plante étoit autrefois très-employée comme vulnéraire, & propre à arrêter les écoulemens ou évacuations contre nature ; mais ſes effets n'ont pas été aſſez marqués pour que l'on en continuât l'uſage.

SORBI *ſylveſtris cortex. Sorbus ſylveſtris, foliis domeſticæ ſimilis.* C. B. SORBUS AUCUPARIA. L. Le ſorbier ſauvage ; arbre qui croît naturellement dans les contrées ſeptentrionales de l'Europe. *Uſ.* ſon écorce.

L'écorce du ſorbier a une odeur foible, déſagréable, & une ſaveur amere, d'où l'on peut préſumer qu'elle n'eſt pas ſans vertus médicinales ; il ne paroît pas qu'on lui ait juſqu'ici trouvé d'uſages particuliers.

SPERMA *ceti*, le blanc de baleine.

C'eſt une ſubſtance onctueuſe, d'un blanc de neige, d'un goût approchant de celui du beurre, & ſans aucune odeur remarquable. Le blanc de baleine ſe prépare avec l'huile de baleine, que l'on fait bouillir, & que l'on purifie au moyen de leſſives alkalines. Ses vertus ſont celles d'un émollient ; il eſt très-utile dans les douleurs des inteſtins, & lorſque leur mucoſité eſt emportée, contre les toux cauſées par des humeurs âcres, & généralement dans tous les cas où il faut relâcher les ſolides,

ou émouſſer les humeurs acrimonieuſes. Le blanc de baleine ſe diſſout facilement dans les huiles, & il ſert ſous cette forme pour les applications externes ; on peut auſſi l'unir avec les liqueurs aqueuſes pour les uſages internes, en en faiſant une eſpece d'émulſion par le moyen des amandes ou des jaunes-d'œufs ; le ſucre ne le rend pas parfaitement miſcible avec l'eau ; les alkalis, qui forment du ſavon avec les autres huiles & les graiſſes, ont peu d'action ſur le blanc de baleine. On doit garantir avec ſoin ce médicament des impreſſions de l'air, qui le rend jaune, rance & irritant. Celui qui a éprouvé cette altération, peut récouvrer ſa couleur & ſes bonnes qualités, ſi on le met tremper dans des liqueurs alkalines, ou en le faiſant bouillir dans une quantité ſuffiſante d'eſprit-de vin.

SPICA *vulgaris*, *voyez* Lavendula anguſtifolia.

SPICA *Nardi*, *voyez* Nardus Indicus.

SPINÆ *albæ ſeu Oxyacanthæ vulgaris folia, flores. Meſpilus apii foliis, ſylveſtris, ſpinoſa, ſive Oxyacantha.* C. B. CRATÆGUS OXYACANTHA. L. L'épine blanche, l'aubepine ; arbriſſeau qui croît naturellement dans la plus grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes feuilles & ſes fleurs.

La réputation dont ces médicamens ont joui autrefois pour la guériſon des maladies néphrétiques & de la pierre de la veſſie, fait qu'on les a conſervés dans la plûpart des matieres médicales, quoique la pratique ordinaire les ait rejettés comme inutiles.

SPINÆ *cervinæ baccæ.* RHAMNUS CATHARTICUS. C. B. & L. Le Nerprun ; arbre qui croît naturellement en Suede, dans la Provence. *Uſ.* les baies, qu'on nomme auſſi graines d'Avignon.

Les baies de nerprun étant broyées ſur du papier blanc, le colorent en verd. Ceux qui vendent le jus des baies de nerprun aux Apothicaires, ſont, dit-on, dans l'habitude de le mêler avec beaucoup d'eau. Ces baies ont une odeur foible, déſagréable, une ſaveur amere, & qui ſouleve l'eſtomac. Il y a long-tems qu'elles ſont aſſez eſtimées comme cathartiques, & vantées contre les hydropiſies, les rhumatiſmes, & même

contre la goutte, quoiqu'elles n'aient aucun avantage, dans ces cas, ſur les autres purgatifs dont les boutiques ſont fournies, & qu'elles ſoient plus irritantes ; elles cauſent ordinairement des tranchées, des mal-aiſes, deſſéchent la bouche & le goſier, & cauſent une ſoif opiniâtre. La doſe eſt d'environ une vingtaine de baies récentes en ſubſtance, de deux ou trois fois autant en décoction, d'une once du jus exprimé, ou d'un gros des baies ſeches. On prépare un ſirop avec le jus, & dans cette compoſition, l'odeur dégoûtante du nerprun eſt affoiblie en partie par le ſucre & les aromatiques qu'on y ajoute.

SPIRITUS *vinoſus rectificatus*, l'eſprit-de-vin, l'eſprit-de-vin rectifié.

C'eſt l'eſprit que l'on a retiré, par la diſtillation, du vin ou d'autres liqueurs fermentées, & que l'on a purifié, autant qu'il eſt poſſible, de ſon odeur fétide, & du phlegme qui s'eſt élevé avec lui dans la diſtillation. Cette purification ſe fait en répétant la diſtillation à une chaleur fort légere, & avec certaines additions, pour ne pas laiſſer monter le phlegme, & l'huile groſſiere dans leſquelles réſide l'odeur déſagréable (Voyez Part. IV.). Tous ces eſprits vineux, quelques différens que ſoient les végétaux qui les produiſent, ſe trouvent exactement les mêmes, lorſqu'ils ſont parfaitement purs ; ils ont une ſaveur chaude & irritante, ſans aucune odeur particuliere : ils s'enflamment ſur le champ, & brûlent entierement, ſans laiſſer de veſtige d'humidité. Quand on les diſtille à une chaleur un peu inférieure à celle de l'eau bouillante, ils s'élevent entierement, & ce qui paſſe ſur la fin de la diſtillation, eſt auſſi inflammable & auſſi privé d'odeur, que ce qui avoit paſſé au commencement ; ils diſſolvent les huiles végétales eſſentielles & les réſines, & forment avec elles une liqueur tranſparente. Ces eſprits ſont plus légers que toutes les autres liqueurs connues ; les huiles exprimées qui nagent ſur l'eau, ſe précipitent au fond de l'eſprit de-vin ; une meſure qui tiendroit dix onces d'eau, ne tiendroit guere plus de huit onces & un quart d'un eſprit-de-vin.

Nous expoſerons, dans la ſuite de cet Ouvrage, l'uſa-

ge de l'eſprit-de-vin, conſidéré comme menſtrue ou véhicule, & chargé des principes des autres médicamens. Nous ne rapporterons ici que ſes propres vertus. L'eſprit-de-vin coagule tous les fluides des animaux, excepté l'urine, & durcit leurs parties ſolides; étant appliqué à l'extérieur, il reſſerre les vaiſſeaux, épaiſſit les fluides qu'ils contiennent, & par ce moyen arrête puiſſamment les hémorrhagies. Il fait contracter ſur le champ les extrémités des nerfs qu'il touche, & les prive de ſenſation & de mouvement; il les empêche par ce moyen d'éprouver la douleur, mais en même tems il les prive de leur action. C'eſt pourquoi l'habitude qu'on a d'employer les liqueurs ſpiritueuſes en fomentation, peut être très-nuiſible dans certains cas, quoiqu'on les vante en général comme ſpécialement efficaces pour vivifier, échauffer, renouveller le mouvement, réſoudre, atténuer, & produire d'autres ſemblables effets. L'eſprit-de-vin, reçu dans l'eſtomac ſans être affoibli par des liqueurs aqueuſes, produit les mêmes effets; il y épaiſſit les fluides, en fait contracter tous les ſolides qu'il touche, & détruit, au moins pour un tems, leur uſage & leurs fonctions; ſi on en prend une quantité conſidérable, elle cauſe une paralyſie ou une apoplexie, qui ſe terminent par la mort. L'eſprit-de vin pris en petite quantité, & affoibli autant qu'il convient, reſſerre les fibres, fortifie, rend agile; mais ſi on en continue l'uſage, les ſens ſe troublent, le mouvement volontaire ſe perd, & on voit au bout de quelque tems revenir les mêmes accidens dont nous avons parlé ci-deſſus. L'eſprit-de-vin, pris pendant peu de tems en petite doſe, & affoibli autant qu'il faut, peut être employé avec beaucoup de ſuccès pour la guériſon de certaines maladies; au lieu que ſi on le donne à grande doſe, ou qu'on en continue l'uſage long tems, il agit comme un poiſon d'une eſpece particuliere.

SPIRITUS *vinoſus tenuior*, l'eau-de-vie.

C'eſt l'eſprit-de-vin qui contient une égale quantité d'eau ou de phlegme, que de parties ſpiritueuſes. La meilleure eau-de-vie eſt l'eau-de-vie de vin; mais pour les uſages ordinaires, on pourroit ſe ſervir de l'eau-de-vie qu'on retire des melaſſes, ou du ſirop qui découle du

ſucre

ſucre quand on le purifie : celle ci ſe nomme eau-de-vie ou eſprit-de-melaſſe. Les liqueurs ſpiritueuſes qu'on trouve ordinairement ſous le nom d'eſprits à l'épreuve, ſont diſtillées de différentes liqueurs fermentées ; il s'y trouve encore une partie de leur phlegme & de leur mauvaiſe odeur. Il ſeroit à ſouhaiter que nous euſſions une regle fixe pour juger de leur force & de la quantité d'eau qu'elles contiennent, circonſtance qui influe beaucoup ſur différentes préparations médicinales, & en particulier ſur les teintures ; car, comme l'eſprit-de-vin pur diſſout la réſine & l'huile volatile des végétaux, & que l'eau n'en diſſout que la partie gommeuſe & ſaline, il eſt clair qu'une différence dans les proportions des parties aqueuſes & ſpiritueuſes apportera la même différence dans la propriété diſſolvante du menſtrue, & par conſéquent dans la vertu de la préparation. Les méthodes ordinaires de reconnoître la quantité de phlegme contenu dans ces eſprits, ſont incertaines ; d'où il ſuit qu'il eſt eſſentiel d'employer l'eſprit-de-vin rectifié, & enſuite affoibli avec l'eau ſelon le beſoin ; dans tous les cas importans, il faut avoir une eau-de-vie ſans odeur. Des quantités égales d'eſprit-de-vin & d'eau, ſoit qu'on les prenne par poids ou par meſure, compoſent une liqueur un peu plus foible que ce qu'on nomme la bonne eau-de-vie, l'eſprit à-l'épreuve. Les proportions pour une bonne eau-de-vie ſont cent parties d'eſprit-de-vin, & quatre-vingt-ſix parties égales d'eau.

SPONGIA, l'éponge.

C'eſt une ſubſtance molle, légere, très-poreuſe & compreſſible, que l'eau pénetre promptement, & qu'elle enfle ou diſtend. On la trouve attachée aux rochers, particulierement dans la mer Méditerranée, aux environs des iſles de l'Archipel. Elle a paſſé long-tems pour une production végétale ; mais quelques obſervations faites depuis peu par M. de Juſſieu, donnent lieu de ſoupçonner qu'elle eſt l'ouvrage d'animaux du genre des polypes. Les expériences chimiques favoriſent cette opinion ; en effet on en retire les mêmes principes que des ſubſtances animales en général ; le ſel volatil y eſt en plus grande quantité que dans aucune autre matiere de

ce genre, ſi on en excepte les cocons de vers à ſoie. C'eſt de ce ſel, qui eſt formé par le feu, que dépendent les vertus de l'éponge brûlée (voyez Part. IV. chap. 1.). L'éponge crûe eſt employée quelquefois à ſervir de tente pour dilater les plaies & les ulceres, à cauſe de ſa propriété de ſe pénétrer d'eau & d'acquérir un plus gros volume.

STANNUM, l'étain.

C'eſt le plus léger de tous les métaux, & le plus facile à fondre. Il ſe rompt avec la plus grande facilité lorſqu'il eſt échauffé, & tombe en morceaux dès qu'on le ſouffle, il ſe met même en poudre ſi on l'agite quand il eſt prêt à fondre. L'acide marin & l'eau régale ſont les meilleurs diſſolvans de l'étain; les acides végétaux en diſſolvent auſſi une quantité conſidérable, quoiqu'on ait généralement penſé pendant long-tems qu'il n'étoit pas ſoluble par ces acides, à moins qu'on ne l'eût calciné auparavant.

Quant aux vertus de ce métal, on l'a autrefois cru un ſpécifique dans les maladies de la matrice & des poumons; il ſe trouve encore, dans quelques Diſpenſaires, une chaux d'étain & d'antimoine ſous le titre d'*antihectique*; mais ce ſont des vertus auxquelles il a certainement bien peu de droit. On l'a vanté depuis peu, & avec beaucoup plus de raiſon, comme anthelmentique; & l'on dit qu'il a fait mourir & rendre des vers qui avoient réſiſté aux médicamens employés avec ſuccès contre les autres vers. Cet effet provient peut-être d'une cauſe fort différente de celles que l'on ſoupçonne: je veux dire que l'efficacité de l'étain pourroit ne dépendre que d'une portion d'arſénic contenue dans ce métal. L'étain eſt de tous les métaux connus celui qui a le plus d'affinité avec l'arſénic; de maniere que lorſqu'il lui eſt une fois uni, on ne peut en ſéparer parfaitement l'arſénic que par une calcination lente ou un feu très-violent, quoique dans d'autres combinaiſons ou circonſtances ce métal donne des preuves de ſa volatilité. Preſque toutes les mines d'étain contiennent plus ou moins d'arſénic, & l'on ne peut pas les en priver entierement dans les procédés ordinaires de la fonte & de la purification des mines. La

limaille d'étain, expoſée à la flamme d'une chandelle, exhale une fumée épaiſſe qui ſent l'ail; on s'accorde à regarder cette odeur que répandent des ſubſtances minérales, comme une preuve indubitable qu'elles contiennent de l'arſénic. Henckel a découvert une méthode de ſéparer l'arſénic d'avec l'étain, en faiſant diſſoudre l'étain dans l'eau régale, & faiſant cryſtalliſer l'arſénic. M. Margraff rend compte de ce procédé dans les Mémoires de Berlin, & rapporte que les étains, regardés ordinairement comme purs, lui ont donné un huitieme de leur poids en cryſtaux d'arſénic.

STAPHISAGRIÆ *ſemen. Delphinium Platani folio.* Tourn. DELPHINIUM STAPHISAGRIA. L. La ſtaphiſaigre, l'herbe-aux-poux; herbe vivace qui croît naturellement dans les contrées méridionales de l'Europe. *Uſ.* les graines.

Ces graines ſont groſſes, rudes, d'une forme triangulaire, irrégulieres, noirâtres à l'extérieur, & jaunâtres ou blanchâtres en-dedans. Elles ont une odeur déſagréable, & un goût brûlant, amer, & qui ſouleve l'eſtomac. La ſtaphiſaigre a été employée par les anciens, comme un cathartique; mais elle opere avec tant de violence par en-haut & par en-bas, que ſon uſage eſt abandonné, depuis long-tems, de la plûpart des Praticiens; ſon principal uſage aujourd'hui eſt en topique. On en fait des cataplaſmes, des fomentations qui s'appliquent ſur la peau dans certaines éruptions, & pour détruire les inſectes dans diverſes eſpeces de maladies pédiculaires.

STERCUS *anſeris, canis, columbæ, equi, pavonis, ovis, porci:* la fiente d'oie, de chien, de pigeon, de cheval, de paon, de mouton, de porc. Ces médicamens déſagréables n'ont pu être introduits en Médecine que par quelques viſionnaires. On les a retranchés des Diſpenſaires Anglois, & abandonnés dans la pratique.

STIBIUM, *voyez* Antimonium.

STÆCHADIS *ſeu Stæchadis Arabicæ flores, ſummitates. Stæchas purpurea.* C. B. LAVANDULA STÆCHAS. L. Le ſtœchas d'Arabie; ſous arbriſſeau qui croît naturellement dans les contrées méridionales de la France. *Uſ.* les feuilles & ſommités.

Le ſtœchas qu'on apporte de France en Angleterre, a perdu toute ſa qualité ; mais celui que l'on cultive dans les jardins en Angleterre même, & qui eſt encore récent, ou qui a été deſſéché avec ſoin, a une très-bonne odeur, & une ſaveur chaude, aromatique, un peu âcre, tirant ſur l'amer. Les ſommités diſtillées avec de l'eau, rendent une quantité conſidérable d'une huile eſſentielle odoriférante ; cette plante communique une forte teinture à l'eſprit-de vin rectifié, & forme un très-bel extrait aromatique, lorſqu'on l'épaiſſit. On preſcrit rarement le ſtœchas ; le mithridate & la thériaque ſont les ſeules compoſitions officinales où on les admet.

Il y a une autre eſpece de ſtœchas cultivée en Angleterre depuis quelques années à cauſe de la beauté de ſes fleurs & de leur longue durée, que ſes qualités aromatiques rendent digne d'avoir place parmi les médicamens. On le nomme *Elychryſum ſeu ſtœchas citrina latiore folio*. C. B. Le ſtœchas citrin. Ses fleurs forment des eſpeces d'ombelles au haut des branches, & ſont d'une belle couleur jaune luiſante, qu'elles conſervent parfaitement pendant pluſieurs années ; leur odeur eſt forte & agréable : elle approche de celle de la muſcade, & leur ſaveur eſt chaude, piquante, & tirant ſur l'amer ; ces fleurs communiquent leur odeur à l'eau dans la diſtillation, & par l'infuſion à l'eſprit-de-vin rectifié.

STYRAX, Le ſtorax.

C'eſt une ſubſtance réſineuſe odoriférante, qui tranſude dans les climats chauds, du *Styrax folio mali cotonei*. C. B. STYRAX OFFICINALE. L. Arbre qui croît en Italie, en Syrie. On diſtingue trois ſortes de ſtorax, quoiqu'on n'en rencontre pour l'ordinaire qu'une eſpece dans le commerce.

1. STYRAX *calamita*, le ſtorax calamite, ainſi appellé à cauſe qu'on l'apportoit autrefois de la Pamphylie, enveloppé de roſeaux : il eſt ou en petites larmes d'une couleur jaunâtre ou rougeâtre, ou en maſſes plus graſſes compoſées de larmes qui ſe tiennent.

2. Le ſtorax en maſſes, le ſtorax rouge : il eſt en maſſes compactes, d'une couleur jaunâtre, rouge ou brunâtre. Depuis quelque tems on en a trouvé de cette

eſpece dans le commerce ſous le nom de ſtorax en larmes.

3. Le ſtorax commun eſt en groſſes maſſes, beaucoup plus légeres & moins compactes que les précédentes ; quand on l'examine avec ſoin, il paroît composé d'un ſuc réſineux fin, mêlé avec une quantité de ſciûre de bois. Nous ignorons pourquoi on fait ce mêlange ; il ne paroît pas que ce ſoit pour tromper, puiſque la ſciûre y eſt aiſée à voir. Ce ſtorax eſt beaucoup moins eſtimé que les deux précédens ; cependant lorſqu'on en ôte la partie ligneuſe, il eſt bien plus odoriférant qu'aucun d'eux. L'eſprit-de-vin rectifié, qui eſt le diſſolvant des réſines, diſſout le ſtorax, & laiſſe le bois. Cette teinture ne perd pas beaucoup de ſes bonnes qualités quand on l'épaiſſit juſqu'à lui donner une conſiſtance ſolide ; les liqueurs aqueuſes ſe chargent de preſque toute l'odeur du ſtorax.

Le ſtorax eſt une des plus agréables & des plus odoriférantes de toutes les réſines, & pourroit être adminiſtrée avec beaucoup d'utilité dans l'état de langueur & de foibleſſe du ſyſtême nerveux ; cependant on ne l'emploie pas dans la pratique ordinaire, ſi ce n'eſt comme un des ingrédiens de quelques anciennes compoſitions.

STYRAX *liquida*, le ſtyrax liquide.

La ſubſtance que l'on trouve communément dans le commerce, ſous le nom de ſtyrax liquide, eſt réſineuſe, molle, d'une couleur griſe, & d'un goût foible, ſemblable à celui des ſtorax précédens. On la prétend compoſée de ſtorax ſolide, d'une réſine, de vin, & d'huile, mêlés juſqu'en conſiſtance ordinaire à ce médicament. Le vrai ſtyrax liquide eſt le ſuc du LIQUIDAMBAR STYRACIFLUA. L. arbre qui croît à la Virginie & au Mexique. Ceux qui le préparent, dépouillent l'arbre de ſon écorce chaque année, & la font bouillir dans de l'eau de la mer, juſqu'à ce que le mêlange ait la conſiſtance de la glu ; on enleve la matiere réſineuſe qui flotte à la ſurface ; on la fait fondre de nouveau dans de l'eau bouillante, & on la paſſe. La partie la moins pure qui reſte ſur le couloir, & qui con-

tient une portion conſidérable de l'écorce, s'envoie à Moka, d'où on en apporte quelquefois en Europe. La partie la plus pure & la plus fluide qui a paſſé par le couloir, eſt de la conſiſtance du miel, viſqueuſe, & d'une couleur rougeâtre ou brune, d'un goût âcre & onctueux; ſon odeur approche de celle du ſtorax ſolide, mais ſa force la rend déſagréable. L'autre partie eſt remplie d'une matiere ligneuſe, & a une beaucoup plus foible odeur. Ces réſines ne ſont preſque jamais employées en Médecine, & on les trouve rarement dans le commerce.

SUBER : *Suberis cortex. Suber latifolium perpetuò virens.* C. B. QUERCUS SUBER. L. Le liege; arbre qui croît naturellement dans les contrées méridionales de l'Europe. *Uſ.* ſon écorce.

La racine du liege a paſſé pour aſtringente, & a été recommandée comme ſalutaire dans les dyſſenteries & autres flux de ventre; mais la pratique moderne ne l'emploie pas en pareils cas, & n'en attend point de ſemblables effets.

Je ne crois pas hors de propos de remarquer ici que les bouchons de liege font éprouver des altérations ſenſibles à certaines liqueurs, quand elles y touchent. Neuman obſerve qu'ils font devenir plus ou moins jaunes ou bruns les acides, les alkalis tant fixes que volatils, les eſprits acides & les alkalis dulcifiés, pluſieurs liqueurs ſalines neutres, l'eau de chaux, les ſucs bleus des végétaux, & les ſirops où entrent ces ſucs.

SUCCINUM, le ſuccin, l'ambre jaune.

C'eſt une ſubſtance ſolide, caſſante, bitumineuſe, qu'on trouve dans la terre ou ſur les côtes de la mer, principalement ſur les côtes de la Pruſſe Polonoiſe & de la Poméranie. Il y a du ſuccin blanc, du jaune & du brun; il eſt ou opaque, ou fort clair & tranſparent; les eſpeces de ſuccin qui ſont opaques & d'une couleur foncée, deviennent plus claires, plus pâles, plus tranſparentes & plus dures, quand on les met en macération dans des huiles par expreſſion & des graiſſes animales. Le ſuccin que l'on fait bouillir dans l'eau, ne ſubit aucune altération ſenſible: ſi on l'expoſe à une plus forte chaleur, il

ſe fond en une maſſe noire, comme il arrive à quelques-uns des bitumes les plus communs ; quand il eſt enflammé, ſon odeur reſſemble à celle qui s'éleve des meilleurs charbons de terre ; lorſqu'on le diſtille dans une retorte, il rend une huile particuliere & un ſel volatil acidule (voyez Part. IV). Le ſuccin en ſubſtance a fort peu de goût & d'odeur ; c'eſt ce qui a donné lieu à quelques perſonnes de le regarder comme un ſimple corps terreux ſans vertu ; il a paſſé autrefois pour un abſorbant, & a été employé comme tel ; il n'a certainement pas cette propriété, puiſqu'aucun acide n'agit ſur lui. On le prétend ſalutaire dans les fleurs blanches, les écoulemens qui ſuivent les gonorrhées, dans les maladies hyſtériques, &c. Il ſe preſcrit quelquefois en pareils cas en poudre impalpable, à la doſe d'un gros. Il y a lieu de croire qu'une teinture de ſuccin faite dans l'eſprit-de-vin rectifié (qui devient par-là aromatique, un peu amer & d'une odeur gracieuſe) peut être de quelque utilité dans ces maladies. Boerhaave aſſure que cette teinture a une efficacité incroyable dans toutes les maladies qui proviennent de foibleſſe, de relâchement, de langueur & dans les affections hypocondriaques, hyſtériques. Si une partie de l'eſprit eſt enlevée par une chaleur modérée, le reſtant devient un très-beau baume aromatique, qui eſt peut-être une des plus belles préparations qu'on puiſſe obtenir du ſuccin.

SUCCISA, *voyez* Morſus diaboli.

SULPHUR, le ſoufre.

C'eſt une ſubſtance jaune, qui fait partie du regne minéral : elle ſe fond à un léger degré de chaleur, ſe volatiliſe en entier ſi la chaleur eſt plus forte, & s'enflamme ; la flamme eſt bleue, accompagnée d'une fumée acide & ſuffocante ; le ſoufre ſe diſſout dans les liqueurs alkalines & dans les huiles, mais non pas dans les acides, dans l'eau, ni dans les eſprits vineux.

La plus grande partie du ſoufre qu'on trouve dans le commerce, ſe tire des ſubſtances minérales par une eſpece de diſtillation ; ou on le compoſe en uniſſant l'acide vitriolique avec des matieres inflammables. Il y a en Saxe des fabriques de ſoufre où on favoriſe la formation

d'une grande quantité de ſoufre fin, en entremêlant des lits ou couches de bois à brûler, avec certains minéraux qui abondent en acide vitriolique, mais qui ne contiennent que fort peu, ou même point de ſoufre, & en mettant le feu à ce bois. On apporte ordinairement le ſoufre en groſſes maſſes irrégulieres, que l'on fait fondre, & que l'on verſe alors dans des moules cylindriques, on y ajoute quelque réſine groſſiere, de la farine, ou quelque autre ſubſtance ſemblable; de-là vient la couleur pâle des rouleaux. Il ſe trouve aſſez ſouvent du ſoufre natif dans la terre, quelquefois il eſt en morceaux tranſparens verdâtres, ou d'un jaune luiſant, mais plus communément en morceaux gris, opaques, qui ont ſeulement quelques raies jaunes. Ce dernier eſt ce qu'on nomme ſoufre vif, *ſulphur vivum*, quoique celui qu'on trouve dans le commerce ſous ce nom, ne ſoit autre choſe que ce qui reſte après la ſublimation du ſoufre. Toutes les eſpeces de ſoufre ne different nullement lorſqu'elles ſont parfaitement pures; malgré la préférence que quelques perſonnes donnent aux ſoufres foſſiles, qui ſont moins communs, ce dernier ſoufre eſt le moins propre de tous pour les uſages de la Médecine, étant le plus ſujet à contenir des matieres étrangeres tant métalliques qu'arſénicales.

Le ſoufre pur relâche le ventre, excite, favoriſe la tranſpiration inſenſible; il paroit qu'il paſſe par tous les pores de la ſurface du corps, c'eſt ce que démontre l'odeur ſulphureuſe des perſonnes qui en font uſage intérieurement, & la couleur noire de l'argent qu'elles ont dans leurs poches. C'eſt un remede très-vanté & uſité contre les maladies de la peau; on le fait prendre intérieurement, & il s'applique à l'extérieur. On l'a recommandé auſſi dans les toux, les aſthmes, & autres maladies de la poitrine & des poumons; ſon effet n'eſt cependant pas bien marqué en pareils cas, ſi ce n'eſt, comme l'obſerve Hoffman, lorſque la maladie provient de ce que le ſang eſt vicié par des humeurs ſcrophuleuſes ou ſcorbutiques; l'uſage prudent du ſoufre fait ordinairement beaucoup de bien, en cauſant une éruption abondante à la peau, & en emportant peu-à-peu la matiere

morbifique. La doſe du ſoufre ne doit pas excéder un ſcrupule, quoique Geoffroy en permette juſqu'à deux gros. Les trochiſques de ſoufre ſont une des meilleures formes ſous laquelle on puiſſe le faire prendre. Quelques Auteurs ont avancé que l'uſage extérieur du ſoufre eſt dangereux ; ils ſe ſont imaginé que quand on l'applique à l'extérieur, il fait rentrer la matiere morbifique, de même qu'il la fait ſortir lorſqu'on le donne intérieurement. Cette opinion n'eſt pas ſuffiſamment fondée : le ſoufre produit à-peu-près les mêmes effets, étant employé intérieurement & extérieurement ; dans les deux cas les éruptions deviennent pour l'ordinaire plus copieuſes, même dès la premiere fois qu'on en a uſé de l'une ou de l'autre maniere. Un phénomene qui mérite d'être remarqué, c'eſt que le ſoufre, qui eſt lui-même un médicament très-actif, arrête l'action de quelques autres médicamens, même des plus puiſſans. En effet le mercure a moins de vertu quand il eſt uni avec du ſoufre ; & le régule d'antimoine, qui ſeul agit très-violemment, devient bien moins actif étant mêlé avec le ſoufre ; c'eſt pourquoi quand les antimoniaux & les mercuriaux operent avec trop de force, on fait prendre du ſoufre pour diminuer leur action, qu'il arrête quelquefois tout à coup ; l'arſénic même, qui eſt un poiſon corroſif, devient preſque innocent quand on le prend avec du ſoufre ; ainſi quand même le ſoufre contiendroit une petite portion d'arſénic, il pourroit fort bien n'être pas capable d'empoiſonner.

SUMACH *folia, ſemen. Rhus folio ulmi.* C. B. RHUS CORIARIA. L. Le ſumach, arbre qui croît naturellement dans les contrées méridionales de l'Europe & en Aſie. *Uſ.* les baies.

Les fruits ou baies ſont rouges, rondes & applaties : elles ont une légere aſtriction, & ont été employées quelquefois dans les cas où les aſtringens conviennent ; mais on n'en trouve plus en Angleterre.

SYMPHYTUM, *voyez* Conſolida.

TACAMAHACA, tacamaque, gomme ou réſine tacamahaca.

Cette ſubſtance eſt une réſine qu'on tire d'un arbre nommé *Taçamahaca arbor populo ſimilis, fructu colore pæoniæ*

ſimili. J. B. & qui croît naturellement en Amérique.

On trouve quelquefois deux ſortes de cette réſine. La meilleure s'appelle tamacacque en coque (parce qu'on la recueille dans des eſpeces de coques) : c'eſt une réſine graſſe, un peu molle, pâle, tantôt jaunâtre, tantôt verdâtre, d'un goût aromatique, & d'une odeur fort pénétrante & très ſuave, qui approche de celle de la lavande & de l'ambre-gris ; cette ſorte eſt fort rare ; celle qu'on trouve communément dans le commerce eſt en grains à demi tranſparens, blanchâtres, jaunâtres, brunâtres ou verdâtres, d'une odeur moins agréable que la précédente. On dit que la premiere découle du fruit de l'arbre, & la ſeconde du tronc auquel on fait des inciſions. Cette réſine eſt rarement employée en Angleterre pour l'uſage de la Médecine : elle eſt d'un fréquent uſage parmi les Indiens, qui s'en ſervent en topique pour réſoudre ou faire mûrir les tumeurs, & calmer les douleurs dans les membres. La bonne odeur de la premiere eſpece de tacamaque indique qu'on pourroit l'employer à d'autres uſages même internes.

TAMARINDUS, le tamarin : c'eſt le fruit d'un arbre nommé *Siliqua Arabica quæ Tamarindus.* C. B. TAMARINDUS INDICA. L. Le tamarin ou tamarinier ; arbre qui croît naturellement en Afrique & en Amérique. *Uſ.* la pulpe du fruit.

Le fruit eſt compoſé d'une gouſſe longue & ronde, & de ſemences dures, ſéparées par une pulpe gluante d'un noir foncé, & d'un goût acide agréable. Les tamarins orientaux ſont plus longs que les occidentaux; les premiers contiennent chacun ſix ou ſept graines, au lieu que les derniers en contiennent rarement plus de trois ou quatre. La pulpe de ces fruits, priſe à la doſe de deux ou trois gros, d'une once, ou même à une plus forte doſe, devient légérement laxative ou purgative, en même tems que par ſon acidité elle étanche la ſoif, & affoiblit la trop grande chaleur. Elle diminue la violence des cathartiques âcres, & augmente l'action des purgatifs doux. Quelques Auteurs avoient prétendu que la pulpe des tamarins ſeroit capable de diminuer la violence des préparations antimoniales ; mais l'expérience fait voir

qu'elle a plutôt un effet contraire, & que tous les acides végétaux augmentent leur action.

TAMARISCI *folia, cortex. Tamarix altera folio tenuiore, ſive Gallica.* C. B. TAMARIX GALLICA. L. Le tamariſc ; arbre qui croît naturellement dans les contrées méridionales de l'Europe. *Uſ.* ſon écorce & ſes feuilles.

Les parties du tamariſc ſont légérement aſtringentes ; on ne les preſcrit jamais en Angleterre, & elles ne ſe trouvent pas chez les Apothicaires depuis long tems.

TANACETI *folia, flores, ſemen. Tanacetum vulgare luteum.* C. B. TANACETUM VULGARE. L. La taneſie ; herbe vivace qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles, les fleurs & les graines.

La taneſie eſt un amer médiocrement chaud, dont l'odeur eſt forte ſans être très déſagréable. Quelques Auteurs en parlent comme d'un excellent remede dans les maladies hyſtériques, & particulierement dans celles qui proviennent du retard ou de la ſuppreſſion des regles. Les feuilles & les graines ont paſſé pour de bons vermifuges ; les graines ſont moins ameres, plus âcres & aromatiques que celles de la rue, auxquelles on les croit ſemblables, & que le *ſemen contra* ou poudre à vers auxquelles on les a fort ſouvent ſubſtituées.

TAPSI *barbati ſeu Verbaſci folia, flores. Verbaſcum mas latifolium luteum.* C. B. VERBASCUM TAPSUS. L. Le bouillon-blanc, herbe biſannuelle qui croît naturellement dans la plus grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes feuilles & ſes fleurs.

Le goût découvre une ſubſtance mucilagineuſe, dans les parties uſitées de cette plante, ce qui les a fait recommander comme émollientes ; & il y a des pays où on les croit fort ſalutaires dans les phthiſies. Les fleurs du bouillon-blanc ont une ſaveur douce, agréable, qui approche de celle du miel. L'extrait de ces fleurs fait avec l'eſprit-de-vin rectifié, a un goût très-agréable.

TARAXACUM, *voyez* Dens leonis.

TARTARUM, le tartre.

C'eſt une ſubſtance ſaline, qui ſe ſépare des vins après

la fermentation, & s'attache aux parois du tonneau ou tombe au fond. Le tartre eſt rouge ou blanc, & plus ou moins pur, ſelon la couleur & la qualité du vin; le tartre blanc eſt regardé en général comme le plus pur. Celui de ces deux eſpeces qui eſt compacte, un peu tranſparent, & dont l'extérieur préſente de petits cryſtaux luiſans, doit être préféré à celui qui eſt poreux, impur, opaque & moins luiſant.

Cette ſubſtance, quoique véritablement ſaline, ſe diſſout difficilement dans l'eau froide. Le ſel de tartre le plus pur, & celui qui a été purifié par art, ne ſe diſſolvent que dans vingt-quatre fois leur poids d'eau bouillante. Les diſſolutions du tartre tant blanc que rouge ne conſervent point de couleur quand elles ont paſſé au-travers du filtre, & lorſqu'elles ſont refroidies, elles forment de petits cryſtaux blancs, à demi tranſparens. Tous les ſels alkalis, & les terres qui ſont ſolubles dans le vinaigre, facilitent la diſſolution du tartre dans l'eau; auſſi dit-on que les raffineurs de ſel de tartre à Montpellier emploient une terre pour favoriſer ſa diſſolution, & ſuivent des procédés particuliers pour que ce ſel forme de gros cryſtaux. Cette addition de terre peut occaſionner un changement conſidérable dans le ſel; c'eſt pourquoi on préfere dans bien des occaſions le plus fin tartre-blanc aux cryſtaux ordinaires. Le tartre eſt un médicament doux, rafraîchiſſant, apéritif & laxatif. Quand on en prend depuis une demi-once juſqu'à une once, c'eſt un purgatif doux, mais efficace. Angelus Sala rapporte qu'en ſe purgeant un petit nombre de fois avec ſix gros de ſel de tartre crud, il s'eſt guéri d'une colique habituelle, qui avoit réſiſté à beaucoup d'autres remedes.

TELEPHIUM, *voyez* Craſſula.

TEREBENTHINÆ, les térébenthines.

Ce ſont des ſucs réſineux que fourniſſent pluſieurs arbres. On en trouve de quatre ſortes dans le commerce.

TEREBENTHINA *Chia ſive Cypria*, La térébenthine de Chio ou de Cypre.

Cette eſpece de térébenthine a ordinairement la conſiſtance d'un miel épais: elle eſt très-tenace, claire, & preſque tranſparente, d'une couleur blanche mêlée de

jaune & ſouvent de bleu ; on lui trouve une ſaveur chaude, piquante & un peu amere ; ſon odeur eſt plus agréable que celle des autres térébenthines.

Cette térébenthine eſt un produit du *terebinthus vulgaris*. C. B. PISTACIA TEREBINTHUS. L. Térébinthe ordinaire ; arbre qui croît naturellement dans les contrées méridionales de l'Europe, en Afrique, aux Indes.

On obtient la térébenthine en faiſant une inciſion au tronc & aux branches de l'arbre un peu après que les boutons ſont ſortis. Le ſuc découle limpide, & clair comme de l'eau ; peu-à-peu il s'épaiſſit & prend la conſiſtance que nous lui voyons. Il tranſude un pareil ſuc du même arbre dans les pays orientaux ; on l'épaiſſit en l'expoſant à un petit feu. En Perſe les femmes s'en ſervent comme d'un machicatoire ; & Kœmpfer rapporte qu'elles le mâchent continuellement pour blanchir leurs dents, les affermir dans leurs alvéoles, rendre l'haleine gracieuſe & exciter l'appétit.

TEREBINTHINA *Veneta*, la térébenthine de Veniſe.

Cette eſpece de térébenthine eſt blanchâtre ou d'un jaune pâle & moins épaiſſe que les autres. Elle a une ſaveur chaude, piquante, un peu amere & déſagréable. Son odeur eſt forte, ſans rien avoir de l'odeur aromatique que l'on trouve à la térébenthine de Chio.

La vraie térébenthine de Veniſe eſt fournie par le *Larix folio deciduo, conifera*. J. B. PINUS LARIX. L. Le meleze ; arbre qui croît naturellement dans les Alpes & les Pyrenées.

La térébenthine que l'on trouve dans le commerce, & qui s'appelle térébenthine de Veniſe, vient de la Nouvelle-Angleterre. Nous ignorons quel arbre la produit ; la plus belle ſorte, tant pour l'apparence que pour la qualité, ne differe pas beaucoup de la vraie térébenthine de Veniſe, dont nous venons de parler.

TEREBINTHINA *Argentoratenſis*, la térébenthine de Strasbourg.

L'eſpece la plus commune de cette térébenthine eſt d'une conſiſtance qui tient le milieu entre celle des deux précédentes : elle eſt plus tranſparente, moins tenace,

& d'un brun jaunâtre. Elle a l'odeur plus agréable que les autres térébenthines, en exceptant celle de Chio; ſa ſaveur eſt plus amere, mais moins âcre.

Cette réſine eſt fournie par deux ſortes de pins, dont nous avons déja parlé à la page 384; ils ſont peut-être les ſeuls qui viennent naturellement dans ce pays. Il y a une autre eſpece de pin dont la réſine ſurpaſſe les térébenthines ordinaires, & qu'on nous apporte quelquefois ſous le nom de baume de Canada; ce pin eſt l'*abies minor, pectinatis foliis, virginiana, conis parvis ſubrotundis*. Pluk.

TEREBINTHINA *communis*, La térébenthine ordinaire.

De toutes les térébenthines celle-ci eſt la plus groſſiere, la plus peſante, & la plus déſagréable par ſon odeur. Elle a à-peu-près la conſiſtance du miel: ſa couleur eſt d'un blanc brun & opaque.

Elle eſt fournie par le PINUS SILVESTRIS. C. B. & L. Pin ſauvage; arbre commun en différens endroits de l'Europe: il eſt extrêmement réſineux, & ſujet à une maladie qui vient d'une trop grande abondance & d'une extravaſation de ſa réſine, qui fait entr'ouvrir l'arbre, ſi on ne lui procure pas un écoulement. A meſure que ce ſuc découle de l'arbre, il eſt reçu dans des foſſés faits exprès, enſuite on le dégage de ſes impurerés, en le paſſant à-travers des couloirs d'oſier.

Toutes les térébenthines fourniſſent, dans la diſtillation avec l'eau, une huile eſſentielle extrêmement pénétrante, & laiſſent après elles une réſine caſſante & inſipide. Ces réſines favoriſent, excitent l'écoulement des urines, en nettoient les paſſages, guériſſent en général les ulceres internes, & fortifient en même tems les vaiſſeaux, comme toutes les autres ſubſtances chaudes & ameres, & elles ont, ſur les divers remedes diurétiques, l'avantage de relâcher le ventre. On les recommande principalement dans les écoulemens qui ſubſiſtent à la ſuite des gonorrhées, dans les fleurs blanches ou autres maladies qui dépendent également de relâchement. On les preſcrit quelquefois contre la pierre. Lorſque celle-ci eſt formée par un amas de matiere viſqueuſe, les térébenthines en diſſolvent la mucoſité, facilitent l'expulſion du gravier

des reins & de la veſſie ; mais ſi la pierre eſt formée, loin de faire du bien, les térébenthines ne font qu'irriter & enflammer les parties malades. Toutes les fois qu'il y a inflammation, il faut s'abſtenir de l'uſage de ces réſines, parce que fréquemment elles l'augmentent ou même la font naître. Il eſt à remarquer que les térébenthines communiquent à l'urine une odeur de violette preſque auſſi-tôt qu'on en fait uſage, & même elles produiſent cet effet, quoiqu'on ne les applique qu'extérieurement & aux extrémités. Ceci s'obſerve principalement quand on emploie la térébenthine de Veniſe. Cette derniere eſpece paſſe pour un excellent diurétique & un puiſſant déterſif; on regarde les térébenthines de Chio & de Strasbourg comme des médicamens fortifians. Les térébenthines ordinaires étant très-déſagréables au goût, elles s'emploient rarement à l'intérieur ; leur principal uſage eſt en emplâtres & onguens ; les maréchaux s'en ſervent beaucoup. On en retire, par la diſtillation, une huile ou, comme on l'appelle, un eſprit. La doſe de ces réſines, comme remede interne, eſt depuis un ſcrupule juſqu'à un gros & demi. La meilleure méthode de les adminiſtrer eſt ſous la forme de bol, ou on les fait prendre diſſoutes dans des liqueurs aqueuſes par le moyen d'un jaune d'œuf ou d'un mucilage. Quelques gouttes de l'huile diſtillée font une doſe ſuffiſante. Cette huile agit puiſſamment comme remede diurétique, ſtimulant & déterſif. Elle échauffe quelquefois beaucoup tout le corps, ce qui doit faire prendre des précautions quand on l'adminiſtre.

TERRA *Japonica*, *voyez* Japonica.

TERRA *Lemnia & Sileſiaca*, *voyez* Bolus.

THAPSIÆ *folia. Thapſia ſive Turbith garganicum ſemine latiſſimo*. C. B. THAPSIA ASCLEPIUM. L. Le thapſia; herbe vivace qui croît naturellement en Italie & dans le Levant. *Uſ.* ſes feuilles.

Le thapſia eſt un violent pargatif : il agit par en-bas & par en-haut. On ne le trouve pas en Angleterre dans le commerce.

THEÆ *folia. Thea frutex*, *folio ceraſi*, *flore roſæ ſyl-*

veſtris. C. B. THEA. L. Le thé ; arbriſſeau qui croît naturellement à la Chine. *Uſ.* ſes feuilles.

Les différentes ſortes de thé que l'on trouve chez nous, ne ſont que les feuilles de la même plante, que l'on cueille à différentes fois, & que l'on apprête de différentes façons. Les jeunes feuilles petites, bien deſſéchées, forment le beau thé verd : celles qui ſont plus anciennes, forment le thé verd ordinaire & le thé bou. Les deux premieres ont une odeur de violette très-ſenſible, & l'autre ſorte a l'odeur de roſe. L'odeur de violette eſt naturelle à la plante ; & l'autre odeur eſt probablement, ainſi que l'obſerve Neuman, un effet de l'art. Quelques-uns de nos marchands ſçavent bien que l'on peut imiter le thé bou avec des feuilles de pluſieurs végétaux auxquels on donne, par certains procédés, & la couleur & l'odeur de roſe. Le goût de ces deux ſortes de thé eſt un peu amer, aſtringent & aromatique.

On attribue à ces feuilles un grand nombre de vertus médicinales ; mais la plûpart ſont peu fondées. Lorſqu'on les fait infuſer, on n'a dans cette préparation qu'un ſimple délayant qui plaît au palais & à l'eſtomac. Les vertus diurétiques, diaphorétiques ou autres qu'on leur attribue, viennent de la quantité d'eau chaude qu'elles aromatiſent, plutôt que d'aucun autre effet particulier. S'il n'y avoit pas aſſez d'autres médicamens aſtringens, on pourroit preſcrire comme tels, les extraits de thé tant aqueux que ſpiritueux : ce ſont des aſtringens à la vérité très déſagréables, mais en même tems très puiſſans. Dans la diſtillation, l'eſprit-de-vin rectifié n'enleve aucun principe du thé, au lieu que l'eau emporte toute ſon odeur.

THLASPI *ſemen. Thlaſpi arvenſe ſiliquis latis.* C. B. THLASPI ARVENSE. L. *Thlaſpi arvenſe vaccariæ incano folio, majus.* C. B. THLASPI CAMPESTRE. L. Herbes annuelles qui croiſſent naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* leurs graines.

Les graines de thlaſpi ont une ſaveur âcre & mordante, comme la moutarde : elles en ont auſſi les vertus médicinales.

THUS

THUS *maſculum, voyez* Olibanum.

THUS *vulgare*, l'encens ordinaire.

L'encens eſt une réſine ſolide & caſſante, que l'on trouve dans le commerce en maſſes, d'une couleur brunâtre ou jaunâtre à l'extérieur, & blanchâtre en-dedans. Elle a une ſaveur amere, âcre & déſagréable, & eſt ſans odeur. On croit que c'eſt un des produits de l'arbre qui fournit la térébenthine ordinaire, & que cette ſubſtance s'épaiſſit & ſe ſeche à la ſurface de la térébenthine, auſſi-tôt que celle-ci découle.

THYMI *folia. Thymum vulgare folio tenuiore.* C. B. THYMUS VULGARIS. L. Le thym; plante ligneuſe vivace qui croît naturellement dans les contrées méridionales de l'Europe. *Uſ.* ſes feuilles.

Cette plante a une odeur aromatique & aſſez agréable, une ſaveur piquante qu'elle communique par l'infuſion à l'eſprit-de-vin rectifié, & à l'eau dans la diſtillation; il s'éleve avec l'eau une huile eſſentielle, extrêmement chaude & piquante.

THYMI *citrati folia. Serpyllum foliis citri odore.* C. B. THYMUS SERPILLUM. L. Le ſerpollet; plante ligneuſe vivace qui croît naturellement dans la plus grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes feuilles.

Le ſerpollet eſt moins âcre & plus agréable que le thym ordinaire, tant pour l'odeur que pour le goût. Son odeur particulierement en eſt très-différente: elle approche de celle des citrons. Cette plante diſtillée avec de l'eau ou de l'eſprit-de-vin, leur communique ſon odeur, & avec l'eau il s'éleve une excellente huile eſſentielle. L'eſprit de ſerpollet diſtillé eſt une très-bonne liqueur cordiale, aromatique, qui ne le cede en rien aux remedes de cette nature.

THYMELÆÆ *baccæ. Thymelæa foliis lini.* C. B. DAPHNE GNIDIUM. L. Le garou; arbriſſeau qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, & ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes baies appellées *grana gnidia.*

TITHYMALI *radix. Eſula major: Tithymalus paluſtris fruticoſus.* C. B. EUPHORBIA PALUSTRIS. L.

Eſula minor, Tithymalus foliis pini. C. B. EUPHORBIA EXIGUA. L. Tithymales; herbes vivaces qui croiſſent naturellement dans la plus grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les racines.

Les tithymales & les baies du garou ſont des purgatifs extrêmement âcres & irritans; ils agiſſent avec tant de violence, qu'on ne peut pas les employer intérieurement.

TILIÆ *flores. Tilia fæminea folio majore.* C. B. TILIA EUROPÆA. L. Le tilleul; arbre qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes fleurs.

On emploie les fleurs de tilleul principalement à cauſe de leur odeur, dont l'eau ſe charge par l'infuſion, & qu'elle éleve dans la diſtillation. Les auteurs de matiere médicale attribuent au tilleul la vertu anti-épileptique; ils le vantent comme un ſpécifique contre toutes ſortes de ſpaſmes & de douleurs. Frédéric Hoffman rapporte qu'une perſonne fut guérie d'une épilepſie chronique, en prenant ſeulement par maniere de thé une infuſion de ces fleurs.

TINCAR, *voyez* Borax.

TORMENTILLÆ *radix. Tormentilla ſylveſtris.* C. B. TORMENTILLA ERECTA. L. La tormentille; herbe vivace qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſa racine.

La racine de tormentille eſt noirâtre à l'extérieur, rougeâtre en dedans, & pour l'ordinaire tortueuſe & pleine de nœuds: elle a une ſaveur auſtere & aſtringente, accompagnée d'une eſpece d'odeur aromatique. C'eſt de tous les végétaux aſtringens un des plus agréables & des plus efficaces; on l'emploie avec ſuccès dans tous les cas où l'on a beſoin de médicamens de ce genre. Une teinture faite avec l'eſprit-de-vin rectifié, poſſede toute l'aſtriction & l'odeur de la racine: elle n'en perd rien en s'épaiſſiſſant.

TRAGACANTHA, *voyez* Gummi tragacanthæ.

TRICHOMANIS *folia. Trichomanes ſive Polytrichum officinarum.* C. B. ASPLENIUM TRICHOMANES. L. Le politric; herbe vivace qui croît naturellement dans

une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux e rons de Paris. *Uſ.* ſes feuilles.

Les feuilles de politric ont un goût mucilagineux, douçâtre & un peu aſtringent, ſans aucune odeur particuliere ; on les recommande principalement dans les maladies de la poitrine, qui proviennent de l'épaiſſiſſement & de l'acrimonie des humeurs. Elles facilitent, dit-on, l'expectoration, & détruiſent les obſtructions des viſceres. On les preſcrit ordinairement en infuſion ou en décoction avec un peu de régliſſe. On en prépare un ſirop que l'on ſubſtitue ſouvent au ſirop de capillaire.

TRIFOLII *paludoſi folia. Trifolium paluſtre.* C. B. MENYANTHES TRIFOLIATA. L. Le menianthe ou trefle d'eau ; herbe vivace qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes feuilles.

Le menianthe a une ſaveur très-amere, & qui ſouleve un peu l'eſtomac ; c'eſt un apéritif & un déſobſtruant efficace : il favoriſe, excite les ſécrétions ſéreuſes. Quand on en prend une forte doſe, il relâche légérement le ventre. Il eſt fort en vogue depuis quelque tems dans les maladies ſcorbutiques & écrouelleuſes ; ſa réputation, en pareils cas, eſt fondée ſur l'expérience. On a diſſipé des maladies cutanées invétérées, en faiſant boire chaque jour au malade, à des intervalles convenables, une pinte de l'infuſion des feuilles, & cela pendant quelques ſemaines. Boerhaave rapporte qu'il a été guéri de la goutte en buvant du ſuc de menianthe mêlé avec du petit lait.

TRISSAGO, *voyez* Chamædrys.

TRITICI *farina, amylum, furfur. Triticum vulgare glumas triturando deponens.* J. B. TRITICUM ÆSTIVUM & HIBERNUM. L. Le froment.

Le froment proprement dit eſt plus viſqueux & plus nourriſſant que la plûpart des autres grains. La fleur de farine ou l'amidon qu'on en prépare, forme une ſubſtance molle & viſqueuſe, que l'on a fait prendre avec beaucoup de ſuccès dans les diarrhées & les dyſſenteries. Le ſon contient, outre l'écorce du froment, une portion de ſa matiere farineuſe ; celle-ci eſt moins gluante que la

plus fine farine : elle a, dit-on, une propriété déterſive ; auſſi emploie-t-on ſouvent les infuſions de ſon à l'extérieur, & quelquefois intérieurement pour déterger.

Le pain rôti avec attention, & trempé dans de l'eau, lui communique une couleur foncée & un goût aſtringent, aſſez agréable. Cette liqueur priſe pour boiſſon eſt utile dans les vomiſſemens bilieux, le cholera morbus, & lorſque les fibres des inteſtins & de l'eſtomac ſont trop relâchées. On lit dans les Eſſais d'Edimbourg beaucoup d'exemples de perſonnes guéries de pareilles maladies par le ſeul uſage de cette panade.

TUNICA, *voyez* Caryophillus hortenſis.

TURPETHUM, le turbith.

C'eſt l'écorce de la racine d'un convolvulus des Indes, *Turpethum repens foliis altheæ vel Indicum.* C. B. CONVOLVULUS TURPETHUM. L. Le turbith; herbe vivace des Indes.

On trouve dans le commerce le turbith en morceaux oblongs, d'une couleur cendrée à l'extérieur, & blanchâtre en dedans. Le meilleur turbith eſt peſant, caſſant & ſans rides; on lui voit beaucoup de matiere réſineuſe. Son goût eſt d'abord douçâtre, mais ſi on mâche cette racine pendant quelque tems, on la ſent piquante, âcre & déſagréable. Le turbith eſt purgatif ; ſon uſage n'eſt pas exempt de danger ; la matiere réſineuſe dans laquelle réſide ſa vertu, ſe trouve diſtribuée très-inégalement, de maniere que quelques-uns des morceaux, pris depuis un ſcrupule juſqu'à un gros, purgent conſidérablement ; tandis que d'autres, pris à plus forte doſe, ne produiſent preſque point d'effet. L'extrait de la racine agit d'une maniere plus uniforme, mais il ne ſurpaſſe, ni même n'égale pas les purgatifs uſités.

TUSSILAGINIS *ſive Farfaræ folia, flores. Tuſſilago vulgaris.* C. B. TUSSILAGO FARFARA. L. Tuſſilage, ou pas d'âne ; herbe vivace qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes feuilles & ſes fleurs.

Les feuilles de tuſſilage ont une ſaveur herbacée, un peu âcre & viſqueuſe. On les recommande, ainſi que les fleurs, dans les toux & les autres maladies de la poitrine & des poumons.

TUTIA, la tuthie.

C'eſt une matiere impure qui ſe ſublime durant la fuſion du zinc, ou d'une ſubſtance argilleuſe qui en eſt imprégnée : elle prend la forme de petits tubes ſemblables à une écorce d'arbre roulée. La tuthie eſt aſſez dure & peſante, de couleur brunâtre, & couverte extérieurement d'un grand nombre de petits points ſaillans ; intérieurement elle eſt liſſe & jaunâtre. Il y en a des morceaux qui ſont bleuâtres ; mais cela vient de ce que la chaleur a fait élever juſqu'à eux quelques globules de zinc ſous ſa forme métallique. La tuthie paſſe pour un opthalmique, & à raiſon de cette vertu elle entre dans les collyres & les onguens. Voyez l'article *Zincum.*

VALERIANÆ *hortenſis majoris radix. Valeriana major odoratâ radice.* J. B. VALERIANA PHU. L. La grande valériane ; herbe vivace qui croît naturellement en Alſace. *Uſ.* ſes racines.

La racine de valériane eſt oblongue, ridée, fort chevelue à ſon extrémité, d'une couleur cendrée à l'extérieur, & blanchâtre en dedans, d'une ſaveur & d'une odeur aromatique, qui approchent de celles du nard : cette eſpece ne paſſe pas pour un médicament auſſi efficace que la ſuivante.

VALERIANÆ *ſylveſtris radix. Valeriana ſylveſtris major montana.* C. B. VALERIANA OFFICINALIS. L. La valériane ſauvage ; herbe vivace qui croît dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* la racine.

La racine de cette valériane eſt compoſée de fibres entrelacées, qui viennent d'une même tête : elle a une couleur blanchâtre ou brune pâle, une odeur forte, & qui reſſemble à celle d'un mêlange de matieres aromatiques & fétides ; une ſaveur chaude, déſagréable, un peu amere & un peu âcre. On trouve dans des terreins humides cette même valériane à feuilles larges, & d'un verd luiſant ; mais elle a beaucoup moins de qualité que quand elle croît dans des terreins ſecs ; & c'eſt celle-ci que le College de Londres recommande.

La valériane ſauvage eſt un médicament d'une grande efficacité dans les maladies nerveuſes, & ſpécialement

dans les épilepſies qui dépendent de la foibleſſe du ſyſtême nerveux. Fabius Columna eſt le premier qui l'ait mis en vogue dans ces maladies. Il s'eſt guéri d'une épilepſie invétérée qui avoit réſiſté à un grand nombre d'autres remedes, par l'uſage de cette racine en poudre priſe à la doſe d'une demi cuillerée ; & depuis ce tems-là des expériences répetées en ont confirmé l'efficacité dans les mêmes maladies ; auſſi en fait-on aujourd'hui grand cas dans la pratique. La doſe ordinaire en ſubſtance eſt depuis un ſcrupule juſqu'à un gros ; & en infuſion depuis un gros juſqu'à deux. On corrige ſon odeur déſagréable en y mêlant du macis.

VERATRUM, *voyez* Helleborus niger.

VERBASCUM, *voyez* Tapſus barbatus.

VERBENÆ *folia, radix. Verbena communis flore cærulæo.* C. B. VERBENA OFFICINALIS. L. La verveine ; herbe annuelle qui croît naturellement dans la plus grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes feuilles & ſa racine.

La ſuperſtition des premiers ſiecles a placé cette plante au nombre des médicamens ; on lui a attribué beaucoup de vertus différentes ; il ne paroît pas qu'elle ait plus de droit aux unes qu'aux autres. On ne trouve aux parties que l'on recommande, qu'une ſaveur herbacée.

VERONICA *fœmina, voyez* Elatine.

VERONICÆ *maris ſeu Betonicæ Pauli folia. Veronica mas ſupina & vulgatiſſima.* C. B. VERONICA OFFICINALIS. L. La véronique mâle ; herbe vivace qui croît naturellement dans la plus grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes feuilles.

Cette plante reſſemble, pour le goût, l'odeur & les vertus médicinales, à la bétoine dont nous avons déja parlé. Cependant on prétend pour l'ordinaire que la véronique eſt plus apéritive, plus pectorale que la bétoine, qui paſſe pour plus nervine, plus céphalique. Hoffman & Francus, qui ont fait des traités ſur la véronique, en recommandent les infuſions théiformes, comme très-ſalutaires dans pluſieurs maladies, ſpécialement dans celles de la poitrine.

VINCETOXICI, *ſeu Aſclepiadis, ſeu Hirundinariæ*

radix. Aſclepias flore albo. C. B. ASCLEPIAS VINCETOXICUM. L. L'aſclépias, le dompte-venin; herbe vivace qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſa racine.

La racine d'aſclépias a une odeur forte, approchante de celle de la valériane ou du nard; le goût en eſt doux & aromatique au commencement, mais bientôt il devient amer, un peu âcre & dégoûtant. Elle paſſe pour ſudorifique, diurétique & emménagogue. Les Médecins François & Allemands l'employent comme un alexipharmaque; ils la ſubſtituent quelquefois au contrayerva, d'où lui eſt venu le nom de *contrayerva Germanorum*. L'on ne s'en ſert en Angleterre que rarement; ſes qualités ſenſibles font voir qu'elle eſt de la même nature que la valériane, qui lui eſt certainement préférable.

VINUM, le vin, ou le ſuc du raiſin fermenté.

Parmi les différentes ſortes de vins que l'on conſomme communément en Angleterre, il y en a cinq que l'on emploie dans les boutiques comme menſtrues des médicamens ſimples.

VINUM *album*, *Vinum album Hiſpanicum*, le vin blanc d'Eſpagne.

VINUM *album Gallicum*, le vin blanc de France.

VINUM *Canarinum*, le vin de Canarie.

VINUM *Rhenanum*, le vin du Rhin.

VINUM *rubrum*, le vin rouge.

On trouvera dans la quatrieme Partie de cet Ouvrage les uſages de ces liqueurs, comme menſtrues, & comme véhicules d'autres médicamens; nous ne parlerons ici que des effets des vins ſeuls ſur le corps humain. En général, les vins égayent, animent, échauffent, augmentent la tranſpiration, raréfient le ſang, & accélerent la circulation. Les effets des gros vins durent plus longtems que ceux des petits vins; tous les vins doux, comme celui de Canarie, abondent en une ſubſtance viſqueuſe & nourriſſante, au lieu que les autres ne ſont point nourriſſans, ſi ce n'eſt en fortifiant les organes employés à la digeſtion; les vins doux en général ne paſſent pas par les urines auſſi promptement que les autres; ils échauf-

ſent plus que tout autre vin qui contiendroit autant d'eſprit. La plûpart des vins rouges ont une qualité aſtringente, au moyen de laquelle ils fortifient l'eſtomac, les inteſtins, & deviennent très-utiles pour arrêter les ſécrétions & excrétions exceſſives. Les vins qui ſont acides naturellement, comme le vin du Rhin, paſſent facilement par les reins, & relâchent doucement le ventre; l'on croit que ces derniers occaſionnent la goutte & la pierre, augmentent ces maladies, & que tout vin nouveau, de quelque eſpece qu'il ſoit, produit les mêmes effets.

VIOLÆ *folia, flores. Viola martia purpurea, flore ſimplici odoro.* C. B. VIOLA ODORATA. L. La violette de Mars; herbe vivace qui croît naturellement dans la plus grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes fleurs & ſes feuilles.

Les feuilles de la bonne violette ſont d'une odeur agréable, & d'un bleu pourpré que l'on nomme *violet.* Elles communiquent leur couleur & leur odeur aux liqueurs aqueuſes. Le ſirop de violettes eſt uſité depuis long tems: c'eſt un relâchant agréable, & très-bon pour les enfans.

VIPERA, la vipere.

C'eſt un reptile vivipare ſans pieds, de la groſſeur d'environ trois pouces, & de vingt ou trente pouces de long. Le poiſon de cet animal n'eſt contenu qu'à la baſe des longues dents avec leſquelles il mord. On y voit un petit ſac où eſt logé ſon venin, dont la moindre portion mêlée avec le ſang produit les effets les plus funeſtes. Les preneurs de viperes préviennent, à ce qu'on dit, ces effets en frottant les parties mordues avec de l'huile d'olive chaude. La chair de vipere n'eſt nullement nuiſible. On la recommande beaucoup, comme très-efficace, dans les maladies ſcrophuleuſes, lépreuſes, & autres affections chroniques opiniâtres; mais il y a lieu de croire que l'on exagere trop ſes vertus dans de pareilles circonſtances. La vipere eſt ſans doute un aliment très-nourriſſant, & elle paſſe pour un excellent reſtaurant dans certains états de foibleſſe & dans des tempéramens uſés; mais pour qu'elle produisît cet effet d'une façon marquée,

il ne faudroit manger abondamment que de la chair de vipere que l'on vient de prendre. On a de la peine à concevoir comment les vins & les teintures de vipere peuvent participer des vertus de l'animal. La chair ſeche ne paroît avoir aucune propriété ; on regarde la graiſſe comme ſpécialement efficace en topique dans les maladies des yeux.

VIRGÆ *aureæ folia. Virga aurea anguſtifolia, minus ſerrata.* C. B. SOLIDAGO VIRGA AUREA. L. La verge dorée ; herbe vivace qui croît naturellement dans la plus grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes feuilles.

Les feuilles de la verge dorée ont un goût amer & légérement aſtringent ; c'eſt pourquoi elles ſont bonnes dans la foibleſſe & le relâchement des viſceres, & dans toutes les maladies qui proviennent de cette cauſe.

VISCI *querni lignum, folia. Viſcum baccis albis.* C. B. VISCUM ALBUM. L. Le gui, herbe ligneuſe vivace qui croît naturellement ſur le tronc & les branches de pluſieurs arbres dans la plus grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſon bois & ſes feuilles.

Quoique cette plante croiſſe ſur le tronc & ſur les branches de différens arbres, on préfere le gui du chêne à tout autre ; peut-être parce qu'il eſt plus rare.

Le gui étoit autrefois en grande vénération ; on le portoit ſuſpendu au col comme un préſervatif contre les charmes ou enchantemens ; on en prenoit intérieurement pour arrêter ou prévenir l'effet des poiſons. De nos jours on a vanté le gui comme un ſpécifique dans l'épilepſie, la paralyſie, &c. Il ſeroit à ſouhaiter que l'expérience confirmât cette derniere vertu.

VITEX, *voyez* Agnus caſtus.

VITIS VINIFERA. C. B. & L. La vigne ; arbre qui ſe trouve dans les contrées tempérées des quatre parties du monde, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* les feuilles, la ſeve, les fleurs, le fruit.

Les feuilles de la vigne étoient autrefois un aſtringent uſité ; mais depuis long-tems on n'en fait plus de cas. Leur goût eſt herbacé & un peu âcre. En faiſant au

printems une inciſion au tronc de l'arbre, on en retire un ſuc clair, limpide & aqueux que l'on dit être très-bon pour les yeux; & quelques Auteurs le recommandent auſſi dans les fievres malignes & ardentes, comme un remede diurétique.

Les fleurs de la vigne ont une odeur agréable, dont l'eau ſe charge dans la diſtillation. Il s'éleve en même tems avec l'eau une portion d'une belle huile eſſentielle qui poſſede toute l'odeur des fleurs. Le raiſin, quand il n'eſt pas encore mûr, a un goût âpre & âcre : ſon ſuc s'appelle verjus, *omphacium*, *agreſta*; il étoit très-eſtimé des anciens, & il l'eſt encore dans certains pays, comme un médicament rafraîchiſſant & aſtringent; on en préparoit autrefois un rob & un ſirop. On fait ſécher le raiſin quand il eſt mûr : c'eſt celui qui ſe trouve en tout tems dans les boutiques. Au moyen de la fermentation du ſuc du raiſin, on en retire du vin, du vinaigre & du tartre; nous avons parlé de chacun de ces produits.

VITRIOLUM; le vitriol eſt une ſubſtance concrete, ſaline, cryſtalline, composée d'un métal & d'un acide ſemblable à celui du ſoufre ou de l'alun. Il n'y a que trois métaux, ſçavoir le zinc, le cuivre & le fer, que cet acide puiſſe diſſoudre parfaitement, & ce n'eſt qu'avec eux qu'il s'unit ſous la forme cryſtalline; avec le premier il forme un ſel blanc, avec le ſecond un ſel bleu, & avec le troiſieme un ſel verd.

VITRIOLUM *album*, le vitriol blanc ou le vitriol de zinc.

On le trouve, dans les mines de Goſlar, quelquefois en morceaux tranſparens, mais plus communément ſous la forme d'efflorescences blanches, que l'on diſſout dans de l'eau, & que l'on réunit en groſſes maſſes par l'évaporation & la cryſtalliſation. On a de la peine à trouver ce vitriol pur. Après que le zinc, qui en eſt la véritable matrice, eſt révivifié par des flux inflammables, il reſte une ſubſtance que l'aimant attire, & qui eſt du fer, ainſi qu'on le voit ou qu'on le découvre par divers procédés. La diſſolution de vitriol dépoſe un ſédiment qui teint en bleu les alkalis volatils; c'eſt une marque qu'il contient du cuivre. Le vitriol blanc ſe preſcrit à la

doſe de cinq ou ſix grains & juſqu'à un gros, comme vomitif ; ſon action eſt très prompte, & s'il eſt pur, elle eſt douce ; il s'emploie à l'extérieur comme ophthalmique. Il eſt ſouvent la baſe des collyres dans les ordonnances & les diſpenſaires.

VITRIOLUM *cæruleum*, le vitriol bleu ou vitriol de cuivre, nommé mal-à-propos vitriol Romain.

La plus grande partie du vitriol bleu que l'on trouve aujourd'hui dans le commerce, eſt artificiel, à ce que l'on prétend, & ſe prépare par l'union du cuivre avec l'acide vitriolique. Ce ſel eſt extrêmement âcre, auſtere, & ſouleve l'eſtomac : c'eſt un émétique trop violent pour qu'on puiſſe l'adminiſtrer avec ſécurité. Il s'emploie principalement à l'extérieur comme cauſtique ou eſcharotique, & pour arrêter les hémorrhagies, ce qu'il fait en coagulant le ſang, & en reſſerrant les orifices des vaiſſeaux.

VITRIOLUM *viride*, le vitriol verd, ou vitriol martial, le vitriol Romain de quelques-uns.

On prépare ce vitriol en grande quantité à Deptford, en diſſolvant du fer dans la liqueur acide, qui découle de certaines pyrites ſulphureuſes, expoſées pendant quelque tems à l'air. Lorſqu'il eſt pur, il reſſemble, pour la qualité, au ſel de Mars des boutiques.

Le vitriol verd & le vitriol bleu, ainſi que le vitriol blanc, ſe rencontrent quelquefois natifs dans la terre, mais pour l'ordinaire celui de toutes les eſpeces que l'on trouve dans cet état, eſt plus ou moins mêlé des autres eſpeces : de maniere que l'on trouve du vitriol de toutes les couleurs intermédiaires entre le verd de l'un & le bleu de l'autre. L'acide de ces ſels a la plus grande affinité avec le zinc : il en a une moindre avec le fer ; il n'en a que très-peu avec le cuivre ; auſſi les diſſolutions du vitriol blanc qu'on laiſſe en repos, dépoſent-elles la plus grande partie du fer & du cuivre qui s'y trouvent, & quand on ajoute de nouveau zinc, elles dépoſent tout le fer & le cuivre qu'elles contiennent ; ſi on met du fer poli dans la diſſolution du vitriol verd, on lui verra dépoſer le cuivre qu'elle contient. Par ces moyens on pourroit

purifier parfaitement le vitriol blanc & le vitriol verd des autres ſubſtances métalliques.

ULMARIÆ *ſeu Reginæ prati folia. Ulmaria barba capræ floribus compactis.* C. B. SPIRÆA ULMARIA. L. La reine des prés ; herbe vivace qui croît naturellement dans une grande partie de l'Europe, ſpécialement aux environs de Paris. *Uſ.* ſes feuilles.

Les fleurs ont une odeur très-agréable dont l'eau ſe charge par l'infuſion, & qu'elle éleve dans la diſtillation. Les feuilles ont un goût herbacé.

URTICÆ *majoris vulgaris folia, ſemen. Urtica racemifera major perennis, Raii.* Les orties ordinaires. *Uſ.* ſes feuilles & ſes graines.

URTICA *Romana. Urtica urens, pilulas ferens, ſemine lini.* C. B. URTICA PILULIFERA. L. L'ortie Romaine ; herbe annuelle qui croît naturellement dans les contrées méridionales de l'Europe. *Uſ.* les feuilles & les graines.

On a attribué un grand nombre de vertus aux parties d'uſage de ces orties ; mais aujourd'hui on n'en fait plus de cas dans la pratique. Les feuilles naiſſantes de la premiere eſpece ſont employées au printems par quelques perſonnes comme un légume très-ſain.

UVÆ *paſſæ majores*, les raiſins ſechés au ſoleil, les raiſins de Damas.

Ils ſont le fruit d'une eſpece de vigne commune en Syrie près de Damas.

UVÆ *paſſæ minores*, les raiſins de Corynthe.

Ils ſont le fruit d'une vigne très-commune dans les iſles Zacinte & Céphalonie, & qui ſe trouvoit autrefois en quantité près de Corynthe. Ces raiſins ont un goût doux & agréable ; ils communiquent leur odeur gracieuſe aux menſtrues aqueux & ſpiritueux. Les graines laiſſent après elles un goût déſagréable ; c'eſt pourquoi on conſeille en général de les ôter ; pour nous, nous ne leur avons trouvé aucun goût.

WINTERANUS *cortex*, l'écorce de Winter.

C'eſt l'écorce d'un arbre que le Chevalier Hans Sloane appelle *Periclymenum rectum, foliis laurinis, cortice acri*

aromatico. Elle a été découverte ſur la côte de Magellan par le Capitaine Winter, l'année 1567. Les matelots s'en ſont ſervi comme d'une épicerie, & l'ont trouvée enſuite très-efficace contre le ſcorbut. Cette vertu la fait entrer encore aujourd'hui dans les boiſſons des malades. La véritable écorce de Winter ſe trouve rarement dans le commerce ; on lui ſubſtitue la canelle blanche, & pluſieurs s'y meprennent. Il y a cependant entr'elles une différence marquée, tant pour les apparences que pour la qualité. L'écorce de Winter ſe trouve en gros morceaux : elle a plus la couleur de canelle que la canelle blanche, & une ſaveur plus chaude & plus piquante.

ZEDOARIA, la zédoaire.

C'eſt la racine d'une plante nommée *Zedoaria rotunda.* C.B. KÆMPFERIA ROTUNDA. L. Elle eſt vivace, & croît naturellement dans l'Inde. La zédoaire ſe trouve dans le commerce en morceaux longs, épais d'environ un doigt, ou en morceaux ronds d'un pouce de diametre. Ces deux ſortes ont une odeur agréable, aſſez forte, & une ſaveur chaude, un peu amere & aromatique. Dans la diſtillation avec l'eau il s'éleve une huile eſſentielle qui poſſede l'odeur & le goût de la zédoaire à un haut degré ; la décoction qui reſte eſt preſque ſimplement amere. L'eſprit-de-vin enleve une partie de ſon odeur ; néanmoins l'extrait ſpiritueux eſt beaucoup plus agréable que la zédoaire même.

ZIBETHUM, la civette.

C'eſt une ſubſtance molle & onctueuſe, d'une couleur blanche, brune ou noirâtre. On nous l'apporte du Bréſil, de la côte de Guinée, & des Indes Orientales. Elle ſe trouve dans de petits ſacs ſitués dans la partie inférieure du ventre d'un animal qui paſſe pour être une eſpece de chat. On l'emploie principalement dans les parfums, mais rarement comme médicament.

ZINCUM, le zinc.

C'eſt un demi-métal qui differe de toutes les autres ſubſtances de cette claſſe, en ce qu'il eſt inflammable par lui-même, qu'il ſe ſublime en fleurs, qui reſtent fixes, même dans les plus grands feux ; qu'il ſe diſſout dans tous les acides, que dans la fuſion il ne ſe

mêle pas avec le ſoufre ; enfin en ce qu'il change le cuivre en un métal jaune. On trouve dans le commerce pluſieurs productions de ce demi-métal, qu'on ne reconnoit pas communément pour lui appartenir, telles que la cadmie, le vitriol blanc, les fleurs de zinc appellées *pompholyx*, & la tuthie. Les préparations du zinc s'employent principalement à l'extérieur comme ophthalmiques. Les fleurs réduites en une poudre impalpable, forment avec les ſubſtances huileuſes un excellent onguent, & avec l'eau de roſes ou d'autre eau un très-bon collyre pour les fluxions des humeurs âcres ſur les yeux; elles ſont légérement aſtringentes, & quand elles ont été ſuffiſamment pulvériſées, elles agiſſent ſans marquer d'acrimonie & ſans irritation. Si on en prend intérieurement, elles font vomir.

ZINZIBER, le gingembre : c'eſt la racine d'une plante nommée *Zingiber majus*. C. B. AMOMUM ZINGIBER. L. Herbe vivace qui croît naturellement dans les Indes Orientales & Occidentales.

La racine du gingembre a une odeur agréable, & une ſaveur chaude, piquante, aromatique. L'eſprit-de-vin rectifié ſe charge de ſes vertus par l'infuſion, & dans un plus grand degré de perfection que ne le font les liqueurs aqueuſes: ces dernieres enlevent toute ſon odeur dans la diſtillation ; l'eſprit-de-vin n'en éleve preſque rien. Le gingembre eſt très-utile dans les coliques venteuſes, le relâchement & la foibleſſe des inteſtins : il n'échauffe pas tant que le poivre, mais ſes effets ſont plus durables.

SUPPLÉMENT

A LA TROISIEME PARTIE, OU AUX MEDICAMENS SIMPLES.

Où ſe trouvent les connoiſſances les plus intéreſſantes ſur quelques Médicamens ſimples, dont il n'eſt point parlé dans l'Ouvrage Anglois : elles ſont extraites, en partie, des autres ouvrages du même auteur.

ACERIS *ſuccus & ſaccharum*, le ſuc & le ſucre d'érable & de plaine.

On nomme ſuc d'érable ou de plaine un ſuc fluide qui ſe retire de deux ou trois eſpeces d'érables, dans le bois deſquels on fait, principalement en Canada, des inciſions ou des trous. Cette liqueur s'épaiſſit par l'évaporation de ce qu'elle a de plus fluide ; & alors on a le ſucre d'érable & le ſucre de plaine, que l'on envoie depuis quelques années d'Amérique en Europe, & ſur-tout en France, où il eſt devenu un remede uſité. On croit que le ſucre de plaine eſt le produit de l'érable à fleurs rouges, ACER RUBRUM. L. & que le ſucre d'érable eſt le produit de l'érable blanc ou érable ſucre, ACER SACCHARINUM. L. Ces deux arbres & pluſieurs eſpeces du même genre croiſſent naturellement dans pluſieurs contrées de l'Amérique, telles que le Canada, la Virginie, la Penſylvanie, &c. Voici de quelle maniere ſe font en Canada la récolte & la préparation de ces médicamens.

Les Canadiens font au tronc des érables des entailles ou inciſions ovales, & enfoncent au-deſſous de la plaie une lame de couteau, ou une regle de bois plate, min-

ce, ſur laquelle le ſuc coule, & eſt conduit dans un vaſe placé pour le recevoir. Les entailles doivent avoir deux ou trois pouces de profondeur, parce que ce ſont les fibres ligneuſes, & non pas les fibres corticales, qui fourniſſent la liqueur ſucrée. Cette récolte ſe fait depuis le mois de Novembre, tems où les érables ont perdu leurs feuilles, juſqu'à la mi-Mai, qui eſt le moment où ces arbres entrent en ſeve. Le ſuc des érables ne coule par les plaies que dans le tems des degels. La liqueur des vieux arbres eſt plus ſucrée que celle des jeunes. On fait de nouvelles plaies tous les ans. Lorſqu'on a ramaſſé environ deux cens pintes de ſuc d'érable de l'une ou de l'autre eſpece, on le met dans des chaudieres de cuivre ou de fer, pour en faire évaporer l'humidité par l'action du feu; on enleve & rejette l'écume, & lorſque la liqueur commence à s'épaiſſir, on la remue avec un bâton pour l'empêcher de brûler, & accélérer l'évaporation. Auſſi-tôt qu'elle a acquis la conſiſtance d'un ſirop épais, on la verſe dans des moules de terre ou d'écorce de bouleau, & quand elle eſt refroidie, on a des pains ou tablettes d'un ſucre roux & preſque tranſparent, qui eſt aſſez agréable, ſi l'on a donné le degré de cuiſſon convenable; car le ſucre d'érable trop cuit a le goût du ſirop de ſucre, de la melaſſe. Quelquefois on rafine le ſucre d'érable avec des blancs d'œufs, ce qui le rend plus beau & plus agréable. On mêle aſſez ſouvent dans le ſucre, pendant la cuiſſon, de la farine de froment pour le rendre plus blanc, ce qui le fait préférer par ceux qui ne ſavent pas qu'on ne peut le ſophiſtiquer ainſi qu'en diminuant beaucoup l'odeur agréable & la ſaveur douce que ce ſucre a naturellement. La liqueur ſucrée qu'on retire au printems dans le tems que les boutons des érables s'ouvrent, & qui a un goût d'herbe deſagréable, eſt un bon antiſcorbutique uſité dans le pays: elle ſert auſſi aux Canadiens à faire du ſirop capillaire qui ne s'apporte pas en Europe.

Le ſucre d'érable, pour être bon, doit être dur, de couleur rouſſe, un peu tranſparent, d'une odeur ſuave, & fort doux ſur la langue; il paſſe pour pectoral, adouciſſant, propre à calmer les toux violentes, & plus efficace que le ſucre de cannes dans les maladies de poitrine

avec irritation, playe ou ulcere; il s'emploie en Canada aux mêmes uſages que le ſucre de cannes.

ACONITI *ſuccus*, le ſuc d'aconit. ACONITUM CAMMARUM. L. L'aconit; plante vivace qui croît naturellement ſur les montagnes d'une grande partie de l'Europe. *Uſ.* Les tiges & les feuilles.

Cette plante, après avoir paſſé long-tems pour ne produire que les plus funeſtes effets, même étant priſe en petite doſe, vient d'être miſe au nombre des médicamens par M. Stork, qui, par de nouveaux eſſais, a trouvé des remedes efficaces dans pluſieurs plantes regardées comme des poiſons. Le ſuc d'aconit épaiſſi en conſiſtance d'extrait, a été donné avec ſuccès comme fondant, deſobſtruant, réſolutif, atténuant, dans la douleur de côté après la fievre, dans la goutte, la ſciatique, les rhumatiſmes, les douleurs des articulations jointes à la fievre quarte, dans des douleurs opiniâtres au bras avec perte du mouvement; contre les ſquirrhes des glandes, la tumeur de la région iliaque, les tubercules ulcérés des mammelles, les tumeurs oſſeuſes, même vénériennes, l'anchyloſe, &c. Voyez, pour la préparation & la doſe de ce remede, l'article *Extrait d'Aconit*, dans la cinquieme Partie de cet Ouvrage.

AQUA COMMUNIS, l'eau commune. *Aqua nivalis, aqua pluvialis, aqua fluvialis, aqua fontana*; les eaux de neige, de pluie, de riviere, de fontaine.

La parfaite fluidité de l'eau pure, ſa privation de toute qualité irritante pour les organes même les plus délicats & les plus ſenſibles, ſa facilité à ſe mêler avec tous les ſucs animaux dans l'état de ſanté, excepté avec la graiſſe, & à pénétrer dans les plus petits vaiſſeaux juſqu'à ſortir par les pores de la peau, la rendent la plus ſalutaire de toutes les boiſſons, la plus propre à favoriſer la digeſtion & à prévenir les maladies en détruiſant leurs cauſes dès qu'elles ſe forment. Mais l'uſage fréquent & abondant de l'eau commune, ſoit comme boiſſon ordinaire, ſoit dans la préparation des alimens, n'empêche pas qu'elle ne devienne un des moyens les plus efficaces de guérir une grande partie des maladies. Non-ſeulement elle eſt néceſſaire pour que la plûpart des médicamens puiſſent

agir ; mais elle peut, dans une infinité de cas, ſuppléer tout autre remede avec avantage, & il n'y en a aucun de ceux-ci qui puiſſe ſeul tenir lieu de l'eau.

L'expérience démontre que l'eau qui eſt auſſi pure qu'elle peut l'être, ou du moins qui ne contient aucune ſubſtance active, capable de diminuer ou d'augmenter ſes effets naturels, étant priſe intérieurement chaude ou tiede & en ſuffiſante quantité, devient un excellent remede apéritif, fondant, délayant, atténuant, purifiant, adouciſſant, relâchant, calmant, diaphorétique, deſobſtruant, &c. Quand elle eſt froide, elle fortifie & augmente l'élaſticité, diminue la raréfaction des fluides, arrête leur écoulement, & agit ſouvent comme antiſpaſmodique.

On peut, en n'employant que de l'eau commune, ſoit intérieurement, ſoit extérieurement, froide, tiede ou chaude, guérir radicalement, ou du moins diminuer la plûpart des maladies : celles qui dépendent de la raréfaction, de l'âcreté ou de l'épaiſſiſſement des fluides ; celles qui ſont produites par la ſéchereſſe, la tenſion, la roideur des ſolides, les maladies putrides & malignes, aiguës & chroniques ; les maladies inflammatoires, les obſtructions, les maladies de peau, les affections rhumatiſmales, goutteuſes, &c.

Une ample boiſſon d'eau eſt un médicament utile, quand on a la bouche amere, pâteuſe, la langue chargée, & du dégoût, quand on a des nauſées, des vomiſſemens, aigreurs, ardeurs, & des douleurs d'eſtomac, hoquets, digeſtions difficiles, indigeſtions, maux de tête, vertiges, migraines, coliques, dyſſenteries, devoyemens, cholera morbus, obſtructions du foie, de la rate, du pancreas, en délayant, corrigeant ou évacuant les fluides ; dans les fievres cauſées par des amas d'humeurs dans les premieres voies, les fievres putrides malignes, les fievres putrides lentes ou nerveuſes, les fievres intermittentes, en l'employant, ſoit comme délayant & dépurant, ſoit comme ſudorifique & laxatif; dans les maladies inflammatoires, en relâchant les ſolides, diminuant la raréfaction du ſang, de la bile ou des autres humeurs, en entraînant les humeurs irritantes, en appaiſant la chaleur,

en redonnant la ſéroſité qui manque; dans les demangeaiſons, ardeurs générales ou particulieres, agitations, inſomnies, en relâchant, rafraîchiſſant, adouciſſant, calmant, entraînant ou corrigeant les humeurs âcres; dans le ſcorbut, les hémorrhagies, les hémorrhoïdes, les rhumatiſmes, la goutte, en rafraîchiſſant, délayant, condenſant, en adouciſſant ou évacuant les humeurs morbifiques; dans les affections hyſtériques & hypochondriaques ou mélancoliques, en deſobſtruant, rafraîchiſſant, calmant. On la donnera chaude pour relâcher, s'il y a tenſion, ſéchereſſe; & on la preſcrira froide, s'il y a relâchement, atonie; dans les rhumes & les tranſpirations récemment ſupprimées, en rétabliſſant la tranſpiration, l'eau doit être chaude; dans les cas de gravelle ou pierre des reins & de la veſſie, en tenant les couloirs ouverts, délayant les glaires, relâchant les ſolides, ce qui prévient l'irritation.

Quelle quantité d'eau doit-on prendre dans ces différens cas, & faut-il la prendre froide ou chaude? La doſe de l'eau ſe regle ſur la violence des accidens & ſur leur durée; il faut en général perſiſter tant qu'ils durent, quand on eſt ſûr que l'on rend à-peu-près autant d'eau qu'on en boit, & que cela n'incommode pas. Il faut prendre l'eau chaude ou tiede toutes les fois qu'il eſt néceſſaire de relâcher; l'eau chaude eſt auſſi plus délayante, plus apéritive, plus diaphorétique; on la preſcrira froide quand il faudra reſſerrer, rafraîchir, condenſer des humeurs, ſupprimer des évacuations ou écoulemens, c'eſt à quelque diſtance des repas qu'on boira l'eau froide ou chaude, afin que les digeſtions n'en ſoient pas troublées; on ne commencera que quatre à cinq heures après le dernier repas, & on ceſſera une heure avant le ſuivant.

Si le malade a du courage, & n'a point de répugnance pour l'eau, il doit la prendre ſeule; dans les cas contraires, on la lui rendra plus agréable en y mêlant quelque médicament qui ſoit en état de ſeconder les effets qu'on attend de l'eau, ou ſeulement quelque ſubſtance qui n'ait pas d'autre action que de communiquer à l'eau une ſaveur ou une odeur qui excite à la boire. Si l'on craint que

l'eau en délayant ne relâche trop, ou en rafraîchiſſant n'épaiſſiſſe trop, on lui aſſocie des médicamens, qui, ſans détruire ſa vertu délayante ou rafraîchiſſante, empêchent qu'elle ne relâche & n'épaiſſiſſe trop. Lorſqu'on la prend chaude en certaine quantité, elle fait vomir, ſans irriter comme les autres vomitifs. On peut tenir le ventre libre en la buvant froide, le matin à jeun, ſans craindre les inconvéniens des purgatifs ordinaires.

L'eau eſt encore un excellent remede employé à l'extérieur, ſoit froide, ſoit chaude, en bain, demi-bain, bain de pied, fomentatation. Etant chaude, elle relâche, amollit ; quand elle s'emploie froide, elle reſſerre, fortifie ; on s'en ſert auſſi pour rendre plus actifs & plus efficaces quelques remedes externes. *Voyez*, pour les effets & les uſages de l'eau employée à l'extérieur, les mots, *Bain*, *Demi-bain*, *Bain de pied*, *Fomentation*, *Lavemens*.

On peut donc appeller l'eau une médecine preſque univerſelle, qui convient à preſque tous les âges & tous les tempéramens, qui eſt le meilleur remede préſervatif & curatif des maladies tant aiguës que chroniques, en prévenant ou évacuant les amas d'humeurs des premieres voies, corrigeant les vices de tous les fluides, & facilitant toutes les fonctions.

Dans les cas où l'eau peut opérer ou faciliter la guériſon des maladies, il eſt de la plus grande importance de la choiſir pure, & d'être encore plus ſcrupuleux dans ce choix, que quand on la deſtine à ſervir de boiſſon à des gens ſains. Perſonne ne doit ignorer qu'après l'air, il n'y a rien qui ſoit plus utile ou plus nuiſible à la ſanté que l'eau, ſelon qu'elle eſt plus ou moins pure. Or les qualités ou les effets de l'eau dépendent de la nature & de la quantité des ſubſtances qui y ſont mêlées, & la privent de ſa douceur. Les indices les moins trompeurs de la pureté de l'eau ſont d'être tranſparente, limpide, ſans aucune couleur, odeur ni ſaveur, de fondre le ſavon également & ſans qu'il ſe ſépare ou ſurnage ; de rendre tendres les légumes qu'on y fait bouillir, de n'apporter aucun changement à la couleur du ſirop de violettes & des ſucs de fleurs bleues ; de ſe mêler avec les liqueurs

acides & alkalines, & avec la diſſolution de ſoufre par les alkalis, avec la diſſolution d'argent par l'acide nitreux, ſans qu'il ſe faſſe de précipitation, ni que la tranſparence de l'eau ſoit altérée. Ces épreuves font reconnoître dans la plûpart des cas ſi les eaux qu'on leur ſoumet contiennent une quantité conſidérable de matieres étrangeres; mais ils ne démontrent pas de quelle nature ſont ces matieres, différentes ſubſtances préſentant les mêmes phénomenes dans pluſieurs des eſſais: par exemple, les ſucs végétaux bleus ſont changés en rouge par l'alun, auſſi-bien que par les acides, & en verd par le ſel marin, ainſi que par les alkalis.

Pour déterminer avec quelque degré de préciſion les matieres que contiennent les eaux, il faut en faire évaporer une certaine quantité dans un vaiſſeau de verre très-propre, à un degré de chaleur qui ne ſurpaſſe pas celui que la main peut ſupporter, afin de pouvoir en extraire les ſubſtances étrangeres dans leur état naturel, ou du moins afin que leurs principes ne ſoient pas altérés & combinés différemment. Le réſidu étant mis en digeſtion avec un peu d'eau diſtillée très-pure, on en retire communément une ſubſtance ſaline, & une terre qui n'eſt plus diſſoluble dans les menſtrues aqueux. Le plus ſouvent la matiere terreuſe n'eſt pas une terre ſimple, mais un compoſé de deux terres, ou même d'un plus grand nombre; on y trouve 1°. une terre alumineuſe, qui ſe reconnoît, parce qu'elle ſe diſſout dans l'acide vitriolique, & forme une liqueur auſtere, âpre; 2°. de la magnéſie qui ſe diſſout dans le même acide vitriolique, & forme une liqueur amere; 3°. une terre calcaire qui ne ſe diſſout point du tout dans l'acide vitriolique, mais très-bien dans les acides nitreux & marins, deſquels on la ſépare en la faiſant précipiter par le mêlange de l'acide vitriolique; 4°. une ſélénité qui ne ſe diſſout dans aucun acide, à moins qu'elle ne ſoit calcinée à un degré très-conſidérable, & avec le contact de la matiere qui eſt en feu; au moyen de cette derniere circonſtance, la ſélénité ſe réduit en une terre calcaire; 5°. quelqu'une des terres abſolument indiſſolubles, dont il eſt difficile & peu important de déterminer l'eſpece, parce qu'on ne peut en ob-

tenir que de très-petites quantités dans ces eſſais. Les deux premieres terres, qui ſont la terre alumineuſe & la magnéſie, ſe trouvent rarement dans le réſidu des eaux minérales; mais les autres y ſont fréquemment, & peut-être y ſont elles toujours.

Les ſubſtances ſalines que contiennent les eaux minérales, ſont 1°. le natron, qui eſt un alkali fixe minéral; l'acide vitriolique combiné avec le ſel alkali, & formant un ſel admirable, ou avec la magnéſie, & formant un ſel cathartique, ou avec une terre alumineuſe, & formant de l'alun; 2°. l'acide nitreux combiné avec un alkali & formant du nitre, ou avec quelques-unes des terres qui ſont ſolubles dans les ſels nitreux; 3°. l'acide marin combiné avec un alkali & formant un ſel commun, ou avec des terres qui ſont ſolubles dans les ſels muriatiques; 4°. un alkali volatil combiné avec des acides & formant des ſels ammoniacaux de différente eſpece, ſelon l'eſpece de l'acide. Le ſel commun & les ſels muriatiques & nitreux ſe rencontrent fréquemment dans les eaux minérales; mais le nitre, l'alun, le ſel admirable & les ſels ammoniacaux y ſont très-rares.

On peut, au moyen de la cryſtalliſation faite avec adreſſe, ſéparer ces divers ſels, & les avoir ſous leur forme propre. Ils peuvent encore être obtenus ſéparément, malgré leur mêlange, en employant les ſubſtances ſuivantes. 1°. L'alkali fixe qui n'eſt pas ſaturé, ſe reconnoît, parce qu'il s'éleve & fait effervеſcence avec l'eſprit de ſel. 2°. On diſtingue quels acides ſont contenus dans ces eaux, en verſant ſur le réſidu deſſéché, un peu d'huile de vitriol. Si elles contiennent de l'acide marin, il ſe diſſipera ſous la forme de vapeurs blanches; s'il s'y trouve de l'acide nitreux, il s'élevera ſous la forme de vapeurs rouges; s'il n'y a que de l'acide vitriolique, il ne s'opérera aucun changement. On peut encore reconnoître l'acide marin lorſque le compoſé étant mêlé avec de l'eau-forte, la rend capable de diſſoudre une feuille d'or, ou ſeulement la particule d'or que laiſſe ce métal ſur la pierre de touche. L'acide marin ſe reconnoît par ſa déflagration, lorſqu'étant très-échauffé, il vient à être touché par une matiere inflammable; l'acide

vitriolique ſe connoît, parce qu'il précipite la diſſolution de terre calcaire, telle que celle de chaux dans l'eau forte, & parce que le précipité eſt une ſélénité, ou ne ſe diſſout point dans l'eau-forte récente. La baſe ou la ſubſtance qui eſt combinée avec un acide dans les composés ſalins, ſe découvre en ajoutant à une diſſolution de cette matiere un peu de diſſolution de ſel de tartre ou de quelque autre ſel alkali fixe. Si la baſe eſt un alkali fixe, il ne ſe fait aucun changement; ſi c'eſt une terre, elle ſe précipite; ſi c'eſt un alkali volatil, ſon odeur piquante la découvre.

L'Eau de neige, ramaſſée avec précaution ſur le ſommet des montagnes ou dans une plaine découverte, eſt la plus pure de toutes les eaux communes. Huit livres de cette eau diſtillées ou évaporées à une chaleur douce ou lentement, ne donnent que deux ou trois grains de réſidu ſolide. L'eau diſtillée elle-même laiſſe preſque autant de réſidu après une ou pluſieurs diſtillations réitérées; mais il y a cette différence, que le réſidu de l'eau de neige, ainſi que celui de toutes les autres eaux naturelles, eſt brun & ſalin, au lieu que celui de l'eau diſtillée eſt une terre blanche fine, exempte de matiere ſaline, en partie calcaire, & en partie indiſſoluble. L'eau de neige, conſervée dans un lieu chaud dans des vaiſſeaux de verre nets, ſans être fermés très-exactement, mais ſeulement garantis de la pouſſiere, &c. devient putride au bout de quelque tems, quoique dans des bouteilles exactement bouchées elle n'éprouve aucune altération. J'en ai vu qui, après avoir été gardée pluſieurs années, ſe trouvoit encore parfaitement limpide & ſans goût. L'eau diſtillée n'éprouve aucune altération dans l'une & l'autre circonſtance. La matiere ſaline de l'eau de neige eſt communément nitreuſe & compoſée de l'acide du nitre uni avec une terre calcaire.

L'eau la plus pure, après celle de neige, eſt l'eau de pluie, recueillie avec les mêmes précautions que la précédente, après que la pluie a duré quelque tems, & que l'atmoſphere ſe trouve exempt de tous les corps légers, inſectes & autres ſubſtances qui peuvent être ſoutenus dans l'air.

On ne découvre, ni dans l'eau de neige, ni dans l'eau de pluie, aucune ſubſtance hétérogene par le moyen des épreuves ordinaires avec les acides, les alkalis, le ſavon, les ſucs végétaux bleus ou les diſſolutions métalliques, juſqu'à ce qu'on ait ſéparé par l'évaporation une grande partie du fluide aqueux. Si on évapore cette eau juſqu'à ſiccité, huit livres laiſſent quatre à cinq grains de matiere ſolide. Souvent ſon ſel eſt nitreux, & ſa terre eſt calcaire en grande partie.

L'Eau des rivieres limpides nous paroît la plus pure, après celle de pluie. Elle eſt aſſez douce & propre aux divers uſages de la vie, quoiqu'elle n'ait pas ces qualités au même degré que les deux précédentes. La plûpart des eaux de rivieres ſont plus pures & plus douces que les eaux des ſources dont elles ſont formées, & elles ſont plus pures à quelque diſtance de la ſource, que très-près d'elle; elles ſont auſſi plus pures lorſque le courant de ces rivieres eſt rapide, que quand il eſt lent.

Il eſt cependant certain que, parmi les eaux de ſources, il y en a dont l'eau eſt preſque auſſi pure que celle de pluie; mais la plus grande partie des ſources donnent une eau plus dure & moins pure que celle de rivieres. Parmi les eaux que la vue & le goût jugent être de bonne qualité, il y en a qui contiennent plus de cent grains de matiere ſolide ſur huit livres d'eau. La partie ſaline de ces eaux eſt le plus ſouvent nitreuſe ou muriatique, c'eſt-à-dire compoſée d'acide nitreux ou marin uni avec des terres. En verſant peu-à-peu dans ces eaux une diſſolution de quelque ſel alkali, le mêlange devient trouble & laiteux de plus en plus, juſqu'à ce que l'acide étant entierement neutraliſé par l'alkali, abandonne toute la terre, qui ſe dépoſe au fond du vaiſſeau quand on le laiſſe en repos. L'eau que l'on a corrigée ainſi, quoiqu'elle ne ſoit pas en effet plus pure qu'auparavant, ſe trouve très-douce, propre aux uſages économiques, & beaucoup moins nuiſible à la ſanté, ſi on peut croire qu'elle le ſoit encore, ſon ſel terreux, irritant & âcre étant alors converti en un ſel neutre qui eſt doux.

Les eaux de riviere ſe corrompent en général beaucoup plutôt que celles de fontaines. Durant leur putré-

faction, une partie des matieres hétérogenes s'éleve à leur ſurface, enſuite elles redeviennent douces & plus pures qu'auparavant. Les eaux dures ſont beaucoup moins diſpoſées à la putréfaction que des eaux plus douces : qui plus eſt, elles préſervent pendant un tems conſidérable les ſubſtances ſujettes à la corruption. C'eſt pourquoi elles ſemblent, ainſi que l'obſerve le Docteur Home, être plus propres que les eaux douces à ſe garder en mer, d'autant plus qu'il eſt aiſé de les rendre douces, en y mêlant un peu de ſel alkali.

Les eaux les plus pures gelent plus promptement que les autres ; auſſi l'eau de la glace eſt-elle plus pure que l'eau qui n'a point gelé. D'après ce principe, les liqueurs vineuſes & quelques-unes des liqueurs ſalines peuvent être privées de leur eau ſuperflue par une légere congellation. La glace expoſée à l'air libre perd de ſa peſanteur, ſes parties ſuperficielles étant diſſoutes ou emportées par le contact ou le mouvement de l'atmoſphere. Cette propriété de la glace étoit connue d'Hippocrate, qui croyant, non pas que toute la ſubſtance de la glace, mais que quelques-unes de ſes parties les plus fines & les plus légeres ſe diſſipoient, a été conduit par-là à condamner injuſtement, & la glace fondue, & la neige, comme les plus impures de toutes les eaux.

LES EAUX MEDECINALES OU MINERALES, *Aquæ Medicinales vel Minerales.*

Les eaux médecinales ou minérales participent plus ou moins des ſubſtances terreuſes & ſalines trouvées dans les eaux communes, & elles contiennent encore quelque ſubſtance qui domine & de laquelle elles reçoivent leur nom diſtinctif. On peut les renfermer dans les claſſes ſuivantes : les eaux alkalines, les eaux cathartiques ameres, l'eau de mer & les eaux ferrugineuſes.

LES EAUX ALKALINES ſont impregnées principalement de ſel alkali minéral & de terre calcaire ; ces deux ſubſtances ſe font voir d'elles-mêmes très-ſenſiblement dans le réſidu qu'elles laiſſent après l'évaporation.

On regarde ces eaux comme utiles, non-ſeulement

contre les maux qui ont pour cauſe les acides ou aigres réſidens dans les premieres voies, mais encore contre les flux de ventre opiniâtres, quelques maladies de peau, l'état de foibleſſe chez les femmes, & les maladies qui dépendent du relâchement & de la foibleſſe des fibres. Pour l'ordinaire elles paſſent facilement par les urines & la tranſpiration, & quelquefois elles purgent légérement la premiere fois qu'on en prend; on peut en boire chaque jour une pinte & davantage, ou froide ou un peu chaude, ſoit ſeule, ſoit mêlée, avec le lait qui s'accorde très-bien avec elles. Cette eau ne peut pas ſupporter l'évaporation ni la chaleur de l'eau bouillante; échauffée à ce point, elle devient bien-tôt laiteuſe, dépoſe une partie de ſes terres & perd de ſa vertu; elle ſe garde très-bien dans des vaiſſeaux fermés. On en a vu qui, ayant été portée à la côte de Guinée, & enſuite rapportée en Europe, a paru n'avoir ſouffert aucune altération dans toutes ſes propriétes.

Les Eaux cathartiques ou purgatives ameres ſe reconnoiſſent à leur goût amer; d'ailleurs ſi l'on y jette quelque ſel alkali fixe, elles dépoſent en abondance une terre blanche, dont une grande partie ſe trouve être de la magnéſie. La matiere ſeche qui reſte après leur évaporation eſt compoſée d'un ſel cathartique amer, qui eſt mêlé de différentes terres, & ſouvent d'une petite quantité de quelques autres matieres ſalines. La quantité du ſel eſt différente, ſelon les diverſes eaux. Il y a des eaux qui donnent à peine une once de ſel par huit livres d'eau, & la même quantité d'autres eaux en donne une once ou davantage.

Ces eaux ſont des purgatifs doux: elles operent ſuffiſamment, & en général, avec facilité & ſans faire de mal; rarement occaſionnent-elles des coliques, des envies de vomir & de l'abattement. On peut auſſi les adminiſtrer de maniere qu'elles favoriſent en général les ſécrétions animales, & qu'elles deviennent des remedes apéritifs & fondans, très-efficaces contre pluſieurs maladies chroniques.

La doſe de ces eaux, quand on les prend pour purger, eſt depuis une pinte juſqu'à trois, ſelon leur force;

elles doivent être bues en pluſieurs verrées dans un court eſpace de tems. On augmente leur vertu quand on veut, en diſſolvant dans quelques-unes des verrées, ou dans toute la quantité que l'on en prend, quelqu'un des ſels purifiés, ou d'autres ſubſtances ſalines purgatives, telles que le ſel artificiel de Glauber, le tartre ſoluble, le ſel de la Rochelle ou la manne. Il eſt plus commode de faire de pareilles additions à l'eau pour la rendre plus active, que de rapprocher ſes principes par l'ébullition & l'évaporation; d'ailleurs, par ces additions, on augmente plus ſûrement les vertus de l'eau, & celle-ci eſt conſervée dans ſon état naturel. Pour que l'organe du goût & l'eſtomac ſupportent mieux le mêlange de ces eaux & du ſel qui leur répugnent plus ou moins, on peut y ajouter quelque eau diſtillée, gracieuſe au goût, ou une teinture aromatique, telle que la teinture de cardamome. Il a été d'uſage de faire infuſer ou bouillir dans ces eaux minérales des ſemences aromatiques, comme celles de carvi; mais ces moyens ne communiquent à l'eau que très-peu de la vertu des ſemences. Lorſqu'on veut prendre ces eaux comme remedes altérans, elles peuvent ſervir de boiſſon ordinaire; ou bien on les mêle avec de l'eau commune, du lait, du petit-lait, du vin, ou d'autres liqueurs, en aſſez grande quantité pour qu'elles tiennent le ventre libre.

On obſerve que ces eaux purgent davantage quand elles ſont dans leur état naturel, qu'après qu'elles ont bouilli, & que le ſel que l'on a retiré d'une pareille quantité d'eau. Elles contiennent, outre un ſel purgatif, une aſſez grande quantité de terre calcaire. Si l'on fait une diſſolution de terre calcaire dans de l'eau pure ou dans des acides, & qu'après avoir mêlé cette diſſolution avec une diſſolution d'un ſel purgatif, on ſoumette le mêlange à l'évaporation, une grande partie de ce ſel ſera détruite, ſon acide paſſant de ſa propre terre dans la terre calcaire, & formant avec celle-ci une ſubſtance concrete, qui n'eſt ni purgative ni diſſoluble, mais une vraie ſélénite. Comme on trouve une pareille matiere concrete dans les réſidus ſecs des eaux purgatives, on peut préſumer qu'elle doit ſon origine, comme dans cette expé-

rience, à la deſtruction d'une partie de la ſubſtance purgative, & que l'eau contient naturellement une quantité de ſel plus conſidérable que celle que l'art parvient à en retirer.

L'Eau de mer contient, outre le ſel commun qui s'emploie dans la préparation des alimens, une portion de ſel purgatif amer, ſemblable à celui des eaux précédentes, & qui reſte encore diſſous après que le ſel commun a été criſtalliſé. Le ſel purgatif des eaux étant cryſtalliſé, & en étant ſéparé, il reſte encore dans ces eaux une petite quantité d'une liqueur ſaline vive ou irritante, qu'on ne peut pas faire cryſtalliſer, & qui paroît être une diſſolution de terre calcaire dans l'acide marin. La quantité du ſel qui eſt dans les différentes mers, varie: ce qui dépend de leur évaporation plus ou moins grande, & de la quantité d'eau douce que reçoivent les mers. Elles contiennent de ſel commun, depuis un cinquantieme juſqu'à environ un vingtieme de leur peſanteur.

On emploie depuis quelque tems avec ſuccès l'eau de mer contre les tumeurs écrouelleuſes, les obſtructions des glandes & diverſes maladies chroniques, de peau, dartres, boutons, &c. Le Docteur Ruſſel obſerve que l'eau de mer ne doit pas être employée dans l'état inflammatoire des glandes engorgées, ou dans les tumeurs glanduleuſes avec inflammation; que quand une tumeur eſt diſpoſée à la ſuppuration, ou qu'elle ſuppure, il faut s'abſtenir de ce médicament, & ne le reprendre que quand le pus eſt évacué; que dans les autres circonſtances c'eſt un remede de la plus grande utilité, ſoit pour réſoudre ou fondre la tumeur, ſoit pour empêcher qu'il ne ſe faſſe ſur cette partie un nouveau dépôt d'humeur. L'eau de mer eſt un remede efficace dans les maladies des parties internes glanduleuſes, telles que celles du meſentere, du foie, &c. ainſi que dans les maladies des parties externes glanduleuſes. On l'a auſſi donnée dans le vrai ſcorbut de mer, & on a trouvé qu'elle facilite & hâte la guériſon, quoiqu'elle ne puiſſe pas diſſiper la maladie ſans le ſecours des végétaux.

La doſe de l'eau de mer eſt depuis huit onces juſqu'à une livre: ce qui ſe répete tous les matins durant quel-

ques mois. Priſe à de pareilles doſes, elle purge doucement par en-bas, excite auſſi les autres excrétions, échauffe un peu & fortifie. Si on en prend de plus fortes doſes, elles ſont vomir. Les premieres fois qu'on prend de cette eau, elle cauſe, pour l'ordinaire, une grande altération ; mais c'eſt une incommodité dont il eſt rare qu'on ait beaucoup à ſe plaindre, quand il y a quelque tems qu'on fait uſage de l'eau de mer, & dont on peut ſe garantir en grande partie, ſi l'on s'abandonne au ſommeil immédiatement après qu'on l'a bue. Cette eau eſt encore ſujette à produire dans certaines conſtitutions une chaleur immodérée ; & lors même qu'on ne l'emploie qu'à l'extérieur, elle cauſe chez quelques ſujets une ſenſation deſagréable, & de la demangeaiſon à la peau ; c'eſt pourquoi il ne faut pas la preſcrire, ni dans tous les cas d'inflammation, ni dans les conſtitutions diſpoſées à l'état inflammatoire. Echauffer & deſſécher ſont des qualités particulieres au ſel marin, & qui ne ſe trouvent pas parmi les autres corps ſalins communs.

Les Eaux ferrugineuses démontrent qu'elles ſont chargées ou impregnées de fer, en donnant une couleur bleue, quand on y verſe une diſſolution des ſels alkalis fixes, qui ont été calcinées avec des matieres animales réduites en charbon ; ou lorſqu'on y mêle une teinture qui ſe fait en mettant du bleu de Pruſſe en digeſtion dans des eſprits alkalis volatils. Cette derniere préparation eſt préférable à la précédente, parce qu'on parvient à ſaturer l'eau plus complettement avec cette matiere qui donne la couleur bleue au fer diſſous.

On découvre encore le fer dans les eaux par la couleur pourprée bleue ou noirâtre, qu'elles prennent quand on y jette certains végétaux aſtringens, parmi leſquels on préfere pour cet uſage la noix de galle en poudre. Cette derniere épreuve, qui eſt celle dont on fait le plus communément uſage, fait reconnoître les petites quantités de fer, auſſi-bien que la premiere, pourvu que la liqueur ne contienne pas plus d'acide qu'il en faut pour tenir le métal en diſſolution ; car ſi la quantité de l'acide eſt très-conſidérable, les aſtringens ne donnent aucun indice de fer ; au lieu que la teinture de bleu de Pruſſe le découvre toujours.

Les eaux ferrugineuſes different les unes des autres, non-ſeulement quant à la quantité de fer dont elles ſont chargées, mais encore quant à l'eſpece ou à l'état de ce fer. Les unes reſſemblent à une diſſolution de vitriol de fer faite dans l'eau commune de ſource ; & de même que cette diſſolution, elles donnent une couleur bleue ou noire avec la noix de galle : elles dépoſent durant leur repos une partie de leur fer ſous la forme d'une ochre, mais elles en retiennent une grande partie pendant long-tems ; & elles donnent par l'évaporation une matiere ſaline qui communique un goût & des principes ferrugineux à l'eau commune pure, & qui paroît être un vrai vitriol de fer. On a même retiré d'une de ces eaux du vitriol cryſtalliſé ſous la forme qui lui eſt particuliere.

D'autres eaux reſſemblent à une diſſolution de vitriol de fer avec un mêlange de natron ou alkali fixe minéral. Car, ainſi qu'il arrive à un mêlange pareil, ces eaux nouvellement puiſées donnent une couleur pourpre au moment où on y jette de la noix de galle ; elles dépoſent tout leur fer en très-peu de tems, & on en retire par l'évaporation, non pas un ſel vitriolique ou martial, mais un ſel compoſé de l'acide du vitriol & d'un alkali. Il y a auſſi des eaux dans leſquelles il ſe trouve un alkali pur ou libre, outre celui qui eſt uni avec l'acide.

La ſéparation ſpontanée du fer qu'éprouvent la plûpart des eaux ferrugineuſes, ne peut être prévenue en entier après que les eaux ont été une fois expoſées à l'air : ce qui empêche qu'on ne puiſſe les garder ni les tranſporter ; mais il eſt poſſible de retarder cette ſéparation, même dans les eaux chez qui elle ſe fait le plus facilement ; il ſuffit, pour y réuſſir, de mêler à ces eaux une petite quantité de quelque acide.

Les eaux minérales ferrugineuſes s'emploient avec ſuccès, comme les autres remedes martiaux, dans les cas de foibleſſe & de relâchement de l'eſtomac, de tous les vaiſſeaux qui ſervent à la digeſtion ou à la chylification, & en général de tous les viſceres, dans l'affoibliſſement de tous les ſolides, dans les cachexies, les pâles couleurs & autres affections dépendantes des mêmes vices. Lorſque les eaux ferrugineuſes paſſent facilement,

cilement ; elles fortifient plus que ne le ſont toutes les autres préparations de fer, & elles ſont moins ſujettes à cauſer du dérangement dans les tempéramens délicats, & de l'irritation chez les perſonnes qui ont une ſenſibilité extrême, ſoit dans tous les organes, ſoit dans quelques-uns en particulier.

Il y a auſſi des eaux cuivreuſes qui ſont une diſſolution de vitriol de cuivre, & d'autres qui contiennent une beaucoup plus petite quantité de ce métal mélée avec du vitriol de fer & diverſes ſubſtances. Le cuivre contenu dans ces eaux ſe décele en donnant une couleur cuivreuſe au fer poli qu'on y plonge, & en rendant les eaux bleues lorſqu'on y verſe un alkali volatil. Quelques-unes de ces eaux cuivreuſes ont été employées à l'extérieur comme déterſives, ainſi que les diſſolutions cuivreuſes artificielles. D'autres qui contiennent très-peu de cuivre, ont été priſes intérieurement, comme un médicament émétique, purgatif, deſobſtruant ; mais l'uſage interne du cuivre a paru juſqu'ici trop dangereux, pour que l'on n'évite pas les eaux qui contiennent les plus petites particules pures de ce métal.

Les eaux chaudes ou thermales ne contiennent pas d'autres ſubſtances que les précédentes ; leur chaleur paroît ne dépendre que d'une cauſe étrangere ; il y a de ces eaux chaudes qui ne ſont que de l'eau pure.

Quant aux eaux que l'on nomme ſulphureuſes, ou qui ont une odeur fétide pareille à celle que donnent les diſſolutions de ſoufre, il paroît que l'on n'a pu juſqu'ici retirer du vrai ſoufre de la plûpart de ces eaux en le faiſant précipiter par le moyen des acides. On ſait que l'on ne peut également obtenir ce minéral des vapeurs ſi conſidérables & ſi fétides qui s'élevent des diſſolutions du ſoufre, même quand on les fait précipiter par le moyen des acides ; l'impregnation des eaux ſulphureuſes eſt peut-être du même genre. La nature & les effets médicinaux de ce principe volatil ſont peu connus. Les eaux ſulphureuſes contiennent ſouvent d'autres ſubſtances actives. Il y a pluſieurs eaux ſulphureuſes qui paroiſſent impregnées de ſoufre en ſubſtance en aſſez grande quantité, puiſqu'il ſe ſublime aux voûtes de leurs

aqueducs ; quoiqu'on ne puiſſe pas le retirer de ces eaux par aucun procédé connu, cependant il y a lieu de croire qu'elles participent des vertus des diſſolutions de ſoufre que l'art ſait faire.

On reconnoît dans pluſieurs eſpeces d'eaux minérales ferrugineuſes, ſulphureuſes, &c. un principe ſpiritueux volatil, que l'on nomme gas, qui y tient plus ou moins. On reconnoît ces eaux ſpiritueuſes à une ſaveur, un montant, un piquant très-ſenſibles. Celles qui contiennent ce gas, ont, toutes choſes égales d'ailleurs, une moindre peſanteur ſpécifique que l'eau pure : elles petillent, forment des bulles & des jets aſſez ſouvent dans leur ſource même, mais ſur-tout lorſqu'on les agite, & qu'on les verſe d'un vaiſſeau dans un autre. Ces eaux enfermées dans des bouteilles bien bouchées les font quelquefois caſſer, comme les vins mouſſeux, & ſi l'on mêle ces ſortes d'eaux dans du vin, elles lui donnent un montant & un piquant ſemblables à ceux du vin de Champagne. Quoique la plûpart de ces eaux perdent facilement par la ſecouſſe, le tranſport, & la ſimple expoſition à l'air, tout ce qu'elles ont de volatil, & les propriétés qui dépendent de ce principe, cependant il y en a pluſieurs dans leſquelles ce gas paroît conſerver leurs qualités & leurs vertus plus long tems que ne les retiennent les eaux qui n'ont point ce principe ſpiritueux. Pluſieurs eaux gaſeuſes ſupportent auſſi le tranſport mieux que les eaux non ſpiritueuſes. On diſtingue deux eſpeces de gas, celui de l'acide ſulphureux volatil & celui de l'air pur ; c'eſt ſur-tout à l'air uni en quelque ſorte par ſurabondance, que la plûpart des eaux doivent leur légéreté, leur piquant, leur petillement, &c. On ne peut point douter que ce principe ſpiritueux ou volatil ne rende les eaux minérales qui en contiennent, plus actives & plus pénétrantes que celles qui ne ſont pas ſpiritueuſes.

C'eſt dans les ouvrages des chimiſtes qui ſe ſont ſpécialement occupés de l'analyſe des eaux minérales, qu'il faut apprendre comment on peut découvrir les diverſes ſubſtances qu'elles contiennent. Le traité le plus complet en ce genre eſt celui de M. Rutty, publié en Anglois en 1757, ſous le titre de *Methodical ſynopſis of mineral Wa-*

ters in-4°. Le traité des eaux minérales par M. Monnet contient une diſſertation ſur la meilleure maniere de les analyſer. On y apprendra les eſſais & les travaux les plus ſûrs pour connoître la nature & les qualités de la plûpart des eaux minérales.

Le nombre des eaux minérales qui ſe trouvent en Europe, eſt trop conſidérable pour que nous en donnions une liſte ; nous ne nommerons même pas toutes celles qui ſont dans la France ſeule. Il ſuffit d'indiquer ici celles qui paſſent en France & dans les pays voiſins pour les plus actives, ſur-tout celles que l'on fait venir à Paris, & celles auxquelles il y a pour l'ordinaire un concours de malades. Si l'on en croit ou les habitans des lieux qui poſſedent ces eaux, ou les auteurs qui ont écrit ſur leur nature, elles ſont preſque toutes des remedes merveilleux, & renferment une multitude de ſubſtances différentes ; mais des expériences & des découvertes récentes nous font douter de la vérité de ces aſſertions. C'eſt pourquoi nous n'ajouterons à l'indication du lieu où ſe trouve chacune des eaux minérales les plus connues dans ce pays, que la ſubſtance & les qualités que l'on dit y être dominantes, & les vertus qu'on leur attribue le plus généralement. On ſait bien que ces qualités & ces vertus varient par le mélange de diverſes ſubſtances, par leur quantité plus ou moins grande en différens tems, par la doſe que l'on en prend, qui les rend toutes diurétiques lorſqu'on en prend peu, & purgatives quand la doſe eſt conſidérable, & par une multitude d'autres circonſtances ; mais il n'eſt pas poſſible d'entrer dans ces détails & ces variations ſans ſe tromper fréquemment ; la plûpart des guides que l'on pourroit ſuivre, étant ou infideles ou inſuffiſans, il faut avoir fait prendre fort ſouvent des eaux minérales quelconques pour ſavoir ce qu'on peut en eſpérer, & ce n'eſt pour l'ordinaire qu'après en avoir vu commencer l'uſage à un malade, qu'on ſait ſi elles lui conviennent.

Quant à la maniere de prendre les différentes eaux minérales, il en eſt de ce médicament comme de la plûpart des autres ; l'état du malade, les effets généraux des eaux, leur effet ſur chaque ſujet en particulier, doi-

vent toujours régler la quantité d'eau que le malade peut prendre, & les précautions néceſſaires ou avantageuſes dans ſon uſage ; plus les eaux ſont actives & les malades foibles ou ſenſibles, plus il faut de prudence dans leur adminiſtration.

EAUX MINERALES FROIDES,
Aquæ minerales frigidæ.

EAUX DE CRANSAC dans le Rouergue, *Aquæ Cranenſes*, ſont ameres, & paſſent pour apéritives, fondantes, deſobſtructives : elles s'apportent à Paris.

EAUX DE FORGES en Normandie, *Aquæ Forgienſes*, ſont ferrugineuſes, & paſſent pour apéritives, fortifiantes, deſobſtructives : elles s'apportent à Paris.

EAUX DE PASSY près Paris, *Aquæ Paſſiacæ*, ſont ferrugineuſes, vitrioliques, & paſſent pour apéritives, fortifiantes, deſobſtructives : elles s'apportent à Paris.

EAUX DE PROVINS dans la Brie Champenoiſe, *Aquæ Provinenſes*, ſont ferrugineuſes, & paſſent pour apéritives, toniques, deſobſtructives.

EAUX DE POUGUES en Nivernois, *Aquæ Pugeæ ſive Pugiacæ*, ſont ferrugineuſes, & paſſent pour apéritives, inciſives, fortifiantes.

EAUX DE SELTZ en Alſace, *Aquæ Selteranæ*, ſont alkalines, & paſſent pour apéritives, inciſives, réſolutives : elles s'apportent à Paris.

EAUX DE SPA dans la Principauté de Liege, *Aquæ Spadanæ*, ſont vitrioliques, ferrugineuſes, ſpiritueuſes ; celles de la ſource nommée Geronſtere ſont ſulphureuſes : elles paſſent pour apéritives, fortifiantes, deſobſtruantes : elles s'apportent à Paris.

EAUX DE VALS dans le Vivarais, *Aquæ Vallenſes*, ſont alkalines, & paſſent pour apéritives, fondantes, fébrifuges : elles s'apportent à Paris.

EAUX THERMALES OU CHAUDES.
Thermæ ſeu Aquæ Minerales calidæ.

EAUX D'AIX-LA-CHAPELLE dans le Duché de Ju-

llers, *Aquæ vel Thermæ Aquiſgranenſes*, ſont ſulphureuſes, & paſſent pour inciſives, fondantes, deſobſtructives, réſolutives, calmantes.

Eaux d'Aix en Provence, *Aquæ ſeu Thermæ Sextienſes*, ſont ſulphureuſes, & paſſent pour inciſives, déterſives, deſobſtructives.

Eaux de Saint-Amand dans les Pays-Bas près Valenciennes, *Aquæ Amandinæ*, ſont ſulphureuſes, & paſſent pour inciſives, dépurantes, tempérantes, deſobſtructives.

Eaux d'Encauſes dans l'Election de Comminges, *Aquæ Encauſſenſes*, ſont ſulphureuſes, & paſſent pour calmantes, diſcuſſives, deſobſtructives.

Eaux de Bagneres dans le Comté de Bigorre, *Aquæ Bagnerienſes*, ſont ameres, purgatives, & paſſent pour dépuratives, deſobſtructives, laxatives.

Eaux de Bagnols en Normandie, *Aquæ Balneolenſes*, ſont ſulphureuſes, & paſſent pour apéritives, calmantes, deſobſtructives, réſolutives.

Eaux de Balaruc en Languedoc, *Aquæ Bellilucanæ*, ſont ameres, & paſſent pour fondantes, deſobſtructives, toniques, purgatives, déterſives : elles s'apportent à Paris.

Eaux de Bareges dans le Bigorre, *Aquæ Baregienſes vel Valletrienſes*, ſont ſulphureuſes, ſpiritueuſes, & paſſent pour apéritives, inciſives, calmantes, déterſives : elles s'apportent à Paris.

Eaux Bonnes ou de Bones en Bearn, *Aquæ Bonenſes*, ſont ſulphureuſes, ſavoneuſes, ſpiritueuſes, & paſſent pour inciſives, calmantes, déterſives : elles s'apportent à Paris.

Eaux de Bourbon l'Archambault dans le Bourbonnois, *Aquæ Borbonienſes Arcimbaldicæ*, ſont alkalines, & paſſent pour fondantes, deſobſtructives, dépuratives, calmantes.

Eaux de Bourbon-Lancy en Bourgogne, *Aquæ Borbonienſes Anſelmienſes*, ſont ſulphureuſes, & paſſent pour apéritives, inciſives, calmantes, déterſives.

Eaux de Bourbonne dans le Baſſigny, *Aquæ Vervonenſes*, ſont ſulphureuſes, & paſſent pour atté-

nuantes, inciſives, réſolutives, deſobſtructives : elles s'apportent à Paris.

Eaux de Cauterets dans le Bigorre, *Aquæ Cauterienſes*, ſont ſulphureuſes, & paſſent pour inciſives, calmantes, réſolutives : elles s'apportent à Paris.

Eaux de Dax en Gaſcogne, *Aquæ Tarbellicæ*, ſont alkalines, ſpiritueuſes, & paſſent pour inciſives, toniques, deſobſtructives.

Eaux de Digne en Provence, *Aquæ Dinienſes*, ſont ſulphureuſes, nitreuſes, & paſſent pour apéritives, inciſives, toniques, deſobſtructives.

Eaux du Mont d'or en Auvergne, *Aquæ Montis Aurei*, ſont alkalines, & paſſent pour inciſives, fondantes, déterſives, réſolutives, deſobſtructives.

Eaux de la Motte en Dauphiné, *Aquæ vel Thermæ Mottenſes*, ſont ſulphureuſes, & paſſent pour inciſives, deſobſtructives, réſolutives : elles s'apportent à Paris.

Eaux de Plombieres en Lorraine, *Aquæ Plumberianæ*, ſont ſulphureuſes, & paſſent pour apéritives, inciſives, dépuratives, calmantes : elles s'apportent à Paris.

Eaux de Vichy en Bourbonnois, *Aquæ Vicienſes*, ſont ſulphureuſes, ſpiritueuſes, alkalines, & paſſent pour apéritives, fondantes, deſobſtructives, réſolutives : elles s'apportent à Paris. Voyez *Bains*.

Ce n'eſt-là qu'une très-petite partie des eaux minérales froides, & des eaux chaudes ou bains qui ſe trouvent dans la France, ou auxquelles on envoie de France. Toutes les provinces, & ſur-tout celles dont nous avons indiqué quelque ſource minérale, en ont une multitude d'autres ; & parmi ces eaux moins vantées que les premieres, il y en a qui ne le cedent point en vertu à celles qui ont la réputation la plus étendue.

L'Allemagne, l'Angleterre & les autres contrées de l'Europe ont, comme la France, une multitude de ſources d'eaux minérales médecinales. On vante en Allemagne, parmi les eaux froides, les eaux de Cleves, d'Egra, de Pyrmont, de Schwalback, de Sedlitz, de Selters, de Spa, de Tillerborn, de Wildungen, &c.

parmi les eaux chaudes, celles d'Aix-la-Chapelle, de Bade Baden, de Carlſbad, d'Embs, de Hirshberg, de Wisbad; en Angleterre, parmi les eaux froides, les eaux d'Aberdeen, d'Acton, d'Eaton, d'Ebſom, de Dunſe, de Kilburn, de Scarboroug, de Tilbury, de Tunbridge, &c. parmi les eaux chaudes, les eaux de Bath, de Buxton, de Briſtol, &c.

Nous n'indiquons pas ici les maladies dans leſquelles chaque eau minérale, ſoit de France, ſoit étrangere, peut devenir utile, ou contre leſquelles il eſt d'uſage de les preſcrire, parce qu'il y a ſur ce ſujet beaucoup d'opinions très-différentes, comme ſur les ſubſtances que rendent ces eaux médicinales; c'eſt de l'expérience & de l'uſage des lieux où l'on pratique, qu'il faut apprendre les cas où il convient d'adminiſtrer ce genre de remede. On voit avec étonnement que l'on recommande pour les mêmes maladies, des eaux froides & des eaux chaudes, & dans ces deux claſſes, des eaux d'une nature très-différente, d'où l'on eſt porté à croire que les remedes préparatifs, le régime, la grande quantité d'eau produiſent une très-grande partie du bien que l'on retire de l'uſage des eaux minérales; car on ſait que l'eau ſeule eſt un des plus puiſſans apéritifs, délayans, dépuratifs, deſobſtructifs, calmans, &c. & que les plus fortes eaux ferrugineuſes contiennent au plus un grain de fer par pinte; il eſt cependant vrai de dire que les eaux qui ſont chargées de ſubſtances médicamenteuſes actives, paroiſſent plus efficaces & plus ſalutaires, que ne le ſeroient les mêmes médicamens donnés ſous une autre forme: ce qui peut faire préſumer que l'eau, plus que le minéral, produit le bien qu'on attribue aux mêlanges. Enfin on doit avouer que dans les cas où les eaux minérales éloignées ſont la derniere reſſource du médecin, la diſſipation, le changement d'air, le mouvement du corps, la confiance, le régime & l'eau contribuent autant à la guériſon que les ſubſtances médicamenteuſes de ces eaux.

Lorſqu'on préſume que des malades pourroient retirer quelque ſoulagement des eaux minérales naturelles, & qu'ils ne ſont pas en état de ſe les procurer où ils ſont, ni de les aller prendre ſur les lieux, on y ſupplée, au-

tant que cela eſt poſſible, par des eaux minérales artificielles. La limaille d'acier infuſée dans l'eau donne une boiſſon ferrugineuſe, tonique, apéritive, ſtomachique, légérement aſtringente. Le nitre, l'acide du ſoufre, celui du vitriol forment une boiſſon acidule, rafraîchiſſante, apéritive, diurétique & calmante. Le ſel de Glauber, le ſel d'Epſom, &c. fondus dans l'eau, forment des eaux cathartiques ameres, qui ſont purgatives, dépuratives, deſobſtructives à divers degrés. Le ſoufre enflammé, renfermé dans un vaiſſeau à demi plein d'eau, que l'on ſecoue enſuite à pluſieurs repriſes, donne une eau ſulphureuſe, calmante, deſobſtructive, fébrifuge. On fait encore des eaux minérales très-efficaces dans beaucoup de cas, avec la chaux, le tartre ſtibié & le mercure ſublimé corroſif. *Voyez* le III. Volume.

Ce n'eſt pas ſeulement comme remede interne que l'eau, ſoit pure, ſoit minérale, ſert puiſſamment à la guériſon des maladies, il y a une multitude de maux externes, & même de maux internes qu'elle diſſipe, étant appliquée à l'extérieur. *Voyez* les diverſes manieres d'employer à l'extérieur les eaux, ſoit ſimples, ſoit minérales, au mot *Bains*, où vous trouverez les bains froids, bains chauds, demi-bains, bains de pied, bains de vapeurs, douches, &c.

L'eau commune, priſe intérieurement en une quantité plus conſidérable que celle que l'on boit en mangeant ou pour ſe déſaltérer, devient un puiſſant remede contre la plûpart des maladies, ſoit pour les guérir, ſoit pour les prévenir. Il y a des effets ſalutaires qu'elle produit également quand elle eſt modérément chaude & fraîche. Il eſt d'autres effets ſalutaires qui dépendent du degré de chaleur ou de froid qu'elle a quand on la boit.

L'eau en général eſt ſtomachique, apéritive, diurétique, digeſtive, antiſeptique, délayante, fébrifuge, rafraîchiſſante, calmante.

Elle diminue la raréfaction, l'épaiſſiſſement, la chaleur, l'âcreté des liqueurs; elle détruit les légeres obſtructions; elle délaie & entraîne la ſaburre, les dépôts d'humeurs, les ſucs gluans; elle lave & nettoie tous les ſolides & leurs interſtices, opere la dépuration des flui-

des ; enfin elle met les ſolides & les fluides en état de remplir leurs uſages avec facilité, quant aux mouvemens, aux ſecrétions & aux digeſtions.

Plus l'eau eſt froide, plus elle eſt tonique, ſtomachique, fortifiante, antiſeptique, antiſcorbutique, propre à favoriſer la digeſtion, les ſecrétions, les excrétions ; elle condenſe les liqueurs trop raréfiées, diminue la chaleur exceſſive ; enfin elle rend toutes les fonctions plus vigoureuſes, les ſecrétions plus parfaites.

C'eſt avec ſuccès que l'on preſcrit l'uſage abondant de l'eau fraîche comme remede, ſoit aux repas, ſoit hors des repas, contre les digeſtions difficiles, pénibles ou lentes, contre les rapports, aigreurs, nauſées, hoquets, haleines mauvaiſes, vomiſſemens, coliques, indigeſtions, vents, dévoiemens, cholera morbus, douleurs d'eſtomac, contre les ardeurs d'urines, les difficultés d'uriner, la chaleur des hypochondres & des reins, les feux erratiques, les conſtipations, les vertiges, maux de tête, inſomnies, affections vaporeuſes.

L'eau à la glace ou frappée de glace, c'eſt-à-dire qui a un degré de froid très voiſin de celui où l'eau gele & ſe change en glace, a été employée pluſieurs fois avec avantage, comme le remede à différens maux opiniâtres, ſpécialement contre les fievres ardentes ou chaudes, la trop grande ſenſibilité nerveuſe, la frénéſie, les accès de folie, les violentes convulſions, les fievres.

L'eau modérément chaude ou tiede, telle qu'on la donne aux malades, eſt beaucoup plus relâchante & délayante que l'eau fraîche, telle qu'on la boit en ſanté ; elle lave, nettoie, dépure les fluides & les ſolides plus efficacement ; elle parcoure plus promptement les plus petits vaiſſeaux & les plus éloignés ; elle ſe mêle plutôt, plus intimement avec les fluides de toute eſpece, & reſte plus long-tems mêlée avec eux ; il eſt rare qu'elle manque d'entraîner la ſaburre de l'eſtomac, le reſte des mauvaiſes digeſtions, les humeurs corrompues par la ſtagnation : elle peut diſſiper les légeres obſtructions, rétablir la tranſpiration ſupprimée, faire ſuer, faciliter la ſortie des humeurs que la nature porte à la peau, délayer les humeurs vitiées qui ſont gluantes, viſqueuſes ; détruire

l'âcreté ſaline, corriger la ſéchéreſſe, l'élaſticité, la rigidité exceſſive des ſolides, diminuer leur ſenſibilité, calmer l'ébranlement, les oſcillations trop vives.

On preſcrit le plus ſouvent avec ſuccès l'uſage de l'eau chaude dans le vomiſſement, l'altération exceſſive, la faim canine, l'ardeur de l'eſtomac & des inteſtins, les maladies aiguës avec fievre & inflammation, les douleurs vives, la ſenſibilité extrême, les toux, maux de gorge, fluxions, rhumatiſmes, ſpaſmes, convulſions. On peut boire une très-grande quantité d'eau chaude, quand elle paſſe facilement; mais il ne faut commencer que trois ou quatre heures au plus après le dernier repas, & ceſſer une heure avant le ſuivant, pour ne pas empêcher les digeſtions.

C'eſt à l'eau principalement que ſont dûes la plûpart des guériſons opérées par les boiſſons médicinales uſitées, les tiſannes, décoctions ou infuſions, les eaux minérales; c'eſt l'eau qui eſt utile à tous ceux qui croient ſe bien trouver de l'uſage du bouillon blanc, de la véronique, du thé, du tilleul, du ſureau, &c. Les principes d'une pincée de ces fleurs ou feuilles dans une chopine d'eau ſont trop peu conſidérables pour communiquer à l'eau autre choſe qu'une légere odeur.

Lorſqu'on preſcrit l'eau commune comme remede, tant intérieurement qu'extérieurement, on ne doit pas employer indifféremment toutes les eaux, il faut faire choix d'une eau qui n'ait point de mauvaiſe qualité. Il y a ſur-tout deux ſortes d'eaux très-nuiſibles tant en boiſſon qu'en bains, mais ſur-tout en boiſſon: ce ſont les eaux dures ſéléniteuſes, & principalement les eaux corrompues, ainſi que celles qui paſſent très-promptement a la putridité. L'odorat & le goût indiquent ſuffiſamment les eaux corrompues, & on s'aſſure facilement de la diſpoſition des autres à ſe gâter, en les gardant deux fois vingt-quatre heures dans un vaiſſeau fermé. On reconnoît pour eaux dures ou ſéléniteuſes celles qui ne diſſolvent pas le ſavon, & dans leſquelles les légumes cuiſent difficilement, ou même ſe durciſſent. On évitera, autant qu'il ſera poſſible, les eaux troubles, chargées de terre. Si cependant on ne pouvoit pas ſe procurer d'eau

de fontaine, de riviere ou de pluie, qui fût de bonne qualité, & qu'on fût obligé de faire uſage des eaux troubles, dures, corrompues, ou prêtes à le devenir, on employera les moyens ſuivans pour corriger leurs mauvaiſes qualités, ou empêcher qu'elles ne ſoient auſſi préjudiciables. Les eaux qui ne ſont que troubles par le mêlange de quelque terre, s'éclairciſſent & dépoſent, quand on les laiſſe quelques heures tranquilles, ou bien on les fait traverſer une pierre à filtrer des éponges, ou bien un, deux ou trois vaiſſeaux remplis de ſable, dans leſquels elles laiſſent la terre qui les rend troubles. On rendra les eaux dures plus douces, en les faiſant bouillir avec quelques racines ou feuilles de plantes remplies d'un ſuc doux, les feuilles de mauve, guimauve, laitues, bettes, bonnedame, les navets, carrottes, panais, &c. La putridité des eaux ou leur diſpoſition à ſe corrompre ſe corrige ou ſe prévient en les expoſant quelque tems à l'air libre, les battant & remuant ſouvent, les faiſant tomber de haut, & ſe rompre en tombant; en les faiſant bouillir ou ſeules ou avec une plante aromatique quelconque, feuilles, graine, racine; en y mettant infuſer les mêmes plantes; en y mêlant quelques acides, ſoit minéraux, tels que ceux du vitriol, du ſoufre & du ſel marin, ſoit végétaux, tels que ceux des citrons, limons, oranges, groſeilles, le verjus, le vinaigre.

Quant à l'uſage interne des diverſes eaux minérales, froides & chaudes, on preſcrit ſouvent en boiſſon les eaux acidules & ferrugineuſes de Cranſac, Forges, Paſſy, Sainte-Reine, Sedlitz, Selters, Spa, pour fortifier dans les cas de cachexies, relâchement des fibres de l'eſtomac ou des inteſtins, retards, ſuppreſſions, dérangemens des regles, affections nerveuſes par relâchement, foibleſſe, ou ſenſibilité exceſſive des ſolides à la fin des diarrhées, dyſſenteries, fievres intermittentes, opiniâtres, &c. On preſcrit également en boiſſon les eaux ſalines & ſulphureuſes de Seltz, d'Youſſet, de Saint-Amand, d'Aix-la-Chapelle, de Bagnieres, Bagnols, Balaruc, Bonnes, Bourbonne, Bourbon-Lancy, Bourbon-l'Archambault, de la Motte, du Mont-d'Or, de Plombieres, de Vichy, &c. dans les affections humora-

les, cachectiques, ſcorbutiques, hypochondriaques, les maladies de peau, les éruptions rentrées ou imparfaites, les obſtructions, paralyſies, rhumatiſmes, ulceres anciens, &c. On preſcrit en boiſſon les eaux de Bonnes, de Coterets, contre la pthtiſie, l'aſthme humide, les obſtructions, &c.

La maniere de faire uſage de l'eau en général, & l'eſpace de tems pendant lequel il eſt à propos de la continuer, dépendent de ſa nature, de ſes qualités, des effets qu'on en attend, & des circonſtances où ſe trouve le malade. On prend depuis une chopine juſqu'à une pinte d'eau commune ou davantage, le matin à jeun, dans les cas de dégoût, d'amertume, de diminution d'appétit, de digeſtion lente ou pénible. Les perſonnes d'une bonne conſtitution boiront cette eau au degré de chaleur qu'elle acquiert dans les appartemens ſur les cheminées. Si ce ſont des gens dont la poitrine ſoit délicate, aiſée à irriter, & ſujets aux fluxions, catharres, maux de dents, ils la boiront tiede, ſeule, ou avec du ſucre ou quelque ſirop adouciſſant. On peut encore prendre deux ou trois verres d'eau entre le dîner & le ſouper pour hâter l'effet qu'on en eſpere, en y joignant, ſi l'on veut, du ſirop d'orgeat ou de limon, ou de guimauve, ſuivant qu'on veut rafraîchir, calmer, adoucir. On prendra de la même façon les eaux ferrugineuſes épurées & non épurées, mais en plus grande quantité, s'il eſt poſſible, en mettant un quart d'heure ou plus entre chaque verrée. Il eſt plus avantageux de les prendre à la fontaine, parce qu'on y jouit de l'air, de la diſſipation & du mouvement. Lorſqu'on ne peut pas les boire froides, parce qu'elles refroidiſſent trop l'eſtomac ou la poitrine, cauſent de la colique ou de la toux, il faut les faire tiédir au bain-marie. Si elles ſejournent trop dans l'eſtomac ou ailleurs, & ne ſortent pas à-peu-près en même quantité qu'on les prend, il faut mettre dans chaque verre, ou de deux en deux verres, un demi-gros de ſel de ſaignette ou d'epſom; il en eſt de même des eaux alkalines & des eaux ſulphureuſes froides. Celles qui ſont chaudes, ſe boivent au degré de chaleur où on peut les ſupporter; & quand elles ſont tranſportées, il faut les faire tiédir au bain-marie, parce

que leur action fondante, dépurative, deſobſtructive, eſt plus foible quand on les prend froides. Chez la plûpart des gens, les eaux paſſent mieux quand on ſe promene en les prenant; mais il y en a chez qui elles ne coulent promptement que quand ils ſont au lit; mais en général il faut toujours avoir ſoin de ſe tenir habillé chaudement, & de reſpirer un air qui ne ſoit pas aſſez froid pour arrêter la tranſpiration. Comme on ne prend les eaux minérales que pour prévenir ou guérir des maladies, le régime de ceux qui prennent les eaux, doit être celui des maladies chroniques ou des convaleſcens; une quantité modérée d'alimens légers, aiſés à digérer, viandes blanches, poiſſons, &c. & il faut éviter les légumes, ſalades, fruits cruds, ſouvent même le laitage, & tout ce qui peut échauffer, irriter, comme l'application, le travail d'eſprit, les paſſions fortes, afin de retirer des eaux tout le bien qu'elles ſont en état de faire.

Quand on prend les eaux comme fondantes, deſobſtructives, dépuratives, il faut, ſi elles ne tiennent pas le ventre libre, preſcrire, une ou deux fois la ſemaine, une purgation douce.

On peut en général prendre les eaux minérales dans toutes les ſaiſons au moment de la néceſſité, quand on en eſt voiſin, ou qu'on a la commodité de ſe les faire apporter en bon état; mais il n'y faut envoyer les malades que dans les ſaiſons uſitées, ceux qui ne ſont pas preſſés d'en uſer, afin qu'ils profitent, & de la gaieté qui s'y trouve alors, & du bien que font les voyages dans les belles ſaiſons.

Nous n'avons parlé juſqu'ici que de l'uſage interne de l'eau froide ou chaude, pure ou compoſée, ou minérale; mais ces différentes eaux s'emploient encore à l'extérieur avec ſuccès. Les diverſes manieres dont on applique l'eau à l'extérieur, comme remede, portent des noms particuliers. Voyez les articles ſuivans.

Dans le bain, *balneum*, on a tout le corps juſqu'au cou plongé dans l'eau froide ou chaude, ſimple ou compoſée, commune ou minérale; quand on n'eſt baigné que depuis les pieds juſqu'au deſſus du nombril, c'eſt le demi-bain, *ſemicupium*. Si on s'aſſeoit dans une baignoire de maniere que les pieds & le haut du corps ſoient dehors,

& qu'il n'y ait de baigné que depuis le nombril juſqu'au milieu des cuiſſes, c'eſt le bain de fauteuil, *inceſſus*. Enfin lorſqu'il n'y a que les pieds de mouillés juſqu'au mollet, c'eſt le bain de pied, *pediluvium*.

Le Bain de rivieres, *Balneum fluminum vel fluviale*, ſe prend dans les rivieres, lorſqu'elles ſont aſſez échauffées par le ſoleil & la température de l'air pour ne faire éprouver qu'une légere ſenſation de frais; & comme dans les climats tempérés ou froids, l'eau de rivieres ſe trouve rarement, & fort peu de jours conſécutifs, échauffée au degré convenable, ce bain eſt plus pour le plaiſir & la propreté, que pour la ſanté; cependant quand on continue le bain de rivieres pendant pluſieurs jours de ſuite; ou avec de courts intervalles, il a une partie des effets, ſoit du bain froid, ſoit du bain chaud, ſelon que l'eau approche le plus de ces deux états.

Le Bain froid, *Balneum frigidum*, ſe prend en ſe plongeant ou ſe faiſant plonger avec précipitation dans l'eau froide, & n'y reſtant que deux ou trois minutes en hyver, & un peu plus lorſque l'eau eſt moins froide.

Il eſt un excellent remede tonique & fortifiant; il fait contracter les fibres, multiplie leur force & leur oſcillation, diminue le diametre des vaiſſeaux, condenſe & épaiſſit les fluides, diſſipe leur trop de ſéroſité, accélere la circulation. La chaleur ſe porte alternativement de la circonférence du corps au centre, & du centre à la circonférence; la tranſpiration & les urines ſont augmentées. Ce bain pris de tems en tems préſerve des catharres, cachexies, affections vaporeuſes, hernies; il s'emploie, comme un remede très efficace, contre le rachitis des enfans, les pâles couleurs des filles, l'incontinence d'urine, la manie, certains délires fébriles; il a été pluſieurs fois très efficace contre les rhumatiſmes chroniques, & il y a lieu de croire qu'il ſeroit un moyen de guérir la rage, ſi on en faiſoit uſage hors des accès. On ſent bien que ce remede étant un peu violent, ne convient pas aux gens dont la poitrine eſt délicate ou malade, & à ceux qui ſont ſujets aux hémorrhagies, au tranſport du ſang dans le cerveau. Il eſt à propos & d'uſage de ſe mettre au lit en ſortant du bain froid, d'y

prendre quelque boiſſon tiede, & d'y attendre que la tranſpiration ſoit revenue dans ſon état ordinaire ; il faut prendre ce bain le matin à jeun, ou du moins quand on eſt aſſuré que la derniere digeſtion eſt faite ; ne jamais y entrer tandis qu'on eſt en ſueur.

Comme on ne ſe propoſe quelquefois que de fortifier certaines parties, on emploie dans ces cas le demi-bain, le bain de fauteuil, le bain de pied, ou les bains locaux froids & momentanés. On a guéri ou préſervé des catharres, fluxions, maux d'yeux, en faiſant laver la tête à l'eau froide ; des deſcentes, difficultés d'uriner, incontinences d'urines, diarrhées, regles immodérées, fleurs blanches, par le moyen du demi-bain ou du bain de fauteuil ; des entorſes par le bain de pied. Il n'eſt pas beſoin de dire qu'une femme ne doit pas uſer des bains ou demi-bains froids, quand elle a ſes regles, parce qu'elles ſe ſupprimeroient.

Il eſt rare qu'on preſcrive les bains froids dans les eaux minérales ; le peuple ſe baigne quelquefois dans les eaux ſulphureuſes froides & dans la mer, pour guérir la galle, les dartres, les vieux ulceres.

Le Bain chaud, *Balneum calidum*, au degré de chaleur qui le rend agréable à celui qui le prend par plaiſir ou par propreté, devient un excellent remede dans bien des cas, ſoit dès le moment même où l'on y eſt, ſoit par les effets plus durables qu'il produit, étant continué quelque tems. On preſcrit avec ſuccès le bain chaud dans les accès de colique néphrétique, les difficultés d'uriner, la ſortie des pierres de la veſſie, les convulſions, les affections ſpaſmodiques, convulſives, vaporeuſes, les rhumatiſmes aigus, la manie, la folie, les retards ou ſuppreſſions de regles, l'inſomnie, la fatigue, pour faciliter la ſortie de la petite vérole, &c. Le bain chaud, réitéré pendant quelques jours de ſuite ou à de petits intervalles, guérit radicalement les maux précédens, ou éloigne leur retour. Il ne faut entrer dans le bain chaud que quand on eſt aſſuré que la digeſtion eſt faite ; pour l'ordinaire on y prend quelque boiſſon appropriée à la maladie qui fait uſer du bain, & on ſe met au lit quand on en ſort ; on y reſte le tems néceſſaire pour

diſſiper les accidens urgens : lorſqu'on le prend par précaution, ou qu'on le doit continuer, on y reſte, autant qu'il eſt poſſible, ſans ſe trop affoiblir, depuis une heure juſqu'à trois.

On emploie quelquefois pour ces bains, au lieu d'eau ſimple, des décoctions de plantes émollientes ou aromatiques, de ſubſtances adouciſſantes, graiſſeuſes, le lait, l'eau des ciriers, l'huile d'olive, le vin, &c. ſelon les indications que l'on a de relâcher, d'amollir, ou de reſſerrer, fortifier.

Le bain chaud peut être dangereux pour les gens pléthoriques, ſujets aux hémorrhagies, aux douleurs de tête, aux engorgemens du cerveau, à moins qu'on n'ait fait précéder la ſaignée. Les perſonnes qui ont la poitrine délicate, ſenſible, ſujette aux engorgemens ſanguins, ne ſupportent quelquefois pas le bain auſſi chaud qu'il leur eſt néceſſaire, pour ne pas en être incommodées par le froid.

Les demi-bains chauds ſont fort uſités & très-efficaces dans les difficultés d'uriner, ardeurs d'urines, affections ſpaſmodiques, ſuppreſſions de regles, & dans tous les cas où on a recommandé l'uſage du bain chaud entier ; ils ſuppléent en partie à ce bain dans tous les cas où une raiſon quelconque empêche de ſe ſervir du bain entier. Si on ne peut pas employer le demi-bain, parce qu'il y a plaie, ulcere, enflure aux jambes ou aux pieds, ou par quelque autre raiſon, on fera uſage du bain de fauteuil.

Le bain de pieds chaud eſt un remede beaucoup plus actif & plus utile qu'on ne le croit, & qui n'eſt pas employé aſſez fréquemment : il attire le ſang des parties ſupérieures, de la tête, de la poitrine ; fait ceſſer l'état convulſif, ſpaſmodique, la criſpation nerveuſe ; diminue la trop grande ſenſibilité ; il diſſipe aſſez promptement les maux de tête & l'aſthme convulſif, les retards ou ſuppreſſions de regles, d'hémorrhoïdes & leurs accidens, les agitations, chaleurs vagues, inſomnies.

Les Bains des Eaux chaudes ou thermales, *Balnea aquarum thermalium*, ſont regardés en général comme des remedes de la plus grande efficacité dans certaines maladies. Les eaux ſulphureuſes paſſent pour

pour beaucoup plus actives que les autres : ils ont la réputation de guérir les maladies de peau avec ou ſans éruptions, les tremblemens, contractions, paralyſies, engourdiſſemens, ſtupeurs, atrophies des membres. On preſcrit les eaux d'Aix la-Chapelle, Saint-Amand, Bagneres, Bagnols, Balaruc, Bonnes, & les autres eaux chaudes ſulphureuſes, contre les affections ſpaſmodiques, les rétractions de membres, les contuſions, luxations, douleurs de fractures anciennes, rhumatiſmes, plaies, ulceres, & les autres maladies indiquées ci-deſſus. Le malade reſte dans le bain auſſi long-tems qu'il lui eſt poſſible, d'où il paſſe dans le lit, & il prend, durant ce tems, des médicamens appropriés à ſon état

Les boues des eaux de Saint-Amand, de Vichy, &c. s'appliquent pour diſſiper les rhumatiſmes chroniques & autres douleurs fixes & invétérées, les enflures des membres, les tumeurs, paralyſies, anchyloſes, rétractions de membres, &c.

Le Bain de vapeurs, qu'on nomme auſſi Etuve, *Balneum vaporarium vel ſudatorium*, ſe prend en recevant ſur tout le corps l'eau réſoute en vapeurs, ce qui ſe fait de diverſes manieres. C'eſt en Ruſſie que les bains de vapeurs ſont les plus uſités M. l'Abbé Chappe rapporte que les habitans de cette vaſte contrée, depuis le ſouverain juſqu'au dernier des ſujets, les prennent deux fois par ſemaine, & de la même maniere. Les gens aiſés ont un bain chez eux ; il y en a de publics pour le peuple : une cloiſon de planche, qui coupe la chambre du bain en deux, fait un bain pour les hommes & un pour les femmes.

L'appartement des bains contient un poële, des cuves remplies d'eau, une eſpece d'amphithéatre d'environ quatre pieds de haut, où l'on monte par des degrés ; le poële a deux ouvertures l'une ſur l'autre, ſemblables à celles des fours ordinaires, & un grillage de fer poſé horiſontalement entre les deux ouvertures. On met le bois dans la plus baſſe ; & ſur le grillage qui ſépare le four en deux, il y a un monceau de pierres qu'on fait rougir par le feu qu'on entretient en-deſſous. Un homme placé devant le poële jette de tems en tems, avec une

groſſe ſeringue, de l'eau ſur les pierres rouges; celles-ci renvoient cette eau dans la chambre en tourbillons de vapeurs brûlantes qui s'élevent juſqu'au plancher, retombent très-chaudes ſur l'amphithéatre ſous la forme de pluie, & moins chaudes dans le reſte de la piece.

En entrant dans le bain, on ſe munit d'une poignée de jeunes branches d'arbres avec les feuilles, & d'un petit ſeau de ſept à huit pouces de diamettre, rempli d'eau froide ou d'eau tiede, comme on le veut; on ſe place au premier ou ſecond degré de l'amphithéatre où on ſe trouve bientôt en ſueur; on renverſe alors le ſeau d'eau ſur ſa tête, & enſuite un ſecond, un troiſieme ſeau ou davantage; on monte plus haut, où on fait la même choſe; enfin on ſe trouve ſur l'amphithéatre où la chaleur eſt plus conſidérable; on s'y repoſe ſur un matelas rempli de foin ou de paille un quart d'heure ou plus, ſe verſant ou faiſant verſer de l'eau ſur le corps à pluſieurs repriſes. Au moment où la vapeur ſort du poële & arrive ſur l'amphithéatre, on lui préſente le bouquet de branches; & en ramaſſant cette vapeur par un tour de main, on l'applique ſur une partie du corps d'un des baigneurs, & on le frotte d'abord légérement, enſuite un peu plus fortement; on jette enſuite ſur le corps de l'eau tiede ou froide; puis on le ſavonne; après quoi on frotte encore avec la ramée; d'autres ſe frottent avec des oignons pour ſe faire ſuer. Les Ruſſes qui vivent délicatement, ſe mettent au lit en ſortant du bain pour s'y repoſer.

Le peuple à qui on dit le bain plus ſalutaire, ſe jette & ſe roule daus la neige tout nud en ſortant du bain, paſſant tout-à-coup d'une chaleur de cinquante ou ſoixante degrés de Farenheit à un froid de plus de vingt degrés, ſans accident.

La chaleur que l'on éprouve dans ces bains, & le relâchement de la peau produit par l'eau chaude réſoute en vapeurs, occaſionnent une ſueur des plus abondantes. On n'y éprouve pas de ſécherеſſe depoitrine & de difficulté de reſpirer, parce que le poumon eſt humecté par l'atmoſphere humide & chaud, & parce que chaque fois que l'on jette de l'eau ſur les pierres embraſées, l'air que cette eau contient en très-grande abondance,

renouvelle celui de l'atmoſphere : on n'y reſpire pas, comme dans les bains ordinaires par immerſion, un air corrompu par la tranſpiration de tous ceux qui s'y trouvent. Je ſupportois, dit M. Sanchez, ancien médecin de la cour de Ruſſie, dans une lettre où il a eu la complaiſance de me faire la deſcription des bains Ruſſes & de leurs effets ; je ſupportois ſans aucune incommodité une chaleur de 105 & 106 degrés au thermometre de Farenheit : ce qui fait 40 degrés au thermometre de Réaumur, & la température des jours chauds du Sénégal ; il m'arrivoit même ſouvent d'y dormir une demi-heure & plus, en pleine ſueur, & du ſommeil le plus délicieux. Vous ſentez, ajoute ce ſavant médecin, combien ces bains de vapeurs ſont préférables pour la conſervation de la ſanté & pour le traitement des maladies qui exigent le bain, à tous les bains anciens des Grecs & des Romains, aux bains Turcs & à ceux qui ſont d'uſage en France, leſquels ne peuvent preſque être regardés que comme des bains de propreté dont il faut une multitude pour produire une partie des effets d'un ſeul bain Ruſſe ou de vapeurs. Il n'y a point de bain qui agiſſe avec autant d'efficacité que le bain de vapeurs, comme laxatif, calmant, réſolutif, apéritif, ſudorifique : c'eſt le meilleur remede contre les inflammations, les douleurs vives, les maladies ſpaſmodiques & convulſives, contre toutes les maladies chroniques qui ſont de nature à être guéries par les ſueurs & les frictions, comme les rhumatiſmes, la goutte ſciatique, les ſuppreſſions de regles, les fleurs blanches, les maladies vénériennes, &c. la perte ou la diminution du ſentiment & du mouvement, les enflures des membres, les anchyloſes, &c. ils facilitent & accélerent la guériſon des maux qu'ils ne peuvent pas guérir ſeuls. Il eſt ſûr que ſi on entretenoit des bains de vapeurs dans chaque hôpital pour le peuple des villes, pour les gens de mer, & pour les ſoldats, on guériroit plus facilement, plus promptement & ſans inconvénient, les maux vénériens, les rhumatiſmes chroniques, & nombre d'autres maladies qui font périr une multitude de ces hommes utiles, ou les mettent hors d'état de ſervir leur patrie.

Les malades doivent entrer dans ces bains à jeun, & pendant le tems qu'ils y ſont, on leur donnera quelque boiſſon chargée des médicamens les plus propres à la guériſon de leur mal. Ils paſſeront du bain dans un lit chaud où ils reſteront deux ou trois heures, & continueront à prendre la même boiſſon pendant une partie de ce tems. Si la ſueur les affoiblit, on leur donnera un verre de quelque vin vieux, ſtomachique & échauffant ; enfin une heure après qu'ils auront ceſſé de boire, on leur fera prendre quelque légere nourriture. Ce traitement ſe continuera pluſieurs jours de ſuite, ou en laiſſant un jour de repos, ſelon que les accidens preſſans, l'état de force ou de foibleſſe des malades paroîtront le demander. Ces bains ne conviennent point aux conſtitutions très-foibles, à ceux qui ont la fibre trop lâche, à moins qu'ils ne ſoient ſous les yeux d'un médecin habile & attentif à leur effet. *Voyez* le III. Volume de cet ouvrage, article du traitement des maladies par le ſublimé corroſif en diſſolution, & les traitemens des anchyloſes, rhumatiſmes, pertes ou diminutions de ſentiment & de mouvement, &c.

Une autre maniere de faire le bain de vapeurs, c'eſt d'enfermer dans un eſpace auſſi petit qu'il eſt poſſible, le corps du malade juſqu'au cou, par exemple dans une tonne droite ou une eſpece de boëte large de vingt ou vingt-quatre pouces, où il puiſſe être aſſis, & de mettre dans le milieu & au bas de cet appareil, de l'eau très-chaude, à la hauteur d'un pied & demi ou deux pieds, comme ſi on prenoit un bain de pied ; ou bien un vaſe d'eau bouillante, qu'un petit feu de charbon ou une lampe à l'huile, pratiqués en deſſous, entretiennent bouillante, & dont les vapeurs qui s'en élevent continuellement, ſe portent ſur toutes les parties du corps, & le tiennent comme dans un brouillard chaud. Ce bain relâche, amollit, autant que le précédent, & le malade n'eſt pas néceſſité, comme dans le précédent, à reſpirer un air chaud, que beaucoup de gens ne peuvent ſupporter, & qui n'eſt pas aſſez élaſtique pour d'autres. On peut employer ce bain pour les mêmes maladies que le précédent, & il n'a pas moins d'efficacité.

Ces bains de vapeurs ſe font quelquefois avec des dé-

coctions de plantes aromatiques, aſtringentes, adouciſſantes, émollientes, ſelon les indications qu'on ſe propoſe de remplir, ou avec le lait, le petit lait, le vin, la bierre.

Si on croit ne devoir employer le bain de vapeurs que pour une partie du corps, il eſt facile de le faire, ſoit en n'enfermant que cette partie dans le bain, ſoit en conduiſant les vapeurs ſur cet endroit, au moyen d'un entonnoir renverſé, & dont le tuyau ait une ouverture proportionnée à l'étendue du mal.

Dans le cas où le malade ne peut pas ſortir du lit, & où on veut expoſer aux vapeurs tout le corps ou ſeulement une partie, on ſoulevera la couverture avec des cerceaux, & la vapeur y ſera conduite du dehors par un tuyau un peu large.

On met parmi les bains de vapeurs l'appareil qui ſuit. Le malade étant dans une eſpece de boëte, comme pour le bain de vapeurs, on met ſous ſa chaiſe une lampe à l'eſprit-de-vin ; la vapeur extrêmement ſubtile & raréfiée qui s'éleve, & la chaleur ne tardent pas à occaſionner une ſueur des plus abondantes : ce qui eſt accompagné d'un très-grand relâchement.

On peut ne faire éprouver ce bain qu'à une partie du corps ou à un ſeul endroit, ou à un malade qui ne ſort pas du lit ; on ſe ſervira pour cela d'un des moyens indiqués dans l'article précédent.

Tous ces bains de vapeurs, généraux ou locaux, ſont les remedes les plus efficaces & les moins ſujets à inconvéniens de tous les relâchans, émolliens, ſudorifiques, réſolutifs & apéritifs ; on les emploie contre les douleurs, les ſpaſmes, les rhumatiſmes, les contractions des membres, les anchyloſes, & la diminution ou la perte du mouvement & du ſentiment des parties auxquelles on peut les appliquer.

LA DOUCHE, *Embrocatio*, *irrigatio ab alto*, ſe fait de pluſieurs manieres, qui forment autant d'eſpeces de douche. On laiſſe tomber de plus ou moins haut, ſur une partie malade, un filet continu d'eau chaude, dont le diametre varie ſuivant le beſoin : c'eſt la douche la plus uſitée, & celle qu'on nomme *irrigatio ab alto.* Il arrive

quelquefois, mais beaucoup plus rarement, que l'on ne laiſſe tomber l'eau chaude que goutte à goutte, ou en très-petit filet & de peu de hauteur, ce qui ſe nomme *embrocatio*. Par ces deux moyens l'eau pénetre plus profondément que celle des bains par immerſion, diſſout, diviſe, évacue les humeurs épaiſſies, viſqueuſes, ſtagnantes. On les met en uſage pour la guériſon des tumeurs, ſur-tout des tumeurs des articulations, pour les contractions des membres, les anchyloſes, la difficulté ou la perte du mouvement & du ſentiment des parties que l'on peut doucher. On fait quelquefois ces douches avec des eaux minérales chaudes ſulphureuſes, ou avec des liqueurs ou des décoctions chargées de quelque médicament inciſif, fondant, réſolutif, que l'on croit propre à faciliter la guériſon de la maladie.

On emploie auſſi les douches froides & à la glace dans la fureur, la folie; l'eau ſe verſe ſur la tête des maniaques : ce qui réuſſit aſſez ſouvent, après toutefois que l'on a employé la ſaignée pour deſemplir les vaiſſeaux.

C'eſt encore à la claſſe des bains locaux que l'on doit rapporter les remedes ſuivans.

Les FOMENTATIONS, *fotus*, qui ſe font avec des corps qui imbibent & retiennent l'eau, comme le linge, les étoffes de laine, les éponges. Les LOTIONS, *lotiones*, qui ſe font en trempant la partie malade dans un fluide convenable, ou en le verſant ſur elle. Les INJECTIONS, *injectiones*, qui conſiſtent à faire pénétrer un fluide dans quelque cavité.

Les fomentations, les lotions, ſont des eſpeces de bains partiels & locaux, dont l'eau eſt le plus ſouvent la ſeule matiere ou un des ingrédiens principaux; mais on y emploie auſſi le vin, le lait, les décoctions & infuſions des ſubſtances animales, végétales & minérales, plus ou moins compoſées, & diverſement préparées; enfin, appropriées aux diverſes circonſtances. On ne fait que verſer à pluſieurs repriſes les lotions ſur les parties malades, au lieu que les fomentations s'appliquent & reſtent plus ou moins de tems ſur les parties malades par le moyen des linges & des étoffes de laine & de coton, qui en ſont imbibées & légérement exprimées.

Les gargariſmes, *gargariſmata*, ſont des fomentations ou lotions, ſelon qu'ils ſont retenus plus long tems dans la bouche, & le but qu'on ſe propoſe en les employant ; on les prépare avec les médicamens ſimples ou compoſés.

Les diverſes injections, peuvent auſſi être regardées comme des eſpeces de bains, lorſque l'injection eſt retenue quelque tems ; ou comme des lotions ſimplement, lorſqu'elles ne font que mouiller. Les injections qui ſe font dans les oreilles, l'urethre, le vagin, les plaies, les ulceres, ſont des eſpeces de lotions pour leſquelles on emploie l'eau commune ou minérale, ſimple ou compoſée, le lait, l'huile, les infuſions ou décoctions, ſucs & diſſolutions de toutes les ſubſtances médicamenteuſes, appropriées aux circonſtances.

Les lavemens ou clyſteres, *enemata, clyſteres*, ſont des eſpeces d'injections qui ſont compoſées ou d'eau ſeule, ou d'eau chargée des vertus de quelque médicament approprié aux circonſtances, ou de lait, de bouillon, &c.

Tous ces divers remedes agiſſent, comme les bains, ou pour relâcher, amollir ; ou pour fortifier, reſſerrer ; ou pour laver, nettoyer, corriger, délayer, entraîner ; ou s'ils s'employent pour faire pénétrer dans le tiſſu de la peau ou dans le reſte du corps par le moyen des vaiſſeaux abſorbans, quelque ſubſtance que l'on juge propre à conſerver la ſanté ou à guérir les maladies.

L'eau eſt le plus ſouvent la principale matiere des divers remedes que nous venons de nommer ; mais on y emploie auſſi le lait, le petit-lait, le vin ; & on charge ces différens fluides de tous les médicamens que l'on juge pouvoir opérer ou faciliter la guériſon des maladies. On trouvera dans les deux volumes ſuivans les diverſes eſpeces de lavemens, gargariſmes, injections, lotions, fomentations, douches, bains de pieds, bains de fauteuil, demi-bains, bains chauds & froids, qui peuvent contribuer à la guériſon des maladies, à la conſervation de la ſanté, leurs effets, leur adminiſtration, & les états dans leſquels il convient de les employer.

Les FUMIGATIONS, *ſuffitus, ſuffimenta*, ſe font en expoſant tout le corps, ou une ſeule partie plus ou moins

étendue, ſoit externe, ſoit interne, à la vapeur d'une ſubſtance quelconque, dont le feu fait élever des vapeurs ou de la fumée. On appelle fumigations humides celles qui ſe font avec une matiere fluide ; & fumigations ſeches, celles qui ſe font avec une ſubſtance ſolide : elles ſont toutes deux des eſpeces de bain de vapeurs.

Les fumigations humides ſe font avec la plûpart des liqueurs communes, telles que l'eau, le vin, l'eau-de-vie, l'eſprit-de-vin, le vinaigre, la bierre, les eaux minérales, les infuſions, décoctions & jus de plantes & d'animaux. On fait les fumigations ſeches avec les réſines, les gommes, les gomme-réſines, les extraits, le ſoufre, le mercure & divers autres minéraux.

Les fumigations humides empruntent leurs qualités & leurs vertus de leur humidité & des ſubſtances qu'on y emploie ; mais elles ſont ſpécialement calmantes, relâchantes, réſolutives. Les fumigations ſeches ſont le plus ſouvent fortifiantes, ſtimulantes, réſolutives, ſudorifiques. Les fumigations humides s'ordonnent contre les douleurs rhumatiſantes, les luxations, diſtenſions, deſſéchemens, convulſions, contre les hémorrhoïdes, & pluſieurs eſpeces de tumeurs. Les fumigations ſeches ſe preſcrivent contre le relâchement, la foibleſſe, la diminution du ſentiment & du mouvement muſculaire, contre certaines tumeurs.

Les fumigations ſervent encore très-utilement à corriger le mauvais air, & à détruire ſes qualités putrides. On les fait avec toutes les ſubſtances aromatiques, avec le vinaigre, le ſoufre, & ſur-tout la poudre à canon.

On met au nombre des bains ſous le nom d'étuve, bain ſec, *balneum ſiccum, aſſum; cella aſſa vel ſudatoria, ſudatorium, loconicum*, l'appareil qui ſuit. On échauffe une chambre à un degré conſidérable, par le moyen du feu qu'on entretient ſous le pavé, ou bien dans l'épaiſſeur des murailles de la chambre, ou par des poëles ou par des ouvertures des tuyaux de chaleur. On tient le malade dans cette chambre ou nud ou habillé. Il ne peut pas être expoſé long-tems à cette chaleur extrême ſans ſuer conſidérablement ; & l'on favoriſe encore ces ſueurs en faiſant prendre en abondance quelque boiſſon relâchante & dia-

phorétique. On juge bien qu'il ſeroit dangereux de faire éprouver une auſſi grande chaleur à des perſonnes délicates, ſujettes ou diſpoſées aux hémorrhagies par le nez, anx hémorrhoïdes, aux coups de ſang, au crachement de ſang, & qu'un tel remede ne convient qu'aux gens les plus robuſtes.

On enferme quelquefois des malades dans un monceau de ſable échauffé au feu ou au ſoleil, ce qu'on appelle bain de ſable, *balneum arenæ;* cela ſe pratique principalement contre l'œdeme général & particulier, l'anaſarque, la ſciatique, les maladies de relâchement exceſſif; mais il faut des gens très-robuſtes pour réſiſter à ce remede violent, qui excite une ſueur abondante, deſſeche & reſſerre puiſſamment. On ſe ſert plus ſouvent de marc de raiſin échauffé par la fermentation, & quelquefois de marc d'olive, ou de feuilles très-chaudes pour en envelopper tout le corps ou une partie malade, & cauſer une ſueur très-abondante générale ou partielle. Il n'eſt pas rare de voir des gens attaqués de rhumatiſmes, ſciatiques, rhumatiſmes goutteux, de ſuppreſſion ou diminution dans le mouvement ou le ſentiment, guéris ou du moins très-ſoulagés par ces bains ſecs ou demi-ſecs. On doit favoriſer l'effet ſudorifique de ces bains par des boiſſons apéritives & diaphorétiques, qui, en traverſant du centre du corps à ſa circonférence, entraînent les humeurs viciées & morbifiques.

Fin du Tome premier.

Nota benè. Les Tables des Titres & des Matieres des trois Volumes ſe trouvent à la fin du troiſieme.

INV. 9229